


Library
University of Pittsburgh
Darlington Memorial Library
Class Dar q D22
Book R27
v.3

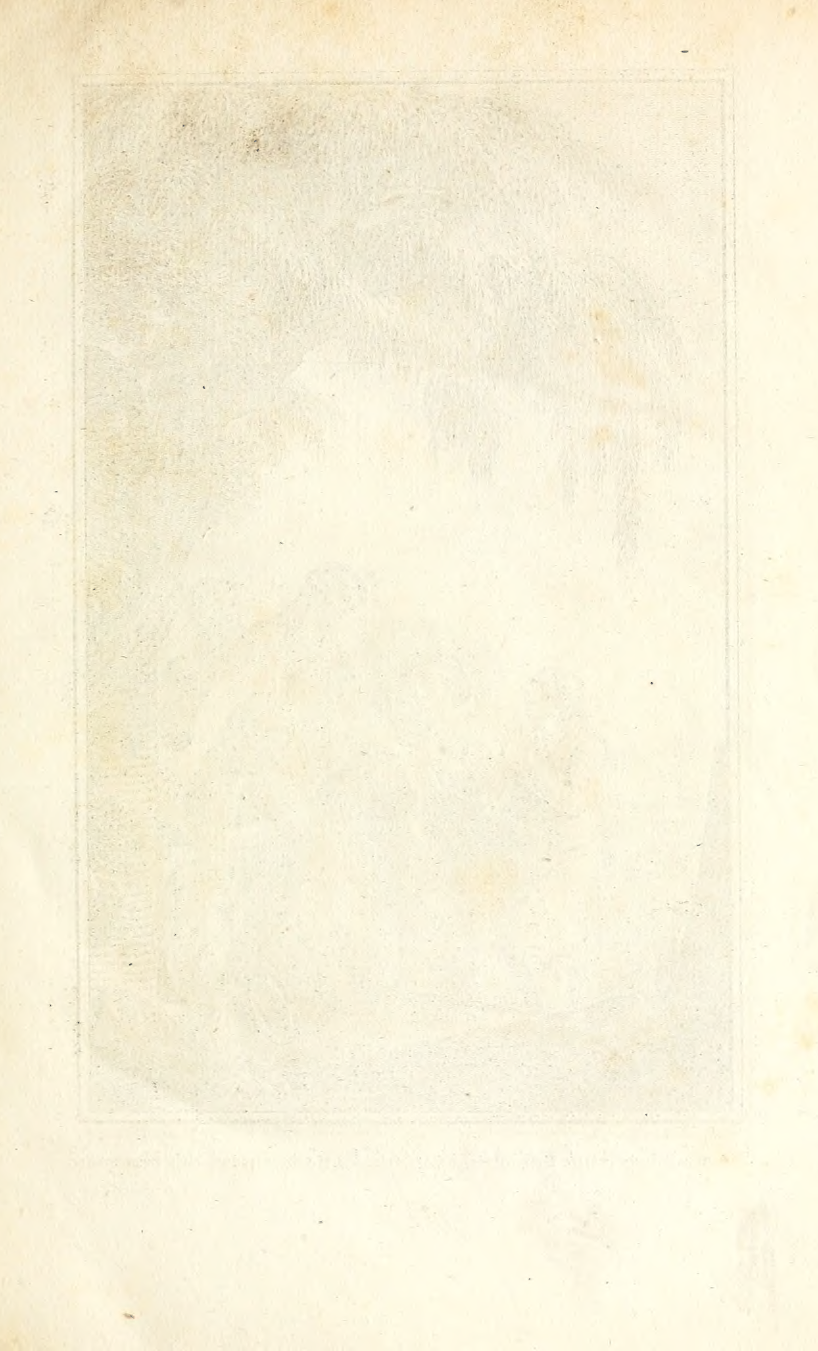


HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME TROISIEME.





J. M. Moreau le Jeune. Del. 1780. N. De Launay Sculp.

Un Anglais de la Barbade, vend sa Maitresse

Liv. XIV. Pag. 525.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME TROISIEME.



A GENEVE,

Chez JEAN-LEONARD PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXX.

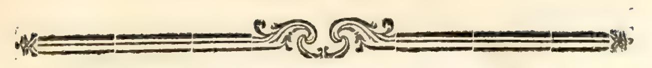


TABLE DES INDICATIONS.

LIVRE DIXIEME.

Etablissement des nations Européennes dans le grand Archipel de l'Amérique.

LIVRE ONZIEME.

Les Européens vont acheter en Afrique des cultivateurs pour les Antilles. Manière dont ſe fait ce commerce. Productions dues aux travaux des eſclaves.

LIVRE DOUZIEME.

Etablissemens des Espagnols, des Hollandois & des Danois dans les isles de l'Amérique.



LIVRE TREIZIEME.

Etabliſſemens des François dans les iſles de l'Amérique.

LIVRE QUATORZIEME.

Etablissemens des Anglois dans les isles de l'Amérique.

Fin de la Table du tome troisième.

HISTOIRE



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ETABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE DIXIEME.

Établiſſement des nations Européennes dans le grand Archipel de l'Amérique.

I. Conſidérations ſur la conduite de toutes les nations de l'Europe dans le Nouveau-Monde.

JUSQU'A préſent, nous avons marché d'horreurs en horreurs, à la ſuite des Eſpagnols & des Portugais. Les Anglois, les François, les Hollandois, les Danois avec leſquels nous allons deſcendre dans les iſles, y ſeront-ils moins féroces que ceux qui ſe ſont emparés du continent? Les habitans renfermés dans ces eſpaces limités, ſubiront-ils le ſort déplorable des Péruviens, des Mexicains & des Bréſiliens? Des hommes civiliſés ayant tous vécu dans leur patrie ſous des gouvernemens, ſinon ſages du moins anciens; ayant tous été nourris dans des foyers où ils

avoient reçu les leçons & quelquefois l'exemple des vertus; tous élevés au centre de villes policées où l'exercice d'une juſtice ſevère les avoit accoutumés à reſpecter leurs ſemblables, auront-ils tous, tous ſans exception, une conduite que l'humanité, leur intérêt, leur ſûreté, les premières lueurs de la raiſon proſcrivent également, & continueront-ils à devenir plus barbares que le ſauvage ? En ſerai-je donc reduit à ne tracer que d'affreux tableaux ? Bon Dieu ! A quel miniſtère étois-je réſervé ? Cette métamorphoſe de l'Européen expatrié eſt un phénomène ſi étrange ; l'imagination en eſt ſi profondément affectée, que tandis qu'elle s'en occupe avec étonnement, la réflexion ſe tourmente pour en découvrir le principe, ſoit dans la nature humaine en général, ſoit dans le caractère particulier des navigateurs, ſoit dans les circonſtances antérieures ou poſtérieures à l'événement.

On ſe demande ſi l'homme une fois affranchi, par quelque cauſe que ce ſoit, de la contrainte des loix, n'eſt pas plus méchant que l'homme qui ne l'a jamais ſentie. Des êtres aſſez mécontens de leur ſort, aſſez dénués de reſſources dans leur propre contrée, aſſez indigens ou aſſez ambitieux pour dédaigner la vie & s'expoſer à des dangers, à des travaux infinis ſur l'eſpérance vague d'une fortune rapide, ne portoient-ils pas au fond de leurs cœurs le germe fatal d'une déprédation qui dut ſe développer avec une célérité & une fureur inconcevables, lorſque ſous un autre ciel, loin de toute vindicte publique & des regards impoſans de leurs concitoyens, ni la pudeur, ni la crainte n'en arrêtèrent pas les effets ? L'hiſtoire de toutes les ſociétés ne nous prouve-t-elle pas que l'homme à qui la nature a accordé une grande énergie, eſt communément un ſcélérat ? Le péril d'un long ſéjour, la néceſſité d'un prompt retour ſe joignant au deſir de juſtifier les dépenſes de l'entrepriſe par l'étalage de la richeſſe des contrées découvertes, n'en dûrent-ils pas occaſionner & accélérer la dépouille violente ? Les chefs de l'entrepriſe & leurs compagnons, tous également effrayés des dangers qu'ils avoient courus, de ceux qui leur reſtoient à courir, des miſères qu'ils avoient ſouffertes, ne penſèrent-ils pas à s'en dédommager comme des

gens résolus à ne s'y pas exposer une seconde fois ? L'idée de fonder des colonies dans ces régions éloignées & d'en accroître le domaine de leur souverain, se présenta-t-elle jamais bien nettement à l'esprit d'aucun de ces premiers aventuriers ; & le Nouveau-Monde ne leur parut-il pas plutôt une riche proie qu'il falloit dévorer, qu'une conquête qu'il falloit ménager ? Le mal, commencé par cet atroce motif, ne se perpétua-t-il pas tantôt par l'indifférence des ministres, tantôt par les divisions des peuples de l'Europe ; & n'étoit-il pas consommé, lorsque le tems du calme amena nos gouvernemens à des vues plus solides ? Les premiers députés à qui l'on confia l'inspection & l'autorité sur ces contrées, avoient-ils, pouvoient-ils avoir les lumières & les vertus propres à s'y faire aimer, à s'y concilier la confiance & le respect, & y établir la police & les loix ; & n'y passèrent-ils pas aussi avec la soif de l'or qui les avoit dévastées ? Falloit-il se promettre à l'origine des choses une administration que l'expérience de plusieurs siècles n'a pas encore amenée ? Est-il possible, même de nos jours, de régir des peuples séparés de la métropole par des mers immenses, comme des sujets placés sous le sceptre ? Des postes lointains ne devant jamais être sollicités & remplis que par des hommes indigens & avides, sans talent & sans mœurs, étrangers à tout sentiment d'honneur & à toute notion d'équité, le rebut des hautes conditions de l'état, la splendeur de ces colonies dans l'avenir n'est-elle pas une chimère, & le bonheur futur de ces régions ne seroit-il pas un phénomène plus surprenant encore que leur première dévastation ?

Maudit soit donc le moment de leur découverte ! Et vous, souverains Européens, quel peut être le motif de votre ambition jalouse pour des possessions, dont vous ne pouvez qu'éterniser la misère ? & que ne les restituez-vous à elles-mêmes, si vous désespérez de les rendre heureuses ! Dans le cours de cet ouvrage, j'ai plus d'une fois osé vous en indiquer les moyens : mais je crains bien que ma voix n'ait crié & ne crie encore dans le désert.

L'Amérique renferme, entre le huitième & le trente-deuxième degré de latitude septentrionale, l'archipel le plus nombreux, le plus étendu, le plus riche que l'océan ait encore offert à la curiosité, à l'activité, à l'avidité des Européens. Les isles qui le forment sont connues, depuis la découverte du Nouveau-Monde, sous le nom d'Antilles. Les vents qui soufflent presque toujours de la partie de l'Est, ont fait appeller celles qui sont plus à l'orient, isles du vent, & les autres, isles sous le vent. Elles composent une chaîne dont un bout semble tenir au continent près du golfe de Maracaïbo, & l'autre fermer l'ouverture du golfe du Mexique. Peut-être ne seroit-il pas téméraire de les regarder comme les sommets de très-hautes montagnes qui ont fait autrefois partie de la terre ferme, & qui sont devenues des isles par une révolution qui a submergé tout le plat pays.

II. Est-il vraisemblable que le grand archipel de l'Amérique ait été détaché du continent voisin ?

Toutes les isles du monde paroissent avoir été détachées du continent, par des embrâsemens souterreins ou par des tremblemens de terre.

La fameuse Atlantide, dont le nom ne subsiste plus, depuis plusieurs milliers d'années, fut une vaste terre, située entre l'Afrique & l'Amérique. Mille circonstances font présumer que l'Angleterre fit autrefois partie de la Gaule. La Sicile a été évidemment détachée de l'Italie. Les isles du Cap-Verd, les Açores, Madère, les Canaries, doivent avoir fait partie des continens voisins, ou d'autres continens abîmés. Les observations récentes des navigateurs Anglois ne permettent presque pas de douter que toutes les isles de la mer du Sud n'aient formé plus ou moins anciennement une même masse. La Nouvelle-Zélande, la plus considérable de ces isles, est remplie de montagnes où l'on voit imprimées les traces de volcans éteints. Ses habitans ne sont ni imberbes, ni couleur de cuivre, comme ceux de l'Amérique ; & malgré un éloignement de six cens quatre-vingts lieues, ils parlent la même langue que ceux de l'isle d'Otahiti, découverte il n'y a que peu d'années.

Des monumens certains attestent ces grands changemens. Le physicien attentif en voit par-tout des traces. Des coquillages

de toutes les espèces, des coraux, des bancs d'huitre, des poissons de mer, entiers ou mutilés, entassés avec ordre dans toutes les contrées de l'univers, dans les lieux les plus éloignés de la mer, dans les entrailles & sur la superficie des montagnes : l'instabilité du continent qui, perpétuellement battu, rongé, bouleversé par l'océan, dont il éprouve les vicissitudes, d'un côté perd au loin peut-être des terres immenses, & de l'autre découvre à nos yeux de nouveaux pays, de longues plaines de sables devant des cités, qui furent autrefois des ports fameux : la situation horizontale & parallèle des couches de terre & de productions marines, assemblées alternativement de la même façon, composées des mêmes matières, régulièrement cimentées par l'action constante & successive de la même cause : la correspondance entre les côtes séparées par quelque bras de mer, où l'on voit d'un côté des angles saillans opposés à des angles rentrans de l'autre, à droite des lits du même sable ou des mêmes pétrifications, placés au niveau de semblables lits qui s'étendent à gauche : la direction des montagnes & des fleuves vers la mer comme à leur source commune : la formation des collines & des vallons où ce vaste fluide a, pour ainsi dire, laissé l'empreinte éternelle de ses ondulations : tout nous dit que l'océan a franchi ses bornes naturelles, ou plutôt qu'il n'en a jamais eu d'insurmontables, & que disposant du globe de la terre au gré de son inconstance, il l'a tour-à-tour enlevé ou rendu à ses habitans. De-là ces déluges successifs & jamais universels, qui ont couvert la face de la terre, sans la dérober toute entière à la fois : car les eaux agissant en même-tems dans les cavités & sur la superficie du globe, ne peuvent augmenter la profondeur de leur lit, sans en diminuer les autres dimensions, ni se déborder d'une part sans tarir de l'autre ; & l'on ne sauroit imaginer une altération dans la masse entière qui fit tout-à-coup disparoître les montagnes, ou s'élever la mer au-dessus de leur sommet. Quel changement subit d'organisation pousseroit tous les rochers & toutes les matières solides au centre du globe pour exprimer de ses flancs & de ses veines tous les fluides qui lui

donnent la vie, & noyant un élément dans l'autre ne feroit plus rouler dans les airs qu'une maſſe d'eaux & de germes perdus? N'eſt-ce pas aſſez que chaque hémiſphère ſoit tour-à-tour en proie aux ravages de la mer? Ce ſont ces aſſauts continuels qui nous ont ſans doute caché ſi long-tems le Nouveau-Monde, & qui peut-être ont englouti ce continent qu'on croit n'avoir été que ſéparé du nôtre.

Quelles que ſoient les cauſes ſecrètes de ces révolutions particulières, dont la cauſe générale eſt viſiblement dans les loix connues du mouvement univerſel, les effets en ſeront toujours ſenſibles pour tout homme qui aura le courage & la ſagacité de les voir. Ils le ſeront plus particulièrement pour les Antilles, ſi l'on parvient à conſtater qu'elles éprouvent des ſecouſſes violentes toutes les fois que les volcans des Cordelières jettent des matières, ou que le Pérou eſt ébranlé. Cet archipel, comme celui des Indes orientales, ſitué preſque à la même hauteur, paroît formé par la même cauſe, c'eſt-à-dire, par le mouvement de la mer d'orient en occident, mouvement imprimé par celui qui pouſſe la terre d'occident en orient, mouvement plus violent à l'équateur, où le globe plus élevé décrit un cercle plus grand, une zone plus agitée; où la mer ſemble vouloir rompre toutes les digues que la terre lui oppoſe, & s'ouvrant un cours ſans interruption, y tracer elle-même la ligne équinoxiale.

La direction des Antilles, en commençant par Tabago, eſt, à peu de choſe près, nord, & nord nord-oueſt. Cette direction ſe continue de l'une à l'autre, en formant une ligne arrondie vers le nord-oueſt, & ſe termine à Antigoa. Ici la ligne ſe courbe tout-d'un-coup, & ſe prolongeant en ligne droite à l'oueſt, au nord-oueſt, rencontre ſucceſſivement Porto-Rico, Saint-Domingue, Cuba, connues ſous le nom d'iſles ſous le vent. Ces iſles ſont ſéparées par des canaux de différentes largeurs. Quelques-uns ont ſix lieues, d'autres quinze ou vingt; mais dans tous, on trouve le fond à cent, cent vingt, cent cinquante braſſes. Il y a même entre la Grenade & Saint-Vincent un petit archipel de trente lieues, où quelquefois le fond n'eſt pas à dix braſſes.

La direction des montagnes, dont les Antilles sont couvertes, suit celles que ces isles gardent entre elles. Cette direction est si régulière, qu'à ne considérer que les sommets, sans avoir égard à leur base, on les jugeroit une chaîne de montagnes dépendantes du continent, dont la Martinique seroit le promontoire le plus au nord-ouest.

Les sources d'eau, qui, aux isles du vent, se précipitent des montagnes, ont toutes leur cours dans la partie occidentale de ces isles. Tout le côté oriental, c'est-à-dire, celui qui, selon nos conjectures, a été mer dans tous les tems, est privé d'eau courante. Nulles sources n'y coulent des hauteurs. Elles eussent été perdues; parce qu'après avoir parcouru un espace fort court & très-rapide, elles se seroient jettées dans la mer.

Porto-Rico, Saint-Domingue, Cuba, ont quelques rivières dont l'embouchure est à la côte du nord, & la source est dans les montagnes qui règnent de l'est à l'ouest; c'est-à-dire, dans toute la longueur de ces isles. Ces rivières arrosent un plat pays considérable, qui n'a pas été sans doute inondé de la mer. L'autre côté des montagnes, qui regarde vers le sud, où la mer bat plus furieusement & imprime des traces de submersion, verse dans les trois isles plusieurs belles rivières, quelques-unes même assez considérables pour recevoir les plus grands vaisseaux.

Ces observations, qui paroissent prouver que la mer a détaché les Antilles du continent, sont fortifiées par des observations d'un autre genre, mais aussi décisives en faveur de cette conjecture. Tabago, la Marguerite, la Trinité, les isles les plus voisines de la terre ferme, produisent comme elle des arbres mous, du cacao sauvage. Ces espèces ne se retrouvent plus, du moins en quantité, dans les isles qui vont au nord. On n'y voit que des bois durs. Cuba, située à l'autre extrémité des Antilles, produit, comme la Floride, dont elle est peut-être détachée, du cèdre, du cyprès, l'un & l'autre très-propres pour la construction des vaisseaux.

III. Quelle est nature du s

Le sol des Antilles est en général une couche d'argile ou de tuf plus ou moins épaisse, sur un noyau de pierre ou de roc vif.

des isles ? Quels végétaux y trouvoit-on avant l'invasion ?

Ce tuf & cette argile ont différentes qualités plus propres les unes que les autres à la végétation. Là, où l'argile moins humide & plus friable se mêle avec les feuilles & les débris des plantes, il se forme une couche de terre plus épaisse que celle qu'on trouve sur des argiles grasses. Le tuf a aussi ses propriétés suivant ses différentes qualités. Là, où il est moins dur, moins compacte, moins poreux, de petites parties se détachent en forme de caissons toujours altérés, mais conservant une fraîcheur utile aux plantes. C'est ce qu'on appelle en Amérique un sol de pierre ponce. Par-tout où l'argile & le tuf ne comportent pas ces modifications, le sol est stérile, aussi-tôt que la couche formée de la décomposition des plantes originaires, est détruite par la nécessité des sarclages qui exposent trop souvent les sels aux rayons du soleil. De-là vient que la culture, qui exige le moins de sarclage, & dont la plante couvre de ses feuilles les sels végétaux, en perpétue la fécondité.

Lorsque les Européens abordèrent aux Antilles, ils les trouvèrent couvertes de grands arbres, liés pour ainsi dire les uns aux autres par des plantes rampantes qui, s'élevant comme du lierre, embrassoient toutes les branches & les déroboient à la vue. Cette espèce parasite croissoit en telle abondance, qu'on ne pouvoit pénétrer dans les bois sans la couper. On lui donna le nom de liane analogue à sa flexibilité. Ces forêts, aussi anciennes que le monde, avoient plusieurs générations d'arbres qui, par une singulière prédilection de la nature, étoient d'une grande élévation, très-droits, sans excrescence, ni défectuosité. La chûte annuelle des feuilles, leur décomposition, la destruction des troncs pourris par le tems, formoient, sur la surface de la terre, un sédiment gras, qui, après le défrichement, opéroit une végétation prodigieuse dans les nouvelles plantations qu'on substituoit à ces arbres.

Dans quelque terrein qu'ils eussent poussé, leurs racines avoient tout au plus deux pieds de profondeur, & communément beaucoup moins: mais elles s'étendoient en superficie à proportion du poids qu'elles avoient à soutenir. L'extrême sécheresse de la

terre

terre où les pluies les plus abondantes ne pénètrent jamais bien avant, parce que le ſoleil les repompe en peu de tems, & des roſées continuelles qui humectent ſa ſurface, leur donnoient une direction horizontale, au lieu de la perpendiculaire que les racines prennent ordinairement en d'autres climats.

Les arbres qui croiſſoient au ſommet des montagnes & dans des endroits eſcarpés, étoient très-durs. Ils ſe laiſſoient à peine entamer par l'inſtrument le plus tranchant. Tels étoient l'agouti, le palmiſte, le barata, qu'on a depuis ſi utilement employés dans la charpente : tels étoient le courbaril, le mancenilier, l'acajou, le bois de fer, qui ſe ſont trouvés propres aux ouvrages de menuiſerie : tel l'acomat, qui, caché en terre ou expoſé à l'air, ſe conſerve long-tems, ſans être attaqué par les vers ou pourri par l'humidité : tel le mapou, dont le tronc de quatre ou cinq pieds de diamètre, ſur une flèche de quarante ou cinquante, ſervoit à former des canots d'une ſeule pièce.

Les vallées, fertiliſées aux dépens des montagnes, étoient couvertes de bois mous. Au pied de ces arbres croiſſoient indiſtinctement les plantes qu'un ſol libéral produiſoit pour la ſubſiſtance des naturels du pays. Celles d'un uſage plus univerſel étoient l'igname, le chou caraïbe, la patate, dont les racines tubéreuſes, comme celles de la pomme de terre, pouvoient donner, ainſi qu'elles, une nourriture ſaine. La nature, qui paroît avoir mis par-tout un certain rapport entre le caractère des peuples & les denrées deſtinées à leur ſubſiſtance, avoit placé dans les Antilles des légumes qui craignoient les ardeurs du ſoleil, qui ſe plaiſoient dans les endroits frais, qui n'exigeoient point de culture, & qui ſe reproduiſoient deux ou trois fois l'année. Les Inſulaires ne traverſoient pas le travail libre & ſpontané de la nature, en détruiſant une production, pour donner plus de vigueur à une autre. Ils laiſſoient à la terre le ſoin de préparer les ſels de la végétation, ſans lui aſſigner le lieu & le tems de féconder. Cueillant au haſard & dans leur ſaiſon les productions qui s'offroient d'elles-mêmes à leurs beſoins, ils avoient obſervé ſans étude que la décompoſition de ce que nous appel-

lons mauvaiſes herbes, étoit néceſſaire à la reproduction des plantes qui leur étoient utiles.

Les racines de ces plantes n'étoient jamais mal-ſaines : mais inſipides ſans préparation, elles avoient peu de goût même cuites, à moins qu'on ne les aſſaiſonnât avec du piment. Quand elles étoient mêlées avec du gingembre & avec le fruit acide d'une plante aſſez ſemblable à notre oſeille, elles donnoient une liqueur forte, qui étoit l'unique boiſſon compoſée des ſauvages. Ils n'y employoient d'autre art que de les faire fermenter quelques jours dans l'eau commune, aux rayons d'un ſoleil brûlant.

Outre ces nourritures, les iſles offroient à leurs habitans une aſſez grande variété de fruits, mais fort différens des nôtres. Le plus utile étoit la banane. La racine du bananier eſt tubéreuſe, garnie de chevelu. Sa tige tendre & molle a ſept pieds dans ſa plus grande hauteur & huit pouces de diamètre : elle eſt compoſée de pluſieurs tuniques ou gaînes concentriques, aſſez épaiſſes, terminées chacune par une pétiole ferme, creuſée en gouttière, qui ſupporte une feuille de ſix pieds de long ſur deux de large. Ces feuilles, raſſemblées en petit nombre au ſommet de la tige, ſe courbent par leur propre poids, & ſe deſſèchent ſucceſſivement. Elles ſont minces, très-liſſes, vertes en-deſſus, plus pâles en-deſſous, garnies de nervures parallèles & très-ſerrées, qui ſe réuniſſent à la côte & donnent à la feuille un œil ſatiné. Au bout de neuf mois, le bananier pouſſe du milieu de ſes feuilles, lorſqu'elles ſont toutes développées, un jet de trois à quatre pieds de longueur & de deux pouces de diamètre, garni par intervalles de bourlets demi-circulaires, qui ſupportent chacun un bouquet de douze fleurs ou plus, recouverts d'une ſpathe ou enveloppe membraneuſe. Chaque fleur a un piſtil chargé d'un ſtyle de ſix étamines & d'un calice à deux feuillets; l'un intérieur, alongé, terminé par cinq dents; l'autre intérieur, plus court & concave. Ce piſtil & une des étamines avortent dans les fleurs de l'extrémité dont les bouquets ſont petits, ſerrés, cachés ſous des enveloppes colorées & perſiſtantes. Dans les autres fleurs,

on trouve jusqu'à cinq étamines avortées ; mais le pistil devient un fruit charnu, alongé, légérement arqué, couvert d'une pellicule jaune & épaisse, rempli d'une substance pulpeuse, jaunâtre, un peu sucrée & très-nourrissante. L'assemblage de ces fruits, porté au nombre de cinquante & plus sur une même tige, prend le nom de régime de bananes : c'est la charge d'un homme. Lorsqu'il tient à la tige, son poids le fait pencher vers la terre. Dès qu'il est cueilli, cette tige se dessèche & fait place à de nouveaux rejettons qui sortent de la racine & fleurissent neuf mois après ou plus tard, lorsqu'ils sont transplantés. On ne connoît pas d'autre manière de multiplier le bananier qui ne donne jamais de graine.

Cette plante fournit plusieurs variétés qui ne diffèrent que par la forme, la grosseur & la bonté du fruit. Il est agréable au goût. On le mange cru ou préparé de diverses manières.

Une singularité qui mérite d'être observée, c'est que tandis que la plante vorace, que nous avons appellée liane, embrassoit tous les arbres stériles, elle s'éloignoit de ceux qui portoient du fruit, quoique confusément mêlés avec les premiers. Il sembloit que la nature lui eût ordonné de respecter ce qu'elle destinoit à la nourriture des hommes.

Les isles n'avoient pas été traitées aussi favorablement en plantes potagères, qu'en racines & en fruits. Le pourpier & le cresson formoient en ce genre toutes leurs richesses.

Les autres nourritures y étoient fort bornées. Il n'y avoit point de volailles domestiques. Les quadrupèdes, tous bons à manger, se réduisoient à cinq espèces, dont la plus grosse ne surpassoit pas nos lapins. Les oiseaux, plus brillans & moins variés que dans nos climats, n'avoient guère d'autre mérite que leur parure : peu d'entre eux rendoient de ces sons touchans qui charment les oreilles ; tous, ou presque tous, extrêmement maigres, avoient fort peu de goût. Le poisson y étoit à-peu-près aussi commun que dans les autres mers : mais il y étoit ordinairement moins sain & moins délicat.

On ne peut presque pas exagérer l'utilité des plantes que la nature avoit placées dans les isles contre les infirmités peu com-

munes de leurs habitans. Soit qu'on les appliquât extérieurement, ſoit qu'on les mangeât, ſoit qu'on en prît le ſuc par infuſion; elles produiſoient toujours les plus prompts, les meilleurs effets. Les uſurpateurs de ces lieux, autrefois paiſibles, ont adopté ces ſimples toujours verds, toujours dans leur force; & ils les ont préférés à tous les remèdes que l'Aſie eſt en poſſeſſion de fournir au reſte de l'univers.

IV. Le climat des iſles eſt-il agréable, eſt-il ſain?

Pour le commun des hommes, il n'y a que deux ſaiſons aux iſles; celle de la ſéchereſſe & celle de la pluie. La nature qui travaille ſans ceſſe & qui cache ſes opérations ſecrètes ſous une verdure continuelle, leur paroît toujours uniforme. Les obſervateurs qui étudient ſa marche dans la température du climat, dans toutes les révolutions du tems, & dans celle de la végétation, découvrent, qu'elle ſuit les mêmes routes qu'en Europe, quoique d'une manière moins ſenſible.

Ces changemens preſque imperceptibles ne préſervent pas des dangers & des incommodités d'un climat brûlant, tel qu'on doit l'attendre naturellement ſous la Zone Torride. Comme ces iſles ſont toutes ſituées entre les Tropiques, on y eſt aſſujetti, avec quelques différences qui naiſſent des poſitions & des qualités du terrein, à une continuité de chaleur qui augmente communément depuis le lever du ſoleil juſqu'à une heure après midi, mais qui diminue enſuite à meſure que cet aſtre baiſſe. Rien n'eſt plus rare qu'un tems couvert, propre à la tempérer. Quelquefois, à la vérité, le ciel ſe voile de nuages, une heure ou deux, mais on n'eſt pas quatre jours dans toute l'année ſans voir le ſoleil.

Les variations dans la température de l'air, viennent moins des ſaiſons que du vent. Par-tout où il ne ſouffle pas, on brûle; & tous les vents ne rafraîchiſſent pas: il n'y a que les vents de l'eſt qui tempèrent la chaleur. Ceux qui tiennent du ſud ou de l'oueſt, procurent peu de ſoulagement. Mais ils ſont beaucoup plus rares & moins réglés que celui de l'eſt. Les arbres expoſés à ſon action, ſont forcés de pouſſer leurs branches vers l'oueſt dans la direction que l'uniformité de ſon ſouffle conſtant ſemble leur donner. En revanche leurs racines ſont plus robuſtes & plus alongées ſous

terre du côté de l'eſt, comme pour former un point d'appui dont la réſiſtance ſoit égale à la force du vent dominant. Auſſi remarque-t-on que lorſque le vent d'oueſt ſouffle avec quelque violence, les arbres ſont renverſés facilement; de ſorte que pour juger de la force d'un ouragan, il ne ſuffit pas de ſavoir combien d'arbres ſont tombés, mais de quel côté ils ont été déracinés.

Le vent d'eſt a deux cauſes permanentes, dont la vraiſemblance eſt frappante. La première eſt ce mouvement diurne qui fait rouler la terre d'occident en orient, & qui eſt néceſſairement plus rapide ſous la ligne équinoxiale que ſous les cercles de latitude, parce qu'il a plus d'eſpace à parcourir dans le même tems. La ſeconde vient de la chaleur du ſoleil qui en paroiſſant ſur l'horizon, raréfie, l'air, & l'oblige à fluer vers l'occident, à meſure que la terre avance vers l'orient.

Auſſi le vent d'eſt, qui ne ſe fait guère ſentir aux Antilles que vers les neuf ou dix heures du matin, augmente-t-il à meſure que le ſoleil monte ſur l'horizon. Il diminue à meſure que cet aſtre baiſſe. Il tombe enfin tout-à-fait vers le ſoir; mais le long des côtes ſeulement, & non en pleine mer. Les raiſons de cette différence s'offrent d'elles-mêmes. Après le coucher du ſoleil, l'air de la terre qui demeure long-tems raréfié à cauſe des exhalaiſons qui ſortent continuellement du globe échauffé, reflue néceſſairement ſur celui de la mer: c'eſt ce qu'on appelle ordinairement vent de terre. Il ſe fait ſentir la nuit; & continue juſqu'à ce que l'air de la mer raréfié par la chaleur du ſoleil reflue à ſon tour vers la terre, où l'air s'eſt condenſé par la fraîcheur de la nuit. Enfin on obſerve que le vent d'eſt ſe trouve plus régulier, plus fort ſous la canicule que dans les autres tems; parce que le ſoleil agit plus vivement ſur l'air. Ainſi la nature fait ſervir les ardeurs même de cet aſtre, au rafraîchiſſement des contrées qu'il embrâſe. Tel dans les pompes à feu, l'art emploie cet élément à remplir ſans ceſſe de nouvelle eau les cuves d'airain qu'il épuiſe continuellement par l'évaporation.

La pluie contribue auſſi à tempérer le climat des iſles de l'Amérique; mais non par-tout également. Là où rien ne fait obſtacle

au vent d'eſt, il chaſſe les nuées à meſure qu'elles ſe forment, & les oblige d'aller crever dans les bois ou ſur les montagnes. Mais quand les orages ſont trop violens, ou que les vents variables & paſſagers du ſud & de l'oueſt viennent troubler l'empire du vent d'eſt, alors il pleut. Dans les autres poſitions des Antilles où ce vent ne domine pas, les pluies ſont ſi communes & ſi abondantes, ſur-tout durant l'hyver qui dure depuis la mi-juillet juſqu'à la moitié d'octobre, qu'elles donnent, ſuivant les meilleures obſervations, autant d'eau dans une ſemaine, qu'il en tombe dans nos climats dans l'eſpace d'un an. Au lieu de ces pluies douces & agréables dont on jouit quelquefois en Europe, ce ſont des torrens dont on prendroit le bruit pour celui de la grêle, ſi elle n'étoit pour ainſi dire inconnue ſous un ciel brûlant.

A la vérité, ces pluies rafraîchiſſent l'air, mais elles cauſent une humidité dont les ſuites ſont également incommodes & funeſtes. Il faut enterrer les morts peu d'heures après qu'ils ont expiré. La viande s'y conſerve au plus vingt-quatre heures. Les fruits ſe pourriſſent, ſoit qu'on les cueille mûrs, ou avant la maturité. Le pain doit être fait en biſcuit pour ne pas moiſir. Les vins ordinaires s'aigriſſent en fort peu de tems. Le fer ſe rouille du matin au ſoir. Ce n'eſt qu'avec des précautions continuelles qu'on conſerve les ſemences, juſqu'à ce que la ſaiſon de les confier à la terre ſoit arrivée. Dans les premiers tems qui ſuivirent la découverte des Antilles, le bled qu'on y portoit pour ceux qui ne pouvoient pas s'accoutumer à la nourriture des anciens habitans du pays, ſe gâtoit ſi vîte, qu'il fallut l'envoyer avec ſes épis. Cette prècaution néceſſaire enchériſſoit ſi fort la denrée, que peu de gens étoient en état d'en acheter. On ſubſtitua la farine aux grains, ce qui diminuoit les frais, mais abrégeoit la conſervation. Un négociant imagina qu'il réuniroit le double avantage de la durée & du bon marché, s'il purgeoit parfaitement la farine du ſon qui contribue à ſa fermentation. Il la fit blutter, en mit la fleur la plus pure dans des tonneaux bien faits, & la comprima couche par couche avec des pilons de fer, de manière qu'elle formoit un corps dur preſque impénétrable à l'air.

L'expérience confirma une phyſique ſi judicieuſe ; & cet uſage généralement adopté s'eſt toujours perfectionné de plus en plus.

On croyoit qu'il ne reſtoit plus rien à faire, lorſque M. Duhamel propoſa une autre précaution, celle de faire ſécher les farines dans des étuves, avant de les embarquer. Cette idée fixa l'attention du miniſtère de France. On envoya dans le Nouveau-Monde des farines préparées ſuivant la nouvelle méthode & d'autres ſuivant la pratique ancienne. A leur retour, les premières n'avoient rien perdu, & les dernières ſe trouvèrent à demi-pourries & dépouillées de leur matière glutineuſe. Tous les eſſais ont donné les mêmes réſultats. Il eſt doux d'eſpérer qu'une découverte ſi utile ne ſera pas perdue pour les nations qui ont formé des établiſſemens au midi de l'Amérique. Si elle n'y aſſure pas aux ſubſiſtances la même durée qu'elles ont dans nos climats ſecs, & tempérés, du moins s'y corrompront-elles moins vîtes, du moins s'y conſerveront-elles plus long-tems.

V. Phénomènes ordinaires dans les iſles.

Quelque fâcheux que ſoient ces effets naturels de la pluie, elle en occaſionne de plus redoutables encore : ce ſont des tremblemens de terre aſſez fréquens, & quelquefois terribles dans les iſles. Comme ils ſe font ſentir le plus ſouvent dans le cours, ou vers la fin de la ſaiſon pluvieuſe, & dans les tems des grandes marées, d'habiles phyſiciens ont conjecturé que ce phénomène pouvoit provenir de ces deux cauſes.

Les eaux du ciel & de la mer éboulent, creuſent & ravagent la terre de plus d'une manière. L'océan, ſur-tout, attaque ce globe avec une fureur qu'on ne peut ni prévoir, ni éviter. Parmi les aſſauts que cet élément inquiet & turbulent ne ceſſe de lui livrer, il en eſt un connu aux Antilles ſous le nom de *raz de marée*. On le voit infailliblement une, deux ou trois fois depuis juillet juſqu'en octobre ; & c'eſt toujours ſur les côtes occidentales, parce qu'il vient après les vents d'oueſt ou du ſud, ou même ſous leur influence. Les vagues qui, de loin, paroiſſent s'avancer tranquillement juſqu'à la portée de quatre ou cinq cens pas, s'élèvent tout-à-coup près du rivage, comme ſi elles étoient preſſées obliquement par une force ſupérieure, & crèvent avec une violence

extrême. Les vaiſſeaux qui ſe trouvent alors ſur la côte ou dans des rades foraines, ne pouvant ni gagner le large, ni ſe ſoutenir ſur leurs ancres, vont ſe briſer contre terre, ſans aucun eſpoir de ſalut pour les infortunés matelots qui ont vu approcher pendant pluſieurs heures cette mort inévitable.

Un mouvement ſi extraordinaire de la mer a été regardé juſqu'ici comme la ſuite d'une tempête. Mais une tempête a une direction de vent d'un point à un autre; & le raz de marée ſe fait ſentir dans une partie d'une iſle couverte par une autre iſle qui, elle-même, ne l'éprouve pas. Cette obſervation a déterminé M. Dutaſta qui a vu l'Afrique & l'Amérique en phyſicien, en négociant & en homme d'état, à chercher une cauſe plus vraiſſemblable de ce ſingulier phénomène. Il l'a trouvée avec d'autres vérités qui enrichiront plus d'une ſcience, s'il ſe détermine à les donner au public. Nous aurons alors vraiſemblablement des lumières plus ſûres ſur les ouragans.

L'ouragan eſt un vent furieux, le plus ſouvent accompagné de pluie, d'éclairs, de tonnere, quelquefois de tremblemens de terre, & toujours des circonſtances les plus terribles, les plus deſtructives que les vents puiſſent raſſembler. Tout-à-coup, au jour vif & brillant de la Zone Torride, ſuccède une nuit univerſelle & profonde; à la parure d'un printems éternel, la nudité des plus triſtes hivers. Des arbres auſſi anciens que le monde ſont déracinés ou leurs débris diſperſés. Les plus ſolides édifices n'offrent en un moment que des décombres. Où l'œil ſe plaiſoit à regarder des côteaux riches & verdoyans, on ne voit plus que des plantations bouleverſées & des cavernes hideuſes. Des malheureux dépouillés de tout, pleurent ſur des cadavres, ou cherchent leurs parens ſous des ruines. Le bruit des eaux, des bois, de la foudre & des vents qui tombent & ſe briſent contre les rochers ébranlés & fracaſſés; les cris & les hurlemens des hommes & des animaux pêle-mêle emportés dans un tourbillon de ſable, de pierres & de débris: tout ſemble annoncer les dernières convulſions & l'agonie de la nature.

Cependant ces ouragans amènent des récoltes plus abondantes,

&

& hâtent les productions de la terre. Soit que de si violentes agitations ne déchirent son sein que pour le préparer à la fécondité, soit que l'ouragan charie quelques matières propres à la végétation des plantes; on a remarqué que ce désordre apparent & passager étoit non-seulement une suite de l'ordre constant qui pourvoit à la régénération par la destruction même, mais un moyen de conserver ce tout, qui n'entretient sa vie & sa fraîcheur que par une fermentation intérieure, principe du mal relatif & du bien général.

Les premiers habitans des Antilles croyoient avoir de sûrs pronostics de ce phénomène effrayant. Lorsqu'il doit arriver, disoient-ils, l'air est trouble, le soleil rouge, & cependant le tems est calme & le sommet des montagnes clair. On entend sous terre, ou dans les citernes, un bruit sourd comme s'il y avoit des vents enfermés. Le disque des étoiles semble obscurci d'une vapeur qui les fait paroître plus grandes. Le ciel est au nord-ouest, d'un sombre menaçant. La mer rend une odeur forte, & se soulève même au milieu du calme. Le vent tourne subitement de l'est à l'ouest, & souffle avec violence par des reprises qui durent deux heures chaque fois.

Quoiqu'on n'ose assurer la vérité de toutes ces observations, il semble cependant qu'il y auroit de l'imprudence ou trop peu de philosophie, à négliger les idées & même les préjugés des peuples sauvages sur les tems & sur les saisons. Leur désœuvrement & l'habitude où ils sont de vivre en plein champ, les met dans l'occasion & la nécessité d'observer les plus petits changemens qui se passent dans l'air, & d'acquérir sur ce sujet des connoissances qui échappent à des nations plus éclairées, mais plus occupées & vouées à des travaux plus sédentaires. Peut-être est-ce à l'homme des forêts à trouver les faits, & aux savans à chercher les causes. Démêlons, s'il se peut, celle des ouragans, phénomène si commun en Amérique, qu'il auroit suffi seul pour la faire déserter, ou la rendre inhabitable depuis des siècles.

Aucun ouragan ne vient de l'est, c'est-à-dire, du plus grand espace de mer qu'on voie aux Antilles. Ce fait bien constaté nous

engageroit à croire qu'ils ſe forment tous dans le continent de l'Amérique. Le vent d'oueſt qui règne conſtamment, quelquefois avec beaucoup de force dans la partie du ſud, depuis juillet juſqu'en janvier, & le vent du nord qui ſouffle en même-tems dans la partie ſeptentrionale, doivent, lorſqu'ils ſe rencontrent, ſe heurter avec une violence proportionnée à leur rapidité naturelle. Si ce choc arrive dans les gorges étroites & longues des montagnes, il en doit ſortir avec impétuoſité un courant d'air, dont la portée s'étendra en raiſon combinée de ſa force motrice & du diamètre de la gorge. Tout corps ſolide qui ſe trouvera dans la direction de ce courant d'air, en recevra une impreſſion plus ou moins forte, ſelon qu'il lui oppoſera plus ou moins de ſurface; enſorte que ſi ſa poſition coupoit perpendiculairement la direction de l'ouragan, on ne ſait ce qui pourroit en réſulter pour la maſſe entière. Heureuſement les divers giſſemens des iſles, leur forme ſphérique ou angulaires préſentent à ces effroyables torrens d'air, des ſurfaces plus ou moins obliques qui détournent le courant, diviſent ſes forces, ou les briſent par degrés. L'expérience même autoriſe à dire que leur activité s'épuiſe à tel point que dans la direction même où l'ouragan frappe le plus fort, on s'en apperçoit à peine dix lieues plus loin. Les meilleurs obſervateurs ont remarqué que tous les ouragans qui, ſucceſſivement ont bouleverſé les iſles, venoient du nord-oueſt, & par conſéquent des gorges formées par les montagnes de Sainte-Marthe. La diſtance où ſont quelques iſles de cette direction, n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour faire rejetter ce ſentiment; parce que pluſieurs cauſes peuvent faire décliner vers le ſud ou vers l'eſt un courant d'air. Ainſi nous croyons qu'on s'eſt mépris, quand on a penſé que la violence d'un ouragan agiſſoit ſur tous les rumbs de vent. Tels ſont les phénomènes deſtructeurs, au prix deſquels la nature fait acheter les richeſſes du Nouveau-Monde: mais quel obſtacle pouvoit arrêter l'audace du hardi navigateur qui l'avoit découvert?

VI. Habitudes des Caraïbes, an-

Chriſtophe Colomb, après s'être établi à Saint-Domingue, une des grandes Antilles, reconnut les petites. Il n'y trouva

pas des insulaires aussi foibles aussi timides que ceux qu'il avoit d'abord subjugués. Les Caraïbes, qui se croyoient originaires de la Guyane, avoient la taille médiocre, renforcée & nerveuse; telle qu'il l'auroit fallu pour faire des hommes très-robustes, si leur vie & leurs excercices avoient secondé ces dispositions. Leurs jambes pleines & nourries étoient communément bien faites; leurs yeux étoient noirs, gros & un peu saillans. Leur figure auroit été agréable, s'ils n'avoient déparé l'ouvrage de la nature, pour se donner de prétendues beautés qui ne pouvoient plaire que chez eux. A l'exception des sourcils & des cheveux, ils n'avoient pas un seul poil sur tout le corps. Ils ne portoient aucune espèce de vêtement, & n'en étoient pas moins chastes. Seulement pour se garantir de la morsure des insectes, ils se peignoient de la tête aux pieds avec du rocou, ce qui leur donnoit la couleur d'une écrevisse cuite. ciens habitans des isles du vent.

Leur religion se bornoit à cette opinion si naturelle à l'homme, qu'on la trouve répandue chez la plupart des nations barbares, & conservée même chez plusieurs des nations civilisées; c'est-à-dire, qu'ils croyoient confusément un bon & un mauvais principe. La divinité tutelaire ne les occupoit guère; mais ils redoutoient beaucoup l'être mal-faisant. Leurs autres superstitions étoient plus absurdes que dangereuses, & ils y étoient peu attachés. Cette indifférence ne les rendit pas plus dociles au christianisme, lorsqu'on le leur offrit. Sans disputer contre ceux qui leur en prêchoient les dogmes, ils refusoient de les croire, *de peur*, disoient-ils, *que leurs voisins ne se moquâssent d'eux.*

Quoique les Caraïbes n'eussent aucune espèce de gouvernement, leur tranquillité n'étoit pas troublée. Ils devoient la paix dont ils jouissoient, à cette pitié innée qui précède toute réflexion, & d'où découlent les vertus sociales. Cette douce compassion prend sa source dans l'organisation de l'homme, auquel il suffit de s'aimer lui-même pour haïr le mal de ses semblables. Ainsi, pour humaniser les despotes, il suffiroit qu'ils fussent eux-mêmes les bourreaux des victimes qu'ils immolent à leur orgueil, & les exécuteurs des cruautés qu'ils

ordonnent. Il faudroit qu'ils mutilâssent de leurs mains voluptueuses les eunuques de leur serrail ; qu'ils allâssent dans les champs de bataille recueillir le sang, entendre les imprécations, voir les convulsions & l'agonie de leurs soldats mourans ; qu'ils entrâssent dans les hôpitaux pour y considérer à loisir les plaies, les fractures, les maladies occasionnées par la famine, par les travaux périlleux & mal-sains, par la dureté des corvées & des impôts, par les calamités qui naissent des vices de leur caractère. Combien ces sortes de spectacles ménagés à l'éducation des princes, épargneroient de crimes & de maux aux humains ! Que les larmes des rois vaudroient de biens aux peuples !

Les Caraïbes qui n'avoient pas le cœur gâté par les mauvaises institutions qui nous corrompent, ne connoissoient ni les infidélités, ni les trahisons, ni les parjures, ni les assassinats, si communs chez les peuples policés. La religion, les loix, les échafauds, ces digues par-tout élevées pour garantir les usurpations anciennes contre les usurpations nouvelles, étoient inutiles à des hommes qui ne suivoient que la nature. Le vol ne fut connu de ces sauvages, qu'à l'arrivée des Européens. Lorsqu'il leur manquoit quelque chose, ils disoient que *les Chrétiens étoient venus chez eux.*

Ces insulaires connoissoient peu les grands mouvemens de l'ame, sans en excepter celui de l'amour. Ce sentiment n'étoit pour eux qu'un besoin. Jamais il ne leur échappoit aucune attention, aucune démonstration de tendresse, pour ce sexe si recherché dans d'autres climats. Ils regardoient leurs femmes plutôt comme leurs esclaves que comme leurs compagnes, ne leur permettoient pas de manger avec eux, avoient usurpé le droit de les répudier, sans leur laisser celui de changer d'engagement. Elles-mêmes se sentoient nées pour obéir, & se résignoient à leur destinée.

Du reste, le goût de la domination n'affectoit guère l'ame des Caraïbes. Sans distinction de rang, ils étoient tous égaux. Leur surprise fut extrême, lorsqu'ils remarquèrent de la subordination

entre les Européens. Ce ſyſtême bleſſoit ſi fort leurs idées, qu'ils regardoient comme des eſclaves ceux qui avoient la lâcheté de recevoir des ordres & de les exécuter. Si les femmes étoient ſoumiſes chez eux, c'étoit une ſuite naturelle de la foibleſſe de leur ſexe. Mais comment, mais pourquoi les hommes les plus robuſtes ſervoient-ils les moins forts ? Comment un ſeul commandoit-il à tous ? La guerre, la fourberie & la ſuperſtition ne leur avoient pas encore réſolu ce problême.

Un peuple qui ne connoiſſoit ni l'intérêt, ni l'orgueil, ni l'ambition, ne devoit pas avoir des mœurs fort compliquées. Chaque famille compoſoit une eſpèce de république ſéparée, juſqu'à un certain point, du reſte de la nation. Elle formoit un hameau appellé *Carbet*, plus ou moins conſidérable, ſelon qu'elle étoit plus ou moins étendue. Au centre logeoit le chef ou le patriarche de la famille, avec ſes femmes & ſes enfans du bas-âge. Tout autour, on voyoit les caſes de ceux de ſa poſtérité qui étoient mariés. Ces cabanes avoient pour colonnes des pieux, du chaume pour toît ; & pour meubles, des armes, des lits de coton ſans art & ſans travail, quelques corbeilles & des uſtenſiles de calebaſſe.

C'eſt-là que les Caraïbes paſſoient la plus grande partie de leur vie à dormir ou à fumer dans leurs hamacs. S'ils en ſortoient, c'étoit pour reſter accroupis dans un coin, où ils paroiſſoient enſévelis dans une profonde méditation. Lorſqu'ils parloient, ce qui étoit rare, on les écoutoit ſans les interrompre, ſans les contredire, ſans leur répondre que par un ſigne muet d'approbation.

Le ſoin de leur ſubſiſtance ne les occupoit pas beaucoup. Des ſauvages qui paſſoient leur vie dans l'air condenſé des forêts ; qui ſe couvroient habituellement d'une couche de rocou, propre à boucher les pores de la peau ; qui couloient des jours oiſifs dans une inaction entière : ces ſauvages devoient tranſpirer fort peu & ne manger guère. Sans être réduits au pénible travail des défrichemens, ils trouvoient au pied des arbres une nourriture aſſurée, ſaine, convenable à leur tempérament, & qui ne

demandoit pas une grande préparation. Si quelquefois on ajoutoit à ces dons d'une nature brute & libérale les produits de la chaffe & de la pêche, c'étoit le plus fouvent à l'occafion de quelque feftin.

Ces repas d'appareil n'avoient point d'époque fixe. Les conviés y apportoient l'empreinte de leur caractère. Ils n'étoient pas plus vifs dans ces affemblées que dans leur vie ordinaire. L'indolence & l'ennui étoient peints dans tous les yeux. Les danfes étoient fi graves & fi férieufes, que les mouvemens du corps fe reffentoient de la pefanteur de l'ame. Cependant ces triftes fêtes, femblables à ces tems fombres qui couvent des orages, fe terminoient rarement fans effufion de fang. Les fauvages, fi fobres dans la vie ifolée, s'enivroient affemblés; l'ivreffe échauffoit & ranimoit, entre les familles, des inimitiés affoupies ou mal éteintes. On finiffoit par s'égorger. La haîne & la vengeance, les feuls fentimens profonds qui puffent émouvoir ces ames fauvages, fe perpétuoient ainfi par les plaifirs mêmes. C'eft dans la joie des feftins que les parens, les amis s'embraffoient, & juroient d'aller porter la guerre dans le continent, & quelquefois dans les grandes ifles.

Les Caraïbes s'embarquoient fur des bateaux formés d'un feul arbre, qu'on avoit abbatu en le brûlant par le pied. Des années entières avoient été employées à creufer ces canots avec des haches de pierre & par le moyen du feu, qu'on dirigeoit adroitement dans le tronc de l'arbre, pour donner à la pirogue la forme qui lui convenoit. Arrivés aux côtes où tantôt un caprice aveugle & tantôt une haîne violente les conduifoient, ces guerriers libres & volontaires y cherchoient des nations à exterminer. Ils attaquoient avec une efpèce de maffue, moins longue que le bras, avec leurs flèches empoifonnées. Au retour de l'expédition, d'autant plus promptement finie, que l'antipathie la rendoit plus cruelle & plus vive, les fauvages retomboient dans leur inaction.

Les Efpagnols, malgré l'avantage de leurs armes, ne firent pas long-tems la guerre à ce peuple, & ne la firent pas toujours

avec ſuccès. D'abord ils ne cherchoient que de l'or. Depuis ils cherchèrent des eſclaves : mais n'ayant pas trouvé des mines, & les Caraïbes ſi fiers & ſi mélancoliques mourant dans l'eſclavage, les Eſpagnols renoncèrent à des conquêtes qu'ils jugeoient de peu de valeur, & qu'ils ne pouvoient ni faire, ni conſerver, ſans des guerres continuelles & ſanglantes.

VII. Les Anglois & les François s'établirent aux iſles du vent, ſur la ruine des Caraïbes.

Les Anglois & les François inſtruits de ce qui ſe paſſoit, haſardèrent quelques foibles armemens pour intercepter les vaiſſeaux Eſpagnols qui alloient dans ces parages. Les ſuccès multiplièrent les corſaires. La paix qui régnoit ſouvent en Europe, n'empêchoit pas les expéditions. L'uſage où étoit l'Eſpagne d'arrêter tous les bâtimens qu'elle trouvoit au-delà du tropique, juſtifioit ces pirateries.

Les deux peuples fréquentoient depuis long-tems les iſles du vent, ſans avoir ſongé à s'y établir, ou ſans en avoir trouvé les moyens. Peut-être craignoient-ils de ſe brouiller avec les Caraïbes dont ils étoient bien reçus ? Peut-être ne jugeoient-ils pas dignes de leur attention, un ſol qui ne produiſoit aucune des denrées qui étoient d'uſage dans l'ancien monde ? Enfin, des Anglois conduits par Warner, des François aux ordres de Danambuc abordèrent, en 1625, à Saint-Chriſtophe, le même jour, par deux côtés oppoſés. Des échecs multipliés avoient convaincu les uns & les autres, qu'ils ne s'enrichiroient ſûrement des dépouilles de l'ennemi commun, que lorſqu'ils auroient une demeure fixe, des ports, un point de ralliment. Comme ils n'avoient nulle idée de commerce, d'agriculture & de conquête, ils partagèrent paiſiblement les côtes de l'iſle où le haſard les avoit réunis. Les naturels du pays s'éloignèrent d'eux en leur diſant : *il faut que la terre ſoit bien mauvaiſe chez vous, ou que vous en ayez bien peu, pour en venir chercher ſi loin à travers tant de périls.*

La cour de Madrid ne prit pas un parti ſi pacifique. Fréderic de Tolède, qu'elle envoyoit en 1630 au Bréſil avec une flotte redoutable, deſtinée contre les Hollandois, eut ordre d'exterminer en paſſant les pirates qui, ſuivant les préjugés de cette

couronne, avoient usurpé une de ses possessions. Le voisinage de deux nations actives, industrieuses, causoit de vives inquiétudes aux Espagnols. Ils sentoient que leurs colonies seroient exposées, si d'autres peuples parvenoient à se fixer dans cette partie de l'Amérique.

Les François & les Anglois réunirent inutilement leurs foibles moyens contre l'ennemi commun. Ils furent battus. Ceux qui ne restèrent pas dans l'action, morts ou prisonniers, se réfugièrent avec précipitation dans les isles voisines. Le danger passé, ils retournèrent la plupart à leurs habitations. L'Espagne occupée d'intérêts qu'elle croyoit plus importans, ne les inquiéta plus, & se reposa peut-être de leur destruction sur leur jalousie.

Les deux nations vaincues suspendirent leurs rivalités pour le malheur des Caraïbes. Déja, soupçonnés de méditer une trahison à Saint-Christophe, ils avoient été chassés ou exterminés. On s'étoit approprié leurs femmes, leurs vivres & la terre qu'ils habitoient. L'esprit d'inquiétude qui suit l'usurpation, fit penser aux Européens que les autres peuples sauvages entroient dans la conspiration. On les attaqua dans leurs isles. Inutilement ces hommes simples, qui ne songeoient pas à disputer un terrein où la propriété ne les attachoit pas, reculoient les limites de leurs habitations, à mesure que nos prétentions s'étendoient. On ne les en poursuivoit pas avec moins d'acharnement. Quand ils virent qu'on en vouloit à leur vie ou à leur liberté, ils prirent enfin les armes; & la vengeance qui va toujours plus loin que l'injure, dut les rendre quelquefois cruels, sans être injustes.

Dans les premiers tems, les Anglois & les François faisoient cause commune contre les Caraïbes: mais cette espèce de société fortuite étoit souvent interrompue. Elle n'emportoit point d'engagement durable, encore moins de garantie des possessions réciproques. Quelquefois les sauvages avoient l'adresse de faire la paix tantôt avec une nation, tantôt avec l'autre; & par-là ils se ménagoient la douceur de n'avoir qu'un ennemi à la fois.

C'eût

C'eût été peu pour la sûreté de ces insulaires, si l'Europe, qui ne s'occupoit guère d'un petit nombre d'aventuriers dont les courses ne lui avoient encore procuré aucun bien, & qui n'étoit pas d'ailleurs assez éclairée pour lire dans l'avenir, n'eût également négligé le soin de les gouverner, & l'attention de les mettre en état de pousser ou de reprendre leurs avantages. L'indifférence des deux métropoles détermina au mois de janvier 1660 leurs sujets du Nouveau-Monde à faire eux-mêmes une convention qui assuroit à chaque peuple les possessions que les événemens variés de la guerre lui avoient données, & qui n'avoient eu jusqu'alors aucune consistance. Cet acte étoit accompagné d'une ligue offensive & défensive, pour forcer les naturels du pays à accéder à cet arrangement, ce que la crainte leur fit faire la même année.

Par ce traité, qui établit la tranquillité dans cette partie de l'Amérique, la France conserva la Guadeloupe, la Martinique, la Grenade, & quelques autres propriétés moins importantes. L'Angleterre fut maintenue à la Barbade, à Nièves, à Antigoa, à Montserrat, en plusieurs isles de peu de valeur. Saint-Christophe resta en commun aux deux puissances. Les Caraïbes furent concentrés à la Dominique & à Saint-Vincent, où tous les membres épars de cette nation se réunirent. Leur population n'excédoit pas alors six mille hommes.

VIII. Les François s'emparent d'une partie de S. Domingue. Caractère de ces aventuriers.

A cette époque, les établissemens Anglois qui, sous un gouvernement supportable quoique vicieux, avoient acquis quelque consistance, virent augmenter leur prospérité. Les colonies Françoises, au contraire, furent abandonnées d'un grand nombre de leurs habitans, qui étoient désespérés d'avoir encore à gémir sous la tyrannie des privilèges exclusifs. Ces hommes, passionnés pour la liberté, se réfugièrent à la côte septentrionale de Saint-Domingue, qui servoit d'asyle à plusieurs aventuriers de leur nation, depuis environ trente ans qu'ils avoient été chassés de Saint-Christophe.

On les nommoit Boucaniers, parce qu'à la manière des sauvages, ils faisoient sécher à la fumée, dans des lieux appellés

boucans, les viandes dont ils se nourrissoient. Comme ils étoient sans femmes & sans enfans, ils avoient pris l'usage de s'associer deux à deux, pour se rendre les services qu'on reçoit dans une famille. Les biens étoient communs dans ces sociétés, & demeuroient toujours à celui qui survivoit à son compagnon. On ne connoissoit pas le larcin, quoique rien ne fût fermé; & ce qu'on ne trouvoit pas chez soi, on l'alloit prendre chez ses voisins, sans autre assujettissement que de les en prévenir s'ils y étoient; ou s'ils n'y étoient pas, de les en avertir à leur retour. César trouva dans les Gaules le même usage qui porte le double caractère, & d'un état primitif où tout étoit à tous, & d'une condition postérieure, où la notion du tien & du mien étoit connue & respectée. Les différends étoient rares, & facilement terminés. Lorsque les parties y mettoient de l'opiniâtreté, elles vuidoient leurs querelles à coups de fusil. Si la balle avoit frappé par derrière ou dans les flancs, on jugeoit qu'il y avoit de la perfidie, & l'on cassoit la tête à l'auteur de l'assassinat. Les loix de l'ancienne patrie étoient comptées pour rien. Ils s'en prétendoient affranchis par le baptême de mer qu'ils avoient reçu au passage du tropique. Ces aventuriers avoient quitté jusqu'à leur nom de famille, pour prendre des noms de guerre, dont la plupart ont passé à leurs descendans.

Une chemise teinte du sang des animaux qu'ils tuoient à la chasse; un caleçon encore plus sale fait en tablier de brasseur; pour ceinture une courroie où pendoient un sabre fort court & quelques couteaux; un chapeau sans autre bord qu'un bout abattu sur le devant; des souliers sans bas; tel étoit l'habillement de ces barbares. Leur ambition se bornoit à avoir un fusil qui portât des balles d'une once, & une meute de vingt-cinq ou trente chiens.

La vie des Boucaniers se passoit à faire la guerre aux bœufs sauvages, extrêmement multipliés dans l'isle, depuis que les Espagnols y en avoient introduit la race. Les meilleures parties de ces animaux, assaisonnées avec du piment & du jus d'orange, étoient la nourriture ordinaire de leurs destructeurs, qui avoient

oublié l'uſage du pain & qui étoient réduits à l'eau pour boiſſon. On en raſſembloit les cuirs dans les différentes rades où les navigateurs venoient les acheter. Ils y étoient portés par les *engagés*, eſpèce d'hommes qui ſe vendoient en Europe, pour ſervir comme eſclaves pendant trois ans dans les colonies. Un de ces malheureux oſa repréſenter à ſon maître, qui choiſiſſoit toujours le dimanche pour ce voyage, que Dieu avoit proſcrit cet uſage, quand il avoit dit : *Tu travailleras ſix jours, & le ſeptième tu te repoſeras. Et moi*, reprit le féroce Boucanier, *& moi je dis : ſix jours tu tueras des taureaux pour les écorcher, & le ſeptième tu en porteras les peaux au bord de la mer.* Il accompagna ce commandement de coups de bâton, qui tantôt font obſerver & tantôt font violer les commandemens de Dieu.

Des hommes de ce caractère, livrés à un exercice continuel, nourris tous les jours de viande fraîche, connoiſſoient peu les infirmités. Leurs courſes n'étoient interrompues que par des fièvres éphémères, dont ils ne ſe reſſentoient pas le lendemain. Le tems devoit cependant les affoiblir, ſous un ciel trop brûlant pour une vie ſi dure.

Le climat étoit proprement le ſeul ennemi que les Boucaniers euſſent à craindre. La colonie Eſpagnole, d'abord ſi conſidérable, n'étoit plus rien. Oubliée de ſa métropole, elle avoit perdu elle-même le ſouvenir de ſa grandeur paſſée. Le peu qui lui reſtoit d'habitans vivoient dans l'oiſiveté. Leurs eſclaves n'avoient d'autre travail, que celui de les bercer dans leurs hamachs. Bornés aux beſoins que la nature ſeule pouvoit ſatisfaire, la frugalité les faiſoit parvenir à une vieilleſſe rare ſous un ciel plus tempéré.

Il eſt vraiſemblable que leur indolence ne ſe ſeroit pas réveillée, ſi une activité trop entreprenante & trop audacieuſe ne les eût pourſuivis à meſure qu'ils s'éloignoient. Déſeſpérés de voir leur tranquillité continuellement troublée, ils firent venir du continent & des iſles voiſines, des troupes qui coururent ſur les Boucaniers diſperſés. Elles ſurprenoient ces barbares en petit nombre dans leurs courſes, ou pendant la nuit dans leurs

cabanes. Plusieurs furent massacrés. On peut croire que tous ces aventuriers auroient successivement péri, s'ils ne se fussent attroupés pour se défendre. Ils se séparoient nécessairement pendant le jour, mais ils se rassembloient le soir. Si quelqu'un manquoit, on concluoit qu'il avoit été pris ou tué, & les chasses étoient suspendues jusqu'à ce qu'on l'eût retrouvé, ou que sa mort eût été vengée. On imagine le carnage que devoient faire autour d'eux, des brigands sans patrie & sans loix ; chasseurs & guerriers par besoin, par instinct ; excités au sang & au massacre par l'habitude d'attaquer & la nécessité de se défendre. Aussi, dans leur fureur, tout étoit-il immolé, sans distinction d'âge ni de sexe. Enfin, les Espagnols désespérant de vaincre des ennemis si féroces & si acharnés, s'avisèrent de détruire eux-mêmes, par des chasses générales, tous les bœufs de l'isle. L'exécution de ce plan, en privant les Boucaniers de leurs ressources ordinaires, les réduisit à former des habitations & à les cultiver.

La France qui avoit désavoué jusqu'alors des brigands dont les succès n'avoient aucune stabilité, les reconnut pour ses sujets quand ils devinrent sédentaires. Elle leur envoya, en 1665, un homme vertueux & intelligent pour les gouverner. A sa suite partirent des femmes, qui, comme la plupart de celles qu'on a fait passer en différens tems dans le Nouveau-Monde, n'étoient connues que par leurs débauches. Les Boucaniers n'étoient pas blessés de ces mœurs. Chacun disoit à celle que le sort lui assignoit :

« Je te prends, sans savoir qui tu es & sans m'en soucier. Tu » ne serois pas venue me chercher, si quelqu'un avoit voulu » de toi dans l'endroit d'où tu viens ; mais que m'importe ? Je » ne te demanderai pas compte du passé, parce que je n'ai aucun droit de m'offenser de ta conduite, lorsque tu étois maîtresse de l'avoir bonne ou mauvaise à ton gré ; & que je n'aurai » point à rougir des actions que tu te permis dans un tems où tu » n'étois pas à moi. Réponds-moi seulement de l'avenir ; je te » quitte du reste. Puis frappant de la main sur le canon de son fusil, » il ajoutoit : Voilà qui me vengera de tes infidélités. Si tu me » manques, celui-là ne te manquera pas ».

IX. Les Anglois font la conquête de la Jamaïque.

Les Anglois n'avoient pas attendu que leurs rivaux fussent solidement établis dans les grandes Antilles, pour y former eux-mêmes un établissement. La décadence de l'Espagne affoiblie par ses divisions domestiques, par la révolte de la Catalogne & du Portugal, par les convulsions du royaume de Naples, par la destruction de sa redoutable infanterie aux champs de Rocroi, par ses pertes continuelles dans les Pays-Bas, par l'incapacité de ceux qui la gouvernoient, par l'extinction même de cet orgueil national, qui, après s'être nourri de grandes choses, avoit dégénéré en une paresse superbe : la décadence de l'Espagne ne laissoit pas douter qu'on ne lui fît la guerre avec succès. La France profitoit habilement de tous ces désordres, qui étoient en partie son ouvrage ; & Cromwel se joignit à elle, en 1655, pour enlever quelques pierres d'un édifice qui s'écrouloit de toutes parts.

Cette conduite révolta les meilleurs officiers Anglois, qui n'y appercevoient qu'une grande injustice, & les détermina à abandonner le service. Ils jugeoient que la volonté de leurs supérieurs ne suffisoit pas pour justifier une entreprise qui blessoit tous les principes de l'équité, & qu'en concourant à son exécution, ils se rendroient coupables d'un crime énorme. L'Europe regarda ces maximes vertueuses, comme l'effet de cet esprit moitié fanatique, moitié républicain, qui régnoit alors en Angleterre : mais elle attaqua le protecteur d'un autre côté.

L'Espagne avoit long-tems menacé de ses fers les autres nations. Il étoit possible, que la multitude, qui n'est pas faite pour calculer les forces des puissances, pour suivre les variations de la balance, ne fût pas encore revenue de ses préventions anciennes. Une terreur nouvelle avoit saisi ceux des bons esprits qui étudioient la marche des affaires générales. Ils voyoient que si le torrent des prospérités de la France n'étoit arrêté par une cause étrangère, elle dépouilleroit les Espagnols, leur donneroit la loi, les forceroit au mariage de l'Infante avec Louis XIV, s'assureroit l'héritage de Charles-Quint, opprimeroit la liberté de l'Europe après l'avoir défendue. Cromwel qui venoit de renverser le gouvernement de sa patrie, leur parut fait pour donner un

frein à la domination des rois, mais ils le regardèrent comme le plus inepte des politiques, lofqu'ils lui virent former des liaifons que fes intérêts particuliers, ceux de fa nation, ceux de l'Europe entière, fembloient lui interdire abfolument.

Ces réfléxions ne dûrent point échapper au génie penétrant & profond du tyran de l'Angleterre. Mais peut-être vouloit-il foutenir par des conquêtes importantes, l'opinion que fa nation avoit de fes talens. L'exécution de ce plan devenoit chimérique, s'il fe déclaroit pour l'Efpagne; parce qu'il pouvoit tout au plus fe promettre de rétablir l'équilibre entre les deux partis. Il crut convenable à fes vues de fe lier d'abord avec la France, & de la combattre enfuite, lorfqu'il auroit acquis ce qui étoit l'objet de fon ambition. Quoi qu'il en foit de ces conjectures qui ne manquent pas de fondement dans l'hiftoire, & qui conviennent du moins au caractère du politique étonnant auquel on attribue cette manière de raifonner, les Anglois allèrent attaquer dans le Nouveau-Monde l'ennemi qu'ils venoient de fe donner.

Leurs premiers efforts furent dirigés contre la ville de San-Domingo, dont les habitans à la vue d'une flotte nombreufe commandée par Penn, & de neuf mille hommes de troupes de terre aux ordres de Venables, fe réfugièrent dans les bois. Mais les fautes de leur ennemi rendant le courage à ces fugitifs, ils revinrent fur leurs pas, & le forcèrent à fe rembarquer honteufement. Ce revers étoit l'effet des mefures mal concertées de cette expédition.

Les deux chefs de l'entreprife n'avoient que peu de talent. Ils fe haïffoient réciproquement & n'étoient pas attachés au protecteur. Des furveillans, fous le nom de commiffaires, gênoient leur opérations. Les foldats envoyés d'Europe étoient le rebut de l'armée, & les milices tirées de la Barbade & de Saint-Chriftophe manquoient de difcipline. L'efpoir du butin, cet aiguillon fi néceffaire pour faire réuffir des entreprifes éloignées & difficiles, étoit interdit. On avoit tellement difpofé les chofes qu'il ne pouvoit exifter aucune harmonie entre les divers inftrumens qui devoient concourir au fuccès. Les armes convenables, les

vivres propres au climat, les connoiſſances pour ſe bien conduire : tout manquoit également.

L'exécution fut digne du plan. Le débarquement, qui pouvoit ſe faire ſans danger dans le port même, ſe fit ſans guide, à quarante milles. Les troupes errèrent quatre jours ſans eau & ſans ſubſiſtances. Epuiſées par les chaleurs exceſſives du climat, découragées par la lâcheté, la méſintelligence de leurs officiers, elles ne diſputèrent ſeulement pas la victoire aux Eſpagnols. On avoit regagné les vaiſſeaux, qu'on ſe croyoit à peine en ſûreté.

Cependant la mauvaiſe fortune rapprocha des eſprits aigris. L'Anglois, qui n'avoit pas contracté l'habitude de l'humiliation, ramené par ſes fautes même à l'amour de la patrie, du devoir, & de la gloire, prit la route de la Jamaïque, déterminé à périr ou à en faire la conquête.

Les habitans de cette iſle ſoumiſe à l'Eſpagne depuis 1509, ignoroient les événemens qui venoient de ſe paſſer à Saint-Domingue, ne ſavoient pas même qu'il y eût un ennemi de leur nation dans les mers voiſines. Auſſi les aſſaillans firent-ils leur débarquement ſans le moindre obſtacle. Ils marchoient fiérement à l'aſſaut de Sant-Iago, le ſeul poſte fortifié de la colonie; lorſque le gouverneur rallentit leur ardeur par un projet de capitulation. La diſcuſſion des articles adroitement prolongée, donna le tems aux colons de tranſporter dans des lieux cachés ce qu'ils avoient de plus précieux. Eux-mêmes, ils ſe réfugièrent dans des montagnes inacceſſibles, n'abandonnant au vainqueur qu'une ville déſerte, ſans meubles, ſans tréſors & ſans proviſions.

Cette ruſe remplit les Anglois de rage. Ils envoyèrent des détachemens de tous les côtés, avec ordre de tout exterminer. Le chagrin de voir revenir ces partis ſans avoir rien trouvé ; la privation de toutes les commodités plus ſenſible pour ce peuple que pour les autres; la mortalité qui augmentoit tous les jours; la crainte d'être attaqué par toutes les forces du Nouveau-Monde : ces cauſes réunies faiſoient demander à grands cris un prompt retour en Europe. On alloit s'expoſer aux reproches flétriſſans de la nation par un lâche abandon d'une auſſi belle proie

que la Jamaïque, si l'ont n'eût enfin découvert les prairies où les fugitifs avoient conduit leurs nombreux troupeaux. Ce bonheur inespéré changea les dispositions; & les Anglois prirent la résolution d'achever leur conquête.

L'activité que cette nouvelle détermination avoit inspirée, fit sentir aux assiégés qu'ils ne seroient pas en sûreté dans les forêts & les précipices où ils s'étoient cachés. D'une voix unanime, ils convinrent de s'embarquer pour Cuba. Reçus dans cette isle avec l'ignominie que méritoit la foiblesse de leur défense, on les renvoya dans celle qu'ils avoient quittée, mais avec des secours insuffisans contre les forces qu'il falloit combattre. Par un sentiment de cet honneur qui, chez la plupart des hommes, est plutôt crainte de la honte qu'amour de la gloire, ils firent une résistance plus opiniâtre qu'on ne devoit l'attendre de leur peu de ressources. Ce ne fut qu'à l'extrémité qu'ils évacuèrent une isle importante, qui a fait depuis ce moment une partie très-précieuse des possessions Britanniques dans le Nouveau-Monde.

X. Les Flibustiers désolent les mers d'Amérique. Origine, mœurs, expéditions, décadence de ces corsaires.

Avant que les Anglois fussent établis à la Jamaïque, & les François à Saint-Domingue, des corsaires des deux nations, si célèbres depuis sous le nom de Flibustiers, avoient chassé les Espagnols de la petite isle de la Tortue, située à deux lieues de celle de Saint-Domingue, s'y étoient fortifiés, & avoient couru avec une audace extraordinaire sur l'ennemi commun. Ils formoient entre eux de petites sociétés de cinquante, de cent, de cent cinquante hommes. Une barque plus ou moins grande, c'étoit-là toute leur force navale. A peine pouvoit-on s'y coucher; & rien n'y mettoit à l'abri des ardeurs d'un climat brûlant, des pluies qui tombent en torrens dans ces parages. Souvent on y manquoit des premiers soutiens de la vie. Mais à la vue d'un navire, tant de calamités étoient oubliées. De quelque grandeur qu'il fût, les Flibustiers alloient sans délibérer à l'abordage. Dès que le grapin étoit une fois jetté, c'étoit un vaisseau enlevé.

Dans un besoin extrême, ces brigands attaquoient toutes les nations, & l'Espagnol en quelque moment que ce fût. Ils fon-

doient

doient la haîne implacable qu'ils lui avoient jurée, ſur les cruautés que ce peuple avoit exercées contre les Américains. Mais à cette ſingulière humanité ſe joignoit un reſſentiment perſonnel, la douleur de ſe voir interdire dans le Nouveau-Monde la chaſſe & la pêche qu'ils croyoient avec raiſon de droit naturel. Tel étoit leur aveuglement, qu'ils ne s'embarquoient jamais ſans avoir recommandé au ciel le ſuccès de leur expédition, qu'ils ne revenoient jamais du pillage ſans remercier Dieu de leur victoire.

Les vaiſſeaux qui arrivoient d'Europe tentoient rarement leur avidité. Ces barbares n'y auroient trouvé que des marchandiſes dont la vente eût été peu avantageuſe, ou auroit exigé des ſoins trop ſuivis. C'étoit lorſque ces bâtimens repartoient chargés de l'or, de l'argent, des pierreries de l'autre hémiſphère, qu'on les attendoit. S'il n'y en avoit qu'un, il étoit toujours attaqué. On ſuivoit les flottes; & malheur aux navires qui s'en écartoient ou qui reſtoient en arrière. C'étoit une proie infaillible pour les Flibuſtiers. L'Eſpagnol, que glaçoit la vue de ces ennemis impitoyables, ne ſavoit que ſe rendre. Il obtenoit la vie, ſi la priſe étoit riche : mais lorſque l'eſpérance du vainqueur étoit trompée, l'équipage étoit ſouvent jetté à la mer.

Pierre Legrand; natif de Dieppe, n'a ſur un bateau que quatre canons & vingt-huit hommes. Cette foibleſſe ne l'empêche pas d'attaquer le vice-amiral des galions. Il l'aborde, après avoir donné ſes ordres pour faire couler à fond ſon bâtiment; & il étonne ſi fort les Eſpagnols par ſon audace, que nul d'entre eux ne ſe met en action pour le repouſſer. Arrivé à la chambre du capitaine, occupé à jouer, il lui met le piſtolet ſur la gorge, & l'oblige de ſe rendre. Ce commandant & la plus grande partie des ſiens ſont mis à terre au cap le plus proche, comme un poids inutile d'un vaiſſeau qu'ils ont ſi mal gardé; & l'on n'y conſerve que ce qu'il faut de matelots pour en faire la manœuvre.

Cinquante-cinq Flibuſtiers, entrés dans la mer du Sud, ont pouſſé leurs courſes juſqu'aux plages de la Californie. Pour regagner les mers du Nord, ils font deux mille lieues contre le vent dans un canot. Au détroit de Magellan, la rage de ne rien em-

porter d'un océan si riche les saisit, & ils reprennent la route du Pérou. On les avertit qu'au port d'Yauca est un vaisseau de force, chagé de plusieurs millions. Ils l'attaquent, s'en rendent les maîtres & s'y embarquent.

Le Basque, Jonqué & Laurent le Graff croisent devant Carthagène avec trois petits & mauvais navires. On fait sortir du port deux vaisseaux de guerre pour combattre ces forbans & les amener vifs ou morts. L'espoir des Espagnols est si bien trompé, qu'ils sont faits prisonniers eux-mêmes. Le vainqueur retient les bâtimens : mais il en renvoie les équipages avec une dérision qui ajoute beaucoup d'amertume à une défaite en elle-même si humiliante.

Michel & Brouage, instruits qu'on vient d'embarquer à Carthagène, sous pavillon étranger, des richesses considérables, pour les soustraire à leurs rapines, attaquent les deux navires chargés de ces trésors & les en dépouillent. Blessés de se voir ainsi vaincus par des bâtimens si inférieurs aux leurs, les capitaines Hollandois osent dire en face au premier de ces aventuriers, que seul il n'auroit pas osé se commettre avec eux. *Recommençons le combat*, répond fiérement le Flibustier; *mon compagnon restera tranquille spectateur de l'action. Si je vous bats encore, les vaisseaux seront miens aussi.* Loin d'accepter le défi, les prudens républicains s'èloignent au plus vîte, craignant, pour peu qu'ils s'arrêtent, de n'être pas les maîtres de le refuser.

Laurent, monté sur un très-petit bâtiment, est surpris par deux vaisseaux Espagnols, l'un & l'autre de soixante canons. *Vous êtes*, dit-il à ses camarades, *trop expérimentés pour ne pas connoître le péril que nous courons, & trop braves pour le craindre. Il faut ici tout ménager & tout hasarder, se défendre & attaquer en même-tems. La valeur, la ruse, la témérité, le désespoir même : tout doit être mis en usage dans cette occasion. Redoutons l'ignominie, redoutons la barbarie de nos ennemis; & pour leur échapper, combattons.*

Après ce discours, reçu avec acclamation, il appelle le plus intrépide des Flibustiers, & lui ordonne publiquement de mettre le feu aux poudres au premier signal qu'il lui en fera; témoignant

par cette réſolution qu'il n'y a de ſalut que dans la mort même, ou dans le courage. Montrant enſuite de la main les ennemis : *c'eſt entre leurs bâtimens*, dit-il *qu'il nous faut paſſer*, *& tirer à droite & à gauche comme vous ſavez faire.* Ce mouvement eſt exécuté avec une rapidité, une réſolution extraordinaires. On ne prend pas à la vérité les bâtimens, mais on en éclaircit ſi bien les équipages, qu'ils ne peuvent ou n'oſent continuer le combat contre une poignée d'hommes intrépides, qui, même en ſe retirant, remportent l'honneur de la victoire. Le commandant Eſpagnol va payer de ſa tête la honte que ſon ignorance & ſa lâcheté impriment à ſa nation. Dans tous les combats les Flibuſtiers montroient la même intrépidité.

Lorſqu'ils avoient fait un butin conſidérable, ils ſe rendoient dans les premiers tems à l'iſle de la Tortue pour faire leur partage; dans la ſuite les François allèrent à Saint-Domingue, & les Anglois à la Jamaïque. Tous juroient qu'ils n'avoient rien détourné du pillage. Si, ce qui fut très-rare, quelqu'un étoit convaincu de parjure, à la première occaſion, il étoit abandonné comme infâme ſur quelque côte déſerte. Les premières diſtributions étoient toujours pour ceux qui avoient été mutilés dans les combats. La perte d'une main, d'un bras, d'un pied ſe payoit deux cens écus. Pour un œil ou pour un doigt, on ne recevoit que la moitié de cette ſomme. Pendant deux mois, les bleſſés recevoient trois livres par jour pour leur panſement. S'il ne ſe trouvoit pas de quoi remplir ces obligations ſacrées, l'équipage entier étoit obligé de reprendre la courſe, de la continuer même juſqu'à ce qu'il y eût des fonds ſuffiſans pour acquitter une dette ſi reſpectable.

Ce qui reſtoit, après ces actes de juſtice & d'humanité, étoit partagé. Le commandant n'avoit étroitement droit qu'à un ſeul lot comme les autres : mais il lui en étoit accordé trois ou quatre, ſelon qu'on étoit plus ou moins content de ſon intelligence, de ſa valeur & de ſa conduite. Si le bâtiment n'appartenoit pas à l'équipage, celui qui l'avoit fourni, avec les munitions de guerre & de bouche, emportoit le tiers des priſes. Jamais la faveur n'influa dans le partage. Tout étoit tiré rigoureuſement au ſort. Cette probité s'étendoit juſqu'aux morts. Leur part étoit donnée

à leur compagnon. Si quelqu'un n'en laiſſoit point, ſa part étoit envoyée à ſa famille. Au défaut de l'un & de l'autre, elle étoit diſtribuée aux pauvres & aux égliſes, qui devoient prier pour celui au nom duquel ſe faiſoient ces largeſſes, fruit d'un brigandage inhumain, mais forcé.

Enſuite commençoient les profuſions de tous les genres. La fureur du jeu, du vin, des femmes, de toutes les débauches, étoit portée à des excès qui ne finiſſoient qu'avec l'abondance. La mer revoyoit ſans habits, ſans vivres, abſolument ruinés, des hommes qu'elle venoit d'enrichir de pluſieurs millions. Les nouvelles faveurs qu'elle leur prodiguoit, avoient la même deſtinée. Si l'on demandoit à ces inſenſés quel plaiſir ils trouvoient à diſſiper ſi rapidement ce qu'ils avoient acquis avec tant de riſque, ils répondoient ingénument : « Expoſés comme » nous le ſommes à une infinité de dangers, notre ſort eſt bien » différent de celui des autres hommes. Aujourd'hui vivans, » demain morts, que nous importe d'amaſſer ? Nous ne comp» tons que ſur le jour où nous vivons, jamais ſur celui que » nous avons à vivre. Notre ſoin eſt plutôt de conſumer la vie » que de la conſerver ».

Les colonies Eſpagnoles, qui s'étoient flattées que leurs malheurs auroient un terme, déſeſpérées de ſe voir continuellement la proie de ces brigands, ſe dégoûtèrent de la navigation. Elles ſacrifièrent ce que leur liaiſon leur procuroit de force, de commodités, de richeſſes, & formèrent preſque autant d'état iſolés. Elles ne ſe diſſimuloient pas les inconvéniens de cette conduite : mais la crainte de tomber dans des mains avides & féroces, étoit plus forte que l'honneur, que l'intérêt, que la politique. Telle fut l'époque d'une inaction qui dure encore.

Ce découragement augmenta l'audace des Flibuſtiers. Ils ne s'étoient montrés juſqu'alors dans les établiſſemens Eſpagnols, que pour y enlever même rarement quelques ſubſiſtances. La diminution de leurs priſes les détermina à demander à la terre ce que la mer leur refuſoit. Les contrées du continent les plus

riches & les plus peuplées, furent pillées & dévaſtées. La culture tomba comme la navigation; & les Eſpagnols n'oſèrent pas plus fréquenter leurs chemins que leurs parages.

Parmi les Flibuſtiers qui ſe diſtinguèrent dans cette nouvelle carrière, Montbars, gentilhomme Languedocien, ſe fit un nom ſingulier. Le haſard ayant fait tomber entre ſes mains dès l'enfance, une relation détaillée des cruautés commiſes dans le Nouveau-Monde, il conçut contre la nation qui avoit produit tant de maux, une haîne qu'il portoit juſqu'à la frénéſie. On raconte à ce ſujet, qu'étant au collège, & jouant dans une pièce le rôle d'un François qui avoit un démêlé avec un Eſpagnol, il ſe jetta ſur ſon interlocuteur avec tant de rage, qu'il l'auroit étranglé, ſi on ne le lui eût arraché des mains. Son imagination enflammée lui repréſentoit ſans ceſſe des peuples innombrables, égorgés par les monſtres ſortis de l'Eſpagne. Il ne reſpiroit que l'ardeur d'expier tant de ſang innocent. L'enthouſiaſme de l'humanité devint en lui une fureur plus cruelle encore que la ſoif de l'or ou le fanatiſme de religion qui avoient immolé tant de victimes. On eût dit que leurs mânes crioient vengeance au fond de ſon ame. Il entendit parler *des frères de la côte*, comme des ennemis les plus implacables du nom Eſpagnol; & il s'embarqua pour les aller joindre.

On rencontra dans la route un vaiſſeau eſpagnol qui fut attaqué, & auſſi-tôt abordé: c'étoit l'uſage du tems. Montbars fondit le ſabre à la main ſur les ennemis, ſe fit jour au milieu d'eux, & ſe portant deux fois d'un bout du bâtiment à l'autre, maſſacra tout ce qui ſe trouvoit ſur ſon paſſage. Lorſqu'il eut forcé l'ennemi de ſe rendre, laiſſant à ſes compagnons toute la joie d'un riche butin, on le vit contempler avec une volupté ſanguinaire les cadavres entaſſés de cette nation, à laquelle il avoit juré une haîne inſatiable de carnage.

Cette fureur eut bientôt de nouvelles occaſions de ſe ſignaler, ſans s'aſſouvir. Le vaiſſeau qui le portoit arrive à la côte de Saint-Domingue. Les François de l'iſle y portent peu de rafraîchiſſemens, & allèguent pour excuſe que l'Eſpagnol a ravagé

leurs établiſſemens. « Comment le ſouffrez-vous, dit bruſquement Montbars ? Nous ne le ſouffrons pas non plus, repliquent-ils du même ton ; & l'ennemi nous connoît bien. » Auſſi a-t-il pris le tems où nous étions à la chaſſe. Mais nous » allons joindre quelques-uns de nos camarades encore plus » maltraités que nous ; & alors on verra beau jeu. Si vous » voulez, reprend Montbars, je marcherai à votre tête, non » pour vous commander, mais pour m'expoſer le premier ». Ces barbares, jugeant favorablement de lui, acceptent ſa propoſition. Le jour même, on joint les Eſpagnols ; & le nouvel agrégé fond ſur eux avec une impétuoſité qui étonne les plus intrépides. Rien n'échappe à ſa fureur. Le reſte de ſa vie fut digne de cette première action. Il fit tant de mal ſur terre & ſur mer à cette nation, qu'il lui en reſta le ſurnom d'*Exterminateur*.

Sa férocité, celle des autres Flibuſtiers qui ſuivoient ſes traces, ayant déterminé les Eſpagnols à s'enfermer dans leurs places, on prit le parti de les y attaquer. Ce nouveau genre de guerre exigeoit des forces conſidérables, & les aſſociations devinrent plus nombreuſes. La première qui eut de l'éclat, fut formée par l'Olonois, qui tiroit ſon nom des Sables-d'Olone, ſa patrie. Du vil état d'engagé, il s'étoit élevé par degrés au commandement de deux canots & de vingt-deux hommes. Avec ces moyens, il parvient à ſe rendre maître ſur la côte de Cuba, d'une frégate Eſpagnole. Un eſclave ayant vu achever tous les bleſſés, & craignant pour ſa vie, veut la racheter par un aveu perfide, mais bien digne du rôle qu'on lui avoit deſtiné. Le gouverneur de la Havane, dit-il, l'avoit embarqué pour ſervir de bourreau à tous les Flibuſtiers qu'il avoit condamnés d'avance à être pendus, ne doutant pas qu'ils ne fuſſent faits priſonniers. A ces mots, le feroce l'Olonois ſaiſi de rage, ſe fait amener les Eſpagnols l'un après l'autre, & leur coupa la tête, ſuçant à chaque fois le ſang qui dégoutte de ſon ſabre. Il ſe rend enſuite au Port-au-Prince, où étoient quatre bâtimens deſtinés à lui donner la chaſſe. Il les prend, jette leurs équipages à la mer, & ne fait grace qu'à un ſeul homme, qu'il envoie au gou-

verneur de la Havane, avec une lettre dans laquelle il lui marque ce qu'il vient de faire, & l'avertit que ce traitement eſt réſervé à tous les Eſpagnols qui tomberont entre ſes mains, à lui-même, s'il a ce malheur. Après cette expédition, il échoue ſes canots, ſes priſes, & ſe rend avec la frégate ſeule à la Tortue.

Il y trouva le Baſque, fameux pour avoir pris ſous le canon même de Porto-Belo, un vaiſſeau de guerre chargé de cinq ou ſix millions de livres, & pour d'autres actions tout auſſi hardies. Les deux aventuriers publièrent qu'ils partoient enſemble pour l'exécution d'un grand projet; & quatre cens quarante hommes les joignirent. Ce corps, le plus nombreux qu'euſſent encore formé les Flibuſtiers, ſe porta ſur la baie de Venezuela, qui s'enfonce cinquante lieues dans les terres. Le fort qui en défendoit l'entrée fut emporté, le canon encloué, & la garniſon de deux cens cinquante hommes paſſée au fil de l'épée. On ſe rembarque, on arrive à Maracaïbo, bâtie ſur la rive occidentale du lac de ce nom, à dix lieues de ſon embouchure. Cette ville, enrichie par ſon commerce de cuirs, de tabac & de cacao, étoit abandonnée. Les habitans s'étoient retirés avec leurs effets, à l'autre côté de la baie. Si les Flibuſtiers n'avoient pas perdu quinze jours dans la débauche, ils auroient trouvé à Gibraltar, vers l'extrémité du lac, ce qu'on vouloit ſouſtraire à leur avidité. Mais ils n'y rencontrèrent que des retranchemens nouvellement conſtruits, qui leur coûtèrent beaucoup de ſang pour une victoire inutile. Déja tous les effets précieux en avoient été tranſportés plus loin. Dans leur dépit, ils brûlent Gibraltar. Maracaïbo auroit ſubi le même ſort, s'il n'eût été racheté. Avec le prix de ſa rançon, ils emportèrent de cette place les croix, les tableaux, les cloches, dans le deſſein, diſoient-ils, de bâtir une chapelle dans l'iſle de la Tortue, & d'y conſacrer cette partie de leur butin. Telle étoit la religion de ces hommes féroces, qui ne pouvoient offrir au ciel que leurs rapines & leurs brigandages.

Tandis qu'ils diſſipoient follement les dépouilles de la côte de

Venezuela, Morgan, le plus accrédité des Flibuſtiers Anglois, partoit de la Jamaïque pour attaquer Porto-Belo. Ses meſures étoient ſi bien concertées, qu'il ſurprit la ville, & s'en rendit maître ſans combattre. Pour entrer avec la même facilité dans les forts, il fit appliquer les échelles par les femmes & par les prêtres, perſuadé que la galanterie & la ſuperſtition des Eſpagnols ne leur permettroient pas de tirer ſur ce qu'ils aimoient, ſur ce qu'ils reſpectoient le plus. Mais la garniſon ayant réſiſté à ce piège, il fallut la vaincre de force; & l'on acheta par beaucoup de ſang les tréſors qui furent emportés de ce port célébre.

Une conquête encore plus importante, c'étoit celle de Panama. Pour la faire réuſſir, Morgan crut devoir aller ſur les parages de Coſta-Rica, chercher des guides dans l'iſle Sainte-Catherine, où les malfaiteurs des Indes Eſpagnoles étoient confinés. Ce poſte étoit ſi bien fortifié, qu'il auroit dû arrêter dix ans entiers le guerrier le plus intrépide. Cependant, dès que les pirates parurent, le gouverneur envoya ſecrétement pour ſavoir comment il pourroit ſe rendre, ſans être accuſé de lâcheté. On arrêta que Morgan inſulteroit pendant la nuit un fort détaché ; que le commandant ſortiroit de la citadelle pour aller au ſecours de cet ouvrage important; que les aſſaillans viendroient enſuite le prendre par derrière, & le feroient priſonnier, ce qui entraîneroit la reddition de la place. Il fut convenu auſſi qu'on tireroit avec beaucoup de vivacité de part & d'autre, mais qu'on ne tueroit perſonne. Cette comédie fut jouée admirablement. Les Eſpagnols, ſans avoir couru de riſque, eurent l'air d'avoir fait leur devoir; & les Flibuſtiers, après avoir détruit de fond en comble les fortifications, après avoir embarqué d'immenſes munitions de guerre qu'ils avoient trouvées à Sainte-Catherine, tournèrent leurs voiles vers le Châgre, la ſeule voie qui leur fût ouverte pour arriver au terme de leurs eſpérances.

A l'embouchure de cette rivière importante étoit un fort, conſtruit ſur un roc eſcarpé, que battoient les flots de la mer. Ce boulevard d'un accès difficile, étoit défendu par un officier d'une intrépidité, d'une capacité rares, & par une garniſon digne de ſon chef.

Les Flibuſtiers éprouvèrent pour la première fois une réſiſtance égale à leur opiniâtreté. L'on pouvoit douter s'ils vaincroient ou leveroient le ſiège, quand un heureux haſard vint au ſecours de leur gloire & de leur fortune. Le commandant fut tué, le feu prit au fort, & l'aſſaillant profita de ce double malheur pour emporter la place.

Il laiſſa ſes vaiſſeaux à l'ancre, avec les gens néceſſaires pour les garder, & ſur ſes chaloupes remonta le fleuve l'eſpace de quarante-trois milles, juſqu'à Crucès, où il finiſſoit d'être navigable. Il continua ſon chemin par terre juſqu'à Panama, qui n'en étoit éloigné que de cinq lieues. Sur une vaſte prairie, qui eſt devant la ville, il rencontra des troupes nombreuſes qu'il diſſipa ſans beaucoup d'efforts, & il entra dans la place abandonnée.

On y trouva des tréſors immenſes, cachés dans les puits & dans les cavaux. On arrêta des riches effets ſur des bateaux que la baſſe marée avoit laiſſés à ſec. Les forêts voiſines rendirent des dépôts précieux. Peu contens de ce butin, les partis de Flibuſtiers qui couroient les campagnes, employèrent les plus affreux tourmens, pour faire avouer aux Eſpagnols, aux Nègres, aux Indiens qu'ils déterroient, le lieu où ils avoient recélé leurs richeſſes & celles de leurs maîtres. Un mendiant, conduit par le haſard dans un château que la peur avoit fait abandonner, y trouva des habits, dont il ſe revêtit. A peine avoit-il changé de décoration, qu'il fut apperçu par ces pirates, qui lui demandèrent où étoit ſon or. Ce malheureux montra les haillons qu'il venoit de quitter. Auſſi-tôt il fut mis à la queſtion; & comme on ne put en rien tirer, on le livra à des eſclaves qui l'achevèrent. C'eſt ainſi que les Eſpagnols rendoient les tréſors du Nouveau-Monde comme ils les avoient amaſſés, dans le ſang & les ſupplices.

Au milieu de tant d'horreurs, le féroce Morgan devint amoureux. Son caractère n'étoit pas propre à inſpirer de tendres deſirs. Il voulut triompher, par la violence, de la belle Eſpagnole qui tourmentoit ſon cœur farouche. *Arrête*, lui cria-t-elle, en s'arrachant de ſes bras avec précipitation, *arrête. Crois-tu me ravir l'honneur, comme tu m'as ôté les biens & la liberté? Apprends que je puis*

mourir, & me venger. A ces mots, elle tire de dessous sa robe un poignard qu'elle lui auroit plongé dans le cœur, s'il n'eût évité le coup.

Cependant, toujours brûlant d'une passion que cette opiniâtre résistance avoit changée en rage, aux soins employés pour gagner cette captive, il fit succéder des traitemens barbares. Mais l'Espagnole inébranlable irritoit & repoussoit toutes les fureurs de Morgan, lorsque les pirates témoignant leur indignation de se voir retenus un mois entier dans l'inaction par un caprice qu'ils trouvoient extravagant, il fallut céder à leurs murmures. Panama fut brûlé. On se mit en route avec un grand nombre de prisonniers dont on reçut la rançon quelques jours après, & on arriva à l'embouchure du Châgre avec un butin immense.

Avant le point du jour fixé pour le partage, tandis que tout étoit enseveli dans un sommeil profond, Morgan avec les principaux Flibustiers de sa nation, fit voile pour la Jamaïque sur un navire où il avoit embarqué les plus riches dépouilles d'une ville qui servoit d'entrepôt au commerce de l'ancien & du Nouveau-Monde. Cette infidélité, dont il n'y avoit pas d'exemple, causa une rage inexprimable. Les Anglois suivirent le voleur dans l'espérance d'arracher de ses mains la proie dont il avoit frustré leurs droits & leur avidité. Pour les François associés à la même perte, ils se retirèrent à la Tortue, d'où ils firent diverses expéditions. Mais elles furent médiocres jusqu'en 1683, qu'ils en tentèrent une de la plus grande importance.

Le projet en fut formé par Vand-Horn, natif d'Ostende, mais qui toute sa vie avoit servi avec les François. Son intrépidité ne lui permit jamais de souffrir une marque de foiblesse parmi ceux qui s'associoient à lui. Dans l'ardeur du combat, il parcouroit son vaisseau, observoit ses gens l'un après l'autre, & tuoit sur le champ ceux qui baissoient la tête, au bruit imprévu des coups de pistolet, de fusil, de canon. Cette étrange discipline l'avoit rendu la terreur des lâches & l'idole des braves. Du reste, il partageoit volontiers avec les gens de cœur ses immenses richesses, fruit d'un courage si bien aguerri. Pour l'or-

dinaire, il faisoit la course avec une frégate qui lui apparte-noit. Ses nouveaux projets exigeant de plus grandes forces, il appella à lui Granmont, Godefroy, Jonqué, trois François fameux par leurs exploits, & le Hollandois Laurent de Graff, encore plus célèbre qu'eux. Douze cens Flibustiers se joignirent à ces chefs si renommés, & l'on partit sur six bâtimens pour la Vera-Crux.

Le débarquement se fit à la faveur des ténèbres, à trois lieues de la place, où l'on arriva sans avoir été découvert. Le gouverneur, le fort, les casernes, les postes importans, tout ce qui étoit capable de faire quelque résistance étoit pris, lorsque le jour parut. Les citoyens, hommes, femmes, enfans furent enfermés dans les églises, où ils s'étoient réfugiés. A la porte de chaque temple, on avoit roulé des barils de poudre, pour faire sauter l'édifice. Un Flibustier, la mèche allumée, devoit y mettre le feu au moindre signal de soulevement.

Pendant qu'on tenoit ainsi la ville dans la consternation, elle fut pillée à loisir; & après avoir embarqué ce qu'elle avoit de plus riche, on proposa aux citoyens qu'on tenoit en prison dans l'asyle des temples, de racheter leur vie & leur liberté par une contribution de 10,000,000 livres. Ces malheureux, qui n'avoient ni bu, ni mangé depuis trois jours, acceptèrent avec joie la proposition. La moitié de la somme fut payée le jour même. On attendoit l'autre moitié de l'intérieur des terres, lorsqu'on apperçut sur les hauteurs un corps considérable de troupes, & près du port une flotte de dix-sept vaisseaux qui arrivoit d'Europe. A la vue de ces forces, les Flibustiers, sans s'étonner, se retirèrent tranquillement avec quinze cens esclaves qu'ils emmenèrent comme un foible dédommagement du reste de la somme qu'ils attendoient, & dont ils renvoyèrent la liquidation à un tems plus convenable. Ces brigands croyoient de bonne-foi que tout ce qu'ils pilloient, ou exigeoient à main armée, sur les côtes où ils étoient descendus, leur apparte-noit; & que Dieu & leur épée leur donnoient un droit acquis non-seulement sur les capitaux des contributions dont ils se

faiſoient ſigner l'engagement, mais ſur l'intérêt même de ces fonds à recouvrer.

Leur retraite fut brillante & audacieuſe. Ils paſſèrent fiérement au milieu de la flotte Eſpagnole, qui n'oſa pas tirer un coup de canon: elle craignoit même d'être attaquée & battue. Il eſt vraiſemblable qu'on n'en auroit pas été quitte pour la peur, ſi les bâtimens flibuſtiers n'avoient pas été chargés d'argent, ou ſi la flotte ennemie avoit eu ſur ſon bord d'autres richeſſes que des marchandiſes dont ces corſaires faiſoient peu de cas.

Il n'y avoit pas un an qu'ils étoient revenus du golfe du Mexique, lorſque la fureur d'aller piller le Pérou s'empara de tous les eſprits. On eſpéra, ſans doute, trouver plus de tréſors ſur une mer pour ainſi dire intacte & neuve, que dans celle qui étoit au pillage depuis ſi long-tems. Les Anglois, les François, les bandes même particulières des deux nations, formèrent ſans s'être concertés, ce plan, à la même époque. Quatre mille hommes prirent la route de cette partie du nouvel hémiſphère. Les uns ſe rendirent par la terre ferme, les autres par le détroit de Magellan, au terme de leurs eſpérances. Si leur intrépide férocité avoit été dirigée par un homme habile & d'autorité vers un but unique, cette importante colonie étoit perdue pour l'Eſpagne. Leur caractère s'oppoſoit invinciblement à une union ſi rare. Ils formèrent toujours pluſieurs corps ſéparés, & quelquefois juſqu'à dix ou douze qui ſe quittoient & ſe rapprochoient au moindre caprice. Grognier, Lécuyer, Picard, le Sage étoient les plus accrédités parmi les François; & chez les Anglois, David, Suams, Pitre, Wilner & Touflé.

Ceux de ces aventuriers qui étoient paſſés dans la mer du ſud par le détroit de Darien, ſe jettèrent en arrivant dans les premiers bateaux qu'ils trouvèrent ſur la côte. Leurs camarades venus ſur leurs propres bâtimens, n'étoient guère mieux équipés. Dans cet état de foibleſſe, ils repouſſèrent, ils coulèrent à fond ou ils prirent tous les vaiſſeaux qu'on arma contre eux. Alors s'arrêta la navigation des Eſpagnols. Pour avoir des vivres, il fallut aborder la côte; il fallut marcher au pillage des villes où

le butin étoit enfermé. On ſurprit ou l'on força Seppo, Pueblo-Nuevo, Leon, Reulejo, Pueblo-Viego, Chiriquita, Eſparza, Grenade, Villia, Nicoya, Tecoantepec, Mucmeluna, Chulutequa, la Nouvelle-Ségovie, & Guayaquil plus conſidérable que les autres villes.

Grognier revenoit d'une de ces expéditions rapides. Un défilé qu'il devoit paſſer étoit occupé par des bataillons retranchés qui offroient de ne pas troubler ſa retraite, s'il conſentoit à relâcher les priſonniers qu'il avoit faits. *Mes priſonniers*, dit-il, *il faut couper leurs chaînes à coup de ſabre : quant au paſſage, mon épée me l'ouvrira.* Cette réponſe lui valut une victoire, & il continua paiſiblement ſa marche.

L'épouvante étoit générale dans l'empire. L'approche des Flibuſtiers, la crainte ſeule de les voir arriver diſperſoit les peuples. Amollis par le luxe le plus extravagant, énervés par l'exercice paiſible de la tyrannie, abrutis comme leurs eſclaves, les Eſpagnols n'attendoient pas l'ennemi, ſans être vingt contre un, & encore étoient-ils battus. Rien en eux ne portoit l'empreinte de la fierté, de la nobleſſe de leur origine. Leur abrutiſſement étoit tel que l'art de la guerre leur étoit étranger, qu'ils connoiſſoient à peine les armes à feu. On ne les trouvoit que peu ſupérieurs aux Américains dont ils fouloient la cendre. Cette étrange dégradation étoit augmentée par l'idée qu'ils s'étoient formée des hommes féroces qui les attaquoient. Leurs moines leur avoient peint ces brigands avec les traits hideux qu'on donne aux monſtres de l'enfer ; & eux-mêmes ils avoient chargé le tableau. Ce portrait d'une imagination effarouchée, imprimoit dans toutes les ames la haîne avec la terreur.

Malgré l'excès de ſon reſſentiment, l'Eſpagnol ne ſavoit ſe venger que d'un ennemi qui n'étoit plus à craindre. Auſſi-tôt que les Flibuſtiers étoient partis d'un endroit qu'ils avoient pillé, ſi quelqu'un d'eux avoit péri dans l'attaque, on déterroit ſon cadavre, on le mutiloit, on le faiſoit paſſer par tous les genres de ſupplice qu'on eût voulu raſſembler ſur l'homme vivant. L'horreur qu'on avoit pour les Flibuſtiers s'étendoit ſur les endroits

même qu'ils avoient souillés de carnage. On excommunioit les villes qu'ils avoient prises ; on dévouoit à l'anathême les murailles & le sol des places dévastées, & les habitans les abandonnoient pour toujours.

Cette rage impuissante & puérile ne pouvoit qu'enhardir celle de leurs ennemis. Lorsqu'ils prenoient une ville, elle étoit livrée aux flammes, à moins qu'on ne leur payât une contribution proportionnée à ce qu'elle pouvoit valoir. Les prisonniers qu'ils faisoient étoient massacrés sans pitié, si le gouvernement ou les particuliers ne les rachetoient. Ils n'acceptoient pour rançon que de l'or, des perles ou des pierreries. L'argent trop commun, trop pesant pour sa valeur, les auroit embarrassés. Enfin le sort, dont les vicissitudes laissent rarement le crime sans punition, & les malheurs sans dédommagement, expia la conquête du Nouveau-Monde, & les Indiens furent pleinement vengés des Espagnols.

Mais il arriva ce qui arrive presque toujours. Ceux qui faisoient le mal en jouirent peu. Plusieurs périrent dans le cours de ce brigandage, par l'influence du climat, par la misère, ou par la débauche. Il y en eut qui firent naufrage au détroit de Magellan & au cap de Horn. La plupart de ceux qui tentèrent de gagner par terre la mer du Nord, laissèrent la vie ou les dépouilles dont ils étoient chargés, dans les embuscades qu'on leur dressa. Les colonies Angloises & Françoises furent très-peu enrichies par une expédition qui avoit duré quatre ans, & se trouvèrent avoir perdu les plus intrépides de leurs habitans.

Dans le tems qu'on ravageoit la mer du Sud, celle du Nord étoit encore menacée par Granmont. C'étoit un gentilhomme Parisien, qui avoit servi avec quelque distinction en Europe, & que sa fureur pour le vin, pour le jeu, pour les femmes avoit conduit parmi les corsaires. Il avoit peut-être assez de vertus pour racheter tant de vices, de la grace, de la politesse, de la générosité, de l'éloquence, un sens très-droit, une valeur distinguée, qui l'avoient bientôt fait regarder comme le premier des Flibustiers François. Dès qu'on sut qu'il alloit armer, mille braves

ſe rangèrent autour de lui. Le gouverneur de Saint-Domingue, qui avoit fait enfin goûter à ſa cour le projet ſi ſage & ſi juſte de fixer les forbans & de les rendre cultivateurs, voulut empêcher l'expédition projettée, & la défendit de la part du roi. Granmont, qui avec plus d'eſprit que ſes pareils n'en étoit pas plus docile, répondit avec fierté : *Comment Louis peut-il déſapprouver un deſſein qu'il ignore, & dont la réſolution n'eſt formée que depuis peu de jours ?* Cette réponſe charma tous les Flibuſtiers, qui s'embarquèrent ſans délai en 1685, pour aller attaquer Campêche.

Le débarquement ſe fit ſans réſiſtance. On fut aſſailli à quelque diſtance du rivage par huit cens Eſpagnols qu'on battit, & qu'on pourſuivit juſqu'à la ville. On y entra avec eux. Le canon qui s'y trouva fut tourné contre la citadelle. Comme il ne faiſoit que très-peu d'effet, on cherchoit quelque ſtratagême pour ſe rendre maître de la place, lorſqu'on fut averti qu'elle étoit abandonnée. Il n'y étoit reſté qu'un canonnier, un Anglois, & un officier plein d'honneur, qui avoit mieux aimé s'expoſer à tout, que de fuir lâchement comme les autres. Le général Flibuſtier le reçut avec diſtinction, le renvoya généreuſement, lui fit rendre tout ce qui lui appartenoit, & y joignit de fort beaux préſens : tant l'honneur, le courage & la fidélité conſervent d'aſcendant ſur ceux même qui ſemblent violer tous les droits de la ſociété!

Les vainqueurs de Campêche employèrent deux mois à fouiller tous les environs de la ville à douze ou quinze lieues, enlevant tout ce que les fuyards avoient cru ſauver. Lorſqu'on eut embarqué toutes les richeſſes trouvées, ſoit au-dedans, ſoit au-dehors de la place, on propoſa au gouverneur de la province qui tenoit la campagne avec neuf cens hommes, de racheter ſa capitale. Son refus décida l'incendie de la ville, la deſtruction de la fortereſſe. Les François voulurent célébrer la fête de leur roi, le jour de Saint Louis. Dans les tranſports du patriotiſme, de l'ivreſſe, de l'amour national pour le prince, ils brûlèrent pour un million de bois de Campêche, qui faiſoit une riche portion de leur butin. Après cette folie éclatante, dont il n'y a que

des François qui puiſſent ſe glorifier, ils reprirent la route de Saint-Domingue.

Le peu d'utilité que les Flibuſtiers Anglois & François avoient retiré de leurs dernières expéditions dans le continent, les avoit ramenés inſenſiblement à leurs brigandages ordinaires. Les uns & les autres ne s'occupoient plus qu'à faire la guerre aux navigateurs, lorſque les François ſe virent rengagés par les circonſtances dans une carrière dont tout les dégoûtoit.

Quelques particuliers entreprenans avoient équipé en 1697 dans les ports de France, ſous la protection du gouvernement, ſept vaiſſeaux de ligne & un nombre proportionné de bâtimens d'un ordre inférieur. La flotte commandée par le chef d'eſcadre Pointis, portoit des troupes de débarquement. Cet armement étoit deſtiné contre Carthagène, une des villes les plus riches du Nouveau-Monde & la mieux fortifiée. On prévoyoit de grandes difficultés dans cette entrepriſe : mais on eſpéra qu'elles ſeroient ſurmontées, ſi les Flibuſtiers vouloient la ſeconder; & ils s'y engagèrent pour plaire à Ducaſſe, gouverneur de Saint-Domingue, qui étoit leur idole & qui méritoit de l'être.

Ces hommes, dont rien n'arrêtoit l'audace, firent encore plus qu'on n'attendoit d'eux. Ils ne virent pas plutôt un commencement de brèche aux fortifications de la ville baſſe, qu'ils montèrent à l'aſſaut & plantèrent leurs drapeaux ſur la muraille. Dautres ouvrages furent emportés avec la même intrépidité. La place ſe rendit, & ſa ſoumiſſion fut l'ouvrage des Flibuſtiers.

Des forfaits de tous les genres ſuivirent cet événement. Le général, homme injuſte, avare & cruel, viola la capitulation dans tous les points. Quoique la crainte d'une armée qui ſe formoit dans l'intérieur des terres l'eût fait conſentir à laiſſer aux habitans la moitié de leurs richeſſes mobiliaires, tout fut abandonné au plus horrible brigandage. Les officiers furent les premiers voleurs. Ce ne fut qu'après qu'ils ſe furent gorgés de pillage, qu'il fut permis aux ſoldats de fouiller les maiſons. Pour les Flibuſtiers, on les occupoit, hors de la ville, pendant qu'on s'emparoit de l'or.

Pointis

Pointis prétendit que le butin ne passoit pas sept ou huit millions de livres. Ducasse le portoit à trente & d'autres à quarante. Quel qu'il fût les Flibustiers, selon leurs conventions, en devoient avoir le quart. Cependant il leur fut signifié que leur profit se réduisoit à quarante milles écus.

On avoit mis à la voile, lorsque cette proposition fut faite aux hommes intrépides qui avoient décidé la victoire. Indignés d'un traitement qui blessoit si visiblement leurs droits & leurs espèrances, ils résolurent d'aborder sur le champ le *sceptre* que montoit Pointis, trop éloigné dans ce moment des autres vaisseaux, pour être secouru à tems. Cet infâme commandant alloit être massacré, quand un des mécontens s'écria : *Frères, pourquoi nous en prendre à ce chien ? il n'emporte rien à nous. Il a laissé notre part à Carthagène, c'est-là qu'il la faut aller chercher.* Cette proposition est reçue avec acclamation. Une joie féroce succède tout-à-coup au noir chagrin qui dévoroit ces brigands; & sans délibérer davantage, tous leurs bâtimens cinglent vers la ville.

Reçus dans la place sans opposition, les Flibustiers enferment tous les hommes dans le temple principal & leur tiennent ce langage.

» Nous n'ignorons pas que nous ne sommes à vos yeux que » des gens sans religion, sans foi, des êtres infernaux plutôt que » des hommes. L'horreur que vous nous portez s'est manifestée » dans les termes injurieux par lesquels vous affectez de nous dé- » signer, & votre défiance par le refus que vous avez fait de » traiter avec nous de votre capitulation. Vous nous voyez les » armes à la main & maîtres de nous venger. La pâleur qui s'est » répandue sur vos visages décèle à quels supplices vous vous » attendez; & votre conscience vous dit sans doute que vous les » méritez. Soyez enfin désabusés; & reconnoissez, dans ce mo- » ment, que c'est à l'infâme général sous lequel nous vous avons » combattus, & non pas à nous que doivent être donnés les titres » odieux dont vous nous flétrissez. Le perfide à qui nous avons » ouvert les portes de votre ville, dans laquelle il ne fût jamais » entré sans nous, s'est emparé du prix de notre péril & de notre

„ courage; & c'eſt ſon injuſtice qui nous ramène ici, malgré „ nous. C'eſt à notre modération à juſtifier notre ſincérité. Hâtez-„ vous de nous délivrer 5,000,000 livres, nous n'exigerons „ pas davantage; & nous jurons, ſur notre honneur, de nous „ éloigner ſur le champ. Mais ſi vous vous refuſez à une ſi mo-„ dique contribution, regardez nos ſabres. Nous jurons ſur eux „ de n'épargner perſonne; & lorſque les malheurs qui vous me-„ nacent ſeront tombés ſur vos têtes, ſur celles de vos femmes „ & de vos enfans, n'en accuſez que vous; n'en accuſez que l'in-„ digne Pointis que nous abandonnons d'avance à votre malé-» diction ».

Après ce diſcours, un orateur ſacré monte en chaire, & emploie l'éloquence de ſes mœurs, de ſon autorité, de la parole, pour convaincre ſes auditeurs de la néceſſité de livrer ſans réſerve tout ce qui pouvoit leur reſter d'or, d'argent & de bijoux. La quête qui ſuit le ſermon n'ayant pas produit l'effet qu'on en attendoit, le pillage eſt ordonné. Il s'étend, ſans de grands ſuccès, des maiſons aux égliſes & aux tombeaux. Enfin les inſtrumens de la torture s'apprêtent.

On ſaiſit deux citoyens des plus diſtingués & deux encore, pour leur arracher où ſont cachées les richeſſes du fiſc, où ſont cachées les richeſſes des particuliers. Tous répondent ſéparément avec tant de franchiſe & de fermeté, qu'ils l'ignorent, que l'avarice même en eſt déſarmée. Cependant quelques coups de fuſil ſont tirés pour faire croire que ces malheureux ont eu la tête caſſée. Chacun craint cette deſtinée; & dès le ſoir même 1,000,000 livres eſt porté aux pieds des Flibuſtiers. Les jours ſuivans leur rendent auſſi quelque choſe. Déſeſpérant enfin de rien ajouter à ce qu'ils ont reçu, ils ſe rembarquent. Un malheureux haſard les conduit au milieu d'une flotte Angloiſe & Hollandoiſe, alliée de l'Eſpagne. Pluſieurs de leurs petits bâtimens ſont pris ou coulés à fond. Le reſte ſe ſauve à Saint-Domingue.

Tel fut le dernier événement mémorable de l'hiſtoire des Flibuſtiers.

La ſéparation des Anglois & des François, lorſque la guerre

du prince d'Orange divisa les deux nations ; les heureux efforts de l'un & l'autre gouvernement, pour accélérer la culture de leurs colonies, par le travail de ces hommes entreprenans ; la sagesse qu'on eut de fixer les plus accrédités d'entre eux, en leur confiant des postes civils ou militaires ; la protection qu'ils furent obligés de donner successivement aux possessions Espagnoles qu'ils avoient ravagées jusqu'alors ; l'impossibilité de remplacer tant d'hommes extraordinaires qui périssoient tous les jours : toutes ces causes, & cent autres, se réunirent pour anéantir la société la plus singulière qui eût jamais existé. Sans système, sans loix, sans subordination, sans moyens, elle devint l'étonnement de son siècle, comme elle le sera de la postérité. Elle auroit subjugué l'Amérique entière, si elle avoit eu l'esprit de conquête comme elle avoit celui de brigandage.

L'Angleterre, la France, la Hollande, firent passer à diverses reprises de nombreuses flottes dans le Nouveau-Monde. L'intempérie du climat, le défaut de subsistances, le découragement des troupes, ruinèrent les projets les mieux concertés. Aucune de ces nations n'y acquit de la gloire, n'y fit des progrès considérables. Sur le théâtre de leur déshonneur, dans les lieux même où elles étoient honteusement repoussées, un petit nombre d'aventuriers qui n'avoient de ressource pour faire la guerre que la guerre même, réussissoient dans les entreprises les plus difficiles. Ils suppléoient à ce qui leur manquoit du côté du nombre & de la puissance, par leur activité, leur vigilance & leur audace. Une passion démesurée pour l'indépendance & la liberté, produisoit & nourrissoit en eux cette énergie capable de tout entreprendre, de tout exécuter ; cette vigueur & cette supériorité que la meilleure tactique, les plus fortes combinaisons, le gouvernement le mieux ordonné, les récompenses les plus honorables, les distinctions les plus marquées ne donneront jamais.

Le principe qui mettoit en activité ces hommes extraordinaires & romanesques, n'est pas facile à démêler. On ne peut pas dire que ce fût le besoin : ils fouloient une terre qui leur offroit d'immenses richesses, recueillies sous leurs yeux, par

des gens moins habiles qu'eux. Etoit-ce l'avarice ? Ils n'auroient pas diſſipé en un jour le butin d'une campagne. Comme ils n'avoient pas proprement une patrie, ce n'étoit point à ſa défenſe, à ſon agrandiſſement, à ſes vengeances, qu'ils ſe dévouoient. L'amour de la gloire, s'ils l'avoient connue, les auroit préſervés de cette foule d'atrocités & de crimes, qui offuſquoient l'éclat de leurs plus grandes actions. L'eſpoir du repos ne précipita jamais dans des travaux continuels, dans des dangers inexprimables.

Quelles furent donc les cauſes morales qui donnèrent aux Flibuſtiers une exiſtence ſi ſingulière ? Cette terre où la nature ſembloit avoir condamné toutes les paſſions turbulentes à un ſilence perpétuel ; où les hommes avoient beſoin de ſe réveiller d'une léthargie habituelle, par l'ivreſſe & l'intempérance des feſtins ; où ils vivoient contens de leur repos & de leur ennui : cette terre ſe trouve tout-à-coup habitée par un peuple bouillant & impétueux, qui ſemble reſpirer avec l'air d'une atmoſphère brûlante l'excès de tous les ſentimens, le délire de toutes les paſſions. Tandis qu'un ciel de feu énervoit les anciens conquérans du Nouveau-Monde ; que les Eſpagnols, alors ſi remuans dans leur patrie, partageoient avec les Américains vaincus, l'habitude de l'abattement & de l'indolence ; des hommes ſortis des climats les plus tempérés de l'Europe, alloient puiſer ſous l'Equateur des forces inconnues à la nature.

Veut-on remonter aux ſources de cette révolution, on verra que les Flibuſtiers avoient vécu dans les entraves des gouvernemens Européens. Le reſſort de la liberté comprimé dans les ames depuis des ſiècles, eut une activité incroyable, & produiſit les plus terribles phénomènes qu'on ait encore vus en morale. Les hommes inquiets & enthouſiaſtes de toutes les nations, ſe joignirent à ces aventuriers au premier bruit de leurs ſuccès. L'attrait de la nouveauté, l'idée & le deſir des choſes éloignées, le beſoin d'un changement de ſituation, l'eſpérance d'une meilleure fortune, l'inſtinct qui porte l'imagination aux grandes entrepriſes, l'admiration qui mene promptement à l'imitation, la

néceſſité de ſurmonter les obſtacles où l'imprudence a précipité, l'encouragement de l'exemple, l'égalité des biens & des maux entre des compagnons libres; en un mot, cette fermentation paſſagère que le ciel, la mer, la terre, la nature & la fortune avoient excitée dans des hommes tour-à-tour couverts d'or & de haillons, plongés dans le ſang & dans la volupté, fit des Flibuſtiers un peuple iſolé dans l'hiſtoire, mais un peuple éphémère qui ne brilla qu'un moment.

Cependant on eſt accoutumé à regarder ces brigands avec une ſorte d'exécration. Elle eſt juſte, parce que la fidélité, la probité, le déſintéreſſement, la généroſité même qu'ils pratiquoient entre eux, n'empêchoient pas les outrages qu'ils faiſoient tous les jours à l'humanité. Mais comment ne pas admirer au milieu de ces forfaits, une foule d'actions héroïques qui auroient fait honneur aux peuples les plus vertueux?

Des Flibuſtiers s'étoient chargés, pour une ſomme, d'eſcorter un vaiſſeau Eſpagnol très-richement chargé. Un d'entre eux oſa propoſer à ſes camarades de faire tout-d'un-coup leur fortune, en s'emparant de ce bâtiment. Montauban, qui commandoit la troupe, n'eut pas plutôt entendu ce diſcours, qu'il voulut abdiquer ſa place, & demanda d'être mis à terre. Quoi? nous quitter! lui dirent ces hommes intrépides. Y a-t-il quelqu'un ici qui approuve la perfidie qui vous fait horreur? on délibéra ſur le champ. On arrêta que le coupable ſeroit jetté ſur la première côte qui ſe préſenteroit. On jura que cet homme ſans foi ne ſeroit jamais reçu dans aucun armement où ſe trouveroit un ſeul des braves gens que ſa ſociété déshonoroit. Si ce n'eſt pas là de l'héroïſme, ſera-ce dans un ſiècle où tout ce qu'il y a de grand eſt tourné en ridicule ſous le nom d'enthouſiaſme, qu'il faudra chercher des héros?

Non, l'hiſtoire des tems paſſés n'offre point & celle des tems avenir n'offrira pas l'exemple d'une pareille aſſociation, auſſi merveilleuſe preſque que la découverte du Nouveau-Monde. Il n'y avoit que ce grand événement qui pût y donner lieu, en appellant dans ces régions lointaines tout ce que nos empires avoient produit d'ames énergiques & violentes.

Ces hommes d'une trempe peu commune n'avoient en Europe pour toute fortune que leur épée & leur audace, dont ils firent un ſi terrible uſage en Amérique. Là, ennemis de tous, rédoutés de tous, ſans ceſſe expoſés aux périls extrêmes, ils devoient regarder chaque jour comme le dernier de leur vie, & diſſiper la richeſſe comme ils l'avoient acquiſe; s'abandonner à tous les excès de la débauche & de la profuſion; au retour d'un combat porter dans leurs feſtins l'ivreſſe de la victoire; enlacer de leurs bras ſanglans leurs maîtreſſes; s'aſſoupir un moment dans le ſein de la volupté, & ne ſe réveiller que pour aller à de nouveaux maſſacres. Indifférens où ils laiſſeroient leurs cadavres, ſur la terre ou dans le ſein des eaux, ils devoient regarder d'un œil également froid la vie & le trépas. Avec un cœur féroce & une conſcience égarée, ſans liaiſons, ſans parens, ſans amis, ſans concitoyens, ſans patrie, ſans aſyle, ſans aucun des motifs qui tempèrent la bravoure par le prix qu'ils attachent à l'exiſtence, ils devoient ſe livrer en aveugles aux tentatives les plus déſeſpérées. Incapables de ſupporter l'indigence & le repos; trop fiers pour s'occuper de travaux communs, s'ils n'avoient pas été les fléaux du Nouveau-Monde, ils l'auroient été de celui-ci. S'ils n'étoient pas allé ravager les contrées éloignées, ils auroient ravagé nos provinces, & laiſſé un nom fameux dans la liſte des grands ſcélérats.

XI. Raiſons qui empêchent les Anglois & les Hollandois de faire des conquêtes en Amérique durant la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne.

L'Amérique reſpiroit à peine. A peine on commençoit à jouir de l'induſtrie des Flibuſtiers, devenus citoyens & cultivateurs, que l'ancien monde offrit le ſpectacle d'une révolution qui fit trembler le nouveau. Charles II, roi d'Eſpagne venoit de finir une carrière agitée. Ses ſujets convaincus qu'un Bourbon ſeul étoit en état de conſerver la monarchie ſans démembrement, l'avoient preſſé ſur la fin de ſa vie d'appeller à ſa ſucceſſion le duc d'Anjou. L'idée de voir vingt-deux couronnes tranſportées dans une maiſon rivale & ennemie de la ſienne, l'avoit plongé dans de noirs chagrins. Cependant après des combats & des irréſolutions ſans nombre, il s'étoit déterminé à cet effort de juſtice & de magnanimité, qu'il n'étoit pas naturel d'attendre de la foibleſſe de ſon caractère.

L'Europe fatiguée depuis un demi-ſiècle des hauteurs, de l'ambition, de la tyrannie de Louis XIV, réunit ſes forces pour empêcher l'accroiſſement d'une puiſſance déja trop redoutable. L'anéantiſſement où la plus mauvaiſe adminiſtration avoit plongé l'Eſpagne; l'eſprit de bigoterie, & par conſéquent de foibleſſe, qui dominoit alors en France, procurèrent à la ligue des ſuccès dont on voit peu d'exemples dans l'union de pluſieurs puiſſances contre une ſeule. Cette ligue prit un aſcendant que des victoires également glorieuſes & utiles, augmentoient à chaque campagne. Bientôt il ne reſta aux deux couronnes ni forces, ni réputation. Pour comble de malheur, leurs déſaſtres étoient l'objet de la joie univerſelle. Tous les cœurs étoient fermés à la compaſſion.

L'Angleterre & la Hollande, après avoir prodigué leur ſang & leurs tréſors pour l'empereur, devoient enfin s'occuper de leurs intérêts qui les appelloient en Amérique. Elle leur offroit des conquêtes riches & faciles. L'Eſpagne, depuis la deſtruction de ſes galions à Vigo, n'avoit pas un vaiſſeau; & la France, avant même d'avoir éprouvé ces terribles revers, qui la conduiſirent ſur les bords du précipice, avoit laiſſé tomber ſa marine. Cette conduite vicieuſe avoit un principe éloigné.

Louis XIV, avide dans ſa jeuneſſe de toutes les eſpèces de gloire, penſa qu'il manqueroit quelque choſe à l'éclat de ſon règne, s'il ne créoit une marine formidable. Bientôt ſes nombreuſes flottes balancèrent les forces combinées de l'Angleterre, de la Hollande, & portèrent la terreur de ſon nom aux extrémités du monde. Mais ce nouveau genre de grandeur ne tarda pas à lui échapper. A meſure que ſon ambition déſordonnée lui ſuſcita de nouveaux ennemis; qu'il ſe vit obligé d'avoir ſur pied un plus grand nombre de troupes; que les frontières de la monarchie s'étendirent, & que les citadelles ſe multiplièrent, on vit diminuer le nombre de ſes vaiſſeaux. Il n'attendit pas même la néceſſité de ces dépenſes, pour ſupprimer une partie des fonds deſtinés à ſoutenir ſa puiſſance maritime. Les voyages de la cour, des édifices inutiles ou trop magnifiques, des objets d'oſtentation ou de pur agrément, beaucoup d'autres cauſes auſſi

frivoles, absorbèrent la partie du revenu public qu'auroient exigé les armemens. Dès-lors cette branche de la force Françoise s'affoiblit. Elle tomba insensiblement, & se perdit enfin tout-à-fait dans les malheurs de la guerre élevée pour la succession d'Espagne.

A cette époque, les possessions des deux couronnes dans les Indes Occidentales, se trouvèrent sans défense. Elles s'attendoient à chaque instant à devenir la proie de la Grande-Bretagne & des Provinces-Unies, les seuls peuples modernes qui eussent établi leur force politique sur le commerce. D'immenses découvertes avoient mis, il est vrai, dans les mains des Castillans & des Portugais, la possession exclusive de trésors & de productions qui sembloient leur promettre l'empire de l'univers, si les richesses pouvoient le donner : mais ces nations ivres d'or & de sang, n'avoient pas seulement soupçonné qu'un monde nouveau dût soutenir leur puissance dans l'ancien. L'excès & l'abus d'un systême fondé sur l'influence que l'Amérique pouvoit donner en Europe, emportèrent les Anglois & les Hollandois dans une extrémité tout-à-fait opposée.

Ces deux nations, dont l'une n'avoit nuls avantages naturels, & l'autre n'en avoit que de médiocres, avoient saisi de bonne heure les vrais principes du commerce, & les avoient suivis avec plus de persévérance que les différentes situations où elles s'étoient trouvées ne paroissoient le leur permettre. Le hasard des circonstances ayant d'abord excité l'industrie de la plus pauvre, elle s'étoit vue rapidement égalée par sa rivale dont le génie étoit plus ardent & les ressources plus considérables. La guerre d'industrie, excitée par la jalousie, dégénéra bientôt en combats vifs, opiniâtres & sanglans. Ce n'étoient pas seulement des hostilités entre un peuple & un peuple, c'étoit une haîne, c'étoit une vengeance de particulier à particulier. La nécessité de se réunir, pour contenir, pour réprimer la France, suspendit ces hostilités. Des succès peut-être trop rapides, trop décisifs, réveillèrent leur animosité. Dans la crainte de travailler à l'agrandissement l'une de l'autre, elles renoncèrent à toute invasion

invasion en Amérique. Enfin la reine Anne ayant saisi le moment propice pour une paix particulière, elle se fit accorder des avantages qui laissèrent la nation rivale de la sienne, fort en arrière. Dès-lors l'Angleterre fut tout, & la Hollande ne fut rien.

XII. Grande activité qu'on remarque dans les isles de l'Amérique, après la pacification d'Utrecht.

Les années qui suivirent la pacification d'Utrecht, rappellèrent le siècle d'or à l'univers, qui seroit toujours assez tranquille, si les Européens qui ont porté leur armes & leurs haînes dans les quatre parties du monde, n'en troubloient pas l'harmonie. Les champs ne furent plus jonchés de cadavres. On ne ravagea point la moisson du laboureur. Le navigateur osa montrer son pavillon dans toutes les mers, sans crainte des pirates. Les mères ne virent plus leurs enfans arrachés de leurs foyers, pour aller prodiguer leur sang aux caprices d'un roi imbécille ou d'un ministre ambitieux. Les nations ne s'associèrent plus, pour servir les passions de leurs maîtres. Les hommes vécurent quelque tems en frères, autant que l'orgueil des monarques & l'avarice des peuples peuvent le permettre.

Quoique ce bonheur général fut l'ouvrage de ceux qui tenoient les rênes des empires, les progrès de la raison universelle y avoient quelque part. La philosophie commençoit à parler de l'*humanité*, que l'imposture ne cesse d'appeller un cri de révolte contre la religion. Les écrits de quelques sages étoient passés de leur cabinet dans les mains de la multitude; ils avoient adouci les mœurs. Cette modération avoit tourné les esprits à l'amour des arts utiles ou agréables, & diminué du moins l'attrait que les hommes avoient eu jusqu'alors à s'égorger. La soif du sang paroissoit appaisée, & tous les peuples s'occupoient avec une grande ardeur, avec des lumières nouvelles, de leur population, de leur culture, de leur industrie.

Cette activité se faisoit sur-tout remarquer dans les Antilles. Les états du continent peuvent se soutenir, & même prospérer lorsque le feu de la guerre est allumé dans le voisinage & sur leurs frontières; parce qu'ils ont pour but principal le travail des terres & des manufactures, la subsistance, & les consommations intérieures. Il n'en est pas ainsi des établissemens que

plusieurs nations ont formés dans le grand archipel de l'Amérique. La vie & les richesses y sont également précaires. On n'y recueille rien de ce qui est nécessaire à la nourriture. Les vêtemens & les instrumens du labourage, n'y sont pas fabriqués. Toutes les productions sont destinées à être exportées. Il n'y a qu'une communication sûre & facile avec l'Afrique, avec les côtes septentrionales du Nouveau-Monde, & sur-tout avec l'Europe, qui puisse procurer à ces isles cette circulation libre du nécessaire qu'elles reçoivent, & du superflu qu'elles donnent. Plus ces colonies avoient souffert du long & terrible embrâsement qui avoit tout consumé, plus elles se hâtoient de réparer les brèches faites à leur fortune. L'espérance même qu'on avoit conçue que l'épuisement universel rendroit la tranquillité durable, enhardissoit les négocians les moins confians à faire aux colons des avances, sans lesquelles, malgré tant de soins, les progrès auroient été nécessairement fort lents. Ces secours assuroient & augmentoient la prospérité des isles, lorsqu'on vit crever en 1739 un nuage qui se formoit depuis long-tems, & qui troubla le repos de la terre.

XIII. Les isles de l'Amérique occasionnèrent la guerre de 1739. Quels en furent les événemens & la fin.

Les colonies Angloises, sur-tout la Jamaïque, avoient ouvert avec les possessions Espagnoles du Nouveau-Monde, un commerce interlope qu'une longue habitude les avoit accoutumées à regarder comme licite. La cour de Madrid devenue plus éclairée sur ses intérêts, prit des mesures pour arrêter, pour diminuer du moins cette communication. Le projet pouvoit être sage, mais il falloit que l'exécution en fût juste. Si les vaisseaux destinés à empêcher la fraude se fussent bornés à arrêter les bâtimens qui la faisoient, ils auroient mérité des louanges. L'abus inséparable de tout moyen violent, l'âpreté du gain, peut-être l'esprit de vengeance, firent que sous prétexte de contrebande, on arrêta loin des côtes suspectes, des navires qui avoient une destination légitime.

La nation Angloise qui, mettant sa sûreté, sa puissance & sa gloire dans le commerce, avoit souffert impatiemment de voir réprimer ses usurpations, fut révoltée des vexations qui

paſſoient les bornes du droit des gens. On n'entendit dans Londres, dans le parlement, que plaintes contre l'étranger qui les exerçoit, qu'invectives contre le miniſtère qui les ſouffroit. Robert Walpole, qui gouvernoit depuis long-tems la Grande-Bretagne avec un caractère & des talens plus propres pour la paix que pour la guerre, & le conſeil d'Eſpagne qui, à meſure que l'orage approchoit montroit moins de vigueur, cherchèrent de concert des voies de conciliation. Celles qui furent imaginées & ſignées au Pardo, ne furent pas du goût d'un peuple également échauffé par ſes intérêts, par ſon reſſentiment, par l'eſprit de parti, & ſinguliérement par des écrits politiques qui ſe ſuccédoient avec rapidité.

Par-tout où le ſouverain ne ſouffre pas qu'on s'explique librement ſur les matières économiques & politiques, il donne l'atteſtation la plus authentique de ſon penchant à la tyrannie & du vice de ſes opérations. C'eſt préciſément comme s'il diſoit au peuple. « Je ſais tout auſſi-bien que vous que ce que j'ai » réſolu eſt contraire à votre liberté, à vos prérogatives, à vos » intérêts, à votre tranquillité, à votre bonheur : mais il me » déplaît que vous en murmuriez. Je ne ſouffrirai jamais qu'on » vous éclaire ; parce qu'il me convient que vous ſoyez aſſez » ſtupides pour ne pas diſtinguer mes caprices, mon orgueil, » mes folles diſſipations, mon faſte, les déprédations de mes » courtiſans & de mes favoris, mes ruineux amuſemens, mes » paſſions plus ruineuſes encore, de l'utilité publique qui ne fut, » qui n'eſt, & qui ne ſera jamais, autant qu'il dépendra de » moi & de mes ſucceſſeurs, qu'un honnête prétexte. Tout ce » que je fais eſt bien fait. Croyez-le, ne le croyez pas : mais » taiſez-vous. Je veux vous prouver de toutes les manières les » plus inſenſées & les plus atroces que je règne pour moi, & que » je ne règne ni par vous, ni pour vous. Et ſi quelqu'un d'entre » vous a la témérité de me contredire, qu'il périſſe dans l'obſcurité d'un cachot, ou qu'un lacet le prive à jamais de la faculté de commettre une ſeconde indiſcrétion : car tel eſt mon » bon plaiſir ». En conſéquence voilà l'homme de génie réduit

au ſilence ou étranglé, & une nation retenue dans la barbarie de ſa religion, de ſes loix, de ſes mœurs, & de ſon gouvernement ; dans l'ignorance des choſes les plus importantes à ſes vrais intérêts, à ſa puiſſance, à ſon commerce, à ſa ſplendeur & à ſa félicité ; au milieu des peuples qui s'éclairent autour d'elle par les libres efforts & le concours des bons eſprits vers les ſeuls objets vraiment dignes de les occuper. La logique d'une adminiſtration prohibitive pèche de tous côtés. On n'arrête point les progrès des lumières ; on ne les rallentit qu'à ſon déſavantage. La défenſe ne fait qu'irriter & donner aux ames un ſentiment de révolte, & aux ouvrages le ton du libelle ; & l'on fait trop d'honneur à d'innocens ſujets, lorſqu'on a ſous ſes ordres deux cens mille aſſaſſins, & que l'on redoute quelques pages d'écriture.

L'Angleterre voit éclore tous les jours une foule de livres, où tout ce qui touche la nation eſt traité avec liberté. Parmi ces écrits, il en eſt de ſolides, compoſés par de bons eſprits, par des citoyens inſtruits & zélés. Leurs avis ſervent à éclairer le public ſur ſes intérêts, & à diriger le gouvernement dans ſes opérations. On connoît dans l'état peu de réglemens utiles d'économie intérieure qui n'aient été indiqués, préparés ou perfectionnés par quelqu'un de ces écrits. Malheur à tout peuple qui ſe prive de cet avantage.

« Mais, dira-t-on, pour un homme ſage qui répand la lumière, » il ſe trouve des écrivains ſans nombre, qui, ſoit par mécon» tentement des gens en place, ſoit pour flatter le goût de la » nation, ſoit pour des raiſons perſonnelles, ſe plaiſent à émou» voir les eſprits. Le moyen qu'ils emploient le plus ordinaire» ment, eſt de porter les prétentions de leur pays au-delà de leurs » juſtes bornes, de lui faire enviſager comme des uſurpations » manifeſtes, les moindres précautions que prennent les autres » puiſſances pour conſerver leurs poſſeſſions. Ces exagérations » remplies de partialité & de fauſſeté, répandent des opinions, » établiſſent des préjugés, dont l'effet ordinaire eſt d'entretenir la » nation dans un état de guerre perpétuelle avec ſes voiſins. Si

» le gouvernement qui voudroit tenir une balance de justice » entre ses sujets & les étrangers, refuse de se conduire par des » erreurs populaires, il s'y voit forcé ».

La liberté de la presse produit, sans doute, ces inconvéniens : mais ils sont si frivoles, si passagers, en comparaison des avantages, que je ne daignerai pas m'y arrêter. La question se réduit à ces deux mots : *Vaut-il mieux qu'un peuple soit éternellement abruti que d'être quelquefois turbulent* ? Souverains, voulez-vous être méchans ? Laissez écrire ; il se trouvera des hommes pervers qui vous serviront selon votre mauvais génie & qui vous perfectionneront dans l'art des Tibères. Voulez-vous être bons ? Laissez encore écrire ; il se trouvera des hommes honnêtes qui vous perfectionneront dans l'art des Trajans. Combien il vous reste de choses à savoir pour être grands, soit en bien, soit en mal !

La populace de Londres, la plus vile populace de l'univers, comme le peuple Anglois, considéré politiquement, est le premier peuple du monde, soutenue de vingt mille jeunes gens de famille élevés dans le négoce, assiège par des cris & par des menaces le sénat de la nation, & règle ses délibérations. Souvent ces clameurs sont excitées par une faction du parlement lui-même. Ces hommes méprisables, une fois émus, insultent le meilleur citoyen, qu'on a réussi à leur rendre suspect, incendient sa maison, & insultent scandaleusement les têtes les plus sacrées. Ils ne s'arrêtent qu'après avoir fait adopter par le ministère toute leur fureur. Cette influence indirecte, mais suivie, du commerce sur les résolutions publiques, ne fut peut-être jamais aussi marquée qu'à l'époque qui nous occupe.

L'Angleterre commençoit la guerre avec la plus grande supériorité. Elle avoit un grand nombre de matelots. Ses arsenaux regorgeoient de munitions, & ses chantiers étoient animés. Ses escadres toutes armées, & commandées par des officiers expérimentés, n'attendoient que des ordres pour porter la terreur & la gloire de son pavillon aux extrémités du monde. On ne blâmera pas Walpole d'avoir trahi sa patrie, en négligeant de si grands avantages. Il doit être au-dessus de tout soupçon, puisqu'il ne

fut pas accufé de corruption dans un pays où l'on a fouvent formé ces accufations fans y croire. Sa conduite ne fut pas cependant exempte de blâme. La crainte de fe précipiter dans des embarras qui mettroient en danger fon adminiftration ; l'obligation d'appliquer à des armemens militaires les tréfors deftinés jufqu'alors à lui acheter des partifans; la néceffité d'exiger de nouvelles taxes qui devoient porter au dernier période l'horreur qu'on avoit pour fa perfonne & pour fes principes : toutes ces confidérations & quelques autres le jettèrent dans des irréfolutions funeftes. Il perdit un tems toujours précieux, décifif fur-tout dans les opérations maritimes.

La flotte de Vernon, après avoir détruit Porto-Belo, alla échouer devant Carthagène, plutôt par l'intempérie du climat, par la méfintelligence & l'incapacité des chefs, que par la valeur de la garnifon. Anfon vit ruiner fon armement au cap de Horn, que quelques mois plutôt il auroit doublé fans rifque : à juger de ce qu'il auroit pu faire avec une efcadre par ce qu'il fit avec un vaiffeau, on peut penfer qu'il auroit au moins ébranlé l'empire Efpagnol dans la mer du Sud. Un établiffement, entrepris dans l'ifle de Cuba, eut une iffue funefte. Ceux qui vouloient y fonder une ville n'y trouvèrent que leur cimetière. Le général Oglethorpe fut obligé, après trente-huit jours de tranchée ouverte, de lever le fiège du fort Saint-Auguftin dans la Floride, vaillamment défendu par Manuel-Montiano, à qui on avoit laiffé le loifir de fe préparer.

Quoique les premiers efforts des Anglois contre l'Amérique Efpagnole euffent été vains, on n'y étoit pas tranquille. Il leur reftoit leur marine, leur caractère, leur gouvernement, trois grands moyens qui faifoient trembler. Inutilement la cour de Verfailles joignit fes forces navales à celles que la cour de Madrid pouvoit faire agir. Cette confédération ne diminuoit pas l'audace de l'ennemi commun, & ne raffuroit pas des efprits trop abattus par la crainte. Heureufement pour les deux nations & pour cette partie du monde, la mort de l'empereur Charles VI avoit allumé en Europe une guerre vive, qui, pour des intérêts fort équivo-

ques, y retenoit les forces Britanniques. Les hoſtilités qui avoient commencé dans les climats éloignés avec tant d'appareil, ſe réduiſirent inſenſiblement de part & d'autre à quelques pirateries. Il n'y eut d'événement important que la priſe de l'Iſle Royale, qui expoſoit aux plus grands dangers la pêche, le commerce & les colonies de la France. Cette puiſſance recouvra à la paix une poſſeſſion ſi précieuſe : mais le traité qui la lui rendit, ne fut pas moins généralement blâmé.

Les François, toujours imbus de cet eſprit de chevalerie, qui a été ſi long-tems la brillante folie de toute l'Europe, regardent leur ſang comme payé, lorſqu'il a reculé les frontières de leur patrie, c'eſt-à-dire, lorſqu'ils ont mis leur prince dans la néceſſité de les gouverner plus mal; & ils croient leur honneur perdu, ſi leurs poſſeſſions ſont reſtées ce qu'elles étoient. Cette fureur de conquêtes, qu'il faut pardonner à des tems barbares, mais dont les ſiècles éclairés ne devroient pas avoir à rougir, fit réprouver le traité d'Aix-la-Chapelle, qui reſtituoit à l'Autriche tout ce qu'on lui avoit pris. La nation, trop frivole, trop légère pour être politique, ne voulut pas voir, qu'en formant en Italie un établiſſement quel qu'il fût à l'infant dom Philippe, on s'aſſuroit de l'alliance de l'Eſpagne à qui on donnoit de grands intérêts à diſcuter avec la cour de Vienne ; qu'en garantiſſant au roi de Pruſſe la Siléſie, on établiſſoit en Allemagne deux puiſſances rivales, fruit précieux de deux ſiècles de méditation & de travaux; qu'en rendant Fribourg & les places de Flandres détruites, on ſe procuroit des conquêtes aiſées, ſi les fureurs de la guerre recommençoient, & la facilité de diminuer dans tous les tems de cinquante mille hommes les troupes de terre, économie qui pouvoit & devoit être portée à la marine.

Ainſi, quand la France n'auroit pas eu beſoin de s'occuper de ſon intérieur dont le dépériſſement étoit extrême ; quand ſon crédit & ſon commerce n'auroient pas été ruinés ; quand quelques-unes de ſes plus importantes provinces n'auroient pas été réduites à manquer de pain; quand elle n'auroit pas perdu la

porte du Canada ; quand ſes colonies n'auroient pas été menacées d'une invaſion infaillible & prochaine ; quand ſa marine n'auroit pas été détruite au point de n'avoir pas un ſeul vaiſſeau à envoyer dans le Nouveau-Monde ; quand l'Eſpagne n'auroit pas été à la veille d'un accommodement particulier avec l'Angleterre : la concluſion de la paix auroit encore mérité l'approbation des eſprits les plus réfléchis.

La facilité qu'avoit le maréchal de Saxe de pénétrer dans l'intérieur des Provinces-Unies, étoit ce qui frappoit le plus les François. On conviendra ſans peine que rien ne paroiſſoit impoſſible aux armes victorieuſes de Louis XV : mais ſeroit-ce un paradoxe de dire que les Anglois éclairés ne deſiroient rien tant que cet événement ? Si la république, qui étoit dans l'impoſſibilité de ſe détacher de ſes alliés, avoit été conquiſe, ſes habitans, qui avoient des préjugés anciens & nouveaux contre le gouvernement, les loix, les mœurs, la religion de leur vainqueur, auroient-ils voulu vivre ſous ſa domination ? N'auroient-ils pas infailliblement porté leur population, leurs capitaux, leur induſtrie dans la Grande-Bretagne ? Et qui peut douter que de ſi grands avantages n'euſſent été infiniment plus précieux pour les Anglois, que l'alliance de la Hollande ?

A cette obſervation nous oſerons en ajouter une autre, qui, pour être auſſi nouvelle, ne paroîtra peut-être pas d'une vérité moins frappante. On a trouvé la cour de Vienne fort heureuſe ou fort habile d'avoir, par la négociation, arraché des mains des François ce que les malheurs de la guerre lui avoient fait perdre. N'auroit-elle pas été plus habile ou plus heureuſe, ſi elle eût laiſſé à ſon ennemi une partie de ſes conquêtes ? Il eſt paſſé ce tems, où la maiſon d'Autriche égaloit, ſurpaſſoit peut-être les forces de la maiſon de Bourbon. Sa politique eſt donc d'intéreſſer les autres puiſſances à ſon ſort, même par ſes pertes. Elle le pouvoit en faiſant des ſacrifices apparens à la France. L'Europe, alarmée de l'agrandiſſement de cette monarchie qu'on eſt porté à haïr, à envier, à redouter, auroit repris contre elle cette haine qu'on avoit vouée à Louis XIV ; & des ligues plus

plus redoutables que jamais devenoient la ſuite néceſſaire de ces ſentimens. Cette diſpoſition univerſelle des eſprits étoit plus propre à relever la grandeur de la nouvelle maiſon d'Autriche, que le recouvrement d'un territoire éloigné, borné & toujours ouvert.

On doit, il eſt vrai, avoir aſſez bonne opinion du plénipotentiaire François qui conduiſoit la négociation, & du miniſtre qui la dirigeoit, pour penſer qu'ils auroient démêlé le piège. Nous ne balancerons pas même à aſſurer que ces deux hommes d'état n'avoient aucune vue d'agrandiſſement. Mais auroient-ils trouvé la même profondeur de politique dans le conſeil, auquel ils devoient compte de leurs opérations ? C'eſt ce qu'on n'oſe décider. En général tous les gouvernemens du monde ſont portés à s'étendre, & celui de France eſt de nature à le deſirer.

Quoi qu'il en ſoit de ces réflexions, il faut avouer que l'eſpérance des deux miniſtres François qui avoient décidé la paix, fut trompée. Le principal objet de leurs démarches avoit été la conſervation des colonies menacées, & l'on perdit de vue cette ſource d'une opulence illimitée, auſſi-tôt que le danger fut paſſé. La France garda des troupes ſans nombre, négocia des ligues dans le nord & dans le midi de l'Europe, ſoudoya une partie de l'Allemagne, ſe conduiſit comme ſi un nouveau Charles-Quint eût menacé ſes frontières, ou ſi un autre Philippe II eût pu bouleverſer l'intérieur de ſon pays par ſes intrigues. Elle ne vit pas qu'elle avoit une prépondérance décidée dans le continent ; qu'il n'y avoit point de puiſſance qui, ſeule, pût oſer l'attaquer ; & que les événemens de la dernière guerre, les arrangemens de la dernière paix, avoient rendu la réunion de pluſieurs puiſſances impoſſible. Mille petites craintes toutes frivoles, la fatiguoient. Ses préjugés l'empêchèrent de ſentir qu'elle n'avoit qu'un ennemi réellement digne de ſon attention, & que cet ennemi ne pouvoit être contenu que par de nombreuſes flottes.

Les Anglois, plus portés à s'affliger de la proſpérité d'autrui qu'à jouir de la leur, ne veulent pas ſeulement être riches : ils veulent être les ſeuls riches. Leur ambition eſt d'acquérir, comme

celle de Rome étoit de commander. Ils ne cherchent pas proprement à étendre leur domination, mais leurs colonies. Toutes leurs guerres ont pour but leur commerce ; & le desir de le rendre exclusif leur a fait faire de grandes choses & de grandes injustices ; & les met dans la cruelle nécessité de continuer à faire de grandes choses & de grandes injustices. Les nations ne se lasseront-elles jamais de cette espèce de tyrannie qui les brave & les avilit ? resteront-elles éternellement dans cet état de foiblesse qui les contraint à supporter un despotisme qu'elles ne demanderoient pas mieux que d'anéantir ? Si jamais il se formoit une alliance entre elles, comment une seule nation pourroit-elle résister, à moins d'une faveur constante du destin sur laquelle il seroit imprudent de compter ? qui est-ce qui a promis aux Anglois une prospérité continue ? quand elle leur seroit assurée, ne seroit-elle pas trop payée, par la perte d'une tranquillité dont ils ne jouiroient jamais, & trop punie par les alarmes d'une jalousie qui tiendroit leurs yeux inquiets perpétuellement ouverts sur les mouvemens les plus légers des autres puissances ? Est-il bien glorieux, est-il bien doux, est-il bien avantageux & bien sûr à un peuple de régner au milieu des autres peuples, comme un sultan au milieu de ses esclaves ? Un accroissement dangereux de la haîne au-dehors, est-il suffisamment compensé par le corrupteur accroissement de l'opulence au-dedans ? Anglois, l'avidité n'a point de terme, & la patience a le sien, presque toujours funeste à celui qui la pousse à bout. Mais la passion du commerce est si forte en vous, qu'elle a subjugué jusqu'à vos philosophes. Le célèbre Boyle disoit qu'il étoit bon de prêcher l'évangile aux sauvages ; parce que, dût-on ne leur apprendre qu'autant de christianisme qu'il leur en faut pour marcher habillés, ce seroit un grand bien pour les manufactures Angloises.

XIV. C'est de l'Amérique que sortit la guerre de 1755.

Un tel systême, que la nation n'a guère perdu de vue, se manifesta, en 1755, avec moins de précaution qu'il ne l'avoit fait jusqu'alors. La culture des colonies Françoises, dont l'accroissement rapide étonnoit tous les esprits attentifs, réveilla la jalousie

Angloiſe. Cependant cette paſſion, honteuſe de ſe montrer, ſe couvrit quelque tems des ombres du myſtère ; & un peuple aſſez fier ou aſſez modeſte pour appeller les négociations *l'artillerie de ſes ennemis*, ne dédaigna pas d'employer tous les détours, toutes les ruſes de la politique la plus inſidieuſe.

La France, effrayée du déſordre de ſes finances, intimidée par le petit nombre de ſes vaiſſeaux & l'inexpérience de ſes amiraux, ſéduite par l'amour de l'oiſiveté, du plaiſir & de la paix, ſecondoit les efforts qu'on faiſoit pour l'amuſer. En vain quelques hommes éclairés répétoient ſans ceſſe que la Grande-Bretagne vouloit la guerre, qu'elle devoit la vouloir, qu'elle étoit forcée de la faire, avant que la marine militaire de ſa rivale n'eût fait les mêmes progrès que ſa marine marchande. Ces inquiétudes paroiſſoient abſurdes dans un pays où l'on n'avoit fait juſqu'alors le commerce que par imitation, où on lui avoit mis des entraves de toutes les eſpèces, où on l'avoit continuellement ſacrifié à la finance, où on ne lui avoit jamais accordé une protection ſérieuſe, où l'on ignoroit peut-être qu'on eût le plus riche commerce de l'univers. La nation qui devoit à la nature, un ſol excellent ; au haſard, de riches colonies ; à ſa ſenſibilité vive & ſouple, le goût de tous les arts qui varient & multiplient les jouiſſances ; à ſes conquêtes, à ſa gloire littéraire, à la diſperſion même des proteſtans qu'elle avoit eu le malheur de perdre, le deſir qu'on avoit de l'imiter : cette nation qui ſeroit trop heureuſe, ſi on lui permettoit de l'être, ne vouloit pas voir qu'elle pouvoit perdre quelque choſe de ſes avantages, & ſe prêtoit ſans réflexion aux artifices qu'on employoit pour l'endormir. Lorſque l'Angleterre crut que la diſſimulation ne lui étoit plus néceſſaire, elle commença les hoſtilités, ſans les faire précéder d'aucune de ces formalités qui ſont en uſage chez les peuples civiliſés.

Ce peuple, réputé ſi fier, ſi humain, ſi ſage, réfléchit-il à ce qu'il faiſoit ? Il réduiſoit les conventions les plus ſacrées des nations entre elles aux leurres d'une perfidie politique ; il les affranchiſſoit du lien commun, en foulant aux pieds la chimère

du droit des gens. Vit-il qu'il n'y avoit plus qu'un état, celui de la guerre ; que la paix n'étoit qu'un tems d'alarmes ; qu'il ne régnoit plus ſur le globe qu'une fauſſe & trompeuſe ſécurité ; que les ſouverains devenoient autant de loups, prêts à s'entre-dévorer ; que l'empire de la diſcorde s'établiſſoit ſans limites ; que les plus cruelles & les plus juſtes repréſailles étoient autoriſées, & qu'il n'étoit plus permis de dépoſer les armes ? alors il y eut un ſemi-Thémiſtocle dans le miniſtère ; mais il n'y eut pas un Ariſtide dans toute la grande Bretagne, puiſque loin de s'écrier à l'exemple de ces Athénieus qui n'étoient pas les hommes les plus ſcrupuleux d'entre les Grecs : *La choſe eſt utile, mais elle n'eſt pas honnête, qu'on ne nous en parle pas*, les Anglois ſe félicitèrent d'une infamie contre laquelle toutes les voix de l'Europe s'élevèrent avec indignation. L'hoſtilité, ſans déclaration de guerre, lors même qu'il n'y a point de traités de paix, eſt un procédé de barbares. L'hoſtilité, contre la foi des traités, mais précédée d'une déclaration de guerre, de quelque prétexte qu'elle ait été palliée, ſeroit d'une injuſtice révoltante, ſi l'uſage n'en avoit été fréquent, & ſi preſque toutes les puiſſances n'en avoient à rougir. L'hoſtilité, ſans déclaration de guerre, contre un peuple voiſin qui ſommeille tranquillement ſur la foi des traités, le droit des gens, un commerce réciproque de bienveillance, des mœurs civiliſées, le même Dieu, le même culte, le ſéjour & la protection de ſes citoyens dans la contrée ennemie, le ſéjour & la protection des citoyens de l'ennemi ſecret dans la ſienne, eſt un crime qui ſeroit traité entre les ſociétés, comme l'aſſaſſinat ſur les grandes routes, dans chacune d'elles ; & contre lequel, s'il y avoit un code exprès, comme il y en a un tacite, formé & ſouſcrit entre toutes les nations, on liroit : QU'ON SE RÉUNISSE CONTRE LE TRAITRE ET QU'IL SOIT EXTERMINÉ DE DESSUS LA SURFACE DE LA TERRE. Celui qui le commet, jaloux, ſans frein & ſans pudeur de ſon intérêt, montre qu'il eſt ſans équité, ſans honneur ; qu'il mépriſe également & le jugement du préſent & le blâme de l'avenir ; & qu'il tient plus à ſon exiſtence entre les nations qu'à ſon rôle dans leur hiſtoire. S'il eſt le plus fort, c'eſt un lâche

tyran; c'eſt un lion qui s'abaiſſe au rôle abject du renard. S'il eſt le plus foible & qu'il craigne pour lui-même, il en eſt peut-être moins odieux, mais il n'en eſt pas moins lâche. Combien l'uſage du peuple Romain eſt plus noble! Combien il a d'autres avantages! Ouvrons, comme lui, les portes de nos temples: qu'un ambaſſadeur ſe tranſporte ſur la frontière ennemie & qu'il y ſecoue la guerre du pan de ſa robe, au ſon de la trompette du héraut qui l'accompagnera. N'égorgeons point un ennemi qui dort. Si nous plongeons notre main dans le ſang de celui qui ſe croit notre ami, la tache ne s'en effacera jamais. Macbeth du poëte ſera ſon image.

Quand même la déclaration de guerre ne feroit qu'une vaine cérémonie entre des nations qui, peut-être, ne ſe doivent rien dès qu'elles veulent s'égorger; on ne peut s'empêcher de voir que le miniſtère Britannique faiſoit plus que ſoupçonner le vice de ſa conduite. La timidité de ſes démarches, l'embarras de ſes opérations, les variations de ſes défenſes juſtificatives, l'intérêt qu'il mit inutilement a faire approuver une infraction ſi ſcandaleuſe par le parlement: cent autres choſes déceloient une conſcience coupable. Si, dans ces foibles adminiſtrateurs d'une grande puiſſance, l'audace à commettre le crime eût égalé l'éloignement pour la vertu, ils auroient formé le plan le plus vaſte. En faiſant illégalement attaquer les vaiſſeaux François ſur les côtes de l'Amérique Septentrionale, ils auroient donné le même ordre pour toutes les mers du monde. La deſtruction du ſeul pouvoir qui fût en état de faire quelque réſiſtance, étoit la ſuite néceſſaire d'une combinaiſon ſi forte. Sa chûte auroit effrayé les autres nations; & le pavillon Anglois n'auroit eu qu'à ſe montrer pour donner des loix par tout l'univers. Un ſuccès brillant & déciſif auroit dérobé la violation du droit public à l'aveugle multitude, l'auroit juſtifiée aux yeux de la politique; & les cris de l'ignorance & de l'ambition auroient étouffé la voix des ſages.

XV. Les commencemens de la

Une conduite foible, mais toujours injuſte, produiſit des effets contraires. Le conſeil de George II fut haï & mépriſé de

guerre furent funeſtes à l'Angleterre.

toute l'Europe. Les événemens ſecondèrent ces ſentimens. La France, quoique ſurpriſe, fut victorieuſe dans le Canada, remporta ſur mer un avantage conſidérable, conquit Minorque, menaça Londres même. Son ennemi ſentit alors ce que les bons eſprits diſoient depuis long-tems, même en Angleterre, que les François avoient trouvé l'art de faire toucher les extrêmes; qu'ils réuniſſoient des vertus & des vices, des traits de foibleſſe & de force qui avoient toujours été jugés incompatibles: qu'ils étoient efféminés, mais braves; également amoureux du plaiſir & de l'honneur; ſérieux dans la bagatelle & enjoués dans les choſes graves; toujours prêts à la guerre & prompts dans l'attaque: en un mot des enfans, comme les Athéniens, ſe laiſſant agiter & paſſionner pour des intérêts vrais ou faux; aimant à entreprendre & à marcher, quels que ſoient leurs guides, & ſe conſolant de toutes leurs diſgraces par le moindre ſuccès. L'eſprit Anglois qui, ſuivant le mot ſi trivial & ſi énergique de Swif, *eſt toujours à la cave ou au grenier*, & qui n'a jamais connu de milieu, commença alors à trop craindre une nation qu'il avoit injuſtement mépriſée. Le découragement prit la place de la préſomption.

La nation corrompue par la trop grande confiance qu'elle avoit miſe dans ſon opulence; abaiſſée par l'introduction des troupes étrangères, par le caractère moral & l'incapacité de ceux qui la gouvernoient; affoiblie même par le choc des factions, qui, chez un peuple libre, exercent ſes forces dans la paix, mais les lui ôtent dans la guerre: la nation flétrie, étonnée, incertaine, gémiſſoit également des malheurs qu'elle venoit d'éprouver & de ceux qu'elle prévoyoit, ſans s'occuper du ſoin de venger les uns ni d'écarter les autres. Tout le zèle pour la défenſe commune ſe bornoit à des ſubſides immenſes. On paroiſſoit ignorer que le lâche eſt plutôt prêt que le brave à ouvrir ſa bourſe pour éloigner le péril; & que dans la criſe où l'on ſe trouvoit, il ne s'agiſſoit pas de ſavoir qui paieroit, mais qui combattroit.

Les François, de leur côté, furent éblouis de quelques ſuccès

qui ne décidoient de rien. Prenant l'étourdiſſement de leur ennemi pour une démonſtration de ſa foibleſſe, ils s'engagèrent plus que leur ſituation ne le permettoit, dans les troubles qui commençoient à diviſer l'Allemagne.

Un ſyſtême qui devoit les couvrir de honte s'il ne réuſſiſſoit pas, & ruiner leur puiſſance s'il réuſſiſſoit, leur tourna la tête. Leur frivolité leur fit oublier, que quelques mois auparavant ils avoient applaudi au politique lumineux & ferme, qui, pour écarter une guerre de terre que quelques miniſtres vouloient commencer en déſeſpérant de ſoutenir la guerre de mer, avoit dit avec la chaleur & l'aſſurance du génie : *Meſſieurs, partons tous tant que nous ſommes dans le conſeil, & la torche à la main, allons brûler nos vaiſſeaux, s'ils ne ſervent qu'à nous faire inſulter & non à nous défendre.* Cet aveuglement politique les jetta dans des précipices. Aux erreurs du cabinet, ils ajoutèrent des fautes militaires. Les intrigues de cour préſidèrent à la conduite des armées. Un changement continuel de généraux entraîna une ſuite de diſgraces. Ce peuple léger & ſuperficiel ne vit pas qu'en ſuppoſant, ce qui étoit impoſſible, que tous ceux qu'il chargeoit ſucceſſivement de diriger les opérations guerrières euſſent du talent, ils ne pouvoient pas lutter avec avantage contre un homme de génie, éclairé par un homme ſupérieur. Ses malheurs ne changèrent rien à ſa conduite. Les révolutions de généraux ne finirent point.

Pendant que les François prenoient ainſi le change, le peuple Anglois paſſant du découragement à la fureur, proſcrivoit un miniſtère juſtement décrié, & plaçoit à la tête des affaires un homme également ennemi des réſolutions foibles, de la prérogative royale & de la France. Quoique ce choix fût l'ouvrage de cet eſprit de parti qui fait tout dans la Grande-Bretagne, il ſe trouva tel que les circonſtances l'exigeoient. Guillaume Pitt avoit la paſſion des grandes choſes, une éloquence ſûre d'entraîner les eſprits, le caractère entreprenant & ferme. Il avoit l'ambition d'élever ſa patrie au-deſſus de tout, & de s'élever avec elle. Son enthouſiaſme tranſporta une nation, qu'au défaut

de ſon climat, ſa liberté paſſionnera toujours. On ſaiſit un amiral, qui avoit laiſſé prendre l'iſle de Minorque ; on le jette dans les fers, on l'accuſe, on le juge, on le condamne. Ni ſon rang, ni ſes talens, ni ſa famille, ni ſes amis, ne peuvent le ſauver de la ſévérité de la loi. Le mât de ſon vaiſſeau lui ſert d'échafaud. L'Europe entière, en apprenant cet événement tragique, ſut frappée d'un étonnement mêlé d'admiration & d'effroi. On ſe crut ramené au tems des républiques anciennes. La mort de Bing, coupable ou non, annonçoit d'une manière terrible à ceux qui ſervoient la nation, le ſort qui les attendoit, s'ils trahiſſoient la confiance qu'on avoit en eux. Il n'y en eut aucun qui ne ſe dît au fond de ſon cœur dans le moment du combat : c'eſt ici qu'il faut périr, plutôt que dans l'infamie du ſupplice. Ainſi le ſang d'un homme accuſé de lâcheté, devint un germe d'héroïſme.

A ce reſſort de crainte fait pour vaincre la peur, ſe joignit un encouragement qui annonçoit le rétabliſſement de l'eſprit public. La diſſipation, le plaiſir, le déſœuvrement, ſouvent le crime & la corruption des mœurs forment des liaiſons vives & fréquentes dans la plupart des états de l'Europe. Les Anglois ſe communiquent moins, vivent moins enſemble, ont moins, ſi l'on veut, le goût de la ſociété que les autres peuples ; mais l'idée d'un projet utile à leur pays les raſſemble. Ils n'ont alors qu'une ame. Toutes les conditions, tous les partis, toutes les ſectes, concourent à ſon ſuccès, avec une générolité qui n'a point d'exemple dans les contrées où l'on n'a point de patrie à ſoi. Et en effet, pourquoi s'occuperoit-on de la gloire d'une nation, lorſqu'on ne peut ſe promettre de ſes ſacrifices qu'un accroiſſement de miſère ? lorſque les victoires & les défaites ſont également funeſtes ; les victoires par des impôts qui les préparent, les défaites par des impôts qui les réparent. Sans un reſte d'honneur qui ſubſiſte au fond des ames, malgré tous les efforts qu'on emploie pour l'étouffer, & qui montre que ſous les vexations de toute eſpèce, le peuple ne perd pas toute ſenſibilité à l'aviliſſement national, il s'affligeroit également des ſuccès

&

& des revers. Que le ſouverain ſoit victorieux ou vaincu ; qu'il acquière ou qu'il perde une province ; que le commerce tombe ou proſpère, en ſera-t-il traité avec moins de dureté ? L'ardeur des Anglois eſt ſur-tout remarquable, lorſque la nation a une confiance entière dans le miniſtre qui eſt à la tête des affaires. Dès que M. Pitt eut pris les rênes du gouvernement, il ſe forma une ſociété de marine qui, ne voyant pas aſſez d'empreſſement pour ſervir ſur la flotte, & n'approuvant pas l'uſage d'y forcer les citoyens, invita dans la claſſe indigente du peuple, les enfans des trois royaumes à ſe faire mouſſes, & les pères à embraſſer la profeſſion de matelot. Elle ſe chargea de payer leur voyage, de les faire traiter s'ils étoient malades, de les nourrir, de les habiller, de leur fournir tout ce qui étoit néceſſaire pour naviguer ſainement. Le roi, touché de ce trait de patriotiſme, donna 22,500 livres, le prince de Galles 9000 livres, la princeſſe ſa mère, 4500 livres. Les acteurs des différens ſpectacles, dont cette nation philoſophe n'a pas eu la cruauté d'avilir le talent, jouèrent leurs meilleures pièces pour augmenter ces fonds reſpectables. Jamais on n'avoit vu un ſi grand concours au théâtre. Cent de ces mouſſes, cent de ces matelots, habillés par un zèle vraiment ſacré, ornoient l'enceinte de la ſcène ; & cette décoration valoit bien celle des luſtrines, des dentelles & des diamans.

XVI. Les Anglois ſortirent de leur léthargie, & s'emparèrent des iſles Françoiſes & Eſpagnoles. Quel fut l'auteur de leurs ſuccès ?

Ce dévouement public au ſervice de la patrie, échauffa les eſprits. Tous les Anglois ſe crurent d'autres hommes. Ils portèrent le ravage ſur les côtes de leur ennemi. Ils le battirent ſur toutes les mers. Ils interceptèrent ſa navigation. Ils tinrent toutes ſes forces en échec dans la Weſtphalie. Ils le chaſſèrent de l'Amérique Septentrionale, de l'Afrique & des grandes Indes. Juſques au miniſtère de M. Pitt, toutes les entrepriſes de ſa nation dans les contrées éloignées avoient eu & dû avoir une iſſue funeſte, parce qu'elles avoient été mal combinées. Pour lui, il forma des projets ſi ſages & ſi utiles ; il fit ſes préparatifs avec tant de prévoyance & de célérité ; il combina ſi juſte la fin avec les moyens ; il choiſit ſi bien les dépoſitaires de ſa con-

fiance ; il établit une telle harmonie entre les troupes de terre & celles de mer ; il éleva si haut le cœur Anglois, que son administration ne fut qu'une chaîne de conquêtes. Son ame, plus haute encore, lui fit mépriser les vains discours des esprits timides, qui blâmoient ce qu'on nommoit ses dissipations. Il répétoit après Philippe, père d'Alexandre, *que l'on devoit acheter la victoire par l'argent, & non conserver l'argent aux dépens de la victoire.*

Avec cette conduite & ces maximes, M. Pitt avoit toujours & par-tout triomphé des François. Il les poursuivit jusques dans leurs isles les plus chères, jusques dans leurs colonies à sucre. Ces possessions quoique justement vantées pour leurs richesses, n'en étoient pas mieux gardées. On n'y voyoit que des fortifications élevées sans intelligence, & tombant en ruine. Ces masures manquoient également de défenseurs, d'armes & de munitions. Depuis le commencement des hostilités, toute communication étoit interrompue entre ces grands établissemens & leur métropole. Ils ne pouvoient en recevoir des subsistances, ni l'enrichir de leurs productions. Les bâtimens nécessaires à l'exploitation des terres, n'étoient qu'un amas de décombres. Les maîtres & les esclaves, également depourvûs de tout, se nourrissoient des animaux consacrés à l'agriculture. Si quelques avides navigateurs arrivoient jusqu'à eux, c'étoit à travers de si grands périls, qu'il falloit payer au plus haut prix ce qu'ils apportoient, leur céder comme pour rien ce qu'ils consentoient à prendre. C'étoit beaucoup que le colon n'appellât pas un libérateur. On ne devoit pas présumer que sa vertu iroit jusqu'à se défendre opiniâtrément, contre un ennemi qui pouvoit mettre fin à ses calamités.

C'est dans ces circonstances que dix vaisseaux de ligne, des galiotes à bombe, des frégates, cinq mille hommes de débarquement partis d'Angleterre, se présentèrent devant la Guadeloupe. Ils parurent le 22 janvier 1759. Le lendemain ils écrasèrent de bombes la ville de Basse-terre. Si les assaillans avoient su profiter de la terreur qu'ils avoient répandue, la résistance de l'isle eût été fort courte. La lenteur, la timidité, l'incertitude

de leurs mouvemens, donnèrent le tems à la garnifon & aux habitans de fe fortifier dans un défilé, qui n'eft éloigné que de deux lieues de la place. De-là ils tinrent en échec leur ennemi, qui fouffroit également & de la chaleur du climat, & du défaut de rafraîchiffemens. Les Anglois défefpérant de réduire la colonie par ce côté, l'allèrent attaquer par la partie connue fous le nom de Grande-terre. Elle étoit défendue par le fort Louis, qui fit encore moins de réfiftance que celui de Baffe-terre, qui n'avoit pas tenu vingt-quatre heures. Les conquérans retombèrent encore dans leur première faute, & ils en furent punis de la même manière. Le fuccès de leur expédition devenoit douteux, lorfque Barington, que la mort d'Hopfon venoit de placer à la tête des troupes, changea de fyftême. Abandonnant le projet de pénétrer dans l'intérieur des terres, il embarqua fes foldats, qui fondirent fucceffivement fur les habitations & les bourgs fitués autour des côtes. Les ravages qu'ils y exerçoient, firent tomber les armes des mains des colons. L'ifle entière fe foumit, mais à des conditions très-honorables, mais après trois mois de défenfe. Ce fut le 21 avril.

Les forces qui venoient de faire cette conquête, ne s'y étoient portées qu'après avoir menacé vainement la Martinique. Trois ans après, la Grande-Bretagne reprit un projet trop légérement abandonné : mais elle y deftina de plus grands moyens & de meilleurs inftrumens. Le 16 janvier 1762, dix-huit bataillons aux ordres du général Monckton, & autant de vaiffeaux de ligne commandés par l'amiral Rodney, les uns partis d'Europe, & les autres de l'Amérique Septentrionale, parurent à la vue de la capitale de l'ifle. La defcente, qui fe fit le lendemain, ne fut ni longue, ni meurtrière, ni difficile. Il paroiffoit moins aifé de s'emparer des hauteurs fortifiées & défendues, qui dominoient le fort Royal. Ces obftacles furent furmontés après quelques combats affez vifs ; & la place, qui fe voyoit à la veille d'être écrafée par les bombes, capitula le 9 de février. La colonie entière fuivit cet exemple le 13. On doit préfumer que la profpérité de la Guadeloupe fous la domination Angloife, influa

beaucoup dans une résolution qui pouvoit & devoit être plus tardive. La Grenade & les autres isles du vent, ou Françoises, ou quoique neutres, peuplées de François, ne firent pas acheter leur soumission d'un coup de canon.

Saint-Domingue même, la seule possession qui restât à la France dans le grand archipel de l'Amérique, étoit menacé du joug Anglois. Sa perte ne paroissoit pas éloignée. Quand il n'auroit pas été public que c'étoit la première proie que la Grande-Bretagne vouloit dévorer, pouvoit-on douter qu'elle dût échapper à son avidité? Une puissance si ambitieuse auroit-elle borné d'elle-même le cours de ses prospérités, jusqu'à renoncer à une conquête qui devoit y mettre le comble? Cet événement n'étoit pas un problême. Tout le monde savoit que la colonie sans défense au-dedans & au-dehors, étoit hors d'état de faire la moindre résistance. Elle-même étoit si convaincue de son impuissance, qu'elle paroissoit disposée à se soumettre à la première sommation qui lui seroit faite.

La cour de Versailles fut également étonnée & consternée des pertes qu'elle venoit de faire, de celles qu'elle prévoyoit. Elle s'étoit attendue à une résistance opiniâtre, insurmontable même. Les descendans des braves aventuriers qui avoient formé ces colonies, lui paroissoient un rempart contre lequel toutes les forces Britanniques devoient se briser. Il s'en falloit peu qu'elle n'eût une joie secrète, de ce que les Anglois dirigeoient leurs efforts de ce côté-là. Le ministère avoit inspiré sa confiance à la nation, & c'étoit être mauvais citoyen, que d'oser montrer quelques inquiétudes.

Il doit être permis aujourd'hui de dire, que ce qui est arrivé arrivera toujours. Un peuple, dont toute la fortune consiste dans des champs & des pâturages, défendra, s'il a de l'honneur, ses possessions avec courage. Il ne hasarde tout au plus que la récolte d'une année; & un revers, quel qu'il soit, ne le ruine pas. Il n'en est pas ainsi des cultivateurs de ces colonies opulentes. Comme en prenant les armes, ils risquent de voir les travaux de toute leur vie détruits, leurs esclaves enlevés, les

eſpérances même de leur poſtérité anéanties par le feu ou par la dévaſtation, ils ſe ſoumettront toujours à l'ennemi. Quand même ils ſeroient contens du gouvernement ſous lequel ils vivent, ils ſont moins attachés à ſa gloire qu'à leurs richeſſes.

L'exemple des premiers colons, dont les attaques les plus vives n'ébranlèrent jamais la confiance, n'affoiblit pas cette obſervation. Alors la guerre avoit pour objet de s'emparer du territoire, & d'en chaſſer les habitans : aujourd'hui, la guerre faite à une colonie, n'eſt qu'une guerre faite à ſon ſouverain.

C'étoit M. Pitt qui avoit formé le projet d'envahir la Martinique; mais il ne conduiſoit plus les affaires dans le tems qu'elle fut conquiſe. La retraite de cet homme célèbre fixa l'attention de l'Europe, & mérite d'occuper quiconque cherche les cauſes & les effets des révolutions politiques. Sans doute un hiſtorien qui oſe écrire les événemens de ſon ſiècle, a rarement des lumières ſûres. Les conſeils des rois ſont un ſanctuaire, dont le tems ſeul ouvre le voile d'une main lente. Leurs miniſtres, fidèles au ſecret ou intéreſſés à le cacher, ne parlent que pour égarer dans ſes recherches la curioſité de celui qui s'étudie à les pénétrer. Quelque ſagacité qu'il ait pour découvrir l'origine & la liaiſon des événemens, il eſt réduit à deviner. Lors même qu'il frappe au but, c'eſt ſans le ſavoir, ou ſans oſer l'aſſurer; & cette incertitude ne ſatisfait guère plus qu'une ignorance entière. Il faut donc attendre que la prudence & l'intérêt, diſpenſés du ſilence, laiſſent éclore la vérité; que la mort lui rende, pour ainſi dire, le jour & la voix, en ôtant leur pouvoir à ceux qui la tenoient captive; & que des mémoires précieux & originaux devenus publics, dévoilent enfin le jeu des reſſorts qui ont fait la deſtinée des nations.

Ces conſidérations doivent arrêter celui qui ne voudroit que ſuivre le fil des intrigues politiques. Il ſe briſe au tems qu'elles ſe nouent. On n'en recueilleroit que des débris iſolés, qu'on ne rapprocheroit que par des conjectures haſardées qui s'éloigneroient peut-être d'autant plus de la vérité, qu'on y montreroit plus de pénétration. On s'expoſeroit ſouvent à remplir par

quelque grande vue, par une ſpéculation profonde, un vuide qui ſubſiſte par l'ignorance d'un mot plaiſant, d'un caprice frivole, d'un petit reſſentiment, d'un mouvement puérile de jalouſie : car voilà les merveilleux leviers avec leſquels on a ſi ſouvent remué la terre, & avec leſquels on la remuera ſi ſouvent encore. S'il eſt ſage alors de ſe taire ſur les cauſes obſcures des évènemens, c'eſt le tems de parler ſur le caractère des acteurs. On ſait ce qu'ils étoient dans l'enfance, dans la jeuneſſe, dans l'âge mur, dans la famille & dans la ſociété; dans la vie privée & dans les affaires; quelles ont été leurs qualités naturelles, leurs talens acquis, leurs paſſions dominantes, leurs vices, leurs vertus; leurs goûts & leurs averſions; leurs liaiſons; leurs haînes & leurs amitiés; leurs intérêts, les intérêts des leurs; ce qu'ils ont éprouvé de la faveur & de la diſgrace; les moyens qu'ils ont employés pour arriver aux grandes places, & pour s'y maintenir, la conduite qu'ils ont tenue avec leurs protecteurs & leurs protégés; les projets qu'ils ont conçus, la manière dont ils les ont conduits; le choix des hommes qu'ils ont appellés; les obſtacles qui les ont croiſés; comment ils les ont ſurmontés : en un mot, les ſuccès qu'ils ont eus; la récompenſe qu'ils ont obtenue, lorſqu'ils ont réuſſi; le châtiment, quand ils ont échoué; l'éloge ou le blâme de la nation; comment ils ont achevé leur carrière, & la réputation qu'ils ont laiſſée après leur mort.

C'eſt dans l'ame d'un des plus importans perſonnages du ſiècle que nous cherchons à lire, & c'en eſt peut-être le vrai moment. La poſtérité, qui ne reçoit guère que les grands traits, ſera privée de mille détails ſimples & naïfs, qui portent la lumière dans l'eſprit d'un obſervateur contemporain.

M. Pitt, après avoir tiré l'Angleterre de l'eſpèce d'opprobre où les commencemens de la guerre l'avoient plongée, arriva à des ſuccès qui étonnèrent l'univers. Qu'il les eût prévus ou non, il n'en parut pas embarraſſé, & ſe détermina à les pouſſer auſſi loin qu'ils pourroient aller. La modération que tant de politiques avoient affectée avant lui, ne lui parut qu'un mot inventé pour dérober la foibleſſe ou l'indolence. Il crut que les empires de-

voient vouloir tout ce qu'ils pouvoient, & qu'il étoit sans exemple qu'un état eût pu acquérir la supériorité sur un autre, & ne l'eût pas fait. Le parallèle de l'Angleterre & de la France l'affermissoit dans ses principes. Il voyoit avec douleur que la puissance Angloise, fondée sur un commerce qu'elle pouvoit & devoit perdre, étoit peu de chose en comparaison de la puissance de sa rivale, que la nature, l'art, les événemens, avoient élevée à un degré de force, qui, sous d'heureuses administrations, avoit fait trembler l'Europe entière. Il le sentit. Dès-lors il résolut de dépouiller les François de leurs colonies, & de les réduire à la condition où l'affranchissement plus ou moins prompt du Nouveau-Monde ramenera toutes les nations qui y ont formé des établissemens.

Les moyens pour finir une entreprise si avancée lui paroissoient assurés. Tandis que l'imagination des ames timides prenoit de grandes ombres pour des montagnes, les montagnes s'abaissoient devant lui. Quoique la nation, dont il étoit l'idole, parût quelquefois effrayée de l'énormité de ses engagemens, il n'en étoit pas embarrassé, parce qu'à ses yeux l'esprit de la multitude n'étoit qu'un torrent auquel il sauroit donner le cours qu'il voudroit.

Sans inquiétude pour l'argent, il étoit encore plus tranquille pour l'autorité. Ses succès avoient rendu son administration absolue. Républicain avec le peuple, il étoit despote avec les grands, avec le monarque. C'étoit être ennemi de la cause commune, que d'oser montrer des sentimens différens des siens.

Il se servoit utilement de cet ascendant pour échauffer les esprits. Peu touché de cette philosophie, qui, s'élevant au-dessus des préjugés de gloire nationale pour embrasser dans ses vues le bonheur du genre-humain, ramène tout aux principes de la raison universelle, il nourrissoit un fanatisme ardent & farouche, qu'il appelloit, qu'il croyoit peut-être amour de la patrie, & qui n'étoit au fond qu'une violente haine contre la nation qu'il vouloit opprimer.

Celle-ci n'étoit peut-être pas moins découragée par cet acharnement auquel on ne voyoit point de terme, que par les revers

qu'elle avoit éprouvés. La diminution, l'épuisement, disons mieux, l'anéantissement de ses forces navales, ne lui laissoit entrevoir qu'un avenir funeste. Ces espérances, qu'on peut avoir sur terre, de changer la situation des affaires par une action heureuse, auroient été des chimères. Quand une de ses escadres auroit détruit une ou plusieurs escadres, l'Angleterre n'auroit rien rabattu de ses prétentions. Règle générale. Une puissance qui a acquis sur mer une supériorité bien décidée, ne la peut jamais perdre dans le cours de la guerre qui la lui a donnée; à plus forte raison, si la supériorité vient de plus loin, & surtout si elle tient en partie au génie des nations. Autre règle générale. La prépondérance sur un continent, dépend toute entière du talent d'un seul homme: elle peut passer en un moment. La puissance sur mer, fondée au contraire sur l'intérêt toujours actif de chacun des sujets de l'état, doit aller sans cesse en augmentant, principalement lorsqu'elle est favorisée par la constitution nationale; elle ne peut cesser que par une invasion subite.

Il n'y avoit qu'une confédération générale qui pût rétablir l'équilibre: mais M. Pitt en sentoit l'impossibilité. Il connoissoit les chaînes de la Hollande, la pauvreté de la Suède & du Danemarck, l'inexpérience des Russes, l'indifférence de plusieurs de ces puissances pour les intérêts de la France, la terreur que les forces de l'Angleterre avoient inspirée à toutes, la défiance où elles étoient les unes des autres, & la crainte que chacune en particulier devoit avoir, d'être opprimée avant d'être secourue.

L'Espagne étoit dans une position particulière. Le feu qui dévoroit les colonies Françoises, & qui s'étendoit tous les jours, pouvoit aisément gagner les siennes. Soit que cette couronne ne vît pas le danger qui la menaçoit, soit qu'elle ne le voulût pas voir, elle porta son indolence ordinaire sur ces grands événemens. Enfin, elle changea de maître; & en changeant de maître, elle changea de systême. Dom Carlos voulut travailler à éteindre l'incendie. Il arrivoit trop tard. Ses démarches furent reçues avec une fierté dédaigneuse. M. Pitt, qui avoit

mûrement

mûrement pesé ce qu'il pouvoit, répondit à toutes les propositions qu'on lui faisoit : *Je les écouterai, quand vous aurez emporté, l'épée à la main, la tour de Londres.* Ce ton pouvoit révolter, mais il imposoit.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque la cour de France crut devoir faire des ouvertures de paix à celle d'Angleterre. Dans l'une & l'autre cour, on craignoit les répugnances de M. Pitt, & l'on ne se trompoit pas. Il consentit à ouvrir une négociation : mais l'événement prouva, comme les vrais politiques l'avoient prévu, que c'étoit sans intention de la suivre. Ses vues étoient d'acquérir assez de preuves des engagemens des deux branches de la maison de Bourbon contre la Grande-Bretagne, pour en convaincre sa nation. Dès qu'il eut fait les découvertes dont il croyoit avoir besoin, il rompit les conférences, & proposa de déclarer la guerre à l'Espagne. La supériorité des forces maritimes de l'Angleterre sur celles des deux couronnes, & la certitude qu'elles seroient infiniment mieux dirigées, lui donnoient cette confiance.

Le systême de M. Pitt parut à de grands politiques le seul élevé ; le seul même raisonnable. Sa nation avoit contracté une si prodigieuse masse de dettes, qu'elle ne pouvoit, ni s'en libérer, ni même en soutenir le poids, qu'en s'ouvrant de nouvelles sources d'opulence. L'Europe, fatiguée des vexations que la Grande-Bretagne lui faisoit éprouver, attendoit avec impatience l'occasion de mettre son oppresseur dans l'impossibilité de les continuer. Il n'étoit pas possible que la maison de Bourbon ne conservât un vif ressentiment des outrages qu'elle avoit reçus, des pertes qu'elle avoit essuyées ; & qu'elle ne préparât en secret, qu'elle ne mûrît à loisir une vengeance, dont elle pourroit s'assurer par une bonne combinaison de ses forces. Toutes ces raisons faisoient que l'Angleterre, quoique commerçante, étoit forcée, pour se maintenir, de s'agrandir sans cesse. Cette nécessité cruelle ne fut pas sentie par le conseil de George III, aussi vivement que M. Pitt le souhaitoit. L'esprit de modération lui parut une foiblesse ou un aveuglement, peut-être une trahison ;

& il abandonna le ſoin des affaires, parce qu'il ne lui étoit pas permis d'être l'ennemi de l'Eſpagne.

Oſerons-nous haſarder une conjecture ? Les miniſtres Anglois voyoient tous l'impoſſibilité d'éviter une nouvelle guerre : mais également fatigués & avilis par l'empire de M. Pitt, ils cherchoient à rétablir cet eſprit d'égalité qui eſt l'ame du gouvernement républicain. Le déſeſpoir de s'élever à la hauteur d'un homme ſi accrédité, ou de le faire deſcendre juſqu'à eux, les réunit pour le perdre. Les voies directes auroient tourné contre eux ; ils s'attachèrent à des moyens plus adroits. On chercha à l'aigrir. Son caractère ardent s'offroit à ce piège : il y tomba. Si M. Pitt quitta ſa place par humeur, il eſt blâmable de ne l'avoir pas étouffée ou maîtriſée. Si ce fut dans l'eſpérance de mettre ſes ennemis à ſes pieds, il montra qu'il avoit plus de connoiſſances des affaires que des hommes. Si, comme on l'a dit, il ſe retira, parce qu'il ne vouloit pas répondre des opérations qu'il n'étoit pas le maître de diriger ; il eſt permis de croire qu'il tenoit plus à ſa gloire perſonnelle qu'aux intérêts de ſon pays. Mais quelle que fût la cauſe de ſa retraite, il n'y a que la haîne la plus aveugle, la plus injuſte, la plus violente, qui ait pu prononcer que la fortune lui avoit tenu lieu de vertu & de talent.

Quoi qu'il en ſoit, la première démarche du nouveau miniſtère, fut dans les principes de M. Pitt, & une ſorte d'hommage qu'on fut forcé de lui rendre. Il fallut déclarer la guerre à l'Eſpagne, & les Indes Occidentales furent le théâtre de ces nouvelles hoſtilités. L'expérience du paſſé avoit dégoûté du continent de l'Amérique, & toutes les vues ſe tournèrent vers Cuba. Une raiſon éclairée fit ſentir qu'en prenant cette iſle, on n'auroit pas à craindre la vengeance des autres colonies ; on s'aſſureroit l'empire du golfe du Mexique ; on couperoit toutes les reſſources à l'ennemi, principalement riche du produit de ſes douanes ; on envahiroit tout le commerce du continent, dont les habitans aimeroient mieux livrer leur or au vainqueur de leur patrie, que de renoncer aux commodités qu'ils étoient accou-

tumés à voir arriver d'Europe ; on réduiroit enfin la puiſſance qui auroit fait une ſi grande perte, à recevoir la loi qu'on voudroit lui impoſer.

D'après cette réflexion, une flotte compoſée de dix-neuf vaiſſeaux de ligne, de dix-huit frégates, d'environ cent cinquante bâtimens de tranſport, ayant à bord dix mille ſoldats qui devoient être joints par quatre mille hommes de l'Amérique Septentrionale, fut expédiée pour la Havane. On choiſit pour ſe rendre devant cette place redoutable, l'ancien canal de Bahama, moins long, mais plus dangereux que le nouveau. Les obſtacles que préſentoit cette navigation peu connue & trop négligée, furent ſurmontés avec un ſuccès digne de la réputation de l'amiral Pockok. Il arriva le 6 juillet 1762 à ſa deſtination; & le débarquement ſe fit ſans oppoſition ſix lieues à l'eſt des ouvrages effrayans qu'il falloit réduire.

Les opérations de terre ne furent pas auſſi-bien conduites que celles de mer. Si Albemarle, qui commandoit l'armée, eût eu les talens qu'exigeoit la commiſſion dont il étoit chargé, il auroit commencé par attaquer la ville. La ſimple muraille ſèche qui la couvroit ne pouvoit pas réſiſter vingt-quatre heures. On peut conjecturer que les généraux, les conſeils, la régence, que ce ſuccès facile mettoit dans ſes mains, auroient décidé la capitulation du Morro. A tout événement, il privoit cette citadelle de tous les ſecours, de tous les rafraîchiſſemens qu'elle reçut de la ville durant le ſiège ; & il s'aſſuroit les plus grands moyens pour la réduire en fort peu de tems.

Le parti qu'il prit de débuter par l'attaque du Morro, l'expoſoit à de grands malheurs. L'eau qui ſe trouvoit à ſa portée étoit malſaine, & il ſe vit réduit à en envoyer chercher à trois lieues de ſon camp. Comme les chaloupes chargées de cet approviſionnement pouvoient être inquiétées, il fallut porter, pour les ſoutenir, un corps de quinze cens hommes ſur la hauteur d'Aroſteguy, à un quart de lieue de la ville. Ces troupes, abſolument détachées de l'armée, & que l'on ne pouvoit ni retirer ni ſoutenir que par mer, étoient continuellement expoſées à être détruites.

Albemarle pouvant juger du caractère de l'ennemi par la tranquillité dont on laissoit jouir le corps posté à Arosteguy, auroit dû placer un autre corps sur le grand chemin de la ville. Par ce moyen il l'eût comme investie, & très-certainement affamée, empêché tout transport d'effets dans les terres, & communiqué avec Arosteguy moins dangereusement, que par les détachemens qu'il étoit continuellement obligé de faire pour soutenir ce corps avancé.

Le siège du Morro fut fait sans tranchée. Le soldat cheminoit vers le fossé, n'étant couvert que par des barriques de cailloutage, qui furent à la fin remplacées par des sacs de coton, qu'on tira de quelques bâtimens marchands qui venoient de la Jamaïque. Ce défaut de précaution coûta la vie à un grand nombre d'hommes, précieux par-tout, inestimables dans un climat où les maladies & les fatigues en font une consommation prodigieuse.

Le général Anglois ayant perdu la plus grande partie de son armée, & se voyant obligé, faute de forces, de se rembarquer dans peu de jours, résolut de tenter l'assaut : mais il falloit passer un large & profond fossé taillé dans le roc ; & il n'avoit rien préparé pour le combler.

Si les fautes des Anglois furent énormes, celles des Espagnols le furent encore davantage. Avertis, depuis plus d'un mois, que la guerre étoit commencée entre les deux nations, ils n'étoient pas sortis de leur léthargie. L'ennemi paroissoit à la côte ; & il n'y avoit pas une balle de calibre, pas une cartouche faite, pas un canon ni même un fusil en état.

Le grand nombre de généraux de terre & de mer qui se trouvoit à la Havane, mit, durant les premiers jours du siège, une incertitude dans les conseils, qui ne pouvoit pas manquer d'être favorable aux assaillans.

Trois vaisseaux de guerre furent coulés à fond, pour fermer l'entrée du port que l'ennemi ne pouvoit pas forcer. On gâta la passe par cette manœuvre, & on perdit inutilement trois grands bâtimens.

Il étoit dans les règles de la prudence la plus ordinaire, de faire appareiller douze vaiſſeaux de guerre qui étoient à la Havane, qui n'étoient d'aucune utilité pour la défenſe de la place, & qu'il étoit important de ſauver. On ne le fit pas. On n'eut pas même la précaution de les brûler, lorſqu'il n'y avoit plus que ce moyen d'empêcher qu'ils ne tombâſſent dans les mains de l'ennemi.

La deſtruction du corps Anglois placé à Aroſteguy, où il ne pouvoit être ſecouru, étoit très-facile. Ce ſuccès auroit gêné les aſſiégeans dans leur approviſionnement d'eau, leur auroit coûté du monde, leur auroit donné de la crainte, auroit retardé leurs opérations, auroit enfin inſpiré de la confiance aux troupes Eſpagnoles. Bien loin de tenter une choſe ſi aiſée, on n'attaqua pas, même en plaine, un ſeul de leurs détachemens tous compoſés d'infanterie ; quoiqu'on eût à leur oppoſer un régiment de dragons & beaucoup de milices à cheval.

La communication de la ville avec l'intérieur du pays fut preſque toujours libre ; & cependant il ne tomba dans l'eſprit d'aucun de ceux qui avoient part à l'adminiſtration, de faire paſſer le tréſor du prince dans les terres, pour le ſouſtraire à l'ennemi.

La dernière négligence mit le comble à toutes les autres. On avoit laiſſé au milieu du foſſé, un bloc de rocher pointu & iſolé. Les Anglois mirent deſſus des planches tremblantes, qui appuyoient d'une part à la brèche, & de l'autre à la contreſcarpe. Un ſergent & quinze hommes y paſſèrent à une heure après midi. Ils s'accroupirent dans des pierres éboulées. Une compagnie de grenadiers & quelques autres ſoldats les ſuivirent. Lorſqu'ils ſe virent à peu près cent, au bout d'une heure, ils montèrent ſur la brèche, aſſurés de n'être pas découverts, & ils n'y trouvèrent perſonne pour la défendre. Il eſt vrai que Valaſco, averti de ce qui s'y paſſoit, accourut pour ſauver la place : mais il fut tué en arrivant ; & ſa mort troublant l'eſprit aux troupes qui le ſuivoient, elles ſe rendirent à une poignée de monde. L'oubli de mettre une ſentinelle pour obſerver les mouvemens d'un ennemi logé ſur le foſſé, décida de ce grand événement.

Quelques jours après, on capitula pour la ville, pour toutes les places de la colonie, & pour l'isle entière. Indépendamment de l'importance de cette conquête en elle-même, le vainqueur trouva dans la Havane pour environ quarante-cinq millions d'argent ou d'autres effets précieux, qui le dédommagèrent amplement des frais de son expédition.

XVII. Avantages que la paix procura à l'Angleterre dans les isles.

La perte de Cuba, ce pivot de la grandeur espagnole dans le Nouveau-Monde, rendoit la paix aussi nécessaire à la cour de Madrid, qu'elle pouvoit l'être à celle de Versailles, dont les malheurs étoient portés au dernier période. Les ministres qui gouvernoient alors l'Angleterre, consentoient à l'accorder: mais les conditions paroissoient difficiles à régler. La Grande-Bretagne avoit eu des succès prodigieux dans le nord & dans le midi de l'Amérique. Quelle que fût son ambition, elle ne pouvoit se flatter de tout retenir. On soupçonnoit avec fondement qu'elle abandonneroit ses conquêtes septentrionales qui ne lui donnoient que des espérances éloignées, médiocres, incertaines; & qu'elle s'en tiendroit aux riches colonies, aux colonies à sucre, qui venoient de tomber entre ses mains, comme la situation de ses finances paroissoit l'exiger. L'augmentation de ses douanes qui étoit une suite nécessaire de ce système, devenoit la meillure caisse d'amortissement qu'on pùt imaginer; & elle devoit être d'autant plus agréable pour la nation, qu'elle auroit été formée aux dépens de la France. Cet avantage eût été suivi de trois autres fort considérables. Le premier de dépouiller une puissance rivale, & redoutable malgré ses fautes, de la plus riche branche de son commerce. Le second de la consumer à la défense du Canada, colonie ruineuse par sa situation, pour une nation accoutumée à négliger sa marine. Le troisième de tenir dans une dépendance plus étroite & plus assurée de la métropole, la Nouvelle-Angleterre qui auroit toujours eu besoin d'appui, contre un voisin inquiet, actif & guerrier.

Mais quand le conseil de George III auroit cru devoir rendre à ses ennemis un mauvais pays du continent, & garder des isles opulentes, il n'auroit peut-être osé suivre un plan si judi-

cieux. Dans les autres gouvernemens, les fautes des miniſtres ne ſont que leurs fautes, ou celles des rois qui les en puniſſent. En Angleterre, les fautes du gouvernement ſont preſque toujours celles de la nation, qui veut qu'on ſuive ſes volontés, ne fuſſent-elles que ſes caprices.

Le peuple Anglois, qui s'eſt plaint des conditions de la dernière paix, lorſqu'on lui a fait voir le vuide des avantages qu'il croyoit en avoir retirés, les avoit en quelque façon dictées par le ſujet de ſes murmures, ſoit avant, ſoit durant la guerre. Les Canadiens avoient fait quelques ravages, & les ſauvages beaucoup d'actes de ferocité dans les colonies Angloiſes. Les paiſibles cultivateurs qui les habitent, conſternés des maux qu'ils ſouffroient, plus encore de ceux qu'ils craignoient, avoient fait retentir leur cris juſqu'en Europe. Leurs correſpondans, intéreſſés à leur procurer des ſecours prompts & conſidérables, avoient exagéré leurs plaintes. Les écrivains qui ſaiſiſſent avidement tout ce qui peut rendre les François odieux, n'avoient ceſſé de les accabler d'invectives. Le peuple échauffé par le bruit des ſpectacles effrayans qu'on offroit ſans ceſſe à ſon imagination, deſiroit de voir finir ces barbaries.

D'un autre côté, les habitans des colonies à ſucre, contens de faire leur commerce & une partie de celui des ennemis, étoient fort tranquilles. Loin de deſirer la conquête des établiſſemens de leurs voiſins, ils la craignoient; parce qu'ils la regardoient, quoique avantageuſe à la nation, comme la ruine de leurs propres affaires. Les terres des François ont tant de ſupériorité ſur celles des Anglois, qu'il étoit impoſſible de ſoutenir la concurrence. Leurs aſſociés penſoient comme eux, & imitoient leur modération.

Il réſulta d'une conduite ſi oppoſée, que la nation indifférente pour les colonies à ſucre, deſira vivement l'acquiſition de ce qui lui manquoit dans l'Amérique Septentrionale. Qu'on ſe peigne la ſituation d'un homme éclairé, qui ſent tous les avantages d'un projet auquel les idées fauſſes d'une multitude aveugle le forcent de renoncer, pour ſe livrer de préférence à des vues inſenſées

qui croisent le bien général, qui le déshonoreront s'il s'y prête, ou qui l'exposent s'il s'y refuse; à côté d'un souverain qui l'éloignera, si ses sujets révoltés s'obstinent à le vouloir, & qui ne garantira pas sa tête, s'ils portent la fureur jusqu'à la demander; entre l'orgueil mal-entendu qui l'attache à sa place, & une fierté digne d'éloges qui l'attache à sa réputation; seul, retiré dans son cabinet, délibérant sur le parti qu'il doit prendre, au milieu des cris & du tumulte d'une populace dont sa maison est entourée & qui menace de l'incendier. Telle est l'alternative où se sont trouvés & où se trouveront encore ceux qui conduisent les affaires dans les états libres. Il n'y a presque pas une seule circonstance dans ce monde où le bien ne se trouve entre deux inconvéniens. Le courage consiste à s'y conformer, au hasard de ce qui peut en arriver : mais ce courage est-il bien commun ?

Les ministres qui, en Angleterre, ne peuvent se soutenir contre le peuple, ou qui du moins ne luttent pas long-tems avec succès contre sa haîne, tournèrent donc toutes leurs vues vers l'Amérique Septentrionale, & trouvèrent la France & l'Espagne disposées à adopter ce système. Les cours de Madrid & de Versailles cédèrent à celle de Londres tout ce qu'elles avoient possédé depuis la rivière Saint-Laurent, jusqu'au fleuve Mississipi. La France abandonna de plus la Grenade & Tabago; elle consentit aussi que les Anglois gardâssent les isles réputées neutres de Saint-Vincent & de la Dominique, pourvu qu'elle pût de son côté s'approprier Sainte-Lucie. A ces conditions, le vainqueur restitua aux deux couronnes alliées, toutes les conquêtes qu'il avoit faites sur elles en Amérique.

XVIII. Le ministère Britannique n'eut pas des vues aussi étendues que le comportoit la situation des choses.

Dès ce moment il perdit une occasion qui ne reviendra peut-être jamais, de s'emparer des portes & des sources de toutes les richesses du Nouveau-Monde. Il tenoit le Mexique par le golfe dont il avoit seul l'entrée. Un si beau continent tomboit de lui-même entre ses mains. On pouvoit l'attirer, ou par les offres d'une dépendance plus douce, ou par l'image & l'espérance de la liberté; inviter les Espagnols à secouer le joug d'une métropole qui n'avoit des armes que pour opprimer ses colonies &

non pour les défendre, ou tenter les Indiens de briser les fers d'une nation tyrannique. Peut-être l'Amérique entière eût changé de face; & les Anglois plus libres & plus justes que les autres peuples monarchistes, ne pouvoient que gagner à venger le genre-humain de l'oppression du Nouveau-Monde, & à faire cesser les préjudices qu'elle cause à l'Europe en particulier.

Tous les sujets qui sont la victime de nos gouvernemens, durs, exacteurs, violens & fourbes; toutes les familles ruinées par la levée des soldats, par le dégât des armées, par les emprunts de la guerre, par les infidélités de la paix; tous les hommes nés pour vivre & penser en hommes, au lieu d'obéir & servir en brutes; une multitude d'ouvriers sans travail; de cultivateurs sans terre; d'hommes éclairés sans emploi; des milliers de malheureux, auroient volé dans ces régions qui ne demandent que des habitans justes & policés, pour les rendre heureux. On y auroit sur-tout appellé de ces paysans du Nord, esclaves de la noblesse qui ne fait que les fouler; de ces Russes qu'on emploie comme le fer à mutiler le genre-humain, au lieu de bêcher & féconder la terre. Il en auroit péri sans doute un grand nombre dans ces transmigrations par de vastes mers en des climats nouveaux: mais c'eût été, sans comparaison, un moindre fléau que celui d'une tyrannie lente & rafinée, qui sacrifie tant de peuples à si peu d'hommes. Enfin, les Anglois seroient bien plus glorieusement occupés à soutenir & favoriser une si heureuse révolution, qu'à se tourmenter eux-mêmes pour une liberté que tous les rois leur envient & tâchent de sapper au-dedans & au-dehors.

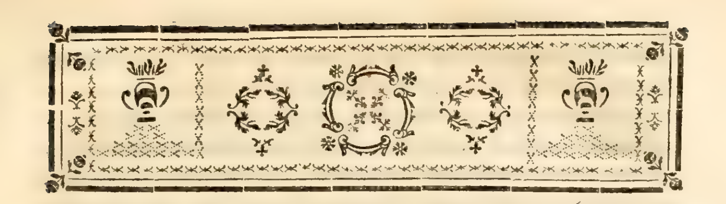
O souhait vainement juste & humain, qui ne laisse que des regrets à l'ame qui l'a formé! Faut-il que les soupirs de l'homme vertueux pour la prospérité du monde, périssent; tandis que ceux de l'ambitieux, de l'insensé, sont si souvent exaucés ou secondés par la fatalité!

Quand la guerre a fait tant de mal, que ne parcourt-elle toute la carrière des calamités, pour arriver enfin aux limites du bien? Mais que produisit le dernier embrâsement, l'un de

ceux qui aient le plus affligé l'efpèce humaine ? Il ravagea les quatre parties du monde ; il coûta à l'Europe feule plus d'un million de fes habitans. Les hommes qui n'en furent pas les victimes gémiffent, & leur poftérité gémira long-tems, fous le poids des impôts énormes dont il fut la fource. La nation même que la victoire fuivit par-tout, trouva fa ruine dans fes triomphes. Sa dette publique qui, au commencement des troubles, ne paffoit pas 1,617,087,060 livres, s'élevoit à la conclufion de la paix à 3,330,000,000 livres, pour lefquelles il lui falloit payer un intérêt de 111,577,490 livres.

Mais c'eft affez parler de guerre. Il eft tems de voir par quels moyens les nations qui fe font partagé le grand archipel de l'Amérique, fource de tant de querelles, de négociations & de réflexions, font parvenues à l'élever à un degré d'opulence qu'on peut regarder, fans exagération, comme le premier mobile des grands événemens qui agitent aujourd'hui le globe.

Fin du dixième Livre.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Des Etablissemens et du Commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE ONZIEME.

Les Européens vont acheter en Afrique des Cultivateurs pour les Antilles. Manière dont se fait ce commerce. Productions dues aux travaux des esclaves.

I. Les Européens établis dans les isles de l'Amérique, vont chercher des cultivateurs en Afrique.

NOUS avons vu d'immenses contrées envahies & dévastées; leurs innocens & tranquilles habitans, ou massacrés, ou chargés de chaînes; une affreuse solitude s'établir sur les ruines d'une population nombreuse; des usurpateurs féroces s'entr'égorger & entasser leurs cadavres sur les cadavres de leurs victimes. Quelle sera la suite de tant de forfaits? Les mêmes, les mêmes, suivis d'un autre moins sanglant peut-être, mais plus révoltant: le commerce de l'homme vendu & acheté par l'homme. Ce sont

principalement les isles de l'Amérique qui ont excité à ce commerce abominable ; & l'on va voir comment ce malheur est arrivé.

Quelques vagabonds inquiets, la plupart flétris par les loix ou ruinés par leurs débauches, imaginent, dans leur désespoir, d'attaquer des vaisseaux Espagnols ou Portugais, richement chargés des dépouilles du Nouveau-Monde. Des isles sauvages, qui, par leur situation, assurent le succès de ces pirateries, servent de repaire à ces brigands, & deviennent bientôt leur patrie. Accoutumés au meurtre, ils méditent la destruction du peuple simple & confiant, qui les avoit accueillis avec humanité ; & les nations policées, dont les Flibustiers étoient le rebut, adoptent sans balancer ce projet exécrable : il est exécuté. Mais il s'agissoit de rendre utiles tant de crimes. L'or & l'argent, qu'on n'avoit pas encore cessé de regarder comme les seules productions précieuses qu'on pût tirer de l'Amérique, n'avoient jamais existé dans plusieurs de ces acquisitions, ou n'y existoient plus en assez grande abondance, pour qu'il y eût de l'avantage à les extraire. Quelques spéculateurs, moins aveuglés par les préjugés que la multitude, pensèrent qu'un sol & un climat si différens des nôtres, pourroient nous fournir des denrées qui manquoient à notre bonheur, ou que nous étions obligés de payer trop cher ; & ils proposèrent d'y en établir la culture. Des obstacles, en apparence invincibles, s'opposoient à l'exécutiou de ce plan. Les anciens habitans du pays n'étoient plus ; & quand ils n'auroient pas été exterminés, la foiblesse de leur tempérament, l'habitude du repos, une aversion insurmontable pour le travail, n'eussent guère permis d'en faire des instrumens propres à servir l'avidité de leurs oppresseurs. Ces barbares eux-mêmes, nés dans un climat tempéré, ne pouvoient soutenir les travaux pénibles d'un défrichement sous un ciel brûlant & mal-sain. L'intérêt, fertile en expédiens, imagina d'aller demander des cultivateurs à l'Afrique, qui a toujours été dans l'usage vil & inhumain de vendre ses habitans.

L'Afrique est une région immense qui ne tient à l'Asie que par une langue de terre de vingt lieues, qu'on nomme l'isthme

de Suez ; lien physique & barrière politique, que la mer doit rompre tôt ou tard, par cette pente qu'elle a de faire des golfes & des détroits à l'Orient. Cette presqu'isle, coupée par l'équateur en deux parties inégales, forme un triangle irrégulier, dont un des côtés regarde l'Orient, l'autre le Nord, & le troisième l'Occident.

II. Notions sur la côte orientale de l'Afrique.

Le côté oriental, qui s'étend depuis Suez jusqu'auprès du cap de Bonne-Espérance, est baigné par la mer Rouge & par l'océan. L'intérieur du pays est peu connu ; & ce qu'on en sait ne peut intéresser, ni l'avidité du négociant, ni la curiosité du voyageur, ni l'humanité du philosophe. Les missionnaires même, qui avoient fait quelques progrès dans ces contrées, sur-tout dans l'Abissinie, rebutés par les traitemens qu'ils éprouvoient, ont abandonné ces peuples à leur légéreté & à leur perfidie. Les côtes ne sont le plus souvent que des rochers affreux, un amas de sable brûlant & aride. Celles qui sont susceptibles de quelque culture, sont partagées entre les naturels du pays, les Arabes, les Portugais & les Hollandois. Leur commerce, qui ne consiste qu'en un peu d'ivoire ou d'or, & en quelques esclaves, est lié avec celui des Indes Orientales.

III. Idée de la côte septentrionale de l'Afrique, & de l'Egypte en particulier.

Le côté septentrional, qui va depuis l'isthme de Suez jusqu'au détroit de Gibraltar, est borné par la Méditerranée. Il a neuf cens lieues de côtes occupées par une région connue depuis plusieurs siècles, sous le nom de Barbarie, & par l'Egypte qui gémit sous le joug de l'empire Ottoman.

Cette grande province est bornée à l'Est, par la mer Rouge ; au Sud, par la Nubie ; à l'Ouest, par les déserts de Barca ou par la Lybie ; au Nord, par la Méditerranée. Sa longueur du Nord au Sud, est d'environ deux cens douze lieues. Un banc de rochers & une chaîne de montagnes, qui suivent à-peu-près la même direction, ne lui laissent que six ou sept lieues de large jusqu'au Caire. Depuis cette capitale jusqu'à la mer, le pays décrit un triangle dont la base est de cent lieues. Ce triangle en embrasse un autre, célèbre sous le nom de Delta, & formé par deux bras du Nil, qui vont se jetter dans la Méditerranée, l'un à une lieue de Rozette, & l'autre à deux de Damiette.

Quoique cette région ſoit embrâſée, le climat en eſt généralement ſalubre. La ſeule infirmité qui ſoit particulière à l'Egypte, c'eſt la perte trop ordinaire de la vue. C'eſt un ſable ſubtil, élevé par les vents de midi, en mai & en juin, qui fait, dit-on, tant d'aveugles. Ne ſeroit-il pas plus raiſonnable d'attribuer cette calamité à l'uſage où ſont les peuples de coucher à l'air neuf mois de l'année ? Il eſt difficile de ne pas embraſſer cette opinion, quand on voit que ceux qui paſſent la nuit dans leur maiſon ou ſous des tentes éprouvent rarement un ſi grand malheur.

Il eſt peu de contrées ſur le globe auſſi fertiles que l'Egypte. Le ſol y donne annuellement trois récoltes, dont chacune ne coûte qu'un labour. A celle des grains ſuccède celle des légumes, qui eſt ſuivie de celle des plantes potagères. C'eſt au Nil qu'eſt due une ſi heureuſe fécondité.

Ce fleuve, qui prend ſa ſource dans l'Ethiopie, doit ſon accroiſſement à des nuages qui, retombant en pluie, occaſionnent ſa crue périodique. Elle commence avec le mois de juin, & augmente juſqu'à la fin de ſeptembre, pour baiſſer enſuite graduellement. Après avoir parcouru de vaſtes eſpaces ſans ſe diviſer, ces eaux ſe ſéparent, cinq lieues au-deſſous du Caire, en deux branches qui ne ſe rejoignent plus.

Cependant un pays, où rien n'eſt ſi rare qu'une ſource, où rien n'eſt plus extraordinaire que la pluie, ne pouvoit être fécondé que par le Nil. Auſſi creuſa-t-on, dans les tems les plus reculés, à l'entrée du royaume, quatre-vingts canaux conſidérables & un plus grand nombre de petits, qui diſtribuèrent ſes eaux dans toute l'Egypte. Tous, à l'exception de cinq ou ſix des plus profonds, ſe trouvent à ſec au commencement ou au milieu de l'hiver : mais alors le ſol n'a plus beſoin d'arroſement. S'il arrive que le fleuve ne s'élève pas à quatre cens pouces, il n'y a d'arroſées que les terres baſſes. Les autres, auxquelles leurs puits à baſcule & leurs puits à roue deviennent inutiles, ſont réputées ſtériles pour l'année, & déchargées de toute impoſition.

Les terres ſont diviſées en trois claſſes. On regarde, comme la première, celle qui forme les Vakoups ou le domaine des moſquées & des autres établiſſemens religieux. C'eſt la plus mal cultivée, & celle qui, dans les impoſitions, eſt la plus ménagée par un gouvernement ignorant & ſuperſtitieux.

Les principaux officiers civils & militaires de l'état poſſèdent en uſufruit la ſeconde. Ils laiſſent peu de choſe aux ſerfs qui l'arroſent de leurs ſueurs, & rendent rarement au fiſc les redevances qu'ils lui doivent.

La troiſième eſt partagée entre un grand nombre de ſimples citoyens, qui font exploiter leurs poſſeſſions, plus ou moins étendues, par des fermiers actifs & intelligens. Ces champs ſont la richeſſe de l'Egypte & deviennent la reſſource du tréſor public.

Quoique le tiers des terres ſoit en friche, le pays n'eſt pas dépeuplé. On y compte cinq ou ſix millions d'habitans. Les plus nombreux ſont les Coptes, qui tirent leur origine des anciens Egyptiens, auxquels ils reſſemblent aſſez bien. Les uns ont ſubi le joug de l'alcoran; les autres ſont reſtés ſoumis à l'évangile. Ils occupent preſque ſeuls la haute Egypte, & ſont très-répandus dans la baſſe. Pluſieurs ſont cultivateurs; beaucoup plus exercent les arts. Les plus intelligens d'entre eux conduiſent les affaires des familles riches, ou ſervent de ſecrétaires aux gens en place. Dans ces poſtes, regardés comme honorables, ils ne tardent pas à prendre l'empire le plus abſolu ſur des maîtres énervés par le climat ou les voluptés. Cette eſpèce d'abandon les fait bientôt parvenir à une opulence qu'ils conſomment ordinairement dans de vils excès. Si l'avarice les a tenus éloignés des plaiſirs, ils ſont, avant la fin d'une vie agitée, dépouillés de leurs tréſors par les tyrans qu'ils ont trompés. Rien n'eſt ſi rare que de voir des enfans héritiers de la fortune de leur père.

Après les Coptes, la race la plus multipliée eſt celle des Arabes. Ces deſcendans d'un peuple autrefois conquérant vivent tous dans le plus grand opprobre. Dans cet état d'abjection, ils ſont tous ſans courage; & jamais on ne leur a vu prendre la

moindre part à aucune des révolutions qui agitent ſi ſouvent cette contrée. Aux yeux de leurs maîtres, ce ne ſont que des animaux néceſſaires à la culture. On diſpoſe arbitrairement de leurs biens & de leur vie, ſans que ces actes d'injuſtice ou de cruauté aient jamais provoqué la vengeance du gouvernement. Ces malheureux ont un habillement particulier, habitent les champs, s'allient entre eux, & ne ſe nourriſſent guère que de légumes ou de laitage. Ceux qui pourroient ſe permettre quelques commodités ne l'oſent pas, dans la crainte d'attirer ſur eux une attention qui, tôt ou tard, leur ſeroit funeſte.

Ce ſont des Turcs, des Juifs, des Arméniens, des hommes de divers pays, de ſectes diverſes, venus ſucceſſivement en Egypte, qui forment le reſte de ſa population. Ces étrangers, quelle qu'en ſoit la raiſon, laiſſent rarement une poſtérité nombreuſe, & leurs deſcendans ne ſont guère plus heureux. Cependant cette ſtérilité humiliante ou douloureuſe regarde ſpécialement les Mamelucs.

Inutilement, ces Circaſſiens, ces Géorgiens ont été choiſis dans leur jeuneſſe entre les hommes les mieux conſtitués de leurs provinces. Inutilement on leur donne pour compagnes les plus belles femmes de leur pays. Inutilement on les fait vivre les uns & les autres dans une abondance qui éloigne le beſoin & qui prévient toute inquiétude. Il ne ſort preſque point d'enfans de ces liaiſons ſi bien aſſorties, & le peu qui naiſſent meurent dans l'année. On ne connoît que deux familles iſſues de ce ſang, & elles ne ſont encore qu'à la ſeconde génération.

Le gouvernement d'Egypte ne reſſemble à aucun autre. Avant l'invaſion des Turcs, cette région avoit un chef, choiſi par des ſoldats, tous nés eſclaves, & qui partageoient avec lui l'autorité. Sans doute Selim auroit deſiré de ſoumettre cette nouvelle conquête au même deſpotiſme que ſes autres provinces, mais les circonſtances ne permettoient pas cette ambition. Il fallut ſe contenter des droits du ſoudan détrôné, & laiſſer à ſes fiers lieutenans les prérogatives dont ils jouiſſoient depuis ſi long-tems. Pour balancer cette milice redoutable, le ſultan fit paſſer dans le

pays

pays quatorze mille hommes de ses meilleures troupes. Loin de s'occuper des intérêts de la Porte, ce corps ne travailla que pour lui-même. Il parvint à faire tout décider selon ses caprices; & il conserva cet ascendant jusqu'à ce que, amolli par le climat, il vit sortir de ses débiles & impuissantes mains une puissance qui n'avoit plus de base. Elle repassa, plus étendue même que jamais, aux Mamelucs.

Cette dynastie singulière est composée de dix ou douze mille esclaves, amenés dans leur jeunesse de Géorgie ou de Circassie. Ils entrent au service des grands de leur nation, qui tous ont porté des fers avant eux & qui les affranchissent un peu plutôt, un peu plus tard. De grade en grade, on voit monter ces affranchis à celui de bey, au-dessus duquel il n'y en a point.

Ces beys commandent aux vingt-quatre provinces du royaume. Ils sont rarement plus de seize ou dix-sept, parce que les plus hardis d'entre eux ont plus d'un gouvernement, & que quelques foibles districts de la haute Egypte sont confiés, de tems immémorial, à des cheiks Arabes. Quoiqu'ils dussent être tous égaux, celui de la capitale prend communément de l'empire sur les autres, à moins qu'il ne soit supplanté par quelqu'un de ses collègues plus riche, plus puissant ou plus adroit que lui. Mais soit que l'équilibre se maintienne, soit qu'il soit rompu, les Turcs libres n'obtiennent jamais que les emplois civils ou ecclésiastiques. Les dignités militaires, les charges du gouvernement, tous les grands honneurs sont uniquement pour des hommes sortis de la servitude. Le divan, composé des beys & de leurs créatures, est réellement le souverain. Le pacha, qui représente le sultan, reçoit des hommages. Les ordres sont même donnés en son nom; mais d'insolens esclaves les lui dictent. S'il se refuse à ce qu'on exige, il est déposé & mène une vie privée jusqu'à ce que le serrail ait proscrit sa tête ou prononcé son rappel.

Les vraies forces de l'Egypte résident dans les Mamelucs. Comme ils sont tous nés sous un ciel rude ou tempéré, & qu'ils ont reçu une éducation austère, leurs bras ont toute leur vigueur,

& leur ame n'eſt pas affoiblie. Ils forment différentes troupes de cavalerie, partagées entre les beys, ſelon le degré de force ou d'ambition de ces chefs plus ou moins accrédités. Ces hommes puiſſans diſpoſent preſque auſſi abſolument de l'infanterie Turque. Elle eſt efféminée; elle a perdu entiérement l'eſprit militaire; elle n'eſt guère compoſée que de pacifiques artiſans qui ſe font inſcrire pour jouir des prérogatives attachées au nom de ſoldat : mais quelle qu'elle ſoit, ſes officiers dans une dépendance entière des beys, ſans la protection deſquels, ils ne ſauroient obtenir aucun avancement.

Indépendamment des contributions en nature que le grand-ſeigneur envoie en offrande à la Mecque & à Médine, ou qu'il fait diſtribuer aux troupes, on leve pluſieurs impôts en argent. Les terres doivent un tribut & les chrétiens une capitation. Le monopole de la caſſe, du ſéné, des cuirs, du ſel ammoniac, ſe vend aſſez cher. On tire beaucoup des douanes. Ces objets réunis s'élèvent au moins à dix millions de livres, & il en paſſe rarement plus du quart à Conſtantinople. Le bey principal retient le reſte ou le partage avec ſes collègues, s'il ne lui eſt pas poſſible de tout retenir. Les intérêts du pacha ne ſont pas plus reſpectés que ceux du ſultan. La milice même ne touche jamais ſa ſolde entière, & les citoyens de tous les ordres ſont habituellement dépouillés.

Il n'y a que les reſſources d'un commerce extérieur très-avantageux qui puiſſent faire ſupporter tant de vexations. Pluſieurs ports lui ſont ouverts. Alexandrie en a deux qui ſe communiquoient, dit-on, autrefois, & qui ſont actuellement ſéparés par une langue de terre très-étroite. Le port oriental ou neuf eſt d'un accès plus facile que l'autre; mais il eſt preſque comblé par le ſable que la mer y pouſſe, & par le leſt des bâtimens qu'on eſt dans l'habitude d'y jetter. Il n'y a pas un ſiècle qu'on amarroit les vaiſſeaux au quai : ils en ſont maintenant à plus de deux cens toiſes. L'eſpace qu'ils peuvent occuper eſt ſi ſerré, que pour qu'ils ne ſe heurtent pas on eſt réduit à les arrêter ſur pluſieurs ancres. Cette précaution ne ſuffit pas même

toujours. Aſſez ſouvent, dans le gros tems, ces navires tombent ſur les navires voiſins & les entraînent dans des bas-fonds où ils périſſent miſérablement enſemble.

Le port occidental ou vieux eſt vaſte & commode. Les vaiſſeaux de guerre & les vaiſſeaux marchands y ſont également en ſûreté : mais les Européens en ſont exclus. La jalouſie a fait imaginer aux navigateurs Turcs une prophétie qui annonce que la ville tombera au pouvoir des chrétiens, lorſque leurs bâtimens ſeront admis dans cette belle rade.

A quatre lieues de cette place eſt le Bequies, qui ne fait point de commerce, & où l'on n'aborde que lorſque les vents ne permettent pas de gagner Alexandrie ou d'entrer dans le Nil. Le port eſt très-petit, mais excellent; & les vaiſſeaux de guerre y ſeroient hors de danger, même en hiver.

Rozette reçoit, à une lieue de l'embouchure occidentale du Nil, les denrées qui deſcendent le fleuve ſur des bateaux appellés *machs*, & qui le remontent juſqu'à la dernière cataracte ou à l'extrémité méridionale de l'Égypte. Cette ville envoie elle-même les productions aux navires peu éloignés, ſur des barques plus grandes, connues dans le pays ſous le nom de *germes*.

Un entrepôt ſemblable, mais infiniment plus conſidérable, s'eſt formé près de l'embouchure orientale, à Damiette. Ce fut peut-être autrefois un port. Aujourd'hui les bâtimens ſont obligés de mouiller en pleine mer, à deux lieues de la côte, mais ſur un bon fond. Si de gros tems, aſſez ordinaires en hiver dans ces parages, les forcent de s'éloigner, ils ſe réfugient dans les rades de Chypre, d'où ils reviennent à leur poſte, après le péril.

Sept à huit cens bâtimens Turcs & barbareſques ou bâtimens chrétiens, naviguant pour ces peuples, arrivent annuellement en Egypte. Cent quarante ou cent cinquante viennent de Syrie, ſoixante-dix ou quatre-vingt de Conſtantinople, cinquante ou ſoixante de Smyrne, trente ou quarante de Salonique, vingt-cinq ou trente de Candie; & tous les autres de quelques iſles, de quelques parties du continent moins riches &

N 2

moins fécondes. Leurs chargemens ſont évalués, l'un dans l'autre, 30,000 livres. En ſuppoſant ſept cens cinquante navires, le pays conſomme pour 22,500,000 livres des productions apportées par ces navigateurs. Mais en riz, en café, en lin, en toiles, en bled, en légumes, en d'autres articles, il livre pour le double de cette ſomme. Ce ſont donc 22,500,000 livres qui doivent lui rentrer en métaux.

Les liaiſons des Européens avec l'Egypte ne ſont pas ſi vives. Ceux d'entre eux qui les ont formées vendent des draps, des dorures, des étoffes de ſoie, du fer, du plomb, de l'étain, du papier, de la cochenille, des quincailleries, de la verroterie. Ils reçoivent en échange du riz, du café, du ſafran, de l'ivoire, des gommes, du coton, du ſéné, de la caſſe, du fil filé & du ſel ammoniac.

En 1776, les importations des Vénitiens ſe réduiſirent à 755,035 liv., & leurs exportations à 820,062 liv. Les importations des Toſcans & de l'Anglois qui fait ſes opérations par Livourne, ne paſſèrent pas 2,143,660 liv., ni leurs exportations 2,099,635 liv. Les importations des François ne s'élevèrent pas au-deſſus de 3,997,615 livres, ni leurs exportations au-deſſus de 3,075,450 liv. L'importation totale ne fut donc que de 6,896,310 liv., & l'exportation que de 5,995,147 liv.

Toutes les marchandiſes que vendent les Européens, toutes celles qu'ils achètent paient trois pour cent. Ce droit monte à ſix pour cent pour le café & juſqu'à dix pour le riz, dont l'extraction leur eſt défendue. Ce brigandage eſt au profit de deux vaiſſeaux envoyés tous les ans des Dardanelles, pour garantir les côtes de l'Egypte des déprédations des corſaires, & qui ne font qu'opprimer les négocians ou favoriſer la fraude.

L'Europe emploie à ce commerce une centaine de bâtimens; mais il n'y en a que cinquante ou ſoixante qui reviennent directement dans les ports d'où ils ſont partis. Les autres ſe mettent au ſervice de tous les peuples qui veulent leur donner de l'occupation dans le levant.

L'été eſt la ſaiſon la plus favorable pour aller d'Europe en

Egypte. Les vents de nord & d'oueſt, qui ſont alors preſque continuels, rendent les voyages courts. C'eſt au printems, c'eſt en automne que doit ſe faire le retour. Pendant l'hiver, la navigation eſt très-dangereuſe ſur des côtes ſi baſſes, qu'on n'y découvre pas la terre de deux lieues, pour peu que le tems ſoit obſcur ou le ciel chargé de nuages.

Si jamais l'Egypte ſort de l'anarchie où elle eſt plongée; s'il s'y forme un gouvernement indépendant & que la nouvelle conſtitution ſoit fondée ſur des loix ſages: cette région redeviendra ce qu'elle fut, une des plus induſtrieuſes & des plus fertiles de la terre. Il ſeroit abſurde d'annoncer les mêmes proſpérités à la Lybie, habitée aujourd'hui par les Barbareſques.

IV. Révolutions arrivées dans la Lybie.

Rien n'eſt plus ténébreux que les premiers âges de cette immenſe contrée. Le cahos commence à ſe débrouiller à l'arrivée des Carthaginois. Ces négocians, d'origine Phénicienne, bâtiſſent, cent trente-ſept ans avant la fondation de Rome, une ville, dont le territoire, d'abord très-borné, s'étend avec le tems à tout le pays connu de nos jours ſous le nom de royaume de Tunis, & plus loin enſuite. L'Eſpagne, la plupart des iſles de la Méditerranée, tombent ſous ſa domination. Beaucoup d'autres états paroiſſoient devoir encore groſſir la maſſe de cette puiſſance énorme, lorſque ſon ambition ſe heurta contre celle des Romains. A l'époque de ce terrible choc, il s'établit entre les deux nations une guerre ſi acharnée & ſi furieuſe, qu'il fut aiſé de voir qu'elle ne finiroit que par la deſtruction de l'une ou de l'autre. Celle qui étoit dans la force de ſes mœurs républicaines & patriotiques, prit, après les combats les plus ſavans & les plus opiniâtres, une ſupériorité décidée ſur celle qui étoit corrompue par ſes richeſſes. Le peuple commerçant devint l'eſclave du peuple guerrier.

Le vainqueur reſta en poſſeſſion de ſa conquête, juſque vers le milieu du cinquième ſiècle. Les Vandales, pouſſés par leur première impétuoſité au-delà de l'Eſpagne dont ils s'étoient emparés, paſſèrent les colonnes d'Hercule, & ſe répandirent dans la Lybie comme un torrent. Sans doute ces conquérans y au-

roient maintenu les avantages de leur irruption, s'ils eussent conservé l'esprit militaire que leur roi Genséric leur avoit donné. Mais cet esprit s'anéantit avec ce barbare, qui avoit du génie. La discipline se relâcha, & alors s'écroula le gouvernement qui ne portoit que sur cette base. Belizaire surprit ces peuples dans cette confusion, les extermina, & rétablit l'empire dans ses anciens droits : mais ce ne fut que pour un moment. Les grands hommes qui peuvent former & mûrir une nation naissante, ne sauroient rajeunir une nation vieillie & tombée.

Il s'en présente un grand nombre de raisons, toutes également palpables. Le fondateur s'adresse à un homme neuf, qui sent son malheur, dont la leçon continue le dispose à la docilité; il n'a qu'à présenter le visage & le caractère de la bienfaisance, pour se faire écouter, obéir & chérir; l'expérience journalière donne de la confiance en sa personne & de la force à ses conseils. On est bientôt forcé de lui reconnoître une grande supériorité de lumières. Il prêche la vertu qui sera toujours d'autant plus impérieuse que le disciple sera plus simple. Il ne lui est pas difficile de décrier le vice dont le vicieux est la première victime. Il n'attaque de vive force que les préjugés qu'il se promet de renverser. Il emploie la main du tems à couper la racine des autres; & l'ignorance, qui ne sauroit démêler le but de ses projets, lui en assure le succès. Sa politique lui suggère cent moyens d'étonner, & il ne tarde pas à obtenir de la vénération. Alors il commande, & ses ordres seront appuyés, selon la circonstance, de l'autorité du ciel. Il est grand-prêtre & législateur pendant sa vie. Après sa mort, il a des autels; il est invoqué; il est dieu. La condition du restaurateur d'une nation corrompue est bien différente. C'est un architecte qui se propose de bâtir sur une aire couverte de ruines. C'est un médecin qui tente la guérison d'un cadavre gangréné. C'est un sage qui prêche la réforme à des endurcis. Il n'a que de la haîne & des persécutions à obtenir de la génération présente. Il ne verra pas la génération future. Il produira peu de fruit, avec beaucoup de peine, pendant sa vie, & n'obtiendra que de stériles regrets après sa

mort. Une nation ne se régénère que dans un bain de sang. C'est l'image du vieil Æson, à qui Médée ne rendit la jeunesse qu'en le dépeçant & en le faisant bouillir. Quand elle est déchue, il n'appartient pas à un homme de la relever. Il semble que ce soit l'ouvrage d'une longue suite de révolutions. L'homme de génie passe trop vîte, & ne laisse point de postérité.

Dans le septième siècle, les Sarrasins, redoutables par leurs institutions & par leurs succès, armés du glaive & de l'alcoran, obligèrent les Romains, affoiblis par leurs divisions, à repasser les mers, & grossirent de l'Afrique Septentrionale la vaste domination que Mahomet venoit de fonder avec tant de gloire. Les lieutenans du calife arrachèrent dans la suite ces riches dépouilles à leur maître. Ils érigèrent en états indépendans les provinces commises à leur vigilance.

Cette division dans les forces & dans la puissance inspira aux Turcs l'ambition de se rendre maîtres de ce vaste territoire. Leurs succès furent peut-être plus rapides qu'il ne l'avoient espéré : mais une nouvelle révolution réduisit bientôt à rien ou à peu de chose des conquêtes si considérables.

Les pachas ou vice-rois chargés de conduire les pays assujettis, y portèrent cet esprit de ravage dont leur nation a laissé par-tout des traces ineffaçables. Ce n'étoient pas seulement les peuples qui étoient exposés à des rapines perpétuelles : l'oppression s'étendoit sur les troupes, quoique toutes Ottomanes. Ces soldats, plus disposés à faire des injustices qu'à les supporter, représentèrent à la Porte que les Maures & les Arabes, aigris par des actes répétés de tyrannie, étoient à la veille de se révolter ; que l'Espagne, de son côté, se disposoit à une invasion prochaine ; & que l'armée, incomplette & mal payée, n'avoit ni le pouvoir, ni la volonté de prévenir ces événemens fâcheux. On ne voyoit qu'un moyen efficace pour se garantir de tant de calamités : c'étoit un gouvernement particulier, qui, sous la protection du serrail, & en lui payant tribut, pourvoiroit lui-même à sa conservation & à sa défense. Le plan proposé fut adopté, après quelques difficultés. Alger, Tunis,

Tripoli, reçurent la même légiſlation. C'eſt une eſpèce d'ariſtocratie. Le chef qui, ſous le nom de dey, conduit la république, eſt choiſi par la milice, qui eſt toujours Turque, & qui compoſe ſeule la nobleſſe du pays. Il eſt rare que ces élections ſe faſſent ſans effuſion de ſang; & il eſt ordinaire qu'un homme élu dans le carnage ſoit maſſacré dans la ſuite, par des gens inquiets, qui veulent s'emparer de ſa place, ou la vendre pour s'avancer. L'empire de Maroc, quoique héréditaire, eſt ſujet aux mêmes révolutions. On va voir à quelle dégradation cette anarchie a réduit une grande partie du globe.

V. Situation actuelle de Tripoli.

L'état de Tripoli, borné d'un côté par l'Egypte & de l'autre par Tunis, a deux cens trente lieues de côtes. Quoiqu'elles ne ſoient pas extrêmement fécondes, on y décupleroit aiſément la population, parce que l'abondance de poiſſons pourroit ſuppléer à la médiocrité des récoltes, & les récoltes elles-mêmes devenir meilleures par plus de travail. L'intérieur du pays n'eſt qu'un déſert. On n'y voit que de loin en loin quelques familles Maures, quelques familles Arabes, fixées dans le peu d'endroits où elles ont trouvé aſſez de terre pour en obtenir une modique ſubſiſtance. A trente journées de la capitale, eſt le miſérable & tributaire royaume de Fezen, dont les habitans ſont noirs. Le peu de communication que les deux contrées ont entre elles ne peut s'entretenir qu'à travers des ſables mouvans & arides, où l'on ne trouve que très-rarement de l'eau. La république peut avoir un revenu de 2,000,000 livres, fondé ſur les palmiers, ſur les puits de la campagne, ſur les douanes & ſur la monnoie.

Les caravanes de Gadême & de Tombut portoient autrefois beaucoup d'or à Tripoli : depuis quelque tems, elles ſont moins riches & moins régulières. Celle de Maroc continue à s'y rendre en allant à la Mecque & en revenant de ce lieu révéré par les Muſulmans : mais comme le nombre des pélerins a ſenſiblement diminué, ce paſſage n'eſt plus ſi utile. Par toutes ces raiſons, le commerce qu'on faiſoit par terre eſt réduit à rien ou à peu de choſe.

Celui de mer eſt un peu plus conſidérable. Les navigateurs Levantins vont prendre quelquefois leur chargement dans quelques - unes des mauvaiſes rades répandues ſur cette côte immenſe : mais la plupart font leurs ventes & leurs achats dans le port de la capitale, beaucoup meilleur que tous les autres, & où ſe trouvent réunies les marchandiſes du pays & les marchandiſes étrangères. Quoique ces opérations ne ſoient pas très-importantes, les liaiſons de la république avec l'Europe ſont encore moindres.

Il n'y a que les Toſcans & les Vénitiens qui aient des relations ſuivies avec Tripoli. Cependant les marchandiſes des uns ne ſont pas annuellement vendues au - delà de 140,000 livres & celles des autres, n'arrivent pas à 200,000 livres. Les premiers ſont reſtés aſſujettis à toutes les formalités des douanes; les ſeconds s'en ſont affranchis en donnant tous les ans 55,500 liv. au fiſc. Ce marché a été dédaigné par les François, quoique leur maître n'ait pas diſcontinué d'y entretenir un agent.

De tous les états Barbareſques, Tripoli fut long-tems celui dont les bâtimens corſaires étoient les plus nombreux & les mieux armés. Ils partoient de la capitale qui porte le même nom que le royaume.

Cette ville, que de magnifiques ruines & un bel aqueduc très-bien conſervé ont fait ſoupçonner être l'antique Orca & qui doit être au moins une colonie Grecque ou Romaine, eſt ſituée ſur le bord de la mer, dans une plaine qui ne produit que des dattes, & où l'on ne trouve ni ſources ni rivières. Ce fut un des premiers poſtes qu'occupèrent les Arabes entrés par l'Egypte dans la Lybie. Les Eſpagnols le prirent en 1510; & dix-huit ans après, Charles-Quint le donna aux chevaliers de Malthe qui ne le conſervèrent que juſqu'en 1551. Il a depuis été bombardé deux fois par les François, ſans que ces châtimens aient rien fait perdre aux pirates de leur audace. Les troubles civils qui bouleverſèrent ſans ceſſe cette malheureuſe contrée ont fait ſeuls décliner d'abord & tomber enſuite ſes forces de mer.

VI.
Situation actuelle de Tunis.

Tunis a également négligé ſa marine militaire, depuis que la régence a conclu des traités avec les puiſſances du Nord, & que la Corſe eſt tombée ſous la domination de la France. On a compris que la valeur des priſes couvriroit à peine les frais des armemens ; & il n'a été guère conſervé que les bâtimens néceſſaires pour garantir les côtes des deſcentes des Malthois.

Les forces de terre n'ont éprouvé aucune diminution. Cinq ou ſix mille Turcs ou Chrétiens apoſtats ſont toujours les plus ſolides appuis de la république.

Leurs enfans, ſous le nom de Couloris, forment une ſeconde troupe. Au moment de leur naiſſance, ils ſont ſoudoyés. La première paie qu'ils reçoivent eſt de deux aſpres ou d'un ſol. Elle augmente avec l'âge, avec les grades, juſqu'à 29 aſpres ou 14 ſols 6 deniers. On la réduit à la moitié, lorſque les infirmités ou les bleſſures obligent ces ſoldats à ſe retirer.

Sept mille Maures compoſent la cavalerie de l'état. Leur ſolde eſt très-foible, & ils la reçoivent le plus ſouvent en denrées. Leur occupation la plus ordinaire eſt de lever le tribut impoſé aux Arabes.

Ces troupes ont toutes un fuſil, ſans bayonnette, & deux piſtolets à leur ceinture. Les Turcs ſont encore armés d'un poignard & les Maures d'un ſtilet. Le courage & l'impétuoſité doivent tenir lieu aux uns & aux autres de tactique & de diſcipline.

Aucune contrée de l'Afrique Septentrionale n'a un revenu public auſſi conſidérable que Tunis. Il eſt de 18,000,000 livres. Cette proſpérité tout-à-fait moderne, a été la ſuite d'une révolution heureuſe dans le gouvernement. Le dey, qui gouvernoit avec ſes Turcs, a été dépouillé de la plus grande partie de ſon autorité, & remplacé par un prince Maure qui, ſous le nom de bey, conduit actuellement les affaires, aſſiſté d'un conſeil plus ſage & plus modéré. Les vexations ſe ſont un peu affoiblies ; on a moins mal cultivé les terres, & les manufactures ont pris quelque accroiſſement. Il n'étoit guère poſſible que les liaiſons

avec l'intérieur de l'Afrique augmentâssent. Elles se réduiront toujours à l'échange d'un petit nombre d'objets contre la poudre d'or apportée à travers des sables & des déserts immenses. Mais les relations maritimes se sont étendues. Le Levant a reçu plus de productions, & le commerce avec l'Europe a fait aussi quelques progrès.

Quoique l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, la Suède, Venise, Raguse & quelquefois la Toscane entretiennent des consuls à Tunis, les ventes & les achats de ces nations s'y réduisent à très-peu de chose. Les Anglois même n'y en font point. Ils n'y ont un agent que pour assurer davantage la tranquillité de leur pavillon, dans la Méditerranée, & pour procurer un débouché de plus aux insulaires de Minorque. Les François seuls l'emportent sur tous leurs rivaux réunis; & cependant ils n'introduisent annuellement dans les possessions de la république que pour 2,000,000 livres de marchandises. Au profit que ce peuple tire de ses envois, au profit qu'il tire de ses retours, toujours plus importans, il faut ajouter le bénéfice que font ses navigateurs en voiturant dans toutes les échelles du Levant les denrées de la république, en lui portant ce que ces contrées fournissent pour son approvisionnement. Chacun des nombreux bâtimens occupés à ce cabotage, paie 31 livres 10 sols pour son encrage, & une somme égale lorsqu'il met sa cargaison à terre.

Ce qui entre dans l'état ne doit que trois pour cent, s'il vient directement du pays qui le fournit. Mais les productions du Nord ou d'ailleurs qui ont été déposées à Livourne, paient huit pour cent comme celles qui sont propres à ce port célèbre, onze même si elles sont adressées aux Juifs. Le gouvernement s'étoit autrefois réservé le commerce exclusif des huiles qu'une partie de l'Europe demande pour ses fabriques de savon, & l'Egypte, Alger, Tripoli pour d'autres usages. Il a renoncé à ce monopole : mais il en fait acheter le sacrifice par des droits très-considérables.

Quoique Tunis ait concentré dans ses murs une grande partie

du commerce, les autres rades de la république, répandues fur une côte de quatre-vingts lieues, ne laiffent pas de recevoir quelques bâtimens.

La plus voifine de Tripoli eft connue fous le nom de Sfax. Son fond eft d'argile. Elle a fi peu d'eau que les moindres navires font obligés de mouiller au loin & d'excéder leurs équipages ou de fe ruiner en frais de bateaux. Le territoire n'offre point de denrées pour l'exportation: mais il s'eft établi dans la ville, principalement habitée par les Arabes, des fabriques affez importantes.

La rade de Sufa, défendue par trois châteaux dont le plus moderne même tombe en ruine, quoiqu'il ne foit pas encore achevé, eft très-dangereufe. Les vents d'eft & de nord-oueft, qui la traverfent, inquiètent fans ceffe les vaiffeaux, & font quelquefois périr ceux qui n'ont pas eu le tems de fe réfugier dans la baie de Monofter. Malgré cet inconvénient, c'eft la feconde place de la république. C'eft à l'abondance de fes huiles & de fes laines qu'elle doit fon activité.

Tunis eft fituée dans des marais infects, au pied ou fur le penchant d'une colline. Quoique l'air n'y foit pas pur; quoique les eaux y foient fi mauvaifes qu'il en faille aller chercher de potables à deux ou trois milles, il s'eft réuni dans fes murs cent cinquante mille habitans les moins barbares de l'Afrique. Cette ville communique avec la mer par un lac qui ne peut recevoir que des bateaux très-plats nommés *fandals*. A la fuite de ce lac, eft un canal étroit qui conduit à la Goulette qu'on doit regarder comme la rade de la capitale. Elle eft immenfe, fûre, d'une égalité peu commune dans fon fond & dans fes eaux, ouverte feulement au vent du nord-eft, & fermée par deux chaînes de montagnes que le cap Bon & le cap Zebib terminent au Nord.

Bizerte étoit fort célèbre, lorfque l'état entretenoit un grand nombre de galères. C'étoit de ce port qu'on les expédioit; c'étoit dans ce port qu'elles rapportoient le fruit de leurs pirateries fans ceffe répétées. Peu-à-peu, le canal qui conduifoit de la rade à

la ville, s'eſt rempli de vaſe, & il n'eſt maintenant acceſſible que pour des ſandals. Les bâtimens, même marchands, n'y peuvent plus entrer, & ils ſont réduits à jetter l'ancre dans un mouillage aſſez dangereux.

Port-Farine, ſitué ſur les ruines ou dans le voiſinage de l'ancienne Utique, étoit autrefois & ſeroit encore ſous un autre gouvernement que celui des Maures, un des ports les plus vaſtes, les plus ſûrs, les plus commodes de la Méditerranée. Il eſt défendu par quatre forts & fermé par une paſſe étroite, à peine ouverte dans ce moment aux plus petits navires, & qui, ſi l'on continue à la négliger, ſera dans peu tout-à-fait comblée par les ſables que la mer y jette continuellement. C'eſt pourtant l'arſenal & le ſeul aſyle de la marine militaire, aujourd'hui réduite à trois demi-galères & à cinq chebecks. A quelques milles de cette ville eſt la place qu'occupa Carthage. Les débris d'un grand aqueduc & quelques cîternes aſſez bien conſervées : c'eſt tout ce qui reſte d'une cité ſi renommée. Son port même eſt ſi bien anéanti que la mer en eſt éloignée d'une lieue.

Preſqu'à l'embouchure de la Zaine, qui ſépare l'état de Tunis de celui d'Alger, eſt l'iſle Galite, couverte de troupeaux & ſur-tout de mules recherchées dans tout le Levant. Ses nombreux habitans ſont tous tiſſerands en laine ou pêcheurs d'éponges. Non loin de cette iſle eſt celle de Tabarque que la famille de Lomellini poſſédoit depuis deux ſiècles, lorſqu'elle en fut dépouillée en 1741. Les Génois tiroient de ce roc aride une grande quantité de très-beau corail.

VII. Situation actuelle d'Alger.

A l'oueſt de Tunis eſt la république d'Alger, dont les terres intérieures, terminées par le déſert de Sahara, comme toutes celles de la Barbarie, ont plus de largeur, de population & de culture qu'on ne le croit communément. On y voit peu de villes. La plupart ſont ſur les côtes dont l'étendue eſt de cent vingt lieues.

Le revenu public n'eſt pas proportionné au nombre des hommes & à la maſſe des productions. Les tributs ſe perdent généralement dans les mains infidelles, chargées de les percevoir.

Les trois beys ou gouverneurs du levant, du midi & du couchant ne remettent au fisc que 1,250,000 livres, & n'en donnent que 117,000 aux troupes. Ce que les dépenses de l'état exigent de plus est fourni par les douanes, par le domaine, par les redevances en denrées ou en troupeaux, par la ressource plus casuelle des prises faites à la mer & de la vente des esclaves.

Des Turcs, & des Turcs uniquement, forment la première milice du pays. Ils devroient être douze mille; mais leur nombre n'est jamais complet. C'est dans ce corps puissant qu'est choisi le dey, que sont pris ses lieutenans & les membres du divan.

On nomme Couloris les descendans de ces hommes si privilégiés. Ils sont au nombre de soixante mille, tous au service de la régence & payés de la même manière qu'à Tunis.

La cavalerie qui est d'environ vingt mille hommes, n'est composée que de Maures. Ils ont une foible solde, soit qu'ils fassent la guerre aux Arabes, soit qu'ils soient employés à la défense des provinces, soit qu'ils soient chargés du recouvrement des impositions.

Indépendamment d'une si grande armée, toujours entretenue, le gouvernement peut disposer, s'il en est besoin, des Maures de la plaine & de ceux des montagnes. Les uns & les autres se rendent sans répugnance sous les drapeaux, & fondent sur l'ennemi avec beaucoup d'audace.

Les forces de mer n'approchent pas des forces de terre. Au tems où nous écrivons, elles se réduisent à dix-sept bâtimens: un vaisseau de cinquante canons, deux frégates de quarante-deux & de trente-quatre, cinq grosses barques, deux chebecks, quatre demi-galères & trois galiotes. Plusieurs de ces bâtimens, tous destinés à la piraterie, appartiennent à l'état; d'autres aux officiers de la régence; quelques-uns même à de simples citoyens. Chaque propriétaire fait les frais de son armement, & en partage les bénéfices avec le fisc & l'équipage. Ordinairement le dey se fait livrer les prises qui consistent en bois de construction & en munitions de guerre. Il devroit en payer la valeur: mais jamais le dédommagement n'est proportionné au sacrifice.

Les navigateurs, auxquels le pays d'Alger eſt ouvert, peuvent aborder en ſept ou huit endroits.

Le port de la Calle, peu éloigné des frontières de Tunis, eſt aſſez bon : mais il ne peut contenir que cinq ou ſix navires. Ceux qui y entrent ſont tous François. Quelques particuliers de cette nation obtinrent, dès 1560, du prince Maure qui gouvernoit alors ce canton, la liberté d'y former un établiſſement pour la pêche du corail. Chaſſés, huit ans après, par le Turc, ils furent rétablis en 1597, mais pour être expulſés encore. On les rappella de nouveau, en 1637, & il leur fut permis de relever une petite fortification, anciennement élevée ſous le nom de baſtion de France. Bientôt dégoûtés d'un lieu ſi peu commode, les intéreſſés transférèrent leur loge à Calle, que l'Anglois avoit été forcé d'abandonner. Eux-mêmes ne tardèrent pas à être bannis, & on ne leur permit de rentrer dans leur poſte, qu'après les bombardemens d'Alger exécutés en 1682 & en 1684 par les ordres de Louis XIV.

En 1694, une aſſociation plus puiſſante que celles qui l'avoient précédée, obtint le commerce excluſif ſur une aſſez vaſte étendue de côte, par un traité qui a été renouvellé pluſieurs fois & qui vraiſemblablement ſera maintenu, parce que les conditions en ſont favorables à la milice à qui appartient le tribut qui en fait la baſe. Pluſieurs compagnies ont ſucceſſivement exercé ce monopole avec plus ou moins d'avantage. Depuis 1741, il eſt dans les mains d'un corps qui a formé à Marſeille un fonds de 1,200,000 livres, partagé en douze cens actions, dont trois cens appartiennent à la chambre de commerce de cette cité célèbre.

Les premiéres opérations de la ſociété furent malheureuſes. Les déprédations des corſaires & des naturels du pays, la concurrence des interlopes, une adminiſtration corrompue avoient, en 1766, réduit ſon capital à 570,000 livres. Ses affaires ont ſi bien proſpéré, après cette époque, qu'au dernier décembre 1773, elle avoit 4,512,445 liv. 3 ſ. 4 deniers, indépendamment des créances douteuſes, de la valeur de ſes édifices, &

de quelques marchandiſes qui reſtoient invendues dans ſes magaſins.

Ses exportations ſe réduiſent à peu de choſe, & c'eſt principalement avec de l'argent qu'elle fait ſes achats de corail, de cire, de laine, de ſuif, de cuirs, & ſur-tout de grains. En 1773, elle fit entrer dans le royaume quatre-vingt-quatre mille trois cens trente-ſix charges de froment, & ſeize mille cent ſoixante-treize charges d'orge, de fèves & de millet. Cent ou cent vingt navires, dont le fret coûte environ cent mille écus, ſont annuellement occupés à ces tranſports.

Quoiqu'elle ait des agens à Bone & à Calle, c'eſt à Calle qu'eſt le ſiège de ſes opérations. Il lui eſt même permis d'avoir quelques batteries & quelques ſoldats dans ce comptoir fortifié, pour ſe garantir du pillage des forbans & des inſultes des Maures voiſins.

La cour de Verſailles a été ſouvent blâmée d'avoir concentré ces liaiſons dans les liens d'un privilège. On n'a pas vu qu'il falloit aſſurer la ſubſiſtance de la Provence & qu'il n'y avoit que ce moyen, parce que dans les états Barbareſques la ſortie du bled n'eſt que rarement permiſe.

Bone paroît être l'ancienne Hippone. On y démêle quelques belles ruines, à travers les hardieſſes du goût Maure. Il ſeroit aiſé de donner un port commode à cette ville, qui a déja une rade excellente. Ce nouvel aſyle ſeroit ſuffiſamment protégé par des ouvrages qui exiſtent depuis long-tems, ſous le nom de fort Génois.

Bugie eſt un aſſez grand entrepôt d'huile & de cire qui croiſſent dans les plaines voiſines, & ſur-tout de fer qui eſt apporté de montagnes plus éloignées abondantes en mines. Quoique ſa rade ſoit trop expoſée aux vents du Nord, les eſcadres de la république s'y tenoient avant qu'elles y euſſent été détruites par les Anglois dans le dernier ſiècle.

Les antiquités que renferme Tedelis prouvent que ce fut autrefois une place conſidérable. On apperçoit même ſur ſes rivages les veſtiges d'un grand mole qui vraiſemblablement s'avançoit dans

dans la mer & lui formoit un port. Ce n'eſt actuellement qu'une très-mauvaiſe rade, où périſſent trop ſouvent pluſieurs des navires qui vont y prendre leur chargement.

La capitale de l'état, Alger, s'élève en amphitéâtre ſur le penchant d'une colline qui eſt couronnée par la citadelle. Son territoire, très-bien cultivé par des eſclaves, eſt couvert de bled, de riz, de chanvre, de fruits, de légumes, de vignes même plantées par les Maures chaſſés de Grenade. L'entrée & la ſortie de ce port ſont très-difficiles. Il eſt extrêmement ſerré, & n'a pas aſſez d'eau pour les vaiſſeaux de guerre. Les navires marchands n'y ſont pas même en ſûreté dans les gros tems. Ils ſe heurtent ſouvent, & quelquefois ſe briſent, lorſque les vents de nord & de nord-eſt ſoufflent avec violence. La rade forme un demi-cercle. Le fond en eſt bon : mais comme elle eſt expoſée aux mêmes vents que le port, les bâtimens y ſont également tourmentés dans la ſaiſon des orages.

A cinq ou ſix lieues d'Alger eſt Serſelles. Cette ville a une anſe ou petite baie où mouillent beaucoup de bateaux. La terre y eſt très-baſſe, la plage fort belle ; & c'eſt le lieu de la côte le plus favorable pour une deſcente.

Arſew, dont les dehors ſont charmans, doit être l'Arſenaria des anciens. On y trouve d'aſſez beaux reſtes de pluſieurs monumens. Sa rade eſt ſûre, commode & aſſez fréquentée. Il s'y formeroit à peu de frais un port qui recevroit les plus grands vaiſſeaux. C'eſt la place Maure la plus voiſine d'Oran, dont les Eſpagnols s'emparèrent en 1509, qui leur fut enlevée en 1708, & qu'ils reprirent en 1732 pour ne la plus perdre.

Le nombre des bâtimens Européens qui abordent annuellement aux états d'Alger varie ſelon les circonſtances. Il n'eſt jamais conſidérable. Les récoltes les plus abondantes n'y en amènent pas au-delà de cent. Un navire François, grand ou petit, chargé ou vuide, paie pour ſon ancrage 143 liv. 8 ſols, & cette taxe eſt encore plus forte pour les autres nations. Toutes indiſtinctement devroient trois pour cent pour toutes les marchandiſes qu'elles portent : mais ce droit eſt réduit à deux par les arran-

gemens qu'on fait avec les fermiers des douanes. A leur fortie, les denrées du pays ne font affujetties à aucun impôt, parce que le gouvernement en eft le feul marchand.

Quoique les Anglois, les Danois, les Hollandois, les Suédois & les Vénitiens n'éprouvent aucune gêne dans les rades d'Alger, ces nations n'y font que très-peu d'affaires. Les trois quarts du commerce font tombés dans les mains des François, dont cependant les ventes annuelles ne s'élèvent pas au-deffus de 200,000 livres, ni les achats au-deffus de 600,000 liv. Deux mille fix cens cinquante quintaux de laine; cinq mille mefures d'huile, & feize mille de bled; trente mille cuirs; c'eft à ces objets que fe réduifent leurs exportations. Dans ces calculs n'entrent pas les opérations de la compagnie royale d'Afrique.

VIII. Situation actuelle de Maroc.

Maroc a été auffi fouvent, auffi cruellement bouleverfé que le refte de l'Afrique Septentrionale : mais il n'a pas fubi le joug des Turcs. Celles même de fes provinces qui en avoient été démembrées, fous le nom de royaumes de Fez, de Sus & de Tafilet, ont été fucceffivement réunies au tronc de l'empire. Un feul defpote gouverne aujourd'hui cette immenfe contrée felon fes caprices, & des caprices prefque toujours extravagans ou fanguinaires. L'autorité deftructive qu'on lui a laiffé ufurper fe perpétue fans d'autres troupes régulières qu'une foible garde de timides nègres. C'eft avec ceux de fes efclaves qu'il lui plaît d'appeller, dans l'occafion, fous le drapeau, qu'il fait uniquement la guerre. Ses forces maritimes ne font guère plus impofantes. Elles fe réduifent à trois frégates, deux demi-galères, trois chebecks & quinze galiotes. La piraterie a été jufqu'ici leur occupation unique. On croiroit que ce brigandage va finir, s'il étoit raifonnable de compter fur la foi d'un tyran, ou d'efpérer que fes fucceffeurs prendront enfin quelques fentimens humains. Dans une région, ruinée fans ceffe par des vexations ou des maffacres, le revenu public doit être peu de chofe. Cependant les dépenfes font encore moindres. Ce qu'on peut épargner va groffir un tréfor immenfe, très-anciennement formé des dépouilles de l'Efpagne, & toujours accru par une longue fuite de fouve-

rains, plus ou moins cruels, qui comptoient l'or pour tout, & pour rien le bonheur des peuples.

Cette ardente soif des richesses est descendue du trône aux conditions privées. Il part tous les ans de la ville de Maroc, capitale de l'état, avant que ses souverains lui eussent préféré Mekinez, une caravane, qui va chercher de l'or dans la haute Guinée. Avant d'y arriver, elle doit avoir parcouru un espace de cinq cens lieues : deux cens dans l'empire même, deux cens dans le désert de Sahara, & cent après en être sortie. Au milieu de ce désert, où il n'y a que des sables stériles & accumulés, où l'on ne peut faire route que la nuit, où la marche est nécessairement très-lente, où il faut se conduire par la boussole & par le cours des astres comme sur l'océan, la nature a placé un canton moins sauvage, abondant en sources & en mines de sel. On charge les chameaux de ce fossile si nécessaire, & il est porté à Tombut, où l'on reçoit de l'or en échange.

Ce précieux métal, arrivé à Maroc, n'y circule, que très-rarement. Il y est enterré, comme dans tous les gouvernemens où les fortunes ne sont pas assurées. C'est encore la destinée de l'argent que les Européens introduisent dans l'empire par les neuf rades qui leur sont ouvertes.

La plus voisine de l'état d'Alger est Tetuan. Elle est sûre, à moins que les vents d'est ne soufflent avec violence, ce qui arrive rarement. La rivière de Bousfega, qui s'y jette, sert d'asyle, durant l'hiver, à quelques corsaires. La garnison de Gibraltar y faisoit autrefois acheter les bestiaux, les fruits & les légumes nécessaires pour sa consommation : mais cette liaison est tombée, depuis que le souverain du pays a voulu que le consul de la Grande-Bretagne allât résider à Tanger.

Cette ville, conquise en 1471, par le Portugal, fut donnée, en 1662, aux Anglois, qui l'abandonnèrent après vingt-deux ans de possession. En se retirant, ils firent sauter un mole qu'ils avoient construit, & qui mettoit en sûreté les plus grands vaisseaux. Les ruines de ce bel ouvrage ont rendu l'approche de la baie très-difficile. Aussi ne seroit-elle d'aucune importance, si

l'embouchure d'une rivière qu'on y voit au fond ne servoit de refuge à la plupart des galiotes de l'empire. Tanger a remplacé Tetuan pour l'approvisionnement de Gibraltar. La communication de ces deux villes Maures est interceptée par la forteresse Ceuta, qui n'est séparée de l'Espagne, à qui elle appartient, que par un détroit de cinq lieues.

L'Arrache est le débouché naturel d'Asgar, une des plus grandes & des plus fertiles provinces de l'empire. Cet avantage, une position heureuse & la bonté de son port, doivent lui donner un peu plutôt, un peu plus tard, quelque activité. Actuellement, elle n'est habitée que par des soldats. Depuis l'expédition qu'y tentèrent les François, en 1765, on a rétabli les fortifications élevées par les Espagnols, lorsqu'ils étoient les maîtres de la place.

Salé étoit, il n'y a pas long-tems, une république presque indépandante, sous un chef qu'elle se donnoit. Sa situation, au milieu des pays soumis à Maroc, la mettoit à portée de rassembler beaucoup de denrées. Ses habitans étoient à la fois marchands & corsaires. Ils ont à-peu-près cessé d'exercer l'une & l'autre de ces professions, après avoir été subjugués & dépouillés de leurs richesses par le monarque actuel, dans le tems que son père occupoit le trône. Un banc de sable, qui paroît augmenter continuellement, ne permet l'entrée de la rivière qu'aux bâtimens qui ne tirent pas au-delà de six ou sept pieds d'eau : mais la rade est sûre, depuis la fin d'avril jusqu'à la fin de septembre.

Muley-Muhammet vouloit élever une ville de commerce dans la presqu'isle de Fedale, & la plupart des édifices étoient commencés. Une rade qui est sûre dans toutes les saisons, quoique la mer y soit constamment agitée, lui avoit donné l'idée de cette création. Il y a renoncé, lorsqu'on lui a fait comprendre que ce seroit une dépense perdue sur une côte presque par-tout accessible.

En 1769, les Portugais abandonnèrent Mazagan, après en avoir ruiné tous les ouvrages. La place est presque déserte depuis cette époque. Sa rade est commode, en été, pour les petits bâti-

mens : mais les vaiſſeaux de guerre, même dans cette ſaiſon, ſont obligés de ſe tenir au large.

Safy a une rade vaſte & très-ſûre une partie de l'année : mais, en hiver, trop expoſée à la violence des vents du ſud, ſud-oueſt. Sa poſition, au milieu d'une province abondante, riche & peuplée, avoit rendu cette grande ville, le marché preſque général des productions de l'empire. Elle s'eſt vue naguère dépouillée de cet avantage par Mogodor, bâti à la pointe la plus occidentale de l'Afrique.

Le port de ce nouvel entrepôt n'eſt qu'un canal formé par une iſle, éloignée de la terre de cinq cens toiſes. On y entre, on en ſort par tous les vents : mais il n'eſt pas aſſez profond pour recevoir de gros navires, & l'ancrage n'y eſt pas ſûr dans les mauvais tems. Les courans ſont ſi rapides qu'il eſt impoſſible aux vaiſſeaux de guerre de mouiller ſur la côte. Quoique le territoire, qui environne cette place, ſoit peu ſuſceptible de culture, le caprice du deſpote, qui gouverne encore le pays, en a fait le marché le plus important de ſes états, plus conſidérable même que tous les autres enſemble.

Sainte-Croix, ſituée dans le royaume de Sus, au trentième degré de latitude, eſt la dernière place maritime de l'empire. Sa rade eſt commode & très-ſûre, même pour les vaiſſeaux de ligne, mais durant l'été ſeulement. Ce fut autrefois un aſſez grand marché, où les navigateurs trouvoient réunies les productions d'une vaſte contrée aſſez cultivée, & où tout l'or que Tarudant tire de Tombut étoit apporté. La ville ſortit des mains des Portugais, pour repaſſer ſous la domination des Maures, ſans perdre entiérement ſon importance. Un tremblement de terre, qui en détruiſit une partie, en 1731, lui fut plus funeſte que cette révolution. Elle ſe feroit peut-être relevée de cette calamité, ſi, dans un accès de colère, dont on ignore le principe, Muley-Muhammet n'en eût chaſſé, quelques années après, les habitans, pour leur ſubſtituer une colonie de nègres.

Maroc ne reçoit que peu de bâtimens Européens. Ses ports ſont fermés à pluſieurs nations ; & l'Angleterre, la Hollande, la

Toscane, qui ont des traités avec cette puissance, n'en profitent guère. Pour donner quelque vigueur à ce commerce, trop négligé peut-être, il fut formé, en 1755, à Copenhague, un fonds de 1,323,958 livres 6 sols 8 deniers divisé en cinq cens actions de 2647 livres 18 sols 4 deniers chacune. Cette association devoit continuer quarante ans; mais, quelle qu'en soit la raison, elle n'a pas rempli la moitié de sa carrière. Quoique les liaisons de la France avec cet empire ne remontent pas au-delà de 1767, les opérations de cette couronne sont de beaucoup les plus importantes; & cependant ses ventes annuelles ne passent pas quatre cens mille francs, ni ses achats douze cens mille.

Tout ce qui entre dans les états de Maroc, tout ce qui en sort paie dix pour cent. Chaque navire doit livrer encore cinq cens livres de poudre & dix boulets du calibre de dix à douze, ou 577 livres 10 sols en argent. Les monnoies d'Espagne sont celles dont l'usage est le plus général : mais toutes les autres sont reçues suivant leur poids & leur titre.

IX. Origine de la piraterie sur la côte septentrionale de l'Afrique. Moyens de la réprimer.

Le tableau qu'on vient de tracer des contrées Barbaresques, n'a pu que paroître affreux. L'état de désolation où on les a vues plongées a été la suite nécessaire du penchant de ces peuples pour la piraterie. Ce goût, fort ancien dans ces régions, augmenta beaucoup, après qu'elles eurent secoué un joug étranger. Il devint une passion à l'occasion d'un événement qui donna un prompt accroissement à leurs forces maritimes.

L'Espagne, asservie aux disciples de l'alcoran, pendant plusieurs siècles, étoit enfin parvenue à briser ses fers; & avoit subjugué à son tour les Mahométans. Elle voulut qu'ils fussent chrétiens. Une résistance invincible aigrit son zèle. Son aveuglement alla jusqu'à dépeupler l'état pour le purger de sujets suspects & d'une religion ennemie. La plupart de ces exilés cherchèrent un refuge chez les Barbaresques. Leur nouvelle patrie étoit trop étrangère au commerce & à l'industrie, pour qu'ils pussent y faire valoir leurs talens & profiter leurs richesses. La vengeance les rendit corsaires. D'abord ils se contentoient de

ravager les plaines vastes & fécondes de leurs oppresseurs. Ils surprenoient dans leur lit les habitans paresseux des riches campagnes de Valence, de Grenade, d'Andalousie, & les réduisoient à l'esclavage. Dédaignant dans la suite le butin qu'ils faisoient sur des terres que leurs bras nerveux avoient autrefois cultivées, ils construisirent de gros vaisseaux, insultèrent le pavillon des autres nations, & réduisirent les plus grandes puissances de l'Europe à la honte de leur faire des présens annuels, qui, sous quelque nom qu'on les déguise, sont un vrai tribut. On a quelquefois puni, quelquefois humilié ces pirates : mais on n'a jamais arrêté leurs brigandages. Rien ne seroit pourtant plus facile.

Les Arabes errans dans les déserts; les anciens habitans du pays qui cultivent les campagnes; les Maures, sortis d'Espagne, la plupart fixés sur les côtes; les Juifs qu'on méprise, qu'on opprime & qu'on outrage : tous les peuples de ce continent détestent le joug qui les accable & ne feroient pas le moindre effort pour en maintenir la continuité.

Nul secours étranger ne retarderoit d'un instant la chûte de cette autorité. La seule puissance qu'on pourroit soupçonner d'en desirer la conservation, le sultan de Constantinople, est trop peu content du vain titre de protecteur qu'on lui accorde, & n'est pas assez jaloux de celui de chef de la religion qu'on lui attribue, pour y prendre un vif intérêt. Il lui seroit inutilement inspiré, par les déférences que les circonstances arracheroient vraisemblablement à ces brigands. Ce desir ne donneroit point des forces. Depuis deux siècles, la Porte n'a point de marine, & sa milice se précipite vers le même anéantissement.

Mais à quel peuple est-il réservé de briser les fers que l'Afrique nous forge lentement, & d'arracher ces épouvantails qui glacent d'effroi nos navigateurs? Aucune nation ne peut le tenter seule; & si elle l'osoit, peut-être la jalousie de toutes les autres y mettroit-elle des obstacles secrets ou publics. Ce doit donc être l'ouvrage d'une ligue universelle. Il faut que toutes les puissances maritimes concourent à l'exécution d'un dessein qui

les intéresse toutes également. Ces états, que tout invite à s'allier, à s'aimer, à se défendre, doivent être fatigués des malheurs qu'ils se causent réciproquement. Qu'après s'être si souvent unis pour leur destruction mutuelle, ils prennent les armes pour leur conservation. La guerre aura été, du moins une fois, utile & juste.

On ose présumer qu'elle ne seroit pas longue, si elle étoit conduite avec l'intelligence & l'harmonie convenables. Chaque membre de la confédération, attaquant dans le même tems l'ennemi qu'il auroit à réduire, n'éprouveroit qu'une foible résistance. Qui sait même s'il en trouveroit aucune? Peut-être la plus noble, la plus grande des entreprises, coûteroit-elle moins de sang & de trésors à l'Europe, que la moindre des querelles dont elle est continuellement déchirée.

On ne fera pas aux politiques, qui formeroient ce plan, l'injure de soupçonner qu'ils borneroient leur ambition à combler des rades, à démolir des forts, à ravager des côtes. Des idées si étroites seroient trop au-dessous des progrès de la raison humaine. Les pays subjugués resteroient aux conquérans, & chacun des alliés auroit des possessions proportionnées aux moyens qu'il auroit fournis à la cause commune. Ces conquêtes deviendroient d'autant plus sûres, que le bonheur des vaincus en devroit être la suite. Ce peuple de pirates, ces monstres de la mer, seroient changés en hommes par de bonnes loix & des exemples d'humanité. Elevés insensiblement jusqu'à nous par la communication de nos lumières, ils abjureroient avec le tems un fanatisme que l'ignorance & la misère ont nourri dans leurs ames; ils se souviendroient toujours avec attendrissement de l'époque mémorable qui nous auroit amenés sur leurs rivages.

On ne les verroit plus laisser en friche une terre autrefois si fertile. Des grains & des fruits variés couvriroient cette plage immense. Ces productions seroient échangées contre les ouvrages de notre industrie & de nos manufactures. Les négocians d'Europe, établis en Afrique, deviendroient les agens de

ce

ce commerce, réciproquement utile aux deux contrées. Une communication ſi naturelle entre des côtes qui ſe regardent, entre des peuples qui ſe rencontrent néceſſairement, reculeroit pour ainſi dire les barrières du monde. Ce nouveau genre de conquêtes, qui s'offre à nos premiers regards, deviendroit un dédommagement précieux de celles qui, depuis tant de ſiècles, ſont le malheur de l'humanité.

Le plus grand obſtacle à une révolution ſi intéreſſante, a toujours été la jalouſie des grandes puiſſances maritimes, qui ſe ſont opiniâtrement refuſées aux moyens de rétablir ſur nos mers la tranquillité. L'eſpérance d'arrêter l'induſtrie de toute nation qui n'a pas de forces, leur a fait habituellement deſirer, favoriſer même les entrepriſes des Barbareſques. C'eſt une atrocité dont elles ſe ſeroient épargné l'ignominie, ſi leurs lumières avoient égalé leur avidité. Sans doute que toutes les nations profiteroient de cet heureux changement : mais ſes fruits les plus abondans ſeroient infailliblement pour les états maritimes, dans les proportions de leur pouvoir. Leur ſituation, la ſûreté de leur navigation, l'abondance de leurs capitaux, cent autres moyens leur aſſureroient cette ſupériorité. Ils ſe plaignent tous les jours des entraves que l'envie nationale, la manie des interdictions & des prohibitions, les petites ſpéculations du négoce excluſif, ne ceſſent de mettre à leur activité. Les peuples deviennent par degrés auſſi étrangers les uns aux autres qu'ils l'étoient dans des tems barbares. Le vuide que forme néceſſairement ce défaut de communication ſeroit rempli, ſi l'on réduiſoit l'Afrique à avoir des beſoins & des reſſources pour les ſatisfaire. Le Commerce verroit alors une nouvelle carrière ouverte à ſon ambition.

Cependant ſi la réduction & le déſarmement des Barbareſques ne doivent pas être une ſource de bonheur pour eux comme pour nous ; ſi nous ne voulons pas les traiter en frères ; ſi nous n'aſpirons pas à les rendre nos amis ; ſi nous devons entretenir & perpétuer chez eux l'eſclavage & la pauvreté ; ſi le fanatiſme peut encore renouveller ces odieuſes croiſades,

que la philoſophie a vouées trop tard à l'indignation de tous les ſiècles ; ſi l'Afrique enfin alloit devenir le théâtre de notre barbarie, comme l'Aſie & l'Amérique l'ont été, le ſont encore : tombe dans un éternel oubli le projet que l'humanité vient de nous dicter ici, pour le bien de nos ſemblables ! Reſtons dans nos ports. Il eſt indifférent que ce ſoient les Chrétiens ou les Muſulmans qui ſouffrent. Il n'y a que l'homme qui ſoit digne d'intéreſſer l'homme.

Hommes, vous êtes tous frères. Juſques à quand différerez-vous à vous reconnoître ? Juſques à quand ne verrez-vous pas que la nature, votre mère commune, préſente également la nourriture à tous ſes enfans ? Pourquoi faut-il que vous vous entre-déchiriez, & que les mamelles de votre nourrice ſoient continuellement teintes de votre ſang ? Ce qui vous révolteroit dans les animaux, vous le faites preſque depuis que vous exiſtez. Craindriez-vous de devenir trop nombreux ? Hé ! repoſez-vous ſur les maladies peſtilentielles, ſur l'inclémence des élémens, ſur vos travaux, ſur vos paſſions, ſur vos vices, ſur vos préjugés, ſur la foibleſſe de vos organes, ſur la briéveté de votre durée, du ſoin de vous exterminer. La ſageſſe de l'être à qui vous devez l'exiſtence, a preſcrit à votre population & à celle de toutes les eſpèces vivantes, des limites qui ne ſeront jamais franchies. N'avez-vous pas dans vos beſoins, ſans ceſſe renaiſſans, aſſez d'ennemis conjurés contre vous, ſans faire une ligue avec eux ? L'homme ſe glorifie de ſon excellence ſur tous les êtres de la nature ; & par une férocité qu'on ne remarque pas même dans la race des tigres, l'homme eſt le plus terrible fléau de l'homme. Si ſon vœu ſecret étoit exaucé, bientôt il n'en reſteroit qu'un ſeul ſur toute la ſurface du globe.

X. Couleur des habitans de la côte occidentale de l'Afrique, connue ſous le nom de Guinée.

Cet être ſi cruel & ſi ſenſible, ſi haïſſable & ſi intéreſſant, malheureux dans la partie ſeptentrionale de l'Afrique, éprouve un ſort beaucoup plus affreux dans la partie occidentale de cette vaſte région.

Sur cette côte, qui s'étend depuis le détroit de Gibraltar

Quelle peut être la cause de ce phénomène?

jusqu'au cap de Bonne-Espérance, les habitans ont tous, après le Niger, la tête oblongue; le nez large, écrasé, épaté; de grosses lèvres; une chevelure crépue comme la laine de nos moutons. Ils naissent blancs, & n'ont d'abord de brun que le tour des ongles, que le cercle des yeux, avec une petite tache formée aux extrémités des parties naturelles. Vers le huitième jour après leur naissance, les enfans commencent à changer de couleur; leur peau brunit; enfin elle devient noire, mais d'un noir sale, terne, presque livide, qui, avec le tems, devient vif & luisant.

Cependant la chair, les os, les viscères, toutes les parties intérieures ont la même couleur chez les noirs que chez les blancs. La lymphe est également blanche & limpide; le lait des nourices est par-tout le même.

La différence la plus marquée entre les uns & les autres, c'est que les noirs ont la peau plus échauffée, & comme huileuse, le sang noirâtre, la bile très-foncée, le pouls plus vif, une sueur qui répand une odeur forte & désagréable, une transpiration qui noircit souvent les corps qui la reçoivent. Un des inconvéniens de cette couleur noire, image de la nuit qui confond tous les objets, c'est qu'elle a, en quelque sorte, obligé ces peuples à se cizeler le visage & la poitrine, à marqueter leur peau de diverses couleurs, pour se reconnoître de loin. Il y a des tribus où cette pratique est universelle. Elle paroît chez d'autres une distinction réservée aux classes supérieures. Cependant, comme on la voit établie chez les peuples de la Tartarie, du Canada, & chez d'autres nations sauvages, on peut douter si elle n'appartient pas plutôt à leur genre de vie vagabond, qu'à la couleur de leur teint.

Ce coloris vient d'une substance muqueuse, qui forme une espèce de rézeau entre l'épiderme & la peau. Cette substance qui est blanche dans les Européens, brune chez les peuples olivâtres, parsemée de taches rougeâtres chez les peuples blonds ou roux, est noirâtre chez les nègres.

Le desir de découvrir les causes de cette couleur a fait éclorre bien des systêmes.

La théologie, qui s'eſt emparée de l'eſprit humain par l'opinion ; qui a profité des premières frayeurs de l'enfance pour en inſpirer d'éternelles à la raiſon ; qui a tout dénaturé, géographie, aſtronomie, phyſique, hiſtoire ; qui a voulu que tout fût merveille & myſtère, pour avoir le droit de tout expliquer : la théologie, après avoir fait une race d'hommes coupables & malheureux par la faute d'Adam, fait une race d'hommes noirs, pour punir le fratricide de ſon fils. C'eſt de Caïn que ſont deſcendus les nègres. Si leur père étoit aſſaſſin, il faut convenir que ſon crime eſt cruellement expié par ſes enfans ; & que les deſcendans du pacifique Abel ont bien vengé le ſang innocent de leur père.

Grand Dieu ! quelles extravagances atroces t'imputent des êtres qui ne parlent & n'agiſſent que par un bienfait continuel de ta puiſſance, & qui te font agir & parler ſuivant les ridicules caprices de leur ignorance préſomptueuſe ! Sont-ce les démons qui te blaſphêment, ou les hommes qui ſe diſent tes miniſtres ? Si pourtant, à ton égard, on peut appeller blaſphême les diſcours de ces foibles créatures, dont l'exiſtence eſt ſi loin de toi, & dont la voix t'inſulte, ſans être entendue, comme l'inſecte murmure dans l'herbe ſous les pieds de l'homme qui paſſe & ne l'entend pas.

La raiſon a tenté d'expliquer la couleur des noirs par des inductions tirées des phénomènes de la chymie. C'eſt, ſelon quelques naturaliſtes, une humeur vitriolique contenue dans la lymphe des nègres, & trop groſſière pour s'échapper à travers les pores de la peau, qui fermente & s'unit avec le corps muqueux qu'elle colore. On dit alors pourquoi les cheveux ſont crépus, pourquoi les yeux & les dents des noirs ont tant de blancheur ; & l'on ne fait pas attention qu'un ſel vitriolique qui auroit cette activité & cette énergie détruiroit à la fin toute organiſation. Cependant cette organiſation eſt auſſi parfaite dans les nègres que dans l'eſpèce d'hommes la plus blanche.

L'anatomie a cru trouver l'origine de la couleur des noirs dans les germes de la génération. Il n'en faudroit pas peut-être

davantage pour prouver que les nègres ſont une eſpèce particulière d'hommes : car, ſi quelque choſe différencie les eſpèces ou les claſſes dans chaque eſpèce, c'eſt aſſurément la différence des ſpermes. Mais avec plus d'attention on a reconnu l'erreur ; & cette explication de la couleur des nègres a été abandonnée. Les conſéquences qu'on prétendoit tirer de leur figure & de celle des autres peuples, n'a pas paru plus convaincante. Quelques-unes de ces formes ſont dues au climat ; le plus grand nombre à d'anciens uſages. On a compris que ces barbares avoient pu ſe former des idées extravagantes de la beauté ; qu'ils avoient cherché à donner ces agrémemens à leurs enfans ; qu'avec le tems cette coutume avoit tourné en nature ; & qu'il ne falloit plus que très-rarement recourir à l'artifice pour obtenir ces formes bizarres.

Il exiſte d'autres cauſes plus ſatisfaiſantes de la couleur des noirs. Cette couleur réſide, comme on l'a vu, dans un rézeau placé ſous l'épiderme. La ſubſtance de ce rézeau, d'abord muqueuſe, ſe change dans la ſuite en un tiſſu de vaiſſeau dont le diamètre eſt aſſez conſidérable pour admettre, ſoit une portion de la partie colorante du ſang, ſoit la bile qu'on prétend avoir une tendance particulière vers la peau. De-là vient chez les blancs cette couleur plus vive ſur les joues dont le rézeau eſt plus lâche. De-là auſſi cette teinte jaune ou cuivrée qui caractériſe des peuples entiers, pendant que ſous un autre climat elle n'eſt qu'individuelle & produite par la maladie. La préſence de l'une ou l'autre de ces humeurs ſuffit pour colorer les noirs, ſi l'on ajoute d'ailleurs qu'ils ont l'épiderme & le rézeau plus épais, le ſang noirâtre & la bile plus foncée, que leur ſueur plus abondante & moins fluide doit s'épaiſſir ſous l'épiderme & augmenter l'intenſité de la couleur.

La phyſique vient encore à l'appui. Elle obſerve que les parties du corps expoſées au ſoleil ſont plus colorées ; que les voyageurs, les habitans des campagnes, les peuples errans, tous ceux enfin qui vivent continuellement à l'air libre & ſous un ciel plus brûlant ont le teint plus baſané. Elle croit, d'après ces obſervations, pouvoir attribuer la cauſe primitive de la

couleur des noirs au climat, à l'ardeur du ſoleil. Il n'exiſte, dit-on, des nègres que dans les pays chauds. Leur couleur devient plus foncée, à meſure qu'ils approchent de l'équateur. Elle s'adoucit ou s'éclaircit aux extrémités de la Zone Torride. Toute l'eſpèce humaine, en général, blanchit à la neige & ſe hâle au ſoleil. On voit les nuances du blanc au noir & celles du noir au blanc marquées, pour ainſi dire, par les degrés parallèles qui coupent la terre de l'équateur aux poles. Si les Zones, imaginées par les inventeurs de la ſphère étoient repréſentées avec de vraies ceintures, on verroit le noir d'ébene ſe dégrader inſenſiblement à droite & à gauche juſqu'aux tropiques; de-là le brun pâlir & s'éclaircir juſqu'aux cercles polaires par des nuances de blancheur, toujours plus éclatantes.

Cependant, comme le noir eſt plus foncé ſur les côtes occidentales de l'Afrique que dans d'autres régions, peut-être auſſi embrâſées, il faut que les ardeurs du ſoleil y ſoient ſecondées par d'autres cauſes qui influeront également ſur l'organiſation. Ceux des Européens qui ont vécu le plus long-tems dans ces contrées, attribuent cette plus grande noirceur aux corpuſcules nitreux, ſulphureux ou métalliques qui s'exalent continuellement de la ſuperficie ou des entrailles de la terre, à l'habitude de la nudité, à la proximité des ſables brûlans, à d'autres circonſtances qui ne ſe trouvent pas ailleurs au même degré.

Ce qui paroît confirmer que le coloris des nègres eſt l'effet du climat, de l'air, de l'eau, des alimens de la Guinée, c'eſt qu'il change lorſqu'on les conduit dans d'autres nations. Les enfans qu'ils procréent en Amérique ſont moins noirs que ceux dont ils ont reçu le jour. Après chaque lignée; la différence eſt plus ſenſible. Il ſe pourroit, qu'après de nombreuſes générations, on ne diſtinguât pas les hommes ſortis d'Afrique, de ceux des pays où ils auroient été tranſplantés.

Quoique l'opinion qui attribue au climat la cauſe première de la couleur des habitans de la Guinée, ſoit aſſez communément adoptée, on n'a pas encore réſolu toutes les difficultés qui peu-

vent s'élever contre ce ſyſtême. C'eſt une preuve ajoutée à mille autres de l'incertitude des nos connoiſſances.

Et comment nos connoiſſances ne feroient-elles pas incertaines & bornées? Nos organes ſont ſi foibles, nos moyens ſi courts, nos études ſi diſtraites, notre vie ſi troublée; & l'objet de nos recherches ſi vaſte! Travaillez ſans relâche, naturaliſtes, phyſiciens, chymiſtes, philoſophes obſervateurs de tous les genres: & après des ſiècles d'efforts réunis & continus, les ſecrets que vous aurez arrachés à la nature, comparés à ſon immenſe richeſſe, ne ſeront que la goutte d'eau enlevée au vaſte océan. L'homme riche dort; le ſavant veille, mais il eſt pauvre. Ses découvertes ſont trop indifférentes aux gouvernemens pour qu'il puiſſe ſolliciter des ſecours ou eſpérer des récompenſes. On trouveroit parmi nous plus d'un Ariſtote; mais où eſt le monarque qui lui dira: ma puiſſance eſt à tes ordres; puiſe dans mes tréſors, & travaille? Apprends-nous, célèbre Buffon, à quel point de perfection tu aurois porté ton immortel ouvrage, ſi tu avois vécu ſous un Alexandre.

L'homme contemplatif eſt ſédentaire; & le voyageur eſt ignorant ou menteur. Celui qui a reçu le génie en partage, dédaigne les détails minutieux de l'expérience; & le faiſeur d'expériences eſt preſque toujours ſans génie. Entre la multitude des agens que la nature emploie, nous n'en connoiſſons que quelques-uns, & encore ne les connoiſſons-nous qu'imparfaitement. Qui ſait ſi les autres ne ſont pas de nature à échapper pour jamais à nos ſens, à nos inſtrumens, à nos obſervations & à nos eſſais? La nature des deux êtres qui compoſent le monde, l'eſprit & la matière, ſera toujours un myſtère.

Entre les qualités phyſiques des corps, il n'y en a pas une ſeule qui ne laiſſe une infinité d'expériences à faire. Ces expériences même ſont-elles toutes poſſibles? Combien de tems en ſerons-nous réduits à des conjectures qu'un jour verra éclorre & que le lendemain verra détruites? Qui donnera un frein à ce penchant preſque invincible à l'analogie, manière de juger ſi ſéduiſante, ſi commode & ſi trompeuſe? A peine avons-nous

quelques faits, que nous bâtiſſons un ſyſtême qui entraîne la multitude & ſuſpend la recherche de la vérité. Le tems employé à former une hypothèſe, & le tems employé à la détruire, ſont preſque également perdus. Les ſciences de calcul, ſatisfaiſantes pour l'amour-propre, qui ſe plaît à vaincre les difficultés, & pour l'eſprit juſte qui aime les réſultats rigoureux, dureront; mais avec peu d'utilité pour les uſages de la vie. La religion, qui jette du dédain ſur les travaux d'un être en chryſalide & qui redoute ſecrètement les progrès de la raiſon, multipliera les oiſifs & retardera l'homme laborieux par la crainte ou par le ſcrupule. A meſure qu'une ſcience s'avance, les pas deviennent plus difficiles; la généralité ſe dégoûte, & elle n'eſt plus cultivée, que par quelques hommes opiniâtres, qui s'en occupent; ſoit par habitude, ſoit par l'eſpérance bien ou mal fondée de ſe faire un nom, juſqu'au moment où le ridicule s'en mêle & où l'on montre au doigt, ou comme un fou, ou comme un ſot celui qui ſe promet de vaincre une difficulté contre laquelle quelques hommes célèbres ont échoué. C'eſt ainſi qu'on maſque la crainte qu'il ne réuſſiſſe.

On a vu dans tous les ſiècles & chez toutes les nations, les études naître, tomber & ſe ſuccéder dans un certain ordre réglé. Cette inconſtance, cette laſſitude ne ſont pas d'un homme ſeulement. C'eſt un vice des ſociétés les plus nombreuſes & les plus éclairées. Il ſemble que les ſciences & les arts aient un tems de mode.

Nous avons commencé par avoir des érudits. Après les érudits, des poëtes & des orateurs. Après les orateurs & les poëtes, des métaphyſiciens qui ont fait place aux géomètres, qui ont fait place aux phyſiciens, qui ont fait place aux naturaliſtes & aux chymiſtes. Le goût de l'hiſtoire naturelle eſt ſur ſon déclin. Nous ſommes tout entiers aux queſtions du gouvernement, de légiſlation, de morale, de politique & de commerce. S'il m'étoit permis de haſarder une prédiction, j'annoncerois qu'inceſſamment les eſprits ſe tourneront du côté de l'hiſtoire, carrière immenſe où la philoſophie n'a pas encore mis le pied.

En

En effet, si de cette multitude infinie de volumes, on en arrachoit les pages accordées aux grands assassins qu'on appelle conquérans, ou qu'on les réduisît au petit nombre de pages qu'ils méritent à peine, qu'en resteroit-il? Qui est-ce qui nous a parlé du climat, du sol, des productions, des quadrupedes, des oiseaux, des poissons, des plantes, des fruits, des minéraux, des mœurs, des usages, des superstitions, des préjugés, des sciences, des arts, du commerce, du gouvernement & des loix? Que connoissons-nous de tant de nations anciennes qui puisse être de quelque utilité pour les nations modernes? Et leur sagesse & leur folie ne sont-elles pas également perdues pour nous? Leurs annales ne nous instruisent jamais sur les objets qu'il nous importe le plus de connoître, sur la vraie gloire d'un souverain, sur la base de la force des nations, sur la félicité des peuples, sur la durée des empires. Que ces beaux discours d'un général à ses soldats, au moment d'une action, servent de modèles d'éloquence à un rhéteur, j'y consens; mais quand je les saurai par cœur, je n'en deviendrai ni plus équitable, ni plus ferme, ni plus instruit, ni meilleur. Le moment approche où la raison, la justice & la vérité vont arracher des mains de l'ignorance & de la flatterie une plume qu'elles n'ont tenue que trop longtems. Tremblez, vous qui repaissez les hommes de mensonge, ou qui les faites gémir sous l'oppression. Vous allez être jugés.

Dans la Guinée, on ne connoît que deux saisons. La plus saine & la plus agréable commence en avril, & finit en octobre. Alors, il ne pleut jamais: mais des vapeurs épaisses qui couvrent l'horizon interceptent les rayons du soleil, & en modèrent les ardeurs: mais il tombe toutes les nuits des rosées assez abondantes pour entretenir la végétation des plantes. Durant le reste de l'année, les chaleurs sont vives, & seroient peut-être insupportables, sans les pluies qui se succedent très-rapidement. Malheureusement, la nature a rarement bien disposé le terrein pour l'écoulement de ces eaux trop abondantes, & l'art n'est jamais venu au secours de la nature. De-là l'origine de tant de marais dans cette partie du globe. Ils sont le plus ordinaire-

ment meurtriers pour les étrangers que l'avidité conduit à leur voisinage. En allumant chaque nuit des feux près de leurs habitations, les naturels du pays purifient un air corrompu, auquel ils sont d'ailleurs accoutumés dès l'enfance. Les petites variétés que peuvent offrir le nord & le sud de la ligne, n'infirment pas l'exactitude de ces observations.

XI. De quelle nature est le sol de la Guinée. Quelles sont ses côtes.

Depuis les frontières de l'empire de Maroc jusqu'au Sénégal, la terre est tout-à-fait stérile. Une longue bande des déserts de Sahara, qui s'étendent depuis l'océan atlantique jusqu'à l'Egypte, au midi de tous les états Barbaresques, occupe ce grand espace. Au milieu de ces sables brûlans, vivent quelques familles Maures, dans un petit nombre d'endroits où se sont trouvées des sources peu abondantes, & où il a été possible de planter des palmiers & de recueillir des dattes. Leur principale occupation est de ramasser les gommes qui ont fixé l'attention de l'Europe sur cette contrée. Elles portent dans la haute Guinée, principalement à Bambouk, une grande quantité de sel qui leur est payée avec de l'or, & quelquefois avec des esclaves.

Les bords du Niger, de la Gambie, de Sierra Leona; les bords des rivières moins considérables qui coulent dans l'intervalle de ces grands fleuves, seroient très-fertiles, si on vouloit les cultiver. L'éducation des troupeaux y fait presque l'unique occupation des habitans. Ils se nourrissent par goût, du lait de jument, & voyagent peu, parce que nul besoin ne les fait sortir de leur patrie.

Ceux du cap de Monté, enveloppés de tous côtés par des sables, forment une nation entiérement isolée du reste de l'Afrique. C'est dans le riz de leurs marais que consiste toute leur nourriture & leur unique richesse. Ils en vendent aux Européens une petite quantité, qui leur est payée avec de l'eau-de-vie & des quincailleries.

Depuis le cap de Palme jusqu'à la rivière de Volte, les habitans sont marchands & cultivateurs. Ils sont cultivateurs, parce que leur terre, quoique pierreuse, paie largement les peines & les avances nécessaires pour la défricher. Ils sont marchands,

parce qu'ils ont derrière eux des nations qui leur fourniſſent de l'or, du cuivre, de l'ivoire, des eſclaves, & que rien ne s'oppoſe à une communication ſuivie entre les peuples des terres & ceux de la côte. C'eſt la ſeule contrée de l'Afrique où, dans un long eſpace, on ne ſoit arrêté ni par de vaſtes déſerts, ni par des rivières profondes, & où l'on trouve de l'eau & des ſubſiſtances.

Entre la rivière de Volte & celle de Kalabar, la côte eſt plate, fertile, bien peuplée, bien cultivée. Il n'en eſt pas ainſi du pays qui s'étend depuis le Kalabar juſqu'au Gabon. Preſque entiérement couvert d'épaiſſes forêts, produiſant peu de fruits, & point de grains, il eſt plus habité par des bêtes féroces que par des hommes. Quoique les pluies y ſoient abondantes, comme elles doivent l'être ſous l'équateur, la terre eſt ſi ſablonneuſe, qu'un inſtant après qu'elles ſont tombées, il ne reſte aucune trace d'humidité.

Au ſud de la ligne, & juſqu'au Zaire, la côte offre un aſpect riant. Baſſe dans ſa naiſſance, elle s'éleve inſenſiblement, & préſente des champs cultivés, mêlés de bois toujours verds, & des prairies couvertes de palmiers.

Du Zaire au Coanza, & plus loin encore, la côte eſt ordinairement haute & eſcarpée. On trouve dans l'intérieur une plaine exhauſſée, dont le ſol eſt compoſé d'un gros ſable fertile.

Au-delà du Coanza, & des établiſſemens Portugais, commence un pays ſtérile qui a plus de deux cens lieues d'étendue, & qui ſe termine aux Hottentots. Dans ce long eſpace, on ne connoît d'habitans que les Cimbebas, avec leſquels on n'a aucune communication.

Les variétés qu'on obſerve dans les rives de l'Afrique occidentale, n'empêchent pas qu'elles ne jouiſſent toutes d'un avantage bien rare, peut-être unique. Nulle part ſur cette côte immenſe, on ne voit de ces rochers affreux, dont l'aſpect repouſſe le navigateur. La mer y eſt calme, & l'ancrage ſûr. Sans ces avantages, on ne pourroit que difficilement la pratiquer, parce qu'elle a très-peu de ports, & que des bancs de ſable preſque contigus, obligent le plus ſouvent de mouiller au large.

Les vents & les courans ont à-peu-près la même direction six mois de l'année, depuis avril jusqu'en novembre. Au sud de la ligne, le vent règne sud-est, & la direction des courans est vers le nord: au nord de la ligne, le vent règne à l'est, & la direction des courans est vers le nord-est. Dans les six autres mois, les orages changent par intervalles la direction du vent; mais il ne souffle plus avec la même force: le ressort de l'air semble s'être relâché. La cause de ce changement paroît influer sur la direction des courans. Au nord de la ligne, ils vont au sud-ouest; au-delà de la ligne, ils vont au sud.

XII. Idée des divers gouvernemens établis en Guinée.

Les révolutions qui ont dû arriver dans l'Afrique occidentale, comme dans le reste du globe, sont entiérement ignorées; & il étoit impossible qu'il en fût autrement dans une région où l'écriture a toujours été inconnue. On n'y a même conservé aucune tradition qui puisse servir de base à des conjectures bien ou mal fondées. Quand on demande aux peuples de ces contrées pourquoi ils ont laissé perdre le souvenir de ce qu'ont fait leurs pères, ils répondent qu'il importe peu de savoir comment ont vécu les morts; que l'essentiel est que les vivans aient de la vertu. Le passé les touche si peu, qu'ils ne comptent pas même le nombre de leurs années. Ce seroit, disent-ils, se charger la mémoire d'un calcul inutile, puisqu'il n'empêcheroit pas de mourir, & qu'il ne donneroit aucune lumière sur le terme de la vie. En parlant de cette partie du monde, on est donc réduit aux époques qui ont vu arriver les Européens sur ses rivages. Il faut même se borner aux côtes, puisqu'aucun étranger digne de créance n'a pénétré dans l'intérieur des terres, & que nos navigateurs n'ont guère étendu leurs recherches au-delà des rades où ils formoient leurs cargaisons.

Toutes leurs relations attestent que les parties connues de cette région sont gouvernées arbitrairement. Que le despote soit appellé au trône par les droits de sa naissance, ou qu'il le soit par élection, les peuples n'ont d'autre loi que sa volonté.

Mais ce qu'on peut trouver singulier en Europe, où le grand nombre des monarchies héréditaires s'oppose à la tranquillité

des gouvernemens électifs, & à la profpérité de tous les états libres; c'eft qu'en Afrique, les contrées où il y a le moins de révolutions, font celles qui ont confervé le droit de choifir leurs chefs. Pour l'ordinaire, c'eft un vieillard dont la fageffe eft généralement connue. La manière dont fe fait ce choix eft fimple, mais ne peut convenir qu'à de très-petits états. Le peuple fe rend à fon gré dans trois jours chez le citoyen qui lui paroît le plus propre au commandement. Si les voix fe trouvent partagées, celui qui en a réuni un plus grand nombre, nomme le quatrième jour un de ceux qui ont eu moins de voix que lui. Tout homme libre a droit de fuffrage. Il y a même quelques tribus où les femmes jouiffent de ce privilège.

Telle eft, à l'exception des royaumes héréditaires de Benin & de Juda, la formation de cette foule de petits états qui font au nord de la ligne. Au fud on trouve le Mayombé & le Quilingo, dont les chefs font pris parmi les miniftres de la religion; les empires de Loango & de Congo, où la couronne fe perpétue dans la ligne mafculine du côté des femmes; c'eft-à-dire, que le premier fils de la fœur aînée du roi, hérite du trône devenu vacant. Ces peuples croient qu'un enfant eft bien plus fûrement le fils de fa mère que de l'homme qu'elle a époufé : ils s'en rapportent plus au moment de l'enfantement, qu'ils voient, qu'à celui de la conception, qu'ils ne voïent pas.

Ces nations vivent dans une ignorance entière de cet art fi révéré parmi nous fous le nom de politique. Cependant ils ne laiffent pas d'en obferver les formalités, & certaines bienféances. L'ufage des ambaffades leur eft familier, foit pour folliciter des fecours contre un ennemi puiffant, ou pour réclamer une médiation dans les différends, ou pour faire compliment fur des fuccès, fur une naiffance, fur une pluie après une grande féchereffe. L'envoyé ne doit jamais s'arrêter plus d'un jour au terme de fa miffion, ni voyager pendant la nuit dans les états d'un prince étranger. Il marche précédé d'un tambour qui annonce au loin fon caractère, & accompagné de cinq ou fix de fes amis. Dans les lieux où il s'arrête pour prendre du repos, il eft reçu

avec respect : mais il n'en peut partir avant le lever du soleil, & sans que son hôte ait assemblé quelques personnes qui puissent témoigner qu'il ne lui est arrivé aucun accident. Au reste, on ne connoît aucune de ces négociations qui ait un objet un peu compliqué. Jamais on ne stipule rien pour le passé, jamais rien pour l'avenir, tout est pour le présent. D'où l'on peut conclure que ces nations ne sauroient avoir aucun rapport suivi avec les autres parties du globe.

XIII. De quelle manière on fait la guerre en Guinée.

La guerre n'est pas plus combinée que la politique. Nul gouvernement n'a de troupes à sa solde. La profession militaire est l'état de tout homme libre. Tous prennent les armes pour couvrir leurs frontières, ou pour aller chercher du butin. Les généraux sont choisis par les soldats, & le choix est confirmé par le prince. L'armée marche, & le plus souvent les hostilités commencées le matin, sont terminées le soir. L'incursion du moins n'est jamais longue, parce que n'ayant point de magasins, le défaut de subsistances oblige de se retirer. Ce seroit un grand malheur pour ces peuples, qu'on leur enseignât l'art de tenir la campagne quinze jours de suite.

Ce n'est point le desir de s'agrandir qui donne naissance aux troubles qui déchirent assez souvent ces contrées. Une insulte faite dans une cérémonie, un vol furtif ou violent, le rapt d'une fille, voilà les suites ordinaires de la guerre. Dès le lendemain d'une bataille, le rachat des prisonniers se fait de part & d'autre. On les échange avec des marchandises, ou avec des esclaves. Jamais on ne cède aucune portion du territoire; il appartient tout entier à la commune, dont le chef fixe l'étendue que chacun doit cultiver, pour en recueillir les fruits.

Cette manière de terminer les différends, n'est pas seulement des petits états qui ont des chefs trop sages pour chercher à s'agrandir, trop âgés pour ne pas aimer la paix. Les grands empires sont réduits à s'y conformer avec des voisins plus foibles qu'eux. Le despote n'a jamais de milice sur pied; & quoiqu'il dispose à son gré de la vie des gouverneurs de ses provinces, il ne leur prescrit aucun principe d'administration. Ce sont de

petits ſouverains qui, dans la crainte d'être ſoupçonnés d'ambition & punis de mort, vivent en bonne intelligence avec les peuplades électives qui les environnent. L'harmonie entre les puiſſances conſidérables & les autres états, ſubſiſte en même tems par le pouvoir immenſe que le prince a ſur ſes ſujets, & par l'impoſſibilité où il eſt de s'en ſervir comme il le voudroit. Sa volonté n'eſt qu'un trait qui ne peut frapper qu'un coup & qu'une tête à la fois. Il peut bien ordonner la mort de ſon lieutenant, & toute la province l'étranglera à ſon commandement : mais s'il ordonnoit la mort de tous les habitans de la province, perſonne ne voudroit exécuter cet ordre, & ſa volonté ne ſuffiroit pas pour armer une autre province contre celle-là. Il peut tout contre chacun en particulier : mais il ne peut rien contre tous enſemble.

Une autre raiſon qui empêche l'aſſerviſſement des petits états par les grands, c'eſt que ces peuples n'attachent aucune idée à la gloire des conquêtes. Le ſeul homme qui en ait paru touché, étoit un courtier d'eſclaves, qui, dès ſon enfance, avoit fréquenté les vaiſſeaux Européens, & qui, dans un âge plus mûr, fit un voyage en Portugal. Ce qu'il voyoit, ce qu'il entendoit dire, enflamma ſon imagination, & lui apprit qu'on ſe faiſoit ſouvent un grand nom en occaſionnant de grands malheurs. De retour dans ſa patrie, il ſe ſentit humilié d'obéir à des gens moins éclairés que lui. Ses intrigues l'élevèrent à la dignité de chef des Akanis, & il vint à bout de les armer contre leurs voiſins. Rien ne put réſiſter à ſa valeur, & ſa domination s'étendit ſur plus de cent lieues de côtes, dont Anamabou étoit le centre. Il mourut. Perſonne n'oſa lui ſuccéder ; & tous les reſſorts de ſon autorité ſe relâchant à la fois, chaque choſe reprit ſa place.

XIV. Quels ſont les cultes établis en Guinée.

La religion chrétienne & la religion mahométane ſemblent tenir par les deux bouts la partie de l'Afrique Occidentale, fréquentée par les Européens. Les muſulmans de la Barbarie ont porté leurs dogmes aux peuples du cap Verd, qui, eux-mêmes, les ont étendus plus loin. A meſure que ces dogmes ſe ſont

éloignés de leur ſource, ils ſe ſont ſi fort altérés, que chaque royaume, chaque village, chaque famille en a de différens. Sans la circonciſion, qui eſt d'un uſage général, à peine ſoupçonneroit-on les peuples de profeſſer le même culte. Il ne s'eſt tout-à-fait arrêté qu'au cap de Monté, dont les habitans n'ont point de communication avec leurs voiſins.

Ce que les Arabes avoient fait au nord de la ligne pour l'alcoran, les Portugais le firent dans la ſuite au ſud pour l'évangile. Ils établirent ſon empire vers la fin du quinzième ſiècle, depuis le pays de Benguela juſqu'au Zaire. Un culte, qui préſentoit des moyens ſûrs & faciles pour l'expiation de tous les crimes, ſe trouva du goût des nations qui avoient une religion moins conſolante. S'il fut proſcrit depuis dans pluſieurs états, ce furent les violences de ſes promoteurs qui lui attirèrent cette diſgrace. On l'a même tout-à-fait défiguré, dans les contrées où il s'eſt maintenu. Quelques pratiques minutieuſes ſont tout ce qui en reſte.

Les côtes, placées au centre, ont conſervé des ſuperſtitions locales, dont l'origine doit être fort ancienne. Elles conſiſtent dans le culte de cette foule innombrable de divinités ou de fétiches que chacun ſe fait à ſa mode & pour ſon uſage; dans la foi aux augures, aux épreuves du feu & de l'eau bouillante, à la vertu des gris-gris. Il y a des ſuperſtitions plus dangereuſes: c'eſt la confiance aveugle qu'on a dans les prêtres qui en ſont les miniſtres & les propagateurs. Le commerce, qu'ils ſont ſuppoſés avoir avec l'eſprit mal-faiſant, les fait regarder comme les arbitres de la ſtérilité, de la fertilité des campagnes. A ce titre on leur offre toujours les premiers fruits. Toutes les autres erreurs dirigent l'homme vers une fin ſociale, & tendent à le rendre plus doux & plus paiſible.

XV. Mœurs, habitudes & occupations des peuples de la Guinée.

Le pays eſt généralement mal peuplé. Il eſt rare d'y trouver des habitations ailleurs qu'auprès des rivières, des lacs & des fontaines. Dans ces contrées, ce ſont moins les beſoins réciproques qui rapprochent les hommes, que les liens du ſang qui les empêchent de ſe ſéparer. Auſſi diſtingue-t-on dans la même ville,

ville, quelquefois dans le même village, de petits hameaux qui ſont autant de familles préſidées par leurs patriarches.

Rien, dans ces établiſſemens, ne porte l'empreinte d'une civiliſation un peu avancée. Les maiſons ſont conſtruites avec des branches d'arbre ou avec des joncs attachés à des pieux, aſſez enfoncés pour qu'ils puiſſent réſiſter aux vents. On y voit rarement des fenêtres. La couverture n'eſt qu'un amas de feuilles, &, s'il ſe peut, de feuilles de palmier, plus propres que les autres à réſiſter aux injures des ſaiſons. Les caſes de la capitale; les caſes même qu'occupe le deſpote, ne ſont guère diſtinguées des autres, que par leur étendue. Ce n'eſt pas que l'abondance du plus beau & du meilleur bois; ce n'eſt pas qu'une terre propre à faire de la brique, qui remplaceroit la pierre infiniment rare dans ces contrées, ne ſollicitent ces peuples à d'autres conſtructions: mais il ne leur eſt jamais tombé dans l'eſprit qu'il fallût ſe donner tant de peine pour ſe loger.

L'ameublement eſt digne de l'habitation. Dans les villes, comme dans les campagnes, chez le prince, comme chez les derniers citoyens, il ſe réduit à quelques paniers, à quelques pots de terre, à quelques uſtenſiles de calebaſſe. Si le pauvre ne couchoit ſur une nate faite dans le pays, & le riche ſur un tapis arrivé d'Europe, tout ſeroit ſemblable.

La nourriture eſt auſſi la même. Du riz, du manioc, du maïs, des ignames ou des patates, ſelon la qualité du terrein; des fruits ſauvages; du vin de palmier; du gibier & du poiſſon que chacun ſe procure à ſa volonté: tels ſont les vivres qui, ſans en excepter les eſclaves, ſont communs à tous.

Une ceinture, placée au-deſſus des reins & que nous appellons pagne, tient lieu de tout vêtement aux deux ſexes. Des grains de verre, qu'on leur apporte & qu'on leur vend fort cher, forment la parure de la plupart des femmes & du petit nombre d'hommes, qui cherchent à ſe faire remarquer.

Les arts ſont peu de choſe dans ces régions. On n'y connoît que ceux qui ſe trouvent dans les ſociétés naiſſantes, & encore ſont-ils dans l'enfance. Le talent du charpentier ſe réduit à élever

des cabanes. Le forgeron n'a qu'un très-petit marteau & des enclumes de bois, pour mettre en œuvre le peu de fer qui lui vient d'Europe. Sans le secours du tour, le potier fait quelques vases grossiers d'argile & des pipes à fumer. Une herbe, qui vient sans culture & qui n'a besoin d'aucun apprêt, sert seule à faire des pagnes. Sa longueur est la largeur de la toile. Le tisserand la travaille sur ses genoux, sans métier, sans navette, & en passant avec ses doigts lá trame entre chacun des fils de la chaîne, de la même manière que nos vaniers font leurs claies. Les lieux les plus éloignés reçoivent leur sel des habitans des côtes qui, par le moyen d'un grand feu, le séparent de l'eau de la mer. Ces travaux sédentaires sont le partage des esclaves & d'un petit nombre d'hommes libres. Les autres vivent dans une oisiveté habituelle. Si un caprice ou l'ennui les font sortir de cette inertie, c'est pour aller à la chasse où à la pêche. Jamais ils ne s'abaissent jusqu'à solliciter la fertilité des terres. L'agriculture, regardée comme la plus vile des occupations, est le partage des femmes. On ne leur accorde d'autre douceur que la liberté de se reposer un jour, après trois jours de fatigues excessives.

Les peuples de Guinée ont dans leurs mœurs beaucoup de traits de ressemblance. Dans toutes les parties de cette vaste region, la polygamie est autorisée. Elle y doit être cependant fort rare, puisque tous les hommes libres, & la plupart des esclaves, trouvent des compagnes. Les garçons ne consultent que leur goût pour se marier; leurs sœurs ont besoin de l'aveu de leur mère. Ce lien est généralement respecté. Il n'y a que l'adultère qui le puisse rompre, & rien n'est plus rare que ce désordre. Seulement à la côte d'Angole, les filles des chefs de l'état ont le droit de choisir l'époux qui leur convient, fût-il engagé; de l'empêcher d'avoir d'autres femmes; de le répudier lorsqu'il leur déplaît, & même de lui faire trancher la tête, s'il est infidèle. Ces princesses, si on peut leur donner ce nom jouissent de leurs privilèges, avec une fierté dédaigneuse & une grande sévérité, comme pour se venger sur le malheureux qui leur est soumis, de l'espèce de servitude à laquelle est condamné leur sexe.

Son ſort eſt déplorable. Chargées des travaux de la campagne, les femmes le ſont encore des ſoins domeſtiques. Seules, elles doivent pourvoir à la ſubſiſtance & à tous les beſoins de leur famille. Jamais elles ne paroiſſent devant leur mari que dans une poſture humiliante. Elles le ſervent toujours à table, & vont vivre enſuite de ce qu'il n'a pas pu ou voulu manger. Cet état de peine & d'abjection ne s'arrête pas au peuple. C'eſt la condition des femmes de la ville, des femmes des gens riches, des femmes des grands, des femmes des ſouverains. L'opulence & le rang de leurs époux ne les font jouir d'aucune douceur, d'aucune prérogative.

Tandis qu'elles épuiſent au ſervice de leurs tyrans le peu que la nature leur a donné de force, ces barbares coulent des jours inutiles dans une inaction entière. Raſſemblés ſous d'épais feuillages, ils fument, ils boivent, ils chantent ou ils danſent. Ces amuſemens de la veille ſont ceux du lendemain. Des conteſtations ne troublent jamais ces plaiſirs. Il y règne une bienſéance qu'on ne devroit pas raiſonnablement attendre d'un peuple ſi peu éclairé.

On n'eſt pas moins ſurpris qu'il ſoit déſintéreſſé. A l'exception des côtes où nos brigandages ont formé des brigands; il règne par-tout une grande indifférence pour les richeſſes. Rarement les plus ſages même ſongent-ils au jour qui doit ſuivre; auſſi l'hoſpitalité eſt-elle la vertu de tous. Celui qui ne partageroit pas avec ſes voiſins, ſes parens & ſes amis ce qu'il rapporteroit de la chaſſe ou de la pêche, s'attireroit le mépris public. Le reproche d'avarice eſt au-deſſus de tous les reproches. On le fait aux Européens qui ne donnent rien pour rien, en les appellant *des mains fermées*.

Tel eſt le caractère général des peuples de la Guinée. Il reſte à parler des habitudes qui diſtinguent les peuples d'une contrée de ceux d'une autre contrée.

Sur les bords du Niger, les femmes ſont preſque toutes belles; ſi ce n'eſt pas la couleur, mais la juſteſſe des proportions qui fait la beauté. Modeſtes, tendres & fidelles, un air d'innocence règne dans leurs regards, & leur langage ſe ſent de leur timidité. Les

noms de Zilia, de Calipſo, de Fanni, de Zamé, qui ſemblent des noms de volupté, ſe prononcent avec une inflexion de voix, dont nos organes ne ſauroient rendre la molleſſe & la douceur. Les hommes ont la taille avantageuſe, la peau d'un noir d'ébène, les traits & la phyſionomie agréables. L'habitude de dompter les chevaux, & de faire la guerre aux bêtes féroces, leur donne une contenance noble. Ils ſupportent difficilement un outrage : mais l'exemple des animaux qu'ils ont élevés, leur inſpire une reconnoiſſance ſans bornes pour un maître qui les traite bien. On ne connoît point de domeſtiques plus attentifs, plus ſobres, & d'un attachement qui tienne plus de la paſſion : mais ils ne ſont pas bons cultivateurs. Leur corps n'eſt pas accoutumé à ſe courber, & à s'incliner vers la terre pour la défricher.

La couleur de la peau des Africains dégénère en allant vers l'eſt. Les peuples y ont la plupart un corps robuſte, mais raccourci ; un air de force exprimé par des muſcles roides ; les traits du viſage écartés & ſans phyſionomie. Les figures qu'ils s'impriment ſur le front, ſur les joues, ajoutent encore à cette laideur naturelle. Un ſol ingrat qui ſe refuſe même au travail, leur a fait une néceſſité de la pêche, quoique la mer preſque impraticable par une barre qui règne le long de la côte, ſemblât les en détourner. Rebutés en quelque ſorte par ces deux élémens, ils ont cherché des ſecours chez des nations voiſines plus favoriſées de la nature ; ils en ont tiré leur ſubſiſtance en leur vendant du ſel. Leur eſprit de négoce s'eſt étendu depuis l'arrivée des Européens ; parce que chez tous les hommes les idées ſe développent en raiſon des choſes ; & qu'il y a plus de combinaiſons à faire pour échanger un eſclave contre pluſieurs ſortes de marchandiſes, que pour vendre une meſure de ſel. Du reſte, propres pour tous les travaux où il ne faut que de la force, ils ſont ineptes pour le ſervice intérieur de la domeſticité. Cet état eſt contraire aux habitudes de leur éducation, qui les paie en détail de chacune de leurs actions. La réciprocité d'un travail & d'un paiement journalier, eſt peut-être un des meilleurs alimens de l'induſtrie chez tous les hommes.

Les femmes de ces nègres marchands n'ont ni l'aménité, ni la retenue, ni la discrétion, ni la beauté des femmes du Niger, & elles paroissent avoir moins de sentiment. En comparant les deux nations, on seroit tenté de croire que l'une est le bas peuple d'une ville policée, & que l'autre a reçu une éducation distinguée. On apperçoit dans leur langage l'expression de leur caractère. Les accens de l'une sont d'une douceur extrême; ceux de l'autre sont durs & secs comme son terroir. La vivacité y ressemble à la colère, jusque dans le plaisir.

Au-delà de la rivière de Volte, dans le Benin, & dans les autres pays connus sous le nom général de la côte d'Or, les peuples ont la peau unie & d'un noir sombre, les dents belles, la taille moyenne, mais assez bien prise, la contenance fière. Leur physionomie, quoique assez agréable, le seroit beaucoup davantage sans l'usage où sont les femmes de se cicatriser le visage, & les hommes de se brûler le front. Une métempsycose qui leur est particulière, fait la base de leur croyance: ils pensent que dans quelque lieu qu'ils aillent ou qu'on les transporte, ils doivent après leur mort, soit qu'ils se la donnent ou qu'ils l'attendent, revenir chez eux. Cette conviction fait leur bonheur, parce qu'ils regardent leur patrie comme le plus délicieux séjour de l'univers. Une erreur si douce sert à les rendre humains. Les étrangers qui se fixent dans ce climat, y sont traités avec des égards portés jusqu'au respect, dans la persuasion où l'on est qu'ils viennent y recevoir la récompense de leurs bonnes mœurs. Ce peuple a une disposition à la gaieté qu'on ne remarque pas dans les nations voisines; du goût pour le travail, une équité que les circonstances altèrent rarement, & une grande facilité à se façonner aux manières étrangères. Il tient davantage aux coutumes de son commerce, lors même qu'elles ne lui sont pas favorables. La méthode de négocier avec lui, fut long-tems ce qu'elle avoit été d'abord. Le premier vaisseau qui arrivoit consommoit sa traite, avant qu'un autre pût commencer la sienne. Chacun avoit son tour. Le prix établi pour l'un, étoit le prix de tous. Ce n'est que depuis peu que cette

nation s'eſt déterminée à profiter des avantages que lui offroit la concurrence des nations Européennes qui fréquentoient ſes rades.

Les peuples ſitués entre la ligne & le Zaire, ont tous une grande reſſemblance. Ils ſont bien faits. Leur conſtitution eſt moins robuſte que celle des habitans du nord de l'équateur ; & quoiqu'il y ait quelques marques ſur leur viſage, on n'y apperçoit jamais de ces cicatrices qui choquent au premier coup-d'œil. Leurs fêtes ſont accompagnées de jeux militaires qui retracent l'idée de nos anciens tournois ; avec cette différence qu'en Europe ils étoient l'exercice des nations guerrières, & qu'en Afrique ils ſont l'amuſement d'un peuple timide. Les femmes ne partagent point ces plaiſirs publics. Réunies dans quelques maiſons, elles paſſent myſtérieuſement la journée, ſans qu'aucun homme puiſſe être admis dans leur ſociété. La jalouſie des rangs eſt la plus forte paſſion de ces peuples naturellement paiſibles. Tout eſt étiquette, & à la cour des princes, & dans les conditions privées. Au moindre événement, on vole chez ſes amis, ou pour les féliciter, ou pour s'affliger avec eux. Un mariage eſt le ſujet de trois mois de viſites. Les obſèques d'un homme en crédit durent quelquefois deux ans. Les gens qui tenoient à lui par quelque lien, promènent ſes triſtes reſtes dans pluſieurs provinces. La troupe groſſit dans la marche ; & perſonne ne ſe retire qu'on n'ait dépoſé le cadavre dans le tombeau, avec les démonſtrations de la plus vive douleur. Un goût ſi décidé pour les cérémonies, s'eſt trouvé favorable à la ſuperſtition, & la ſuperſtition a favoriſé l'indolence.

Du Zaire à la rivière de Coanza, on retrouve bien les anciennes mœurs, mais on y remarque un mêlange confus de pratiques Européennes qui ne ſe voit pas ailleurs. Il eſt naturel de penſer que les Portugais qui ont de grands établiſſemens dans cette contrée, & qui ont voulu y introduire le chriſtianiſme, ſe ſont plus communiqués que ne l'ont fait les autres nations, qui, ayant de ſimples comptoirs au nord de la ligne, ne ſe ſont occupées que de leur commerce.

Le lecteur n'a pas besoin d'être averti que tout ce qu'on vient de dire des peuples de Guinée, ne doit s'entendre rigoureusement que de cette classe d'hommes qui, dans tous les pays, décide du caractère d'une nation. Les ordres inférieurs, les esclaves s'éloignent de cette ressemblance à proportion qu'ils sont avilis ou dégradés par leurs occupations ou par leur état. Cependant les observateurs les plus pénétrans ont cru voir que la différence des conditions ne produisoit pas sur ce peuple des variétés aussi marquées que nous en trouvons dans les états situés entre l'Elbe & le Tibre, qui forment à-peu-près la même étendue de côte que le Niger & le Coanza. Plus les hommes s'éloignent de la nature, moins ils doivent se ressembler. C'est une ligne droite dont il y a cent moyens de s'écarter. Les conseils de la nature sont courts & assez uniformes : mais les suggestions du goût, de la fantaisie, du caprice, de l'intérêt personnel, des circonstances, des passions, des accidens de la santé, de la maladie, des rêves même, sont si nombreux & si divers, qu'ils ne sont pas & qu'ils ne peuvent jamais être épuisés. Il ne faut qu'une tête folle pour en déranger mille autres, par condescendance, par flatterie ou par imitation. Une femme d'un rang distingué, a quelque défaut du corps à cacher. Elle imagine un moyen qu'adopteront celles qui l'entourent, quoiqu'elles n'en aient pas la même raison ; & c'est ainsi que de cercles excentriques en cercles excentriques, une mode s'étend & devient nationale. Cet exemple suffit pour expliquer une infinité de bizarreries dont notre pénétration se fatigueroit à chercher le motif dans les besoins, dans la peine ou dans les plaisirs. La diversité des institutions civiles & morales qui souvent ne sont ni plus raisonnées, ni moins fortuites, jettent aussi nécessairement dans le caractère moral & dans les habitudes physiques des nuances qui sont inconnues dans les sociétés moins compliquées. D'ailleurs la nature plus impérieuse sous la Zone Torride que sous les Zones tempérées, laisse moins d'action aux influences morales : les hommes s'y ressemblent davantage, parce qu'ils tiennent tout d'elle, & presque rien de l'art. En Europe, un

commerce étendu & diverſifié, variant & multipliant les jouiſſances, les fortunes & les conditions, ajoute encore aux différences que le climat, les loix & les préjugés ont établies chez des peuples actifs & laborieux.

XVI.
A quoi ſe réduiſoit anciennement le commerce dans la Guinée.

En Guinée le commerce n'a jamais pu faire une grande révolution dans les mœurs. Il ſe bornoit autrefois à quelques échanges de ſel & de poiſſon ſeché que conſommoient les nations éloignées, de la côte. Elles donnoient en retour des pièces d'étoffe faites d'un fil, qui n'eſt autre choſe qu'une ſubſtance ligneuſe, collée ſous l'écorce d'un arbre particulier à ces climats. L'air la durcit, & la rend propre à toute ſorte de tiſſure. On en fait des bonnets, des eſpèces d'écharpes, des tabliers pour la ceinture, dont la forme varie ſelon la mode que chaque nation a adoptée. La couleur naturelle du fil eſt le gris lavé. La roſée qui blanchit nos lins, lui donne une couleur de citron que les gens riches préfèrent. La teinte noire qui eſt à l'uſage du peuple, vient de l'écorce même de ce fil, ſimplement infuſé dans l'eau.

Les premiers Européens qui fréquentèrent les côtes occidentales de l'Afrique, donnèrent de la valeur à la cire, à l'ivoire, aux gommes, aux bois de teinture, qui avoient eu juſqu'alors aſſez peu de prix. On livroit auſſi en échange à leurs navigateurs quelques foibles parties d'or, que des caravanes parties des états Babareſques enlevoient auparavant. Il venoit de l'intérieur des terres, & principalement de Bambouk, ariſtocratie ſituée ſous le douzième & treizième degrés de latitude ſeptentrionale, & où chaque village eſt gouverné par un chef nommé Farim. Ce riche métal eſt ſi commun dans la contrée, qu'on en peut ramaſſer preſque indifféremment par-tout, en raclant ſeulement la ſuperficie d'une terre argileuſe, légère & mêlée de ſable. Lorſque la mine eſt très-riche, elle eſt fouillée à quelques pieds de profondeur, & jamais plus loin, quoiqu'on ait remarqué qu'elle devenoit plus abondante, à meſure qu'on creuſoit davantage. Les peuples ſont trop pareſſeux pour ſuivre un travail qui deviendroit toujours plus fatigant, & trop ignorans pour remédier aux inconvéniens que cette méthode entraîneroit.

Leur

Leur négligence & leur ineptie ſont pouſſées ſi loin, qu'en lavant l'or pour le détacher de la terre, ils n'en conſervent que les plus groſſes parties. Les moindres s'en vont avec l'eau qui s'écoule par un plan incliné.

Les habitans de Bambouk n'exploitent pas les mines en tout tems, ni quand il leur plaît. Ils ſont obligés d'attendre que des beſoins perſonnels ou publics aient déterminé les Farims à en accorder la permiſſion. Lorſqu'elle eſt annoncée, ceux auxquels il convient d'en profiter, ſe rendent au lieu déſigné. Le travail fini, on fait le partage. La moitié de l'or revient au ſeigneur, & le reſte eſt réparti entre les travailleurs par portions égales. Les citoyens qui deſireroient ces richeſſes dans un autre tems que celui de la fouille générale, les iroient chercher dans le lit des torrens où elles ſont communes.

Pluſieurs Européens cherchèrent à pénétrer dans une région qui contient tant de tréſors. Deux ou trois d'entre eux qui avoient réuſſi à s'en approcher, furent impitoyablement repouſſés. M. David, chef des François dans le Sénégal, imagina en 1740 de faire ravager par un prince Foule les bords du Felemé, d'où Bambouk tiroit tous ſes vivres. Ce malheureux pays alloit périr, au milieu de ſes monceaux d'or, lorſque l'auteur de leurs calamités leur fit propoſer de leur envoyer des ſubſiſtances du fort Galam qui n'en eſt éloigné que de quarante lieues, s'ils conſentoient à le recevoir & à permettre aux ſiens d'exploiter leurs mines. Ces conditions furent acceptées, & l'obſervation en fut de nouveau jurée à l'auteur du projet lui-même, qui quatre ans après ſe tranſporta dans ces provinces. Mais le traité n'eut aucune ſuite. Seulement, le ſouvenir des maux qu'on avoit ſoufferts, & de ceux qu'on avoit craints, détermina les peuples à demander des productions à un ſol qui n'avoit été fécond qu'en métaux. Il paroît qu'on a perdu l'or de vue, pour s'occuper uniquement du commerce des eſclaves.

XVII. Le commerce de la Guinée s'eſt agrandi

La propriété que quelques hommes ont acquiſe ſur d'autres dans la Guinée, eſt d'une origine fort ancienne. Elle y eſt généralement établie, ſi l'on en excepte quelques petits cantons

par la vente de ses esclaves.

où la liberté s'est retirée & cachée. Cependant nul propriétaire n'a droit de vendre un homme né dans l'état de servitude. Il peut disposer seulement des esclaves qu'il acquiert, soit à la guerre où tout prisonnier est esclave à moins d'échange, soit à titre d'amende pour quelque tort qu'on lui aura fait, soit enfin qu'il les ait reçus en témoignage de reconnoissance. Cette loi qui semble être faite en faveur de l'esclave né, pour le faire jouir de sa famille & de son pays, est insuffisante, depuis que les Européens ont établi le luxe sur les côtes d'Afrique. Elle se trouve éludée tous les jours, par les querelles concertées que se font deux propriétaires, pour être condamnés tour à tour, l'un envers l'autre, à une amende qui se paie en esclaves nés, & dont la disposition devient libre par l'autorisation de la même loi.

La corruption, contre son cours ordinaire, a gagné, des particuliers aux souverains. Ils ont multiplié les guerres pour avoir des esclaves; comme on les suscite en Europe pour avoir des soldats. Ils ont établi l'usage de punir par l'esclavage, non-seulement ceux qui avoient attenté à la vie ou à la propriété des citoyens: mais ceux qui se trouvoient hors d'état de payer leurs dettes, & ceux qui avoient trahi la foi conjugale. Cette peine est devenue, avec le tems, celle des plus légères fautes, après avoir été d'abord réservée aux plus grands crimes. On n'a cessé d'accumuler les défenses, même des choses indifférentes, pour accumuler les revenus des peines avec les transgressions. L'injustice n'a plus eu de bornes, ni de barrières. Dans un grand éloignement des côtes, il se trouve des chefs qui font enlever autour des villages tout ce qui s'y rencontre. On jette les enfans dans des sacs; on met un baillon aux hommes & aux femmes pour étouffer leurs cris. Si les ravisseurs sont arrêtés par une force supérieure, ils sont conduits au souverain qui désavoue toujours la commission qu'il a donnée, & qui, sous prétexte de rendre la justice, vend sur le champ ses agens aux vaisseaux avec lesquels il a traité.

Malgré ces odieuses ruses, les peuples de la côte se sont vus

hors d'état de fournir aux demandes que les marchands leur faisoient. Il leur est arrivé ce que doit éprouver toute nation, qui ne peut négocier qu'avec son numéraire. Les esclaves sont pour le commerce des Européens en Afrique, ce qu'est l'or dans le commerce que nous faisons avec le Nouveau-Monde. Les têtes de nègres représentent le numéraire des états de la Guinée. Chaque jour ce numéraire leur est enlevé ; & on ne leur laisse que des choses qui se consomment. Leur capital disparoît peu-à-peu ; parce qu'il ne peut se régénérer, en raison de l'activité des consommations. Aussi la traite des noirs seroit-elle déja tombée, si les habitans des côtes n'avoient communiqué leur luxe aux peuples de l'intérieur du pays, desquels ils tirent aujourd'hui la plupart des esclaves qu'ils nous livrent. C'est de cette manière que le commerce des Européens a presque épuisé de proche en proche les richesses commerçables de cette nation.

Cet épuisement a fait presque quadrupler le prix des esclaves depuis vingt ans ; & voici comment. On les paie, en plus grande partie, avec des marchandises des Indes Orientales, qui ont doublé de valeur en Europe. Il faut donner en Afrique le double de ces marchandises. Ainsi les colonies d'Amérique, où se conclut le dernier marché des noirs, sont obligées de supporter ces diverses augmentations, & par conséquent de payer quatre fois plus qu'elles ne payoient autrefois.

Cependant, le propriétaire éloigné qui vend son esclave, reçoit moins de marchandises que n'en recevoit, il y a cinquante ans, celui qui vendoit le sien au voisinage de la côte. Les profits des mains intermédiaires ; les frais de voyage ; les droits, quelquefois de trois pour cent qu'il faut payer aux souverains chez qui l'on passe, absorbent la différence de la somme que reçoit le premier propriétaire, à celle que paie le marchand Européen. Ces frais grossissent tous les jours, par l'éloignement des lieux où il reste encore des esclaves à vendre. Plus ce premier marché sera reculé, plus les difficultés du voyage seront grandes. Elles deviendront telles, que de ce que le marchand Européen pourra donner, il restera si peu à offrir au premier vendeur,

qu'il préférera de garder son esclave. Alors, la traite cessera. Si l'on veut absolument la soutenir, il faudra que nos négocians achètent excessivement cher, & qu'ils vendent dans les proportions aux colonies, qui, de leur côté, ne pouvant livrer qu'à un prix énorme leurs productions, ne trouveront plus de consommateurs. Mais, jusqu'à ce période, qui est peut-être moins éloigné que ne le pensent les colons, ils vivront tranquillement du sang & de la sueur des nègres. Ils trouveront des navigateurs pour en aller acheter & ceux-ci des tyrans pour en vendre.

Les marchands d'hommes s'associent entre eux, & formant des espèces de caravanes, conduisent dans l'espace de deux ou trois cens lieues, plusieurs files de trente ou quarante esclaves, tous chargés de l'eau & des grains nécessaires pour subsister dans les déserts arides que l'on traverse. La manière de s'en assurer, sans trop gêner leur marche, est ingénieusement imaginée. On passe dans le col de chaque esclave une fourche de bois de huit à neuf pieds de long. Une cheville de fer rivée, ferme la fourche par derrière de manière que la tête ne puisse pas passer. La queue de la fourche, dont le bois est fort pesant, tombe sur le devant, & embarrasse tellement celui qui y est attaché, que quoiqu'il ait les bras & les jambes libres, il ne peut ni marcher, ni lever la fourche. Pour se mettre en marche, on range les esclaves sur une même ligne; on appuie & on attache l'extrémité de chaque fourche sur l'épaule de celui qui précède, & ainsi de l'un à l'autre jusqu'au premier dont l'extrémité de la fourche est portée par un des conducteurs. On n'impose guère de chaîne aux autres, sans en sentir soi-même le fardeau. Mais pour prendre sans inquiétude le repos du sommeil, ces marchands attachent les bras de chaque esclave sur la queue de la fourche qu'il porte. Dans cet état, il ne peut ni fuir, ni rien attenter pour sa liberté. Ces précautions ont paru indispensables; parce que si l'esclave peut parvenir à rompre sa chaîne, il devient libre. La foi publique, qui assure au propriétaire la possession de son esclave, & qui dans tous les tems le lui remet

entre les mains, se tait entre l'esclave & le marchand qui exerce de toutes les professions la plus méprisée.

En lisant cet horrible détail, lecteur, votre ame ne se remplit-elle pas de la même indignation que j'éprouve en l'écrivant? Ne vous élancez-vous pas avec fureur sur ces infâmes conducteurs? Ne brisez-vous pas ces fourches qui enchaînent cette foule de malheureux, & ne les restituez-vous pas à la liberté?

Les esclaves arrivent toujours en grand nombre, sur-tout lorsqu'ils viennent des contrées reculées. Cet arrangement est nécessaire, pour diminuer les frais qu'il faut faire pour les conduire. L'intervalle d'un voyage à l'autre, déja long par cette raison d'économie, peut être augmenté par des circonstances particulières. La plus ordinaire vient des pluies qui font déborder les rivières & languir la traite. La saison favorable pour voyager dans l'intérieur de l'Afrique est depuis février jusqu'en septembre; & c'est depuis septembre jusqu'en mars que le retour des marchands d'esclaves offre le plus de cette marchandise sur la côte.

XVIII. Quelles sont les côtes où les navigateurs étrangers abordent pour trouver des esclaves.

La traite des Européens se fait au nord & au sud de la ligne. La première côte commence au cap Blanc. Tout près sont Arguin & Portendic. Les Portugais les découvrirent en 1444, & s'y établirent l'année suivante. Ils en furent dépouillés en 1638 par les Hollandois qui, à leur tour, les cédèrent aux Anglois en 1666, mais pour y rentrer quelques mois après. Au commencement de 1678, Louis XIV les en chassa encore, & se contenta d'en faire démolir les ouvrages.

A cette époque, Frédéric-Guillaume, ce grand électeur de Brandebourg, méditoit de donner de l'activité à ses états, jusqu'alors opiniâtrément ruinés par des guerres rarement interrompues. Quelques négocians des Provinces-Unies mécontens du monopole qui les excluoit de l'Afrique occidentale, lui persuadèrent de bâtir des forts dans cette vaste contrée & d'y faire acheter des esclaves qui seroient avantageusement vendus dans le Nouveau-Monde. On jugea cette vue utile; & la compagnie formée pour la suivre se procura en 1682 trois établissemens à

la côte d'Or & un dans l'isle d'Arguin trois ans après. Le nouveau corps fut successivement ruiné, par les traverses des nations rivales, par l'infidélité ou l'inexpérience de ses agens, par les déprédations des corsaires. Comme il n'en restoit plus que le nom, le roi de Prusse vendit en 1717 à la compagnie de Hollande des propriétés devenues depuis long-tems inutiles. Ces républicains n'avoient pas pris possession d'Arguin, lorsqu'en 1721, il fut de nouveau attaqué, de nouveau pris par les ordres de la cour de Versailles que le traité de Nimègue avoit maintenue dans cette conquête. Ils y plantèrent bientôt leur pavillon, mais pour le voir encore abattre en 1724.

Depuis cette époque, la France ne fut pas troublée dans ces possessions jusqu'en 1763. Le ministère Britannique, qui avoit exigé le sacrifice du Niger, voulut alors qu'elles en fussent une dépendance. Cette prétention ne nous paroît pas fondée. Il n'y a qu'à voir les octrois accordés aux sociétés qui ont successivement exercé le monopole dans le Sénégal, pour se convaincre qu'Arguin & Portendic n'ont jamais été compris dans leur privilège. Cependant l'Angleterre ne permet pas que les François ni d'autres navigateurs approchent de ces parages. Ses sujets même n'y vont plus, depuis que les précieuses gommes qui leur donnoient quelque importance ont pris la route du Niger.

Ce fleuve, qu'on appelle aujourd'hui plus communément Sénégal, est très-considérable. Quelques géographes lui donnent un cours de plus de huit cens lieues. Ce qui est prouvé, c'est que, depuis juin jusqu'en novembre, il est navigable dans un cours de trois cens vingt lieues. La barre qui couvre l'embouchure de la rivière, n'en permet l'entrée qu'aux navires qui ne tirent pas plus de huit ou neuf pieds d'eau. Les autres sont réduits à mouiller tout auprès, sur un fond excellent. C'est du fort Saint-Louis, bâti dans une petite isle peu éloignée de la mer, que leur sont apportées, sur des bâtimens légers, leurs cargaisons. Elles se bornent aux gommes recueillies dans l'année, & à douze ou quinze cens esclaves. Les gommes arrivent de la rive gauche, & les esclaves de la droite, la seule qu'on puisse

dire peuplée, depuis que les tyrans de Maroc ont étendu leur férocité jusqu'à ces contrées.

Depuis que la pacification de 1763 a assuré à la Grande-Bretagne la possession du Sénégal, que sa marine avoit conquis durant la guerre, les François sont réduits à la côte qui commence au cap Blanc, & se termine à la rivière de Gambie. Quoiqu'ils n'aient pas été troublés dans la prétention qu'ils ont de pouvoir commercer exclusivement sur ce grand espace, leurs comptoirs de Joal, de Portudal & d'Albreda leur ont à peine fourni annuellement trois ou quatre cens esclaves. Gorée, éloignée du continent d'une lieue seulement, & qui n'a que quatre cens toises de longueur sur cent de largeur, est le chef-lieu de ces misérables établissemens. Durant les hostilités commencées en 1756, cette isle qui a une bonne rade & dont la défense est facile, avoit subi le joug Anglois : mais les traités la rendirent à son premier possesseur.

Jusqu'en 1772, cette contrée avoit été ouverte à tous les navigateurs de la nation. A cette époque, un homme inquiet & ardent persuada à quelques citoyens crédules que rien ne seroit plus aisé que d'arriver, par des routes jusqu'alors inconnues, à Bambouk & à d'autres mines non moins riches. Un ministère ignorant seconda l'illusion par un privilège exclusif, & on dépensa des sommes considérables à la poursuite de cette chimère. La direction du monopole passa, deux ans après, dans des mains plus sages; & l'on s'est borné depuis à l'achat des noirs qui doivent être portés à Cayenne, où la société a obtenu un territoire immense.

La rivière de Gambie seroit navigable durant un cours de deux cens lieues pour d'assez grands bâtimens : mais ils s'arrêtent tous à huit ou dix lieues de son embouchure, au fort James. Cet établissement, qui a été conquis, rançonné, pillé sept ou huit fois dans un siècle, est situé dans une isle qui n'a pas un mille de circonférence. Les Anglois y traitent annuellement trois mille esclaves, arrivés la plupart, comme au Sénégal, des terres intérieures & très-éloignées.

Non loin de ces rivages furent découvertes, vers l'an 1449, par les Portugais, les dix isles du cap Verd, dont Sant-Yago est la principale. Ce petit archipel qui, quoique haché, montueux & peu arrosé, pourroit donner toutes les productions du Nouveau-Monde, nourrit à peine & nourrit fort mal le peu de noirs, la plupart libres, échappés à quatre siècles de tyrannie. La pesanteur des fers qui les écrasoient, s'accrut encore lorsqu'on les livra à une association qui seule avoit le droit de pourvoir à leurs besoins, qui seule avoit le droit d'acheter ce qu'ils avoient à vendre. Aussi les exportations de ce sol assez étendu se réduisoient-elles, pour l'Europe, à une herbe connue sous le nom d'orseille, & qui est employée dans les teintures en écarlate; pour l'Amérique à quelques bœufs, à quelques mulets; & pour la partie de l'Afrique soumise à la cour de Lisbonne à un peu de sucre, à beaucoup de pagnes de coton. Le sort de cet infortuné pays ne devoit pas changer. Qui pouvoit réclamer en sa faveur, puisque depuis le général jusqu'au soldat, depuis l'évêque jusqu'au curé, tout étoit à la solde de la compagnie? Elle est enfin abolie.

Les bords des rivières de Cazamance & de Cacheo, & la plus grande des Bissao virent bientôt arriver plusieurs des Portugais qui étoient passés aux isles du cap Verd. Leurs descendans dégénérèrent, avec le tems, de manière à ne guère différer des aborigènes. Ils ont toujours cependant conservé l'ambition de se regarder comme souverains d'un pays où ils avoient bâti trois villages & deux petits forts. Les nations rivales ont peu respecté cette prétention; & elles n'ont jamais discontinué de traiter en concurrence avec les bâtimens arrivés des isles du cap Verd, du Brésil & de Lisbonne.

Serre-Lione n'est pas sous la domination Britannique, quoique ses sujets en aient concentré presque toutes les affaires dans deux loges particulières, très-anciennement établies. Indépendamment de la cire, de l'ivoire, de l'or qu'on y trouve, ils tirent annuellement de cette rivière ou des rivières voisines quatre ou cinq mille esclaves.

Après ce marché, viennent les côtes des Graines, des Dents & des Quaquas, qui occupent deux cens cinquante lieues. On y achete

achete du riz, de l'ivoire & des efclaves. Les navigateurs forment paffagérement des comptoirs fur quelques-unes de ces plages. Le plus fouvent, ils attendent à l'ancre que les noirs viennent eux-mêmes fur leurs pirogues propofer les objets d'échange. Cet ufage s'eft, dit-on, établi depuis que des actes répétés de férocité ont fait fentir le danger des débarquemens.

Les Anglois ont formé depuis peu un établiffement au cap Apollonie, où la traite des efclaves eft confidérable : mais ils n'y ont pas encore obtenu un commerce exclufif, comme ils le defiroient, comme ils l'efpéroient peut-être.

Après le cap Apollonie, commence la côte d'Or, qui finit à la rivière de Volte. Son étendue eft de cent trente lieues. Comme le pays eft divifé en un grand nombre de petits états, & que leurs habitans font les hommes les plus robuftes de la Guinée, les comptoirs des nations commerçantes de l'Europe y ont été exceffivement multipliés. Cinq font aux Danois; douze ou treize, dont Saint-George de la Mina eft le principal, appartiennent aux Hollandois; & les Anglois en ont conquis ou formé neuf ou dix qui reconnoiffent pour le chef le cap Corfe. Les François, qui fe voyoient à regret exclus d'une région fi abondante en efclaves, voulurent, en 1749, s'approprier Anamabou. Ils s'y fortifioient, de l'aveu des naturels du pays, lorfque leurs travailleurs furent chaffés à coup de canon par les vaiffeaux de la Grande-Bretagne. Un négociateur habile qui fe trouvoit à Londres, à la nouvelle de cette violence, témoigna fon étonnement d'une conduite fi peu mefurée. *Monfieur*, lui dit un miniftre fort accrédité chez cette nation éclairée, *fi nous voulions être juftes envers les François, nous n'aurions pas pour trente ans d'exiftence.* A cette époque les Anglois s'établirent folidement à Anamabou, & depuis ils n'ont plus fouffert de concurrent dans ce marché important.

A huit lieues de la rivière de Volte, eft Kela très-abondant en fubfiftances. C'eft-là que fe rendent les navigateurs pour fe pourvoir de vivres. De-là, ils expédient leurs canots ou des pirogues, pour s'informer des lieux où il leur conviendra d'établir leur traite.

Le petit Popo les attire ſouvent. Les Anglois & les François fréquentent cette échelle : mais les Portugais y ſont en bien plus grand nombre ; & voici pourquoi.

Cette nation, qui dominoit originairement ſur l'Afrique, y fut avec le tems réduite à un tel état de foibleſſe, que, pour conſerver la liberté de négocier à la côte d'Or, elle s'engagea à payer aux Hollandois le dixième de ſes cargaiſons. Ce honteux tribut, qu'on a toujours régulièrement payé, donnoit à ſes armateurs de Bahia & de Fernambuc, les ſeuls qui fréquentent cette côte, un ſi grand déſavantage, qu'ils convinrent entre eux qu'il n'y auroit jamais dans aucun port plus d'un bâtiment de chacune de ces deux provinces. Les autres ſe tiennent au petit Popo, où ils attendent que leur tour, pour traiter, ſoit arrivé.

Juda, éloigné de quatorze lieues du petit Popo, eſt fort renommé pour le nombre & pour la qualité des eſclaves qui en ſortent. Il n'eſt ouvert qu'aux Anglois, aux François & aux Portugais. Chacune de ces nations y a un fort placé dans l'iſle de Gregoi, à deux milles du rivage. Les chefs de ces comptoirs font tous les ans un voyage de trente lieues, pour porter au ſouverain du pays des préſens, qu'il reçoit & qu'il exige comme un hommage.

A huit lieues de Juda, eſt Epée. Quelquefois il y a beaucoup d'eſclaves ; plus ordinairement il n'y en a point. Auſſi ſa rade eſt-elle ſouvent ſans navires.

Un peu plus loin eſt Protonove. Le commerce, établi ailleurs ſur les rivages de la mer, s'y fait à ſept lieues dans les terres. Cet inconvénient le fit languir long-tems : mais actuellement il eſt fort conſidérable. La paſſion pour le tabac du Bréſil, qui eſt encore plus vive dans cet endroit que ſur le reſte de la côte, donne aux Portugais une grande ſupériorité. C'eſt du rebut de ſes cargaiſons que l'Anglois & le François ſont réduits à former les leurs.

Badagry n'eſt qu'à trois lieues de Protonove. On y mène beaucoup d'eſclaves. Dans le tems que toutes les nations y étoient reçues, les navigateurs ne faiſoient leurs ventes & leurs achats

que l'une après l'autre. Depuis que les Anglois & les Hollandois en sont éloignés, il est permis aux François & aux Portugais de traiter en concurrence, parce que leurs marchandises sont très-différentes. C'est le lieu de la côte le plus fréquenté par les armateurs François.

Ahoni, séparé de Badagry par un espace de quatorze à quinze lieues, est situé dans les isles de Curamo, sur une rade difficile, marécageuse & mal-saine. Ce marché est principalement, presque exclusivement fréquenté par les Anglois, qui y arrivent sur de grosses chaloupes, & font leur traite entre les isles & le continent voisin.

Depuis la rivière de Volte jusqu'à cet archipel, la côte n'est pas accessible. Un banc de sable, contre lequel les vagues de l'océan viennent se briser avec violence, oblige les navigateurs attirés dans ces parages par l'espoir du gain, à se servir des pirogues & des naturels du pays, pour envoyer leurs cargaisons à terre, & pour retirer de terre ce qu'ils reçoivent en échange. Leurs navires mouillent sans danger sur un fond excellent, à trois ou quatre milles de la côte.

La rivière de Benin qui abonde en ivoire & en esclaves, reçoit des vaisseaux. Son commerce est presque entiérement tombé dans les mains des Anglois. Les François & les Hollandois ont été rebutés par le caractère des naturels du pays, moins barbares que ceux des contrées voisines, mais si légers dans leurs goûts qu'on ne sait jamais quelles marchandises ils voudront accepter en échange.

Après le cap Formose, sont le nouveau & le vieux Calbari. La côte est basse, inondée six mois de l'année & très-mal-saine. On n'y trouve que de l'eau corrompue; les naufrages y sont fréquens; & des équipages entiers y sont quelquefois la victime des intempéries du climat. Tant de calamités n'ont pu écarter de ces parages dangereux les navigateurs de la Grande-Bretagne. Ils y achètent tous les ans, mais à très-bas prix, sept à huit mille noirs. Les François, qui autrefois n'abordoient que rarement à ces marchés, commencent à s'y porter en plus grand

nombre. Les navires qui tirent plus de douze pieds d'ean ſont réduits à jetter l'ancre près de l'iſle de Panis, où le chef de ces barbares contrées fait ſon ſéjour, & où il a attiré un aſſez grand commerce.

Les affaires ſont beaucoup plus vives au Gabon. C'eſt un grand fleuve qui arroſe une plaine immenſe, & qui, avec beaucoup d'autres rivières moins conſidérables, forme une foule d'iſles, plus ou moins étendues, dont chacune a un ſouverain particulier. Il n'y a guère de pays plus abondant, plus noyé & plus mal-ſain. Les François, plus légers qu'entreprenans, y vont peu, malgré leurs beſoins. Les Portugais des iſles du Prince & de Saint-Thomas n'y envoient que quelques chaloupes. Les Hollandois en tirent de l'ivoire, de la cire & des bois de teinture. Les Anglois y achètent preſque tous les eſclaves que font les unes ſur les autres ces petites nations, perpétuellement acharnées à leur deſtruction mutuelle. Il n'y a point de grand entrepôt, où ſe faſſent les échanges. Les Européens ſont forcés de s'enfoncer avec leurs bateaux juſqu'à cinquante & ſoixante lieues dans ces marais infects. Cette pratique entraîne des longueurs exceſſives, coûte la vie à une infinité de matelots, & occaſionne quelques meurtres. On verroit ceſſer ces calamités, s'il s'établiſſoit un marché général à l'iſle aux Perroquets, ſituée à dix lieues de l'embouchure du Gabon, & où peuvent aborder d'aſſez grands navires. La Grande-Bretagne le tenta, ſans doute avec le projet de s'y fortifier & l'eſpoir d'arriver à un commerce excluſif. Son agent fut maſſacré en 1769, & les choſes ſont reſtées comme elles étoient.

On obſervera que les eſclaves qui ſortent du Benin, du Calbari & du Gabon ſont très-inférieurs à ceux qu'on achète ailleurs. Auſſi ſont-ils livrés, le plus qu'il eſt poſſible, aux colonies étrangères par les Anglois qui fréquentent plus que les autres nations ces mauvais marchés. Tel eſt le nord de la ligne.

Au ſud, les marchés ſont beaucoup moins multipliés, mais généralement plus conſidérables. Le premier qui ſe préſente après le cap de Lope, c'eſt Mayumba. Juſqu'à cette rade, la

mer eſt trop difficile pour qu'on puiſſe approcher de terre. Une baie, qui a deux lieues d'ouverture & une lieue de profondeur, offre un aſyle ſûr aux vaiſſeaux qui ſont contrariés par les calmes & par les courans, trop ordinaires dans ces parages. Le débarquement y eſt facile auprès d'une rivière. On peut croire que le vice d'un climat trop marécageux aura ſeul écarté les Européens & par conſéquent les Africains. Si de tems en tems on y vend quelques captifs, ils ſont achetés par les Anglois & les Hollandois qui vont aſſez réguliérement s'y charger d'un bois rouge qu'on emploie dans les teintures.

Au cap Segundo eſt une autre baie très-ſalubre, plus vaſte & plus commode que celle de Mayumba même. On y peut faire ſûrement & facilement de l'eau & du bois. Tant d'avantages y auroient vraiſemblablement attiré un grand commerce, ſi le tems & les dépenſes néceſſaires pour arriver à l'extrémité d'une longue langue de terre n'en euſſent dégoûté les marchands d'eſclaves.

Ils ont préféré Loango, où l'on mouille à huit ou neuf cens toiſes du rivage, par trois ou quatre braſſes d'eau, ſur un fonds de vaſe. L'agitation de la mer eſt telle qu'on ne peut aborder la côte qu'avec des pirogues. Les comptoirs Européens occupent à une lieue de la ville une hauteur regardée comme très-mal-ſaine. De-là vient que, quoique les noirs y ſoient à meilleur marché qu'ailleurs, que, quoiqu'on y ſoit moins difficile ſur la qualité des marchandiſes, les navigateurs n'abordent guère à Loango que lorſque la concurrence eſt trop grande dans les autres ports.

A Molembo, il faut que les vaiſſeaux s'arrêtent à une lieue du rivage, & que pour aborder, les bateaux franchiſſent une barre aſſez dangereuſe. Les affaires ſe traitent ſur une montagne fort agréable, mais d'un accès difficile. Les eſclaves y ſont en plus grand nombre & de meilleure qualité que ſur le reſte de la côte.

La baie de Gabinde eſt ſûre & commode. La mer y eſt aſſez tranquille, pour qu'on pût, dans les cas de néceſſité, donner

aux bâtimens les radoubs dont ils auroient besoin. On mouille au pied des maisons, & la traite se fait à cent cinquante pas du rivage.

On a dit il y a long-temps, & l'on ne cesse de répéter que le climat est meurtrier, très-meurtrier dans ces trois ports, sur-tout à Loango. Tâchons de démêler les causes de cette calamité, & voyons si elle est sans remède.

L'herbe, qui croît sur la côte, est assez généralement de quatre ou cinq pieds. Elle reçoit, durant la nuit, des rosées abondantes. Ceux des Européens qui traversent ces prairies dans la matinée, éprouvent des coliques violentes & souvent mortelles, à moins qu'on ne rétablisse sans délai, par de l'eau-de-vie, la chaleur naturelle aux intestins, refroidie vraisemblablement par l'impression de cette rosée. Ne se mettroit-on pas à l'abri de ce danger, en s'éloignant de ces plantes jusqu'à ce que le soleil eût dissipé l'espèce de venin tombé sur leurs tiges?

Dans ces parages, la mer est mal-saine. Ses ondes, tirant sur le jaune & couvertes d'huile de baleine, doivent boucher les pores de la peau & arrêter la transpiration de ceux qui s'y plongent. C'est probablement l'origine de ces fièvres ardentes qui enlèvent un si grand nombre de matelots. Pour écarter ces maladies destructives, il suffiroit peut-être de charger les naturels du pays de tous les services qu'on ne peut remplir sans entrer dans l'eau.

Les jours, dans cette contrée, sont d'une chaleur excessive; les nuits humides & fraîches: l'alternative est fâcheuse. On en écarteroit les inconveniens, en allumant du feu dans la chambre à coucher. Cette précaution rapprocheroit les deux extrêmes, & donneroit la température convenable à l'homme endormi, qui ne peut se couvrir à mesure que la fraîcheur de la nuit augmente.

L'inaction & l'ennui tuent les équipages sur des navires arrêtés ordinairement quatre ou cinq mois sur la côte. On les déchargeroit de ce double & pénible fardeau, si un tiers étoit toujours & alternativement à terre. Le travail peu pénible, qu'on fait

faire mal-à-propos par le nègre, les occuperoit ſans les fatiguer.

On trouvera peut-être que nous revenons ſans ceſſe ſur la conſervation de l'homme. Mais quel eſt l'objet qui doive occuper plus ſérieuſement? Eſt-ce l'or & l'argent? eſt-ce la pierre précieuſe? Quelque ame atroce le penſeroit peut-être. Si elle avoit l'audace de l'avouer en ma préſence, je lui dirois : je ne ſais qui tu es; mais la nature t'avoit formé pour être deſpote, conquérant ou bourreau : car elle t'a dépouillé de toute bienveillance pour tes ſemblables. S'il nous arrive de nous tromper ſur les moyens de conſervation que nous propoſerons, on nous combattra; on imaginera quelque choſe de mieux, & nous nous en réjouirons.

Cependant notre confiance eſt d'autant plus grande dans les conſeils que nous venons de donner; qu'ils ſont fondés ſur des expériences faites par un des navigateurs les plus intelligens que nous ayons jamais connus. Cet habile homme, dans un an de ſéjour à Loango même, ne perdit qu'un matelot, & encore ce matelot s'étoit-il écarté de l'ordre établi.

On trouve généralement dans le pays d'Angole un uſage bien ſingulier, mais dont les peuples ignorent également le but & l'origine. Les rois de ces provinces ne peuvent ni poſſéder, ni toucher rien de ce qui vient d'Europe, à l'exception des métaux, des armes, des ouvrages en bois & en ivoire. Il eſt vraiſemblable que quelques-uns de leurs prédéceſſeurs ſe feront condamnés à cette privation, afin de diminuer la paſſion effrénée de leurs ſujets pour les marchandiſes étrangères. Si tel a été le motif de cette inſtitution, le ſuccès n'a pas répondu à l'attente. Les dernières claſſes de citoyens s'enivrent de nos liqueurs, lorſqu'ils ont des moyens pour s'en procurer; & les riches, les grands, les miniſtres même s'habillent généralement de nos toiles & de nos étoffes. Seulement, ils ont l'attention de quitter ces parures, lorſqu'ils vont à la cour, où il n'eſt pas permis d'étaler un luxe interdit aux ſeuls deſpotes.

Depuis le dernier port dont nous avons parlé, il ne ſe trouve

plus de plage abordable jusqu'au Zaire. Non loin de ce fleuve, est la rivière Ambriz, qui reçoit quelques petits bâtimens expédiés d'Europe même. Des navires plus considérables arrivés à Loango, à Molembo & à Cabinde y envoient aussi quelquefois des bateaux pour traiter des noirs & abréger leur séjour à la côte : mais les navigateurs qui y sont établis ne souffrent pas toujours cette concurrence.

Ces difficultés ne sont pas à craindre à Mossula, impraticable pour des navires. Les Anglois, les Hollandois, les François qui font leur traite dans les ports importans, y envoient librement leurs chaloupes; & rarement en sortent-elles, sans amener quelques esclaves obtenus à un prix plus modéré que dans les grands marchés.

Après Mossula, commencent les possessions Portugaises qui s'étendent sur la côte depuis le huitième jusqu'au dix-huitième degré de latitude australe, & qui, dans l'intérieur des terres, ont quelquefois jusqu'à cent lieues. On divise ce grand espace en plusieurs provinces, dont les différens cantons sont régis par des chefs tous tributaires de Lisbonne. Sept ou huit foibles corps de dix ou douze soldats chacun suffisent pour contenir tant de peuples dans la soumission. Ces nègres sont réputés libres, mais les moindres fautes les précipitent dans la servitude. Au milieu de leurs forêts, dans un lieu qu'on nomma la Nouvelle-Oeiras, furent découvertes, il n'y a que peu d'années, d'abondantes mines d'un fer supérieur à celui de toutes les autres parties du globe. Le comte de Souza, alors gouverneur de la contrée, & maintenant ambassadeur à la cour d'Espagne, les fit exploiter : mais elles ont été abandonnées, depuis que la métropole a repassé du joug de la tyrannie sous celui de la superstition. Ce commandant actif recula aussi les frontières de l'empire soumis à ses ordres. Son ambition étoit d'arriver jusqu'aux riches mines du Monomotapa, & de préparer à ses successeurs les moyens de pousser les conquêtes jusqu'au territoire que sa nation occupe au Mozambique.

D'autres jugeront de la possibilité ou du chimérique, de

l'inutilité ou de l'importance de cette communication. Nous nous bornerons à obſerver que le premier établiſſement Portugais près de l'océan eſt Bamba, dont la fonction principale ſe réduit à fournir les bois dont peut avoir beſoin Saint-Paul de Loanda.

Cette capitale de l'Afrique Portugaiſe a un aſſez bon port. Il eſt formé par une iſle de ſable, protégé à ſon entrée, très-reſſerrée, par des fortifications régulières, & défendue par une garniſon qui ſeroit ſuffiſante, ſi elle n'étoit compoſée d'officiers & de ſoldats, la plupart fletris par les loix ou du moins exilés. On compte dans la ville ſept à huit cens blancs, & environ trois mille noirs ou mulâtres libres.

Saint-Philipe de Benguela, qui appartient à la même nation, n'a qu'une rade où la mer eſt ſouvent fort groſſe. La ville, beaucoup moins conſidérable que Saint-Paul, eſt couverte par un mauvais fort, que le canon des vaiſſeaux réduiroit aiſément en cendres. On n'éprouveroit pas une réſiſtance bien opiniâtre de deux ou trois cens Africains qui la gardent & qui même, comme à Saint-Paul, ſont en grande partie répartis dans des poſtes aſſez éloignés.

A dix lieues plus loin que Saint-Philippe eſt encore une loge Portugaiſe où ſont élevés de nombreux troupeaux, & où eſt ramaſſé le ſel néceſſaire pour les peuples ſoumis à cette couronne. Les établiſſemens & le commerce des Européens ne s'étendent pas loin ſur la côte occidentale de l'Afrique.

Les navires Portugais, qui fréquentent ces parages, ſe rendent tous à Saint-Paul ou à Saint-Philippe. Ces bâtimens traitent un plus grand nombre d'eſclaves dans le premier de ces marchés, & dans l'autre des eſclaves plus robuſtes. Ce n'eſt pas de la métropole qu'ils ſont la plupart expédiés, mais du Bréſil, & preſque uniquement de Rio-Janeiro. Comme leur nation exerce un privilège excluſif, ils paient ces malheureux noirs moins cher qu'on ne les vend ailleurs. C'eſt avec du tabac, & des cauris qu'ils ſe procurent ſur les lieux même avec du tabac, qu'ils ſoldent à la côte d'Or : ſur celle d'Angole, c'eſt du tabac, des eaux-de-vie de ſucre & quelques toiles groſſières qu'ils donnent en échange.

XIX. En quel nombre, à quel prix, & avec quelles marchandifes les efclaves font-ils achetés.?

Dans les premiers tems qui fuivirent la découverte de l'Afrique Occidentale, cette grande partie du globe ne vit pas diminuer d'une manière fenfible fa population. On n'avoit alors aucune occupation à donner à fes habitans. Mais à mefure que les conquêtes & les cultures fe multiplièrent en Amérique, il fallut plus d'efclaves. Ce befoin a augmenté graduellement ; & depuis la pacification de 1763, on a arraché chaque année à la Guinée quatre-vingt mille de fes malheureux enfans. Tous ces infortunés ne font pas arrivés dans le Nouveau-Monde. Dans le cours ordinaire des chofes, il doit en avoir péri un huitième dans la traverfée. Les deux tiers de ces déplorables victimes de notre avarice font fortis du Nord, & le refte du Sud de la ligne.

Originairement on les obtenoit par-tout à fort bon marché. Leur valeur a fucceffivement augmenté, & d'une manière plus marquée depuis quinze ans. En 1777, un négociant François en a fait acheter à Molembo 530, qui, fans compter les frais de l'armement, lui ont coûté, l'un dans l'autre 583 livres 18 fols 10 deniers. A la même époque, il en a fait prendre à Portonove 521 qu'il a obtenus pour 460 livres 10 deniers.

Cette différence dans les prix, qu'on peut regarder comme habituelle, ne vient pas de l'infériorité des efclaves du Nord. Ils font au contraire plus forts, plus laborieux, plus intelligens que ceux du Sud. Mais la côte où on les prend eft moins commode & plus dangereufe : mais on n'y en trouve pas réguliérement, & l'armateur eft expofé à perdre fon voyage : mais pour leur fournir des eaux falutaires, il faut relâcher aux ifles du Prince & de Saint-Thomas : mais il en périt beaucoup dans une traverfée contrariée par les vents, par les calmes & par les courans : mais leur caractère les porte au défefpoir ou à la révolte. Par toutes ces raifons, on doit les payer moins cher, en Afrique, quoiqu'ils foient vendus un peu plus dans le Nouveau-Monde.

En fuppofant qu'il a été acheté quatre-vingt mille noirs en 1777, & qu'ils ont été tous achetés au prix dont nous avons parlé, ce fera 41,759,333 livres 6 fols 8 deniers, que les bords Africains auront obtenus pour le plus horrible des facrifices.

Le marchand d'efclaves ne reçoit pas cette fomme entière. Les impôts établis par les fouverains des ports où fe fait la traite, en abforbent une partie. Un agent du gouvernement, chargé de maintenir l'ordre, a auffi fes droits. Il eft, entre le vendeur & l'acheteur, des intermédiaires dont le miniftère eft devenu plus cher, à mefure que la concurrence des navigateurs Européens a augmenté & que le nombre des noirs eft diminué. Ces dépenfes, étrangères au commerce, ne font pas exactement les mêmes dans tous les marchés : mais elles n'éprouvent pas des variations importantes, & font par-tout trop confidérables.

Ce n'eft pas avec des métaux qu'on paie, mais avec nos productions & nos marchandifes. A l'exception des Portugais, toutes les nations donnent à-peu-près les mêmes valeurs. Ce font des fabres, des fufils, de la poudre à canon, du fer, de l'eau-de-vie, des quincailleries, des tapis, de la verroterie, des étoffes de laine, fur-tout des toiles des Indes Orientales, ou celles que l'Europe fabrique & peint fur leur modèle. Les peuples du nord de la ligne ont adopté pour monnoie un petit coquillage blanc que nous leur apportons des Maldives. Au fud de la ligne, le commerce des Européens a de moins cet objet d'échange. On y fabrique pour figne de valeur une petite pièce d'étoffe de paille de dix-huit pouces de long fur douze de large, qui repréfente cinq de nos fols.

XX. Quels font les peuples qui achètent les efclaves.

Les nations Européennes ont cru qu'il étoit dans l'utilité de leur commerce d'avoir des établiffemens dans l'Afrique Occidentale. Les Portugais qui, felon l'opinion commune, y étoient arrivés les premiers, firent long-tems fans concurrence le commerce des efclaves, parce que feuls ils avoient formé des cultures en Amérique. Des circonftances malheureufes les foumirent à l'Efpagne, & ils furent attaqués dans toutes les parties du monde par le Hollandois qui avoit brifé les fers fous lefquels il gémiffoit. Les nouveaux républicains triomphèrent fans de grands efforts d'un peuple afferVi, & plus facilement qu'ailleurs en Guinée, où l'on n'avoit préparé aucun moyen de défenfe.

Mais aussi-tôt que Lisbonne eut recouvré son indépendance, elle voulut reconquérir les possessions dont on l'avoit dépouillée durant son esclavage. Les succès qu'elle eut dans le Brésil enhardirent ses navigateurs à tourner leurs voiles vers l'Afrique. S'ils ne réussirent pas à rendre à leur patrie tous ses anciens droits, du moins firent-ils rentrer en 1648 sous son empire la grande contrée du pays d'Angole, où elle n'a cessé depuis de donner des loix. Le Portugal occupe encore dans ces vastes mers quelques isles plus ou moins considérables. Tels sont les débris qui sont restés à la cour de Lisbonne de la domination qu'elle avoit établie & qui s'étendoit depuis Ceuta jusqu'à la mer Rouge.

La jouissance de ce que les Hollandois arrachèrent d'une si riche dépouille, fut abandonnée par la république à la compagnie des Indes Occidentales qui s'en étoit emparée. Le monopole construisit des forts; il leva des tributs; il s'attribua la connoissance de tous les différends; il osa punir de mort tout ce qu'il jugeoit contraire à ses intérêts; il se permit même de traiter en ennemis tous les navigateurs Européens qu'il trouvoit dans les parages dont il s'attribuoit exclusivement le commerce. Cette conduite ruina si entiérement le corps privilégié, qu'en 1730 il se vit réduit à renoncer aux expéditions qu'il avoit faites sans concurrent jusqu'à cette époque. Seulement il se réserva la propriété des forts dont la défense & l'entretien lui coûtent réguliérement 280,000 florins ou 616,000 livres. Pour leur approvisionnement, il expédie tous les ans un vaisseau, à moins que les navires marchands qui fréquentent ces parages ne veuillent se charger de voiturer les munitions pour un fret modique. Quelquefois même il use du droit qu'il s'est réservé d'envoyer douze soldats sur tout bâtiment, en payant 79 livres 4 sols pour le passage & la nourriture de chacun d'eux.

Les directeurs des différens comptoirs peuvent acheter des esclaves, en donnant 44 livres par tête à la société dont ils dépendent: mais ils sont obligés de les vendre en Afrique même, & la loi leur défend de les envoyer pour leur compte dans le Nouveau-Monde.

Ces régions font actuellement ouvertes à tous les fujets de la république. Leurs obligations envers la compagnie fe réduifent à lui payer 46 livres 14 fols, pour chacun des tonneaux que contiennent leurs navires, & trois pour cent de toutes les denrées qu'ils rapportent d'Amérique en Europe.

Dans les premiers tems de la liberté, le commerce de l'or, de l'ivoire, de la cire, du bois rouge, de l'efpèce de poivre connue fous le nom de Malaguette occupoit plufieurs bâtimens. On n'en expédie plus aucun pour ces objets, dont quelques parties font chargées fur les navires envoyés pour acheter des noirs.

Le nombre de ces navires, la plupart de deux cens tonneaux & depuis vingt-huit jufqu'à trente-fix hommes d'équipage, s'élevoit autrefois chaque année à vingt-cinq ou trente, qui traitoient fix ou fept mille efclaves. Il eft fort diminué, depuis que la baiffe du café a mis les colonies hors d'état de payer ces cargaifons. La province de Hollande prend quelque part à ce honteux trafic : mais c'eft la Zélande qui le fait principalement.

Les déplorables victimes de cette avidité cruelle font difperfées dans les divers établiffemens que les Provinces-Unies ont formé aux ifles ou dans le continent de l'Amérique. On devroit les y expofer publiquement & les débiter en détail : mais ce réglement n'eft pas toujours obfervé. Il arrive même affez fouvent qu'un armateur, en faifant fa vente, convient du prix auquel il livrera les efclaves, au voyage fuivant.

Ce fut en 1552 que le pavillon Anglois parut pour la première fois fur les côtes occidentales de l'Afrique. Les négocians qui y trafiquoient, formèrent trente-huit ans après une affociation que, fuivant un ufage alors général, on gratifia d'un privilège exclufif. Cette fociété & celles qui la fuivirent virent leurs vaiffeaux fouvent confifqués par les Portugais & enfuite par les Hollandois qui fe prétendoient fouverains de ces contrées : mais, à la fin, la paix de Breda mit pour toujours un terme à ces tyranniques perfécutions.

Les ifles Angloifes du Nouveau-Monde commençoient alors

à demander un grand nombre d'efclaves pour l'exploitation de leurs terres. C'étoit un moyen infaillible de profpérité pour les corps chargés de fournir ces cultivateurs. Cependant ces compagnies qui fe fuccédoient avec une extrême rapidité fe ruinoient toutes & retardoient par leur indolence ou par leurs infidélités le progrès des colonies dont la nation s'étoit promis de fi grands avantages.

L'indignation publique contre un pareil défordre fe manifefta en 1697, d'une manière fi violente, que le gouvernement fe vit forcé d'autorifer les particuliers à fréquenter l'Afrique Occidentale, mais fous la condition qu'ils donneroient dix pour cent au monopole pour l'entretien des forts élevés dans cette région. Le privilège lui-même fut anéanti dans la fuite. Depuis 1749, ce commerce eft ouvert fans frais à tous les navigateurs Anglois; & c'eft le fifc qui s'eft chargé lui-même des dépenfes de fouveraineté.

Après la paix de 1763, la Grande-Bretagne a envoyé affez réguliérement tous les ans aux côtes de Guinée 195 navires, formant enfemble vingt-trois mille tonneaux, & montés de fept ou huit mille hommes. Liverpol en a expédié un peu plus de la moitié; le refte eft parti de Londres, de Briftol & de Lancaftre. Ils ont traité quarante mille efclaves. La plus grande partie a été vendue aux ifles Angloifes des Indes Occidentales & dans l'Amérique Septentrionale. Ce qui n'a pas trouvé un débouché dans ces marchés, a été introduit en fraude ou publiquement dans les colonies des autres nations.

Ce grand commerce n'a pas été conduit fur des principes uniformes. La partie de la côte qui commence au cap Blanc & finit au cap Rouge, fut mife en 1765 fous l'infpection immédiate du miniftère. Depuis cette époque jufqu'en 1778, les dépenfes civiles & militaires de cet établiffement, ont monté à 4,050,000 livres: fomme que la nation a jugée trop forte pour les avantages qu'elle a retirés.

C'eft un comité, choifi par les négocians eux-mêmes & formé par neuf députés, trois de Liverpol, trois de Londres & trois

de Briſtol, qui doit prendre ſoin des loges répandues depuis le cap Rouge juſqu'à la ligne. Quoique le parlement ait annuellement accordé quatre ou cinq cens mille livres pour l'entretien de ces petits forts, ils ſont la plupart en ruine : mais ils ſont défendus par la difficulté du débarquement.

Il n'y a point de comptoir Anglois ſur le reſte de l'Afrique Occidentale. Chaque armateur s'y conduit de la manière qu'il juge la plus convenable à ſes intérêts, ſans gêne & ſans protection particulière. Comme la concurrence eſt plus grande dans ces ports que dans les autres, les navigateurs de la nation, s'en ſont éloignés peu-à-peu ; & à peine traitent-ils annuellement deux mille eſclaves dans des marchés où autrefois ils en achetoient douze ou quinze mille.

On ne peut guère douter que les François n'aient paru avant leurs rivaux ſur ces plages ſauvages : mais ils les perdirent entiérement de vue. Ce ne fut qu'en 1621 qu'ils recommencèrent à y faire voir leur pavillon. L'établiſſement qu'ils formèrent, à cette époque, dans le Sénégal dut en 1678 quelque accroiſſement à la terreur qu'imprimoient alors les armes victorieuſes de Louis XIV. Ce commencement de puiſſance devint la proie d'un ennemi redoutable ſous le règne de ſon ſucceſſeur. D'autres comptoirs, élevés ſucceſſivement & devenus inutiles dans les mains du monopole, avoient déja été abandonnés. Auſſi, faute de loges, la traite de cette nation a-t-elle toujours été inſuffiſante pour ſes riches colonies. Elle ne leur a fourni, dans ſa plus grande activité, que treize à quatorze mille eſclaves chaque année.

Les Danois s'établirent dans ces contrées, il y a plus d'un ſiècle. Une compagnie excluſive y exerçoit ſes droits avec cette barbarie dont les Européens les plus policés ont tant de fois donné l'exemple dans ces malheureux climats. Un ſeul de ſes agens eut le courage de renoncer à des atrocités que l'habitude faiſoit regarder comme légitimes. Telle étoit la réputation de ſa bonté, la confiance en ſa probité, que les noirs venoient de cent lieues pour le voir. Un ſouverain d'une con-

trée éloignée lui envoya sa fille avec de l'or & des esclaves, pour obtenir un petit-fils de Schilderop. C'étoit le nom de cet Européen, révéré sur toutes les côtes de la Nigritie. O vertu! tu respires encore dans l'ame de ces misérables, condamnés à habiter parmi les tigres, ou à gémir sous la tyrannie des hommes! Ils peuvent donc avoir un cœur pour sentir les doux attraits de l'humanité bienfaisante! Juste & magnanime Danois! quel monarque reçut jamais un hommage aussi pur, aussi glorieux que celui dont ta nation t'a vu jouir! Et dans quels lieux encore? Sur une mer, sur une terre que trois siècles ont à jamais souillée d'un infâme trafic de crimes & de malheurs, d'hommes échangés pour des armes, d'enfans vendus par leurs pères. On n'a pas assez de larmes pour déplorer de pareilles horreurs; & ces larmes sont inutiles!

En 1754, le commerce de Guinée fut ouvert à tous les citoyens, à condition qu'ils paieroient 12 livres au fisc, pour chaque nègre qu'ils introduiroient dans les isles Danoises du Nouveau-Monde. Cette liberté se réduisit, année commune, à l'achat de cinq cens esclaves. Une pareille inaction détermina le gouvernement à écouter, en 1765, les ouvertures d'un étranger qui offroit de donner à ce vil commerce l'extension convenable, & on le déchargea de l'impôt dont il avoit été grévé. La nouvelle expérience fut tout-à-fait malheureuse, parce que l'auteur du projet ne put jamais réunir au-delà de 170,000 écus pour l'exécution de ses entreprises. En 1776, il fallut revenir au systême abandonné onze ans auparavant.

Christiansbourg & Frederisbourg sont les seuls comptoirs un peu fortifiés; les autres ne sont que de simples loges. Pour la somme de 53,160 livres, la couronne entretient dans les cinq établissemens soixante-deux hommes, dont quelques-uns sont noirs. Si les magasins étoient convenablement approvisionnés, il seroit facile de traiter tous les ans deux mille esclaves. Dans l'état actuel des choses, on n'en achète que douze cens, livrés la plupart aux nations étrangères, parce qu'il ne se présente pas des navigateurs Danois pour les enlever.

Il n'eſt pas aiſé de prévoir quelles maximes ſuivra l'Eſpagne dans les liaiſons qu'elle va former avec l'Afrique. Cette couronne reçut ſucceſſivement, tantôt ouvertement & tantôt en fraude, ſes eſclaves des Génois, des Portugais, des François & des Anglois. Pour ſortir de cette dépendance, elle s'eſt fait céder, dans les traités de 1777 & de 1778, par la cour de Lisbonne, les iſles d'Anobon & de Fernando del Po, toutes deux ſituées très-près de la ligne, l'une au Sud & l'autre au Nord. La première n'a qu'un port très-dangereux, trop peu d'eau pour les navires, ſix lieues de circonférence. Deux hautes montagnes occupent la plus grande partie de cet eſpace. Les épais nuages qui les couvrent, preſque ſans interruption, entretiennent dans les vallées une fraîcheur qui les rendroit ſuſceptibles de culture. On y voit quelques centaines de noirs dont le travail fait ſubſiſter un petit nombre de blancs dans une grande abondance de porcs, de chèvres & de volaille. La vente d'un peu de coton fournit aux autres beſoins renfermés dans des bornes fort étroites. La ſeconde acquiſition a moins de valeur intrinſèque, puiſqu'on n'y trouve de rade d'aucune eſpèce & que ſes habitans ſont très-féroces : mais ſa proximité du Kalbari & du Gabon la rendra plus propre à l'objet qu'on s'eſt propoſé.

Cependant, que le miniſtère Eſpagnol ne croie pas qu'il ſuffiſe d'avoir quelques poſſeſſions en Guinée pour ſe procurer des eſclaves. C'étoit, il eſt vrai, l'état originaire de ce trafic infâme. Chaque nation Européenne n'avoit alors qu'à fortifier ſes comptoirs, pour en écarter les marchands étrangers, pour aſſujettir les naturels du pays à ne vendre qu'à ſes propres navigateurs : mais lorſque ces petits diſtricts n'ont eu plus rien à livrer, la traite a langui, parce que les peuples de l'intérieur ont préféré les ports libres où ils pouvoient choiſir les acheteurs. L'utilité de tant d'établiſſemens, formés à ſi grands frais, s'eſt perdue avec l'épuiſement des objets de leur commerce.

XXI. Méthodes pratiquées dans

De la difficulté de ſe procurer des eſclaves, dérive naturellement la méthode d'employer de petits navires à leur extraction. Dans le tems qu'un petit terrein, voiſin de la côte,

l'acquisition, dans le traitement & dans la vente des esclaves. Considérations à ce sujet.

fournissoit en quinze jours ou trois semaines une cargaison, il y avoit de l'économie à employer de gros vaisseaux, parce qu'il étoit possible d'entendre, de soigner & de consoler des esclaves qui parloient tous une même langue. Aujourd'hui que chaque bâtiment peut à peine se procurer par mois soixante ou quatre-vingts esclaves, amenés de deux ou trois cens lieues, épuisés par les fatigues d'un long voyage, embarqués pour rester cinq ou six mois à la vue de leur pays, ayant tous des idiomes différens, incertains du sort qu'on leur prépare, frappés du préjugé que les Européens les mangent & boivent leur sang; l'ennui seul leur donne la mort, ou leur cause des maladies qui deviennent contagieuses par l'impossibilité où l'on se trouve de séparer les malades de ceux qui ne le sont pas. Un petit navire destiné à porter deux ou trois cens nègres, évite par le peu de séjour qu'il fait à la côte, la moitié des accidens & des pertes qu'éprouve un navire de cinq ou six cens esclaves.

Il est d'autres abus, des abus de la derniére importance, à réformer dans cette navigation naturellement peu saine. Ceux qui s'y livrent font communément deux fautes capitales. Dupes de leur avidité, les armateurs ont plus d'égard au port qu'à la marche de leurs vaisseaux; ce qui prolonge nécessairement des voyages, dont tout invite à abréger la durée. Un autre inconvénient plus dangereux encore, c'est l'habitude où l'on est de partir d'Europe en tout tems; quoique la régularité des vents & des courans ait déterminé la saison convenable pour arriver dans ces parages.

Cette mauvaise pratique a donné naissance à la distinction de grande & de petite route. La petite route est la plus directe & la plus courte. Elle n'a pas plus de dix-huit cens lieues, jusques aux ports les plus éloignés où se trouvent les esclaves. Trente-cinq ou quarante jours suffisent pour la faire, depuis le commencement de septembre jusqu'à la fin de novembre; parce que depuis le moment du départ jusqu'au terme, on trouve les vents & les courans favorables. Il est même possible de la tenter en decembre, janvier & février, mais avec moins de sûreté & de succès.

Ces parages ne ſont plus praticables depuis le commencement de mars juſqu'à la fin d'août. On auroit à lutter continuellement contre des courans violens qui portent au Nord, & contre le vent du ſud - eſt qui eſt régulier. L'expérience a appris que dans cette ſaiſon il falloit s'éloigner des côtes, gagner la pleine mer, naviguer vers le Sud juſques par les vingt-ſix ou vingt-huit degrés entre l'Afrique & le Bréſil, & ſe rapprocher enſuite de la Guinée, pour atterrer cent cinquante ou deux cens lieues au vent du port où l'on veut aborder. Cette route eſt de deux mille cinq cens lieues, & exige quatre-vingt-dix ou cent jours de navigation.

Indépendamment de ſa longeur, cette grande route emporte le temps favorable pour la traite & pour le retour. Les navires ſont ſurpris par les calmes, contrariés par les vents, entraînés par les courans; l'eau manque, les vivres ſe gâtent, le ſcorbut gagne les eſclaves. D'autres calamités non moins fâcheuſes, ajoutent ſouvent au danger de cette ſituation. Les nègres du Nord de la ligne ſont ſujets à la petite-vérole, qui, par une ſingularité fort aggravante, ne ſe développe guère chez ce peuple qu'aprés l'âge de quatorze ans. Si cette contagion entre dans un navire qui eſt encore à l'ancre, il y a des moyens connus pour en affoiblir la violence. Mais un vaiſſeau attaqué de cette épidémie, s'il eſt en route pour l'Amérique, perd ſouvent toute ſa cargaiſon de nègres. Ceux qui ſont nés au Sud de la ligne rachètent cette maladie par une autre; c'eſt une ſorte dulcère virulent, dont la malignité perce & s'irrite davantage ſur mer, ſans jamais guérir radicalement. La médecine devroit peut-être obſerver le double effet de la petite-vérole ſur les nègres, qui eſt de reſpecter ceux qui naiſſent au-delà de l'équateur, & de n'attaquer jamais les autres dans l'enfance. C'eſt par la multiplicité & la variété des effets, qu'on parvient quelquefois à deviner les cauſes des maladies, & à trouver leurs remèdes.

Quoique toutes les nations qui font le commerce d'Afrique, aient un intérêt égal à la conſervation des eſclaves dans la traverſée, elles n'y veillent pas toutes de la même manière. Elles

s'accordent à les nourrir de fèves de marais, mêlées d'un peu de riz; mais elles diffèrent dans d'autres traitemens. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, tiennnent rigoureusement les hommes aux fers, souvent même les femmes : la foiblesse de leurs équipages les réduit à cette sévérité. Les François, plus nombreux, accordent plus de liberté; ils brisent tous les liens trois ou quatre jours après leur départ. Les uns & les autres, sur-tout les Anglois, se relâchent trop sur la fréquentation de leurs matelots avec les captives. Ce désordre donne la mort aux trois quarts de ceux que la navigation de Guinée détruit chaque année. Il n'y a que le Portugais qui, durant sa traversée, soit à l'abri de révoltes & d'autres calamités. Cet avantage est une suite de l'attention qu'il a de ne former principalement ses armemens qu'avec des nègres affranchis. Les esclaves rassurés par les discours & la situation de leurs compatriotes, se font une idée assez favorable de la destinée qui les attend. Leur tranquillité fait accorder aux deux sexes la consolation d'habiter ensemble : complaisance qui, dans les autres bâtimens, entraîneroit des inconvéniens terribles.

La vente des esclaves ne se fait pas de la même manière dans toute l'Amérique. L'Anglois, qui a acheté indifféremment tout ce qui s'est présenté dans le marché général, se défait en gros de sa cargaison. Un seul marchand l'acquiert entière. Les cultivateurs la prennent en détail. Ce qu'ils rebutent est envoyé dans les colonies étrangères, soit en interlope, soit avec permission. On y est plus tenté par le bon marché du nègre, que rebuté par sa mauvaise constitution, & on l'achete. Les yeux s'ouvriront un jour.

Les Portugais, les Hollandois, les François, les Danois, qui n'ont point de débouché pour des esclaves caducs ou infirmes, s'en chargent rarement en Guinée. Les uns & les autres divisent leurs cargaisons, suivant les besoins des propriétaires des habitations. Le contract se fait au comptant ou à crédit, selon les circonstances.

XXII. Misérable con-

On aime à croire & à dire en Amérique, que les Africains

ſont également incapables de raiſon & de vertu. Un fait d'une autorité certaine fera juger de cette opinion.

dition des eſclaves en Amérique.

Un bâtiment Anglois, qui, en 1752, commerçoit en Guinée, fut obligé d'y laiſſer ſon chirurgien, auquel le mauvais état de ſa ſanté ne permettoit plus de ſoutenir la mer. Murrai s'occupoit du ſoin de ſe rétablir, lorſqu'un vaiſſeau Hollandois s'approcha de la côte, mit aux fers des noirs que la curioſité avoit attirés ſur ſon bord, & s'éloigna rapidement avec ſa proie.

Ceux qui s'intéreſſoient à ces malheureux, indignés d'une trahiſon ſi noire, accourent à l'inſtant chez Cudjoc, qui les arrête à ſa porte, & leur demande ce qu'ils cherchent. *Le blanc qui eſt chez vous*, s'écrient-ils ; *il doit être mis à mort, puiſque ſes frères ont enlevé nos frères. Les Européens qui ont ravi nos concitoyens ſont des barbares*, répond l'hôte généreux ; *tuez-les quand vous les trouverez. Mais celui qui loge chez moi eſt un être bon, il eſt mon ami ; ma maiſon lui ſert de fort ; je ſuis ſon ſoldat, & je le défendrai. Avant d'arriver à lui, vous marcherez ſur moi. O mes amis ! quel homme juſte voudroit entrer chez moi, ſi j'avois ſouffert que mon habitation fût ſouillée du ſang d'un innocent ?* Ce diſcours calma le courroux des noirs ; ils ſe retirèrent tout honteux du deſſein qui les avoit conduits ; & quelques jours après, ils témoignèrent à Murrai lui-même, combien ils ſe trouvoient heureux de n'avoir pas conſommé un crime, qui leur auroit cauſé d'éternels remords.

Cet événement doit faire préſumer que les premières impreſſions que reçoivent les Africains dans le Nouveau-Monde, les déterminent vers des bonnes ou mauvaiſes qualités. Des expériences répétées ne permettent pas d'en douter. Ceux qui tombent en partage à un maître humain, embraſſent d'eux-mêmes ſes intérêts. Ils prennent inſenſiblement l'eſprit, les affections de l'attelier où ils ſont fixés. Cet attachement va quelquefois juſqu'à l'héroïſme. Un eſclave Portugais, qui avoit deſerté dans les bois, ayant appris que ſon ancien maître étoit arrêté pour un aſſaſſinat, vint s'en accuſer lui-même en juſtice, ſe mit dans les fers à la place du coupable, fournit les preuves fauſſes, mais juridiques,

de ſon prétendu crime, & ſubit le dernier ſupplice. Des actes d'une nature ſi ſublime doivent être rares. Voici une action moins héroïque, mais fort eſtimable.

Un colon de Saint-Domingue avoit un eſclave de confiance, qu'il flattoit toujours d'une liberté prochaine, & auquel il ne l'accordoit jamais. Plus cette eſpèce de favori faiſoit d'efforts pour ſe rendre utile, & plus ſes chaînes ſe reſſerroient, parce qu'il devenoit de plus en plus néceſſaire. Cependant l'eſpérance ne l'abandonna pas, mais il réſolut d'arriver au but deſiré par une autre voie.

Dans quelques quartiers de l'iſle, les nègres ſont chargés eux-mêmes de leur habillement, de leur nourriture. Pour qu'ils puiſſent pourvoir à ces beſoins, on leur accorde un terrein borné, & deux heures par jour pour le cultiver. Ceux d'entre eux qui ont de l'activité, de l'intelligence, ne ſe bornent pas à tirer leur ſubſiſtance de leurs petites plantations, ils en obtiennent un ſuperflu qui leur aſſure une fortune plus ou moins conſidérable.

Louis Deſrouleaux, que ſes projets rendoient très-économe & très-laborieux, eut bien-tôt amaſſé des fonds plus que ſuffiſans pour ſe racheter. Il les offrit avec transport pour prix d'une indépendance tant de fois promiſe. *J'ai trop trafiqué du ſang de mes ſemblables*, lui dit ſon maître, d'un ton humilié : *ſois libre, tu me rends à moi-même.* Tout de ſuite cet homme, dont le cœur avoit été plutôt égaré que corrompu, vend ſes habitations & s'embarque pour la France.

Pour ſe rendre dans ſa province, il falloit traverſer Paris. Il ne vouloit s'y arrêter que peu : mais les plaiſirs variés que lui offroit cette ſuperbe & délicieuſe capitale, le retinrent juſqu'à ce qu'il eût follement diſſipé les richeſſes acquiſes par de longs & heureux travaux. Dans ſon déſeſpoir, il jugea moins humiliant d'aller ſolliciter en Amérique les ſervices de ceux qui lui devoient leur avancement, que de mendier en Europe les ſecours de ceux qui l'avoient ruiné.

Son arrivée au cap François cauſa une ſurpriſe univerſelle. Sa ſituation n'y fut pas plutôt connue, qu'on s'éloigna généra-

lement de lui. Toutes les maisons lui furent fermées, aucun cœur ne s'ouvroit à la compassion. Il étoit réduit à couler à l'écart des jours obscurs, dans l'opprobre qui suit l'indigence & sur-tout l'indigence méritée, lorsqu'il vit Louis tomber à ses pieds. Daignez, lui dit ce vertueux affranchi, daignez accepter la maison de votre esclave ; on vous y servira, on vous y obéira ; on vous y aimera. S'appercevant bientôt que le respect qu'on doit aux infortunés, que les égards qu'on doit aux bienfaiteurs, ne rendoient pas heureux son ancien maître, il le pressa d'aller vivre en France. Ma reconnoissance vous y suivra, lui dit-il, en embrassant ses genoux. Voilà un contrat de 1500 livres de rente que je vous conjure d'accepter. Cette nouvelle marque de votre bonté, remplira mes jours de consolation.

La pension a toujours été payée d'avance depuis cette époque. Quelques présens de sentiment l'ont constamment suivie de Saint-Domingue en France. Celui qui la donnoit & celui qui la recevoit, vivoient encore en 1774. Puissent-ils l'un & l'autre servir long-tems de modèle à ce siècle orgueilleux, ingrat & dénaturé !

Plusieurs traits semblables à celui de Louis Desrouleaux, ont touché le cœur de quelques colons. Plusieurs diroient volontiers comme le chevalier Villiam Gooch, gouverneur de la Virginie, à qui on reprochoit de saluer un nègre qui l'avoit prévenu : *Je serois bien fâché qu'un esclave fût plus honnête que moi.*

Mais il y a des barbares qui, regardant la pitié comme une foiblesse, se plaisent à tenir la verge de la tyrannie toujours levée. Graces au ciel, ils en sont punis par la négligence, par l'infidélité, par la désertion, par le suicide des déplorables victimes de leur cupidité. On voit quelques-uns de ces infortunés, ceux de Mina spécialement, terminer fiérement leur vie, avec la persuasion, qu'après la mort, ils renaîtront dans leur patrie, qu'ils croient le plus beau pays du monde. L'esprit de vengeance fournit à d'autres des ressources plus destructives encore. Instruits dès l'enfance dans l'art des poisons, qui naissent pour ainsi dire sous leurs mains, ils les emploient à faire périr les bœufs, les chevaux,

les mulets, les compagnons de leur esclavage, tous les êtres qui servent à l'exploitation des terres de leur oppresseur. Pour écarter loin d'eux tous les soupçons, ils essaient leurs cruautés sur leurs femmes, leurs enfans, leurs maîtresses, sur tout ce qu'ils ont de plus cher. Ils goûtent dans ce projet affreux de désespoir, le double plaisir de délivrer leur espèce d'un joug plus horrible que la mort, & de laisser leur tyran dans un état de misère qui le rapproche de leur état. La crainte des supplices ne les arrête point. Il entre rarement dans leur caractère de prévoir l'avenir; & d'ailleurs, ils sont bien assurés de tenir le secret de leur crime à l'épreuve des tortures. Par une de ces contrariétés inexplicables du cœur humain, mais communes à tous les peuples éclairés ou sauvages, on voit les nègres allier, à leur poltronerie naturelle, une fermeté inébranlable. La même organisation qui les soumet à la servitude, par la paresse de l'esprit & le relâchement des fibres, leur donne une vigueur, un courage inouis, pour un effort extraordinaire: lâches toute leur vie, héros dans un moment. On a vu l'un de ces malheureux se couper le poignet d'un coup de hâche, plutôt que de racheter sa liberté par le vil ministère de bourreau. Un autre avoit été mis légérement à la torture pour une faute de peu d'importance, dont même il n'étoit pas coupable. Son ressentiment le décide à se saisir de la famille entière de son oppresseur & à la porter sur les toits. Le tyran veut rentrer dans l'habitation, & est lancé à ses pieds le plus jeune de ses enfans. Il lève la tête, & c'est pour voir tomber le second. A genoux & désespéré, il demande, en tremblant la vie du troisième. La chûte de ce dernier rejetton de son sang accompagnée de celle du nègre lui apprend qu'il n'est plus père ni digne de l'être.

Cependant rien n'est plus affreux que la condition du noir dans tout l'archipel Américain. On commence par le flétrir du sceau ineffaçable de l'esclavage, en imprimant avec un fer chaud sur ses bras ou sur ses mamelles le nom ou la marque de son oppresseur. Une cabane étroite, mal-saine, sans commodités, lui sert de demeure. Son lit est une claie plus propre à briser le

corps

corps qu'à le reposer. Quelques pots de terre, quelques plats de bois, forment son ameublement. La toile grossière qui cache une partie de sa nudité, ne les garantit ni des chaleurs insupportables du jour, ni des fraîcheurs dangereuses de la nuit. Ce qu'on lui donne de manioc, de bœuf salé, de morue, de fruits & de racines, ne soutient qu'a peine sa misérable existence. Privé de tout, il est condamné à un travail continuel, dans un climat brûlant, sous le fouet toujours agité d'un conducteur féroce.

L'Europe retentit depuis un siècle des plus saines, des plus sublimes maximes de la morale. La fraternité de tous les hommes est établie de la manière la plus touchante dans d'immortels écrits. On s'indigne des cruautés civiles ou religieuses de nos féroces ancêtres, & l'on détourne les regards de ces siècles d'horreur & de sang. Ceux de nos voisins que les Barbaresques ont chargé de chaînes, obtiennent nos secours & notre pitié. Des malheurs même imaginaires, nous arrachent des larmes dans le silence du cabinet & sur-tout au théâtre. Il n'y a que la fatale destinée des malheureux nègres qui ne nous intéresse pas. On les tyrannise, on les mutile on les brûle, on les poignarde; & nous l'entendons dire froidement & sans émotion. Les tourmens d'un peuple à qui nous devons nos délices ne vont jamais jusqu'à notre cœur.

L'état de ces esclaves, quoique par-tout déplorable, éprouve quelque variation dans les colonies. Celles qui jouissent d'un sol étendu, leur donnent communément une portion de terre qui doit fournir à tous leurs besoins. Ils peuvent employer à son exploitation une partie du dimanche, & le peu de momens qu'ils dérobent les autres jours au tems de leurs repas. Dans les isles plus resserrées, le colon fournit lui-même la nourriture, dont la plus grande partie a passé les mers. L'ignorance, l'avarice ou la pauvreté, ont introduit dans quelques-unes un moyen de pourvoir à la subsistance des nègres, également destructeur pour les hommes & pour la culture. On leur accorde le samedi ou un autre jour pour gagner, soit en travaillant dans les habitations voisines, soit en les pillant, de quoi vivre pendant la semaine.

Outre ces différences tirées de la situation locale des établis-

ſemens dans les iſles de l'Amérique, chaque nation Européenne a une manière de traiter ſes eſclaves qui lui eſt propre. L'Eſpagnol en fait les compagnons de ſon indolence; le Portugais, les inſtrumens de ſes débauches; le Hollandois, les victimes de ſon avarice. Aux yeux de l'Anglois, ce ſont des êtres purement phyſiques, qu'il ne faut pas uſer ou détruire ſans néceſſité: mais jamais il ne ſe familiariſe avec eux, jamais il ne leur ſourit, jamais il ne leur parle. On diroit qu'il craint de leur laiſſer ſoupçonner que la nature ait pu mettre entre eux & lui quelque trait de reſſemblance. Auſſi en eſt-il haï. Le François, moins fier, moins dédaigneux, accorde aux Africains une ſorte de moralité; & ces malheureux, touchés de l'honneur de ſe voir traités comme des créatures preſque intelligentes, paroiſſent oublier qu'un maître impatient de faire fortune, outre preſque toujours la meſure de leurs travaux, & les laiſſe manquer ſouvent de ſubſiſtances.

Les opinions même des Européens influent ſur le ſort des nègres de l'Amérique. Les proteſtans qui n'ont pas l'eſprit de proſélytiſme, les laiſſent vivre dans le mahométiſme, ou dans l'idolâtrie où ils ſont nés, ſous prétexte qu'il ſeroit indigne de tenir *ſes frères en Chriſt* dans la ſervitude. Les catholiques ſe croient obligés de leur donner quelques inſtructions, de les baptiſer: mais leur charité ne s'étend pas plus loin que les cérémonies d'un baptême, nul & vain pour des hommes qui ne craignent pas les peines d'un enfer, auquel ils ſont, diſent-ils, accoutumés dès cette vie.

Tout les rend inſenſibles à cette crainte, & les tourmens de leur ſervitude, & les maladies auxquelles ils ſont ſujets en Amérique. Deux leur ſont particulières, c'eſt le pian & le mal d'eſtomac. Le premier effet de la dernière, eſt de leur rendre la peau & le teint olivâtres. Leur langue blanchit; un ſommeil inſurmontable les appeſantit; ils ſont languiſſans, incapables du moindre exercice. C'eſt un anéantiſſement, un affaiſſement total de la machine. On eſt ſi découragé dans cet état, qu'on ſe laiſſe aſſommer plutôt que de marcher. Le dégoût des alimens doux & ſains, eſt

accompagné d'une eſpèce de paſſion pour tout ce qui eſt ſalé ou épicé. Les jambes s'enflent, la poitrine s'engorge ; peu échappent. La plupart finiſſent par être étouffés, après avoir ſouffert & dépéri pendant pluſieurs mois.

L'épaiſſiſſement du ſang, qui paroît être la ſource de ces maux, peut venir de pluſieurs cauſes. Une des principales eſt ſans doute le chagrin qui doit s'emparer de ces hommes, qu'on arrache violemment à leur patrie, qui ſe voient garottés comme des criminels, qui ſe trouvent tout-à-coup ſur mer pendant deux mois ou ſix ſemaines, qui du ſein d'une famille chérie, paſſent ſous la verge d'un peuple inconnu, dont ils attendent les plus affreux ſupplices. Une nourriture nouvelle pour eux, peu agréable en elle-même, les dégoûte dans la traverſée. A leur arrivée dans les iſles, les alimens qu'on leur diſtribue ne ſont ni ſuffiſans, ni bons. Celui qui leur eſt ſpécialement deſtiné, le manioc, eſt en lui-même très-dangereux. Il tue très-rapidement les animaux qui en mangent, quoique, par une contradiction trop ordinaire dans la nature, ils en ſoient avides. Si cette racine ne produit pas un ſi funeſte effet ſur les hommes, c'eſt qu'ils n'en font uſage qu'après des préparations qui lui ont ôté tout ſon venin. Mais combien ces procédés doivent être accompagnés de négligence, lorſqu'ils n'ont pour objet que des eſclaves !

L'art s'occupe depuis long-tems de trouver des remèdes contre cette maladie de l'eſtomac. Après bien des expériences, on a jugé que rien n'étoit plus ſalutaire que de donner aux noirs qui en ſont atteints trois onces de ſuc de calebaſſier rampant, avec une doſe à-peu-près pareille d'une eſpèce d'atriplex, connu dans les iſles ſous le nom de jargon. Ce breuvage eſt précédé par un purgatif, fait avec un demi-gros de gomme-gutte, délayé dans du lait ou dans l'eau de miel.

Le pian, qui eſt la ſeconde maladie particulière aux nègres, & qui les ſuit d'Afrique en Amérique, ſe gagne par naiſſance, & ſe contracte par communication. Il eſt commun aux deux ſexes. On en eſt atteint à tout âge : mais plus particuliérement dans l'enfance & dans la jeuneſſe. Les vieillards ont rarement

des forces ſuffiſantes pour réſiſter aux longs & violens traitemens qu'il exige.

On compte quatre ſortes de pian. Le boutonné, grand & petit comme la petite-vérole; celui qui reſſemble à la lentille; & enfin le rouge, le plus dangereux de tous.

Le pian attaque toutes les parties du corps, le viſage principalement. Il ſe manifeſte par des taches rouges & grainelées comme la framboiſe. Ces taches dégénèrent en ulcères ſordides, & le mal finit par gagner les os. En général, il y a peu de ſenſibilité.

La fièvre attaque rarement ceux qui ont le pian. Ils boivent & mangent à leur ordinaire: mais ils ont un éloignement preſque invincible pour tout mouvement, ſans lequel cependant on ne peut eſpérer de guériſon.

L'éruption dure à-peu-près trois mois. Pendant ce long eſpace de tems, on nourrit le malade de giromon, de riz cuit ſans graiſſe ni beurre, & on lui donne, pour boiſſon unique, de l'eau où l'on a fait bouillir l'un & l'autre de ces végétaux. Il doit être d'ailleurs tenu très-chaudement, & livré à tous les exercices qui favoriſent le plus fortement la tranſpiration.

Elle arrive enfin l'époque où il faut purger le malade, le baigner, & lui donner du mercure intérieurement & en friction, de manière à n'établir qu'une douce ſalivation. On ſeconde l'effet de ce remède, le ſeul ſpécifique, par des tiſanes faites avec des plantes ou des bois ſudorifiques. Il faut même les continuer long-tems, après que la cure eſt regardée comme finie.

L'ulcère, qui a ſervi d'égout pendant le traitement, n'eſt pas toujours fermé au terme même de la maladie. On le guérit alors avec le précipité rouge & un digeſtif.

Les nègres ont une méthode particulière pour faire ſécher leurs puſtules. Ils y appliquent du noir de chaudière, détrempé dans du ſuc de limon ou de citron.

Tous les nègres venus de Guinée, ou nés aux iſles, hommes & femmes, ont le pian une fois en leur vie. C'eſt une gourme qu'ils ſont obligés de jetter: mais il eſt ſans exemple qu'aucun

d'eux en ait été attaqué de nouveau, lorſqu'il avoit été guéri radicalement. Les Européens ne prennent jamais, ou preſque jamais cette maladie, malgré le commerce fréquent, on peut dire journalier, qu'ils ont avec les négreſſes. Celles-ci nourriſſent les enfans blancs, & ne leur donnent point le pian. Comment concilier ces faits qui ſont inconteſtables, avec le ſyſtême que la médecine paroît avoir adopté ſur la nature du pian? Pourquoi ne veut-on pas que le germe, le ſang & la peau des nègres, ſoient ſuſceptibles d'un venin particulier à leur eſpèce? La cauſe de ce mal eſt peut-être dans celle de leur couleur: une différence en amène d'autres. Il n'y a point d'être ni de qualité qui ſoient iſolés dans la nature.

Mais, quel que ſoit ce mal, il eſt prouvé que quatorze ou quinze cens mille noirs, aujourd'hui épars dans les colonies Européennes du Nouveau-Monde, ſont les reſtes infortunés de huit ou neuf millions d'eſclaves qu'elles ont reçus. Cette deſtruction horrible ne peut pas être l'ouvrage du climat, qui ſe rapproche beaucoup de celui d'Afrique, & moins encore des maladies qui, de l'aveu de tous les obſervateurs, moiſſonnent peu de victimes. Sa ſource doit être dans le gouvernement des eſclaves. Ne pourroit-on pas le corriger?

XXIII. Comment on pourroit rendre l'état des eſclaves plus ſupportable.

Le premier pas dans cette réforme, ſeroit d'apprendre à connoître l'homme phyſique & moral. Ceux qui vont acheter les noirs ſur des côtes barbares; ceux qui les mènent en Amérique; ceux ſur-tout qui dirigent leur induſtrie, ſe croient obligés par état, ſouvent même pour leur propre ſûreté, d'opprimer ces malheureux. L'ame des conducteurs, fermée à tout ſentiment de compaſſion, ne connoît de reſſorts que ceux de la crainte ou de la violence, & elle les emploie avec toute la férocité d'une autorité précaire. Si les propriétaires des habitations, ceſſant de dédaigner le ſoin de leurs eſclaves, ſe livroient à une occupation dont tout leur fait un devoir, ils abjureroient bientôt ces erreurs cruelles. L'hiſtoire de tous les peuples leur démontreroit, que pour rendre l'eſclavage utile, il faut du moins le rendre doux; que la force ne prévient point les révoltes de

l'ame ; qu'il eſt de l'intérêt du maître, que l'eſclave aime à vivre ; & qu'il n'en faut plus rien attendre, dès qu'il ne craint plus de mourir.

Ce trait de lumière puiſé dans le ſentiment, meneroit à beaucoup de réformes. On ſe rendroit à la néceſſité de loger, de vêtir, de nourrir convenablement des êtres condamnés à la plus pénible ſervitude qui ait exiſté, depuis l'infâme origine de l'eſclavage. On ſentiroit qu'il n'eſt pas dans la nature, que ceux qui ne recueillent aucun fruit de leurs ſueurs, qui n'agiſſent que par des impulſions étrangères, puiſſent avoir la même intelligence, la même économie, la même activité, la même force, que l'homme qui jouit du produit entier de ſes peines, qui ne ſuit d'autre direction que celle de ſa volonté. Par degrés, on arriveroit à cette modération politique, qui conſiſte à épargner les travaux, à mitiger les peines, à rendre à l'homme une partie de ſes droits, pour en retirer plus ſûrement le tribut des devoirs qu'on lui impoſe. Le réſultat de cette ſage économie, ſeroit la conſervation d'un grand nombre d'eſclaves, que les maladies, cauſées par le chagrin ou l'ennui, enlèvent aux colonies. Loin d'aggraver le joug qui les accable, on chercheroit à en adoucir, à en diſſiper même l'idée, en favoriſant un goût naturel qui ſemble particulier aux nègres.

Leurs organes ſont ſinguliérement ſenſibles à la puiſſance de la muſique. Leur oreille eſt ſi juſte, que dans leurs danſes, la meſure d'une chanſon les fait ſauter & retomber cent à la fois, frappant la terre d'un ſeul coup. Suſpendus, pour ainſi dire, à la voix du chanteur, à la corde d'un inſtrument, une vibration de l'air eſt l'ame de tous ces corps ; un ſon les agite, les enlève, & les précipite. Dans leurs travaux, le mouvement de leurs bras ou de leurs pieds eſt toujours en cadence. Ils ne font rien qu'en chantant, rien ſans avoir l'air de danſer. La muſique chez eux anime le courage, éveille l'indolence. On voit ſur tous les muſcles de leurs corps toujours nus, l'expreſſion de cette extrême ſenſibilité pour l'harmonie. Poëtes & muſiciens, ils ſubordonnent toujours la parole au chant, par la liberté qu'ils

ſe réſervent d'alonger ou d'abréger les mots pour les appliquer à un air qui leur plaît. Un objet, un événement frappe un nègre, il en fait auſſi-tôt le ſujet d'une chanſon. Ce fut dans tous les âges l'origine de la poéſie. Trois ou quatre paroles qui ſe répètent alternativement entre le chanteur & les aſſiſtans en chœur, forment quelquefois tout le poëme. Cinq ou ſix meſures font toute l'étendue de la chanſon. Ce qui paroît ſingulier, c'eſt que le même air, quoiqu'il ne ſoit qu'une répétition continuelle des mêmes tons, les occupe, les fait travailler ou danſer pendant des heures entières : il n'entraîne pas pour eux, ni même pour les blancs, l'ennui de l'uniformité que devroient cauſer ces répétitions. Cette eſpèce d'intérêt eſt dû à la chaleur & à l'expreſſion qu'ils mettent dans leurs chants. Leurs airs ſont preſque toujours à deux tems. Aucun n'excite la fierté. Ceux qui ſont faits pour la tendreſſe, inſpirent plutôt une ſorte de langueur. Ceux même qui ſont les plus gais, portent une certaine empreinte de mélancolie. C'eſt la manière la plus profonde de jouir pour les ames ſenſibles.

Un penchant ſi vif pourroit devenir un grand mobile entre des mains habiles. On s'en ſerviroit pour établir des fêtes, des jeux, des prix. Ces amuſemens économiſés avec intelligence, empêcheroient la ſtupidité ſi ordinaire dans les eſclaves, allégeroient leurs travaux, & les préſerveroient de ce chagrin dévorant qui les conſume & abrège leurs jours. Après avoir pourvu à la conſervation des noirs apportés d'Afrique, on s'occuperoit de ceux qui ſont nés dans les iſles même.

Ce ne ſont pas les nègres qui refuſent de ſe multiplier dans les chaînes de leur eſclavage. C'eſt la cruauté de leurs maîtres qui a ſu rendre inutile le vœu de la nature. Nous exigeons des négreſſes des travaux ſi durs, avant & après leur groſſeſſe, que leur fruit n'arrive pas à terme, ou ſurvit peu à l'accouchement. Quelquefois même on voit des mères déſeſpérées par les châtimens que la foibleſſe de leur état leur occaſionne, arracher leurs enfans du berceau pour les étouffer dans leurs bras, & les immoler avec une fureur mêlée de vengeance & de pitié, pour en

priver des maîtres barbares. Cette atrocité, dont toute l'horreur retombe ſur les Européens, leur ouvrira peut-être les yeux. Leur ſenſibilité ſera réveillée par des intérêts mieux raiſonnés. Ils connoîtront qu'ils perdent plus qu'ils ne gagnent à outrager perpétuellement l'humanité; & s'ils ne deviennent pas les bienfaiteurs de leurs eſclaves, du moins ceſſeront-ils d'en être les bourreaux.

On les verra peut-être ſe déterminer à rompre les fers des mères qui auront élevé un nombre conſidérable d'enfans, juſqu'à l'âge de ſix ans. Rien n'égale l'appât de la liberté ſur le cœur de l'homme. Les négreſſes animées par l'eſpoir d'un ſi grand avantage, auquel toutes aſpireroient, & auquel peu parviendroient, feroient ſuccéder à la négligence & au crime, la vertueuſe émulation d'élever des enfans, dont le nombre & la conſervation leur aſſureroit un état tranquille.

Après avoir pris des meſures ſages pour ne pas priver leurs habitations des ſecours que leur offre une fécondité preſque incroyable, ils ſongeront à nourrir, à étendre la culture par la population, & ſans moyens étrangers. Tout les invite à établir ce ſyſtême facile & naturel.

Il y a quelques puiſſances dont les établiſſemens des iſles de l'Amérique acquièrent tous les jours de l'étendue, & il n'y en a aucune dont la maſſe de travail n'augmente continuellement. Ces terres exigent donc de jour en jour un plus grand nombre de bras pour leur exploitation. L'Afrique, où les Européens vont recruter la population de leurs colonies, leur fournit graduellement moins d'hommes; & en les donnant plus foibles, elle les vend plus cher. Cette mine d'eſclaves s'épuiſera de plus en plus avec le tems. Mais cette révolution dans le commerce fût-elle auſſi chimérique qu'elle paroît prochaine; il n'en reſte pas moins démontré, qu'un grand nombre d'eſclaves tirés d'une région éloignée périt dans la traverſée ou dans un nouvel hémiſphère; que rendus en Amérique ils reviennent à un très-haut prix; qu'il y en a peu dont la vie ordinaire ne ſoit abrégée; & que la plupart de ceux qui parviennent à une vieilleſſe malheureuſe, ſont extrêmement bornés,

accoutumés

accoutumés dès l'enfance à l'oisiveté, souvent peu propres aux occupations qu'on leur destine, & continuellement désespérés d'être séparés pour toujours de leur patrie. Si le sentiment ne nous trompe pas, des cultivateurs nés dans les isles même de l'Amérique, respirant toujours leur premier air, élevés sans autre dépense qu'une nourriture peu chère, formés de bonne heure au travail par leurs propres pères, doués d'une intelligence ou d'une aptitude singulière pour tous les arts : ces cultivateurs devroient être préférables à des esclaves vendus, expatriés & toujours forcés.

Le moyen de substituer aux noirs étrangers, ceux des colonies même, s'offre sans le chercher. Il se réduit à soigner les enfans noirs qui naissent dans les isles; à concentrer dans leurs atteliers cette foule d'esclaves qui promènent leur inutilité, leur libertinage, le luxe & l'insolence de leurs maîtres dans toutes les villes & les ports de l'Europe; sur-tout à exiger des navigateurs qui fréquentent les côtes d'Afrique, qu'ils forment leur cargaison d'un nombre égal d'hommes & de femmes, ou même de quelques femmes de plus durant quelques années, pour faire cesser plutôt la disproportion qui se trouve entre les deux sexes.

Cette dernière précaution, en mettant les plaisirs de l'amour à la portée de tous les noirs, les consoleroit & les multiplieroit. Ces malheureux, oubliant le poids de leurs chaînes, se sentiront renaître. Ils sont la plupart fidèles jusqu'à la mort aux négresses que l'amour & l'esclavage leur ont données pour compagnes; ils les traitent avec cette compassion que les misérables puisent mutuellement les uns pour les autres dans la dureté même de leur sort; ils les soulagent sous le fardeau de leurs occupations; ils s'affligent du moins avec elles, lorsque par l'excès du travail, ou par le défaut de nourriture, la mère ne peut offrir à son enfant qu'une mamelle tarie ou baignée de ses larmes. De leur côté, les femmes, quoiqu'on ne leur fasse pas une obligation d'être chastes, sont inébranlables dans leurs engagemens, à moins que la vanité d'être aimées des blancs ne les rende volages. Malheureusement c'est une tentation d'inconstance à laquelle elles n'ont que trop souvent occasion de succomber.

Ceux qui ont cherché les causes de ce goût pour les négresses, qui paroît si dépravé dans les Européens, en ont trouvé la source dans la nature du climat, qui, sous la Zone Torride, entraîne invinciblement à l'amour; dans la facilité de satisfaire sans contrainte & sans assiduité ce penchant insurmontable; dans un certain attrait piquant de beauté qu'on trouve bientôt dans les négresses, lorsque l'habitude a familiarisé les yeux avec leur couleur; sur-tout dans une ardeur de tempérament qui leur donne le pouvoir d'inspirer & de sentir les plus brûlans transports. Aussi se vengent-elles, pour ainsi dire, de la dépendance humiliante de leur condition, par les passions désordonnées qu'elles excitent dans leurs maîtres; & nos courtisannes en Europe n'ont pas mieux que les esclaves négresses, l'art de consumer & de renverser de grandes fortunes. Mais les Africaines l'emportent sur les Européennes, en véritable passion pour les hommes qui les achètent. C'est à la fidélité de leur amour qu'on a dû plus d'une fois le bonheur d'avoir découvert & prévenu des conspirations qui auroient fait succomber tous les oppresseurs sous le couteau de leurs esclaves. Ce châtiment, sans doute, étoit bien mérité par la double tyrannie de ces indignes ravisseurs des biens & de la liberté de tant de peuples.

XXIV. Origine & progrès de l'esclavage. Argumens imaginés pour le justifier. Réponse à ces argumens.

Car on ne s'avilira pas ici jusqu'à grossir la liste ignominieuse de ces écrivains qui consacrent leurs talens à justifier par la politique ce que réprouve la morale. Dans un siècle où tant d'erreurs sont courageusement démasquées, il seroit honteux de taire des vérités importantes à l'humanité. Si tout ce que nous avons déja dit, n'a paru tendre qu'à diminuer le poids de la servitude; c'est qu'il falloit soulager d'abord des malheureux qu'on ne pouvoit délivrer; c'est qu'il s'agissoit de convaincre leurs oppresseurs même, qu'ils étoient cruels au préjudice de leurs intétêts. Mais en attendant que de grandes révolutions fassent sentir l'évidence de cette vérité, il convient de s'élever plus haut. Démontrons d'avance qu'il n'est point de raison d'état qui puisse autoriser l'esclavage. Ne craignons pas de citer au tribunal de la lumière & de la justice éternelles, les gouvernemens qui tolèrent

cette cruauté, ou qui ne rougiſſent pas même d'en faire la baſe de leur puiſſance.

L'eſclavage eſt l'état d'un homme qui, par la force ou des conventions, a perdu la propriété de ſa perſonne, & dont un maître peut diſpoſer comme de ſa choſe.

Cet odieux état fut inconnu dans les premiers âges. Les hommes étoient tous égaux : mais cette égalité naturelle ne dura pas long-tems. Comme il n'y avoit pas encore de gouvernement régulier établi pour maintenir l'ordre ſocial ; comme il n'exiſtoit alors aucune des profeſſions lucratives que le progrès de la civiliſation a introduites depuis parmi les nations, les plus forts ou les plus adroits s'emparèrent bientôt des meilleurs terreins, & les plus foibles ou les plus bornés furent réduits à ſe ſoumettre à ceux qui pouvoient les nourrir ou les défendre. Cette dépendance étoit tolérable. Dans la ſimplicité des anciennes mœurs, il y avoit peu de diſtinction entre un maître & ſes ſerviteurs. Leur habillement, leur nourriture, leur logement n'étoient guère différens. Si quelquefois le ſupérieur impétueux & violent, comme le ſont généralement les ſauvages, s'abandonnoit à la férocité de ſon caractère, c'étoit un acte paſſager, qui ne changeoit pas l'état habituel des choſes. Mais cet ordre ne tarda pas à s'altérer. Ceux qui commandoient s'accoutumèrent aiſément à ſe croire d'une nature ſupérieure à ceux qui leur obéiſſoient. Ils les éloignèrent d'eux & les avilirent. Ce mépris eut des ſuites funeſtes. On s'accoutuma à regarder ces malheureux comme des eſclaves, & ils le devinrent. Chacun en diſpoſa de la manière la plus favorable à ſes intérêts ou à ſes paſſions. Un maître qui n'avoit plus beſoin de leur travail, les vendoit ou les échangeoit. Celui qui en vouloit augmenter le nombre, les encourageoit à ſe multiplier.

Lorſque les ſociétés, devenues plus fortes & plus nombreuſes, connurent les arts & le commerce, le foible trouva un appui dans le magiſtrat, & le pauvre des reſſources dans les différentes branches d'induſtrie. L'un & l'autre ſortirent, par degrés, de l'eſpèce de néceſſité où ils s'étoient trouvés de prendre des fers

pour obtenir des ſubſiſtances. L'uſage de ſe mettre au pouvoir d'un autre, devint de jour en jour plus rare ; & la liberté fut enfin regardée comme un bien précieux & inaliénable.

Cependant les loïx, encore imparfaites & féroces, continuèrent quelque tems à impoſer la peine de la ſervitude. Comme, dans les tems d'une ignorance profonde, la ſatisfaction de l'offenſé eſt l'unique fin qu'une autorité mal conçue ſe propoſe, on livroit à l'accuſateur ceux qui avoient bleſſé à ſon égard les principes de la juſtice. Les tribunaux ſe décidèrent dans la ſuite par des vues d'une utilité plus étendue. Tout crime leur parut, avec raiſon, un attentat contre la ſociété ; & le malfaiteur devint l'eſclave de l'état, qui en diſpoſoit de la manière la plus avantageuſe au bien public. Alors il n'y eut plus de captifs que ceux que donnoit la guerre.

Avant qu'il y eût une puiſſance établie pour aſſurer l'ordre, les querelles entre les individus étoient fréquentes, & le vainqueur ne manquoit guère de réduire le vaincu en ſervitude. Cette coutume continua long-tems dans les démêlés de nation à nation, parce que chaque combattant ſe mettant en campagne à ſes propres frais, il reſtoit le maître des priſonniers qu'il avoit faits lui-même ou de ceux qui, dans le partage du butin, lui étoient donnés pour prix de ſes actions. Mais lorſque les armées furent devenues mercénaires, les gouvernemens, qui faiſoient toutes les dépenſes de la guerre & qui couroient tous les haſards des événemens, s'approprièrent les dépouilles de l'ennemi, dont les priſonniers furent toujours la portion la plus importante. Il fallut alors acheter les eſclaves à l'état, ou aux nations voiſines & ſauvages. Telle fut la pratique des Grecs, des Romains, de tous les peuples qui voulurent multiplier leurs jouiſſances par cet inhumain & barbare uſage.

L'Europe retomba dans le cahos des premiers âges, lorſque les peuples du Nord renverſèrent le coloſſe qu'une république guerrière & politique avoit élevé avec tant de gloire. Ces barbares, qui avoient eu des eſclaves dans leurs forêts, les multiplièrent prodigieuſement dans les provinces qu'ils envahirent.

On ne réduisoit pas seulement en servitude ceux qui étoient pris les armes à la main : cet état humiliant fut le partage de beaucoup de citoyens qui cultivoient dans leurs tranquilles foyers les arts de la paix. Cependant le nombre des hommes libres fut le plus considérable dans les contrées assujetties, tout le tems que les conquérans furent fidèles au gouvernement qu'ils avoient cru devoir établir, pour contenir leurs nouveaux sujets & pour les garantir des invasions étrangères. Mais aussi-tôt que cette institution singulière, qui, d'une nation ordinairement dispersée, ne faisoit qu'une armée toujours sur pied, eut perdu de sa force ; dès que les heureux rapports, qui unissoient les moindres soldats de ce corps puissant à leur roi ou à leur général, eurent cessé d'exister : alors se forma le systême d'une oppression universelle. Il n'y eut plus de différence bien marquée entre ceux qui avoient conservé leur indépendance & ceux qui, depuis long-tems, gémissoient dans la servitude.

Les hommes libres, soit qu'ils habitâssent les villes, soit qu'ils vécussent à la campagne, se trouvoient placés dans le domaine du roi ou sur les terres de quelque baron. Tous les possesseurs de fiefs prétendirent, dans ces tems d'anarchie, qu'un roturier, quel qu'il fût, ne pouvoit avoir que des propriétés précaires, & qui venoient originairement de leur libéralité. Ce préjugé, le plus extravagant peut-être qui ait affligé l'espèce humaine, fit croire à la noblesse qu'elle ne pouvoit jamais être injuste, quelles que fussent les obligations qu'elle imposoit à ces êtres vils.

D'après ces principes, on vouloit qu'il ne leur fût pas permis de s'éloigner, sans congé, du sol qui les avoit vu naître. Ils ne pouvoient disposer de leurs biens, ni par testament, ni par aucun acte passé durant leur vie ; & leur seigneur étoit leur héritier nécessaire, dès qu'ils ne laissoient point de postérité, ou que cette postérité étoit domiciliée sur un autre territoire. La liberté de donner des tuteurs à leurs enfans leur étoit ôtée ; & celle de se marier n'étoit accordée qu'à ceux qui en pouvoient acheter la permission. On craignoit si fort que les peuples s'éclairâssent sur leurs droits ou leurs intérêts, que la faveur d'apprendre à

lire étoit une de celles qui s'accordoient plus difficilement. On les obligea aux corvées les plus humiliantes. Les taxes qu'on leur impofoit étoient arbitraires, injuftes, oppreffives, ennemies de toute activité, de toute induftrie. Ils étoient obligés de défrayer leur tyran, lorfqu'il arrivoit: leurs vivres, leurs meubles, leurs troupeaux; tout étoit alors au pillage. Un procès étoit-il commencé, on ne pouvoit pas le terminer par les voies de la conciliation, parce que cet accommodement auroit privé le feigneur des droits que devoit lui valoir fa fentence. Tout échange, entre particuliers, étoit défendu, à l'époque où le poffeffeur du fief vouloit vendre lui-même les denrées qu'ils avoient recueillies ou même achetées. Telle étoit l'oppreffion fous laquelle gémiffoit la claffe du peuple la moins maltraitée. Si quelques-unes des vexations, dont on vient de voir le détail, étoient inconnues dans certains lieux, elles étoient toujours remplacées par d'autres fouvent plus intolérables.

Des villes d'Italie, que des hafards heureux avoient mifes en poffeffion de quelques branches de commerce, rougirent les premières des humiliations d'un pareil état; & elles trouvèrent dans leurs richeffes les moyens de fecouer le joug de leurs foibles defpotes. D'autres achetèrent leur liberté des empereurs qui, durant les démêlés fanglans & interminables qu'ils avoient avec les papes & avec leurs vaffaux, fe trouvoient trop heureux de vendre des privilèges que leur pofition ne leur permettoit pas de refufer. Il y eut même des princes affez fages pour facrifier la partie de leur autorité que la fermentation des efprits leur fit prévoir qu'ils ne tarderoient pas à perdre. Plufieurs de ces villes reftèrent ifolées. Un plus grand nombre unirent leurs intérêts. Toutes formèrent des fociétés politiques gouvernées par des loix que les citoyens eux-mêmes avoient dictées.

Le fuccès, dont cette révolution dans le gouvernement fut fuivie, frappa les nations voifines. Cependant, comme les rois & les barons qui les opprimoient n'étoient pas forcés par les circonftances de renoncer à leur fouveraineté, ils fe contentèrent d'accorder aux villes de leur dépendance des immunités précieufes

& confidérables. Elles furent autorifées à s'entourer de murs, à prendre les armes, à ne payer qu'un tribut régulier & modéré. La liberté étoit fi effentielle à leur conftitution, qu'un ferf qui s'y réfugioit devenoit citoyen, s'il n'étoit réclamé dans l'année. Ces communautés ou corps municipaux profpérèrent, en raifon de leur pofition, de leur population, de leur induftrie.

Tandis que la condition des hommes réputés libres s'amélioroit fi heureufement, celle des efclaves reftoit toujours la même, c'eft-à-dire la plus déplorable qu'il fût poffible d'imaginer. Ces malheureux appartenoient fi entiérement à leur maître, qu'il les vendoit ou les échangeoit felon fes defirs. Toute propriété leur étoit refufée, même de ce qu'ils épargnoient, lorfqu'on leur affignoit une fomme fixe pour leur fubfiftance. On les mettoit à la torture pour la moindre faute. Ils pouvoient être punis de mort, fans l'intervention du magiftrat. Le mariage leur fut long-tems interdit : les liaifons entre les deux fexes étoient illégales ; on les fouffroit, on les encourageoit même : mais elles n'étoient pas honorées de la bénédiction nuptiale. Les enfans n'avoient pas d'autre condition que celle de leur père : ils naiffoient, ils vivoient, ils mouroient dans la fervitude. Dans la plupart des cours de juftice, leur témoignage n'étoit pas reçu contre un homme libre. Ils étoient affervis à un habillement particulier; & cette diftinction humiliante leur rappelloit à chaque moment l'opprobre de leur exiftence. Pour comble d'infortune, l'efprit du fyftême féodal contrarioit l'affranchiffement de cette efpèce d'hommes. Un maître généreux pouvoit, à la vérité, quand il le vouloit, brifer les fers de fes efclaves domeftiques : mais il falloit des formalités fans nombre pour changer la condition des ferfs attachés à la glebe. Suivant une maxime généralement établie, un vaffal ne pouvoit pas diminuer la valeur d'un fief qu'il avoit reçu ; & c'étoit la diminuer que de lui ôter fes cultivateurs. Cet obftacle devoit rallentir, mais ne pouvoit pas empêcher entiérement la révolution: & voici pourquoi.

Les Germains & les autres conquérans s'étoient approprié d'immenfes domaines, à l'époque de leur invafion. La nature de

ces biens ne permit pas de les démembrer. Dès-lors le propriétaire ne pouvoit pas retenir ſous ſes yeux tous ſes eſclaves; & il fut forcé de les diſperſer ſur le ſol qu'ils devoient défricher. Leur éloignement empêchant de les ſurveiller, il fut jugé convenable de les encourager par des récompenſes proportionnées à l'étendue & au ſuccès de leur travail. Ainſi, on ajouta à leur entretien ordinaire des gratifications qui étoient communément une portion plus ou moins conſidérable du produit des terres.

Par cet arrangement, les *villains* formèrent une eſpèce d'aſſociation avec leurs maîtres. Les richeſſes qu'ils acquirent, dans ce marché avantageux, les mirent en état d'offrir une rente fixe des terres qu'on leur confioit, à condition que le ſurplus leur appartiendroit. Comme les ſeigneurs retiroient alors ſans riſque & ſans inquiétude de leurs poſſeſſions autant ou plus de revenu qu'ils n'en avoient anciennement obtenu, cette pratique s'accrédita, & devint peu-à-peu univerſelle. Le propriétaire n'eut plus d'intérêt à s'occuper d'eſclaves qui cultivoient à leurs propres frais, & qui étoient exacts dans leurs paiemens. Ainſi finit la ſervitude perſonnelle.

Il arrivoit quelquefois qu'un entrepreneur hardi, qui avoit jetté des fonds conſidérables dans ſa ferme, en étoit chaſſé, avant d'avoir recueilli le fruit de ſes avances. Cet inconvénient fit qu'on exigea des baux de pluſieurs années. Ils s'étendirent dans la ſuite à la vie entière du cultivateur; & ſouvent ils furent aſſurés à ſa poſtérité la plus reculée. Alors finit la ſervitude réelle.

Ce grand changement, qui ſe faiſoit, pour ainſi dire, de lui-même, fut précipité par une cauſe qui mérite d'être remarquée. Tous les gouvernemens de l'Europe étoient ariſtocratiques. Le chef de chaque république étoit perpétuellement en guerre avec ſes barons. Hors d'état, le plus ſouvent, de leur réſiſter par la force, il étoit obligé d'appeller les ruſes à ſon ſecours. Celle que les ſouverains employèrent le plus utilement fut de protéger les eſclaves contre la tyrannie de leurs maîtres, & de ſapper le pouvoir des nobles, en diminuant la dépendance de leurs

leurs ſujets. Il n'eſt pas, ſans vraiſemblance, que quelques rois favoriſèrent la liberté par le ſeul motif d'une utilité générale : mais la plupart furent viſiblement conduits à cette heureuſe politique, plutôt par leur intérêt perſonnel que par des principes d'humanité & de bienfaiſance.

Quoi qu'il en ſoit, la révolution fut ſi entière, que la liberté devint plus générale, dans la plus grande partie de l'Europe, qu'elle ne l'avoit été ſous aucun climat ni dans aucun ſiècle. Dans tous les gouvernemens anciens, dans ceux même qu'on nous propoſe toujours pour modèles, la plupart des hommes furent condamnés à une ſervitude honteuſe & cruelle. Plus les ſociétés acquéroient de lumières, de richeſſes & de puiſſance, plus le nombre des eſclaves s'y multiploit, plus leur ſort étoit déplorable. Athènes eut vingt ſerfs pour un citoyen. La diſproportion fut encore plus grande à Rome, devenue la maîtreſſe de l'univers. Dans les deux républiques, l'eſclavage fut porté aux derniers excès de la fatigue, de la miſère & de l'opprobre. Depuis qu'il eſt aboli parmi nous, le peuple eſt cent fois plus heureux, même dans les empires les plus deſpotiques, qu'il ne le fut autrefois dans les démocraties les mieux ordonnées.

Mais à peine la liberté domeſtique venoit de renaître en Europe, qu'elle alla s'enſévelir en Amérique. L'Eſpagnol, que les vagues vomirent le premier ſur les rivages de ce Nouveau-Monde, ne crut rien devoir à des peuples qui n'avoient, ni ſa couleur, ni ſes uſages, ni ſa religion. Il ne vit en eux que des inſtrumens de ſon avarice, & il les chargea de fers. Ces hommes foibles & qui n'avoient pas l'habitude du travail, expirèrent bientôt dans les vapeurs des mines, ou dans d'autres occupations preſque auſſi meurtrières. Alors, on demanda des eſclaves à l'Afrique. Leur nombre s'eſt accru, à meſure que les cultures ſe ſont étendues. Les Portugais, les Hollandois, les Anglois, les François, les Danois : toutes ces nations, libres ou aſſervies, ont cherché ſans remords une augmentation de fortune dans les ſueurs, dans le ſang, dans le déſeſpoir de ces malheureux. Quel affreux ſyſtême !

La liberté, eſt la propriété de ſoi. On diſtingue trois ſortes de liberté. La liberté naturelle, la liberté civile, la liberté politique : c'eſt-à-dire, la liberté de l'homme, celle du citoyen & celle d'un peuple. La liberté naturelle, eſt le droit que la nature a donné à tout homme de diſpoſer de ſoi, à ſa volonté. La liberté civile, eſt le droit que la ſociété doit garantir à chaque citoyen de pouvoir faire tout ce qui n'eſt pas contraire aux loix. La liberté politique, eſt l'état d'un peuple qui n'a point aliéné ſa ſouveraineté, & qui fait ſes propres loix, ou eſt aſſocié, en partie, à ſa légiſlation.

La première de ces libertés eſt, après la raiſon, le caractère diſtinctif de l'homme. On enchaîne & on aſſujettit la brute, parce qu'elle n'a aucune notion du juſte & de l'injuſte, nulle idée de grandeur & de baſſeſſe. Mais en moi la liberté eſt le principe de mes vices & de mes vertus. Il n'y a que l'homme libre qui puiſſe dire, *je veux* ou *je ne veux pas*, & qui puiſſe par conſéquent être digne d'éloge ou de blâme.

Sans la liberté, ou la propriété de ſon corps & la jouiſſance de ſon eſprit, on n'eſt ni époux, ni père, ni parent, ni ami. On n'a ni patrie, ni concitoyen, ni dieu. Dans la main du méchant, inſtrument de ſa ſcélérateſſe, l'eſclave eſt au-deſſous du chien que l'Eſpagnol lâchoit contre l'Américain : car la conſcience qui manque au chien, reſte à l'homme. Celui qui abdique lâchement ſa liberté, ſe voue au remords & à la plus grande miſère qu'un être penſant & ſenſible puiſſe éprouver. S'il n'y a, ſous le ciel, aucune puiſſance qui puiſſe changer mon organiſation & m'abrutir, il n'y en a aucune qui puiſſe diſpoſer de ma liberté. Dieu eſt mon père, & non pas mon maître. Je ſuis ſon enfant, & non ſon eſclave. Comment accorderois-je donc au pouvoir de la politique, ce que je refuſe à la toute-puiſſance divine ?

Ces vérités éternelles & immuables, le fondement de toute morale, la baſe de tout gouvernement raiſonnable, ſeront-elles conteſtées ? Oui ! & ce ſera une barbare & ſordide avarice qui aura cette homicide audace. Voyez cet armateur qui, courbé ſur

ſon bureau, règle, la plume à la main, le nombre des attentats qu'il peut faire commettre ſur les côtes de Guinée; qui examine à loiſir, de quel nombre de fuſils il aura beſoin pour obtenir un nègre, de chaînes pour le tenir garotté ſur ſon navire, de fouets pour le faire travailler; qui calcule, de ſang-froid, combien lui vaudra chaque goutte de ſang, dont cet eſclave arroſera ſon habitation; qui diſcute ſi la négreſſe donnera plus ou moins à ſa terre par les travaux de ſes foibles mains que par les dangers de l'enfantement. Vous frémiſſez..... Eh! s'il exiſtoit une religion qui tolérât, qui autoriſât, ne fût-ce que par ſon ſilence de pareilles horreurs; ſi occupée de queſtions oiſeuſes ou ſéditieuſes, elle ne tonnoit pas ſans ceſſe contre les auteurs ou les inſtrumens de cette tyrannie; ſi elle faiſoit un crime à l'eſclave de briſer ſes fers; ſi elle ſouffroit dans ſon ſein le juge inique qui condamne le fugitif à la mort: ſi cette religion exiſtoit, n'en faudroit-il pas étouffer les miniſtres ſous les débris de leurs autels?

Hommes ou démons, qui que vous ſoyez, oſerez-vous juſtifier les attentats contre mon indépendance par le droit du plus fort? Quoi! celui qui veut me rendre eſclave n'eſt point coupable; il uſe de ſes droits. Où ſont-ils ces droits? Qui leur a donné un caractère aſſez ſacré pour faire taire les miens? Je tiens de la nature le droit de me défendre; elle ne t'a pas donc donné celui de m'attaquer. Que ſi tu te crois autoriſé à m'opprimer, parce que tu es plus fort & plus adroit que moi; ne te plains donc pas quand mon bras vigoureux ouvrira ton ſein pour y chercher ton cœur; ne te plains pas, lorſque, dans tes entrailles déchirées, tu ſentiras la mort que j'y aurai fait paſſer avec tes alimens. Je ſuis plus fort ou plus adroit que toi; ſois à ton tour victime; expie maintenant le crime d'avoir été oppreſſeur.

Mais, dit-on, dans toutes les régions & dans tous les ſiècles, l'eſclavage s'eſt plus ou moins généralement établi.

Je le veux: mais que m'importe ce que les autres peuples ont fait dans les autres âges? Eſt-ce aux uſages des tems où à ſa conſcience qu'il faut en appeller? Eſt-ce l'intérêt, l'aveuglement la barbarie, ou la raiſon & la juſtice qu'il faut écouter? Si l'uni-

verſalité d'une pratique en prouvoit l'innocence, l'apologie des uſurpations, des conquêtes, de toutes les ſortes d'oppreſſions ſeroit achevée.

Mais les anciens peuples ſe croyoient, dit-on, maîtres de la vie de leurs eſclaves; & nous, devenus humains, nous ne diſpoſons plus que de leur liberté, que de leur travail.

Il eſt vrai. Le cours des lumières a éclairé ſur ce point important les légiſlateurs modernes. Tous les codes, ſans exception, ſe ſont armés pour la conſervation de l'homme même qui languit dans la ſervitude. Ils ont voulu que ſon exiſtence fût ſous la protection du magiſtrat, que les tribunaux ſeuls en puſſent précipiter le terme. Mais cette loi, la plus ſacrée des inſtitutions ſociales, a-t-elle jamais eu quelque force? L'Amérique n'eſt-elle pas peuplée de colons atroces, qui, uſurpant inſolemment les droits ſouverains, font expier par le fer ou dans la flamme, les infortunées victimes de leur avarice? A la honte de l'Europe, cette ſacrilège infraction ne reſte-t-elle pas impunie? Je vous défie, vous, le défenſeur ou le panégyriſte de notre humanité & de notre juſtice, je vous défie de me nommer un des aſſaſſins, un ſeul qui ait porté ſa tête ſur un échafaud.

Suppoſons, je le veux bien, l'obſervation rigoureuſe de ces réglemens qui à votre gré honorent ſi fort notre âge. L'eſclave ſera-t-il beaucoup moins à plaindre? Eh quoi! le maître qui diſpoſe de l'emploi de mes forces, ne diſpoſe-t-il pas de mes jours qui dépendent de l'uſage volontaire & modéré de mes facultés? Qu'eſt-ce que l'exiſtence pour celui qui n'en a pas la propriété? Je ne puis tuer mon eſclave: mais je puis faire couler ſon ſang goutte à goutte ſous le fouet d'un bourreau; je puis l'accabler de douleurs, de travaux, de privations; je puis attaquer de toutes parts & miner ſourdement les principes & les reſſorts de ſa vie; je puis étouffer par des ſupplices lents le germe malheureux qu'une négreſſe porte dans ſon ſein. On diroit que les loix ne protègent l'eſclave contre une mort prompte, que pour laiſſer à ma cruauté le droit de le faire mourir tous les jours. Dans la vérité, le droit d'eſclavage eſt celui de commettre toutes ſortes

de crimes. Ceux qui attaquent la propriété; vous ne laiſſez pas à votre eſclave celle de ſa perſonne : ceux qui détruiſent la ſûreté ; vous pouvez l'immoler à vos caprices: ceux qui font frémir la pudeur..... Tout mon ſang ſe ſoulève à ces images horribles. Je hais, je fuis l'eſpèce humaine, compoſée de victimes & de bourreaux; & ſi elle ne doit pas devenir meilleure, puiſſe-t-elle s'anéantir !

Mais les nègres ſont une eſpèce d'hommes nés pour l'eſclavage. Ils ſont bornés, fourbes, méchans; ils conviennent eux-mêmes de la ſupériorité de notre intelligence, & reconnoiſſent preſque la juſtice de notre empire.

Les nègres ſont bornés, parce que l'eſclavage briſe tous les reſſorts de l'ame. Ils ſont méchands, pas aſſez avec vous. Ils ſont fourbes, parce qu'on ne doit pas la vérité à ſes tyrans. Ils reconnoiſſent la ſupériorité de notre eſprit, parce que nous avons perpétué leur ignorance; la juſtice de notre empire, parce que nous avons abuſé de leur foibleſſe. Dans l'impoſſibilité de maintenir notre ſupériorité par la force, une criminelle politique s'eſt rejettée ſur la ruſe. Vous êtes preſque parvenus à leur perſuader qu'ils étoient une eſpèce ſingulière, née pour l'abjection & la dépendance, pour le travail & le châtiment. Vous n'avez rien négligé, pour dégrader ces malheureux, & vous leur reprochez enſuite d'être vils.

Mais ces nègres étoient nés eſclaves.

A qui, barbares, ferez-vous croire qu'un homme peut être la propriété d'un ſouverain; un fils, la propriété d'un père; une femme, la propriété d'un mari; un domeſtique, la propriété d'un maître; un nègre, la propriété d'un colon? Être ſuperbe & dédaigneux qui méconnois tes frères, ne verras-tu jamais que ce mépris rejaillit ſur toi? Ah! ſi tu veux que ton orgueil ſoit noble, aie aſſez d'élévation pour le placer dans tes rapports néceſſaires avec ces malheureux que tu avilis. Un père commun, une ame immortelle, une félicité future: voilà ta véritable gloire, voilà auſſi la leur.

Mais c'eſt le gouvernement lui-même qui vend les eſclaves.

D'où vient à l'état ce droit? Le magiſtrat, quelque abſolu

qu'il ſoit, eſt-il propriétaire des ſujets ſoumis à ſon empire ? A-t-il d'autre autorité que celle qu'il tient du citoyen? Et jamais un peuple a-t-il pu donner le privilège de diſpoſer de ſa liberté ?

Mais l'eſclave a voulu ſe vendre. S'il s'appartient à lui-même, il a le droit de diſpoſer de lui. S'il eſt maître de ſa vie, pourquoi ne le ſeroit-il pas de ſa liberté? C'eſt à lui à ſe bien apprécier. C'eſt à lui à ſtipuler ce qu'il croit valoir. Celui dont il aura reçu le prix convenu l'aura légitimement acquis.

L'homme n'a pas le droit de ſe vendre, parce qu'il n'a pas celui d'accéder à tout ce qu'un maître injuſte, violent, dépravé pourroit exiger de lui. Il appartient à ſon premier maître, Dieu, dont il n'eſt jamais affranchi. Celui qui ſe vend fait avec ſon acquéreur un pacte illuſoire : car il perd la valeur de lui-même. Au moment qu'il la touche, lui & ſon argent rentrent dans la poſſeſſion de celui qui l'achète. Que poſſède celui qui a renoncé à toute poſſeſſion ? Que peut avoir à ſoi, celui qui s'eſt ſoumis à ne rien avoir ? Pas même de la vertu, pas même de l'honnêteté, pas même une volonté. Celui qui s'eſt réduit à la condition d'une arme meurtrière, eſt un fou & non pas un eſclave. L'homme peut vendre ſa vie, comme le ſoldat ; mais il n'en peut conſentir l'abus, comme l'eſclave : & c'eſt la différence de ces deux états.

Mais ces eſclaves avoient été pris à la guerre, & ſans nous on les auroit égorgés.

Sans vous, y auroit-il eu des combats ? Les diſſenſions de ces peuples ne ſont-elles pas votre ouvrage ? Ne leur portez-vous pas des armes meurtrières? Ne leur inſpirez-vous pas l'aveugle deſir d'en faire uſage? Vos vaiſſeaux abandonneront-ils ces déplorables plages, avant que la miſérable race qui les occupe, ait diſparu du globe? Et que ne laiſſez-vous le vainqueur abuſer comme il lui plaira de ſa victoire? Pourquoi vous rendre ſon complice ?

Mais c'étoient des criminels dignes de mort ou des plus grands ſupplices, & condamnés dans leur propre pays à l'eſclavage.

Etes-vous donc les bourreaux des peuples de l'Afrique ? D'ail-

leurs qui les avoit jugés ? Ignorez-vous que dans un état despotique, il n'y a de coupable que le despote ? Le sujet d'un despote est, de même que l'esclave, dans un état contre nature. Tout ce qui contribue à y retenir l'homme, est un attentat contre sa personne. Toutes les mains qui l'attachent à la tyrannie d'un seul, sont des mains ennemies. Voulez-vous savoir quels sont les auteurs & les complices de cette violence ? Ceux qui l'environnent. Sa mère, qui lui a donné les premières leçons de l'obéissance ; son voisin, qui lui en a tracé l'exemple ; ses supérieurs, qui l'y ont forcé ; ses égaux, qui l'y ont entraîné par leur opinion. Tous sont les ministres, & les instrumens de la tyrannie. Le tyran ne peut rien par lui-même ; il n'est que le mobile des efforts que font tous ses sujets pour s'opprimer mutuellement. Il les entretient dans un état de guerre continuelle qui rend légitimes les vols, les trahisons, les assassinats. Ainsi que le sang qui coule dans ses veines, tous les crimes partent de son cœur & reviennent s'y concentrer. Caligula disoit que si le genre-humain n'avoit qu'une tête, il eût pris plaisir à la faire tomber ; Socrate auroit dit, que si tous les crimes pouvoient se trouver sur une même tête, ce seroit celle-là qu'il faudroit abattre.

Mais ils sont plus heureux en Amérique, qu'ils ne l'étoient en Afrique.

Pourquoi donc ces esclaves soupirent-ils sans cesse après leur patrie ? Pourquoi reprennent-ils leur liberté dès qu'ils le peuvent ? pourquoi préfèrent-ils des déserts & la société des bêtes féroces à un état qui vous paroît si doux ? Pourquoi le désespoir les porte-t-il à se défaire ou à vous empoisonner ? Pourquoi leurs femmes se font-elles si souvent avorter, afin que leurs enfans ne partagent pas leur triste destinée ? Lorsque vous nous parlez de la félicité de vos esclaves, vous vous mentez à vous-même ou vous nous trompez. C'est le comble de l'extravagance de vouloir transformer en un acte d'humanité, une si étrange barbarie.

Mais en Europe, comme en Amérique, les peuples sont esclaves. L'unique avantage que nous ayons sur les nègres,

c'eſt de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.

Il n'eſt que trop vrai. La plupart des nations ſont dans les fers. La multitude eſt généralement ſacrifiée aux paſſions de quelques oppreſſeurs privilégiés. On ne connoît guère de région où un homme puiſſe ſe flatter d'être le maître de ſa perſonne, de diſpoſer à ſon gré de ſon héritage, de jouir paiſiblement des fruits de ſon induſtrie. Dans les contrées même le moins aſſervies, le citoyen, dépouillé du produit de ſon travail par les beſoins ſans ceſſe renaiſſans d'un gouvernement avide ou obéré, eſt continuellement gêné ſur les moyens les plus légitimes d'arriver au bonheur. Par-tout, des ſuperſtitions extravagantes, des coutumes barbares, des loix ſurannées étouffent la liberté. Elle renaîtra, ſans doute, un jour de ſes cendres. A meſure que la morale & la politique feront des progrès, l'homme recouvrera ſes droits. Mais pourquoi faut-il, qu'en attendant ces tems heureux, ces ſiècles de lumière & de proſpérité, il y ait des races infortunées à qui l'on refuſe juſqu'au nom conſolant & honorable d'hommes libres, à qui l'on raviſſe juſqu'à l'eſpoir de l'obtenir, malgré l'inſtabilité des événemens ? Non, quoi qu'on en puiſſe dire, la condition de ces infortunés n'eſt pas la même que la nôtre.

Le dernier argument qu'on ait employé pour juſtifier l'eſclavage, a eté de dire que c'étoit le ſeul moyen qu'on eût pu trouver, pour conduire les nègres à la béatitude éternelle par le grand bienfait du baptême.

O débonnaire Jéſus, euſſiez-vous prévu qu'on feroit ſervir vos douces maximes à la juſtification de tant d'horreur ! Si la religion chrétienne autoriſoit ainſi l'avarice des empires, il faudroit en proſcrire à jamais les dogmes ſanguinaires. Qu'elle rentre dans le néant, ou qu'à la face de l'univers, elle déſavoue les atrocités dont on la charge. Que ſes miniſtres ne craignent pas de montrer trop d'enthouſiaſme, dans un tel ſujet. Plus leur ame s'enflammera, mieux ils ſerviront leur cauſe. Leur crime feroit de reſter calmes & leur tranſport ſera ſageſſe,

Le défenſeur de l'eſclavage trouvera, nous n'en doutons point, qu'on n'a pas donné à ſes raiſons toute l'énergie dont elles étoient ſuſceptibles. Cela pourroit être. Quel eſt l'homme de bien qui proſtitueroit ſon talent à la défenſe de la plus abominable des cauſes, qui emploieroit ſon éloquence, s'il en avoit, à la juſtification de mille aſſaſſinats commis, de mille aſſaſſinats prêts à commettre ? Bourreau de tes frères, prends toi-même la plume, ſi tu l'oſes, calme le trouble de ta conſcience, & endurcis tes complices dans leur crime. J'aurois pu repouſſer avec plus de force & plus d'étendue les argumens que j'avois à combattre ; mais en valoient-ils la peine ? Doit-on de grands efforts, toute la contention de ſon eſprit, à celui qui parle de mauvaiſe-foi ? Le mépris du ſilence ne conviendroit-il pas mieux que la diſpute avec celui qui plaide pour ſon intérêt contre la juſtice, contre ſa propre conviction ? J'en ai trop dit pour l'homme honnête & ſenſible ; je n'en dirois jamais aſſez pour le commerçant inhumain.

Hâtons-nous donc de ſubſtituer à l'aveugle férocité de nos pères les lumières de la raiſon, & les ſentimens de la nature. Briſons les chaînes de tant de victimes de notre cupidité, duſſions-nous renoncer à un commerce qui n'a que l'injuſtice pour baſe, & que le luxe pour objet.

Mais non. Il n'eſt pas néceſſaire de faire le ſacrifice de productions que l'habitude nous a rendues ſi chères. Vous pourriez les tirer de l'Afrique même. Les plus importantes y croiſſent naturellement, & il ſeroit facile d'y naturaliſer les autres. Qui peut douter que des peuples qui vendent leurs enfans pour ſatisfaire quelques fantaiſies paſſagères, ne ſe déterminâſſent à cultiver leurs terres, pour jouir habituellement de tous les avantages d'une ſociété vertueuſe & bien ordonnée ?

Il ne ſeroit pas même peut-être impoſſible d'obtenir ces productions de vos colonies, ſans les peupler d'eſclaves. Ces denrées pourroient être cueillies par des mains libres, & dès-lors conſommées ſans remords.

Pour atteindre à ce but, regardé ſi généralement comme chimé-

rique, il ne faudroit pas, ſelon les idées d'un homme éclairé, faire tomber les fers des malheureux qui ſont nés dans la ſervitude, ou qui y ont vieilli. Ces hommes ſtupides qui n'auroient pas été préparés à un changement d'état, ſeroient incapables de ſe conduire eux-mêmes. Leur vie ne ſeroit qu'une indolence habituelle, ou un tiſſu de crimes. Le grand bienfait de la liberté doit être réſervé pour leur poſtérité, & même avec quelques modifications. Juſqu'à leur vingtième année, ces enfans appartiendront au maître dont l'attelier leur aura ſervi de berceau, afin qu'il puiſſe être payé des frais qu'il aura été obligé de faire pour leur conſervation. Les cinq années ſuivantes, ils ſeront obligés de le ſervir encore, mais pour un ſalaire fixé par la loi. Après ce terme, ils ſeront indépendans, pourvu que leur conduite n'ait pas mérité de reproche grave. S'ils s'étoient rendus coupables d'un délit de quelque importance, le magiſtrat les condamneroit aux travaux publics pour un tems plus ou moins conſidérable. On donnera aux nouveaux citoyens une cabanne avec un terrein ſuffiſant pour créer un petit jardin; & ce ſera le fiſc qui fera la dépenſe de cet établiſſement. Aucun réglement ne privera ces hommes devenus libres de la faculté d'étendre la propriété qui leur aura été gratuitement accordée. Mettre ces entraves injurieuſes à leur activité, à leur intelligence, ſeroit vouloir perdre follement le fruit d'une inſtitution louable.

Cet arrangement produiroit, ſelon les apparences, les meilleurs effets. La population des noirs, actuellement arrêtée par le regret de ne donner le jour qu'à des êtres voués à l'infortune & à l'infamie, fera des progrès rapides. Elle recevra les ſoins les plus tendres de ces mêmes mères qui trouvoient ſouvent des délices inexprimables à l'étouffer ou à la voir périr. Ces hommes accoutumés à l'occupation dans l'attente d'une liberté aſſurée, & qui n'auront pas une poſſeſſion aſſez vaſte pour leur ſubſiſtance, vendront leurs ſueurs à qui voudra ou pourra les payer. Leurs journées ſeront plus chères que celles des eſclaves, mais elles ſeront auſſi plus fructueuſes. Une plus grande maſſe de travail donnera une plus grande abondance de productions aux colonies,

que leurs richeſſes mettront en état de demander plus de marchandiſes à la métropole.

Craindroit-on que la facilité de ſubſiſter ſans agir, ſur un ſol naturellement fertile, de ſe paſſer de vêtemens ſous un ciel brûlant, plongeât les hommes dans l'oiſiveté ? Pourquoi donc les habitans de l'Europe ne ſe bornent-ils pas aux travaux de première néceſſité ? Pourquoi s'épuiſent-ils dans des occupations laborieuſes, qui ne ſatisfont que des fantaiſies paſſagères ? Il eſt parmi nous mille profeſſions plus pénibles les unes que les autres, qui ſont l'ouvrage de nos inſtitutions. Les loix ont fait éclore ſur la terre un eſſaim de beſoins factices, qui n'auroient jamais exiſté ſans elles. En diſtribuant toutes les propriétés au gré de leur caprice, elles ont aſſujetti une infinité d'hommes à la volonté impérieuſe de leurs ſemblables, au point de les faire chanter & danſer pour vivre. Vous avez parmi vous des êtres faits comme vous, qui ont conſenti à s'enterrer ſous des montagnes pour vous fournir des métaux, du cuivre qui vous empoiſonne peut-être : pourquoi voulez-vous que des nègres ſoient moins dupes, moins fous que des Européens ?

En rendant à ces malheureux la liberté, ayez ſoin de les aſſervir à vos loix & à vos mœurs, de leur offrir vos ſuperfluités. Donnez-leur une patrie, des intérêts à combiner, des productions à faire naître, une conſommation analogue à leurs goûts ; & vos colonies ne manqueront pas de bras, qui, ſoulagés de leurs chaînes, en ſeront plus actifs & plus robuſtes.

Pour renverſer l'édifice de l'eſclavage, étayé par des paſſions ſi univerſelles, par des loix ſi authentiques, par la rivalité de nations ſi puiſſantes, par des préjugés plus puiſſans encore, à quel tribunal porterons-nous la cauſe de l'humanité, que tant d'hommes trahiſſent de concert ? Rois de la terre, vous ſeuls pouvez faire cette révolution. Si vous ne vous jouez pas du reſte des humains : ſi vous ne regardez pas la puiſſance des ſouverains comme le droit d'un brigandage heureux, & l'obéiſſance des ſujets comme une ſurpriſe faite à l'ignorance, penſez à vos devoirs. Refuſez le ſceau de votre autorité au trafic infâme &

criminel d'hommes convertis en vils troupeaux, & ce commerce disparoîtra. Réunissez une fois pour le bonheur du monde, vos forces & vos projets si souvent concertés pour sa ruine. Que si quelqu'un d'entre vous osoit fonder sur la générosité de tous les autres l'espérance de sa richesse & de sa grandeur, c'est un ennemi du genre-humain qu'il faut détruire. Portez chez lui le fer & le feu. Vos armées se rempliront du saint enthousiasme de l'humanité. Vous verrez alors quelle différence met la vertu entre des hommes qui secourent des opprimés, & des mercenaires qui servent des tyrans.

Que dis-je? cessons de faire entendre la voix inutile de l'humanité aux peuples & à leurs maîtres: elle n'a peut-être jamais été consultée dans les opérations publiques. Eh bien! si l'intérêt a seul des droits sur votre ame, nations de l'Europe, écoutez-moi encore. Vos esclaves n'ont besoin ni de votre générosité, ni de vos conseils, pour briser le joug sacrilège qui les opprime. La nature parle plus haut que la philosophie & que l'intérêt. Déja se sont établies deux colonies de nègres fugitifs, que les traités & la force mettent à l'abri de vos attentats. Ces éclairs annoncent la foudre, & il ne manque aux nègres qu'un chef assez courageux, pour les conduire à la vengeance & au carnage.

Où est-il, ce grand homme, que la nature doit à ses enfans vexés, opprimés, tourmentés? Où est-il? Il paroîtra, n'en doutons point, il se montrera, il levera l'étandard sacré de la liberté. Ce signal vénérable rassemblera autour de lui les compagnons de son infortune. Plus impétueux que les torrens, ils laisseront par-tout les traces ineffaçables de leur juste ressentiment. Espagnols, Portugais, Anglois, François, Hollandois, tous leurs tyrans deviendront la proie du fer & de la flamme. Les champs Américains s'enivreront avec transport d'un sang qu'ils attendoient depuis si long-tems, & les ossemens de tant d'infortunés entassés depuis trois siècles, tressailliront de joie. L'ancien monde joindra ses applaudissemens au nouveau. Par-tout on bénira le nom du héros qui aura rétabli les droits de l'espèce humaine, par-tout on érigera des trophées à sa gloire. Alors disparoîtra le *code noir*; &

que le *code blanc* sera terrible, si le vainqueur ne consulte que le droit de représailles!

En attendant cette révolution, les nègres gémissent sous le joug des travaux, dont la peinture ne peut que nous intéresser de plus en plus à leur destinée.

Le sol des isles de l'Amérique a très-peu de rapport avec le nôtre. Ses productions sont très-différentes, ainsi que la manière de les cultiver. A l'exception de quelques graines potagères, on n'y ensemence rien, tout s'y plante.

XXV. Les terres de l'archipel Américain ont été cultivées jusqu'ici avec négligence.

Comme le tabac fut la première production dont on s'occupa, que ses racines ne prennent point de profondeur, & que la moindre écorchure la fait périr, on n'employa qu'un simple grattoir pour préparer les terres qui devoient la recevoir, & pour extirper les mauvaises herbes qui l'auroient étouffée. Cet usage dure encore.

Lorsqu'on s'éleva à des cultures qui exigeoient plus de façons, & qui étoient moins délicates, on eut recours à la houe pour labourer & pour sarcler: mais elle ne fut pas employée sur tout l'espace qui devoit être mis en valeur. On se contenta de creuser un trou pour placer la plante.

L'inégalité du terrein, le plus communément rempli de côteaux, donna vraisemblablement naissance à cet usage. On put craindre que des pluies, qui tombent toujours en torrens, ne ruinâssent par des ravines, les terres remuées. L'indolence & le défaut des moyens, dans les premiers tems, étendirent cette pratique aux plaines les plus unies, & l'habitude la consacra. Personne ne songeoit à s'en écarter. Enfin quelques colons, assez hardis pour s'élever au-dessus du préjugé, ont imaginé de se servir de la charrue; & il est vraisemblable que cette méthode deviendra générale par-tout où elle sera praticable. Il n'est rien qui ne porte à le desirer & à l'espérer.

Toutes les terres des isles étoient vierges, lorsque les Européens entreprirent de les défricher. Les premières occupées donnent depuis long-tems moins de productions qu'on n'en retiroit au commencement. Celles qu'on a mises successivement en valeur,

participent de cet épuifement plus ou moins, en raifon de l'époque de leur défrichement. Quelle qu'ait été leur fertilité dans l'origine, toutes la perdent avec le tems ; & bientôt elles cefferont de répondre aux travaux des cultivateurs, fi l'art ne vient au fecours de la nature.

C'eft un principe d'agriculture, généralement avoué par les phyficiens, que la terre n'eft vraiment productive, qu'autant qu'elle peut recevoir les influences de l'air & de tous les météores dirigés par ce puiffant agent, tels que les brouillards, les rofées, les pluies. C'eft aux labours, & à des labours fréquens, à lui procurer cet avantage : les ifles le réclament avec inftance & fans délai. C'eft la faifon humide qu'il faut choifir pour remuer ces terres, dont la féchereffe arrêteroit la fécondité. La pratique de la charrue ne fauroit avoir d'inconvénient dans les campagnes bien égales. On préviendroit le danger de voir les terreins en pente ravagés par les orages, en faifant les labours tranfverfalement fur une ligne qui croiferoit celle de la pente des côteaux. Si la pente étoit fi rapide, que les terres, mifes en valeur, puffent être entraînées malgré les fillons, on ajouteroit d'efpace en efpace, & dans le même fens, de petites faignées plus profondes, qui romproient en partie la force & la vîteffe que la roideur des collines ajoute à la chûte des groffes pluies.

L'utilité de la charrue ne fe borneroit pas à procurer aux plantes plus de fuc végétal. Elle affureroit encore leurs produits. Les ifles font le pays des infectes. Leur multiplication y eft favorifée par une chaleur continuelle, & ils fe fuccèdent fans interruption. On connoît l'étendue des ravages qu'ils font. Des labours fréquens & fucceffifs fatigueroient ces efpèces dévorantes, troubleroient leur reproduction, en feroient beaucoup périr, & détruiroient la plupart de leurs œufs. Peut-être ce moyen ne feroit-il pas fuffifant contre les rats que les vaiffeaux ont apportés d'Europe en Amérique, où ils fe font tellement multipliés, qu'ils détruifent fouvent un tiers des récoltes. On pourroit appeller au fecours l'activité des efclaves, & encourager leur vigilance par quelque gratification.

La pratique du labourage paroîtroit devoir amener l'ufage des engrais, déja connu fur la plupart des côtes. Celui qu'on emploie fe nomme varech. C'eft une efpèce de plante marine, qui, au tems de fa maturité, fe détachant des eaux, eft portée au rivage par le mouvement des ondes. Il eft un grand principe de fécondité : mais employé fans préparation, il communique au fucre une âpreté défagréable, qui doit venir des fels imprégnés de parties huileufes qui abondent dans les plantes marines. Peut-être ne faudroit-il, pour faire ceffer cette amertume, que brûler la plante & l'employer en cendres. Les fels dégagés par cette opération des parties huileufes, & bien triturés par la végétation, circuleroient plutôt dans la canne de fucre, & lui porteroient des fucs plus purs.

Les terres intérieures n'ont commencé que depuis peu à être fumées. Le befoin étendra cette pratique indifpenfable ; & avec le tems, le fol d'Amérique recevra les mêmes fecours que le fol d'Europe : mais avec plus de difficulté. Dans des ifles, où les troupeaux ne font pas nombreux, & n'ont même que très-rarement le fecours des étables, il faudra recourir à d'autres engrais, & les multiplier le plus qu'il fera poffible, pour fuppléer à la qualité par l'abondance. La plus grande reffource fera toujours dans les mauvaifes herbes, dont il faut débarraffer continuellement les plantes utiles. On les ramaffera, on les fera pourrir. Les colons qui cultivent le café ont donné l'exemple de cette méthode, mais avec l'indolence que la chaleur du climat répand dans le travail même. Ils ont accumulé des herbes au pied des cafiers, fans voir que ces herbes, qu'on ne prenoit pas même la peine de couvrir de terre, échauffoient l'arbre & fervoient d'afyle à des infectes qui le dévoroient. On n'a guère été moins négligent dans le foin des troupeaux.

Tous les quadrupèdes domeftiques de l'Europe ont été portés en Amérique par les Efpagnols ; & c'eft de leurs établiffemens que les colonies des autres nations les ont tirés. A l'exception du cochon qui, fait pour réuffir dans les régions abondantes en fruit aquatiques, en infectes, en reptiles, eft devenu plus grand

& d'un meilleur goût, ces animaux ont tous dégénéré, & l'on n'en trouve dans les isles que de très-petites races. Quoique le vice du climat puisse avoir quelque part à cette dégradation, le défaut de soin en est peut-être la principale cause. Ils couchent toujours en plein champ. On ne leur donne jamais ni son ni avoine, & ils sont au verd toute l'année. On leur refuse jusqu'à l'attention de diviser les prairies en plusieurs quartiers, pour les faire passer alternativement de l'un dans l'autre. Ils paissent toujours sur le même espace, sans laisser à l'herbe le tems de renaître. Ces fourrages ne peuvent avoir qu'un suc aqueux & foible. Une végétation trop prompte les empêche d'être suffisamment digérés par la nature. Aussi les animaux destinés à la nourriture des hommes ne donnent-ils qu'une chair coriace & sans substance.

Ceux qu'on réserve aux divers travaux, ne rendent qu'à peine un foible service. Les bœufs ne traînent que de légers fardeaux, & ne les traînent pas toute la journée. Ils sont toujours au nombre de quatre. On ne les attèle pas par la tête, mais par le col, à la manière d'Espagne. Ce n'est pas l'aiguillon, c'est le fouet qui les excite. Deux conducteurs règlent leur marche.

Lorsque les chemins ne permettent pas l'usage des voitures, les bœufs sont remplacés par les mulets. Ceux-ci sont bâtés d'une manière plus simple qu'en Europe, mais beaucoup moins solide. On leur met sur le dos un paillasson auquel on suspend deux crochets de chaque côté, pris au hasard dans les bois. Ainsi équipés, ils portent au plus la moitié de ce que portent les nôtres, & font la moitié moins de chemin.

Le pas des chevaux n'est pas si lent. Ils ont conservé quelque chose de la vîtesse, du feu, de la docilité des chevaux Andalous, dont ils tirent leur origine: mais leurs forces ne répondent pas à leur ardeur. On est réduit à les multiplier beaucoup, pour en tirer le service qu'un petit nombre rendroit en Europe. Il faut en atteler trois ou quatre aux voitures extrêmement légères, dont les habitans aisés se servent pour des courses, qu'ils appellent des voyages, & qui ne seroient chez nous que des promenades.

On

On auroit empêché, retardé ou diminué la dégradation des animaux aux isles, si on eût eu l'attention de les renouveller par des races étrangères. Des étalons, venus des contrées plus froides ou plus chaudes, auroient corrigé à un certain point l'influence de la température, de la nourriture, de l'éducation. Avec les femelles du pays, ils auroient produit de nouvelles races d'autant meilleures, qu'ils seroient partis d'un climat plus différent de celui où ils auroient été portés.

Il est bien extraordinaire qu'une idée si simple ne soit venue à aucun colon; & qu'il n'y ait eu aucune législation assez occupée de ses intérêts pour substituer dans ses établissemens le bœuf à bosse au bœuf commun. Tous les gens instruits doivent se rappeller que le bœuf à bosse a le poil plus doux & plus lustré, le naturel moins lourd, moins brut que notre bœuf, & une intelligence, une docilité fort supérieures. Il est léger à la course, & il peut suppléer au cheval, puisqu'on le monte. Il se plaît autant dans les contrées méridionales, que celui dont nous nous servons aime les zones froides ou tempérées. On ne connoît que cette race dans les isles orientales, & dans la plus grande partie de l'Afrique. Si l'habitude prenoit moins d'empire qu'elle n'en a communément, même sur les gouvernemens les plus éclairés, on auroit vu que cet animal utile convenoit singuliérement au grand archipel de l'Amérique, & qu'il n'y avoit rien de si aisé que de le tirer à peu de frais de la côte d'Or, ou de celle d'Angole.

Deux riches cultivateurs également frappés, l'un à la Barbade, l'autre à Saint-Domingue, de la foiblesse des animaux de trait & de charge dont ils trouvoient l'usage établi, ont tenté de leur substituer le chameau. Cette expérience faite autrefois sans succès au Pérou par les Espagnols, n'a pas été heureuse & ne devoit pas l'être. Il est connu que le chameau, quoique naturel aux pays chauds, craint les chaleurs excessives, & qu'il peut aussi peu réussir, aussi peu se perpétuer sous le ciel brûlant de la Zone Torride, que dans les zones tempérées. On auroit mieux fait de se tourner du côté du buffle.

Le buffle eſt un animal très-ſale & d'un naturel violent. Il a des fantaiſies bruſques & fréquentes. Son cuir eſt ſolide, léger, preſque impénétrable, & ſa corne propre à beaucoup d'uſages. On trouve ſa chair noire & dure, déſagréable au goût & à l'odorat. Le lait de la femelle eſt moins doux, mais plus abondant que celui de la vache. Nourri comme le bœuf, avec lequel il a une reſſemblance marquée, il le ſurpaſſe prodigieuſement en force & en vîteſſe. Deux buffles enchaînés à un charriot, au moyen d'un anneau qu'on leur paſſe dans le nez, traînent autant que quatre bœufs des plus vigoureux, & en moitié moins de tems. Ils doivent cette double ſupériorité à l'avantage d'avoir les jambes plus hautes, & une maſſe de corps plus conſidérable, dont tout le poids eſt employé à tirer, parce que leur cou & leur tête ſe portent naturellement en bas. Comme cet animal eſt originaire de la Zone Torride, & qu'il eſt plus gros, plus fort, plus docile à meſure qu'il habite des pays plus chauds, on n'a jamais dû douter qu'il ne pût être d'une grande utilité dans les Antilles, & qu'il ne s'y perpétuât aiſément. Il faut le croire, ſurtout depuis les heureuſes expériences qui ont été faites à la Guyane.

L'indolence & la routine qui ont empêché la propagation des animaux domeſtiques, n'ont pas moins arrêté le ſuccès de la tranſplantation de nos végétaux. On a porté ſucceſſivement aux iſles, pluſieurs eſpèces d'arbres fruitiers. Ceux qui n'ont pas péri, ſont des eſpèces de ſauvageons dont les fruits ne ſont ni beaux, ni bons. La plupart ont dégénéré fort vîte; parce qu'on les a abandonnés à la force d'une végétation, toujours active, toujours excitée par la roſée abondante des nuits, par les vives chaleurs du jour, double principe de fécondité. Peut-être un obſervateur intelligent en auroit-il ſu profiter pour ſe procurer des fruits paſſables : mais on ne trouve pas de ces hommes dans les colonies. Si nos plantes potagères y ont réuſſi; ſi elles ſont toujours renaiſſantes, toujours vertes, toujours mûres; c'eſt qu'elles n'ont pas eu à lutter contre le climat où elles rencontroient une terre humide & pâteuſe qui leur eſt propre; c'eſt

qu'elles n'exigeoient pas le moindre ſoin. Les ſueurs des eſclaves arroſent des productions plus utiles.

XXVI. Les eſclaves ſont d'abord occupés de leur ſubſiſtance. On leur demande enſuite de riches productions.

On a tourné les premiers travaux de ces malheureux vers les objets néceſſaires pour la conſervation de leur miſérable exiſtence. Avant leur arrivée aux iſles, croiſſoient, ſans ſoin, au milieu des forêts, la patate & l'igname. La patate eſt une eſpèce de liſeron, qui s'élève peu-à-peu; dont les feuilles ſont alternes, anguleuſes, en cœur; dont la fleur eſt ſemblable pour la forme & le nombre des parties à celle du liſeron ordinaire. La tige de l'igname eſt grimpante, herbacée, garnie de feuilles oppoſées ou alternes, taillées en cœur, qui laiſſent échapper de leur aiſſelle des épis de fleurs mâles ſur un pied, femelles ſur un autre, munies chacune d'un calice à ſix diviſions. Les mâles ont ſix étamines. Le piſtil des femelles eſt ſurmonté de trois ſtyles. Il adhère au calice & devient avec lui une capſule comprimée à trois loges remplies de deux ſemences. Ces plantes, aſſez multipliées par la nature ſeule pour la ſubſiſtance d'un petit nombre de ſauvages, dûrent être cultivées, lorſqu'il fallut nourrir une population plus conſidérable. On s'y détermina, & on leur aſſocia d'autres plantes tirées du pays même des nouveaux conſommateurs.

L'Afrique a fourni aux iſles un arbriſſeau qui s'élève environ quatre pieds, qui vit quatre ans, & qui eſt utile pendant toute ſa durée. Ses feuilles ſont compoſées de trois folioles alongées, réunies ſur un petiole commun. Ses fleurs jaunâtres, irrégulières comme celles des plantes légumineuſes, ſont diſpoſées en bouquets aux extrémités des rameaux. Il porte des gouſſes qui renferment pluſieurs grains d'une eſpèce de pois très-ſaine & très-nourriſſante. On appelle cet arbuſte pois d'Angole. Il réuſſit également, & dans les terres naturellement ſtériles, & dans celles dont on a épuiſé les ſels. Auſſi les meilleurs adminiſtrateurs d'entre les colons ne manquent-ils jamais d'en ſemer dans toutes les parties de leurs habitations, qui, dans d'autres mains, reſteroient incultes.

Cependant, le préſent le plus précieux que les iſles aient reçu de l'Afrique, c'eſt le manioc. La plupart des hiſtoriens l'ont re-

gardé comme une plante originaire d'Amérique. On ne voit pas trop ſur quel fondement eſt appuyée cette opinion, quoique aſſez généralement reçue. Mais la vérité en fut-elle demontrée, les Antilles n'en tiendroient pas moins le manioc des Européens qui l'y ont tranſporté avec les Africains qui s'en nourriſſoient. Avant nos invaſions, la communication du continent de l'Amérique avec ces iſles étoit ſi peu de choſe, qu'une production de la terre-ferme pouvoit être ignorée dans l'archipel des Antilles. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les ſauvages, qui offrirent à nos premiers navigateurs des bananes, des ignames, des patates, ne leur préſentèrent point de manioc; c'eſt que les Caraïbes, concentrés à la Dominique & à Saint-Vincent, l'ont reçu de nous; c'eſt que le caractère des ſauvages ne les rendoit pas propres à une culture ſi ſuivie; c'eſt que cette ſorte de culture exige des champs très-découverts, & que dans les forêts dont ces iſles étoient hériſſées, on ne trouva pas des intervalles défrichés qui euſſent plus de vingt-cinq toiſes en quarré. Enfin, ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on ne voit l'uſage du manioc établi qu'après l'arrivée des noirs; & que de tems immémorial il forme la nourriture principale d'une grande partie de l'Afrique.

Quoi qu'il en ſoit, le manioc eſt une plante qui vient de bouture. On la place dans des foſſes de cinq ou ſix pouces de profondeur, qu'on remplit de la terre même qu'on en avoit tirée. Ces foſſes ſont éloignées les unes des autres de deux pieds ou deux pieds & demi, ſelon la nature du terrein. L'arbuſte s'élève un peu plus que la hauteur de l'homme. Son tronc, à-peu-près gros comme le bras, eſt d'un bois mou & caſſant. A meſure qu'il croît, les feuilles baſſes tombent, en laiſſant ſur la tige une impreſſion demi-circulaire. Il n'en reſte que vers le ſommet. Elles ſont toujours alternes & découpées profondément en pluſieurs lobes. L'extrémité des rameaux eſt terminée par des bouquets de fleurs mâles & femelles, confondues enſemble. Le calice des premières eſt à cinq diviſions & renferme dix étamines; celui des ſecondes eſt de cinq pièces. Le piſtil qu'elles entourent eſt ſurmonté de trois ſtyles velus & devient une capſule hériſſée à

trois loges, remplie de trois semences. Il n'y a d'utile, dans la plante, que sa racine qui est tubéreure & acquiert au bout de huit mois ou plus la grosseur d'une belle rave. On en distingue plusieurs variétés qui diffèrent par leur volume, leur couleur & le tems qu'elles mettent à mûrir. Cette plante est délicate; la culture en est pénible; le voisinage de toute sorte d'herbes l'incommode; il lui faut un terrein sec & léger.

Lorsque les racines ont atteint la grosseur & la maturité qu'elles doivent avoir, on les arrache & on leur fait subir différentes préparations pour les rendre propres à la nourriture des hommes. Il faut ratisser leur première peau, les laver, les raper & les mettre ensuite à la presse pour en extraire le suc regardé comme un poison très-actif. La cuisson achève de faire évaporer ce qui pourroit y rester du principe vénéneux qu'elles renfermoient. Lorsqu'il ne paroît plus de fumée, on les ôte de dessous la platine de fer, où on les a fait cuire, & on les laisse refroidir.

La racine de manioc rapée, & réduite en petits grains par la cuisson, s'appelle farine de manioc. On donne le nom de cassave à la pâte de manioc, changée en gâteau par la seule attention de la faire cuire sans la remuer. Il y auroit du danger de manger autant de cassave que de farine, parce que la cassave est beaucoup moins cuite. L'une & l'autre se conservent long-tems & sont très-nourrissantes, mais d'une digestion un peu difficile. Quoiqu'elles paroissent d'abord insipides, il se trouve un grand nombre de blancs nés aux isles, qui les préfèrent au meilleur froment. La plupart des Espagnols en font un usage habituel. Le François en nourrit ses esclaves. Les autres peuples Européens qui ont formé des établissemens aux isles, ne connoissent que peu le manioc. C'est de l'Amérique Septentrionale que ces colonies reçoivent leur subsistance; de sorte que si par quelque événement, qui est très-possible, leur liaison avec cette fertile contrée étoit interrompue pendant quatre mois, elles seroient réduites à mourir de faim. Une avidité sans bornes ferme les yeux des colons insulaires sur ce danger imminent. Tous, ou presque tous, trouvent avantageux de tourner l'activité entière de leurs esclaves,

vers les productions qui entrent dans le commerce. Les principales font l'indigo, la cochenille, le cacao, le rocou, le coton, le café, le fucre. On a parlé des trois premières dans l'hiftoire des régions foumifes à la Caftille. Il faut décrire actuellement les autres.

XXVII. De la culture du rocou.

Le rocou eft une teinture rouge, nommée achiote par les Efpagnols, dans laquelle on plonge les laines blanches qu'on veut teindre de quelque couleur que ce foit. L'arbre qui le donne eft auffi haut & plus touffu que le prunier. Il a l'écorce rouffeâtre, les feuilles grandes, alternes, en cœur, accompagnées à leur bafe de deux ftipules ou membranes qui tombent de bonne heure. Les fleurs difpofées en bouquets ont un calice à cinq divifions, dix pétales légérement purpurins, dont cinq font intérieurs & plus petits. Ils tiennent, de même qu'un grand nombre d'étamines, fous le piftil qui eft couronné d'un feul ftyle. Le fruit eft une capfule d'un rouge foncé, hériffée de pointes molles, large à fa bafe, retrécie par le haut. Elle s'ouvre dans fa longueur en deux grandes valves, garnies intérieurement d'un réceptacle longitudinal, couvert de femences. Ces femences font enduites d'une fubftance extractive & rouge, qui eft le rocou proprement dit. Cet arbre fleurit & fructifie deux fois dans l'année.

Il fuffit qu'une des huit ou dix gouffes, que chaque bouquet contient, s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puiffe les cueuillir toutes. On en détache les graines, qui font mifes auffi-tôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorfque la fermentation commence, les graines font remuées fortement avec de grandes fpatules de bois, jufqu'à ce que le rocou en foit entiérement détaché. On verfe enfuite le tout dans des cribles de jonc, qui retiennent ce qu'il y a de folide, & laiffent écouler dans des chaudières de fer une liqueur épaiffie, rougeâtre & fétide. A mefure qu'elle bout, on la recueille dans de grandes baffines. Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile; & l'on remet dans la chaudière l'écume qu'on en a tirée.

Cette écume, qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être continuellement remuée avec une fpatule de bois,

pour qu'elle ne s'attache point à la chaudière & ne noirciſſe point. Lorſqu'elle eſt cuite ſuffiſamment & un peu durcie, on la met ſur des planches où elle ſe refroidit. On la diviſe enſuite en pain de deux ou trois livres, & toutes les préparations ſont terminées.

XXVIII. De la culture du coton.

L'arbriſſeau, qui fournit le coton à nos manufactures, demande un ſol ſec & pierreux. Il préfère celui qui eſt déja familiariſé par la culture. Ce n'eſt pas que la plante ne paroiſſe mieux proſpérer dans un terrein neuf que dans un ſol uſé : mais en y pouſſant plus de bois, elle y donne moins de fruit.

L'expoſition du levant eſt celle qui lui convient le mieux. C'eſt en mars, c'eſt en avril & dans les premières pluies du printems, que commence la culture du coton. On fait des trous à ſept ou huit pieds de diſtance les uns des autres, & l'on y jette un nombre indéterminé de graines. Lorſqu'elles ſont levées à la hauteur de cinq ou ſix pouces, toutes les tiges ſont arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuſes. Celles-ci ſont étêtées deux fois avant la fin d'août. Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il n'y a que le bois pouſſé après la dernière taille qui porte du fruit, & que ſi on laiſſoit monter l'arbuſte au-deſſus de quatre pieds, la récolte ſeroit moins aiſée, ſans être plus abondante.

Pour qu'il puiſſe proſpérer, on doit porter une attention très-ſuivie à arracher les mauvaiſes herbes qui naiſſent autour de cet arbuſte utile. Les pluies fréquentes lui conviennent, mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut ſur-tout que les mois de mars & d'avril, tems où ſe fait la récolte, ſoient bien ſecs, pour que le coton ne ſoit pas taché ou rougi.

Pour renouveller cet arbriſſeau, on le recèpe tous les deux ou trois ans juſqu'à la racine, qui produit pluſieurs rejettons. Ils ſe chargent de feuilles à trois ou cinq lobes, diſpoſées alternativement ſur les tiges & accompagnées de deux ſtipules. Au bout de huit ou neuf mois, il paroît des fleurs jaunes, rayées de rouge, aſſez grandes, ſemblables à la fleur de mauve pour la ſtructure & le nombre de leurs parties. Le piſtil, placé dans le milieu, de-

vient une coque de la grosseur d'un œuf de pigeon, à trois ou quatre loges. Chaque loge, en s'ouvrant, laisse appercevoir plusieurs graines arrondies, enveloppées d'une bourre blanche, qui est le coton proprement dit. Cette ouverture du fruit indique sa maturité & le tems propre à la récolte.

Lorsqu'elle est faite, il faut séparer le coton de la graine qu'il recouvre. Cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin à coton. C'est une machine composée de deux baguettes de bois dur, qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, & des cannelures de deux lignes de profondeur. On les assujettit par les deux bouts, & il n'y a de distance entre elles que celle qui est nécessaire pour laisser passer la graine. A l'un des bouts, est une espèce de petite meule, qui, mise en mouvement par le pied, fait tourner les deux baguettes en sens contraires. Elles prennent le coton qui leur est présenté, & en font sortir, par l'impulsion qu'elles ont reçue, la graine qu'il renferme.

XXIX. De la culture du café.

Le cafier, originaire d'Arabie, où la nature avare pour les besoins est prodigue pour le luxe, fut long-tems la plante chérie de cette terre heureuse. Les tentatives inutiles que firent les Européens, pour en faire germer le fruit, leur firent croire que les habitans du pays le trempoient dans l'eau bouillante ou le faisoient sécher au four, avant de le vendre, pour conserver à jamais un commerce, qui faisoit leur richesse principale. On ne fut détrompé de cette opinion que lorsqu'on eut porté l'arbre même à Batavia, & ensuite à l'isle de Bourbon & à Surinam. L'expérience fit voir qu'il en étoit du cafier comme de beaucoup d'autres plantes, dont la semence ne lève point, si elle n'est mise en terre toute récente.

Cet arbre, qui ne prospère que sous un climat où l'hiver ne se fait pas sentir, a des feuilles lisses, entières, ovales & aiguës comme celles du laurier; elles sont de plus opposées & séparées à leur base par une écaille intermédiaire. Les fleurs, disposées en anneaux, ont une corolle blanche, semblable à celle du jasmin, chargée de cinq étamines, & portées elles-mêmes sur

le

le piſtil. Celui-ci, renfermé dans un calice à cinq diviſions, devient avec lui une baie d'abord verte, puis rougeâtre, de la groſſeur d'une petite ceriſe, remplie de deux noyaux ou fèves de ſubſtance dure & comme cornée. Ces noyaux, convexes à l'extérieur, applatis & ſillonnés du côté par lequel ils ſe touchent, donnent, lorſqu'ils ont été rôtis & mis en poudre, une infuſion fort agréable, propre à écarter le ſommeil, & dont l'uſage, ancien dans l'Aſie, s'eſt répandu inſenſiblement dans la plus grande partie du globe.

Le meilleur café, le café le plus cher eſt toujours celui d'Arabie : mais les iſles de l'Amérique & les côtes de ce Nouveau-Monde qui le cultivent depuis le commencement du ſiècle, en fourniſſent infiniment davantage. Il n'y a pas le même degré de bonté par-tout. Celui qui naît dans un ſol favorable, qui croît à l'expoſition du levant, qui jouit de la fraîcheur des roſées & des pluies, qui eſt mûri par une chaleur tempérée : celui-là eſt ſupérieur aux autres.

Les plants du cafier doivent être mis dans des trous de douze à quinze pouces, & à ſix, ſept, huit ou neuf pieds de diſtance, ſuivant la nature du terrein. Naturellement ils s'élèveroient à dix-huit ou vingt-pieds. On les arrête à cinq, pour pouvoir cueillir commodément leur fruit. Ainſi étêtés, ils étendent ſi bien leurs branches qu'elles ſe confondent.

Tantôt cet arbre récompenſe les travaux du cultivateur dès la troiſième année, & tantôt ſeulement à la cinquième ou à la ſixième. Quelquefois il ne produit pas une livre de café, & d'autres fois il en donne juſqu'à trois ou quatre. En quelques endroits, il ne dure que douze ou quinze ans, & en d'autres vingt-cinq ou trente. Ces variations dépendent ſingulièrement du ſol où il eſt placé.

Le café de l'Amérique reſta long-tems dans un état d'imperfection qui l'aviliſſoit. On ne lui accordoit alors aucun ſoin. Cette négligence a diminué peu-à-peu. Ce n'eſt qu'après avoir été bien lavé ; qu'après avoir été dépouillé de ſa gomme ; qu'après avoir reçu toutes les préparations convenables, qu'il eſt aujourd'hui porté au moulin.

Ce moulin eſt compoſé de deux rouleaux de bois, garnis de lames de fer, longs de dix-huit pouces ſur dix ou douze de diamètre; ils ſont mobiles; & par le mouvement qu'on leur donne, ils s'approchent d'une troiſième pièce immobile qu'on nomme mâchoire. Au-deſſus des rouleaux eſt une trémie dans laquelle on met le café, qui tombant entre les rouleaux & la mâchoire, ſe dépouille de ſa première peau, & ſe diviſe en deux parties dont il eſt compoſé, comme on le voit par la forme du grain, qui eſt plat d'un côté, & arrondi de l'autre. En ſortant de cette machine, il entre dans un crible de laiton incliné, qui laiſſe paſſer la peau du grain à travers ſes fils, tandis que le fruit gliſſe, & tombe dans des paniers, d'où il eſt tranſporté dans un vaiſſeau plein d'eau, où on le lave, après qu'il y a trempé une nuit. Quand la récolte eſt finie & bien ſéchée, on remet le café dans une machine qu'on appelle moulin à piler. C'eſt une meule de bois qu'un mulet ou un cheval fait tourner verticalement autour de ſon pivot. En paſſant ſur le café ſec, elle en enlève le parchemin, qui n'eſt autre choſe qu'une pellicule qui s'étoit détachée de la graine, à meſure que le café ſéchoit. Débarraſſé de ſon parchemin, on le tire de ce moulin, pour être vanné d'un autre, qu'on appelle moulin à van. Cette machine, armée de quatre pièces de fer blanc poſées ſur un eſſieu, eſt agitée avec beaucoup de force par un eſclave; & le vent que font ces plaques nettoie le café de toutes les pellicules qui s'y trouvoient mêlées. Enſuite il eſt porté ſur une table où les nègres en ſéparent tous les grains caſſés, & les ordures qui pourroient y reſter. Après ces opérations, le café peut ſe vendre.

Son prix fut d'abord médiocre. La paſſion que prit l'Europe entière pour cette boiſſon délicieuſe, en augmenta beaucoup la valeur. Cette raiſon en fit trop vivement pouſſer la culture, après la pacification de 1763. La production ſurpaſſa bientôt la conſommation. Depuis quelques années, tous les planteurs ſont ruinés. Leur ſort ne changera que lorſque l'équilibre ſera rétabli. Il ne nous eſt pas donné de fixer l'époque de cette heureuſe révolution.

XXX. De la culture du sucre.

La canne, qui donne le sucre, est une espèce de roseau, qui s'élève à neuf pieds, & quelquefois plus, selon la nature du sol. Son diamètre le plus ordinaire est d'un pouce. Elle est couverte d'une écorce peu dure, qui renferme une moëlle plus ou moins compacte, remplie d'un suc doux & visqueux. Des nœuds la coupent par intervalles, & donnent naissance aux feuilles qui sont longues, étroites, coupantes sur les bords & engrainées à leur base. Celles du bas tombent, à mesure que la tige s'élève. Elle est terminée par une pannicule soyeuse, assez considérable, dont chaque fleur a trois étamines & une seule graine, recouverte d'un calice à deux feuillets, entouré de poils.

Cette plante est cultivée de toute ancienneté dans quelques contrées de l'Asie & de l'Afrique. Vers le milieu du douzième siècle, on en enrichit la Sicile, d'où elle passa dans les provinces méridionales de l'Espagne. Elle fut depuis naturalisée à Madère & aux Canaries. C'est de ces isles qu'on la tira pour la porter dans le Nouveau-Monde, où elle a aussi-bien prospéré que si elle en étoit originaire.

Toutes les terres ne lui conviennent pas également. Celles qui sont grasses & fortes, basses & marécageuses, environnées de bois, ou nouvellement défrichées, ne produisent, malgré la grosseur & la longueur des cannes, qu'un suc aqueux, peu sucré, de mauvaise qualité, difficile à cuire, à purifier & à conserver. Les cannes, plantées dans un terrein où elles trouvent bientôt le tuf ou le roc, n'ont qu'une durée fort courte, & ne donnent que peu de sucre. Un sol léger, poreux & profond, est celui que la nature a destiné à cette production.

La méthode générale pour l'obtenir, est de préparer un grand champ; de faire, à trois pieds de distance l'une de l'autre, des tranchées qui aient dix-huit pouces de long, douze de large, & six de profondeur; d'y coucher deux, & quelquefois trois boutures d'environ un pied chacune, tirées de la partie supérieure de la canne, & de les couvrir légérement de terre. Il sort de chacun des nœuds qui se trouvent dans les boutures, une tige qui, avec le tems, devient canne à sucre.

On doit avoir l'attention de la débarrasser continuellement des mauvaises herbes, qui ne manquent jamais de naître autour d'elle. Ce travail ne dure que six mois. Les cannes sont alors assez touffues & assez voisines les unes des autres pour faire périr tout ce qui pourroit nuire à leur fécondité. On les laisse croître ordinairement dix-huit mois ; ce n'est guère qu'à cette époque qu'on les coupe.

Il sort de leur souche des rejettons qui sont coupés à leur tour quinze mois après. Cette seconde coupe ne donne guère que la moitié du produit de la première. On en fait quelquefois une troisième, & même une quatrième, qui sont toujours moindres progressivement, quelle que soit la bonté du sol. Aussi n'y a-t-il que le défaut de bras pour replanter son champ, qui puisse obliger un cultivateur actif à demander à sa canne plus de deux récoltes.

Elles ne se font pas dans toutes les colonies, à la même époque. Dans les établissemens François, Danois, Espagnols, Hollandois, elles commencent en janvier, & continuent jusqu'en octobre. Cette méthode ne suppose pas une saison fixe pour la maturité de la canne. Cependant, cette plante doit avoir comme les autres ses progrès ; & on remarque très-bien qu'elle est en fleur dans les mois de novembre & de décembre. Il doit résulter de l'usage de ces nations qui ne cessent point de récolter pendant dix mois, qu'elles coupent des cannes, tantôt prématurées, & tantôt trop mûres. Dès-lors le fruit n'a pas les qualités requises. Cette récolte doit avoir une saison fixe, & c'est vraisemblablement dans les mois de mars & d'avril, où tous les fruits doux sont mûrs, tandis que les fruits aigres ne mûrissent qu'aux mois de juillet & d'août.

Les Anglois coupent leurs cannes en mars & en avril. Ce n'est pas cependant la raison de maturité qui les détermine. La sécheresse qui règne dans leurs isles, leur rend les pluies qui tombent en septembre nécessaires pour planter ; & comme la canne est dix-huit mois à croître, cette époque ramène toujours leur récolte au point de maturité.

Pour extraire le ſuc des cannes coupées, ce qui doit ſe faire dans vingt-quatre heures, ſans quoi il s'aigriroit, on les met entre deux cylindres de fer ou de cuivre, poſés perpendiculairement ſur une table immobile. Le mouvement de ces cylindres eſt déterminé par une roue horizontale, que des bœufs ou des chevaux font tourner : mais dans les moulins à eau, cette roue horizontale tire ſon mouvement d'une roue perpendiculaire, dont la circonférence, préſentée au courant de l'eau, reçoit une impreſſion qui la fait mouvoir ſur ſon axe; de la droite à la gauche, ſi le courant de l'eau frappe la partie ſupérieure de la roue; de la gauche à la droite, ſi le courant frappe la partie inférieure.

Du réſervoir, où le ſuc de la canne eſt reçu, il tombe dans une chaudière où l'on fait évaporer les parties d'eau les plus faciles à ſe détacher. Cette liqueur eſt verſée dans une autre chaudière, où un feu modéré lui fait jetter ſa première écume. Lorſqu'elle a perdu ſa glutinoſité, on la fait paſſer dans une troiſième chaudière où elle jette beaucoup plus d'écume à un degré plus fort de chaleur. Enſuite on lui donne le dernier degré de cuiſſon dans une quatrième chaudière, dont le feu eſt à celui de la première comme trois à un.

Ce dernier feu décide du ſort de l'opération. S'il a été bien conduit, le ſucre forme des cryſtaux plus ou moins gros, plus ou moins brillans, à raiſon de la plus grande ou de la moindre quantité d'huile qui les ſalit. Si le feu a été trop pouſſé, la matière ſe réduit à un extrait noir & charbonneux, qui ne peut plus fournir de ſel eſſentiel. Si le feu a été trop modéré, il reſte une quantité conſidérable d'huiles étrangères, qui marquent le ſucre, le rendent gras & noirâtre; de ſorte que quand on veut le deſſécher, il devient toujours poreux, parce que les intervalles qu'occupoient les huiles reſtent vuides.

Auſſi-tôt que le ſucre eſt refroidi, on le verſe dans des vaſes de terre faits en cône. La baſe du cône eſt découverte, ſon ſommet eſt percé d'un trou, & on fait écouler par ce trou l'eau qui n'a pu fournir des cryſtaux. C'eſt ce qu'on nomme le ſirop.

Après l'écoulement, on a du ſucre brut. Il eſt gras, il eſt brun, il eſt mou.

La plupart des iſles laiſſent à l'Europe le ſoin de donner au ſucre les autres préparations néceſſaires pour en faire uſage. Cette pratique leur épargne des bâtimens coûteux. Elle laiſſe plus de noirs à employer aux travaux des terres. Elle permet de récolter ſans interruption deux ou trois mois de ſuite. Elle emploie un plus grand nombre de navires pour l'exportation.

Les ſeuls colons François ont cru de leur intérêt de donner à leurs ſucres une autre façon. Quelle que puiſſe être la perfection de la cuite du ſuc de la canne, il reſte toujours une infinité de parties étrangères accrochées aux ſels du ſucre, auquel elles paroiſſent être ce que la lie eſt au vin. Elles lui donnent une couleur terne & un goût de tartre, dont on cherche à le dépouiller par une opération appellée *terrage*. Elle conſiſte à remettre le ſucre brut dans un nouveau vaſe de terre, en tout ſemblable à celui dont nous avons parlé. On couvre la ſurface du ſucre dans toute l'étendue de la baſe du cône, d'une marne blanche qu'on arroſe d'eau. En ſe filtrant à travers cette marne, l'eau entraîne une portion de terre calcaire, qu'elle promène ſur les différentes molécules ſalines, où cette terre rencontre des matières graſſes auxquelles elle s'unit. On fait enſuite écouler cette eau par l'ouverture du ſommet du moule, & on a un ſecond ſirop qu'on nomme melaſſe, & qui eſt d'autant plus mauvais que le ſucre étoit plus beau, c'eſt-à-dire, qu'il contenoit moins d'huile étrangère à ſa nature : car alors la terre calcaire, diſſoute par l'eau, paſſe ſeule & fait ſentir toute ſon âcreté.

Ce terrage eſt ſuivi d'une dernière préparation qui s'opère par le feu, & qui a pour objet de faire évaporer l'humidité dont les ſels ſont imprégnés pendant le terrage. Pour y parvenir, on fait ſortir la forme du ſucre du vaſe conique de terre ; on la tranſporte dans une étuve qui reçoit d'un fourneau de fer une chaleur douce & graduelle, & on l'y laiſſe juſqu'à ce que le ſuc ſoit très-ſec ; ce qui arrive ordinairement au bout de trois ſemaines.

Quoique les frais qu'exige cette opération ſoient perdus en

général pour la chose, puisque le sucre terré est communément raffiné en Europe de la même manière que le sucre brut; cependant tous les habitans des isles Françoises qui sont en état de purifier ainsi leurs sucres, ne manquent guère de prendre ce soin. Ils y trouvent l'avantage inappréciable pour une nation dont la marine militaire est foible, de faire passer en tems de guerre de plus grandes valeurs dans leur métropole avec un moindre nombre de bâtimens que s'ils ne faisoient que du sucre brut.

On peut juger d'après celui-ci, mais beaucoup mieux d'après le sucre terré, de quelle sorte de sels il est composé. Si le sol où la canne a été plantée est solide, pierreux, incliné; les sels seront blancs, angulaires & les grains fort gros. Si le sol est marneux, sa blancheur sera la même, mais les grains taillés sur moins de faces, réfléchiront moins de lumière. Si le sol est gras & spongieux, les grains seront à-peu-près sphériques, la couleur sera terne, le sucre fuira sous le doigt sans y laisser de sentiment. Ce dernier sucre est réputé de la plus mauvaise espèce.

Quelle qu'en soit la raison, les lieux exposés au Nord produisent le meilleur sucre, & les terreins marneux en donnent davantage. Les préparations qu'exige le sucre qui pousse dans ces deux espèces de sol, sont moins longues & moins laborieuses, qu'elles ne le sont pour le sucre produit dans une terre grasse. Mais ces principes sont sujets à des modifications infinies, dont la recherche n'appartient qu'à des chymistes, ou à des cultivateurs très-attentifs.

La canne fournit, outre le sucre, des sirops qui valent le douzième du prix des sucres. Le sirop de meilleure qualité est celui qui coule d'un premier vase dans un second, lorsqu'on fait le sucre brut. Il est composé de matières grossières, qui entraînent avec elles des sels de sucre, soit qu'elles les contiennent, soit qu'elles les aient détachées dans leur passage. Le sirop inférieur, plus amer & en moindre quantité, est formé par l'eau qui entraîne les parties tartreuses & terrestres du sucre,

lorſqu'on le leſſive. Par le moyen du feu, on tire encore quelque ſucre du premier ſirop, qui, après cette opération, eſt moins eſtimé que le ſecond.

Tous deux ſont conſommés dans le nord de l'Europe, où ils tiennent lieu de beurre & de ſucre au peuple. L'Amérique Septentrionale en fait le même uſage, & de plus s'en ſert pour donner de la fermentation & un goût agréable à une boiſſon nommée *pruſſ*, qui n'eſt autre choſe qu'une infuſion d'une écorce d'arbre.

Ce ſirop eſt encore plus utile, par le ſecret qu'on a trouvé de le convertir en le diſtillant, en une eau-de-vie que les Anglois appellent *rum*, & les François *taffia*. Cette opération, très-ſimple, ſe fait en mêlant un tiers de ſirop avec deux tiers d'eau. Lorſque ces deux ſubſtances ont ſuffiſamment fermenté, ce qui arrive ordinairement au bout de douze ou quinze jours, elles ſont miſes dans un alambic bien net où la diſtillation ſe fait à l'ordinaire. La liqueur qu'on en tire eſt égale à la quantité de ſirop qui a été employée.

Telle eſt la méthode à laquelle, après beaucoup d'expériences & de variations, toutes les iſles ſe ſont généralement arrêtées pour la culture du ſucre. Elle eſt bonne ſans doute : mais peut-être n'eſt-elle pas arrivée au degré de perfection dont elle eſt ſuſceptible. On peut conjecturer que, ſi au lieu de planter les cannes en de grands champs d'une ſeule pièce, on diſtribuoit un terrein par diviſion de dix toiſes, laiſant entre deux diviſions plantées une diviſion d'intervalle ſans culture, il en réſulteroit de grands avantages. Dans la pratique actuelle, il n'y a que les cannes des bordures qui ſoient d'une belle venue, & qui mûriſſent à propos. Celles du milieu ſont en partie avortées & mûriſſent mal, parce qu'elles ſont privées du courant de l'air, qui n'agit que par ſon poids, & parvient rarement au pied de ces cannes toujours couvert par les feuilles.

Dans ce nouveau ſyſtême de plantation, les portions de terre qui auroient repoſé, ſeroient plus propres à la reproduction; lorſqu'on auroit récolté les diviſions plantées, qui à leur tour auroient du repos. Il eſt à préſumer que par cette méthode on obtiendroit

obtiendroit autant de ſucre que par la routine actuelle, avec cet avantage de plus, qu'elle exigeroit moins d'eſclaves pour l'exploitation. On peut juger de ce que vaudroit alors la culture du ſucre, par ce qu'elle rend aujourd'hui malgré ſon imperfection.

Dans une habitation établie ſur un bon ſol, & ſuffiſamment pourvue de noirs, de beſtiaux, de toutes les choſes néceſſaires, deux hommes exploitent un quarré de cannes, c'eſt-à-dire, cent pas géométriques en tout ſens. Ce quarré doit donner communément ſoixante quintaux de ſucre brut. Le prix moyen du quintal, rendu en Europe, ſera de vingt livres, déduction faite de tous frais. Voilà donc un revenu de ſix cens francs pour le travail de chaque homme. 150 livres, auxquelles on joindra le prix des ſirops & des taffias, ſuffiront aux dépenſes d'exploitation; c'eſt-à-dire, à la nourriture des eſclaves, à leur déperiſſement, à leurs maladies, à leurs vêtemens, à la réparation des uſtenſiles, aux accidens même. Le produit net d'un arpent & demi de terre, ſera donc de 450 livres. On trouveroit difficilement une culture plus avantageuſe.

On peut même objecter que c'eſt en mettre le produit au-deſſous de ſa valeur réelle, parce qu'un quarré de cannes n'occupe pas deux hommes. Mais ceux qui feroient cette objection, doivent obſerver que la fabrique du ſucre exige d'autres travaux que ceux de ſa culture, & par conſéquent des ouvriers employés ailleurs que dans les champs. L'eſtime & la compenſation de ces différens genres de ſervice, obligent à défalquer du produit d'un quarré de plantation, les frais de l'entretien de deux hommes.

C'eſt principalement avec leur ſucre, que les iſles ſe procurent tout ce qui convient ou qui plaît à leurs colons. Elles tirent de l'Europe des farines, des boiſſons, des viandes ſalées, des ſoieries, des toiles, des quincailleries; tout ce qui forme leur vêtement, leur nourriture, leur ameublement, leur parure, leurs commodités, leurs fantaiſies même. Leurs conſommations en tout genre ſont prodigieuſes, & doivent influer néceſſairement dans les mœurs des habitans, la plupart aſſez riches pour ſe les permettre.

XXXI.
Caractère des Européens établis dans l'archipel Américain.

Il semble que les Européens transplantés dans les isles de l'Amérique, ne devroient pas avoir moins dégénéré que les animaux qu'ils y ont fait passer. Le climat agit sur tous les êtres vivans. Mais les hommes sont moins immédiatement soumis à la nature, & résistent à son influence, parce qu'ils sont, de tous les êtres, ceux qui ont le plus de moral. Les premiers colons établis dans les Antilles, corrigèrent l'activité d'un nouveau ciel & d'un nouveau sol, par les commodités qu'ils pouvoient tirer d'un commerce toujours ouvert avec leur ancienne patrie. Ils apprirent à se loger & à se nourrir, de la manière la plus convenable à leur changement de situation. Ils retinrent des habitudes de leur éducation, tout ce qui pouvoit s'accorder avec les loix physiques de l'air qu'ils respiroient. Avec eux, ils transportèrent en Amérique les alimens, les usages d'Europe, & familiarisèrent ensemble des êtres & des productions que la nature avoit séparés par un intervalle équivalent à la largeur d'une zone. Mais de toutes leurs coutumes primitives, la plus salutaire peut-être, fut celle de mêler & de diviser les races par le mariage.

Toutes les nations, même les moins policées, ont proscrit l'union des sexes entre les enfans de la même famille; soit que l'expérience ou le préjugé leur ait dicté cette loi, soit que le hasard y conduise naturellement. Des êtres élevés ensemble dès l'enfance, accoutumés à se voir sans cesse, contractent plutôt dans cette familiarité l'indifférence qui naît de l'habitude, que ce sentiment vif & impétueux de sympathie qui rapproche tout-à-coup deux êtres qui ne se sont jamais vus. Si dans la vie sauvage la faim divise les familles, l'amour les aura sans doute réunies. L'histoire fabuleuse ou vraie de l'enlèvement des Sabines, montre que le mariage a été la première alliance des nations. Ainsi le sang se sera mêlé de proche en proche, ou par les rencontres fortuites d'une vie errante, ou par les conventions & les convenances des peuplades fixes. L'avantage physique de croiser les races entre les hommes comme entre les animaux, pour empêcher l'espèce de s'abâtardir, est le fruit d'une expérience tardive, postérieure à l'utilité reconnue d'unir les familles,

pour cimenter la paix des ſociétés. Les tyrans ont ſu de bonne heure juſqu'à quel point il leur convenoit de ſéparer & de rapprocher leurs ſujets entre eux, afin de les tenir dans la dépendance. Ils ont ſéparé les conditions par des préjugés; parce que cette ligne de diviſion entre elles, étoit un lien de ſoumiſſion envers le ſouverain, qui les balançoit & les contenoit par leur haîne & leur oppoſition mutuelles. Ils ont rapproché les familles dans chaque condition; parce que cette union étouffoit un germe éternel de diſſenſion, contraire à tout eſprit de ſociété nationale. Ainſi le mêlange des races & des familles par le mariage, s'eſt combiné ſur les inſtitutions politiques, beaucoup plus encore que d'après les vues de la nature.

Mais quels que ſoient le principe phyſique & le but moral de cet uſage, il fut obſervé par les Européens qui voulurent ſe perpétuer dans les iſles. La plupart ſe marièrent, ou dans leur patrie, avant de paſſer dans le Nouveau-Monde, ou avec des perſonnes qui y débarquoient. L'Européen alla épouſer une Créole, ou le Créole alla épouſer l'Européenne, que le ſort ou ſa famille amenoient en Amérique. De cette heureuſe aſſociation s'eſt formé un caractère particulier, qui diſtingue dans les deux mondes l'homme né ſous le ciel du nouveau, mais de parens iſſus de l'un & de l'autre. On tracera les traits de ce caractère avec d'autant plus de confiance, qu'ils ſeront puiſés dans les écrits d'un obſervateur profond, qui nous a déja fourni quelques particularités d'hiſtoire naturelle.

Les Créoles ſont en général bien faits. A peine en voit-on un ſeul affligé des difformités ſi communes dans les autres climats. Ils ont tous dans les membres une ſoupleſſe extrême; ſoit qu'on doive l'attribuer à une conſtitution organique, propre aux pays chauds, à l'uſage de les élever ſans les entraves du maillot ou de nos corſets, ou aux exercices qui leur ſont familiers dès l'enfance. Cependant leur teint n'a jamais cet air de vie & de fraîcheur, qui tient de plus près à la beauté que des traits réguliers. Leur ſanté reſſemble pour la couleur à la

convalescence : mais cette teinte livide, plus ou moins foncée ; est à-peu-près celle de nos peuples méridionaux.

Leur intrépidité s'est signalée à la guerre par une continuité d'actions brillantes. Il n'y auroit pas de meilleurs soldats, s'ils étoient plus capables de discipline.

L'histoire ne leur reproche aucune de ces lâchetés, de ces trahisons, de ces bassesses, qui souillent les annales de tous les peuples. A peine citeroit-on un crime honteux, qu'ait commis un Créole.

Tous les étrangers, sans exception, trouvent dans les isles, une hospitalité prévenante & généreuse. Cette utile vertu se pratique avec une ostentation, qui prouve au moins l'honneur qu'on y attache. Ce penchant naturel à la bienfaisance, exclut l'avarice; les Créoles sont faciles en affaires.

La dissimulation, les ruses, les soupçons, n'entrent jamais dans leur ame. Glorieux de leur franchise, l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, & leur extrême vivacité, écartent de leur commerce ces mystères & ces réserves qui étouffent la bonté du caractère, éteignent l'esprit social, & retrécissent la sensibilité.

Une imagination ardente qui ne peut souffrir aucune contrainte, les rend indépendans & inconstans dans leurs goûts. Elle les entraîne au plaisir avec une impétuosité toujours nouvelle, à laquelle ils sacrifient, & leur fortune, & tout leur être.

Une pénétration singulière ; une prompte facilité à saisir toutes les idées & à les rendre avec feu; la force de combiner, jointe au talent d'observer; un mêlange heureux de toutes les qualités de l'esprit & du caractère, qui rendent l'homme capable des plus grandes choses, leur fera tout oser, quand l'oppression les y aura forcés.

L'air dévorant & salin des Antilles, prive les femmes de ce coloris animé, qui fait l'éclat de leur sexe. Mais elles ont une blancheur tendre, qui laisse aux yeux tout leur pouvoir d'agir, de porter dans les ames ces traits profonds dont rien ne peut défendre. Extrêmement sobres, tandis que les hommes consomment à proportion des chaleurs qui les épuisent, elles n'aiment

que l'ufage du chocolat, du café, de ces liqueurs fpiritueufes qui redonnent aux organes le ton & la vigueur que le climat énerve.

Elles font très-fécondes, fouvent mères de dix ou douze enfans. Cette propagation vient de l'amour qui les attache fortement à l'homme qu'elles poffèdent, mais qui les rejette promptement vers un autre, dès que la mort a rompu les nœuds d'un premier ou d'un fecond hymen.

Jaloufes jufqu'à la fureur, elles font rarement infidelles. L'indolence qui leur fait négliger les moyens de plaire, le goût des hommes pour les négreffes, une manière de vivre, ifolée ou publique, qui éloigne les occafions & les dangers de la galanterie : voilà les meilleurs foutiens de la vertu des femmes.

L'efpèce de folitude où elles font dans leurs habitations, leur donne une grande timidité, qui les embarraffe dans le commerce du monde. Elles contractent de bonne heure, un défaut d'émulation & de volonté, qui les empêche de cultiver les talens agréables de l'éducation. Elles femblent n'avoir de force ni de goût que pour la danfe, qui les porte & les anime, fans doute, à des plaifirs encore plus vifs. Cet inftinct de volupté les fuit dans tous les âges; foit qu'elles y retrouvent le fouvenir, ou quelque fenfation de leur jeuneffe; foit pour d'autres raifons qui ne nous font pas connues.

De ce tempérament naît un caractère extrêmement fenfible & compatiffant pour les maux, jufqu'à ne pouvoir en fupporter la vue: mais en même tems exigeant & févère pour le fervice des domeftiques qui font attachés à leur perfonne. Plus defpotiques, plus inexorables envers leurs efclaves, que les hommes même, il ne leur coûte rien d'ordonner des châtimens, dont la vue feroit pour elles une punition & une leçon, fi jamais elles en étoient les témoins.

C'eft de cet efclavage des nègres, que les Créoles tirent peut-être en partie un certain caractère, qui les fait paroître bizarres, fantafques, & d'une fociété peu goûtée en Europe. A peine peuvent-ils marcher dans l'enfance, qu'ils voient autour

d'eux des hommes grands & robustes, destinés à deviner, à prévenir leur volonté. Ce premier coup-d'œil doit leur donner d'eux-mêmes l'opinion la plus extravagante. Rarement exposés à trouver de la résistance dans leurs fantaisies, même injustes, ils prennent un esprit de présomption, de tyrannie & de mépris, pour une grande portion du genre-humain. Rien n'est plus insolent que l'homme qui vit presque toujours avec ses inférieurs : mais quand ceux-ci sont des esclaves, accoutumés à servir des enfans, à craindre jusqu'à des cris qui doivent leur attirer des châtimens, que peuvent devenir des maîtres qui n'ont jamais obéi, des méchans qui n'ont jamais été punis, des fous qui mettent des hommes à la chaîne ?

Une idolâtrie si cruellement indulgente, donne aux Américains cet orgueil qu'on doit haïr en Europe, où plus d'égalité entre les hommes, leur apprend à se respecter davantage. Elevés sans connoître la peine ni le travail, ils ne savent, ni surmonter un obstacle, ni supporter une contradiction. La nature leur a tout donné, & la fortune ne leur a rien refusé. A cet égard, semblables à la plupart des rois, ce sont des êtres malheureux, de n'avoir jamais éprouvé l'adversité. Sans le climat qui les porte violemment à l'amour, ils ne goûteroient aucun vrai plaisir de l'ame : encore n'ont-ils guère le bonheur de concevoir de ces passions qui, traversées par les obstacles & les refus, se nourrissent de larmes, & vivent de vertus. Sans les loix de l'Europe qui les gouvernent par leurs besoins, & répriment ou gênent leur excessive indépendance, ils tomberoient dans une mollesse qui les rendroit tôt ou tard les victimes de leur propre tyrannie, ou dans une anarchie qui bouleverseroit tous les fondemens de leur société.

Mais s'ils cessoient un jour d'avoir des nègres pour esclaves, & des rois éloignés pour maîtres, ce seroit peut-être le peuple le plus étonnant qu'on eût vu briller sur la terre. L'esprit de liberté qu'ils puiseroient au berceau, les lumières & les talens qu'ils hériteroient de l'Europe, l'activité que leur donneroient de nombreux ennemis à repousser, de grandes populations à

former, un riche commerce à fonder sur une immense culture, des états, des sociétés à créer, des maximes, des loix & des mœurs à établir sur la base éternelle de la raison : tous ces ressorts feroient peut-être d'une race équivoque & mêlangée, la nation la plus florissante que la philosophie & l'humanité puissent desirer pour le bonheur de la terre.

S'il arrive quelque heureuse révolution dans le monde, ce sera par l'Amérique. Après avoir été dévasté, ce monde nouveau doit fleurir à son tour, & peut-être commander à l'ancien. Il sera l'asyle de nos peuples foulés par la politique, ou chassés par la guerre. Les habitans sauvages s'y policeront, & les étrangers opprimés y deviendront libres. Mais il faut que ce changement soit préparé par des fermentations, des secousses, des malheurs même ; & qu'une éducation laborieuse & pénible dispose les esprits à souffrir & à agir.

Jeunes Créoles, venez vous exercer en Europe, y pratiquer ce que nous enseignons ; y recueillir dans les restes précieux de nos antiques mœurs, cette vigueur que nous avons perdue, y étudier notre foiblesse, & puiser dans nos folies même, ces leçons de sagesse qui font éclorre les grands événemens. Laissez en Amérique vos nègres, dont la condition afflige nos regards, & dont le sang peut-être se mêle à tous les levains qui altèrent, corrompent & détruisent notre population. Fuyez une éducation de tyrannie, de mollesse & de vice que vous donne l'habitude de vivre avec des esclaves, dont l'abrutissement ne vous inspire aucun des sentimens de grandeur & de vertu qui font naître les peuples célèbres. L'Amérique a versé toutes les sources de la corruption sur l'Europe. Pour achever sa vengeance, il faut qu'elle en tire tous les instrumens de sa prospérité. Détruite par nos crimes, elle doit renaître par nos vices.

La nature semble avoir destiné les Américains à plus de bonheur que les Européens. Si l'on excepte les fluxions de poitrine & les pleurésies, qui ne sont guère moins communes aux isles que dans les autres régions où les alternatives du chaud & du froid sont fréquentes & subites, on n'y connoît que peu de

maladies. La goute, la gravelle, la pierre, l'apoplexie, cent autres fléaux de l'espèce humaine, ailleurs si meurtriers, n'y font jamais le moindre ravage. Il suffit d'avoir triomphé de l'air du pays, & d'être parvenu au-dessus de l'âge moyen, pour être comme assuré d'une longue & paisible carrière. La vieillesse n'y est pas caduque, languissante, assiégée des infirmités qui l'affligent dans nos climats.

XXXII. Maladies auxquelles les Européens sont exposés dans les isles de l'Amérique.

Cependant celui des Antilles attaque les enfans nouveaux-nés, d'un mal qui semble renfermé dans la Zone Torride. On l'appelle *Tetanos*. Si l'enfant reçoit les impressions de l'air ou du vent, si la chambre où il vient de naître est exposée à la fumée, à trop de chaleur ou de fraîcheur, le mal se déclare aussi-tôt. Il commence par la mâchoire, qui se roidit & se resserre au point de ne pouvoir plus s'ouvrir. Cette convulsion passe bientôt aux autres parties du corps. L'enfant meurt, faute de pouvoir prendre de nourriture. S'il échappe à ce péril qui menace les neuf premiers jours de sa vie, il n'a plus à craindre aucun autre accident. Les douceurs qu'on lui permet, même avant le sevrage qui arrive au bout d'un an, l'usage du café au lait, du chocolat, du vin, mais sur-tout du sucre & des confitures : ces douceurs, si pernicieuses à nos enfans, sont offertes à ceux de l'Amérique par la nature, qui les accoutume de bonne heure aux productions de leur climat.

Le sexe, foible & délicat, a ses maux comme ses charmes. Dans les isles, c'est un affoiblissement, un anéantissement presque total de ses forces ; une aversion insurmontable pour tout ce qui est sain ; une passion désordonnée pour tout ce qui nuit à sa santé. Les alimens salés ou épicés sont les seuls que l'on goûte & que l'on recherche. Cette maladie est une vraie cachexie, qui dégénère communément en hydropisie. On l'attribue à la diminution des menstrues dans les femmes qui arrivent d'Europe, & à la foiblesse ou à la privation totale de cet écoulement périodique dans les femmes Créoles. Il faudroit l'attribuer encore davantage à la chaleur excessive & à la grande humidité du climat, qui, à la longue, anéantit toute espèce de ressort dans l'économie animale.

Les

Les hommes plus robuſtes ont des maux plus cruels. Ils ſont expoſés ſous ce voiſinage de l'équateur, à une fièvre chaude & maligne, connue ſous des noms différens, & manifeſtée par des hémorrhagies. Le ſang qui bouillonne ſous les rayons ardens du ſoleil, s'y déborde par le nez, par les yeux, par les autres parties du corps. La nature dans les climats tempérés ne va pas ſi vîte, qu'elle ne donne dans les maladies les plus aiguës, le tems d'obſerver & de ſuivre le cours qu'elle prend. Elle eſt ſi prompte aux iſles, que ſi l'on tarde à ſaiſir la maladie dès l'inſtant qu'elle ſe déclare, elle eſt infailliblement mortelle. Un homme n'eſt pas plutôt tombé malade, qu'il voit à ſes côtés le médecin, le notaire & le prêtre.

Les ſymptômes de cette terrible maladie ſemblent indiquer la néceſſité des ſaignées. Auſſi les a-t-on multipliées long-tems ſans meſure. Des expériences répétées ont enfin démontré que c'étoit un moyen meurtrier. On préfère aujourd'hui les remèdes qui peuvent tempérer cette grande raréfaction du ſang, qui en entraîne la diſſolution: les bains, les lavemens, l'oxycrat, les veſſicatoires même, lorſqu'il y a du délire. Nous avons vu un homme de l'art & d'un ſens profond qui penſoit que la cauſe prochaine de cette maladie étoit un coup de ſoleil, & qui aſſuroit que ceux qui ne s'y expoſoient pas, échappoient généralement à cette calamité.

La plupart de ceux qui réſiſtent à la maladie, traînent une convaleſcence lente & difficile. Pluſieurs tombent même dans une langueur habituelle, produite par l'affaiſſement de toute la machine, que l'air toujours dévorant, & les alimens du pays, trop foibles ſans doute, ne peuvent remettre en vigueur. De-là réſultent des obſtructions, des jauniſſes, des gonflemens de rate, qui quelquefois ſe terminent par l'hydropiſie.

Ce danger aſſaillit preſque tous les Européens qui débarquent en Amérique, & ſouvent même les Créoles qui reviennent des pays tempérés. Mais il épargne les femmes dont le ſang a des évacuations naturelles; & les nègres qui, nés ſous un climat plus chaud, ſont aguerris par la nature, & préparés par une

tranſpiration facile à toutes les fermentations que peut cauſer le ſoleil.

C'eſt cet aſtre, ſans doute, qui par la chaleur de ſes rayons moins obliques & plus conſtans que dans nos climats, occaſionne ces fièvres violentes. Sa chaleur doit procurer l'épaiſſiſſement inévitable du ſang, par l'excès des tranſpirations & des ſueurs, le défaut de reſſort dans les parties ſolides, le gonflement des vaiſſeaux par la dilatation des liqueurs, ſoit à raiſon de la raréfaction de l'air, ſoit à raiſon de la moindre compreſſion qu'éprouve la ſurface des corps dans une atmoſphère raréfiée.

Loin de s'occuper des moyens connus pour prévenir ces inconvéniens, on tombe dans des excès les plus propres à accélérer, à provoquer le mal. Les étrangers qui arrivent aux Antilles, entraînés par les fêtes qu'on leur y donne, par les agrémens qu'on y aime, par l'accueil qu'ils y reçoivent, ſe livrent ſans modération à tous les plaiſirs que l'habitude rend moins nuiſibles aux habitans nés ſous ce climat. La table, la danſe, le jeu, les veilles, le vin, les liqueurs, ſouvent le chagrin d'être déſabuſé des eſpérances chimériques qu'on avoit conçues : tout ſeconde l'effervefcence que la chaleur excite dans le ſang. Il eſt bientôt enflammé.

Comment ne ſuccomberoit-on pas à cette épreuve du climat, quand les précautions même les plus exactes, ne ſuffiſent pas pour garantir de l'atteinte de ces fièvres dangereuſes ; quand les hommes les plus ſobres, les plus modérés, les plus éloignés de tout excès, & les plus attentifs ſur leurs actions, ſont les victimes du nouvel air qu'ils reſpirent ? Dans l'état actuel des colonies, ſur dix hommes qui paſſent aux iſles, il meurt quatre Anglois, trois François, trois Hollandois, trois Danois, & un Eſpagnol.

En voyant la conſommation d'hommes qui ſe faiſoit dans ces régions, lorſqu'on commença à les occuper, on penſa aſſez généralement qu'elles finiroient par dépeupler les états qui avoient l'ambition de s'y établir.

XXXIII. Avantages des

L'expérience a changé ſur ce point l'opinion publique. A

mesure que ces colonies ont poussé leurs cultures, elles ont eu plus de moyens de dépenser. Ces facultés nouvelles ont ouvert à la patrie principale, des débouchés qui lui étoient inconnus. La masse des exportations n'a pas pu augmenter sans une augmentation de travail. Avec les travaux se sont multipliés les hommes, comme ils se multiplieront par-tout où ils trouveront plus de moyens de subsister. Les étrangers même se sont portés en foule dans des empires qui ouvroient un vaste champ à leur ambition, à leur industrie.

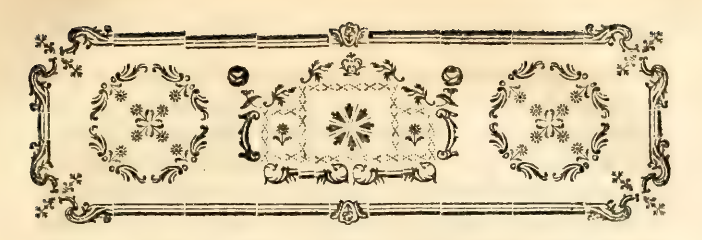
nations qui possèdent les isles de l'Amérique.

Non-seulement la population s'est accrue dans les états propriétaires des isles, mais elle y est devenue plus heureuse. Le bonheur est en général le résultat des commodités; & il doit être plus grand, à mesure qu'on peut les varier & les étendre. Les isles ont procuré cet avantage à leurs possesseurs. Ils ont tiré de ces régions fertiles des productions agréables, dont la consommation a ajouté à leurs jouissances. Ils en ont tiré qui, échangées contre les denrées de leurs voisins, les ont fait entrer en partage des douceurs des autres climats. De cette manière, les empires que le hasard, le bonheur des circonstances, ou des vues bien combinées, avoient mis en possession des isles, sont devenus le séjour des arts & de tous les agrémens, qui sont une suite naturelle & nécessaire d'une grande abondance.

Ce n'est pas tout. Ces colonies ont élevé les nations qui les ont fondées, à une supériorité d'influence dans le monde politique; & voici comment. L'or & l'argent qui forment la circulation générale de l'Europe, viennent du Mexique, du Pérou & du Brésil. Ils n'appartiennent pas aux Espagnols & aux Portugais, mais aux peuples qui donnent leurs marchandises en échange de ces métaux. Ces peuples ont entre eux des comptes, qui, en dernier résultat, vont se solder à Lisbonne & à Cadix, qu'on peut regarder comme une caisse commune & universelle. C'est-là qu'on doit juger de l'accroissement ou de la décadence du commerce de chaque nation. Celle qui est en équilibre de vente ou d'achat avec les autres, retire son intérêt entier. Celle qui a acheté plus qu'elle n'a vendu, retire moins que son inté-

rêt ; parce qu'elle en a cédé une partie, pour s'acquitter avec la nation dont elle étoit débitrice. Celle qui a plus vendu aux autres nations qu'elle n'a acheté d'elles, ne retire pas ſeulement ce qui lui eſt dû par l'Eſpagne & le Portugal, mais encore ce que lui doivent les autres nations avec leſquelles elle a fait des échanges. Ce dernier avantage eſt ſpécialement réſervé aux peuples qui poſſèdent les iſles. Ils voient groſſir annuellement leur numéraire, par la vente des riches productions de ces contrées ; & cette augmentation de numéraire aſſure leur prépondérance, les rend arbitres de la paix & de la guerre. Mais dans quelles proportions chaque nation a-t-elle augmenté ſa puiſſance par la poſſeſſion des iſles ? C'eſt ce qu'on développera dans les livres ſuivans.

Fin du onzième Livre.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ETABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE DOUZIEME.

Établiſſemens des Eſpagnols, des Hollandois & des Danois dans les iſles de l'Amérique.

J'ALLOIS dire que l'Eſpagne a la gloire d'avoir découvert le grand archipel de l'Amérique, & d'y avoir formé les premiers établiſſemens, lorſque j'ai été arrêté par la penſée que la découverte n'en pouvoit être glorieuſe aux Eſpagnols, ſi elle n'avoit pas été avantageuſe aux Antilles.

I. Définition de la vraie gloire.

La gloire eſt un ſentiment qui nous élève à nos propres yeux, & qui accroît notre conſidération aux yeux des hommes éclairés. Son idée eſt indiviſiblement liée avec celles d'une grande difficulté vaincue, d'une grande utilité ſubſéquente au ſuccès, &

d'une égale augmentation de bonheur pour l'univers ou pour la patrie. Quelque génie que je reconnoiſſe dans l'invention d'une arme meurtrière, j'exciterois une juſte indignation ſi je diſois que tel homme ou telle nation eut la gloire de l'avoir inventée. La gloire, du moins ſelon les idées que je m'en ſuis formées, n'eſt pas la récompenſe du plus grand ſuccès dans les ſciences. Inventez un nouveau calcul; compoſez un poëme ſublime; ayez ſurpaſſé Cicéron ou Démoſthène en éloquence, Thucidide ou Tacite dans l'hiſtoire; je vous accorderai la célébrité, mais non la gloire. On ne l'obtient pas davantage de l'excellence du talent dans les arts. Je ſuppoſe que vous avez tiré d'un bloc de marbre, ou le Gladiateur, ou l'Apollon de Belvedère; que la Transfiguration ſoit ſortie de votre pinceau, ou que vos chants ſimples, expreſſifs & mélodieux vous aient placé ſur la ligne de Pergolèſe; vous jouirez d'une grande réputation, mais non de la gloire. Je dis plus. Egalez Vauban dans l'art de fortifier les places; Turenne ou Condé dans l'art de commander les armées. Gagnez des batailles, conquérez des provinces. Toutes ces actions ſeront belles ſans doute, & votre nom paſſera à la poſtérité la plus reculée: mais c'eſt à d'autres qualités que la gloire eſt réſervée. On n'a pas la gloire pour avoir ajouté à celle de ſa nation. On eſt l'honneur de ſon corps, ſans être la gloire de ſon pays. Un particulier peut ſouvent aſpirer à la réputation, à la renommée, à l'immortalité. Il n'y a que des circonſtances rares, une heureuſe étoile qui puiſſent le conduire à la gloire.

La gloire appartient à Dieu dans le ciel. Sur la terre, c'eſt le lot de la vertu & non du génie; de la vertu utile, grande, bienfaiſante, éclatante, héroïque. C'eſt le lot d'un monarque qui s'eſt occupé pendant un règne orageux du bonheur de ſes ſujets, & qui s'en eſt occupé avec ſuccès. C'eſt le lot d'un ſujet qui auroit ſacrifié ſa vie au ſalut de ſes concitoyens. C'eſt le lot d'un peuple qui aura mieux aimé mourir libre que de vivre eſclave. C'eſt le lot, non d'un Céſar ou d'un Pompée, mais celui d'un Régulus ou d'un Caton. C'eſt le lot d'un Henri IV.

Graces à l'eſprit d'humanité que la philoſophie a inſpiré à

tous les peuples sensés, les conquérans, tant anciens que modernes, sont tombés dans la classe des hommes les plus abhorrés; & je ne doute pas que l'avenir qui jugera avec impartialité des découvertes que nous avons faites dans le Nouveau-Monde, ne rabaisse nos barbares navigateurs encore au-dessous d'eux. En effet, est-ce l'amour du genre-humain ou la cupidité qui les a conduits? Et une entreprise, fût-elle bonne en elle-même, pourroit-elle être louable, lorsque le motif en est vicieux?

L'isle que les Espagnols trouvent d'abord, en arrivant en Amérique, se nomme la Trinité. Colomb y aborda, lorsqu'en 1498 il reconnut l'Orenoque: mais d'autres intérêts firent perdre de vue, & l'isle, & les bords du continent voisin.

II. Idée qu'il faut se former de l'isle de la Trinité.

Ce ne fut qu'en 1535 que la cour de Madrid fit occuper la Trinité, placée vis-à-vis de l'embouchure de l'Orenoque, comme pour rallentir la rapidité du fleuve. On lui donne trois cens dix-huit lieues quarrées; elle n'a jamais essuyé d'ouragan, & son climat est sain. Les pluies y sont abondantes depuis le milieu de mai jusqu'à la fin d'octobre; & la sécheresse du reste de l'année est sans inconvénient, parce que le pays, quoique privé de rivières navigables, est très-bien arrosé. Les tremblemens de terre sont plus fréquens que dangereux. Dans l'intérieur de l'isle, sont quatre grouppes de montagnes qui, avec quelques autres formées par la nature sur les rives de l'océan, occupent le tiers du sol. Le reste est presque généralement susceptible des plus riches cultures.

La forme de l'isle est quarrée. Au Nord, est une côte de vingt-deux lieues, trop élevée & trop hachée, pour pouvoir jamais être bien utile. Celle de l'Est n'a que dix-neuf lieues, mais toutes telles qu'on pourroit les desirer. La côte du Sud offre vingt-cinq lieues un peu exhaussées, où le café & le cacao devroient prospérer. La bande de l'Ouest est séparée du reste de la colonie, au Sud par le canal du Soldat, au Nord par la bouche du Dragon, & forme au moyen d'un enfoncement une rade de vingt lieues de large, de trente de profondeur. C'est, dans toutes les saisons, un abri sûr pour les navigateurs qui, durant une grande partie de l'année, mouilleroient difficilement ailleurs, excepté à la Galiote.

Dans cette partie, ſont les établiſſemens Eſpagnols. Ils ſe réduiſent au port d'Eſpagne qui a ſoixante-dix-huit cabanes couvertes de chaume, & à Saint-Joſeph, placé trois lieues plus loin dans les terres, où l'on compte quatre-vingt-huit familles encore plus miſérables.

Le cacao fut autrefois cultivé près des deux bourgades. Sa perfection le faiſoit préférer à celui de Caraque même. Pour s'en aſſurer, les négocians le payoient d'avance. Les arbres qui le portoient périrent tous, en 1727, & n'ont pas été renouvellés depuis. Les moines attribuèrent ce déſaſtre au refus que faiſoient les colons de payer la dixme. Ceux que la ſuperſtition ou l'intérêt n'aveugloient pas en accuſèrent les vents du Nord, qui trop ſouvent ont porté ailleurs le même genre de calamité. Depuis, la Trinité ne fut guère plus fréquentée que Cubagua.

III. De Cubagua & de ſes perles.

Cette petite iſle, éloignée de quatre lieues ſeulement du continent, fut découverte & mépriſée, en 1498, par Colomb. Avertis, dans la ſuite, que ſes rivages renfermoient de grands tréſors, les Eſpagnols s'y portèrent en foule en 1509, & lui donnèrent le nom d'iſle aux perles.

La perle eſt un corps dur, luiſant, plus ou moins blanc, d'une forme communément arrondie, & que l'on trouve dans quelques coquillages, mais plus ordinairement dans celui qui eſt connu ſous le nom de nacre de perles. Cette riche production de la nature eſt le plus ſouvent attachée aux parois internes de la coquille, mais elle eſt plus parfaite dans l'animal même qui l'habite.

Les anciens s'égarèrent ſur l'origine de la perle, ainſi que ſur beaucoup d'autres phénomènes, que nous avons mieux obſervés, mieux connus & plus heureuſement expliqués. Ne les en mépriſons pas davantage & n'en ſoyons pas plus vains. Leurs erreurs montrent quelquefois de la ſagacité, & ne nous ont pas été tout-à-fait inutiles. Elles ont été les premiers pas de la ſcience, qu'il étoit réſervé au tems, aux efforts des hommes de génie, & à des haſards heureux de perfectionner. On a tenté de déchirer le voile de la nature avant que de le lever.

Les

Les Grecs & les Romains disoient que le coquillage s'élevoit tous les matins sur la surface des eaux, & recevoit la rosée qui s'y changeoit en perle. Cette idée agréable a eu le sort de tant d'autres fables, lorsque l'esprit d'observation a fait connoître que le coquillage restoit toujours au fond de la mer ou attaché aux rochers où il s'étoit formé; & que la saine physique a démontré qu'il étoit impossible que ce fut autrement.

On a imaginé depuis que les perles devoient être les œufs ou le frai des animaux renfermés dans la coquille. Cette opinion est tombée, lorsqu'on a été pleinement instruit que les perles se trouvoient dans toutes les parties de l'animal; lorsqu'après les recherches les plus suivies, l'anatomie n'a pu découvrir des organes propres à la reproduction dans cet animal, qui semble augmenter d'un individu la classe des hermaphrodites.

Enfin, après bien des systêmes légérement conçus & successivement abandonnés, on a soupçonné que les perles étoient la suite d'un désordre dans l'animal; qu'elles étoient formées par une liqueur extravasée de quelques vaisseaux, & retenue entre les membranes ou écoulées le long de l'écaille. Cette conjecture a acquis plus de force aux yeux des bons observateurs, à mesure qu'on s'est assuré que toutes les perles ne renfermoient pas cette richesse, que celles qui la possédoient avoient un plus mauvais goût que les autres, & que les côtes où se faisoit cette riche pêche étoient généralement mal-saines.

On méprise par-tout les perles noires, celles qui tirent sur le noir, ou qui ont la couleur de plomb. En Arabie & dans quelques autres contrées de l'Orient, on fait cas des jaunes. Mais les blanches sont préférées par l'Europe & par la plus grande partie du globe. On regrette seulement qu'elles commencent à jaunir après un demi-siècle.

Quoiqu'on eût découvert des perles dans les mers des Indes Orientales & dans celles de l'Amérique, leur prix se soutint assez, pour qu'on cherchât à les contrefaire. L'imitation fut d'abord grossière. C'étoit du verre, couvert de mercure. Les essais se sont multipliés; & avec le tems on est parvenu à copier assez

bien la nature, pour qu'il fût facile de s'y méprendre. Les perles artificielles, faites aujourd'hui avec de la cire & de la colle de poiſſon, ont ſur les autres quelques avantages. Elles ſont à bon marché; & on leur donne le volume, la forme qui conviennent le mieux aux femmes qui veulent les faire ſervir à leur parure.

Cette invention étoit ignorée, lorſque les Eſpagnols s'établirent à Cubagua. Ils arrivèrent avec quelques ſauvages des Lucayes qui ne s'étoient pas trouvés propres au travail des mines; mais qui avoient une grande facilité à demeurer long-tems ſous l'eau. Ce talent valut à leurs oppreſſeurs une grande quantité de perles. On ne les gâta pas, comme avoient fait juſqu'alors les Américains, qui ne connoiſſoient que le moyen du feu, pour ouvrir la coquille qui les renfermoit. Elles furent conſervées dans toute leur beauté, & trouvèrent un débit avantageux. Mais ce fut le ſuccès d'un moment. Le banc de perles fut bientôt épuiſé; & la colonie fut transférée, en 1524, à la Marguerite, où ſe trouvoient les richeſſes qu'on regrettoit, & d'où elles diſparurent preſque auſſi vîte.

IV. Notions ſur la Marguerite.

Cependant on n'abandonna pas ce dernier établiſſement. Il a quinze lieues de long ſur cinq de large. Des brouillards épais le couvrent preſque continuellement, quoique la nature lui ait refuſé les eaux courantes. On n'y voit de bourgade que Mon-Padre, défendue par un petit fort. Son ſol ſeroit fertile, s'il étoit cultivé.

On croyoit aſſez généralement qu'en conſervant la Marguerite & la Trinité, la cour de Madrid ſe propoſoit moins d'en tirer quelque avantage, que d'éloigner les nations rivales de ſon continent. Il faut penſer aujourd'hui d'une autre manière. Convaincu que l'archipel Américain étoit rempli d'habitans accablés de dettes ou qui n'avoient que peu & de mauvais terrein, le conſeil de Charles III a fait offrir de grandes conceſſions, dans ces deux iſles, à ceux d'entre eux qui ſeroient de ſa communion. On leur aſſuroit la liberté du commerce avec tous les navigateurs Eſpagnols. Seulement, ils devoient être obligés de livrer le cacao

à la compagnie de Caraque ; mais à vingt-fept fols la livre ; mais avec l'obligation à ce corps de leur faire des avances. Ces ouvertures n'ont été accueillies qu'à la Grenade, d'où quelques François fe font échappés avec un petit nombre d'efclaves, ou pour fe fouftraire aux pourfuites de leurs créanciers, ou en haîne de la domination Angloife. Par-tout ailleurs, elles n'ont rien produit, foit par éloignement pour un gouvernement oppreffeur, foit que toutes les efpérances foient actuellement tournées vers le nord du Nouveau-Monde.

La Trinité & la Marguerite ne font encore habitées que par un petit nombre d'Efpagnols qui y ont formé avec des femmes originaires du pays une génération d'hommes, qui réuniffant l'inertie des peuples fauvages aux vices des peuples policés, font pareffeux, fripons & fuperftitieux. Ils vivent d'un peu de maïs, de leur pêche, & de bananes que la nature, comme pour favorifer leur indolence, y fait croître plus groffes & meilleures que dans le refte de l'archipel. Ils élèvent des beftiaux maigres & de peu de goût qu'ils vont échanger en fraude dans les colonies Françoifes contre des camelots, des voiles noirs, des toiles, des bas de foie, des chapeaux blancs & des quincailleries. Cette navigation fe fait avec une trentaine de chaloupes non pontées.

Les troupeaux domeftiques ont peuplé les bois des deux ifles, de bêtes à corne qui font devenues fauvages. On les tue à coup de fufil. Leur chair eft coupée en aiguillettes de trois pouces de large, d'un pouce d'épaiffeur, qu'on fait fécher, après avoir fondu la graiffe ; de manière à les conferver trois ou quatre mois. Le cent pefant de cette viande qu'on nomme taffajo, fe vend environ 20 liv. dans les établiffemens François.

Les commandans, les officiers civils & militaires, les moines attirent à eux tout l'argent que le gouvernement envoie dans les deux ifles. Le refte qui ne paffe pas le nombre de feize cens perfonnes, vit dans une pauvreté affreufe. Elles fourniffent en tems de guerre environ deux cens hommes que l'efprit de rapine attire indiftinctement dans les colonies où l'on arme des

vaiſſeaux corſaires. Les habitans de Porto-Rico n'ont pas les mêmes inclinations.

V. Conquête de Porto-Rico par les Eſpagnols.

Quoique cette iſle eût été découverte & reconnue en 1493 par Colomb, elle n'attira l'attention des Eſpagnols qu'en 1509; & ce fut l'appât de l'or qui les y fit paſſer de Saint-Domingue, ſous les ordres de Ponce de Leon. Cette nouvelle conquête devoit leur coûter.

Perſonne n'ignore que l'uſage des armes empoiſonnées, remonte aux ſiècles les plus reculés. Il précéda dans la plupart des contrées, l'invention du fer. Lorſque les dards armés de pierres, d'os, d'arêtes ſe trouvèrent des armes trop foibles pour repouſſer les bêtes féroces, on eut recours à un ſuc mortel. Ce poiſon imaginé d'abord pour la chaſſe, ſervit depuis aux guerres des peuples, ou conquérans, ou ſauvages. L'ambition & la vengeance ne connoiſſent des bornes dans leurs excès, qu'après avoir noyé durant des ſiècles des nations entières dans des fleuves de ſang. Quand on a reconnu que ce ſang ne produit rien, ou qu'à meſure qu'il groſſit dans ſon cours, il dépeuple les terres, & ne laiſſe que des déſerts ſans vie & ſans culture; alors on convient de modérer un peu la ſoif de le répandre. On établit ce qu'on appelle le droit de la guerre; c'eſt-à-dire, l'injuſtice dans l'injuſtice, ou l'intérêt des rois dans le maſſacre des peuples. On ne les égorge pas tous à la fois. On ſe réſerve quelques têtes de ce bétail pour repeupler le troupeau de victimes nouvelles. Ce droit de la guerre ou des gens, fait qu'on proſcrit certains abus dans l'uſage de tuer. Quand on a des armes à feu, l'on défend des armes empoiſonnées; & quand les boulets de canon ſuffiſent, on interdit les balles mâchées. Race indigne du ciel & de la terre, être deſtructeur & tyrannique, homme ou démon, ne ceſſeras-tu point de tourmenter ce globe où tu vis un moment? Ne finiras-tu la guerre qu'avec l'anéantiſſement de ton eſpèce? Eh bien! ſi tu veux le hâter, va donc chercher les poiſons du Nouveau-Monde.

De toutes les régions fertiles en plantes venimeuſes, aucune ne le fut autant que l'Amérique méridionale. Elle devoit cette

fécondité malheureuſe à ſon territoire généralement fétide, comme s'il s'épuroit du limon d'un déluge.

C'étoient des lianes, fort multipliées dans les lieux humides & marécageux, qui fourniſſoient au continent le poiſon qui étoit d'un uſage univerſel. On les coupoit en morceaux qu'on faiſoit bouillir dans l'eau, juſqu'à ce que la décoction eût acquis la conſiſtance d'un ſyrop. Alors on y plongeoit des flèches qui s'imprégnoient d'un ſuc mortel. Pendant pluſieurs ſiècles ce fut avec ces armes que les ſauvages ſe firent généralement la guerre. Dans la ſuite pluſieurs de ces foibles nations ſentirent la néceſſité de renoncer à un moyen ſi deſtructeur, & le réſervèrent contre les bêtes, grandes & petites, qu'on ne pouvoit atteindre ou vaincre. Tout animal, dont la peau a été effleurée d'une de ces flèches empoiſonnées, meurt une minute après, ſans aucun ſigne de convulſion ni de douleur. Ce n'eſt pas parce que ſon ſang eſt figé, comme on l'a cru long-tems. Des expériences récentes ont fait connoître que ce poiſon mêlé dans du ſang nouvellement tiré & tout chaud, l'empêchoit de ſe coaguler, & même retardoit ſa putréfaction. Il eſt vraiſemblable que c'eſt ſur le ſyſtême nerveux que ces ſucs agiſſent. Quelques voyageurs ont attribué l'origine du mal vénérien à l'uſage où l'on étoit dans le Nouveau-Monde de ſe nourrir du gibier tué avec ces armes empoiſonnées. Tout le monde ſait aujourd'hui qu'on peut faire un uſage habituel de ces viandes ſans inconvénient.

Dans les iſles de l'Amérique, on tire moins le poiſon des lianes que des arbres: mais de tous les arbres qui produiſent la mort, le plus dangereux eſt le mancenillier.

Cet arbre eſt aſſez élevé & croît communément ſur le bord des eaux. Il a le port & les feuilles du poirier. Son tronc d'un bois ſerré, peſant, veiné, propre aux ouvrages de menuiſerie, eſt recouvert d'une écorce liſſe & tendre. Il porte deux eſpèces de fleurs. Les unes ſont mâles, diſpoſées en chatons aux extrémités des rameaux. Elles n'ont, dans chaque calice, qu'un filet ſurmonté de deux anthères. Les femelles ſont ſolitaires. Leur piſtil devient un fruit charnu, droit, en forme de figue ou de

poire qui contient un noyau très-dur, renfermant cinq ou six ſemences dans autant de loges. On trouve, dans toutes les parties de l'arbre & principalement entre le tronc & l'écorce, un ſuc laiteux, regardé comme un poiſon très-ſubtil qui rend l'exploitation & même l'approche de cet arbre très-dangereuſes. On ne repoſe point impunément ſous ſon ombrage, & l'eau qui dégoutte de ſes feuilles, après la pluie, occaſionne ſur la peau des ampoules, & y excite une vive démangeaiſon. Le ſuc du mancenillier eſt reçu dans des coquilles rangées autour des inciſions qu'on a faites à ſon tronc. Lorſque cette liqueur eſt un peu épaiſſie, on y trempe la pointe des flèches qui acquièrent la propriété de porter une mort prompte à tout être ſenſible, n'en fût-il que très-légérement atteint. L'expérience prouve que ce venin conſerve ſon activité, même au-delà d'un ſiècle. De tous les lieux où ſe trouve cet arbre funeſte, Porto-Rico eſt celui où il ſe plaît le plus, où il eſt le plus multiplié. Pourquoi les premiers conquérans de l'Amérique n'ont-ils pas tous fait naufrage à cette iſle? Mais le malheur des deux mondes a voulu qu'ils l'aient trop tard connue, & qu'ils n'y aient pas trouvé la mort due à leur avarice.

Le mancenillier ſemble n'avoir été funeſte qu'aux Américains. Les habitans de l'iſle qui le produit s'en ſervoient pour repouſſer le Caraïbe accoutumé à faire des incurſions ſur leurs côtes. Ils pouvoient employer les mêmes armes contre les Européens. L'Eſpagnol qui ignoroit alors que le ſel appliqué ſur la bleſſure, au moment du coup, en eſt le remède infaillible, auroit ſuccombé peut-être aux premières atteintes de ce poiſon. Mais il n'éprouva pas la moindre réſiſtance de la part de ces ſauvages inſulaires. Inſtruits de ce qui s'étoit paſſé dans la conquête des iſles voiſines, ils regardoient ces étrangers comme des êtres ſupérieurs à l'humanité. Ils ſe jettèrent d'eux-mêmes dans les fers. Cependant ils ne tardèrent pas à ſouhaiter de briſer le joug inſupportable qu'on leur avoit impoſé. Seulement avant de le tenter, ils voulurent ſavoir ſi leurs tyrans étoient ou n'étoient pas immortels. La commiſſion en fut donnée à un caçique nommé Broyoan.

Un hasard favorable à ses desseins ayant conduit chez lui Salzedo, jeune Espagnol qui voyageoit, il le reçut avec de grandes marques de considération, & lui donna à son départ quelques Indiens pour le soulager dans sa marche, & pour lui servir de guides. Un de ses sauvages le mit sur ses épaules pour traverser une rivière, le jetta dans l'eau, & l'y retint avec le secours de ses compagnons, jusqu'à ce qu'il ne remuât plus. On tira ensuite le corps sur le rivage. Dans le doute s'il étoit mort ou s'il vivoit encore, on lui demanda mille fois pardon du malheur qui étoit arrivé. Cette comédie dura trois jours. Enfin la puanteur du cadavre ayant convaincu les Indiens que les Espagnols pouvoient mourir, on tomba de tous côtés sur les oppresseurs. Cent furent massacrés.

Ponce de Leon rassemble aussi-tôt tous les Castillans qui ont échappé à la conspiration. Sans perdre de tems, il fond sur les sauvages déconcertés par cette brusque attaque. Leur terreur augmente à mesure que leurs ennemis se multiplient. Ce peuple a la simplicité de croire que les nouveaux Espagnols qui arrivent de Saint-Domingue, sont ceux-là même qui ont été tués & qui ressuscitent pour combattre. Dans cette folle persuasion, découragé de continuer la guerre contre des hommes qui renaissent de leurs cendres, il se remet sous le joug. On le condamne aux mines, où il périt en peu de tems dans les travaux de l'esclavage.

VI. Etat actuel de Porto-Rico.

Porto-Rico a trente-six lieues de long, dix-huit de largeur & cent de circonférence. Nous pouvons assurer que c'est une des meilleures isles, & peut-être, dans la proportion de son étendue, la meilleure isle du Nouveau-Monde. L'air y est sain & assez tempéré. Un grand nombre de petites rivières l'arrosent de leurs eaux pures. Ses montagnes sont couvertes de bois utiles ou précieux, & ses vallées d'une fertilité qu'on retrouve rarement ailleurs. Toutes les productions propres à l'Amérique prospèrent sur ce sol profond. Un port sûr, des rades commodes, des côtes faciles se joignent à tant d'avantages.

Sur cette terre, privée de ses sauvages habitans par des féro-

cités que trois ſiècles n'ont pas fait oublier, ſe forma ſucceſſivement une population de quarante-quatre mille huit cens quatre-vingt-trois hommes, ou blancs, ou de races mêlées. La plupart étoient nus. Leurs maiſons étoient des cabanes. La nature ſeule ou preſque ſeule fourniſſoit à leur ſubſiſtance. C'étoit avec du tabac, avec des beſtiaux, avec ce que le gouvernement envoyoit d'argent pour l'entretien d'un état civil, religieux & militaire, que la colonie payoit les toiles & quelques autres objets de peu de valeur que les iſles voiſines & étrangères lui fourniſſoient clandeſtinement. Elle ne voyoit annuellement arriver de ſa métropole qu'un petit bâtiment dont la cargaiſon ne paſſoit pas dix mille écus, & qui reprenoit la route de l'Europe chargé de cuirs.

Tel étoit Porto-Rico, lorſqu'en 1765, la cour de Madrid porta ſon attention ſur Saint-Jean, port excellent même pour les flottes royales, & auquel on ne deſireroit que plus d'étendue. On entoura de fortifications la ville qui le domine. Les ouvrages furent ſur-tout multipliés vers une langue étroite & marécageuſe, le ſeul endroit par où la place puiſſe être attaquée du côté de terre. Deux bataillons & une compagnie de canonniers paſſèrent la mer pour les aller défendre.

A cette époque, une poſſeſſion qui n'avoit annuellement reçu du fiſc que 378,000 livres, lui en coûta 2,634,433 qui arrivèrent réguliérement du Mexique. Ce numéraire excita à quelques travaux. Dans le même tems, l'iſle, qui avoit été juſqu'alors dans les liens du monopole, put recevoir tous les navigateurs Eſpagnols. Les deux moyens réunis donnèrent un commencement de vie à un établiſſement dont le néant étonnoit toutes les nations. Sa dixme, qui, avant 1765, ne rendoit que 81,000 livres, s'eſt élevée à 230,418 livres.

Au premier janvier 1778, Porto-Rico comptoit quatre-vingt mille ſix cens ſoixante habitans, dont ſix mille cinq cens trente ſeulement étoient eſclaves. Il comptoit ſoixante-dix-ſept mille trois cens quatre-vingt-quatre bêtes à corne; vingt-trois mille cent quatre-vingt-quinze chevaux; quinze cens quinze mulets; quarante-neuf mille cinquante-huit têtes de menu bétail.

Sur

Sur les plantations qui étoient au nombre de cinq mille ſix cens quatre-vingt-un, on récoltoit deux mille ſept cens trente-ſept quintaux de ſucre ; onze cens quatorze quintaux de coton ; onze mille cent ſoixante-trois quintaux de café ; dix-neuf mille cinq cens cinquante-ſix quintaux de riz ; quinze mille deux cens ſeize quintaux de maïs ; ſept mille quatre cens cinquante-huit quintaux de tabac ; neuf mille huit cens ſoixante quintaux de melaſſe.

Dans les pâturages, dont on comptoit deux cens trente-quatre, la reproduction annuelle étoit de onze mille trois cens ſoixante-quatre bœufs ; de quatre mille trois cens trente-quatre chevaux ; de neuf cens cinquante-deux mulets ; de trente-un mille deux cens cinquante-quatre têtes de menu bétail.

VII. Moyens qui rendroient Porto-Rico floriſſant.

Tout cela eſt bien peu de choſe : mais on eſpère beaucoup d'un arrangement qui vient d'être fait. Aucun citoyen de Porto-Rico n'étoit véritablement le maître du ſol qu'il occupoit. Les commandans, qui s'étoient ſuccédés, n'en avoient jamais accordé que l'uſufruit. Ce déſordre inconcevable a ceſſé enfin. Une loi du 14 janvier 1778, aſſure aux poſſeſſeurs la propriété de ce qui ſe trouvera dans leurs mains, ſous la condition d'une redevance annuelle d'un réal & un quart ou ſeize ſols ſix deniers & demi pour chaque portion de terre de vingt-cinq mille ſept cens huit toiſes qu'on mettra en culture, & de trois quarts de réal ou dix ſols un denier & demi pour celle qui reſtera en pâture. Ce léger tribut doit ſervir à l'habillement des milices, composées de dix-neuf cens hommes d'infanterie & de deux cens cinquante chevaux. Sous les mêmes clauſes, le reſte de l'iſle ſera diſtribué à ceux qui ont peu ou qui même n'ont rien. Ces derniers, déſignés par le nom d'*agrégés*, ſont au nombre de ſept mille huit cens trente-cinq.

Ce plan n'opérera pas la révolution que le conſeil d'Eſpagne en attend, quoique contre la diſpoſition formelle des loix, tout colon qui voudra établir des ſucreries ſoit autoriſé à appeller les étrangers qui pourront le former à cette culture. Il faudroit autoriſer ces colons à vendre librement aux François, aux Hollandois, aux Anglois, aux Danois les beſtiaux qui ne leur ont été livrés juſqu'ici qu'en fraude.

L'homme ne souffre que parce qu'il ignore les moyens de faire cesser sa peine. S'il languit dans le mal-aise, c'est par imbécillité. L'imaginer dans cet état brut, comme on le voit dans l'état policé, s'agitant, observant sans cesse, & se portant à toutes sortes d'essais, ce seroit une erreur grossière. L'expérience prouve qu'il lui faut des siècles pour sortir de sa torpeur naturelle ; & que son industrie une fois captive, sous une routine étroite & circonscrite par le petit nombre de ses besoins, ne s'éveillera jamais d'elle-même. Quel est donc le moyen d'abréger la durée de son oisiveté, de sa stupidité, de sa misère? C'est de lui montrer des êtres actifs ; c'est de le mettre en communication suivie avec des peuples laborieux. Bientôt, il ouvrira des yeux étonnés. Il sentira qu'il a des bras aussi. Il aura peine à concevoir comment il ne s'est pas avisé plutôt d'en faire usage. Le spectacle des jouissances qu'on obtient du travail lui inspirera le desir de les partager, & il travaillera. L'invention est le propre du génie. L'imitation est le propre de l'homme. C'est par l'imitation que toutes les choses rares sont devenues & deviendront communes. C'est ce penchant que la cour de Madrid devroit employer, sinon par humanité, du moins par l'espoir des avantages politiques qu'elle pourroit s'en promettre.

On pourroit, on devroit peut-être aller plus loin. Que l'Espagne déclare Porto-Rico une isle neutre, & que cette neutralité soit reconnue par toutes les puissances qui ont des possessions en Amérique : que les terreins qui ne sont pas encore en valeur y soient accordés aux hommes entreprenans de toutes les nations qui auront des fonds suffisans pour établir des cultures : que pendant cinquante ans ou plus, les personnes, les terres, les productions soient exemptes de toute imposition : que les rades soient indifféremment ouvertes à tous les navigateurs, sans douanes, sans gênes, sans formalités : qu'il n'y ait que les troupes nécessaires pour la police, & que ces troupes soient étrangères : qu'on trace un code de loix très-simples, convenables à un état agricole ou commerçant : que ce soient les citoyens eux-mêmes qui soient magistrats ou qui les choi-

ſiſſent : que la propriété, cette première & grande baſe de toute ſociété politique, ſoit établie ſur des fondemens inébranlables. Avant un demi-ſiècle, Porto-Rico ſera très-certainement une des plus floriſſantes colonies du Nouveau-Monde. Alors, elle pourra redevenir, ſans inconvénient, une poſſeſſion vraiment nationale. Ses abondantes productions, qui n'auront coûté, ni ſoins, ni dépenſe, ni inquiétude, ni guerre à l'Eſpagne, groſſiront la maſſe de ſes richeſſes ntionales & le revenu public.

Mais ce plan d'adminiſtration feroit une inſpiration de la ſageſſe même ; l'intérêt le mieux entendu l'auroit dicté ; le ſuccès en feroit géométriquement démontré qu'il ne s'éxécuteroit pas : & pourquoi cela ? C'eſt qu'il n'eſt pas venu dans la tête d'un indigène, & qu'il ſuppoſe le concours des étrangers. Par une vanité déteſtable, par une ridicule puérilité, on ne peut rien, & l'on voudroit tout faire par ſoi-même ; on eſt aveugle, & l'on repouſſe la lumière exotique. Dans les états monarchiques, un moyen d'exclure un habile homme d'une place importante, moyen que la haîne ou la jalouſie ne manque guère d'employer, c'eſt d'anticiper ſur la nomination de la cour par le choix populaire. Le même moyen réuſſiroit auſſi ſûrement entre les cours. Pour détourner un miniſtre d'une bonne opération, un autre miniſtre n'auroit qu'à s'emparer de la gloire de s'en être aviſé le premier, en la divulgant, pour empêcher qu'elle ne ſe fît. Rien de plus rare entre les miniſtres d'une même cour que d'en voir un aſſez grand, aſſez honnête, aſſez bon citoyen pour ſuivre un projet commencé par ſon prédéceſſeur. C'eſt ainſi que les abus s'éterniſent chez la même nation. C'eſt ainſi que tout s'entame & que rien ne s'achève par un fol orgueil, dont l'influence fatale ſe répand ſur toutes les branches de l'adminiſtration, qui ſuſpend les progrès de la civiliſation, & qui auroit fixé les peuples dans l'état barbare, ſi leurs chefs en avoient été conſtamment & dans tous les tems également entêtés.

Cependant, ſi la combinaiſon qu'on oſe propoſer à la cour de Madrid lui paroiſſoit ſuſceptible d'inconvéniens qui nous auroient échappé, elle pourroit tirer de ſon propre ſein une

partie des avantages qu'il nous feroit doux de lui voir obtenir. La navigation aux Indes Efpagnoles eft interdite aux Bifcayens. Comme leurs rades font débarraffées, à l'entrée & à la fortie, des droits dont toutes les autres douanes font furchargées, le gouvernement a craint qu'ils n'euffent une trop grande fupériorité fur les fujets de la monarchie qui ne jouiffent pas des mêmes prérogatives. Qu'on ouvre à ces hommes actifs Porto-Rico, où leur concurence ne fauroit nuire à des rivaux qui ne s'en font jamais occupés; & bientôt cette ifle deviendra de quelque importance. Le même ordre de chofes pourroit s'étendre à Saint-Domingue.

VIII. Quels furent les événemens qui firent déchoir S. Domingue de la fplendeur où cette ifle s'étoit élevée.

Cette ifle, célèbre dans l'hiftoire pour avoir été le berceau des Efpagnols dans le Nouveau-Monde, jetta d'abord un grand éclat par l'or qu'elle fourniffoit. Ces richeffes diminuèrent avec les habitans du pays qu'on forçoit de les arracher aux entrailles de la terre; & elles tarirent enfin entiérement, lorfque les ifles voifines ne fournirent plus de quoi remplacer les déplorables victimes de l'avidité des conquérans. La paffion de r'ouvrir cette fource d'opulence infpira la penfée d'aller chercher des efclaves en Afrique: mais outre qu'ils ne fe trouvèrent pas propres aux travaux auxquels on les deftinoit, l'abondance des mines du continent qu'on commençoit à exploiter, réduifit à rien les grands avantages qu'on avoit tirés jufqu'alors de celles de Saint-Domingue. La fanté, la force, la patience des nègres firent imaginer qu'il étoit poffible de les employer utilement à la culture; & on fe détermina par néceffité à un parti fage, qu'avec plus de lumières on auroit embraffé par choix.

Le produit de leur induftrie fut d'abord extrêmement borné, parce qu'ils étoient en petit nombre. Charles-Quint, qui, comme la plupart des fouverains, préféroit fes favoris à fes peuples, avoit exclufivement accordé la traite des noirs à un feigneur Flamand, qui abandonna fon privilège aux Génois. Ces avares républicains firent de ce honteux commerce l'ufage qu'on fait toujours du monopole: ils voulurent vendre cher, & ils vendirent peu. Lorfque le tems & la concurrence eurent amené le prix naturel & néceffaire des efclaves, ils fe multiplièrent. On doit

bien penser que l'Espagnol, accoutumé à traiter les Indiens, presque aussi blancs que lui, comme des animaux, n'eut pas une meilleure opinion de ces noirs Africains qu'il leur substituoit. Ravalés encore à ses yeux par le prix même qu'ils lui coûtoient, sa religion ne l'empêcha pas d'aggraver le poids de leur servitude. Elle devint intolérable. Ces malheureux esclaves tentèrent de recouvrer des droits que l'homme ne peut jamais aliéner. Ils furent battus : mais ils tirèrent ce fruit de leur désespoir, qu'on les traita depuis avec moins d'inhumanité.

Cette modération, s'il faut appeller ainsi la tyrannie qui craint la révolte, eut des suites favorables. La culture fut poussée avec une espèce de succès. Un peu après le milieu du seizième siècle, la métropole tiroit annuellement de sa colonie, dix millions pesant de sucre, beaucoup de bois de teinture, de tabac, de cacao, de casse, de gingembre, de coton, une grande quantité de cuirs. On pouvoit penser que ce commencement de prospérité inspireroit le goût & donneroit les moyens d'en étendre les progrès. Un enchaînement de causes plus funestes les unes que les autres, ruina ces espérances.

Le premier malheur vint du dépeuplement de Saint-Domingue. Les conquêtes des Espagnols dans le continent devoient contribuer naturellement à rendre florissante, une isle que la nature paroissoit avoir placée pour devenir le centre de la vaste domination qui se formoit autour d'elle, pour être l'entrepôt de ses différentes colonies. Il en arriva tout autrement. A la vue des fortunes prodigieuses qui s'élevoient au Mexique ou ailleurs, les plus riches habitans de Saint-Domingue méprisèrent leurs établissemens, & quittèrent la véritable source des richesses, qui est, pour ainsi dire, à la surface de la terre, pour aller fouiller dans ses entrailles des veines d'or qui tarissent bientôt. Le gouvernement entreprit en vain d'arrêter cette émigration. Les loix furent toujours éludées avec adresse, ou violée avec audace.

La foiblesse, qui étoit une suite nécessaire de cette conduite, enhardit les ennemis de l'Espagne à ravager des côtes sans défense. On vit même le célèbre navigateur Anglois, François Drake, prendre & piller la capitale. Ceux des corsaires qui n'a-

voient pas de ſi grandes forces, ne manquoient guère d'intercepter les bâtimens qui étoient expédiés de ces parages, alors les mieux connus du Nouveau-Monde. Pour comble de calamité, les Caſtillans eux-mêmes ſe firent pirates. Ils n'attaquoient que les navires de leur nation, plus riches, plus mal équipés, plus mal défendus que tous les autres. L'habitude qu'ils avoient contractée d'armer clandeſtinement pour aller chercher par-tout des eſclaves, empêchoit qu'on ne pût les reconnoître; & l'appui qu'ils achetoient des vaiſſeaux de guerre chargés de protéger la navigation, les aſſuroit de l'impunité.

Le commerce que la colonie faiſoit avec les étrangers, pouvoit ſeul la relever, ou empêcher du moins ſa ruine entière: il fut défendu. Comme il continuoit, malgré la vigilance des commandans, ou peut-être par leur connivence, une cour aigrie & peu éclairée prit le parti de raſer la plupart des places maritimes, & d'en concentrer les malheureux habitans dans l'intérieur des terres. Cet acte de violence jetta dans les eſprits un découragement, que les incurſions & l'établiſſement des François dans l'iſle, portèrent depuis au dernier période.

L'Eſpagne, uniquement occupée du vaſte empire qu'elle avoit formé dans le continent, ne fit jamais rien pour diſſiper cette léthargie. Elle ſe refuſa même aux ſollicitations de ſes ſujets Flamands, qui deſiroient vivement d'être autoriſés à défricher des contrées ſi fertiles. Plutôt que de courir le riſque de leur voir faire ſur les côtes un commerce frauduleux, elle conſentit à laiſſer dans l'oubli une poſſeſſion qui avoit été importante, & qui pouvoit le redevenir.

IX. Etat actuel de la partie Eſpagnole de S. Domingue.

Cette colonie, à qui ſa métropole n'étoit plus connue que par un vaiſſeau médiocre qu'elle en recevoit tous les trois ans, avoit en 1717 dix-huit mille quatre cens dix habitans Eſpagnols, métis, nègres ou mulâtres. Leur couleur & leur caractère tenoient plus ou moins de l'Américain, de l'Européen & de l'Africain, en raiſon du mêlange qui s'étoit fait du ſang de ces trois peuples, dans l'union naturelle & paſſagère qui rapproche les races & les conditions: car l'amour comme la mort, ſe plaît à

les confondre. Ces demi-sauvages plongés dans une fainéantise profonde, vivoient de fruits & de racines, habitoient des cabanes, étoient sans meubles, & la plupart sans vêtemens. Le petit nombre de ceux en qui l'indolence n'avoit pas étouffé le préjugé des bienséances, le goût des commodités, recevoient des habits de la main des François leurs voisins, auxquels ils livroient leurs nombreux troupeaux, & l'argent qu'on leur envoyoit pour deux cens soldats, pour les prêtres & pour le gouvernement. La compagnie exclusive formée en 1756 à Barcelone pour ranimer les cendres de Saint-Domingue, n'a rien opéré. Depuis que cette isle a été ouverte en 1766 à tous les navigateurs Espagnols, son état est encore resté le même. Ce qu'on peut y avoir planté de cannes, de cafiers & de pieds de tabac ne suffit pas à sa consommation, loin de pouvoir contribuer à celle de la métropole. La colonie ne fournit annuellement au commerce national que cinq ou six mille cuirs, & quelques denrées de si peu de valeur, qu'elles méritent à peine d'être comptées.

Tout dans l'isle se ressent de ce défaut de cultures. Sant-Yago, la Vega, Seibo, d'autres lieux de l'intérieur des terres, autrefois si renommés pour leurs richesses, ne sont plus que de vils hameaux où rien ne rappelle leur splendeur première.

Les côtes n'offrent pas un tableau plus animé. Au sud de la colonie, est la baie étroite & profonde d'Ocoa, qu'on pourroit appeller un port. C'est dans cet endroit où les Espagnols n'ont point d'établissement, quoiqu'une saline qui suffit à leurs besoins en soit fort proche, qu'est déchargé l'argent envoyé du Mexique pour les dépenses du gouvernement, & d'où il est porté sur des chevaux à San-Domingo, qui n'en est éloigné que de quinze lieues.

Cette célèbre capitale de l'isle reçut long-tems directement ces secours étrangers : mais alors la Lozama qui baigne ses murs admettoit des bâtimens de six cens tonneaux. Depuis que l'embouchure de cette rivière a été presque comblée par les sables & par les pierres que cette rivière entraîne des montagnes, la ville n'est pas dans un meilleur état que le port, & de magnifiques

ruines ſont tout ce qui en reſte. Les campagnes qui l'environnent n'offrent que des ronces & quelques troupeaux.

Quatorze lieues au-deſſus de cette place, coule la rivière de Macouſſis, où abordent le petit nombre de navires Américains qui viennent trafiquer dans l'iſle. Ils débarquent leurs foibles cargaiſons à la faveur de quelques iſlots qui forment un aſſez bon abri.

Plus loin, toujours ſur la même côte, la Rumana parcourt les plus ſuperbes plaines qu'il ſoit poſſible d'imaginer. Cependant on ne voit ſur un ſol ſi vaſte & ſi fécond qu'une bourgade qui paroîtroit miſérable dans les contrées même que la nature auroit le plus maltraitées.

Le nord de la colonie eſt digne du ſud. Porto-de-Plata, dont il ſeroit difficile d'exagérer la beauté, la bonté, ne voit dans ſes nombreuſes anſes, ne voit ſur ſon riche territoire que quelques cabanes.

L'Iſabellique qui a une belle rivière, des plaines immenſes, des forêts remplies de bois précieux, ne préſente pas un aſpect plus floriſſant.

Avec autant ou plus de moyens de proſpérité, Monté-Chriſto n'eſt qu'un entrepôt où des interlopes anglois viennent habituellement charger les denrées de quelques plantations Françoiſes établies à ſon voiſinage. Les hoſtilités entre les cours de Londres & de Verſailles, rendent les liaiſons frauduleuſes infiniment plus conſidérables, & ce marché acquiert alors une grande importance. Mais ce mouvement de vie ceſſe auſſi-tôt que le miniſtère de Madrid croit convenable à ſes intérêts de ſe mêler dans les querelles des deux nations rivales.

Les Eſpagnols n'ont aucune poſſeſſion à l'oueſt de l'iſle, entiérement occupé par les François; & ce n'eſt qu'après la dernière paix qu'ils ont jugé convenable de former des établiſſemens à l'eſt qu'on avoit depuis long-tems perdu de vue.

Le projet d'établir des cultures, pouvoit s'exécuter dans la plaine de Vega-Réal, ſituée dans l'intérieur des terres, & qui a quatre-vingts lieues de long, ſur dix dans ſa plus grande largeur. On trouveroit difficilement dans le Nouveau-Monde un terrein

plus

plus uni, plus fécond, plus arrosé. Toutes les productions de l'Amérique y réussiroient admirablement : mais l'extraction en seroit impossible, à moins qu'on ne pratiquât des chemins, dont l'entreprise effraieroit même des peuples plus entreprenans que la nation Espagnole. Ces difficultés devoient naturellement faire jetter les yeux sur des côtes excellentes, déja un peu habitées, & où l'on auroit trouvé quelques subsistances. On craignit sans doute que les nouveaux colons ne prissent les mœurs des anciens, & l'on se détermina pour Samana.

C'est une péninsule large de cinq lieues, longue de seize, & dont le sol, quoiqu'un peu inégal, est très-propre aux plus riches productions du Nouveau-Monde. Elle a de plus l'avantage d'offrir aux bâtimens qui arrivent d'Europe un atterrage facile, & un mouillage sûr.

Ces considérations déterminèrent les premiers aventuriers François qui ravagèrent Saint-Domingue, à se fixer à Samana. Ils s'y soutinrent assez long-tems, quoique leurs ennemis fussent en force dans le voisinage. On sentit à la fin qu'ils étoient trop exposés, trop éloignés des autres établissemens que leur nation avoit dans l'isle, & qui prenoient tous les jours de la consistance. On les rappella. Les Espagnols se réjouirent de ce départ, mais ils n'occupèrent pas la place qui devenoit vacante.

Ce n'est que de nos jours que la cour de Madrid y a fait passer quelques Canariens. L'état s'est chargé de la dépense de leur voyage, des frais de leur établissement, de leur subsistance pendant plusieurs années. Ces mesures, quoique sages, n'ont produit aucun bien. Le vice du climat, des défrichemens commencés sans précaution, l'infidélité sur-tout des administrateurs qui se sont approprié les fonds qui leur étoient confiés : toutes ces causes & peut-être quelques autres, ont précipité dans le tombeau la plupart des nouveaux colons ; & ce qui a échappé à tant de calamités, languit dans l'attente d'une mort prochaine. Voyons si les efforts pour rendre Cuba florissant auront été plus heureux.

X. Conquête de

L'isle de Cuba, séparée de celle de Saint-Domingue par un canal étroit, pourroit seule valoir un royaume. Elle a deux cens

l'Isle de Cuba par les Espagnols.

trente lieues de long, & depuis quatorze jusqu'à vingt-quatre de large. Aucune de ses rivières n'est navigable. Dans trois ou quatre seulement, des bateaux remontent deux, quatre & six lieues durant la plus grande partie de l'année. Au Nord, la Havane, Bahiahonda, Maciel, Matanza, peuvent recevoir des vaisseaux de guerre; mais les rades du Sud, Caba, Xaguas, Port-au-Prince, Bayamo, Bacaeoa, Nipe, Batabano, Trinité, n'admettent que des bâtimens marchands.

Quoique Cuba eût été découverte en 1492 par Colomb, ce ne fut qu'en 1511 que les Espagnols entreprirent de la conquérir. Diego de Velasquez vint avec quatre vaisseaux y aborder par sa pointe orientale.

Un cacique nommé Hatuey, régnoit dans ce canton. Cet Indien, né dans Saint-Domingue, ou l'isle Espagnole, en étoit sorti pour éviter l'esclavage où sa nation étoit condamnée. Suivi des malheureux qui étoient échappés à la tyrannie des Castillans, il avoit établi dans le lieu de son refuge, un petit état qu'il gouvernoit en paix. C'est de-là qu'il observoit au loin les voiles Espagnoles dont il craignoit l'approche. A la première nouvelle qu'il eut de leur arrivée, il assembla les plus braves des Indiens, ses sujets ou ses alliés, pour les animer à défendre leur liberté : mais en les assurant que tous leurs efforts seroient inutiles, s'ils ne commençoient par se rendre propice le dieu de leurs ennemis : *la voilà*, leur dit-il devant un vase rempli d'or, *la voilà cette divinité si puissante, invoquons-la.*

Ce peuple bon & simple, crut aisément que l'or pour lequel se versoit tant de sang, étoit le dieu des Espagnols. On dansa on chanta devant ce métal brut & sans forme, & l'on se reposa sur sa protection.

Mais Hatuey plus éclairé, plus soupçonneux que les autres caciques, les assembla de nouveau. *Ne comptons*, leur dit-il, *sur aucun bonheur, tant que le dieu des Espagnols sera parmi nous. Il est notre ennemi comme eux. Ils le cherchent par-tout, & s'établissent où ils le trouvent. Dans les profondeurs de la terre, ils sauroient le découvrir. Si vous l'avaliez même, ils plongeroient leurs bras dans vos*

entrailles pour l'en arracher. Ce n'est qu'au fond de la mer qu'on peut le dérober à leurs recherches. Quand il ne sera plus parmi nous, ils nous oublieront sans doute. Aussi-tôt tout l'or qu'on possédoit fut jetté dans les flots.

Cependant les Indiens virent avancer les Espagnols. Les fusils, les canons, ces dieux épouvantables, de leur bruit foudroyant dispersèrent les sauvages qui vouloient résister. Mais Hatuey pouvoit les rassembler. On fouille dans les bois, on le prend, on le condamne au feu. Attaché au poteau du bûcher, lorsqu'il n'attendoit que la flamme, un prêtre barbare vint lui proposer le baptême & lui parler du paradis. *Dans ce lieu de délices*, dit le cacique, *y a-t-il des Espagnols? Oui*, répondit le missionnaire, *mais il n'y en a que de bons. Le meilleur ne vaut rien*, reprit Hatuey, *& je ne veux point aller dans un lieu où je craindrois d'en trouver un seul. Ne me parlez plus de votre religion, & laissez-moi mourir.*

Le cacique fut brûlé, le Dieu des chrétiens déshonoré, sa croix baignée dans le sang humain : mais Velasquez ne trouva plus d'ennemis. Tout plia sans résistance; & la nation ne survécut cependant que peu à la perte de sa liberté. Dans ces tems de férocité, où conquérir n'étoit que détruire, plusieurs habitans de Cuba furent massacrés. Un plus grand nombre terminèrent leur carrière dans des mines d'or, quoiqu'elles ne se trouvâssent pas assez abondantes pour être long-tems exploitées. Enfin la petite-vérole, ce poison que l'ancien monde a donné au nouveau, en échange d'un plus cruel encore, acheva ce que les autres fléaux avoient si fort avancé. L'isle entière ne fut bientôt qu'un désert.

XI. Importance, gouvernement, population, cultures & autres travaux de Cuba.

Elle dut sa renaissance au pilote Alaminos, qui le premier passa, en 1519, le canal de Bahama, en allant porter à Charles-Quint les premières nouvelles des succès de Cortès. On ne tarda pas à comprendre que ce seroit la seule route convenable pour les vaisseaux qui voudroient se rendre du Mexique en Europe; & la Havane fut bâtie pour les recevoir. L'utilité de ce port fameux s'étendit depuis aux bâtimens expédiés de Porto-Belo & de Carthagène. Tous y relâchoient & s'y attendoient récipro-

quement, pour arriver ensemble avec plus d'appareil ou de sûreté dans la métropole. Les dépenses prodigieuses que faisoient, durant leur séjour, des navigateurs chargés des plus riches trésors de l'univers, jettèrent un argent immense dans cette ville, qui elle-même étoit forcée d'en verser une partie dans les campagnes plus ou moins éloignées qui la nourrissoient. De cette manière, Cuba eut quelques principes de vie, tandis que les autres isles soumises à la même domination, restoient dans le néant où la conquête les avoit plongées.

Pour accélérer les progrès trop lents de cet établissement, on forma, en 1735, une association particulière. Les fonds de la nouvelle société étoient d'un million de piastres fortes, ou de 5,400,000 liv. Il fut partagé en deux mille actions, dont cent appartenoient à la couronne. Son privilège étoit exclusif. Elle eut des facteurs à Cadix : mais c'étoit Cuba même qui étoit le siège du monopole.

Les directeurs, éloignés de la métropole, ne s'occupèrent que de leur fortune particulière. Ils commirent des malversations sans nombre ; & le corps dont ils conduisoient les intérêts se trouva si complettement ruiné, après vingt-cinq ans, qu'il ne lui fut plus possible de continuer ses opérations. Alors le gouvernement autorisa quelques négocians à faire ce commerce ; & en 1765, on ouvrit à tous les Espagnols une possession qui n'auroit jamais dû leur être fermée.

Un gouverneur qui a le titre de capitaine général, préside maintenant à la colonie. Il décide de tout ce qui appartient au civil & au militaire : mais un intendant régit les finances. Des Magistrats dont les sentences peuvent être infirmées par l'Audience de Saint-Domingue, rendent la justice dans les dix-huit jurisdictions qui partagent l'isle.

C'est la ville de Cuba qui est le siège de l'évêque & de son chapitre. Ni eux, ni les autres membres du clergé, ne perçoivent la dixme. Comme dans le reste du Nouveau-Monde, elle appartient à la couronne : mais, ainsi qu'ailleurs, sans être une ressource pour le fisc. La colonie compte vingt-trois couvens

d'hommes & trois de femmes, dont, selon l'évaluation la plus modérée, les biens sont estimés 14,589,590 livres. Dans ce calcul ne sont pas compris les fonds de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, destinés à des objets d'utilité publique.

Les enfans trouvent une éducation bonne ou mauvaise dans la plupart des cloîtres. Il y a même, depuis 1728, à la Havane, une université qui a 37,800 livres de revenu, & moins de deux cens élèves.

Dix-neuf hôpitaux sont répandus dans l'isle ; & là, comme ailleurs, on n'est d'accord ni sur l'utilité, ni sur la meilleure forme de ces établissemens. Hélas ! en fait d'administration tout est donc encore problématique ; & les questions qui touchent au bonheur de l'espèce humaine, sont peut-être celles qui ont été le moins résolues.

Les pays prétendus policés du globe sont couverts d'hommes paresseux, qui trouvent plus doux de tendre la main dans les rues, que de se servir de leurs bras dans les atteliers. Certes, notre dessein n'est pas d'endurcir les cœurs : mais nous prononcerons, sans balancer, que ces misérables sont autant de voleurs du véritable pauvre, & que celui qui leur donne des secours se rend leur complice. La connoissance de leur hypocrisie, de leurs vices, de leurs débauches, de leurs nocturnes saturnales, affoiblit la commisération qui est due à l'indigence réelle. On souffre, sans doute, à priver un citoyen de sa liberté, la seule chose qu'il possède, & d'ajouter la prison à la misère. Cependant, celui qui préfère la condition abjecte de mendiant à un asyle où il trouveroit le vêtement & la nourriture à côté du travail, est un vicieux qu'il faut y conduire par la force. Il y a beaucoup de pays où, par un sentiment de compassion mal raisonné, on n'enferme pas les mendians de profession. L'administration de ces pays montre en cela plus d'humanité que de lumières.

Mais indépendamment de la mendicité qu'entraîne l'esprit de paresse, il faut qu'il y ait des pauvres sans nombre par-tout où il y a sans nombre des hommes qui n'ont que leurs bras à opposer à la misère. Pour tous ces malheureux, un jour de maladie

eſt un jour d'indigence. Tout vieillard eſt un pauvre. Tout eſtropié par accident ou maléficié par nature, jeune ou vieux, eſt un pauvre. Tout ouvrier, tout ſoldat, tout matelot, hors de ſervice ou hors d'état de ſervir, eſt un pauvre. La pauvreté engendre la pauvreté; ne fût-ce que par l'impoſſibilité où ſe trouve le pauvre de donner aucune ſorte d'éducation ou d'induſtrie à ſes enfans. Un grand incendie, une inondation, une grêle, un long & rigoureux hiver, une épidémie, une diſette, une guerre, de grandes & ſubites réductions de rentes, des faillites, de mauvaiſes, quelquefois même de bonnes opérations de finance, l'invention d'une nouvelle machine : toutes les cauſes qui privent les citoyens de leur état & ſuſpendent ou diminuent bruſquement les travaux journaliers, font éclorre en un inſtant une foule incroyable de pauvres.

Cependant, qui ſont tant d'infortunés réduits innocemment & peut-être par l'injuſtice de nos loix conſtitutives à une indigence inévitable? Des hommes utiles qui ont cultivé les terres, taillé la pierre, conſtruit nos édifices, nourri nos enfans, fouillé nos mines & nos carrières, défendu la patrie, ſecondé le génie, ſervi l'induſtrie dans toutes ſes branches.

Pour ſecourir ces êtres intéreſſans, on a imaginé les hôpitaux. Mais ces établiſſemens rempliſſent-ils le but de leur inſtitution? Preſque par-tout, ils ont une foule de vices moraux & phyſiques, qui, dans leur état actuel, font mettre en doute leur utilité.

Des ſecours particuliers & momentanés, ſagement diſpenſés par le gouvernement dans le tems de grandes calamités populaires, vaudroient peut-être mieux que des hôpitaux entretenus à perpétuité. Ils préviendroient la mendicité, & les hôpitaux ne font que la fomenter. Ces aſyles du malheur ſont preſque par-tout dotés en biens fonds. Cette nature de propriété eſt ſujette à trop d'embarras & d'infidélité dans ſa geſtion, à trop de viciſſitudes dans ſes produits. Les adminiſtrateurs en ſont permanens. De-là le zèle ſe rallentit; l'eſprit de fraude & de rapine, ou tout au moins celui d'inſouciance prend ſa place. Ces dépôts ſacrés finiſſent par devenir l'uſufruit de ceux qui les gèrent.

L'adminiſtration de ces établiſſemens eſt preſque toujours un myſtère pour le gouvernement & pour le public, tandis que rien ne ſeroit plus honnête & plus néceſſaire que de l'expoſer au grand jour : elle eſt arbitraire, & il faudroit que tous les détails en fuſſent ſoumis à l'inſpection la plus aſſidue & la plus rigoureuſe. On parle de la déprédation qui exiſte dans la maiſon des rois. Là, du moins, la magnificence, l'abondance, les étiquettes qui compoſent la fauſſe grandeur du trône, juſtifient en quelque ſorte la diſſipation, & l'on ſait qu'où il y a des rois, il faut qu'il y ait des abus. Mais les hôpitaux renferment plus de malverſations encore. Et ce ſont les maiſons des pauvres ! c'eſt le bien des pauvres ! tout devroit y rappeller les idées d'ordre & d'économie; tout devroit y rendre ces devoirs ſacrés. Adminiſtrateurs de ces aſyles, quand vous êtes coupables de négligence, il faut que vos ames ſoient de glace ! Quand vous vous permettez des concuſſions, quels noms vous donner ! Je voudrois qu'on vous trempât dans le ſang & dans la boue.

Les vices phyſiques de nos hôpitaux ſont encore plus déplorables que leurs vices moraux. L'air y eſt corrompu par mille cauſes dont le détail révolteroit nos ſens. Qu'on en juge par une ſeule expérience inconteſtable. Trois mille hommes, renfermés dans l'étendue d'un arpent, forment par leur tranſpiration ſeule, une atmoſphère de ſoixante pouces de hauteur, qui devient contagieuſe ſi l'agitation ne la renouvelle. Toutes les perſonnes, habituellement occupées du ſervice des malades, ſont pâles & preſque généralement attaquées, même dans l'état de ſanté, d'une fièvre lente, qui a ſon caractère particulier. Quelle ne doit pas être l'influence de la même cauſe ſur celui qui ſe porte mal ? L'on ſort de l'hôpital guéri d'une infirmité ; mais on en remporte une autre. Les convaleſcences y ſont longues. Combien de fatales négligences ! combien de funeſtes mépriſes ! Leur fréquence en étouffe le remords.

A l'Hôtel-Dieu de Paris & à Bicêtre, le cinquième & le ſixième des malades périſſent; à l'hôpital de Lyon, le huitième & le neuvième.

O toi qui, defcendant du premier trône de l'Europe, as parcouru fes principales contrées avec la foif de connoître, & fans doute le defir de travailler au bien de ton pays, dis-nous quelle fut ton horreur, lorfque tu vis dans un de nos hôpitaux fept ou huit malades entaffés dans le même lit; toutes les maladies mêlées; tous les principes & les degrés de vie & de mort confondus; un malheureux pouffant le cri aigu de la douleur à côté de celui qui exhaloit le dernier foupir; le mourant à côté du mort; tous s'infectant, tous fe maudiffant réciproquement. Dis-nous pourquoi tu n'allas pas offrir ce tableau à l'imagination de ta jeune & tendre fœur notre fouveraine? Elle en eût été touchée fans doute: elle eût porté fon émotion auprès de fon époux; & fes larmes euffent intercédé pour les malheureux. Quel augufte ufage à faire de la beauté!

Ainfi, conferver les hommes, veiller fur leurs jours, écarter d'eux les horreurs de la mifère, eft une fcience fi peu approfondie par les gouvernemens, que même les établiffemens qu'ils femblent avoir fait pour remplir cet objet, produifent l'effet oppofé. Etonnante mal-adreffe que ne devra pas oublier celui de nos philofophes qui écrira l'immenfe traité de la barbarie des peuples civilifés.

Des hommes de bronze ont dit que pour empêcher la multiplication, déja trop grande, des pareffeux, des infoucians & des vicieux, il falloit que les pauvres & les malades ne fuffent pas bien traités dans les hôpitaux. Certes, on ne peut nier que ce cruel moyen n'ait été mis en ufage dans toute fa violence. Cependant, quel effet a-t-il produit? On a tué beaucoup d'hommes fans en corriger aucun.

Il fe peut que les hôpitaux encouragent la pareffe & la débauche. Mais fi ce vice eft effentiellement inhérent à ces établiffemens, il faut le fupporter. S'il peut être réformé, il faut y travailler. Laiffons fubfifter les hôpitaux: mais occupons-nous à diminuer par l'aifance générale, la multitude des malheureux qui font forcés de s'y réfugier. Qu'ils foient employés dans les maifons de charité à des travaux fédentaires; que la pareffe y foit punie, que l'activité y foit récompenfée.

A

A l'égard des malades, qu'ils soient soignés comme des hommes doivent l'être par des hommes. La patrie leur doit ce secours par justice ou par intérêt. S'ils sont vieux, ils ont servi l'humanité, ils ont mis d'autres citoyens au monde; s'ils sont jeunes, ils peuvent la servir encore, ils peuvent être la souche d'une génération nouvelle. Enfin, une fois admis dans ces asyles de charité, que la sainte hospitalité y soit exercée dans toute son étendue. Plus de vile lézine, plus de calculs homicides. Il faut qu'ils y trouvent les secours qu'ils trouveroient dans leurs familles, si leurs familles étoient en état de les recevoir.

Ce plan n'est pas impraticable; il ne sera pas même dispendieux, quand de meilleures loix, quand une administration plus vigilante, plus éclairée & sur-tout plus humaine présidera à ces établissemens. L'essai s'en fait aujourd'hui avec succès sous nos yeux par les soins de madame Necker. Tandis que son mari travaille plus en grand à diminuer le nombre des malheureux, elle s'occupe des détails qui peuvent soulager ceux qui existent. Elle vient de former dans le fauxbourg Saint-Germain, un hospice où les malades, couchés un à un, soignés comme ils le seroient chez une mère tendre, coûtent un tiers de moins que dans les hôpitaux de Paris. Etrangers, devenus membres de la nation par la plus méritoire de toutes les naturalisations, par le bien que vous lui faites, couple généreux, j'ose vous nommer, quoique vivans, quoique environnés du crédit d'une grande place; & je ne crains pas qu'on m'accuse d'adulation. Je crois avoir assez prouvé que je ne savois ni craindre ni flatter le vice puissant; & j'ai acquis par-là le droit de rendre hautement hommage à la vertu.

Veuille le ciel que l'heureuse épreuve dont nous venons de parler amène la réformation générale des hôpitaux, fondés par la générosité de nos pères! veuille le ciel qu'un si bel établissement serve de modèle à ceux qu'une pitié tendre, que le desir d'expier une grande opulence, qu'une philosophie bienfaisante pourroient un jour inspirer aux générations qui nous succéderont. Ce souhait de mon cœur embrasse tout le globe: car ma pensée

n'a jamais de limites que celles du monde, quand elle eſt occupée du bonheur de mes ſemblables. Citoyens de l'univers, uniſſez-vous tous à moi. Il s'agit de vous. Qui eſt-ce qui vous a dit que quelqu'un de vos ancêtres n'eſt pas mort dans des hôpitaux ? qui eſt-ce qui vous a promis qu'un de vos deſcendans n'ira pas mourir dans la retraite de la miſère ? un malheur inattendu qui vous y conduiroit vous-même eſt-il ſans exemple ? A mes vœux, uniſſez donc les vôtres.

Pour rentrer dans notre ſujet, ſelon le dénombrement de 1774, l'iſle de Cuba compte cent ſoixante & onze mille ſix cens vingt-huit perſonnes, dont vingt-huit mille ſept cens ſoixante-ſix ſeulement ſont eſclaves. La population doit être même un peu plus conſidérable, parce que la crainte bien fondée de quelque nouvel impôt, a dû empêcher l'exactitude dans les déclarations.

On ne trouve guère d'autres arts dans l'iſle que ceux de néceſſité première. Ils ſont entre les mains des mulâtres ou des noirs libres & très-imparfaits. La ſeule menuiſerie y a été portée à un degré de perfection remarquable.

D'autres mulâtres, d'autres noirs font naître des ſubſiſtances. Ce ſont quelques fruits du Nouveau-Monde & quelques légumes de l'ancien : du maïs & du manioc, dont la conſommation a diminué à meſure que la liberté de la navigation a fait baiſſer le prix des farines apportées d'Eſpagne ou du Mexique, & quelquefois auſſi de l'Amérique-Septentrionale : du cacao aſſez bon, mais en ſi petite quantité, qu'il en faut tirer tous les ans plus de deux mille quintaux de Caraque ou de Guayaquil : de nombreux troupeaux de bœufs & ſur-tout de cochons, dont la chair a été juſqu'ici préférée généralement & le ſera toujours, à moins que les moutons qu'on vient d'introduire dans l'iſle ne la faſſent un jour négliger. Tous ces animaux errent dans des pâturages, dont chacun a quatre ou du moins deux lieues d'étendue. On y voit auſſi paître des mulets & des chevaux qu'il faudroit multiplier encore, puiſque leur nombre actuel ne diſpenſe pas d'en demander une grande quantité au continent.

Les denrées deſtinées pour l'exportation occupent le plus

grand nombre des esclaves. Depuis 1748 jusqu'en 1753, les travaux de ces malheureux ne produisirent chaque année pour la métropole que dix-huit mille sept cens cinquante quintaux de tabac qui valurent en Europe 1,293,570 liv. Cent soixante-treize mille huit cens quintaux de sucre qui valurent 7,994,786 livres. Quinze cens soixante-neuf cuirs qui valurent 138,817 livres; & 1,064,505 livres, en or & en argent. Sur cette somme de 10,491,678 livres, le tabac seul appartenoit au gouvernement, tout le reste étoit pour le commerce.

Depuis cette époque, les travaux ont beaucoup augmenté. Cependant ils ne se sont pas encore tournés vers l'indigo & vers le coton, quoiqu'ils croissent naturellement dans l'isle.

La culture du café, adoptée depuis peu n'a pas fait des progrès considérables. On ne les verra pas s'accroître. L'Espagne consomme peu de cette production; & tous les marchés de l'Europe en sont, en seront long-tems surchargés. Il faut mieux augurer de la cire.

Lorsqu'en 1763, la Floride fut cédée par la cour de Madrid à celle de Londres, les cinq ou six cens misérables qui végétoient dans cette région, se réfugièrent à Cuba, & y portèrent quelques abeilles. Cet insecte utile se jetta dans les forêts, s'y établit dans le creux des vieux arbres, & se multiplia avec une célérité qui ne paroît pas croyable. Bientôt la colonie, qui achetoit beaucoup de cire pour ses solemnités religieuses, en recueillit assez pour ce pieux usage & pour d'autres consommations. Elle eut un peu de superflu en 1770; & sept ans après on en exporta sept mille cent cinquante quintaux & demi pour l'Europe ou pour l'Amérique. Cette production augmentera nécessairement sous un ciel, sur un sol qui lui sont également favorables; dans une isle où les ruches donnent quatre récoltes chaque année & où les essaims se succèdent sans interruption.

Le tabac est une des plus importantes productions de Cuba. Chaque récolte en donne environ cinquante-cinq mille quintaux. Une partie est consommée dans le pays ou sort en fraude. Le gouvernement en fait acheter tous les ans, pour ses domaines

de l'ancien & du Nouveau-Monde où il en fait également le monopole, quarante-six mille sept cens cinquante quintaux, dont le prix varie avec la qualité; mais qui, l'un dans l'autre, lui revient à 48 livres 12 sols le cent. De sorte que le roi verse annuellement dans l'isle, pour ce seul objet, 2,272,050 livres.

Les progrès que faisoit la culture du tabac, ont été naguère arrêtés à Cuba. On a fait même arracher cette plante dans quelques quartiers où elle croissoit moins heureusement. Le ministère n'a pas voulu que les récoltes fussent portées au-delà des besoins de la monarchie. Il a craint sans doute que les étrangers qui auroient acheté la production en feuilles ne l'introduisissent clandestinement dans ses provinces, après l'avoir manufacturée. On a pensé que l'industrie des colons seroit plus utilement tournée vers le sucre.

Cette denrée étoit peu connue, avant la découverte du Nouveau-Monde. Elle est devenue graduellement l'objet d'un commerce immense. Les Espagnols étoient réduits à l'acheter de leurs voisins, lorsqu'enfin ils s'avisèrent de la demander à Cuba. La métropole en reçoit annuellement depuis deux cens jusqu'à deux cens cinquante mille quintaux, moitié blanc & moitié brut. Ce n'est pas tout ce que ses habitans en peuvent consommer: mais ils seront dispensés de recourir aux marchés étrangers, lorsque cette culture sera aussi solidement établie dans le reste de l'isle qu'elle l'est déja sur le territoire de la Havane.

Avant 1765, Cuba ne recevoit annuellement que trois ou quatre grands navires partis de Cadix, & les bâtimens qui, après avoir fait leur vente sur les côtes du continent, venoient chercher un chargement qu'ils n'avoient pas trouvé à Vera-Crux, à Honduras & à Carthagène. L'isle manquoit alors souvent des choses les plus nécessaires; & il falloit bien qu'elle les demandât à ceux de ses voisins avec qui elle avoit formé des liaisons interlopes. Lorsque les gênes ont été diminuées, le nombre des expéditions a multiplié les productions qui réciproquement ont étendu la navigation.

En 1774, il arriva d'Espagne dans la colonie cent & un

navires qui y portèrent des farines, des vins, des eaux-de-vie, tout ce qui eſt néceſſaire à un grand établiſſement, & qui en emportèrent toutes les denrées qu'un meilleur ordre de choſes avoit fait naître.

La même année, Cuba reçut ſur cent dix-huit petits bâtimens; de la Louyſiane, du riz & des bois pour ſes caiſſes à ſucre; du Mexique, des farines, des légumes, du marroquin & du cuivre; des autres parties de ce grand continent, des bœufs, des mulets, du cacao; de Porto-Rico deux mille eſclaves qu'on y avoit entrepoſés.

Ces navires de l'ancien & du Nouveau-Monde n'eurent pas le choix des ports où il leur auroit convenu d'aborder. Ils furent obligés de dépoſer leurs cargaiſons à la Havane, au Port-au-Prince, à Cuba, à la Trinité, les ſeuls endroits où l'on ait établi des douanes. Il n'y a que les bateaux pêcheurs & les caboteurs auxquels il ſoit permis de fréquenter indifféremment toutes les rades.

Un homme qui fait maintenant honneur à l'Eſpagne & qui en feroit à quelque nation que ce pût être, M. Campo Manès dit que le produit des douanes, qui avant 1765 n'avoit jamais paſſé 565,963 livres, s'élève maintenant à 1,620,000 livres; que la métropole retire de la colonie en métaux 8,100,000 livres au lieu de 1,620,000 livres qui lui arrivoient autrefois. C'eſt, en faveur de la liberté, un argument dont il eſt à deſirer qu'on ſente toute la force.

Les impôts levés à Cuba, ou du moins ceux qui entrent dans les caiſſes de l'état ne paſſent pas 2,430,000 liv. & le gouvernement verſe dans l'iſle 2,272,050 liv. pour le tabac; 1,350,000 liv. pour l'entretien des fortifications; 2,160,000 liv. pour les garniſons ordinaires, & 3,780,000 liv. pour les beſoins de la marine.

Des bois d'un cèdre propre à la conſtruction couvroient la colonie, ſans qu'on eût jamais ſongé à les employer. Enfin on y forma, en 1724, des atteliers, dont, juſqu'à ce jour, il eſt ſorti cinquante-huit vaiſſeaux ou frégates. Cet établiſſement ſe ſoutient, malgré la néceſſité où l'on eſt réduit de porter pour ces bâtimens du fer & des cordages que l'iſle ne fournit pas;

malgré l'habitude contractée depuis 1750 de leur porter du nord de l'Europe des mâtures qu'on tiroit autrefois, mais d'une qualité inférieure, du golfe du Mexique.

La flotille, destinée à purger les côtes Espagnoles de fraudeurs ou de pirates, & qui, hors de la saison des croisières, se tenoit à la Vera-Crux, fut supprimée en 1748. Son action étoit devenue inutile, depuis que le gouvernement avoit pris le parti de laisser habituellement à Cuba des forces maritimes plus ou moins considérables. En tems de paix, ces vaisseaux portent aux isles, à Cumana, à la Louysiane les fonds consacrés aux besoins annuels de ces divers établissemens; ils en écartent le plus qu'ils peuvent la contrebande; ils font respecter le nom de leur maître. Durant la guerre, ils protègent les navigateurs & le territoire de leur nation.

La Havane, où on les construit, vient de recevoir par les soins de M. le marquis de la Torre des commodités & des embellissemens qu'on y desiroit inutilement depuis long-tems. Ce gouverneur actif lui a donné une salle de spectacle sagement décorée, deux promenades délicieuses, des cazernes commodes, & à son territoire cinq ponts très-bien entendus. Ces établissemens utiles ou agréables n'ont coûté à la ville que 482,066 liv.

XII. En quoi consistent les fortifications de Cuba. Quelles sont les autres défenses de cette isle.

Le gouvernement a consacré aux fortifications dont la place a été entourée, depuis 1763 jusqu'en, 1777, 22,413,989 liv. 18 s. 6 d. Ces ouvrages ont été élevés par quatre mille cent quatre-vingt-dix-huit noirs; par quinze cens malfaiteurs dont l'Espagne & le Mexique se sont purgés; par les hommes libres qui n'ont pas dédaigné ce travail.

Le port est un des plus sûrs de l'univers. Les flottes du monde entier y pourroient mouiller en même tems. A son entrée sont des rochers où se briseroient infailliblement les bâtimens qui oseroient s'éloigner du milieu de la passe. Le fort Morro & le fort de la Pointe le défendent. La première de ces deux citadelles est tellement élevée au-dessus du niveau de la mer, qu'il seroit impossible, même aux navires du premier rang, de la battre. L'autre ne jouit pas du même avantage: mais on ne pourroit la canonner

que par un canal ſi étroit, que les plus fiers aſſaillans ne ſoutiendroient jamais la nombreuſe & redoutable artillerie du Morro.

La Havane ne peut donc être attaquée que du côté de terre. Quinze ou ſeize mille hommes, qui ſont la plus grande force qu'il ſoit poſſible d'employer à cette expédition, ne pourront jamais inveſtir tous les ouvrages qui ont acquis une étendue immenſe. Il faudra tourner leurs efforts vers la droite ou vers la gauche du port, contre la ville ou contre le fort Morro. Si on ſe détermine pour le dernier parti, la deſcente ſe fera aiſément à une lieue du fort, & l'on arrivera ſans peine à ſa vue par des chemins faciles, par des bois qui couvriront & aſſureront la marche.

La première difficulté ſera d'avoir de l'eau. Elle eſt mortelle aux environs du camp qu'il faudra choiſir. On ſera réduit à en aller chercher de potable avec des chaloupes, à une diſtance de trois lieues. On ne pourra s'en procurer qu'en arrivant en force ſur la rivière qui doit ſeule en fournir, ou qu'en y laiſſant un corps retranché, qui, loin du camp, iſolé, ſans ſoutien, ſera continuellement dans le riſque d'être enlevé.

Avant d'attaquer le Morro, il faudra prendre le Cavana, qui vient d'être conſtruit. C'eſt un ouvrage à couronne, compoſé d'un baſtion, de deux courtines, & deux demi-baſtions ſur ſon front. Sa droite & ſa gauche appuient ſur l'eſcarpement du port. Il a des caſemates, des cîternes & des magaſins à poudre à l'abri de la bombe, un bon chemin couvert, & un large foſſé taillé dans le roc. Le ſol qui y conduit eſt tout de pierres ou de rocailles, & n'a point de terre. Le Cavana eſt placé ſur une hauteur qui domine le Morro; mais il étoit expoſé lui-même aux inſultes d'un tertre, qui, élevé à ſon niveau, n'étoit éloigné que de trois cens pas. Comme il eût été aiſé d'ouvrir la tranchée derrière cette élevation, on l'a raſée; & la place voit actuellement & domine au loin. Si la garniſon ſe trouvoit ſi preſſée qu'elle déſeſpérât de ſe ſoutenir, elle feroit ſauter les ouvrages qui ſont tous minés, & ſe replieroit ſur le Morro, avec lequel il n'eſt pas poſſible de lui couper la communication.

Le fameux fort Morro avoit du côté de la mer, où il eſt inattaquable, deux baſtions; & deux baſtions du côté de la terre, avec un large & profond foſſé creuſé dans le roc. Rebâti à neuf depuis qu'il a été pris, ſes parapets ont acquis plus d'élevation & plus d'épaiſſeur. On lui a donné un bon chemin couvert, & tout ce qui lui manquoit pour mettre les troupes & les munitions en ſûreté. La tranchée n'eſt pas plus aiſée à ouvrir que devant le Cavana. L'un & l'autre ont été conſtruits avec une pierre molle, qui fera courir moins de riſque à leurs défenſeurs qu'une pierre de taille ordinaire.

Indépendamment de ces moyens, les deux fortereſſes ont pour elles le ſecours du climat ſi dangereux pour les aſſiégeans, & la facilité de recevoir de la ville des reſſources de tous les genres, ſans qu'on puiſſe l'empêcher. Ces avantages doivent rendre ces deux places imprenables, très-difficiles du moins à prendre, pourvu qu'elles ſoient ſuffiſamment avitaillées & défendues avec valeur & capacité. Leur conſervation eſt d'autant plus importante, que leur perte entraîneroit néceſſairement la ſoumiſſion du port & de la ville, dominés & foudroyés de ces hauteurs.

Après avoir expoſé les obſtacles qu'on trouveroit à ſe rendre maître de la Havane par le fort Morro; il faut parler de ceux qu'on auroit à ſurmonter par le côté de la ville même.

Elle eſt ſituée dans le port, & un peu dans ſon enfoncement. Elle étoit couverte, tant du côté du port que de celui de la campagne, d'une muraille ſèche qui ne valoit rien, & de vingt & un baſtions qui ne valoient pas mieux. Son foſſé étoit ſec & peu profond. En avant de ce foſſé, étoit une eſpèce de chemin couvert, preſque totalement détruit. La place, dans cet état, n'eût pas été à l'abri d'un coup de main, qui, fait pendant la nuit avec pluſieurs attaques, vraies ou fauſſes, l'auroit emportée. On a creuſé les foſſés, on les a faits larges & profonds, & on y a joint un très-bon chemin couvert.

Ces défenſes ſont ſoutenues par le fort de la Pointe. C'eſt un quarré bâti en pierre, & qui, quoique petit, a des caſemates. On l'a rebâti à neuf, parce qu'il avoit été extrêmement endommagé

pendant

pendant le siège. Il est entouré d'un bon fossé sec, creusé dans le roc. Indépendamment de sa destination principale, qui est de défendre avec le Morro l'entrée du port, objet qu'il remplit très-bien, il a plusieurs batteries dégorgées sur la campagne, & qui flanquent quelques parties de l'enceinte de la ville.

Son feu va se croiser avec celui d'un fort de quatre bastions, avec fossé, chemin couvert, poudrière, casemates & citernes. Ce nouveau fort qu'on construit à un quart de lieue de la place, sur une hauteur appellée Arosteguy, demandera un siège en forme, si l'on veut attaquer la ville de ce côté-là, d'autant plus qu'il a l'avantage de voir la mer, de la battre au loin sur la campagne, & de gêner extrêmement l'ennemi, qui est obligé de venir prendre de l'eau tout auprès.

En continuant de faire le tour de la ville, on trouve le fort d'Atarès, construit depuis le siège. Il est de pierre & a quatre bastions, avec un chemin couvert, une demi-lune en avant de la porte, un large fossé, un bon rempart, des citernes, des casemates, un magasin à poudre. Il est à un petit quart de lieue de la ville, & au-delà d'une rivière & d'un marais impraticable, qui la couvrent de ce côté-là. On l'a placé sur une hauteur qu'il embrasse en entier, & qu'on a isolée en creusant un large fossé, où la mer entre du fond du port. Outre qu'il domine la communication de la ville avec l'intérieur de l'isle, il défend, en croisant ses feux avec ceux d'Arosteguy, l'enceinte de la place, qui se trouve protégée encore dans l'intervalle de ces deux forts, par une grosse redoute. Il croise aussi son feu avec le Morro qui est fort élevé, & placé sur la pointe du fort la plus avancée.

S'il étoit permis d'avoir une opinion sur une matière qu'on ne connoît point par profession, on se hasarderoit à dire, que ceux qui feront le siège de la Havane, doivent le commencer par le Cavana & le Morro; parce que ces deux forts pris, il faudra bien que la ville se rende, sous peine d'être écrasée par l'artillerie du Morro. Si l'on se déterminoit au contraire par le côté de la ville, l'assaillant ne se trouveroit guère avancé, même après l'avoir prise. A la vérité, il seroit le maître de

détruire les chantiers, les vaiſſeaux qui ſeroient dans le port : mais il n'en réſulteroit pour lui aucun avantage permanent. Pour former un établiſſement, il lui faudroit prendre encore le Cavana & le Morro, ce qui lui ſeroit vraiſemblablement impoſſible, après la perte d'hommes qu'il auroit eſſuyée à l'attaque de la ville & de ſes forts.

Mais quelque plan que l'on ſuive dans le ſiège de cette place, la nation qui l'attaquera, n'aura pas ſeulement à combattre la nombreuſe garniſon qui ſera enterrée dans les ouvrages; on lui oppoſera auſſi douze mille quatre cens ſoixante & douze hommes de milice que, depuis la paix, on a accoutumés à manœuvrer d'une manière ſurprenante, qui tiendront la campagne & qui troubleront ſes opérations. Ces corps armés, habillés, équipés aux dépens du gouvernement, & payés en tems de guerre ſur le pied des troupes réglées, ont pour guide & pour modèle des bas-officiers envoyés d'Europe, & tirés des régimens les plus diſtingués. La formation de ces milices coûte un argent immenſe. La cour d'Eſpagne attend les événemens pour juger de l'utilité de ces dépenſes. Mais on peut aſſurer dès-à-préſent, que quel que ſoit l'eſprit militaire de ces troupes, cette opération politique eſt inexcuſable. Voici pourquoi.

Le projet de rendre à Cuba les colons ſoldats, ce projet inique & ruineux pour toutes les colonies, a été pouſſé très-vivement. La violence qu'il a fallu faire aux habitans pour les aſſujettir à des exercices qui leur déplaiſoient, n'a fait que redoubler en eux leur goût naturel pour le repos. Ils ont déteſté des mouvemens méchaniques & forcés qui, ne leur procurant aucune jouiſſance, devoient leur paroître doublement inſupportables; quand bien même ils ne ſeroient pas effrayans ou ridicules pour des peuples qui ne croient peut-être avoir aucun intérêt à défendre un gouvernement qui les opprime. La manie d'avoir des troupes; cette fureur qui, ſous prétexte de prévenir les guerres, les allume; qui, en amenant le deſpotiſme des gouvernemens, prépare de loin la révolte des peuples; qui, arrachant perpétuellement l'habitant de ſon foyer, & le cultivateur de ſon champ, éteint l'amour

de la patrie, en éloignant l'homme de ſon berceau ; qui bouleverſe les nations & les tranſplante au-delà des terres & des mers : cet eſprit mercenaire de milice, qui n'eſt pas l'eſprit militaire, perdra tôt ou tard l'Europe : mais bien plutôt les colonies, & peut-être celles d'Eſpagne avant les autres.

XIII. L'Eſpagne a-t-elle pris les moyens convenables, les prend-elle encore pour rendre ſes iſles utiles ?

Cette puiſſance poſſède la partie la plus étendue, la plus fertile de l'archipel Américain. En des mains actives, ces iſles feroient devenues la ſource d'une proſpérité ſans bornes. Dans l'état actuel, ce ſont de vaſtes forêts où règne une ſolitude affreuſe. Bien loin de contribuer à la force, à la richeſſe de la monarchie qui en a la propriété ; elles ne font que l'affoiblir, que la ruiner par les dépenſes qu'abſorbe leur conſervation. Si l'Eſpagne eût étudié convenablement la marche politique des autres peuples, elle auroit vu que pluſieurs d'entre eux devoient uniquement leur prépondérance à quelques iſles inférieures en tout, à celles qui n'ont ſervi juſqu'ici qu'à groſſir ignominieuſement la liſte de ſes innombrables & inutiles poſſeſſions. Elle auroit appris que la fondation des colonies, de celles ſur-tout qui n'ont point de mines, ne pouvoit avoir d'autre but raiſonnable, que celui d'y établir des cultures.

C'eſt calomnier les Eſpagnols, que de les croire incapables par caractère, de ſoins laborieux & pénibles. Si l'on jette un regard ſur les fatigues exceſſives que ſupportent ſi patiemment ceux de cette nation qui ſe livrent au commerce interlope, on s'appercevra que leurs travaux ſont infiniment plus durs que ceux de l'économie rurale d'une habitation. S'ils négligent de s'enrichir par la culture, c'eſt la faute du gouvernement. Ah ! s'il étoit permis à l'évrivain déſintéreſſé, qui ne cherche & ne ſouhaite que le bonheur de l'humanité, de prêter à ces colons des ſentimens & des diſcours, que l'habitude de l'oiſiveté, les entraves de l'adminiſtration, les préjugés de toute eſpèce, ſemblent leur avoir interdits, ne pourroit-il pas dire en leur nom à la cour de Madrid, à la nation entière ?

« Conſidérez les ſacrifices que nous attendons de vous ; & » voyez ſi vous n'en ſerez pas dédommagés au centuple, par

» les riches productions que nous offrirons à votre commerce » expirant. Votre marine accrue par nos travaux, formera le » seul boulevard qui puisse défendre des possessions prêtes à vous » échapper. Devenus plus riches, nous consommerons davan- » tage; & alors la terre que vous habitez, qui languit avec vous » quand la nature l'appelle à la fécondité; ces plaines qui n'of- » frent à vos yeux que des déserts, & qui sont la honte de vos » loix & de vos mœurs, se changeront en des champs fertiles. » Votre patrie fleurira par l'industrie, & par l'agriculture qui » fuyoient loin de vous. Les sources de vie & d'activité que » vous aurez fait couler jusqu'à nous par la mer, reflueront au- » tour de vos demeures, en fleuves d'abondance. Mais si vous » êtes insensibles à nos plaintes & à nos malheurs; si vous ne » régnez pas pour nous; si nous ne sommes que les victimes de » notre obéissance: rappellez-vous cette époque à jamais cé- » lèbre, où des sujets malheureux & mécontens secouèrent le » joug de votre domination; & par leurs travaux, leurs succès » & leur opulence, justifièrent leur révolte aux yeux du monde » entier. Quand ils sont libres depuis deux siècles, nous fau- » dra-t-il encore gémir de vous avoir pour maîtres? Lorsque la » Hollande brisa le sceptre de fer qui l'écrasoit; lorsqu'elle » sortit du fond des eaux pour régner sur les mers, le ciel » élevoit sans doute ce monument de la liberté pour montrer » aux nations la route du bonheur, & pour effrayer les rois » infidèles qui les en écartent. »

On pourroit soupçonner que la cour de Madrid a vu qu'il étoit possible de lui faire ces reproches. En 1735, ses ministres imaginèrent une compagnie pour Cuba. Vingt ans après, ils eurent l'idée d'un nouveau monopole pour Saint-Domingue & pour Porto-Rico. La société qui devoit défricher ces déserts, fut établie à Barcelone avec un fonds de 1,785,000 livres, divisé en actions de cent pistoles chacune. Ce corps ne paya jamais d'intérêt à ses membres; il ne fit aucune répartition; il obtint l'importante permission d'expédier plusieurs bâtimens pour Honduras. Cependant, le 30 avril 1771, ses dettes, en y comprenant son capi-

tal, s'élevoient à 3,121,692 livres, & il n'avoit que 3,775,540 livres. De forte qu'en quinze ans de tems, avec un privilège exclusif & des faveurs très-signalées, il n'avoit gagné que 653,848 livres. Le désordre s'est mis depuis dans ses affaires. Actuellement, il est sans activité. On travaille à une liquidation ; & ses actions ne trouvent pas des acheteurs à cinquante pour cent de perte.

Le ministère n'avoit pas attendu ces revers, pour juger qu'il s'étoit égaré dans les voies qu'il avoit choisies pour faire fructifier les isles. Dès 1765, les administrateurs de ce grand empire furent forcés de voir que ces possessions n'avoient pas fait le moindre pas vers le bien, sous le joug du monopole. Ils comprirent qu'elles n'en feroient jamais aucun dans ces entraves destructives. Cette persuasion les détermina à recourir à l'unique principe des prospérités, la liberté : mais sans avoir le courage ou la sagesse de lever les obstacles qui devoient en empêcher les heureux effets.

L'an 1778 vit enfin cesser une partie des prohibitions, des gênes, des impositions qui arrêtoient les travaux : mais il reste toujours trop de ces fléaux oppresseurs, pour pouvoir espérer une grande activité. Eussent-ils tous cessé, ce ne seroit encore qu'un préliminaire.

Toutes les cultures du Nouveau-Monde exigent quelques avances : mais il faut des fonds considérables pour se livrer, avec succès, à celle du sucre. Si l'on en excepte Cuba, il n'y a pas peut-être dans les autres isles cinq ou six habitans assez riches pour demander au sol cette production. Si le ministère Espagnol ne prodigue pas les trésors du Mexique & du Pérou à ces insulaires, jamais ils ne sortiront du long & profond sommeil où ils sont ensevelis. Cette générosité est facile dans un empire où le revenu public s'élève à 140,400,000 livres ; où les dépenses ne passent pas 129,600,000 livres ; & où il reste 10,800,000 livres qu'on peut employer en amélioration. Sans d'aussi puissans secours de leur gouvernement, d'autres peuples ont, il est vrai, fondé des colonies florissantes : mais outre qu'ils n'étoient pas abrutis par trois siècles d'orgueil, de végétation & de pau-

vreté, ils ſe trouvoient dans des circonſtances différentes & plus favorables.

Heureux l'homme qui naît après l'extinction de cette longue ſuite d'erreurs, qui ont infecté ſa nation ! heureuſe la nation qui s'éleveroit au centre des nations éclairées, ſi elle étoit aſſez ſage pour profiter & des fautes qu'elles auroient commiſes & des lumières qu'elles auroient acquiſes ! elle n'auroit qu'à jetter les yeux autour d'elle, pour y voir les matériaux épars de ſon bonheur, & qu'à s'incliner pour les recueillir. Un des principaux avantages qu'elle devroit, ſoit à la nouveauté de ſon origine, ſoit à ſa lenteur à travailler ou à ſa longue enfance, ce ſeroit à n'avoir point à ſe délivrer de ces vieux préjugés, que l'inexpérience des premiers inſtituteurs enfanta; qui furent conſacrés par le tems, & qui ſe maintinrent contre la raiſon & les faits; ſoit par la puſillanimité, qui craint toute innovation; ſoit par l'orgueil qui craint de revenir ſur ſes pas; ſoit par un reſpect imbécille pour tout ce qui date de loin.

Que la cour de Madrid ſe hâte d'ouvrir ſes tréſors ; & les iſles ſoumiſes à ſon empire ſe couvriront de productions. Placés ſur un ſol vaſte & vierge, ſes ſujets ne ſeront pas ſeulement diſpenſés d'acheter à grand frais ce qui ſert à leur conſommation; dans peu, ils ſupplanteront dans tous les marchés leurs maîtres dans cette carrière. Les nations les plus actives, les plus induſtrieuſes, les plus éclairées, n'auront travaillé, pendant des ſiècles, à perfectionner leurs cultures, leurs méthodes & leurs atteliers, que pour un rival plus favoriſé qu'elles de la nature. Mais ſouffriront-elles patiemment cette infortune ? Il eſt difficile de l'eſpérer.

XIV. Les nations qui ont des colonies en Amérique ſouffriroient-elles que les iſles Eſpagnoles devinſſent floriſſantes ?

Depuis l'origine des ſociétés, il règne entre elles une funeſte jalouſie, qui ſemble devoir être éternelle, à moins que, par quelque révolution inconcevable, de grands intervalles déſerts ne les ſéparent. Juſqu'à ce jour, elles ſe ſont montrées telles qu'un citoyen de nos villes, qui, perſuadé que plus ſes concitoyens ſeroient indigens & foibles, plus il ſeroit riche & puiſſant; mieux il arrêteroit leurs entrepriſes, s'oppoſeroit à leur induſ-

trie, mettroit des bornes à leur culture, & les réduiroit au nécessaire absolu pour leur subsistance.

Mais, dira-t-on, un citoyen jouit de son opulence à l'abri des loix. La prospérité de ses voisins peut s'accroître sans inconvénient pour la sienne. Il n'en est pas ainsi des nations.... Et pourquoi n'en est-il pas ainsi des nations?.. C'est qu'il n'existe aucun tribunal devant lequel on puisse les citer... Pourquoi ont-elles besoin de ce tribunal?.. C'est qu'elles sont injustes & pusillanimes... Et que leur revient-il de leur injustice, de leur pusillanimité?.. Des guerres interminables, une misère qui ne cesse de se renouveller... Et vous croyez que l'expérience ne les corrigera pas?... J'en suis très-persuadé... Et pour quelle raison?.. Parce qu'il ne faut qu'une tête folle pour déconcerter la sagesse de toutes les autres, & qu'il en restera toujours sur les trônes plus d'une à la fois....

Cependant, on entendra de tous côtés les nations, & sur-tout les nations commerçantes, crier LA PAIX, LA PAIX; & elles continueront à se conduire les unes envers les autres, de manière à n'en jouir jamais. Toutes voudront être heureuses, & chacune d'elles voudra l'être seule. Toutes détesteront également la tyrannie, & toutes l'exerceront sur leurs voisins. Toutes traiteront d'extravagance la monarchie universelle, & la plupart agiront comme si elles y étoient parvenues, ou comme si elles en étoient menacées.

Si je pouvois me promettre quelque fruit de mes discours, je m'adresserois à la plus inquiète, à la plus ambitieuse d'entre elles, & je lui dirois:

« Je suppose que vous avez enfin acquis assez de supériorité » sur toutes les nations réunies, pour les réduire au degré d'a» vilissement & de pauvreté qui vous convient. Qu'espérez-vous » de ce despotisme? combien de tems & à quel prix le conser» verez-vous? que vous produira-t-il?.. La sécurité avec laquelle » on est toujours assez riche; la sécurité sans laquelle on ne l'est » jamais assez... & c'est sincérement que vous ne vous croyez » pas en sûreté. Le tems des invasions est passé, & vous le savez

» mieux que moi. Vous couvrez d'un phantôme ridicule une » extravagante ambition. Vous préférez le vain éclat de sa splen» deur à la jouissance d'une félicité réelle, que vous perdez » pour en dépouiller les autres. De quel droit prescrivez-vous » des bornes à leur bonheur, vous qui prétendez étendre le » vôtre sans limite ? Vous êtes un peuple injuste, lorsque vous » vous attribuez le droit exclusif de prospérer. Vous êtes un » peuple mauvais calculateur, lorsque vous espérez vous enri» chir en réduisant les autres à l'indigence. Vous êtes encore un » peuple aveugle, si vous ne concevez pas que la puissance d'une » nation qui s'élève sur les ruines de toutes celles qui l'environ» nent est un colosse d'argile, qui étonne un moment & qui » tombe en poussière ».

Je dirois ensuite au ministère Espagnol : « Tous les états de » l'Europe sont intéressés à la prospérité de votre continent dans » le Nouveau-Monde, parce que plus ces vastes états seront » florissans, plus leurs marchandises, leurs manufactures au» ront des débouchés avantageux : mais il n'en est pas ainsi des » isles. Les puissances, qui se sont approprié la fertilité de quel» ques-unes, suffisent aux besoins actuels ; & un nouveau con» current exciteroit puissamment leur jalousie. Elles l'attaque» roient ensemble ou séparément, & ne déposeroient pas les » armes sans l'avoir forcé de renoncer à ses défrichemens, peut» être même sans lui avoir fait éprouver de plus grands mal» heurs. C'est à vous à juger si ces vues sont fausses, ou si vos » forces & votre courage vous permettent de braver une pareille » conspiration ». Jamais les colonies Hollandoises n'auront rien de semblable à craindre.

XV.
Marche politique de la république des Provinces-Unies à sa naissance.

JUSQU'A la découverte des côtes occidentales de l'Afrique, d'une route aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, & surtout jusqu'à la découverte de l'Amérique, les peuples de l'Europe ne se connoissoient, ne se visitoient guère, que par quelques incursions barbares, dont le pillage étoit le but, & la dévastation tout le fruit. A l'exception d'un petit nombre de tyrans armés,

armés, qui trouvoient dans l'oppreſſion des foibles, les moyens de ſoutenir un luxe extraordinairement cher, tous les habitans des différens états étoient réduits à ſe contenter de ce que leur fourniſſoient un territoire mal cultivé, une induſtrie arrêtée aux barrières de chaque province. Les grands événemens qui fixent, à la fin du quinzième ſiècle, une des plus brillantes époques de l'hiſtoire du monde, n'opérèrent pas dans les mœurs une révolution auſſi rapide, qu'on eſt prompt à l'imaginer. Quelques villes anſéatiques, quelques républiques d'Italie alloient, il eſt vrai, chercher à Cadix & à Lisbonne, devenus de grands entrepôts, ce que les deux Indes envoyoient de rare & de précieux : mais la conſommation en étoit tout-à-fait bornée, par l'impuiſſance où étoient les nations de le payer. Elles languiſſoient la plupart dans une léthargie entière ; la plupart ignoroient les avantages & les reſſources de leur territoire.

Il falloit pour mettre fin à cet engourdiſſement, un peuple qui, ſorti du néant, répandît la vie & la lumière dans tous les eſprits, l'abondance dans tous les marchés ; qui pût offrir toutes les productions à plus bas prix, échanger le ſuperflu de chaque nation avec ce qu'elle n'avoit pas ; qui donnât une grande activité à la circulation des denrées, des marchandiſes, de l'argent ; qui en facilitant, en étendant la conſommation, encourageât la population, l'agriculture, tous les genres d'induſtrie. L'Europe dut aux Hollandois tous ces avantages. On pardonne à l'aveugle multitude de ſe borner à jouir, ſans connoître les ſources de la proſpérite qu'elle goûte : mais la philoſophie & la politique doivent perpétuer la gloire des bienfaiteurs de l'humanité ; ſuivre, s'il eſt poſſible, la marche de leur bienfaiſance.

Lorſque les généreux habitans des Provinces-Unies levèrent la tête au-deſſus de la mer & de la tyrannie, ils virent qu'ils ne pouvoient aſſeoir les fondemens de leur liberté, ſur un ſol qui ne leur offroit pas même les ſoutiens de la vie. Ils ſentirent que le commerce, qui, pour la plupart des nations, n'eſt qu'un intérêt acceſſoire, qu'un moyen d'accroître la maſſe & le revenu des productions territoriales, étoit la ſeule baſe de leur exiſtence.

Sans terre & ſans productions, ils réſolurent de faire valoir celles des autres peuples; aſſurés que de la proſpérité univerſelle, ſortiroit leur proſpérité particulière. L'événement juſtifia leur politique.

Leur premier pas établit, entre les peuples de l'Europe, l'échange des productions du Nord avec celles du Midi. Bientôt toutes les mers ſe couvrirent des vaiſſeaux de la Hollande. C'étoit dans ſes ports que tous les effets commerçables venoient ſe réunir; c'étoit de ſes ports qu'ils étoient expédiés pour leurs deſtinations reſpectives. On régloit la valeur de tout; & c'étoit avec une modération qui écartoit toute concurrence. L'ambition de donner plus de ſtabilité, plus d'étendue à ſes entrepriſes, rendit avec le tems la république conquérante. Sa domination s'étendit ſur une partie du continent des Indes, & ſur toutes les iſles importantes de l'océan qui l'environne. Elle tenoit aſſervies, par ſes forteresſes ou par ſes eſcadres, les côtes d'Afrique, où elle avoit porté le coup-d'œil attentif & prévoyant de ſon utile ambition. Les ſeules contrées de l'Amérique où la culture eût jetté les germes des vraies richeſſes, reconnoiſſoient ſes loix. L'immenſité de ſes combinaiſons embraſſoit l'univers, dont elle étoit l'ame par le travail & l'induſtrie. Elle étoit parvenue à la monarchie univerſelle du commerce.

Tel étoit l'état des Provinces-Unies, lorſque les Portugais, ſe relevant de la langueur & de l'inaction où la tyrannie Eſpagnole les avoit plongés, réuſſirent à leur arracher en 1661 la partie du Bréſil qu'elles avoient conquiſe ſur eux. Dès ce premier ébranlement de leur puiſſance, les Hollandois auroient été chaſſés entiérement du Nouveau-Monde, s'il ne leur fût reſté quelques petites iſles; en particulier celle de Curaçao, qu'en 1634 ils avoient enlevée aux Caſtillans qui la poſſédoient depuis 1527.

XVI. Deſcription de l'iſle Hollandoiſe de Curaçao.

Ce rocher, qui n'eſt qu'à trois lieues de la côte de Venezuela, peut avoir dix lieues de long ſur cinq de large. Il a un port excellent, mais dont l'approche eſt fort difficile. Lorſqu'une fois on y eſt entré, ſon vaſte baſſin offre toutes ſortes de commodités. Une forteresſe, conſtruite avec intelligence, & conſtamment bien entretenue, fait ſa défenſe.

Les François, qui avoient corrompu d'avance le commandant de la place, y abordèrent en 1673 au nombre de cinq ou ſix cens hommes. Comme la trahiſon avoit été découverte, & le traître puni, ils furent reçus par ſon ſucceſſeur tout autrement qu'ils ne s'y attendoient. Ils ſe rembarquèrent avec la honte de n'avoir montré que leur foibleſſe & l'iniquité de leurs meſures.

Louis XIV, dont l'orgueil fut bleſſé par cet imprudent échec, donna cinq ans après dix-huit vaiſſeaux de guerre & douze bâtimens flibuſtiers à d'Eſtrées, pour effacer l'affront qui terniſſoit à ſes yeux l'éclat d'un règne rempli de merveilles. Cet amiral approchoit du terme de ſon expédition, lorſque ſon audace & ſon opiniâtreté firent échouer ſa flotte à l'iſle d'Aves. Il recueillit ce qu'il put des débris de ſon naufrage, & regagna, ſans avoir rien entrepris, le port de Breſt dans un aſſez grand déſordre.

Depuis cette époque, ni Curaçao, ni les petites iſles d'Aruba & de Bonaire qui ſont ſous ſes loix, n'ont été inquiétées. Aucune nation n'a ſongé à conquérir un ſol ſtérile, qui n'offre que quelques beſtiaux, quelque manioc, quelques légumes propres à la nourriture des eſclaves, & qui ne fournit d'autre production qu'un peu de coton qui puiſſe entrer dans le commerce. Saint-Euſtache vaut encore moins.

XVII. Deſcription de l'iſle Hollandoiſe de S. Euſtache.

Cette iſle, qui n'a que deux lieues de long & une de large, eſt formée par deux montagnes qui laiſſent entre elles un vallon aſſez reſſerré. Celle qui eſt à l'Eſt porte les traces évidentes d'un ancien volcan, & eſt creuſé preſque juſqu'au niveau de la mer. Les bords de ce gouffre, qui a la forme d'un cône renverſé, ſont formés de roches calcinées par le feu qu'ils ont dû éprouver. Quelqu'abondantes que ſoient les pluies, il ne ſe fait jamais aucun dépôt d'eau dans cet entonnoir. Elle filtre, ſans doute, par les iſſues encore ouvertes du volcan, & pourra peut-être un jour contribuer à le rallumer, ſi ſon foyer n'eſt pas éteint ou trop éloigné.

Quelques François, chaſſés de Saint-Chriſtophe, ſe réfugièrent, en 1629, dans un lieu ſi peu habitable, & l'abandonnèrent quelque tems après, peut-être parce qu'il n'y avoit d'eau potable que celle qu'on ramaſſoit dans les citernes. On ignore l'époque préciſe de

leur émigration : mais il eſt prouvé que les Hollandois étoient établis dans l'iſle en 1639. Ils en furent chaſſés par les Anglois, ſur leſquels Louis XIV la reprit. Ce prince fit valoir ſon droit de conquête dans les négociations de Breda, & réſiſta aux inſtances de la république, alors ſon alliée, qui prétendoit que cette poſſeſſion lui fût reſtituée, comme lui ayant appartenu avant la guerre. Lorſque la ſignature du traité de paix eut anéanti cette prétention, le monarque François, dont l'orgueil écoutoit plutôt la généroſité que la juſtice, crut qu'il n'étoit pas de ſa dignité de profiter du malheur de ſes amis. Il remit de ſon propre mouvement aux Hollandois leur iſle ; quoiqu'il n'ignorât pas que c'étoit une fortereſſe naturelle qui pourroit l'aider à la conſervation de la partie de Saint-Chriſtophe qui lui appartenoit.

Avant leur déſaſtre, ces républicains ne demandoient que du tabac à leur territoire. Après leur rétabliſſement, ils plantèrent dans les lieux ſuceptibles de culture quelques cannes qui ne leur ont annuellement donné que huit ou neuf cens milliers de ſucre brut.

XVIII. Deſcription de l'iſle Hollandoiſe de Saba.

La colonie envoya bientôt quelques-uns de ſes habitans dans une iſle voiſine, connue ſous le nom de Saba. Il faut gravir preſque au ſommet de ce roc eſcarpé, pour y trouver un peu de terre. Elle eſt très-propre au jardinage. Des pluies fréquentes, mais dont l'eau ne ſéjourne pas, y font croître des plantes d'un goût exquis, & des choux d'une groſſeur ſingulière. Une cinquantaine de familles Européennes, avec environ cent cinquante eſclaves, y cultivent le coton, le filent, en font des bas, qu'on vend aux autres colonies juſqu'à dix écus la paire. Il n'y a pas en Amérique d'auſſi beau ſang que celui de Saba. Les femmes y conſervent une fraîcheur qu'on ne retrouve dans aucune autre des Antilles. Heureuſe peuplade ! élevée ſur un rocher entre le ciel & la mer, elle jouit de ces deux élémens, ſans en craindre les orages. Elle reſpire un air pur, vit de légumes, cultive une production ſimple qui lui donne l'aiſance ſans la tentation des richeſſes, s'occupe d'un travail moins pénible qu'utile, poſſède en paix tous les biens de la modération, la ſanté, la beauté, la liberté. C'eſt-là le temple de la paix, d'où le ſage peut contem-

pler à loiſir les erreurs & les paſſions des hommes, qui vont, comme les flots de la mer, ſe pouſſer & ſe heurter ſur les riches côtes de l'Amérique, dont ils ſe diſputent & s'arrachent tour-à-tour les dépouilles & la poſſeſſion. C'eſt de-là qu'on voit au loin les nations de l'Europe venir porter la foudre au milieu des gouffres de l'océan, & ſous les ardeurs des tropiques, toujours brûlantes des feux de l'ambition & de la cupidité, ſe remplir d'or ſans jamais s'en raſſaſier; amaſſer dans des flots de ſang ces métaux, ces perles, ces diamans, dont ſe couvrent ceux qui dépouillent les peuples; ſurcharger d'innombrables navires de ces tonneaux précieux, d'où le luxe tire la pourpre, & où l'on puiſe les délices, la molleſſe, la cruauté, les vices. Le tranquille colon du rocher de Saba voit cet amas de folie, & file paiſiblement ſon coton.

XIX. Deſcription de l'iſle, partie Hollandoiſe & partie Françoiſe de S. Martin.

Sous le même ciel eſt Saint-Martin, qui a dix-ſept ou dix-huit lieues de circonférence, mais moins de terrein que cette dimenſion ne paroîtroit l'indiquer, parce que ſes baies ſont multipliées & profondes. En pouſſant des ſables d'un cap à l'autre, l'océan a formé ſur les côtes beaucoup d'étangs plus ou moins grands, la plupart très-poiſſonneux. L'intérieur du pays eſt rempli de hautes montagnes qui ſe prolongent preſque par-tout juſqu'à la mer. Elles étoient couvertes de bois précieux, avant qu'on les eût dépouillées de cet ornement pour y établir des cultures auxquelles elles ſe trouvèrent plus propres que les plaines & les vallées. Le ſol eſt généralement léger, pierreux, trop expoſé à des fréquentes ſéchereſſes & peu fertile : mais le ciel eſt pur & le climat d'une ſalubrité remarquable. Dans ces parages, on navigue ſûrement, facilement; & la multiplicité, l'excellence des mouillages qu'on y trouve empêchent de ſentir bien vivement la privation de ports.

Les François & les Hollandois abordèrent, en 1638, à cette iſle déſerte, les premiers au Nord & les ſeconds au Sud. Ils y vivoient en paix & ſéparément, lorſque les Eſpagnols, qui étoient en guerre ouverte avec l'une & l'autre nation, les attaquèrent, les battirent, les firent priſonniers & s'établirent à leur

place. Le vainqueur ne tarda pas à se dégoûter d'un établissement dont la conservation lui coûtoit beaucoup, sans lui rapporter le moindre avantage ; & il l'abandonna, en 1648, après avoir détruit tout ce qu'il ne lui étoit pas possible d'emporter.

Ces dévastations n'empêchèrent pas les deux puissances qui avoient déja fait occuper Saint-Martin, d'y renvoyer quelques vagabonds, aussi-tôt qu'on le fut évacué. Ces colons se jurèrent une foi mutuelle ; & leurs descendans ont été fidèles à cet engagement, malgré les animosités qui ont si souvent divisé les deux métropoles. Seulement le partage, originairement trop inégal du territoire, s'est peu-à-peu rapproché. De dix mille cent quatre-vingt quarrés de terre, chacun de deux mille cinq cens toises quarrées que contient l'isle, les François n'en possèdent plus que cinq mille neuf cens quatre, & les Hollandois sont parvenus à s'en approprier quatre mille cent soixante-seize.

La culture du tabac fut la première qu'entrreprirent, à Saint-Martin, les sujets de la cour de Versailles. Ils l'abandonnèrent pour l'indigo, qui fut remplacé par le coton auquel on a ajouté le sucre, depuis qu'en 1769 il a été permis aux étrangers de s'établir dans cette partie de l'isle. On y compte actuellement dix-neuf plantations qui donnent tous les ans un million pesant de sucre brut, d'un beau blanc, mais de peu de consistance, & un plus grand nombre d'habitations qui produisent deux cens milliers de coton. Les travaux sont dirigés par quatre-vingts familles, trente-deux Françoises, les autres Angloises, & dont la réunion forme une population blanche de trois cens cinqante-une personnes de tout âge & de tout sexe. Elles n'ont que douze cens esclaves. C'est trop peu pour l'étendue des cultures : mais les colons de la partie Hollandoise, propriétaires des meilleurs terreins de la Françoise, sont dans l'usage d'envoyer leurs noirs au Nord, lorsque les travaux sont finis au Sud. Avant 1763, il n'y avoit point eu d'autorité régulière dans ce foible & misérable établissement. A cette époque, on lui donna un chef qui n'a encore attiré aucun navigateur de la métropole. C'est toujours chez leur voisin que les François vont chercher ce qui

leur eſt néceſſaire, c'eſt à lui qu'ils livrent toujours leurs productions.

La colonie Hollandoiſe eſt habitée par ſix cens trente-neuf blancs & trois mille cinq cens dix-huit noirs, occupés à exploiter trente-deux ſucreries qui produiſent ordinairement ſeize cens milliers de ſucre, & à faire croître cent trente milliers de coton. Ce revenu trop modique eſt groſſi par celui que donne un étang ſalé, dans les années qui ne ſont pas exceſſivement pluvieuſes. Dès l'aurore, des eſclaves s'embarquent ſur des bateaux plats: ils ramaſſent pendant la journée le ſel qui eſt ſur la ſuperficie de l'eau & regagnent vers la nuit le rivage, pour y reprendre le lendemain une occupation qui ne peut être continuée que durant les mois de juin, de juillet & d'août. Les iſles voiſines achètent quelques foibles parties de cette production, dont la valeur totale peut s'élever à cent mille écus: mais elle eſt principalement livrée aux provinces de l'Amérique Septentrionale, qui enlèvent auſſi le rum & le ſucre de la colonie, tandis que le coton eſt livré aux navigateurs de la Grande-Bretagne. Il ne reſte rien ou preſque rien pour les négocians ſi actifs de la république; & il faut en dire la raiſon.

L'établiſſement de Saint-Martin, quoique Hollandois, n'eſt pas habité par des Hollandois. A peine y voit-on cinq ou ſix familles de cette nation, qui ont même une eſpèce de honte d'en être. Tout le reſte eſt Anglois: les hommes, la langue, les uſages. Le préjugé a été pouſſé ſi loin, que les femmes vont ſouvent faire leurs couches à Anguille, iſle Britannique qui n'eſt éloignée que de deux lieues, afin que leurs enfans ne ſoient pas privés d'une origine regardée, dans le pays, comme la ſeule illuſtre.

XX. Avantages que la Hollande retire de ſes iſles pour ſon commerce.

Le domaine des Provinces-Unies, dans le grand archipel de l'Amérique, ne préſente rien de curieux ni d'intéreſſant, au premier coup-d'œil. Des poſſeſſions qui fourniſſent à peine la cargaiſon de ſix à ſept petits bâtimens, ne paroiſſent dignes d'aucune attention. Auſſi l'oubli le plus profond ſeroit-il leur partage, ſi quelques-unes de ces iſles qui ne ſont rien comme agricoles, n'étoient beaucoup comme commerçantes. Nous voulons parler de Saint-Euſtache & de Curaçao.

Le desir de former des liaisons interlopes avec les provinces Espagnoles du Nouveau-Monde, décida la conquête de Curaçao. Bientôt on y vit arriver un grand nombre de navires Hollandois. Forts & bien armés, ils étoient montés par des hommes choisis dont la bravoure étoit soutenue d'un vif intérêt. Chacun d'eux avoit dans la cargaison une part plus ou moins considérable qu'il étoit déterminé à défendre au prix de son sang contre les attaques des garde-côtes.

Les Espagnols n'attendoient pas toujours les fraudeurs. Souvent ils venoient eux-mêmes échanger dans un entrepôt constamment bien approvisionné leur or, leur argent, leur quinquina, leur cacao, leur tabac, leurs cuirs, leurs bestiaux, contre des nègres, des toiles, des soieries, des étoffes des Indes, des épiceries, du vif-argent, des ouvrages de fer ou d'acier. C'étoit une réciprocité de besoins, de secours, de travaux & de courses entre deux nations rivales & avides de richesses.

L'établissement de la compagnie de Caraque & la substitution des vaisseaux de registre aux galions, ont beaucoup rallenti cette communication : mais les liaisons qu'on a formées avec le sud de la colonie Françoise de Saint-Domingue ont un peu diminué le vuide. Tout se ranime, lorsque les deux couronnes sont précipitées par leur ambition ou par l'ambition de leurs rivaux dans les horreurs des guerres. En pleine paix même, la république reçoit tous les ans de Curaçao une douzaine de navires chargés d'un sucre, d'un café, d'un coton, d'un indigo, d'un tabac & de cuirs qu'un sol étranger a vu croître.

Tout ce qui entre à Curaçao paie indifféremment un pour cent pour le droit du port. Les marchandises expédiées de Hollande ne sont jamais taxées davantage. Celles qui viennent des autres ports de l'Europe, paient plus de neuf pour cent. Le café étranger est assujetti au même droit en faveur de celui de Surinam. Les autres denrées d'Amérique ne doivent que trois pour cent, mais avec l'obligation d'être portées directement dans quelqu'une des rades de la république.

Saint-Eustache étoit assujetti autrefois aux mêmes impositions

que

que Curaçao ; & cependant il fit la plus grande partie du commerce de la Guadeloupe & de la Martinique, tout le tems que ces établissemens François furent asservis au joug odieux du monopole. Cette action diminua à mesure que le peuple propriétaire de ces isles se formoit aux bons principes, qu'il étendoit sa navigation. Le port franc de Saint-Thomas enlevoit même aux Hollandois le peu qui leur étoit resté d'affaires, lorsqu'on prit enfin en 1756, le parti d'anéantir la plupart des droits établis. Depuis ce changement nécessaire, Saint-Eustache est, durant les divisions des ministères de Londres & de Versailles, l'entrepôt de presque toutes les denrées des colonies Françoises du Vent, le magasin général de leur approvisionnement. Mais les sujets des Provinces-Unies n'entretiennent pas seuls ce grand mouvement. L'anglois & le François se réunissent dans la rade de cette isle pour y conclure, à l'abri de sa neutralité, des marchés très-importans. Un passe-port qui coûte moins de trois cens livres couvre ces liaisons. Il est accordé, sans qu'on s'informe quel pays a vu naître celui qui le demande. De cette grande liberté naissent des opérations sans nombre & d'une combinaison singulière. C'est ainsi que le commerce a trouvé l'art d'endormir & de tromper la discorde.

La fin des hostilités ne fait pas rentrer dans le néant Saint-Eustache. Il envoie encore tous les ans aux Provinces-Unies vingt-cinq ou trente bâtimens chargés des productions des isles Espagnoles, Danoises & sur-tout Françoises, qu'il paie avec les marchandises des deux hémisphères ou en lettres-de-change sur l'Europe.

Tant d'opérations ont réuni à Saint-Eustache six mille blancs de diverses nations, cinq cens nègres ou mulâtres libres & huit mille esclaves. Un gouverneur, aidé d'un conseil sans lequel rien d'important ne peut être décidé, régit, sous l'autorité de la compagnie des Indes Occidentales, ce singulier établissement, ainsi que ceux de Saba & de Saint-Martin. Il fait sa résidence auprès d'un mouillage très-dangereux, & le seul cependant de l'isle où les navires puissent débarquer, puissent recevoir leurs cargaisons. Cette mauvaise rade est protégée par un petit fort & par une garnison de cinquante hommes. Si elle étoit défendue avec

vigueur & intelligence, l'ennemi le plus audacieux y tenteroit vraiſemblablement ſans ſuccès une deſcente. Fût-elle opérée, l'aſſaillant auroit encore des difficultés preſque inſurmontables à vaincre pour gravir de la ville baſſe où ſont les magaſins à la ville haute où ſe réunit, durant la nuit, la population entière.

Cependant le Hollandois, également inventif dans le moyens de faire tourner à ſon avantage le bien & le mal d'autrui, n'eſt pas uniquement réduit, dans le Nouveau-Monde, aux profits paſſagers d'un commerce précaire. La république poſſède & cultive, dans le continent, un grand terrein dans le pays connu ſous le nom de Guyane.

Conſidérations phyſiques ſur la Guyane.

C'eſt une vaſte contrée, baignée à l'eſt par la mer, au ſud par l'Amazone, au nord par l'Orenoque, & à l'oueſt par Rio-Negro qui joint ces deux fleuves les plus grands de l'Amérique Méridionale.

Cette iſle ſingulière offre trois particularités remarquables. Les différentes eſpèces de terre n'y ſont pas rangées, comme ailleurs, par couches, mais mêlées au haſard, ſans aucun ordre. Dans les collines correſpondantes, les angles ſaillans des unes ne répondent pas aux angles rentrans des autres. Les corps qu'on a pris généralement pour des cailloux ne ſont que des morceaux de lave qui commencent à ſe décompoſer.

Il ſuit de ces obſervations, qu'il eſt arrivé des révolutions dans cette partie du globe & qu'elles ont été l'ouvrage des feux ſouterreins, aujourd'hui éteints : que l'ambrâſement a été général; car on voit par-tout des maſſes remplies de ſcories de fer, & l'on ne trouve nulle part des pierres calcaires, qui vraiſemblablement auront été toutes calcinées : que l'exploſion a dû être très-conſidérable & a produit un grand affaiſſement, puiſqu'on ne rencontre ailleurs des volcans que ſur les plus hautes montagnes, & que le ſeul dont on ait apperçu l'entonnoir dans ces régions, n'a guère que cent pieds d'élévation au-deſſus du niveau de la mer.

A l'époque de ces grands accidens de la nature, tout aura été bouleverſé. Les campagnes ſeront reſtées entiérement découvertes, alternativement expoſées à l'action des torrens de pluie, à l'action d'une chaleur exceſſive. Dans cet état d'alteration, il

ſe ſera écoulé bien des ſiècles, avant que le ſol ſoit redevenu propre à nourrir des plantes & ſucceſſivement des arbres. On riſqueroit cependant de s'égarer, en éloignant exceſſivement la révolution. Le peu de terre végétale qu'on trouve dans la Guyane, quoique la décompoſition des arbres y en forme continuellement, dépoſeroit d'une manière victorieuſe contre une antiquité fort reculée.

Dans l'intérieur du pays, le ſol eſt donc & ſera long-tems ingrat. Les terres hautes, c'eſt-à-dire celles qui ne ſont pas ſubmergées ou marécageuſes, ne ſont le plus ſouvent qu'un mêlange confus de glaiſe & de craie, où ne peuvent croître que le manioc, les ignames, les patates, quelques autres plantes qui ne pivotent pas: encore pourriſſent-elles trop communément, dans la ſaiſon des grandes pluies, parce que les eaux ne peuvent pas filtrer. Dans les terres même qu'on eſt réduit à regarder comme bonnes, les cafiers, les cacaotiers, les cotonniers, tous les arbres utiles n'ont qu'une durée fort courte & inſuffiſante pour récompenſer les travaux du cultivateur. Tel eſt, preſque ſans exception, l'intérieur de la Guyane.

Ses rives préſentent un autre ſpectacle. Les nombreuſes rivières qui, de ce vaſte eſpace, ſe précipitent dans l'océan, dépoſent ſans ceſſe ſur leurs bords & ſur la côte entière une multitude prodigieuſe de graines qui germent dans la vaſe & produiſent en moins de dix ans des arbres de haute-futaie, connus ſous le nom de paletuviers. Ces grands végétaux, que de profondes racines attachent à leur baſe, occupent tout l'eſpace où le flux ſe fait ſentir. Ils y forment de vaſtes forêts couvertes de quatre ou cinq pieds d'eau durant le flot, & après qu'il s'eſt retiré, d'une vaſe molle & inacceſſible.

Sur la côte, ce ſpectacle unique, peut-être dans le globe, varie toutes les années. Dans les endroits où les courans jettent & accumulent des ſables, le paletuvier périt très-rapidement, & les forêts emportées par les ondes diſparoiſſent. Ces révolutions ſont moins fréquentes aux bords des rivières, où les ſables entraînés des montagnes durant les orages, ſont pouſſés au large par la rapidité des eaux.

Les révolutions ſont les mêmes ſur la côte de quatre cens lieues qui s'étend depuis l'Amazone juſqu'à l'Orenoque. Par-tout ſe préſente ſur le rivage, un rideau de paletuviers, alternativement détruit & renouvellé par la vaſe & par le ſable. Derrière ce rideau, à quatre ou cinq cens pas, ſont des ſavanes noyées par les eaux pluviales qui n'ont point d'écoulement ; & ces ſavanes ſe prolongent toujours latéralement au rivage, dans une profondeur plus ou moins conſidérable, ſelon l'éloignement ou le rapprochement des montagnes.

Depuis l'origine des choſes, ces immenſes marais n'étoient peuplés que de reptiles. Le génie de l'homme, vainqueur d'une nature ingrate & rebelle a changé leur deſtination primitive. C'eſt au milieu de ces eaux croupiſſantes, infectes & bourbeuſes que la liberté a formé trois établiſſemens utiles, dont Surinam eſt le principal.

XXII. Etabliſſement formé par les Hollandois, dans la Guyane, ſur le Surinam. Faits remarquables arrivés dans la colonie.

Les bords incultes de ce grand fleuve reçurent, en 1634, une ſoixantaine d'Anglois qui, autant qu'on peut le conjecturer, n'y reſtèrent que le tems néceſſaire pour recueillir le tabac qu'ils avoient ſemé à leur arrivée.

Six ans après ſe montrèrent dans ce lieu abandonné quelques-uns de ces François que leur inquiétude pouſſoit alors dans tous les climats, & que leur légéreté empêchoit de ſe fixer dans la plupart. Ils maſſacrèrent les naturels du pays, commencèrent la conſtruction d'un fort & diſparurent.

Leur retraite ramena en 1650 la nation qui la première avoit porté ſes regards ſur cette partie ſi long-tems négligée du nouvel hémiſphère. La colonie avoit formé quarante ou cinquante ſucreries, lorſqu'en 1667 elle fut attaquée & priſe par les Hollandois, qui furent maintenus dans leur conquête par le traité de Breda.

La Zélande prétendit excluſivement au domaine utile de cette acquiſition, parce que c'étoient ſes vaiſſeaux & ſes troupes qui l'avoient faite. Les autres provinces qui avoient partagé les frais de l'expédition, vouloient que ce fût un bien commun. Cette diſcuſſion aigriſſoit depuis trop long-tems les eſprits, lorſqu'on

arrêta enfin en 1682, que Surinam feroit abandonné à la compagnie des Indes Occidentales, mais à condition qu'elle paieroit aux Zélandois 572,000 livres; que fon commerce fe borneroit à la vente des efclaves, & que le pays feroit ouvert à tous les fujets, à tous les navigateurs de la république.

Quoique ce grand corps eût encore l'imagination remplie de fes anciennes profpérités, il ne tarda pas à comprendre que les dépenfes néceffaires pour mettre une contrée immenfe en valeur, étoient au-deffus de fes forces énervées. Il céda l'année fuivante un tiers de fon droit à la ville d'Amfterdam, & un tiers à un riche citoyen nommé Van-Aarffen, à un prix proportionné à celui que lui-même il avoit payé. Cet arrangement bizarre dura jufqu'en 1772, époque à laquelle les defcendans de ce particulier vendirent pour 1,540,000 livres leur propriété aux deux autres membres de l'affociation.

La fociété trouva Surinam plongé dans tous les défordres que produit néceffairement une longue anarchie. Son repréfentant voulut établir quelque police, quelque juftice. Il fut accufé de tyrannie auprès des états-généraux, & maffacré en 1688 par les troupes.

L'année fuivante, la colonie fut attaquée par les François que commandoit du Caffe. L'habileté du chef & les efforts des braves aventuriers qui le fuivoient, fe trouvèrent impuiffans contre un établiffement où les troubles civils & militaires avoient mis en fermentation des efprits qu'un péril imminent venoit de réunir. Le Malouin Caffard fut plus heureux en 1712. Il mit Surinam à contribution, & emporta 1,370,160 livres en fucre ou en lettres-de-change. Ce défaftre d'autant plus inattendu qu'il arrivoit dans un tems où les armes de la république étoient par-tout ailleurs triomphantes, accabla les planteurs réduits à donner le dixième de leurs capitaux.

On accufa la fociété d'avoir négligé le foin des fortifications, de n'avoir employé pour leur défenfe que peu de troupes & des troupes mal difciplinées. Les plaintes s'étendirent bientôt à des objets plus graves. Chaque jour voyoit fe multiplier les raifons

ou les prétextes de mécontentement. Les états généraux fatigués de toutes ces conteſtations, chargèrent le ſtadhouder de les terminer de la manière qui lui paroîtroit la plus convenable. Ce premier magiſtrat n'avoit pas encore réuſſi à rapprocher les cœurs, lorſqu'il fallut s'occuper du ſalut de la colonie.

Les Anglois s'étoient à peine fixés ſur les rives du Surinam, que pluſieurs de leurs eſclaves ſe réfugièrent dans l'intérieur des terres. La déſertion augmenta encore ſous la domination Hollandoiſe, parce qu'on exigea des travaux plus ſuivis, que la quantité des ſubſiſtances diminua, & que des peines plus atroces furent infligées. Ces fugitifs ſe virent avec le tems en aſſez grand nombre pour former des peuplades. Ils ſortoient par bandes de leurs aſyles, pour ſe procurer des vivres, des armes, des inſtrumens d'agriculture, & amenoient avec eux les nègres qui vouloient les ſuivre. On fit quelques tentatives pour arrêter ces incurſions. Toutes furent inutiles & devoient l'être. Des ſoldats amollis, des officiers ſans talent & ſans honneur avoient une répugnance inſurmontable pour une guerre où il falloit paſſer des marais profonds, d'épaiſſes forêts pour joindre un ennemi audacieux & implacable.

Le danger devint à la fin ſi preſſant, que la république crut devoir envoyer en 1749, en 1772, & en 1774, quelques-uns de ſes meilleurs bataillons au ſecours de la colonie. Tout ce que ces braves gens arrivés d'Europe ont pu effectuer, après des combats multipliés & ſanglans, a été de procurer quelque tranquillité à des cultivateurs qui ſe voyoient tous les jours à la veille d'être ruinés ou égorgés. Il a fallu reconnoître ſucceſſivement l'indépendance de pluſieurs hordes nombreuſes, mais ſans communication entre elles, & ſéparées par des intervalles conſidérables. On leur doit des préſens annuels, & l'on s'eſt engagé a les faire jouir de tous les avantages d'un commerce libre. Ces nouvelles nations ne ſe ſont obligées de leur côté qu'à ſecourir leur allié, s'il en eſt beſoin, & à lui remettre tout eſclave qui viendroit ſe réfugier ſur leur territoire. Pour donner la ſanction à ces différens traités, les plénipotentiaires des parties contrac-

tantes se sont fait faire une incision au bras. Le sang qui en a coulé a été reçu dans des vases remplis d'eau & de terre. Cette mixtion révoltante a été bue, des deux côtés, en signe de fidélité. S'ils se fussent refusés à cet excès d'humiliation, jamais des maîtres oppresseurs n'auroient obtenu la paix de leurs anciens esclaves.

XXIII. Quels ont été les principes des prospérités de la colonie de Surinam ?

Après tant d'événemens fâcheux, la colonie s'est trouvée plus florissante qu'on n'auroit pu l'espérer. Les causes de cette surprenante prospérité doivent être curieuses & intéressantes.

Les premiers Européens qui se fixèrent sur cette région barbare, établirent d'abord leurs cultures sur des hauteurs qui se trouvèrent généralement stériles. On ne tarda pas à soupçonner que les sels en avoient été détachés par les torrens, & que c'étoit de ces couches successives d'un excellent limon qu'avoient été composées les terres basses. Quelques expériences heureuses confirmèrent cette conjecture judicieuse, & l'on résolut de mettre à profit une si grande découverte. La chose n'étoit pas aisée; mais la passion du succès surmonta tous les obstacles.

Ces vastes plaines sont inondées par les fleuves qui les arrosent, mais ne le sont pas toute l'année. Dans la saison même des débordemens, les eaux ne s'y répandent que peu avant, que peu après la pleine mer. Pendant le reflux, les rivières se retirent insensiblement, & se trouvent souvent au moment de la basse mer plusieurs pieds au-dessous du sol qu'elles couvroient six heures auparavant.

C'est lorsque les pluies ne sont pas abondantes, & que les rivières sont basses, qu'il faut s'occuper des desséchemens. Cette saison commence en août & finit avec le mois de décembre. Durant ce période, l'espace qui doit être mis à l'abri des inondations, est enveloppé d'une digue suffisante pour repousser les eaux. Il est rare qu'on lui donne plus de trois pieds d'élévation, parce qu'il n'est pas ordinaire qu'on choisisse un terrein submergé de plus de deux pieds pour établir une plantation.

A un des coins de la digue, formée avec la terre du fossé qu'on creuse, est une machine hydraulique entiérement ouverte d'un

côté, taillée de l'autre en bec de flûte, & garnie d'une porte que l'impulsion des eaux ouvre de bas en haut, & qui retombe par son propre poids. Lorsque le mouvement de l'océan fait enfler les ondes, les rivières pèsent sur cette porte, & la ferment de manière que les eaux extérieures n'y sauroient entrer. Lorsqu'au contraire les rivières sont basses, les eaux intérieures & pluviales, s'il y en a, la soulèvent & s'écoulent facilement.

Dans l'intérieur de la digue, sont pratiquées de distance en distance, quelques foibles rigoles. Elles aboutissent toutes à un fossé, qui entoure la plantation. Cette précaution sert à exhausser le sol, & à lui ôter la surabondance d'humidité qui pourroit lui rester.

Les travaux d'un an doivent suffire pour envelopper le terrein qu'on a choisi. Il est défriché dans la seconde année, & pourroit être cultivé au commencement de la troisième, s'il n'étoit absolument nécessaire de le laisser assez long-tems exposé à l'influence de l'eau douce pour atténuer l'action des sels marins. Cette obligation éloigne plus qu'on ne voudroit les récoltes : mais l'abondance dédommage du retard.

Le cafier généralement placé sur des côteaux dans les autres colonies, laisse plutôt ou plus tard un vuide qui ne peut être rempli, ni par un nouveau cafier, ni par aucune autre plante, parce que les orages ont successivement dépouillé ce sol de tout ce qui le rendoit fertile. Il n'en est pas ainsi à Surinam. Cet arbre précieux n'y conserve, il est vrai, sa vigueur qu'environ vingt ans : mais de jeunes plants mis dans l'intervalle des anciens, & destinés à les remplacer, empêchent le cultivateur de se ressentir de cette décadence prématurée. De-là vient qu'il n'y a jamais d'interruption dans les récoltes. Elles sont même plus abondantes que dans les autres établissemens.

La disposition d'une sucrerie dans ces singuliers marais, a cela de particulier, que le terrein est coupé par plusieurs petits canaux destinés au transport des cannes. Ils aboutissent tous au grand canal qui, par une de ses issues, reçoit les eaux lorsqu'elles montent, & par l'autre fait tourner un moulin lorsqu'elles baissent. Dans ces plantations, la première production n'est pas de bonne

qualité :

qualité : mais le tems lui donne, ou peu s'en faut, ce qui lui manquoit de perfection. On peut attendre moins impatiemment ce succès dans une région où les cannes à leur cinquième, à leur sixième rejetton donnent autant de sucre qu'on en obtient ailleurs des cannes nouvellement plantées. Un des principes de cette fécondité doit être la facilité qu'ont les colons d'entourer d'eau leurs habitations, durant la saison sèche. L'humidité habituelle que cette méthode entretient dans les terres, paroît préférable aux arrosemens qu'on pratique avec de grands frais ailleurs, & que même on ne peut pas se procurer par-tout.

Depuis que les Hollandois ont réussi à dompter l'océan dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien, leurs cultures ont prospéré. Ils les ont poussées à vingt lieues de la mer, & donné à leurs plantations un agrément & des commodités qu'on n'apperçoit pas dans les possessions Angloises ou Françoises les plus florissantes. Ce sont par-tout des bâtimens spacieux & bien disposés, des terrasses parfaitement allignées, des potagers d'une propreté exquise, des vergers délicieux, des allées plantées avec symmétrie. On ne voit pas sans émotion tant de merveilles opérées en moins d'un siècle dans des bourbiers originairement dégoûtans & mal-sains. Mais une raison sévère vient tempérer l'excès de l'enchantement. Les capitaux occupés par ces superfluités, seroient plus sagement employés à la multiplication des productions vénales.

Un des moyens qui ont le plus encouragé les travaux & l'espèce de luxe qu'on s'est permis, a été la facilité extrême que les colons ont trouvée à se procurer des fonds. Ils ont obtenu à cinq ou six pour cent tout l'argent qu'ils pouvoient employer : mais sous la condition formelle que leurs plantations resteroient hypothéquées à leur créancier ; & que jusqu'à ce qu'on l'eût entiérement payé, ils seroient obligés de lui livrer la totalité de leurs productions au prix courant de la colonie.

XXIV. Etat actuel de la colonie de Surinam & l'é-

Avec ces secours, il s'est formé sur les bords du Surinam, du Commawine, des rivières de Cottica & de Perica quatre cens trente plantations. En 1775, elles donnèrent vingt-quatre millions

tendue de ses dettes.

trois cens vingt mille livres pesant de sucre brut, qui en Hollande furent vendues 8,333,400 livres; quinze millions trois cens quatre-vingt-sept mille livres pesant de café, qui furent vendues 8,580,934 livres; neuf cens soixante-dix mille livres pesant de coton, qui furent vendues 2,372,255 livres; sept cens quatre-vingt-dix mille huit cens cinquante-quatre livres pesant de cacao, qui furent vendues 616,370 livres; cent cinquante-deux mille huit cens quarante-quatre livres pesant de bois de couleur qui furent vendues 14,788 livres. Ces productions qui réunies rendirent 19,917,747 livres furent portées dans les rades de la république par soixante-dix navires. Le nombre de ces bâtimens se seroit accru, si les cinq cens soixante mille gallons de sirop, si les cent soixante-six mille gallons de rum livrés à l'Amérique Septentrionale avoient pris la route de l'Europe. Il augmentera, si le tabac, dont on a commencé à s'occuper, a le succès qu'on en espère.

Les travaux réunis de cet établissement occupoient en 1775 soixante mille esclaves de tout âge & de tout sexe. Ils obéissoient à deux mille huit cens vingt-quatre maîtres, sans compter les femmes & les enfans. Les blancs étoient de divers pays, de sectes diverses. Tels sont les progrès de l'esprit de commerce, qu'il fait taire tous les préjugés de nation ou de religion devant l'intérêt général qui doit lier les hommes. Qu'est-ce que ces vaines dénominations de Juifs & de Chrétiens, de François ou de Hollandois? Malheureux habitans d'une terre si pénible à cultiver, n'êtes-vous pas frères? Pourquoi donc vous chasser d'un monde où vous n'avez qu'un jour à vivre? Et quelle vie encore que celle dont vous avez la folle cruauté de vous disputer la jouissance! Tous les élémens, le ciel & la terre, n'ont-ils pas assez fait contre vous, sans ajouter à tous les fléaux dont la nature vous environne, l'abus du peu de force qu'elle vous laisse pour y résister?

Paramabiro, chef-lieu de la colonie, est une petite ville agréablement située. Les maisons y sont jolies & commodes, quoique construites seulement de bois sur des briques apportées d'Eu-

rope. Son port éloigné de cinq lieues de la mer, laisse peu de chose à desirer. Il reçoit tous les navires expédiés de la métropole pour l'extraction des denrées.

La société à laquelle appartient ce grand établissement, est chargée des dépenses publiques. Le souverain la mise en état de remplir cette obligation, en lui permettant de lever quelques taxes qu'on ne peut augmenter sans le consentement de l'état & des habitans. Une capitation de cent sols sur tout adulte libre ou esclave, & de soixante sur chaque enfant, étoit autrefois la plus forte de ces contributions. En 1776, elle a été convertie en une autre moins avilissante de six pour cent sur les productions du pays, sur les bénéfices du commerce, sur les gages des différens emplois. Cependant on n'a pas discontinué de payer deux & demi pour cent sur les denrées qui sortoient de la colonie, un & demi pour cent pour celles qui y entroient. Ces impôts réunis suffisent à peine pour le grand objet auquel ils sont destinés; & rarement reste-t-il quelque bénéfice pour la société.

Indépendamment des taxes levées pour la compagnie, il en est une assez considérable sur les productions de la colonie que les citoyens sont convenus d'établir eux-mêmes pour leurs différens besoins, & spécialement pour la solde de trois cens nègres affranchis destinés à garantir les cultures des incursions des nègres fugitifs.

Malgré tant d'impositions, malgré l'obligation de payer l'intérêt de 77,000,000 liv. la colonie étoit florissante dans le tems où ses productions avoient un débit sûr & avantageux. Mais lorsque le café a perdu dans le commerce la moitié de son ancien prix, tout est tombé dans un désordre extrême. Le débiteur devenu insolvable, s'est vu chasser de sa plantation. Le créancier, même le plus impitoyable, n'a pas retrouvé ses capitaux. L'un & l'autre ont été ruinés. Les cœurs sont encore aigris, les esprits sont abattus; & il est difficile de prévoir à quelle époque renaîtront la concorde & l'activité. Voyons quel a été, dans cette fatale crise, le sort de Berbiche.

XXV. Fondation de la colonie de

Cet établissement borné à l'est par la rivière de Corentin, & à l'ouest par le territoire de Demerary, n'occupe que dix lieues

Berbiche. Ses malheurs passés Sa misère actuelle.

de côte. Dans l'intérieur du pays, rien ne l'arrêteroit jusqu'à la partie des Cordelières, connue sous le nom de montagnes Bleues. Le grand fleuve qui lui a donné son nom embarrassé à son embouchure par un banc de boue & de sable, n'a d'abord que quatorze ou quinze pieds de profondeur: mais il en acquiert bientôt quarante; & l'on en trouve la navigation facile jusqu'à trente-six lieues de la mer, terme des plantations les plus éloignées.

L'an 1626 vit jetter les premiers fondemens de la colonie. Comme on la formoit sur une région comprise dans l'octroi de la compagnie des Indes Occidentales, ce corps, alors puissant & très-protégé, se réserva quelques droits & d'une manière plus particulière la vente exclusive des esclaves. La culture du sucre & du rocou, dont on s'occupoit uniquement, n'avoit pas fait de grands progrès, lorsqu'en 1689 quelques aventuriers François ravagèrent le pays, & n'en sortirent qu'après s'être fait promettre 44,000 livres qui ne furent jamais payées. Des François firent encore, en 1712, une invasion dans la colonie. Afin d'échapper au pillage & pour être débarrassés de ces étrangers, les habitans s'engagèrent à donner 660,000 livres. Les noirs, le sucre, les provisions qu'on livra montèrent à 28,654 livres 4 sols. Le reste devoit être acquitté en Europe par les propriétaires des habitations, tous de la province de Zelande. Soit impuissance, soit raison, ils se refusèrent à un engagement pris sans leur aveu. Trois riches particuliers d'Amsterdam remplirent cette obligation & devinrent seuls maîtres de Berbiche.

Leur conduite fut sage & mesurée. Ils rétablirent les anciennes plantations; ils introduisirent un meilleur esprit parmi ceux qui les exploitoient; ils ajoutèrent la culture du cacao à celles qui étoient déja connues: mais leurs capitaux ne suffisoient pas pour élever la colonie au degré de prospérité dont elle paroissoit susceptible. 7,040,000 liv. furent jugées nécessaires pour ce grand objet, & il fut créé seize cens actions de 4400 liv. chacune. On n'en put placer que neuf cens quarante & une, sur lesquelles même les acquéreurs ne fournirent que 42 pour cent. Ainsi le nouveau capital se trouva réduit à 1,573,352 livres, dont il fallut

1,320,000 livres à l'ancienne ſociété qui cédoit toutes ſes propriétés ; de ſorte qu'il ne reſta en argent que 273,352 livres.

C'étoit bien peu pour la fin qu'on s'étoit propoſée. Les intéreſſés en étoient eux-mêmes ſi convaincus, qu'en 1730 ils demandèrent que tout ſujet de l'état fût autoriſé à naviguer & à s'établir à Berbiche, à condition qu'il paieroit en Amérique 6 liv. de capitation pour chaque blanc & pour chaque noir qu'il placeroit ſur ſon habitation ; 55 liv. par plantation pour la contribution eccléſiaſtique ; deux & demi pour cent pour toutes les marchandiſes qui entreroient dans la colonie ou pour les denrées qui en ſortiroient ; & en Europe 3 liv. par tonneau de tout ce qu'il tireroit des ports de la république, & 3 liv. par tonneau de tout ce qu'il y enverroit. Moyennant ces redevances, la ſociété s'engageoit à faire toutes les dépenſes que le gouvernement, la défenſe, la police & la juſtice de cet établiſſement exigeroient. Les états-généraux jugèrent ce plan utile ; & ils lui donnèrent la ſanction des loix par un décret du 6 décembre 1732.

Une fermentation aſſez vive fut l'heureuſe ſuite de ce nouvel ordre de choſes. Tout proſpéroit, lorſqu'en 1756 ; les blancs & les blancs ſeulement furent attaqués d'une épidémie qui dura ſept ans & en fit périr le plus grand nombre. L'état de foibleſſe où cette calamité avoit réduit Berbiche enhardit en 1763 les eſclaves à ſe révolter. A la première nouvelle du ſoulèvement, vingt ſoldats & quelques colons, échappés à la contagion, ſe réfugient dans quatre navires qui étoient dans la rivière & bientôt après dans une redoute, bâtie près de l'Océan. Les ſecours qu'on leur envoie de tous côtés, les mettent enfin en état de retourner dans leurs plantations, & même de réduire les nègres : mais ils ne règnent plus que ſur des décombres ou ſur des cadavres.

La ſociété ruinée, comme les habitans, eſt réduite à demander huit pour cent à ſes actionnaires, ce qui lui donne 330,000 liv. & à en emprunter 1,100,000 liv. de la province de Hollande à un intérêt de deux & demi pour cent. Ces ſommes ne lui ſuffiſant pas encore pour remplir ſes obligations, elle obtient, en 1774, de la république que les impôts perçus juſqu'à cette époque ſe-

ront doublés dans la ſuite. Les nouvelles taxes jettent dans le déſeſpoir le colon déja trop découragé par la perte totale de ſes cacaoyers & par la baiſſe énorme de ſon café. Auſſi cet établiſſement ſur lequel on avoit fondé de ſi grandes eſpérances, ne fait-il que rétrograder.

La colonie ne compte que cent quatre plantations, la plupart peu conſidérables, ſemées de loin en loin ſur les bords de la rivière de Berbiche ou ſur celle de Canje qui ſe jette dans la première, à trois lieues de la mer. On y voit ſept mille eſclaves de tout âge & de tout ſexe & deux cens cinquante blancs, ſans compter les ſoldats qui devroient former le même nombre. Ce qui y eſt annuellement recueilli de café, de ſucre, de coton eſt porté par quatre ou cinq navires dans la métropole, où il n'eſt pas vendu au-deſſus d'un million ou douze cens mille livres. Sur ce produit, il faudroit prendre un intérêt de ſix pour cent que les colons ſe ſont engagés à payer pour environ 1,760,000 livres qu'ils ont empruntées : mais c'eſt une obligation qu'ils ſont dans l'impuiſſance de remplir. Il faut que les prêteurs ſe contentent de quatre, de trois, de deux. Pluſieurs même ne reçoivent rien.

Quoique, ſuivant les calculs remis, en 1772, aux états-généraux, les dépenſes annuelles de ſouveraineté ne paſſent pas, en Europe & en Amérique 190,564 livres, la ſociété n'en eſt pas moins dans une ſituation déſeſpérée. Depuis 1720 juſqu'en 1763, les dividendes réunis ne ſe ſont élevés qu'à 61 pour cent, ce qui ne fait année commune que 1 $\frac{18}{43}$. Après cette époque, il n'y a plus eu de répartition. Auſſi les actions, qui ont coûté 2200 liv. chacune, n'ont-elles plus de cours. On n'en trouveroit pas 110 livres. Il faut ſe former une autre idée de la colonie d'Eſſequebo.

XXVI. Ancienneté de la colonie d'Eſſequebo. Comment elle a pu proſpérer, après avoir langui très-longtems.

Cette rivière, éloignée de vingt lieues de celle de Berbiche, fixa la première les Hollandois, qui comme d'autres Européens, rempliſſoient, vers la fin du ſeizième ſiècle, la Guyane de leurs brigandages, dans l'eſpérance d'y trouver de l'or. On ignore préciſément à quelle époque ils ſe fixèrent à Eſſequebo : mais il eſt prouvé que les Eſpagnols les en chaſſèrent en 1595.

Ces républicains étoient retournés à leur poſte, puiſqu'en 1666,

ils en furent expulsés de nouveau par les Anglois qui eux-mêmes ne purent pas s'y soutenir un an entier. Cet établissement, qui avoit été toujours peu de chose, ne fut rien après la reprise de possession. En 1740, ses productions ne formoient pas la cargaison d'un seul navire.

Deux ou trois ans après, quelques colons d'Essequebo jettèrent les yeux sur la rivière très-voisine de Demerary. Les bords s'en trouvèrent très-fertiles; & cette découverte eut des suites favorables.

Depuis quelque tems, les défrichemens étoient suspendus à Surinam par la guerre sanglante & ruineuse qu'il soutenoit contre les nègres attroupés dans les bois. Berbiche de son côté étoit agité par la révolte de ses esclaves. La compagnie des Indes Occidentales saisit ce moment propice, pour appeller à sa concession des hommes entreprenans de toutes les nations. Ceux qui y arrivoient avec un commencement de fortune, recevoient gratuitement un terrein avec quelques encouragemens. Ils étoient même assurés, après leurs premiers travaux, d'obtenir en prêt & à des conditions modérées, la valeur des trois cinquièmes des établissemens qu'ils auroient formés. Cet arrangement devint une source féconde d'industrie, d'activité & d'économie. En 1769, on comptoit déja sur les rives du Demerary cent trente habitations, où le sucre, le café, le coton étoient cultivés avec succès. Le nombre des plantations s'est accru depuis cette époque, & il doit beaucoup augmenter encore.

XXVII. Désordres qui règnent dans les colonies Hollandoises.

Tel est l'état des trois colonies, que les Hollandois ont successivement formées dans la Guyane. Il est déplorable, & le sera long-tems, peut-être toujours, à moins que le gouvernement ne trouve dans sa sagesse, dans sa générosité ou dans son courage un expédient pour décharger les cultivateurs du poids accablant des dettes qu'ils ont contractées.

Ce sont les gouvernemens qui, dans les tems modernes, ont donné l'exemple des emprunts. La facilité d'en obtenir, à un intérêt plus ou moins onéreux, les a presque tous engagés ou soutenus dans des guerres que leurs facultés naturelles ne com-

portoient pas. Cette manie a gagné les villes, les provinces, les différens corps. Les grandes compagnies de commerce ont encore beaucoup étendu cet ufage, & il eft devenu enfuite très-familier aux hommes audacieux que leur caractère pouffoit aux entreprifes extraordinaires.

Les Hollandois qui, dans la proportion de leur territoire ou de leur population, avoient plus accumulé de métaux qu'aucun autre peuple, & qui n'en trouvoient pas l'emploi dans leur induftrie toute étendue qu'elle étoit, ont cherché à les placer utilement dans les fonds publics de toutes les nations, & même dans les fpéculations des particuliers. Leur argent a fur-tout fervi à défricher en Amérique quelques colonies étrangères & les leurs principalement. Mais la précaution qu'ils avoient eue de fe faire hypothéquer les plantations de leurs débiteurs n'a pas produit l'effet qu'ils en attendoient. On ne leur a plus rembourfé les capitaux, on ne leur a même plus payé les intérêts, lorfque les denrées de ces établiffemens ont perdu de leur ancien prix. Les contracts paffés avec des cultivateurs devenus indigens font tombés cinquante, foixante, quatre-vingt pour cent au-deffous de leur valeur primitive.

C'eft un défordre tout-à-fait ruineux. Inutilement on examineroit s'il faut l'attribuer à l'avidité des négocians fixés à Amfterdam, ou à l'inertie, aux folles dépenfes des colons tranfplantés au-delà des mers. Ces difcuffions ne diminueroient pas le mal. Il faut laiffer aux oififs les queftions oifeufes. Qu'ils écrivent, qu'ils difputent. Si cela n'eft pas fort utile, cela n'eft pas fort nuifible. Mais ce ne font pas des difcours, c'eft de l'action qu'il faut dans un incendie. Tandis qu'on perdroit fon tems à examiner quelle a été la caufe, quels ont été les ravages, & quels font les progrès du feu, l'édifice feroit réduit en cendres. Un foin preffant doit occuper les états-généraux. Qu'ils tirent la vafte contrée foumife à la Hollande, depuis la rivière de Poumaron jufqu'à celle de Marony, de l'inquiétude qui l'engourdit, de la misère qui l'accable, & qu'ils lèvent enfuite les autres obftacles qui s'oppofent fi opiniâtrément à fes progrès.

Celui

Celui qui vient du climat paroît le plus difficile à surmonter. Dans cette région, l'année est partagée entre des pluies continuelles & des chaleurs excessives. Il faut disputer sans interruption à des reptiles dégoûtans des récoltes achetées par les travaux les plus assidus. On est exposé à périr dans les langueurs de l'hydropisie ou dans des fièvres de toute espèce. L'autorité n'a point de force contre ces fléaux de la nature. Le remède, s'il y en a un, sera l'ouvrage du tems, de la population, des défrichemens.

Ce que les loix peuvent, ce qu'elles doivent, c'est de réunir au corps de la république des possessions abandonées comme au hasard à des associations particulières qui s'occupent peu ou mal de toutes les parties de l'administration dans les pays soumis à leur monopole. Les empires se sont tous convaincus, un peu plutôt, un peu plus tard, de l'inconvénient de laisser les provinces qu'ils ont envahies, dans l'autre hémisphère, à des compagnies privilégiées, dont les intérêts s'accordoient rarement avec l'intérêt public. Ils ont enfin compris que la distance ne changeoit point la nature du pacte exprès ou tacite entre le ministère & les sujets; que quand les sujets ont dit, nous obéirons, nous servirons, nous contribuerons à la formation & à l'entretien de la force publique, & que le ministère a repondu, nous vous protégerons au-dedans par la police & par les loix, au-dehors par les négociations & par les armes, ces conditions devoient également s'accomplir de part & d'autre, de la rive d'un fleuve à la rive opposée, du rivage d'une mer à l'autre rivage; que la protection stipulée venant à cesser, l'obéissance & les secours promis étoient suspendus de droit; que si les secours étoient exigés, lorsque la protection cessoit, l'administration dégénéroit en brigandage tyrannique; qu'on étoit dispensé du serment de fidélité envers elle, qu'on étoit libre de s'affranchir d'un mauvais maître & de s'en donner un autre; qu'on rentroit dans l'état de liberté absolue, & qu'on recouvroit la prérogative d'instituer telle sorte de gouvernement qu'on jugeroit le plus convenable. D'où ils ont conclu que leurs sujets du Nouveau-Monde avoient autant de droit que ceux de l'ancien à ne dépendre que

du gouvernement, & que leurs colonies feroient plus floriffantes fous la protection immédiate de l'état que fous une protection intermédiaire. Le fuccès a généralement démontré la folidité de ces vues. On ne voit que les Provinces-Unies qui foient reftées fidelles à leur premier plan. Cet aveuglement ne fauroit durer. Lorfqu'il fera diffipé, la révolution fe fera fans fecouffe, parce qu'aucun des corps qu'il faut anéantir n'a intérêt à la traverfer: elle fe fera même fans embarras, parce qu'aucun de ces corps n'a un feul navire, ne fait le moindre commerce. Alors les poffeffions Hollandoifes de la Guyane formeront un tout capable de quelque réfiftance.

Dans l'état actuel des chofes, Berbiche & Effequebo repoufferoient à peine un corfaire entreprenant, & feroient obligés de capituler à l'approche de la plus foible efcadre. La partie orientale que fon importance expofe davantage à l'invafion, eft mieux défendue. L'entrée de la rivière de Surinam eft affez difficile à caufe de fes bancs de fable. Cependant les bâtimens qui ne tirent pas plus de vingt pieds d'eau, peuvent y entrer lorfque la mer eft haute. A deux lieues de l'embouchure, le Commawine fe jette dans le Surinam. C'eft à cette jonction que les Hollandois ont établi leur défenfe. Ils y ont placé une batterie fur le Surinam, une autre batterie fur la rive droite du Commawine, & une citadelle appellée Amfterdam, à la rive gauche. Ces ovrages forment un triangle, dont les feux qui fe croifent ont le double objet d'empêcher que les vaiffeaux n'aillent plus avant dans l'une des deux rivières & ne puiffent entrer dans l'autre. La fortereffe, fituée au milieu d'un petit marais, n'eft abordable que par une chauffée étroite, où l'artillerie écarte toute approche. Elle n'a befoin que d'une garnifon de huit ou neuf cens hommes. Flanquée de quatre baftions, entourée d'un rempart de terre, d'un large foffé plein d'eau, d'un bon chemin couvert, elle n'a d'ailleurs, ni poudrière, ni magafin voûté, ni aucune efpèce de cafemates. Trois lieues plus haut, on trouve fur le Surinam une batterie fermée, deftinée à couvrir le port & la ville de Paramabiro. On la nomme Zelandia. Une pareille batterie, qu'on appelle Som-

meswélt, couvre la Commawine, à une diſtance à-peu-près égale. La colonie a pour défenſeurs ſes milices, douze cens hommes de troupes réglées & deux compagnies d'artillerie.

Réuniſſez à cet établiſſement les deux autres; faites un enſemble de ces territoires diviſés, & ils ſe prêteront mutuellement quelque appui. La république elle-même, accoutumée à porter un œil vigilant ſur un domaine devenu plus ſpécialement le ſien, le couvrira de toute ſa puiſſance. Ses forces de terre & de mer ſeront employées à le garantir des dangers qui pourroient le menacer du côté de l'Europe, à le délivrer des inquiétudes qui, dans le continent même, l'agitent ſans ceſſe.

Les Hollandois exercent dans la Guyane contre les noirs des cruautés inconnues dans les iſles. La facilité de la déſertion ſur un pays immenſe a donné lieu vraiſemblablement à cet excès de barbarie. Sur le plus léger ſoupçon, un maître fait mourir ſon eſclave en préſence de tous les autres, mais avec la précaution d'écarter les blancs, qui ſeuls pourroient dépoſer en juſtice contre cette uſurpation de l'autorité publique.

Ces atrocités ont pouſſé ſucceſſivement dans les forêts une multitude conſidérable de ces déplorables victimes d'une avarice infâme. On leur a fait une guerre vive & ſanglante ſans parvenir à les détruire. Il a fallu enfin reconnoître leur indépendance; & depuis ces traités remarquables, ils ont formé pluſieurs hameaux, où ils cultivent aſſez paiſiblement les denrées de néceſſité première ſur les derrières de la colonie.

D'autres noirs ont quitté leurs atteliers. Ces fugitifs, toujours errans, tombent inopinément tantôt ſur une frontière, & tantôt ſur une autre, pour piller des ſubſiſtances, pour ruiner les plantations de leurs anciens tyrans. En vain les troupes ſont dans une activité continuelle pour contenir ou pour ſurprendre un ennemi ſi dangereux. Des avis ſecrets le mettent à l'abri de tous les piéges, & dirigent ſes incurſions vers les lieux ſans défenſe.

Il me ſemble voir ce peuple eſclave de l'Egypte qui, réfugié dans les déſerts de l'Arabie, erra quarante ans, tâta tous les peuples voiſins, les harcela, les entama tour-à-tour; & par de

légères & fréquentes incurſions, prépara l'invaſion de la Paleſtine. Si la nature forme par haſard une grande ame dans un corps d'ébène, une tête forte ſous la toiſon d'un nègre; ſi quelque Européen aſpire à la gloire d'être le vengeur des nations foulées depuis deux ſiècles; ſi même un miſſionnaire ſait employer à propos l'aſcendant continuel & progreſſif de l'opinion contre l'empire variable & paſſager de la force..... faut-il que la barbarie de notre police Européenne inſpire des vœux de ſang & de ruine à l'homme juſte & humain qui médite les moyens d'aſſurer la paix & le bonheur de tous les hommes?

La république préviendra la ſubverſion de ſes établiſſemens, en donnant un frein ſalutaire aux caprices & aux fureurs de ſes ſujets. Elle prendra auſſi des meſures efficaces pour faire arriver dans ſes rades le fruit de leurs travaux qui, juſqu'à nos jours, en a été trop ſouvent détourné.

Les plus grands propriétaires de la Guyane Hollandoiſe vivent en Europe. On ne voit guère dans la colonie que les agens de ces hommes riches, ou ceux auxquels la médiocrité de leur fortune ne permet pas de confier à des mains étrangères le ſoin de leurs plantations. Les conſommations de pareils habitans ne peuvent qu'être extrêmement bornées. Auſſi les navigateurs de la métropole qui vont chercher les productions cultivées dans cette partie du Nouveau-Monde, n'y portent-ils que des choſes du premier beſoin, rarement & peu d'objets de luxe. Encore les négocians Hollandois ſont-ils réduits à partager cet approviſionnement, tout foible qu'il eſt, avec les Anglois de l'Amérique Septentrionale.

Ces étrangers ne furent d'abord reçus que parce qu'on ne pouvoit pas ſe paſſer de leurs chevaux. La difficulté d'en élever & peut-être d'autres cauſes, ont perpétué cette liberté. Les chevaux ſervent tellement de paſſe-port aux hommes, qu'un bâtiment qui n'en apporteroit pas un nombre proportionné à ſa grandeur, n'entreroit pas dans les ports. Mais s'ils viennent à périr dans la traverſée, il ſuffit qu'on en montre les têtes, pour être admis à vendre toute eſpèce de commeſtible. Une loi défend de

donner à ces navigateurs autre chose en paiement que des sirops & des eaux-de-vie de sucre : elle est peu respectée. Les nouveaux Anglois, avec le droit qu'ils ont usurpé d'importer tout ce qu'ils veulent, exportent les denrées les plus précieuses de la colonie, & se font encore livrer de l'argent, ou des lettres-de-change sur l'Europe. Tel est le droit de la force, dont les peuples républicains usent, non-seulement avec les autres nations, mais entre eux. Les Anglois agissent à-peu-près avec les Hollandois, comme firent les Athéniens à l'égard des Meliens. *De tout tems, le plus foible cède au plus fort*, disoit Athènes aux Insulaires de Melos : *nous n'avons pas fait cette loi ; elle est aussi vieille que le monde & durera autant que lui.* Cette même raison, qui sied si bien à l'injustice, fit qu'Athènes fut à son tour subjuguée par Lacédémone, & détruite par les Romains.

XXVIII. Les pertes que font les Hollandois doivent rendre la république très-attentive sur les possessions d'Amérique.

Les Provinces-Unies n'ont pas donné à leurs possessions de l'autre hémisphère l'attention qu'elles méritoient, quoique les brèches que recevoit coup sur coup leur fortune fussent bien propres à leur ouvrir les yeux. Si le tourbillon de sa prospérité n'eût aveuglé la république, elle auroit apperçu dans la perte du Brésil les premières sources de sa décadence. Dépouillée de cette vaste possession, qui, dans ses mains, pouvoit devenir la première colonie de l'univers, qui devoit couvrir le vice ou la petitesse de son territoire d'Europe, elle se vit réduite à n'être que ce qu'elle étoit avant cette conquête, le facteur des nations. Alors se forma dans la masse de ses richesses réelles, un vuide que rien n'a rempli depuis.

Les suites de l'acte de navigation que fit l'Angleterre, ne furent pas moins funestes à la Hollande. Dès-lors, cette isle cessant d'être tributaire du commerce de la république, devint sa rivale ; & bientôt acquit sur elle une supériorité décidée en Afrique, en Asie, en Amérique.

Si les autres nations avoient adopté la politique Angloise, la Hollande touchoit au terme de sa ruine. Heureusement pour elle, les rois ne connurent pas, ou ne voulurent pas assez la prospérité de leurs peuples. Cependant, à mesure que les lumières ont

pénétré dans les esprits, chaque gouvernement a tenté d'entreprendre le commerce qui lui étoit propre. Tous les pas qu'on a faits dans cette carrière ont resserré l'essor de la Hollande. La marche actuelle fait présumer que chaque peuple aura tôt ou tard une navigation relative à la nature de son territoire, à l'étendue de son industrie. A cette époque, où tout semble entraîner le destin des nations, le Hollandois, qui a dû sa fortune autant à l'indolence & à l'ignorance de ses voisins, qu'à son économie, à son expérience, se trouvera réduit à sa pauvreté naturelle.

Il n'appartient pas sans doute à la prévoyance humaine d'empêcher cette révolution : mais il ne falloit pas la précipiter, comme l'a fait la république, en cherchant à jouer un rôle principal, dans les troubles qui ont si souvent agité l'Europe. La politique intéressée de notre siècle lui auroit pardonné les guerres qu'elle a entreprises ou soutenues pour l'utilité de son commerce. Mais comment approuver celles où son ambition démesurée, & des inquiétudes mal fondées ont pu l'engager ? Il a fallu qu'elle recourût à des emprunts excessifs. Si l'on réunit les dettes séparément contractées par la généralité, par les provinces, par les villes, dettes également publiques ; on trouvera qu'elles s'élèvent à deux milliards, dont l'intérêt, quoique réduit à deux & demi pour cent, a prodigieusement augmenté la masse des impôts.

D'autres examineront peut-être si ces taxes ont été judicieusement placées, si elles sont perçues avec l'économie convenable. Il suffit ici d'observer que leur effet a été de renchérir si fort les denrées de premier besoin, & par conséquent la main-d'œuvre, que l'industrie nationale en a souffert la plus rude atteinte. Les manufactures de laine, de soie, d'or & d'argent, une foule d'autres ont succombé, après avoir lutté long-tems contre la progression de l'impôt & de la cherté. Quand l'équinoxe du printems amène à la fois les hautes marées & la fonte des neiges, un pays est inondé par le débordement des fleuves. Dès que la multitude des impôts fait hausser le prix des vivres, l'ouvrier qui paie davantage ses consommations, sans gagner plus de salaire, déserte les fabriques & les atteliers. La Hollande n'a sauvé du naufrage que

celles de ses manufactures qui n'ont pas été exposées à la concurrence des autres nations.

L'agriculture de la république, s'il est permis d'appeller de ce nom la pêche du hareng, n'a guère moins souffert. Cette pêche, qu'on appella long-tems la mine d'or de l'état, à cause de la quantité d'hommes qu'elle faisoit vivre, que même elle enrichissoit, a non-seulement diminué de la moitié; mais ses bénéfices, de même que ceux de la pêche de la baleine, se sont réduits peu à peu à rien. Aussi, n'est-ce point avec de l'argent que ceux qui soutiennent ces deux pêches, forment les intérêts qu'ils y prennent. Il n'y a d'associés que les négocians qui fournissent les vaisseaux, les agrêts, les ustensiles, les approvisionnemens. Leur profit ne consiste guère que dans la vente de ces marchandises, dont ils sont payés par le produit de la pêche, qui donne rarement quelque chose au-delà des frais de l'armement. L'impossibilité où est la Hollande de faire un usage plus utile de ses nombreux capitaux, a seule sauvé les restes de cette source primitive de la prospérité publique.

L'énormité des droits, qui a détruit les manufactures de la république, & réduit à si peu de chose le bénéfice de ses pêcheries, a beaucoup resserré sa navigation. Les Hollandois tirent toujours de la première main les matériaux de leur construction. Ils parcourent rarement les mers sur leur lest. Ils vivent avec une extrême sobriété. La légéreté de la manœuvre de leurs navires leur permet d'avoir des équipages peu nombreux; & ces équipages toujours excellens, se forment à bon marché par l'abondance des matelots qui couvrent un pays où tout est mer ou rivage. Malgré tant d'avantages soutenus du bas prix de l'argent, ils se sont vus forcés de partager le fret de l'Europe avec le Suédois, avec le Danois, sur-tout avec les Hambourgeois, chez qui tous les leviers de la marine ne sont pas grevés des mêmes charges.

Les commissions ont diminué dans les Provinces-Unies, en même tems que le fret qui les amène. Lorsque la Hollande fut devenue un grand entrepôt, les marchandises y furent envoyées de toutes parts, comme au marché où la vente étoit la plus

prompte, la plus fûre, la plus avantageufe. Les négocians étrangers les y faifoient paffer fouvent pour leur compte, d'autant plus volontiers qu'ils y trouvoient un crédit peu cher, jufqu'à la concurrence des deux tiers, des trois quarts de la valeur de leurs effets. Cette pratique affuroit aux Hollandois le double avantage de faire valoir leurs fonds fans rifque & d'obtenir une commiffion. Les bénéfices du commerce étoient alors fi confidérables, qu'ils pouvoient foutenir ces frais. Les gains font tellement bornés, depuis que la lumière a multiplié les concurrens, que le vendeur doit tout faire paffer au confommateur, fans l'intervention d'aucun agent intermédiaire. Que fi, dans quelques occafions, il convient d'y recourir, on préférera, toutes chofes d'ailleurs égales, les ports où les marchandifes ne paient aucun droit d'entrée & de fortie.

La république a vu fortir auffi de fes mains le commerce d'affurance, qu'elle avoit fait autrefois, pour ainfi dire, exclufivement. C'eft dans fes ports que toutes les contrées de l'Europe faifoient affurer leurs cargaifons, au grand avantage des affureurs, qui, en divifant, en multipliant leurs rifques, manquoient rarement de s'enrichir. A mefure que l'efprit d'analyfe s'eft introduit dans toutes les idées, foit de philofophie, foit d'économie, on a fenti par-tout l'utilité de ces fpéculations. L'ufage en eft devenu familier & général; & ce que les autres peuples ont gagné, la Hollande l'a perdu néceffairement.

De ces obfervations, il réfulte que toutes les branches du commerce de la république, ont fouffert d'énormes diminutions. Peut-être même auroient-elles été la plupart anéanties, fi la maffe de fon numéraire, & fon extrême économie ne l'euffent mis en état de fe contenter d'un bénéfice de trois pour cent, auquel nous penfons qu'on doit évaluer le produit de fes affaires. Un fi grand vuide a été rempli par le placement d'argent que les Hollandois ont fait en Angleterre, en France, en Autriche, en Saxe, en Danemarck, en Ruffie même, & qui peut monter à feize cens millions de livres.

L'état profcrivit autrefois cette branche de commerce, devenue depuis

depuis la plus importante de toutes. Si la loi eût été obſervée, les fonds qu'on a prêtés à l'étranger, ſeroient reſtés ſans emploi dans le pays ; parce que le commerce y trouve en ſi grande quantité les capitaux qui peuvent y être employés, que pour peu qu'on y ajoutât, loin de donner du bénéfice, il deviendroit ruineux par l'excès de la concurence. La ſurabondance de l'argent auroit élevé dès-lors les Provinces-Unies à ce période, où l'excès des richeſſes eſt ſuivi de la pauvreté. Des milliers de capitaliſtes n'auroient pas eu de quoi vivre au milieu de leurs tréſors.

La pratique contraire a fait la plus grande reſſource de la république. Son numéraire, prêté aux nations voiſines, lui a procuré tous les ans une balance avantageuſe, par le revenu qu'il lui a formé. La créance exiſte toujours entière, & produit toujours les mêmes intérêts.

On n'aura pas la préſomption de calculer, combien de tems les Hollandois jouiront d'une ſituation ſi douce. L'évidence autoriſe ſeulement à dire que les gouvernemens, qui, pour le malheur des peuples, ont adopté le déteſtable ſyſtême des emprunts, doivent tôt ou tard l'abjurer ; & que l'abus qu'ils en ont fait, les forcera vraiſemblablement à être infidèles. Alors la grande reſſource de la république ſera dans ſa culture.

Cette culture, quoique ſuſceptible d'augmentation dans le pays de Breda, de Bois-le-Duc, de Zutphen & dans la Gueldre, ne ſauroit jamais devenir fort conſidérable. Le territoire des Provinces-Unies eſt ſi borné, qu'un ſultan avoit preſque raiſon de dire, en voyant avec quel acharnement les Hollandois & les Eſpagnols ſe le diſputoient, que s'il étoit à lui, il le feroit jetter dans la mer par ſes pionniers. Le ſol n'en eſt bon que pour les poiſſons, qui le couvroient avant les Hollandois. On a dit, avec autant d'énergie que de vérité, que les quatre élémens n'y étoient qu'ébauchés.

L'exiſtence de la république en Europe eſt précaire par ſa poſition locale, au milieu d'un élément capricieux & violent qui l'environne, qui la ménace ſans ceſſe, & contre lequel elle eſt

obligée d'entretenir des forces aussi dispendieuses, qu'une nombreuse armée; par des voisins redoutables, les uns sur les mers, les autres sur le continent; par l'ingratitude d'un sol qui ne lui fournit rien de ce qu'exige le besoin absolu de tous les jours. Sans richesse qui lui soit propre, ses magasins, aujourd'hui pleins de marchandises étrangères, demain seront vuides ou resteront surchargés, lorsqu'il plaira aux nations, ou de cesser de leur en fournir, ou de cesser de leur en demander. Exposés à toutes sortes de disettes, ses habitans seront forcés de s'expatrier ou de mourir de faim sur leurs coffres-forts, si l'on ne peut les secourir ou si l'on leur refuse des secours. S'il arrive que les peuples s'éclairent sur leurs intérêts, & se résolvent à porter eux-mêmes leurs productions aux différentes contrées de la terre, & en rapporter sur leurs vaisseaux celles qu'ils en recevront en échange, que deviendront des voituriers inutiles? Privée des matières premières, dont les possesseurs sont les maîtres de prohiber l'exportation ou de les porter à un prix exorbitant, que deviendront ses manufactures? Soit que la destinée d'une puissance dépende de la sagesse des autres puissances, ou qu'elle dépende de leur folie, elle est presque également à plaindre. Sans la découverte du Nouveau-Monde, la Hollande ne seroit rien; l'Angleterre seroit peu de chose; l'Espagne & le Portugal seroient puissans; la France seroit ce qu'elle est & qu'elle restera à jamais, sous quelque maître, sous quelque gouvernenement qu'elle passe. Une longue suite de calamités peut la plonger dans le malheur : mais ce malheur ne sera que momentané; la nature travaillant perpétuellement à réparer ses désastres. Et voilà l'énorme différence entre la condition d'un peuple indigent, & la condition d'un peuple riche par son territoire. Ce dernier peut se passer de toutes les nations qui ne peuvent guère se passer de lui. Il faut que sa population s'accroisse sans cesse, si une mauvaise administration n'en rallentit pas les progrès. Plusieurs années successives d'une disette générale ne le jetteront que dans un malaise passager, si la prudence du souverain y pourvoit. Il n'a presque aucun besoin d'alliés. La politique combinée de toutes les autres puissances lui lais-

feroit fes denrées, qu'il n'éprouveroit que l'inconvénient du fuperflu & la diminution de fon luxe ; effet qui tourneroit au profit de fa force qu'il énerve, & de fes mœurs qu'il a corrompues. La véritable richeffe, il l'a; il n'a pas befoin de l'aller chercher au loin. Que peut pour ou contre fon bonheur la furabondance ou la rareté du métal qui la repréfente ? Rien.

Privée de ces avantages en Europe, la république doit les demander à l'Amérique. Ses colonies, quoique fort inférieures aux établiffemens que la plupart des autres peuples y ont formés, lui donneront des productions dont elle aura feule la propriété. Devenue une puiffance territoriale, elle entrera en concurrence dans tous les marchés avec les nations dont elle ne faifoit que voiturer les denrées. Les Provinces-Unies, élevées à la dignité d'Etat, cefferont enfin de n'être qu'un grand magafin. Elles trouveront dans l'autre hémifphère la confiftance que le nôtre leur refufoit. Voyons fi le Danemarck aura les mêmes befoins & les mêmes reffources.

XXIX. Révolutions qui ont changé la face du Danemarck.

LE Danemarck & la Norwege, réunis aujourdhui fous les mêmes loix, formoient deux états différens au huitième fiècle. Tandis que le premier fe diftinguoit par la conquête de l'Angleterre & par d'autres entreprifes hardies, le fecond peuploit les Orcades, les ifles de Feroé & l'Iflande. Ses actifs habitans, preffés par cette inquiétude qui avoit toujours agité les Scandinaves, leurs ancêtres, s'établirent même dès le neuvième fiècle dans le Groenland, qu'on a de fortes raifons d'attacher au continent de l'Amérique. On croit même entrevoir à travers les ténèbres hiftoriques répandues fur les monumens du Nord, que ces hardis navigateurs pouffèrent dans le onzième fiècle leurs courfes jufqu'aux côtes du Labrador & de Terre-Neuve, & qu'ils y jettèrent quelques foibles peuplades. Il eft donc vraifemblable que les Norwégiens peuvent difputer à Chriftophe Colomb la gloire d'avoir découvert le Nouveau-Monde. Mais ils y étoient fans le favoir.

Les guerres qu'effuya la Norwege jufqu'à ce ce qu'elle fût

réunie au Danemarck ; les obſtacles que le gouvernement oppoſa à ſa navigation ; l'oubli & l'inaction où tomba cette nation entreprenante, lui firent perdre avec ſes colonies du Groenland, les établiſſemens ou les relations qu'elle pouvoit avoir aux côtes de l'Amérique.

Il y avoit plus d'un ſiècle que le navigateur Génois avoit commencé la conquête de cette région au nom de l'Eſpagne, lorſque les Danois & les Norwégiens qui ne formoient alors qu'une même nation, jettèrent les yeux ſur cet autre hémiſphère, dont ils étoient plus voiſins que tous les peuples qui s'en étoient emparés. Mais voulant y pénétrer par la route la plus courte, ils envoyèrent en 1619 le capitaine Munk pour chercher un paſſage par le Nord-oueſt dans la mer Pacifique. Ses travaux furent auſſi inutiles que ceux de tant d'autres navigateurs qui l'avoient précédé & qui l'ont ſuivi.

On doit préſumer que l'inutilité d'une première tentative n'auroit pas rebuté le Danemarck. Il auroit vraiſemblablement continué ſes expéditions pour l'Amérique, juſqu'à ce qu'il fût parvenu à y former des établiſſemens avantageux. S'il perdit de vue ces régions éloignées, il y fut forcé par une guerre opiniâtrément malheureuſe, qui l'humilia, le tourmenta & l'occupa juſqu'en 1660.

Le gouvernement employa le premier inſtant de tranquillité à ſonder ſes plaies. Semblable à tous les gouvernemens gothiques, il étoit partagé entre un chef électif, les grands de la nation ou le ſénat, & les états. Le roi n'avoit d'autre droit que celui de préſider au ſénat & de commander l'armée. Le ſénat gouvernoit dans l'intervalle d'une diete à l'autre. Celle-ci compoſée du clergé, de la nobleſſe & du tiers-état, décidoit de toutes les grandes affaires.

Quoique cette conſtitution offre l'image de la liberté, rien n'étoit moins libre que le Danemarck. Le clergé avoit perdu toute influence depuis la réformation. Les bourgeois n'avoient pas encore acquis aſſez de richeſſes pour ſe donner de la conſidération. Ces deux ordres étoient écraſés par celui de la no-

blesse, toujours rempli de cet esprit féodal qui ramène tout à la force. La crise où l'on se trouvoit n'inspira à ce corps ni la justice, ni la modération dont il avoit besoin. Le refus qu'il fit de contribuer aux charges publiques en raison de ses possessions, aigrit les autres membres de la confédération. Mais au lieu d'exterminer une race orgueilleuse, qui prétendoit jouir des avantages de la société sans en partager le fardeau, ils se résolurent à une servitude illimitée, & allèrent eux-mêmes présenter leurs mains à des chaînes dont on n'auroit jamais osé, dont on eût peut-être inutilement tenté de les charger par la violence.

A cet étrange & humiliant spectacle, qui est-ce qui ne se demande pas : Qu'est-ce donc qu'un homme ? qu'est-ce que ce sentiment originel & profond de dignité qu'on lui suppose ? Est-il né pour l'indépendance ou pour l'esclavage ? Qu'est-ce que cet imbécille troupeau, qu'on appelle une nation ? Et lorsqu'en parcourant le globe, le même phénoméne & la même bassesse se montrent plus ou moins marqués de l'un à l'autre pole, est-il possible que la commisération ne s'éteigne pas, & que dans le mépris qui lui succède, on ne soit tenté de s'écrier : Peuples lâches ! peuples stupides ! puisque la continuité de l'oppression ne vous rend aucune énergie ; puisque vous vous en tenez à d'inutiles gémissemens, lorsque vous pourriez rugir ; puisque vous êtes par millions & que vous souffrez qu'une douzaine d'enfans, armés de petits bâtons, vous mènent à leur gré, obéissez. Marchez, sans nous importuner de vos plaintes ; & sachez du moins être malheureux, si vous ne savez pas être libres.

A peine les Danois furent devenus la propriété d'un chef unique, qu'ils tombèrent dans une espèce de léthargie. Aux grandes agitations, que causent toujours des droits importans à disputer, succéda la fausse tranquillité de l'esclavage. Un peuple qui avoit occupé la scène pendant plusieurs siècles, ne joua plus de rôle sur le théâtre du monde. Il ne sortit de l'anéantissement où le despotisme l'avoit plongé, que pour aller occuper, en 1671, une petite isle d'Amérique, connue sous le nom de Saint-Thomas.

XXX. Les Danois s'é-

Cette dernière des Antilles du côté de l'Ouest étoit tout-à

tabliffent dans les isles de S. Thomas, de S. Jean & de Sainte-Croix.

fait déserte, lorsque les Danois entreprirent de s'y établir. Ils furent d'abord traversés par les Anglois, sous prétexte que quelques vagabonds de cette nation y avoient commencé autrefois des défrichemens. Le ministère Britannique arrêta le cours de ces vexations; & la colonie vit s'établir plus rapidement qu'on n'avoit espéré toutes les plantations que comportoit un terrein sablonneux, qui n'avoit que cinq lieues de long sur deux & demie de large. Ces progrès qui étoient alors fort rares dans l'archipel Américain, eurent une cause particulière.

L'électeur de Brandebourg avoit formé, en 1681, une compagnie pour l'Afrique Occidentale. L'objet de cette association étoit d'acheter des esclaves : mais il falloit les vendre ; & le débit ne pouvoit s'en faire que dans le Nouveau-Monde. On proposa à la cour de Versailles de les recevoir dans ses possessions, ou de céder Sainte-Croix. Les deux ouvertures ayant été également rejettées, Frédéric Guillaume tourna ses vues vers Saint-Thomas. Le Danemarck consentit, en 1685, que les sujets de ce prince entreprenant établîssent un comptoir dans l'isle, & qu'ils y fissent librement leur commerce, en payant les droits établis, & en s'engageant à une redevance annuelle. Alors, on espéroit de fournir aux colonies Espagnoles, mécontentes de l'Angleterre & de la Hollande, les noirs dont ces provinces avoient continuellement besoin. Le traité n'ayant pas eu lieu, & les vexations se multipliant sans cesse dans Saint-Thomas même, les opérations des Brandebourgeois furent toujours plus ou moins malheureuses. Leur contract, qui n'avoit été d'abord que pour trente ans, fut cependant renouvellé. Quelques-uns même d'entre eux y étoient encore, en 1731, mais sans action & sans privilège.

Toutefois, ce ne fut ni à ses productions, ni aux entreprises des Brandebourgeois que Saint-Thomas dut l'éclat qu'il jetta. La mer y a creusé un port excellent, qui peut mettre en sûreté cinquante vaisseaux. Cet avantage le fit fréquenter par les Flibustiers Anglois, François, Hollandois qui vouloient soustraire le fruit de leurs rapines, aux droits qu'on exigeoit d'eux, dans

leurs propres établiſſemens. Les corſaires qui avoient fait des priſes trop bas, pour les faire remonter aux iſles de leur nation, les venoient vendre à celle de Saint-Thomas. Il étoit l'aſyle de tous les bâtimens marchands qui, pourſuivis en tems de guerre, y trouvoient un port neutre. C'étoit l'entrepôt de tous les échanges que les peuples voiſins n'auroient pu faire ailleurs avec autant d'aiſance & de ſûreté. C'eſt de-là qu'on expédioit tous les jours des bateaux richement chargés, pour un commerce clandeſtin avec les côtes Eſpagnoles, d'où l'on apportoit beaucoup de métaux & de marchandiſes précieuſes. Saint-Thomas étoit enfin une place où ſe faiſoient des marchés très-importans.

Mais le Danemarck ne profitoit pas de cette circulation rapide. C'étoient des étrangers qui s'enrichiſſoient & qui diſparoiſſoient avec leurs richeſſes. Un vaiſſeau expédié tous les ans pour l'Afrique, allant vendre ſes eſclaves en Amérique, & revenant en Europe avec une cargaiſon qu'il avoit reçue en échange, étoit la ſeule eſpèce de liaiſon que la métropole eût avec ſa colonie. Elles augmentèrent en 1719 par le défrichement de l'iſle de Saint-Jean, voiſine de Saint-Thomas, mais encore plus petite de la moitié. Ces foibles commencemens auroient eu beſoin de l'iſle des Crabes ou de Borriquen, où l'on avoit tenté deux ans auparavant de s'établir.

Cette iſle qui peut avoir huit ou dix lieues de circonférence, a un aſſez grand nombre de montagnes : mais elles ne ſont ni arides, ni eſcarpées, ni fort élevées. Le ſol des plaines & des vallées qui les ſéparent paroît très-fertile; & il eſt arroſé par de nombreuſes ſources dont l'eau paſſe pour excellente. La nature, en lui refuſant un port, lui a prodigué les meilleures rades que l'on connoiſſe. On trouve à chaque pas des reſtes d'habitations, des allées d'orangers & de citronniers qui prouvent que les Eſpagnols de Porto-Rico, qui n'en ſont éloignés que de cinq ou ſix lieues, y ont été fixés autrefois.

Les Anglois voyant qu'une iſle ſi bonne étoit déſerte, y commençèrent quelques plantations vers la fin du dernier ſiècle. On ne leur laiſſa pas le tems de recueillir le fruit de leur travail.

Ils furent surpris par les Espagnols, qui massacrèrent impitoyablement tous les hommes faits, & qui en amenèrent les femmes & les enfans à Porto-Rico. Cet événement n'empêcha pas les Danois de faire quelques arrangemens pour s'y établir en 1717. Mais les sujets de la Grande-Bretagne réclamant leurs anciens droits, y envoyèrent quelques aventuriers qui furent d'abord pillés, & bientôt après chassés par les Espagnols. La jalousie de ces tyrans du Nouveau-Monde va jusqu'à défendre à des barques, même de pêcheurs, l'approche d'un rivage où ils n'ont qu'un droit de possession sans exercice. Condamnant l'isle des Crabes à une solitude éternelle, ils ne veulent ni l'habiter, ni qu'on l'habite; trop paresseux pour la cultiver trop inquiets pour y souffrir des voisins actifs. Un tel caractère de domination exclusive a obligé le Danemarck de détourner ses regards de l'isle des Crabes, pour les porter vers Sainte-Croix.

Celle-ci méritoit à plus juste titre d'exciter l'ambition des peuples. Elle a dix-huit lieues de long, sur trois & quatre de largeur. Elle fut occupée en 1643 par les Hollandois & par les Anglois. Leur rivalité ne tarda pas à les brouiller. Les premiers ayant été battus en 1646 dans un combat opiniâtre & sanglant, se virent réduits à abandonner un terrein sur lequel ils avoient fondé de grandes espérances. Le vainqueur travailloit à s'affermir dans sa conquête; lorsqu'en 1650, il fut attaqué & chassé à son tour par douze cens Espagnols arrivés sur cinq vaisseaux. Leur triomphe ne dura que quelques mois. Ce qui étoit resté de ce corps nombreux pour la défense de l'isle la céda sans résistance à cent soixante François, partis en 1651 de Saint-Christophe, pour s'en mettre en possession.

Ces nouveaux habitans se hâterent de reconnoître un terrein si disputé. Sur un sol, d'ailleurs excellent, ils ne trouvèrent qu'une rivière médiocre, qui, coulant lentement presqu'au niveau de la mer, dans un terrein sans pente, n'offroit qu'une eau saumâtre. Deux ou trois fontaines qu'on découvrit dans l'intérieur de l'isle, suppléoient foiblement à ce défaut. Les puits ne fournissoient que rarement de l'eau. Il falloit du tems pour construire

des citernes. L'air n'étoit pas plus attrayant pour les nouveaux colons. Une isle platte, & couverte de vieux arbres, ne permettoit guère aux vents de balayer les exhalaisons infectes, dont ses marais épaississoient l'atmosphère. Il n'y avoit qu'un moyen de rèmédier à cet inconvénient : c'étoit de brûler les forêts. Aussi-tôt les François y mettent le feu, & s'embarquant sur leurs vaisseaux, contemplent de la mer, durant des mois entiers, l'incendie qu'ils avoient allumé dans l'isle. Dès qu'il est éteint, ils redescendent à terre.

Les champs se trouvèrent d'une fertilité incroyable. Le tabac, le coton, le rocou, l'indigo, le sucre, y réussissoient également. Tels furent les progrès de cette colonie, que onze ans après sa fondation, elle comptoit huit cens vingt-deux blancs, avec un nombre d'esclaves proportionné. Elle marchoit d'un pas rapide à la prospérité, lorsqu'on mit à son activité des entraves qui la firent rétrograder. Sa décadence fut aussi prompte que son élévation. Il ne lui restoit plus que cent quarante-sept hommes avec leurs femmes & leurs enfans, & six cens vingt-trois noirs, quand on transporta, en 1696, cette population à Saint-Domingue.

Des particuliers obscurs, des écrivains étrangers aux vues des gouvernemens, à leurs négociations secrètes, au caractère des ministres, aux intérêts des protecteurs & des protégés ; qui se flattent de trouver la raison d'un événement entre une multitude de causes importantes ou frivoles qui peuvent toutes également l'avoir amené ; qui ne se doutent pas qu'entre ses causes, la plus naturelle est souvent la plus fausse ; qui prononcent d'après la lecture réfléchie d'une gazette ou d'un journal, comme s'ils avoient été placés toute leur vie au timon de l'état, & qu'ils eussent assisté au conseil des rois ; qui ne sont jamais plus loin de la vérité que dans les circonstances où ils montrent quelque pénétration ; aussi absurdes dans le bien que dans le mal qu'ils disent des nations, dans l'opinion favorable qu'ils ont des opérations ministérielles que dans le jugement défavorable qu'ils en portent : ces espèces de rêveurs qui se prennent pour des personnages,

parce qu'ils ont la manie de s'occuper de grandes choses, persuadés que les cours se décident toujours par les vues sublimes d'un profond politique, imaginèrent que celle de Versailles n'avoit méprisé Sainte-Croix que parce qu'elle vouloit abandonner les petites isles, pour concentrer toutes les forces, toute l'industrie, toute la population dans les grandes : ils se sont trompés. Cette résolution fut l'ouvrage des fermiers, qui trouvoient que le commerce clandestin de Sainte-Croix avec Saint-Thomas, étoit nuisible à leurs intérêts. De tout tems la finance fut nuisible au commerce, & dévora le sein qui la nourrit. L'isle fut sans colons & sans culture jusqu'en 1733. A cette époque, la France en céda pour 738,000 liv. la propriété au Danemarck, qui ne tarda pas à y bâtir le bourg & la forteresse de Christianstadt.

Ce fut alors que cette puissance du Nord sembla devoir pousser de fortes racines en Amérique. Malheureusement elle fit gémir ses cultures sous la tyrannie d'un privilège exclusif. Des hommes industrieux de toutes les sectes, & sur-tout des frères Moraves, ne purent jamais vaincre ce grand obstacle. On essaya plusieurs fois de concilier les intérêts du colon & celui de ses oppresseurs : ces tempéramens furent inutiles. Les deux partis se firent toujours une guerre d'animosité, jamais d'industrie. Enfin, le gouvernement plus modéré que sa constitution ne permettoit de l'espérer, acheta en 1754 les droits & les effets de la compagnie. Le prix fut réglé à 9,900,000 liv. Une partie fut payée en argent comptant, & le reste en obligations sur le trésor public, portant intérêt. La navigation dans les isles fut alors ouverte à tous les sujets de la domination Danoise.

XXXI. Etat malheureux des isles Danoises Ce qu'il conviendroit au gouvernement de faire pour adoucir leur sort.

Au premier janvier 1773, on comptoit à Saint-Jean soixante-neuf plantations, dont vingt-sept étoient consacrées à la culture du sucre, & quarante-deux à d'autres productions moins importantes. Saint-Thomas en avoit exactement le même nombre & avec la même destination, mais beaucoup plus considérables. Sur trois cens quarante-cinq qu'on en voyoit à Sainte-Croix, cent cinquante étoient couvertes de cannes. Dans les deux premières isles, les propriétés acquièrent l'étendue que le colon est en

état de leur donner. Ce n'eſt que dans la dernière que chaque habitation eſt bornée à trois mille pieds danois de longueur, ſur deux mille de largeur.

Saint-Jean eſt habité par cent dix blancs & deux mille trois cens vingt-quatre eſclaves. Saint-Thomas, par trois cens trente-ſix blancs & quatre mille deux cens quatre-vingt-ſeize eſclaves. Sainte-Croix, par deux mille cent trente-ſix blancs & vingt-deux mille deux cens quarante-quatre eſclaves. Il n'y a point d'affranchis à Saint-Jean; & il ny en a que cinquante-deux à Saint-Thomas, que cent cinquante-cinq à Sainte-Croix. Cependant, les formalités néceſſaires pour accorder la liberté, ſe réduiſent à un ſimple enregiſtrement dans une cour de juſtice. Si une ſi grande facilité n'a pas multiplié ces actes de bienfaiſance, c'eſt qu'ils ont été interdits à ceux qui avoient contracté des dettes. On a craint que les débiteurs ne fuſſent tentés d'être généreux aux dépens de leurs créanciers.

Cette loi me paroît très-ſage. Je penſe, qu'en la mitigeant, elle auroit ſon utilité, même dans nos contrées. J'approuverois fort, que tout citoyen, revêtu de fonctions honorifiques, à la cour, dans les armées, dans l'égliſe, dans la magiſtrature, en fût ſuſpendu au moment où il ſeroit légitimement pourſuivi par un créancier, & qu'il en fût irrémiſſiblement dépouillé au moment où les tribunaux l'auroient déclaré inſolvable. Il me ſemble qu'on prêteroit avec plus de confiance & qu'on emprunteroit avec plus de circonſpection. Un autre avantage d'un pareil réglement, c'eſt que bientôt les conditions ſubalternes, imitatrices des uſages & des préjugés des hautes claſſes de citoyens, craindroient la même flétriſſure, & que la fidélité dans les engagemens deviendroit un des caractères des mœurs nationales.

Les productions annuelles des iſles Danoiſes, ſe réduiſent à un peu de café, à beaucoup de coton, à dix-ſept ou dix-huit millions peſant de ſucre brut, & à une quantité proportionnée de rum. Une partie de ces denrées eſt livrée aux Anglois, propriétaires des meilleures plantations, & en poſſeſſion de fournir les eſclaves. Des états très-authentiques, que nous avons ſous les

yeux, prouvent que depuis 1756 jufqu'en 1773, cette nation a vendu dans les établiffemens Danois du nouvel hémifphère, pour 2,307,686 livres 11 fols, & enlevé pour 3,197,047 livres 5 fols 6 deniers. L'Amérique Septentrionale reçoit auffi quelques-unes de ces productions, en échange de fes beftiaux, de fes bois & de fes farines. Le refte eft porté dans la métropole fur une quarantaine de bâtimens, du port de cent vingt jufqu'à quatre cens tonneaux. La plus grande partie s'y confomme, & il n'en eft guère vendu en Allemagne ou dans la Baltique que pour un million de livres.

Les terres fucceptibles de culture ne font pas toutes en valeur dans les ifles Danoifes; & celles qu'on y exploite pourroient être améliorées. De l'aveu des hommes les mieux inftruits, le produit de ces poffeffions feroit aifément augmenté d'un tiers & peut-être de la moitié.

Un grand obftacle à cette multiplication de richeffes, c'eft la fituation extrêmement gênée des Colons. Ils doivent 4,500,000 livres au gouvernement; ils doivent 1,200,000 livres au commerce de la métropole; ils doivent 26,630,170 liv. aux Hollandois, que l'immenfité de leurs capitaux, & l'impoffibilité de les faire tous valoir par eux-mêmes, rend forcément créanciers de toutes les nations.

L'avidité du fifc met de nouvelles entraves à l'induftrie. Les denrées & les marchandifes, qui ne font pas propres au Danemarck ou qui n'y ont pas été portées fur des vaiffeaux Danois, doivent quatre pour cent à leur départ d'Europe. Les nationales & les étrangères paient également fix pour cent à leur entrée aux ifles. On y exige 18 liv. pour chaque nègre qui arrive & une capitation de 4 liv. 10 f.; des droits affez forts fur le papier timbré; un impôt de 9 livres par mille pieds quarrés de terre; le dixième du prix des habitations vendues. Les productions font toutes affujetties à cinq pour cent à leur fortie des colonies & à trois pour cent dans tous les ports de la métropole, fans compter ce que le rum donne dans les détails de la confommation. Ces tributs réunis, forment à la couronne un revenu de huit à neuf cens mille livres.

Il eſt tems que la cour de Copenhague ſe détache de ces impôts ſi multipliés & ſi accablans. Un intérêt bien raiſonné devroit, ſans doute, inſpirer cette conduite à toutes les puiſſances qui ont des poſſeſſions dans le Nouveau-Monde: mais le Danemarck eſt plus particuliérement obligé à cette généroſité. Ses cultivateurs ſont grevés de ſi énormes dettes, qu'ils n'en pourront jamais rembourſer les capitaux, qu'ils n'en paieront pas même les arrérages, ſans un déſintéreſſement entier de la part du fiſc.

Mais peut-on attendre ce trait de ſageſſe, ni en Danemarck, ni ailleurs, tant que les dépenſes publiques excéderont le revenu public ; tant que les événemens fâcheux, qui, dans l'ordre ou plutôt le déſordre actuel des choſes, ſe renouvellent continuellement, forceront l'adminiſtration à doubler, à tripler le fardeau de malheureux ſujets déja ſurchargés ; tant que les conſeils des ſouverains travailleront ſans vue certaine & ſans plan refléchi ; tant que les miniſtres ſe conduiront comme ſi l'empire ou leurs fonctions devoient finir le lendemain ; tant que le tréſor national s'épuiſera par des déprédations inouies, & que ſon indigence ne ſe réparera que par des ſpéculations extravagantes, dont les conſéquences ruineuſes ne ſeront point apperçues ou ſeront négligées pour les petits avantages du moment ; & pour me ſervir d'une métaphore énergique mais vraie, effrayante mais ſymbolique, de ce qui ſe pratique dans toutes les contrées, tant que la folie, l'avarice, la diſſipation, l'abrutiſſement ou la tyrannie des maîtres auront rendu le fiſc affamé ou rapace, au point *qu'on brûlera les moiſſons pour recueillir promptement le prix des cendres ?*

Si le fiſc devenoit par haſard plus ſage & plus généreux en Danemarck qu'il ne l'a été & qu'il ne l'eſt en aucun lieu du globe, les iſles de Saint-Thomas, de Saint-Jean, de Sainte-Croix proſpéreroient peut-être; & leurs productions pourroient ſuppléer juſqu'à un certain point, au peu de valeur qu'ont celles de la métropole même.

XXXII. Coup-d'œil rapide ſur la puiſſance Danoiſe.

Les provinces qui forment aujourd'hui le domaine de cet état en Europe, furent autrefois indépendantes les unes des autres. Des révolutions la plupart ſingulières, les ont réunies ſous les

mêmes loix. Au centre de ce tout bizarrement composé, sont quelques isles, dont la plus connue se nomme Sélande. On y trouve un port excellent, qui n'étant au onzième siècle qu'une habitation de pêcheurs, devint une ville au treizième, la capitale de l'empire au quinzième, & une belle cité après l'incendie de 1728, qui consuma seize cens cinquante maisons. Au midi de ces isles, est cette péninsule longue & étroite, que les anciens appelloient Chersonèse Cimbrique. Ses parties les plus importantes, les plus étendues, ont successivement grossi la domination Danoise, sous le nom de Jutland, de Sleswig & de Holstein. Elles ont été plus ou moins florissantes, à proportion qu'elles se sont ressenties de l'instabilité de l'océan, qui tantôt s'éloigne de leurs bords, & tantôt les engloutit. On voit dans ces contrées une lutte entre les hommes & la mer, un combat perpétuel dont les succès ont toujours été balancés. Les habitans d'un tel pays seront libres dès qu'ils s'appercevront qu'ils ne le sont pas. Ce n'est point à des marins, à des insulaires, aux peuples des montagnes, que le despotisme peut en imposer long-tems.

La Norwège qui obéit au Danemarck, n'est pas plus propre à cette servitude. Elle est couverte de pierres ou de rochers, & traversée en différens sens par de hautes montagnes, qui ne sont pas susceptibles de culture. On ne voit en Laponie qu'un petit nombre de sauvages, fixés sur les côtes par la pêche, ou errans dans des déserts affreux, & subsistans par le moyen de la chasse, de leurs pelleteries & de leurs rennes. L'Islande est un pays misérable, cent fois bouleversé pas des volcans, par des tremblemens de terre, & cachant toujours dans son sein des matières bitumineuses, qui peuvent à chaque instant la réduire en un amas de ruines. Pour le Groenland, que le vulgaire croit une isle, & que les géographes présument tenir à l'Amérique par l'ouest, c'est un pays vaste & stérile, que la nature condamne aux glaces éternelles. Si jamais ces régions sont peuplées, elles deviendront indépendantes les unes des autres, & toutes du roi de Danemarck, qui croit y commander parce qu'il s'en dit le maître, à l'insu de leurs sauvages habitans.

Le climat des isles Danoises de l'Europe, n'est pas aussi rigoureux qu'on le jugeroit par leur latitude. Si les golfes dont elles sont environnées voient quelquefois interrompre la navigation, c'est bien moins par les glaçons qui s'y forment, que par ceux que les vents y poussent, & qui s'y unissent à mesure qu'ils s'y entassent. Si l'on en excepte le Nord du Jutland, les provinces qui joignent l'Allemagne jouissent de sa température. Le froid est très-modéré, même sur les côtes de la Norwege. Il y pleut souvent durant l'hiver, & son port de Bergue est à peine une fois fermé par les glaces; tandis que ceux d'Amsterdam, de Lubeck & de Hambourg, le sont dix fois dans l'année. Il est vrai que cet avantage est chérement acheté par les brouillards épais & continuels, qui rendent le séjour du Danemarck désagréable, triste; & ses habitans sombres, mélancoliques.

La population de cet empire n'est pas proportionnée à son étendue. Dans les siècles reculés, il s'appauvrit d'habitans par des émigrations continuelles. Les brigandages qui les remplacèrent, entretinrent cette indigence. L'anarchie empêcha l'état de se relever de si grands maux. Le double despotisme du prince sur les citoyens qui se croient libres sous le titre de nobles, & de la noblesse sur un peuple esclave, étouffe jusqu'à l'espérance d'une plus grande population. Les listes réunies de tous les états de Danemarck, hors l'Islande, ne firent monter les morts en 1771, qu'à cinquante-cinq mille cent vingt-cinq; de sorte que le calcul de trente-deux vivans pour un mort, ne produiroit qu'un million sept cens soixante-quatre mille personnes.

Indépendamment de beaucoup d'autres causes, le poids des impots s'oppose à leur bonheur. On en exige de fixes pour les terres, d'arbitraires en forme de capitation, de journaliers sur les consommations. Cette oppression est d'autant plus criminelle, que le gouvernement jouit d'un domaine très-considérable, & qu'il a une ressource assurée dans le détroit du Sund. Six mille neuf cens trente navires, qui, si l'on en juge par les comptes de 1768, doivent entrer annuellement dans la mer Baltique, ou en sortir, paient dans ce fameux passage, environ un pour cent de toutes

les marchandises dont ils sont chargés. Cette espèce de tribut, qui, quoique difficile à lever, rend à l'état deux millions cinq cens mille livres, est perçu dans la rade d'Elzeneur, protégée par la forteresse de Cronenbourg. Il y a long-tems que cette position & celle de Copenhague invitent inutilement le Danemarck à y former un entrepôt, où tous les peuples commerçans, soit du Nord, soit du Midi, viendroient échanger leurs productions & leur industrie.

Avec les fonds provenans des tributs, du domaine, des péages, des subsides du dehors, l'état entretient une armée de vingt-cinq mille hommes, qui, généralement composée d'étrangers, passe pour la plus mauvaise milice de l'Europe. Sa flotte jouit au contraire de la meilleure réputation. Elle consiste en vingt-sept vaisseaux de ligne, & trente & un bâtimens aussi de guerre, mais de moindre force. Vingt-quatre mille matelots classés, qui sont la plupart toujours en action, assurent les opérations navales. Aux dépenses militaires, le gouvernement en a joint d'autres depuis quelques années, pour l'encouragement des manufactures & des arts. Qu'on ajoute quatre millions de livres pour les besoins ou les fantaisies de la cour, une somme à-peu-près semblable pour les intérêts qu'entraîne une dette publique de soixante-dix millions, & on aura l'emploi de vingt-trois millions de livres, qui forment le revenu de la couronne.

Si c'est pour en assurer les recouvremens que le gouvernement proscrivit en 1736 l'usage des bijoux, des étoffes d'or & d'argent, on se permettra de dire qu'il avoit sous sa main des moyens plus simples. Il falloit abolir cette foule d'entraves qui gênent les opérations des citoyens entre eux, qui empêchent la libre communication des différentes parties de la monarchie. Il falloit ouvrir à tous les navigateurs de la nation l'Islande, le Groenland, les états Barbaresques, la pêche de la baleine. Il falloit rendre aux peuples le commerce des isles de Feroé follement concentré dans les mains du souverain. Il falloit décharger tous les membres de l'état de l'obligation qui leur fut imposée en 1726, de se pourvoir de vin, de sel, d'eau-de-vie, de tabac, à Copenhague même.

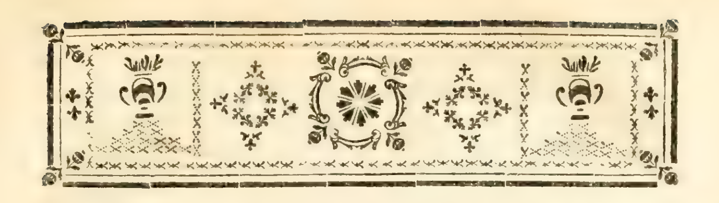
Dans

Dans l'état actuel des choses, les exportations sont assez bornées : elles se réduisent pour les provinces du continent de l'Allemagne, à cinq ou six mille bœufs, à trois ou quatre mille chevaux propres pour la cavalerie, à quelque seigle qui est vendu aux Suédois & aux Hollandois. Depuis quelques années, le Danemarck consomme le froment que la Fionie & l'Alland envoyoient autrefois à l'étranger. Ces deux isles, ainsi que la Sélande, ne vendent plus que ces magnifiques attelages, si chers à tous ceux qui aiment les beaux chevaux. La Norwège fournit au commerce du hareng, des bois, des mâtures, du goudron & du fer. De la Laponie & du Groenland, il sort des pelleteries. On tire de l'Islande de la morue, de l'huile de baleine, de chien & de veau marin, du soufre, & ce voluptueux duvet si connu sous le nom d'édredon.

Arrêtons ici les détails qu'a nécessairement amenés le commerce du Danemarck. Ils suffisent pour convaincre cette puissance, qu'elle a le plus grand intérêt à jouir & à trafiquer seule, de toutes les productions de ses isles de l'Amérique. Avertissons-la que plus ses possessions sont bornées dans le Nouveau-Monde, plus elle doit être attentive à ne laisser échapper aucun des avantages qu'elle en peut tirer; avertissons-la, & toutes les autres administrations de la terre, que les maladies des empires ne sont pas du nombre de celles qui se guérissent d'elles-mêmes; qu'elles s'aggravent en vieillissant, & qu'il est rare que des circonstances heureuses en facilitent la cure; qu'il est presque toujours dangereux de renvoyer à des tems plus éloignés, & le bien qu'on peut se promettre d'opérer, & le mal qu'on a quelque espoir de déraciner dans le moment; que pour un exemple de succès obtenus en temporisant, l'histoire en offre mille où l'on manque l'occasion favorable, pour l'avoir trop attendue; que la lutte d'un souverain est toujours celle d'un seul contre tous, à moins que plusieurs d'entre eux n'aient un intérêt commun; que les alliances ne sont que des trahisons préparées; que la puissance d'une nation foible ne s'accroît jamais que par des degrès imperceptibles, & que par des efforts toujours croisés par la jalousie des

autres nations, à moins qu'elle ne ſorte tout-à-coup de ſa médiocrité, par l'audace d'un génie impatient & redoutable; que ce génie peut ſe faire attendre long-tems, & qu'alors il riſque le tout pour le tout, ſa tentative pouvant amener également & l'agrandiſſement & la ruine totale. Avertiſſons le Danemarck en particulier, qu'en attendant que ce génie paroiſſe, le plus ſûr eſt de ſentir ſa poſition, & le plus ſage de ſe convaincre que ſi les puiſſances du premier ordre commettent rarement des fautes impunies, la moindre négligence de la part des ſouverainetés ſubalternes, à qui de vaſtes & riches territoires n'offrent aucune prompte & grande reſſource, ne peut avoir que des ſuites funeſtes. Ne lui diſſimulons pas que tous les petits états ſont deſtinés à s'agrandir ou à diſparoître; & que le rôle qui convient à l'oiſeau qui habite un climat ſtérile & qui vit entre des rochers arides, eſt celui de l'oiſeau de proie.

Fin du douzième Livre.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ETABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE TREIZIEME.

Établissemens des François dans les isles de l'Amérique.

I. Considérations générales sur l'établissement des colonies.

L'HISTOIRE ne nous entretient que de conquérans qui se sont occupés, au mépris du sang & du bonheur de leurs sujets, à étendre leur domination : mais elle ne nous présente l'exemple d'aucun souverain qui se soit avisé de la restreindre. L'un, cependant n'auroit-il pas été aussi sage que l'autre a été funeste ; & n'en seroit-il pas de l'étendue des empires ainsi que de la population ? Un grand empire & une grande population peuvent être deux grands maux. Peu d'hommes, mais heureux ; peu d'espace, mais bien gouverné. Le sort des petits états est de s'étendre ; celui des grands de se démembrer.

L'accroiſſement de puiſſance que la plupart des gouvernemens de l'Europe ſe ſont promis de leurs poſſeſſions dans le Nouveau-Monde, m'occupe depuis trop long-tems, pour que je ne me ſois pas demandé ſouvent à moi-même, pour que je n'aie pas demandé quelquefois à des hommes plus éclairés que moi, ce qu'on devoit penſer d'établiſſemens formés à ſi grands frais & avec tant de travaux dans un autre hémiſphère.

Notre véritable bonheur exige-t-il la jouiſſance des choſes que nous allons chercher ſi loin? Sommes-nous deſtinés à conſerver éternellement des goûts auſſi factices? L'homme eſt-il né pour errer continuellement entre le ciel & les eaux? Eſt-il un oiſeau de paſſage, ou reſſemble-t-il aux autres animaux, dont la plus grande excurſion eſt très-limitée? Ce qu'on retire de denrées peut-il compenſer avec avantage la perte des citoyens qui s'éloignent de leur patrie pour être détruits, ou par les maladies qui les attaquent dans la traverſée, ou par le climat à leur arrivée? A des diſtances auſſi grandes, quelle peut être l'énergie des loix de la métropole ſur les ſujets, & l'obéiſſance des ſujets à ces loix? L'éloignement des témoins & des juges de nos actions, ne doit-il pas amener la corruption des mœurs, & avec le tems le déclin des inſtitutions les plus ſages, lorſque les vertus & la juſtice, leurs baſes fondamentales, ne ſubſiſtent plus? Par quel lien ſolide une poſſeſſion, dont un intervalle immenſe nous ſépare, nous ſera-t-elle attachée? L'individu, dont la vie ſe paſſe à voyager, a-t-il quelque eſprit de patriotiſme; & de tant de contrées qu'il parcourt, en eſt-il une qu'il continue à regarder comme la ſienne? Des colonies peuvent-elles s'intéreſſer à un certain point aux malheurs ou à la proſpérité de la métropole, & la métropole ſe réjouir ou s'affliger bien ſincérement ſur le ſort des colonies? Les peuples ne ſe ſentent-ils pas un penchant violent à ſe gouverner eux-mêmes, ou à s'abandonner à la première puiſſance aſſez forte pour s'en emparer? Les adminiſtrateurs qu'on leur envoie pour les gouverner ne ſont-ils pas regardés comme des tyrans qu'on égorgeroit, ſans le reſpect pour la perſonne qu'ils repréſentent? Cet agrandiſſement n'eſt-il

pas contre nature, & tout ce qui eſt contre nature ne doit-il pas finir?

Seroit-ce un inſenſé que celui qui diroit aux nations, il faut ou que votre autorité ceſſe dans l'autre continent, ou que vous en faſſiez le centre de votre empire? Choiſiſſez. Reſtez dans cette partie du monde; faites proſpérer la terre ſur laquelle vous marchez, vous vivez; ou ſi l'autre hémiſphère vous offre plus de puiſſance, de force, de ſûreté, de bonheur, allez vous y établir. Portez-y votre autorité; vos armes, vos mœurs & vos loix y proſpéreront. Y penſez-vous, lorſque vous voulez commander, être obéis où vous n'êtes pas, tandis que l'abſence du chef n'eſt jamais ſans fâcheuſe conſéquence dans l'enceinte étroite de ſa famille. On ne règne qu'où l'on eſt; & encore n'eſt-ce pas une choſe facile que d'y régner dignement. Pourquoi, ô ſouverain, avez-vous raſſemblé de nombreuſes armées au centre de votre royaume? Pourquoi vos palais ſont-ils environnés de gardes? C'eſt que la menace toujours inſtante de vos voiſins, la ſoumiſſion de vos peuples & la ſûreté de vos perſonnes ſacrées exigent ces précautions. Qui vous répondra de la fidélité de vos ſujets au loin? Votre ſceptre ne peut atteindre à des milliers de lieues, & vos vaiſſeaux ne peuvent y ſuppléer qu'imparfaitement. Voici l'arrêt que le deſtin a prononcé ſur vos colonies. Ou vous renoncerez à elles, ou elles renonceront à vous. Songez que votre puiſſance ceſſe d'elle-même, ſur la limite naturelle de vos états.

Ces idées, qui commencent à germer dans les eſprits, les auroient révoltés au commencement du dix-ſeptième ſiècle. Tout étoit alors en fermentation dans la plupart des contrées de l'Europe. Les regards ſe tournoient généralement vers le Nouveau-Monde; & les François paroiſſoient auſſi impatiens que les autres peuples d'y jouer un rôle.

II.
Premières expéditions des François aux iſles de l'Amérique.

Depuis la fin tragique du meilleur de ſes monarques, cette nation avoit été ſans ceſſe bouleverſée par les caprices d'une reine intrigante, par les vexations d'un étranger avide, par les projets d'un favori ſans talent. Un miniſtre deſpote commençoit

à la charger de fers ; lorſque quelques-uns de ſes navigateurs, auſſi puiſſamment excités par la paſſion de l'indépendance, que par l'appât des richeſſes, tournèrent leurs voiles vers les Antilles, avec l'eſpérance de ſe rendre maîtres des vaiſſeaux Eſpagnols qui fréquentoient ces mers. La fortune, après avoir pluſieurs fois ſecondé leur courage, les réduiſit à chercher un aſyle pour ſe radouber. Ils le trouvèrent à Saint-Chriſtophe en 1625. Cette iſle leur parut propre au ſuccès de leurs armemens ; & ils ſouhaitèrent être autoriſés à y former un établiſſement. Denambuc, leur chef, obtint non-ſeulement cette liberté, mais encore celle de s'étendre autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit, dans le grand archipel de l'Amérique. Le gouvernement exigea pour cette permiſſion, qui n'étoit accompagnée d'aucun ſecours, d'aucun appui, le dixième des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

III. Les iſles Françoiſes languiſſent long-tems ſous des privilèges excluſifs.

Une compagnie ſe préſenta en 1626, pour exercer ce privilège. C'étoit l'uſage d'un tems où la navigation & le commerce n'avoient pas encore aſſez de vigueur pour être abandonnés à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'état lui abandonnoit pour vingt ans toutes les iſles qu'elle mettroit en valeur, & l'autoriſoit à ſe faire payer cent livres de tabac, ou cinquante livres de coton par chaque habitant depuis ſeize juſqu'à ſoixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantage d'acheter & de vendre excluſivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de 45,000 livres, & qu'on ne porta jamais au triple de cette ſomme, lui valut tous ces encouragemens.

Il ne paroiſſoit pas poſſible de rien faire d'utile avec des moyens ſi foibles. On vit cependant ſortir de Saint-Chriſtophe des eſſaims d'hommes hardis & entreprenans, qui arborèrent le pavillon François dans les iſles voiſines. Si la compagnie qui excitoit l'eſprit d'invaſion par quelques privilèges, eût eu, à tous égards, une conduite bien raiſonnée, l'état ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette inquiétude. Malheureuſement elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole : l'ambition d'un gain exceſſif la rendit injuſte & cruelle,

Les Hollandois, avertis de cette tyrannie, se présentèrent avec des vivres & des marchandises, qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On accepta leurs propositions. Il se forma dès-lors entre ces républicains & les colons, une liaison dont il ne fut pas possible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas seulement fatale à la compagnie dans le Nouveau-Monde, où elle l'empêchoit de débiter ses cargaisons; elle la poursuivit encore dans tous les marchés de l'Europe, où les interlopes donnoient toutes les productions des isles Françoises à plus bas prix. Découragés par ces revers mérités, les associés tombèrent dans une inaction entière, qui les privoit de la plus grande partie de leurs bénéfices, sans diminuer aucune de leurs charges. Dans leur désespoir, ils abandonnèrent, en 1631, leur octroi à une nouvelle compagnie, qui elle-même le céda à une autre en 1642. Inutilement, le ministère sacrifia à la dernière les droits qu'il s'étoit réservés. Cette faveur ne pouvoit pas changer le mauvais esprit qui jusqu'alors avoit été un principe constant de calamités. Une nouvelle révolution devint bientôt nécessaire. Pour éviter sa ruine totale, pour ne pas succomber sous le poids de ses engagemens, le corps épuisé mit ses possessions en vente. Elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduisoient comme gouverneurs.

Boisseret obtint, en 1649, pour 73,000 livres, la Guadeloupe, Marie Galande, les Saints, & tous les effets qui appartenoient à la compagnie dans ces isles: il céda la moitié de son marché à Houel, son beau-frère. Duparquet ne paya, en 1650, que 60,000 livres, la Martinique, Sainte-Lucie, la Grenade & les Grenadins: il revendit sept ans après au comte de Cerillac la Grenade & les Grenadins un tiers de plus que ne lui avoit coûté son acquisition entière. Malthe acquit, en 1651, Saint-Christophe, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, Sainte-Croix & la Tortue, pour 40,000 écus: ils furent payés par le commandeur de Poincy qui gouvernoit ces isles. La Religion devoit les posséder comme fiefs de la couronne, & n'en pouvoit confier l'administration qu'à des François.

Les nouveaux possesseurs jouirent de l'autorité la plus étendue. Ils disposoient des terreins. Les places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que leurs délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits souverains. On devoit croire que régissant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette conjecture se réalisa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes sous de tels maîtres. Cependant ce second état des colonies Françoises ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approvisionner, & à en emporter les productions, qu'ils vendoient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui, par la propriété, devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la métropole. Colbert se trompa sur le choix du remède. Ce grand homme qui conduisoit depuis quelque tems les finances & le commerce du royaume, s'étoit égaré dès les premiers pas de sa carrière. L'habitude de vivre avec des traitans, du tems de Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent, qui n'est qu'un instrument de circulation, comme la source de toute création. Pour attirer celui de l'étranger, il n'imagina pas de plus puissant moyen que les manufactures. Il vit dans les atteliers toutes les ressources de l'état, & dans les artisans tous les sujets précieux de la monarchie. Pour multiplier cette espèce d'hommes, il crut devoir tenir à bas prix les denrées de première nécessité, & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matières premières l'occupa peu; & il appliqua tous ses soins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'industrie sur l'agriculture, subjugua tous les esprits; & ce systême destructeur s'est malheureusement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées justes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la liberté qui lui est nécessaire; il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On sait qu'il racheta la Guadeloupe & les isles qui en dépendoient, pour cent vingt-cinq mille livres; la Martinique pour quarante mille écus; la Grenade pour cens mille francs;

toutes

toutes les poſſeſſions de Malthe pour 500,000 livres. Juſque-là ſa conduite étoit digne d'éloges : il devoit rejoindre au corps de l'état autant de branches de la ſouveraineté. Mais il ne falloit pas remettre ces importantes poſſeſſions ſous le joug d'une compagnie excluſive, que l'expérience, d'accord avec les principes, proſcrivoit également. Le miniſtère eſpéra vraiſemblablement qu'une ſociété dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique Septentrionale, & le commerce qui commençoit à ſe faire ſur les côtes de Saint-Domingue, deviendroit une puiſſance inébranlable, par les grandes combinaiſons qu'elle auroit occaſion de faire, & par la facilité de réparer d'un côté les malheurs qu'elle pourroit eſſuyer d'un autre. On crut aſſurer ſes hautes deſtinées en lui prêtant ſans intérêt pour quatre ans, le dixième du montant de ſes capitaux, en déchargeant de tous droit les denrées qu'elle porteroit dans ſes établiſſemens, & en proſcrivant autant qu'il ſeroit poſſible, la concurrence Hollandoiſe.

Malgré tant de faveurs, la compagnie n'eut pas un inſtant d'éclat. Ses fautes ſe multiplièrent en proportion de l'étendue des conceſſions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de ſes agens, le déſeſpoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres cauſes portèrent le plus grand déſordre dans ſes affaires. La chûte de cette ſociété paroiſſoit aſſurée & prochaine en 1674; lorſque la cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à 3,523,000 liv. & de lui rembourſer ſon capital, qui étoit de 1,287,185 livres. Ces conditions généreuſes firent réunir à la maſſe de l'état des poſſeſſions précieuſes qui lui avoient été juſqu'alors comme étrangères. Les colonies furent véritablement Françoiſes ; & tous les citoyens, ſans diſtinction, eurent la liberté de s'y fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

IV. Les iſles Françoiſes recouvrent la liberté. Obſtacles qui s'oppoſent encore à leurs progrès.

Il ſeroit difficile d'exprimer les tranſports de joie que cet événement excita dans les iſles. Les fers ſous leſquels on gémiſſoit depuis ſi long-tems étoient rompus ; & rien ne paroiſſoit déſormais pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'induſtrie. Chaque colon donnoit carrière à ſon ambition : chacun ſe flattoit

d'une fortune prochaine & ſans bornes. Si leur confiance fut trompée, il n'en faut accuſer ni leur préſomption, ni leur indolence. Leurs eſpérances n'avoient rien qui ne fût dans le cours naturel des choſes ; & toute leur conduite tendoit à les juſtifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur oppoſèrent malheureuſement des obſtacles inſurmontables.

D'abord on exigea dans les iſles même, de chaque homme libre, de chaque eſclave des deux ſexes, une capitation annuelle de cent livres peſant de ſucre brut. On repréſenta vainement que l'obligation impoſée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale, étoit un impôt aſſez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces repréſentations ne firent pas l'impreſſion qu'elles méritoient. Soit beſoin, ſoit ignorance du gouvernement ; des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts ſans intérêt, par des gratifications, virent paſſer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui, reverſée dans des champs fertiles, auroit augmenté graduellement la reproduction.

Dans le tems que les iſles ſe voyoient ainſi dépouillées d'une partie de leurs denrées ; l'eſprit d'excluſion prenoit en France des meſures certaines pour diminuer le prix de celles qu'on leur laiſſoit. Le privilège de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifeſte contre les rades du royaume, qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient eſſentiellement : mais c'étoit un grand malheur pour les colonies, qui, par cet arrangement, voyoient diminuer ſur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce déſavantage s'en joignit bientôt un autre. Le miniſtère avoit cherché à exclure les vaiſſeaux étrangers de ſes poſſeſſions éloignées, & il y avoit réuſſi, parce qu'il l'avoit voulu véritablement. Ces navigateurs obtinrent de l'avarice, ce que l'autorité leur refuſoit. Ils achetèrent aux négocians François des paſſe-ports pour aller aux colonies ; & ils rapportoient directement dans leur patrie les chargemens qu'ils avoient pris. Cette infidélité pouvoit être punie & réprimée de cent manières. On

s'arrêta à la plus funeste. Tous les bâtimens se virent obligés, non-seulement de faire leur retour dans la métropole, mais encore dans les ports même d'où ils étoient partis. Une pareille gêne occasionnoit nécessairement des frais considérables en pure perte, elle devoit influer beaucoup sur le prix des productions de l'Amérique.

Leur multiplication fut encore arrêtée par les impositions dont on les surchargea.

Le tabac fut assujetti à un droit de 20 sols par livre.

On proscrivit d'abord l'indigo des teintures du royaume, sous prétexte qu'il les détérioroit & qu'il nuiroit à une des cultures de la métropole. Mais lorsque des expériences répétées eurent convaincu les plus opiniâtres que, mêlé avec le pastel, ou même employé seul, il rendoit les couleurs plus belles & plus solides, on se contenta de l'accabler de taxes. Elles furent telles qu'il ne fut pas possible d'en exporter. Ce ne fut qu'en 1693, que celui qui étoit destiné pour l'étranger fut délivré de ces vexations.

Le cacao ne sortit des mains du monopole que pour être assujetti en 1693 à un droit de 15 sols la livre, quoiqu'elle n'en coutât que 5 dans les colonies. Son introduction dans le royaume ne fut d'abord permise que par Rouen & par Marseille, & depuis sa liberté prétendue que par ce dernier port.

Le coton qui avoit d'abord échappé aux rigueurs du fisc, fut chargé en 1664 de 3 livres par cent pesant. Inutilement on réduisit de moitié cette imposition en 1691. Cette modification ne fit pas revivre les arbustes qu'on avoit extirpés.

La consommation de gingembre qui a une partie des propriétés du poivre, & qui peut aisément le remplacer, devoit être encouragée. On l'arrêta au moyen d'un droit de 6 livres par quintal. Il fut réduit dans la suite à 15 sols : mais alors les dernières classes de citoyens avoient pris pour cette épicerie un mépris que rien ne put vaincre.

La casse de l'Amérique n'étoit achetée en France que le quart de ce que coûtoit celle du Levant. Des annalyses bien faites auroient dissipé le préjugé d'où naissoit cette énorme différence

dans les prix : mais le gouvernement ne s'avisa jamais d'un expédient qui devoit augmenter les richesses de ses possessions.

Le sucre étoit la plus riche production des isles. Jusqu'en 1669, l'exportation directe dans tous les ports de l'Europe en avoit été permise, ainsi que celle de toutes les denrées des colonies. On voulut à cette époque qu'il ne pût être déposé que dans les rades du royaume. Cet arrangement en augmentoit nécessairement le prix, & les étrangers qui le trouvoient ailleurs à meilleur marché, contractèrent l'habitude de l'y aller chercher. Cependant le parti qu'on prit de décharger le sucre des 3 pour cent qu'il avoit payés à son entrée, fut cause qu'on conserva quelques acheteurs. Une nouvelle faute acheva de tout perdre.

Les raffineurs demandèrent en 1682, que la sortie des sucres bruts fut prohibée. L'intérêt public paroissoit leur unique motif. Il étoit, disoient-ils, contre tous les bons principes, que les matières premières allassent alimenter les fabriques étrangères, & que l'état se privât volontairement d'une main-d'œuvre très-précieuse. Cette raison plausible fit trop d'impression sur Colbert. Qu'arriva-t-il ? Leur art resta aussi cher, aussi imparfait qu'il l'avoit toujours été. Les peuples consommateurs ne s'en accommodèrent pas : la culture Françoise diminua, & celle des nations rivales reçut un accroissement sensible.

Quelques colons voyant qu'une expérience si fatale ne faisoit pas abandonner le systême qu'on avoit pris, sollicitèrent la permission de raffiner leur sucre eux-mêmes. Ils avoient tant d'avantages pour faire cette opération à bon marché, qu'ils se flattoient de recouvrer bientôt chez les étrangers la préférence qu'on y avoit perdue. Cette nouvelle révolution étoit plus que vraisemblable, si chaque quintal de sucre raffiné qu'ils envoyoient, n'eût été assujetti à un droit de 8 livres à son entrée dans le royaume. Tout ce qu'ils purent faire malgré le poids de cette imposition excessive, ce fut de soutenir la concurrence des raffineurs François dans l'intérieur de la monarchie. Le produit des atteliers des uns & des autres y fut consommé tout entier; & l'on renonça à une branche importante de commerce, plutôt que

de reconnoître qu'on s'étoit trompé en défendant l'exportation des ſucres bruts.

Dès-lors, les colonies qui recueilloient vingt-ſept millions peſant de ſucre, ne purent pas le vendre en totalité à la métropole, qui n'en conſommoit que vingt millions. Le défaut de débouchés en réduiſit la culture au pur néceſſaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le tems; & avant qu'on y fût parvenu, la denrée tomba dans un aviliſſement extrême. Cet aviliſſement, qui provenoit auſſi de la négligence qu'on apportoit dans la fabrication, devint ſi conſidérable, que le ſucre brut qui en 1682 ſe vendoit 14 ou 15 francs le cent, n'en valoit plus que 5 ou 6 en 1713.

Il n'étoit pas poſſible que dans cet état de choſes, les colons puſſent multiplier leurs eſclaves, quand même le gouvernement n'y auroit pas mis des obſtacles inſurmontables par de fauſſes vues. La traite des noirs fut toujours confiée à des compagnies excluſives qui en achetèrent conſtamment fort peu, pour être aſſurées de les mieux vendre. On eſt fondé à avancer qu'en 1698, il n'y avoit pas vingt mille nègres dans ces nombreux établiſſemens; & il ne ſeroit pas téméraire d'aſſurer que la plupart y avoient été introduits par des interlopes. Cinquante-quatre navires de grandeur médiocre, ſuffiſoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les iſles Françoiſes devoient ſuccomber naturellement ſous le poids de tant d'entraves. Si leurs habitans ne les abandonnèrent pas pour porter ailleurs leur activité, il faut attribuer leur perſévérance à des reſſources indépendantes de l'adminiſtration. Lorſqu'on opprimoit quelque production, le colon ſe tournoit rapidement vers une autre que le fiſc n'avoit pas encore apperçue, ou qu'il craignoit d'étouffer au berceau. Les côtes ne furent jamais aſſez bien gardées, pour rompre toutes les liaiſons formées avec les navigateurs étrangers. Les brigandages des Flibuſtiers ſe convertiſſoient quelquefois en avances de culture. Enfin, la paſſion tous les jours plus vive de l'ancien monde pour les denrées du nouveau, étoit un grand encouragement à leur multiplication.

Cependant ces moyens n'auroient jamais été suffisans pour tirer les colonies Françoises de leur état de langueur. Une grande révolution étoit néceffaire. Elle arriva en 1717.

V. Mesures prises par la cour de Versailles pour rendre ses colonies utiles.

A cette époque, un réglement clair & simple fut substitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arrachés successivement aux besoins, à la foiblesse du gouvernement. Les marchandises, destinées pour les colonies, furent déchargées de toute imposition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique, qui se consommeroient dans le royaume. Celles qui pourroient passer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entière, à l'entrée & à la sortie, en payant trois pour cent. Les taxes mises sur les sucres étrangers, devoient être perçues indifféremment par-tout, sans aucun égard aux franchises particulières, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marseille.

En accordant tant de faveurs à ses possessions éloignées, la métropole n'oublia pas ses intérêts. Elle voulut que toutes les marchandises, dont la consommation n'étoit pas permise dans son sein, leur fussent défendues. Pour assurer la préférence à ses manufactures, elle ordonna aussi que les marchandises même, dont l'usage n'étoit pas prohibé, paieroient les droits à leur entrée dans le royaume, quoique destinées pour les colonies. Il n'y eut que le bœuf salé, qu'elle ne pouvoit fournir en concurrence, qui fut déchargé de cette obligation.

Cet arrangement eût été aussi bon que les lumières du tems le comportoient, si l'édit eût rendu général le commerce de l'Amérique, concentré jusqu'alors dans quelques ports, & s'il eût déchargé les vaisseaux de l'obligation de faire leur retour au lieu d'où ils étoient partis. De pareilles gênes limitoient le nombre des matelots, augmentoient le prix de la navigation, empêchoient la sortie des productions territoriales. Ceux qui gouvernoient alors l'état, devoient voir ces inconvéniens, & se proposoient, sans doute, de rendre un jour au commerce, la liberté & l'activité qui lui sont nécessaires. Vraisemblablement, ils furent obligés de sacrifier leurs maximes à l'aigreur des gens

d'affaires, qui désapprouvoient avec éclat, toutes les opérations contraires à leurs intérêts.

Malgré cette foiblesse, le colon, qui n'avoit résisté qu'avec peine aux sollicitations d'un sol excellent, y porta tous ses soins dès qu'on le lui permit. Sa prospérité étonna toutes les nations. Si le gouvernement, à l'arrivée des François dans le Nouveau-Monde, avoit eu, par prévoyance, les lumières qu'il acquit par l'expérience un siècle après, l'état auroit joui de bonne-heure d'une culture & d'une richesse qui valoient mieux pour sa prospérité que des conquêtes. On ne l'auroit pas vu également écrasé par ses victoires & par ses défaites. Les sages administrateurs qui remédioient aux maux de la guerre par une heureuse révolution dans le commerce, n'auroient pas eu la douleur de voir qu'on avoit évacué Sainte-Croix en 1696, & sacrifié Saint-Christophe à la paix d'Utrecht. Leur affliction auroit été bien plus profonde, s'ils avoient prévu qu'en 1763 on seroit réduit à abandonner la Grenade aux Anglois. Etrange maladie de l'ambition des peuples ou plutôt des rois! Après avoir sacrifié des milliers d'hommes, pour acquérir & pour conserver une possession éloignée, il faut en immoler encore davantage pour la perdre! Cependant il reste à la France des colonies importantes. Elles méritent qu'on pèse leur valeur. Commençons par la Guyane qui est au Vent de toutes les autres.

VI.
Notions sur la Guyane. Motif qu'avoient les Européens pour la fréquenter & la parcourir.

Les peuples qui erroient dans ce grand espace, avant l'arrivée des Européens, étoient divisés en plusieurs nations, toutes peu nombreuses. Elles n'avoient pas d'autres mœurs que celles des sauvages du continent méridional. Les Caraïbes seuls, que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, se distinguoient par un usage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il falloit avoir pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrépidité, de lumières que personne, & montrer ces qualités par des épreuves sensibles & publiques.

L'homme qui se destinoit à marcher le premier devant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chasse, à la pêche, toutes les fontaines & toutes les routes. Il

ſoutenoit d'abord des jeûnes longs & rigoureux. On lui faiſoit porter enſuite des fardeaux d'une peſanteur énorme. Il paſſoit la plupart des nuits en ſentinelle, à l'entrée du carbet. On l'enterroit juſqu'à la ceinture dans une fourmillière, où il reſtoit expoſé un tems conſidérable à des piquures vives & ſanglantes. S'il montroit dans toutes ces ſituations, une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expoſe la vie des ſauvages; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les ſuffrages s'arrêtoient ſur lui. Cependant, comme s'il eût ſenti ce qu'impoſe l'honneur de commander à des hommes, il ſe déroboit ſous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite qui le rendoit plus digne du poſte qu'il fuyoit. Chacun des aſſiſtans lui mettoit le pied ſur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la pouſſière par ſes égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de ſa place. C'étoit la cérémonie de ſon couronnement. Voilà des ſauvages qui avoient des notions plus juſtes de la ſouveraineté, & qui connoiſſoient mieux leurs prérogatives que la plupart des peuples civiliſés. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les flèches tomboient à ſes pieds, & la nation obéiſſoit à ſes loix, ou plutôt à ſes exemples.

Tels étoient ces habitans de la Guyane, quand l'Eſpagnol Alphonſe Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Améric Veſpuce & Jean de la Coſa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoiſſances ſuperficielles d'un ſi vaſte pays. On en fit beaucoup d'autres, qui, entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu ſans qu'on en ſache l'origine, qu'il y avoit dans l'intérieur de la Guyane, un pays déſigné ſous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richeſſes immenſes en or & en pierreries, plus de mines & de tréſors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'enflammoit pas ſeulement l'imagination naturellement ardente des Eſpagnols : elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet

Cet enthousiasme saisit particuliérement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produits la région la plus féconde en caractères singuliers. Il avoit une passion extrême pour tout ce qui avoit de l'éclat; une réputation qui éclipsoit les plus grands noms; plus de lumières que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres; une liberté de penser qui n'étoit pas de son siècle; quelque chose de romanesque dans les sentimens & dans la conduite. Ce tour d'esprit le détermina en 1595, au voyage de la Guyane: mais il la quitta sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à son retour en Angleterre une relation remplie des plus brillantes impostures dont on ait amusé la crédulité humaine.

Un témoignage si éclatant détermina quelques François en 1604 à tourner leurs voiles vers ces contrées, sous la direction de la Ravardière. D'autres avanturiers de leur nation ne tardèrent pas à suivre leurs traces. Tous se livrèrent à des fatigues incroyables. Enfin quelques-uns plutôt rebutés de tant de travaux que désabusés de leurs espérances, se fixèrent à Cayenne.

VII. Les François s'établissent dans la Guyane, & y languissent pendant un siècle.

Des négocians de Rouen, qui pensoient qu'on pourroit tirer parti de cet établissement naissant, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargèrent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui, ayant également déclaré la guerre aux colons & aux sauvages, fut massacré.

Cet événement tragique ayant refroidi les associés, on vit se former en 1651 une nouvelle compagnie, qui paroissoit devoir prendre un plus grand essor. L'étendue de ses capitaux la mit en état d'assembler dans Paris même sept à huit cens colons. Ils furent embarqués sur la Seine pour descendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux abbé de Marivault, qui étoit l'ame de l'entreprise, & qui devoit la conduire en qualité de directeur général, se noyât en entrant dans son bateau. Roiville, gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayenne comme général, fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se conduisirent dans la colonie qu'ils s'étoient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçoit

cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entre eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une isle déserte. Les autres se livrèrent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déserta chez les Hollandois, avec une partie de sa garnison. Ce qui avoit échappé à la faim, à la misère, à la fureur des sauvages du continent qu'on avoit provoquée de cent manières, s'estima trop heureux de pouvoir gagner les isles du Vent sur un bateau & sur deux canots. Ils abandonnèrent le fort, les munitions, les armes, les marchandises, cinq ou six cens cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoir débarqué dans l'isle.

Il se forma en 1663 une nouvelle société sous la direction de la Barre, maître des requêtes. Elle n'avoit que deux cens mille francs de fonds : mais les secours du gouvernement la mirent en état d'expulser de sa concession les Hollandois qui s'y étoient établis sous la conduite de Spanger, lorsqu'ils l'avoient vue évacuée par ses premiers possesseurs. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande compagnie où l'on fondoit toutes celles que la nation avoit formées pour l'Afrique & pour le Nouveau-Monde. En 1667, Cayenne fut insultée, pillée, abandonnée par les Anglois; & les fugitifs en reprirent possession, pour se la voir encore arracher en 1672 par les sujets des Provinces-Unies, qui ne la purent retenir que jusqu'en 1676. A cette époque, ils en furent chassés par le maréchal d'Etrées. Depuis la colonie n'a pas été attaquée.

Cet établissement tant de fois bouleversé, respiroit à peine. A peine il jouissoit d'un commencement de tranquillité, qu'on espéra favorablement de sa fortune. Quelques Flibustiers qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixèrent; &, ce qui étoit plus important, se déterminèrent à confier leurs trésors à la culture. Ils paroissoient la devoir pousser avec vigueur, lorsque Ducasse leur proposa en 1688 le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveille; les nouveaux colons redeviennent corsaires, & leur exemple entraîne presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattans périt

dans l'attaque ; & les autres faits prisonniers furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne se releva jamais de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle ne fit que languir à Cayenne même.

Cette isle qui n'est séparée du continent que par les eaux d'une rivière qui se divise en deux branches, peut avoir quatorze à quinze lieues de circonférence. Par une conformation que la nature donne rarement aux isles, élevée sur les côtés & basse au milieu, elle est entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y sont guère praticables. Dans une plaine de deux lieues, qui pouvoit être aisément percée de canaux navigables, & dont on n'a pas su même égoutter les eaux, a été bâti le seul bourg qui soit dans la colonie. C'est un amas de barraques entassées sans ordre ni commodités, & où règnent durant l'été d'assez fréquentes fièvres, quoiqu'on n'ait cessé d'en vanter la salubrité. Il est défendu par un chemin couvert, un large fossé, un rempart en terre, & par cinq bastions. Au milieu du bourg est une butte assez élevée, dont on a fait une redoute appellée le fort, où quarante hommes pourroient encore capituler après la prise de la place. L'entrée du port n'a guère que treize pieds d'eau. Les navires pourroient toucher à quatorze : mais heureusement la vase est molle, & l'on peut la labourer sans danger.

Les premières productions de Cayenne furent le rocou, le coton & le sucre. Ce fut la première des colonies Françoises qui cultiva le café. On y a toujours cru, & peut-être on y croit encore, que ce furent quelques déserteurs qui, en 1721, rachetèrent leur grace, en l'apportant de Surinam où ils s'étoient réfugiés. Un historien exact a écrit depuis peu, vraisemblablement sur de bons mémoires, que ce fut un bienfait de la Motte-Aigron qui, en 1722, eut l'art d'emporter de cet établissement Hollandois des semences fraîches de café, malgré la défense rigoureuse d'en laisser sortir en cosses. Dix ou douze ans après, on planta du cacao.

En 1752, il sortit de la colonie deux cens soixante mille cinq cens quarante-une livres pesant de rocou, quatre-vingt mille

trois cens soixante-trois livres de sucre, dix-sept mille neuf cens dix-neuf livres de coton, vingt-six mille huit cens quatre-vingt-une livres de café, quatre-vingt-onze mille neuf cens seize livres de cacao, & six cens dix-huit pieds de bois. Ces produits réunis étoient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles Françoises, de cent vingt-cinq Indiens, de quinze cens noirs, qui formoient la colonie entière.

VIII. La cour de Versailles se propose de rendre la Guyane florissante. Ce projet avoit-il été judicieusement conçu ? fut-il sagement exécuté ?

Tel, & plus foible encore, étoit l'état de Cayenne, lorsqu'on vit avec étonnement la cour de Versailles chercher, en 1763, à lui donner un grand éclat. On sortoit des horreurs d'une guerre honteuse. La situation des affaires avoit décidé le ministère à acheter la paix par le sacrifice de plusieurs possessions importantes. Il paroissoit également nécessaire de faire oublier à la nation, & ses calamités, & les fautes qui les avoient amenées. L'espérance d'une meilleure fortune pouvoit amuser son oisiveté, tromper sa malignité; & l'on détourna ses regards des colonies qu'elle avoit perdues, vers la Guyane, qui devoit, disoit-on, réparer tant de désastres.

Ce n'étoit pas l'opinion des citoyens qui paroissoient les mieux instruits de la situation des choses. Un établissement formé depuis un siècle & demi & à une époque où les esprits étoient violemment poussés aux grandes entreprises : un établissement dont les discordes civiles ni les guerres étrangères n'avoient pas ruiné les travaux : un établissement que des administrateurs sages avoient régi avec désintéressement & application : un établissement auquel les bienfaits du gouvernement & les secours du commerce n'avoient jamais manqué : un établissement où le débouché des productions avoit été toujours assuré : cette colonie n'étoit rien. On n'y avoit jamais vu de plantation florissante. Aucune fortune ne s'y étoit élevée. La misère & l'obscurité avoient été opiniâtrément son partage aux mêmes époques où les autres possessions Françoises de l'Amérique étonnoient l'ancien & le Nouveau-Monde par leur éclat & par leurs richesses. Loin que le tems & le progrès des lumières eussent amélioré son sort, sa situation étoit devenue de jour en jour plus fâcheuse. Comment espérer

qu'elle rempliroit les hautes deſtinées qu'on lui préparoit ? Ces conſidérations n'arrêtèrent pas le miniſtère. Voyons ce qu'on a dit pour juſtifier ſes vues.

L'Amérique offroit, dans l'origine à l'invaſion de l'Europe, deux régions entiérement différentes, la Zone Torride & la Zone tempérée du nord. La première préſentoit une vaſte coupe à la ſoif de l'or ; à la cupidité, des appas ; à la molleſſe, le repos ; à la volupté, ſon aliment ; au luxe, ſes reſſources. Celui qui s'en empara le premier dut éblouir par ſon éclat, ſéduire par l'image de ſon bonheur. Une opulence, auſſi impoſante que rapide, ne pouvoit manquer de lui donner dans le monde ancien une influence d'autant plus étendue, que la nature de la vraie richeſſe y étoit ignorée, & que ſes rivaux ſe trouvèrent tout-à-coup plongés dans une indigence relative, auſſi inſupportable que l'indigence réelle. Son nouveau domaine étoit la patrie du deſpotiſme. La chaleur y briſoit les forces du corps ; l'oiſiveté, ſuite néceſſaire d'une fertilité qui ſatisfait aux beſoins ſans le travail, y ôtoit à l'ame toute énergie. Cette contrée ſubit ſon deſtin. Les peuples, qui l'habitoient, étoient des eſclaves qui attendoient un maître. Il vint. Il dit obéiſſez ; & l'on obéit. L'eſprit des monarchies abſolues étoit une production du ſol qu'il y trouva toute formée : mais il exiſtoit au-deſſus de ſa tête un ennemi auquel on ne réſiſte point, & qui devoit le ſubjuguer à ſon tour : c'eſt le climat. Dans la première ivreſſe, l'uſurpateur forma les projets les plus vaſtes, & conçut les eſpérances les mieux fondées en apparence. Il regarda le ſigne de l'opulence comme le principe créateur & conſervateur des forces politiques ; & comment ne s'y ſeroit-il pas trompé ? Si nous ſommes déſabuſés de ce préjugé, c'eſt peut-être à ſes déſaſtres que nous devons cette grande leçon. Il s'imagina & dut s'imaginer qu'avec de l'or, il auroit à ſa ſolde les nations, comme il avoit les nègres ſous ſa chaîne : ſans prévoir que cet or qui lui donnoit des alliés jaloux, en feroit autant d'adverſaires puiſſans, qui, joignant leurs armes à la richeſſe qu'ils recevoient, tourneroient ce double inſtrument à ſa propre ruine.

La Zone tempérée de l'Amérique Septentrionale ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & néceſſaires, mais qui ſont dès-lors une ſource éternelle de richeſſe ou de force. Elle favoriſe la population, en fourniſſant matière à cette culture paiſible & ſédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui, n'irritant point la cupidité, préſerve des invaſions. Elle s'étend dans un continent immenſe, ſur un front large, & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes ſont baignées d'une mer preſque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y ſont moins éloignés de la métropole, vivent ſous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chaſſe, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices, & aux travaux qui nourriſſent les forces du corps, & préſervent des vices corrupteurs de l'ame. Ainſi dans l'Amérique comme en Europe, ce ſera le Nord qui ſubjuguera le Midi. L'un ſe couvrira d'habitans & de cultures, tandis que l'autre épuiſera ſes ſucs voluptueux & ſes mines d'or. L'un pourra policer des peuples ſauvages, par ſes liaiſons avec des peuples libres; l'autre ne fera jamais qu'un alliage monſtrueux & foible d'une race d'eſclaves avec une nation de tyrans.

Il étoit eſſentiel pour les colonies du Midi qu'elles euſſent des racines de population & de vigueur dans le Nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de beſoin, une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un aſyle dans la défaite, un contrepoids des forces de terre à la foibleſſe des reſſources navales.

Les colonies méridionales Françoiſes jouiſſoient avant la dernière guerre de cette protection. Le Canada, par ſa ſituation, par le génie belliqueux de ſes habitans, par ſes alliances avec des peuplades ſauvages, amies de la franchiſe & de la liberté du caractère François, pouvoit balancer, du moins inquiéter la Nouvelle-Angleterre. La perte de ce grand continent détermina le miniſtère de Verſailles à chercher de l'appui dans un autre; & il eſpéra le trouver dans la Guyane, en y établiſſant une population nationale & libre, capable de réſiſter par elle-même

aux attaques étrangères, & propre à voler avec le tems au ſecours des autres colonies, lorſque les circonſtances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment ſon ſyſtême. Jamais il ne lui tomba dans l'eſprit qu'une région ainſi habitée, pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers, pour ignorer qu'il n'eſt pas poſſible de vendre, ſans ſuivre le cours du marché général; qu'on ne peut atteindre ce but qu'en cultivant avec auſſi peu de frais que ſes rivaux; & que des travaux faits par des hommes libres, ſont de toute néceſſité infiniment plus chers que ceux qui ſont abandonnés à des eſclaves.

Les opérations étoient dirigées par un miniſtre actif. En politique ſage, qui ne ſacrifie pas la ſûreté aux richeſſes, il ne ſe propoſoit que d'élever un boulevard pour défendre les poſſeſſions Françoiſes. En philoſophe ſenſible, qui connoît les droits de l'humanité & qui les reſpecte, il vouloit peupler d'hommes libres, ces contrées fertiles & déſertes. Mais le génie, ſur-tout le génie impatient de jouir, ne prévoit pas tout. On s'égara, parce qu'on crut que des Européens ſoutiendroient ſous la Zone Torride les fatigues qu'exige le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'eſpérance d'un meilleur ſort, s'accoutumeroient à la ſubſiſtance précaire d'une vie ſauvage, dans un climat moins ſain que celui qu'ils quittoient.

Ce mauvais ſyſtême, où le gouvernement ſe laiſſa entraîner par des hommes audacieux que leur préſomption égaroit, ou qui ſacrifioient la fortune publique à leurs intérêts particuliers, fut auſſi follement exécuté qu'il avoit été légérement adopté. Tout y fut combiné ſans principe de légiſlation, ſans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres & les hommes. Ceux-ci furent diſtribués en deux claſſes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette diſtribution, qui ſe trouve établie en Europe, & preſque chez toutes les nations civiliſées, eſt l'ouvrage de la guerre, des révolutions & des haſards infinis que le tems amène; que

c'eſt la ſuite des progrès de la ſociabilité, mais non la baſe & le fondement de la ſociété, qui, dans l'origine, veut que tous ſes membres participent à la propriété. Les colonies qui ſont de nouvelles populations & de nouvelles ſociétés, doivent ſuivre cette règle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne deſtinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y paſſer avec des fonds & des avances pour les cultiver. Les autres, dont on tenta la cupidité par des eſpérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eût donné une portion de terrein à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portoit dans cette région nue & déſerte, chacun l'eût cultivée d'une manière proportionnée à ſes forces & à ſes moyens, l'un avec ſon argent, l'autre avec ſes bras. Il ne falloit ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hommes très-précieux pour une colonie naiſſante, ni leur donner une préférence excluſive, de peur qu'ils ne trouvâſſent pas des coopérateurs qui vouluſſent ſe mettre dans leur dépendance. Il étoit indiſpenſable d'offrir à tous les membres de la nouvelle tranſmigration, une propriété où ils puſſent faire valoir leur travail, leur induſtrie, leur argent, en un mot, leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fût leur ſituation, ne quitteroient pas leur patrie ſans l'eſpérance d'un meilleur ſort; & que tromper leur eſpoir & leur confiance à cet égard, ſeroit ruiner la colonie, dont on projettoit les fondemens.

Des hommes tranſportés dans des régions incultes n'y trouvent que des beſoins; & les travaux les mieux ordonnés, les plus ſuivis ne ſauroient empêcher que ceux qui paſſeront dans ces déſerts pour défricher les terres, ne reſtent dénués de tout juſqu'à l'époque, plus ou moins éloignée, des récoltes. Auſſi la cour de Verſailles, à qui une vérité ſi frappante ne pouvoit échapper, s'engagea-t-elle à nourrir indiſtinctement, durant deux années, tous les Allemands, tous les François qu'elle deſtinoit à la population de la Guyane. Mais cet acte de juſtice n'étoit pas une

une action de prudence. Il falloit prévoir que les vivres feroient mal choifis par les agens du gouvernement. Il falloit prévoir que, quand même les approvifionnemens auroient été faits avec zèle, avec prudence, avec défintéreffement, c'étoit une néceffité que la plupart fe gâtâffent, foit dans le trajet, foit au terme. Il falloit prévoir que les viandes falées, bien ou mal confervées, ne feroient jamais une nourriture convenable pour de malheureux réfugiés qui quittoient un climat fain & tempéré pour occuper les fables brûlans de la Zone Torride, pour refpirer l'air humide & pluvieux des tropiques.

Une politique judicieufe fe feroit occupée de la multiplication des troupeaux, avant de fonger à l'établiffement des hommes. Cette précaution n'auroit pas feulement affuré une fubfiftance faine aux premiers colons, elle leur auroit encore fourni des inftrumens commodes pour les entreprifes qu'exige la formation d'une peuplade nouvelle. Avec ce fecours, ils auroient bravé des fatigues que le miniftère fe feroit chargé de payer libéralement, & auroient préparé des logemens & des denrées à ceux qui devoient les fuivre. Par cette combinaifon, qui n'exigeoit pas des méditations bien profondes, l'établiffement qu'il s'agiffoit de former, auroit acquis, en peu de tems, la confiftance dont il étoit fufceptible.

On ne fit pas ces réflexions fi fimples, fi naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, fur des côtes défertes & impraticables. On fait que dans prefque toute la Zone Torride, l'année eft partagée en deux faifons, l'une fèche & l'autre pluvieufe. A la Guyane, les pluies font fi abondantes, depuis le commencement de novembre jufqu'à la fin de mai, que les terres font fubmergées ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la faifon fèche, diftribués fur les terreins qu'on leur deftinoit, ils auroient eu le tems d'arranger leurs habitations, de couper les forêts ou de les brûler, de labourer ou d'enfemencer leurs champs.

Faute de ces combinaifons, on ne fut où placer cette foule

d'hommes qui arrivoient coup ſur coup dans la ſaiſon des pluies. L'iſle de Cayenne auroit pu ſervir d'entrepôt & de rafraîchiſſement aux nouveaux débarqués. On y auroit trouvé du logement & des ſecours. Mais la fauſſe idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejetter cette reſſource. Par une ſuite de cet entêtement, on dépoſa dans les iſles du Salut ou ſur les bords du Kourou, ſous la toile & dans de mauvais angars, douze mille malheureux. C'eſt-là que, condamnés à l'inaction, à l'ennui, à la privation des premiers beſoins, aux maladies contagieuſes qu'enfantent toujours des ſubſiſtances corrompues, à tous les déſordres que produit l'oiſiveté dans une populace tranſportée de loin ſous un nouveau ciel, ils finirent leur triſte deſtinée dans les horreurs du déſeſpoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les inventeurs, contre les fauteurs d'un projet funeſte qui a fait tant de victimes : comme ſi la guerre dont elles étoient deſtinées à combler les vuides, n'en avoit pas aſſez moiſſonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien au déſaſtre, & que les 25,000,000 employés au ſuccès d'un ſyſtême abſurde fuſſent entièrement perdus, l'homme chargé de mettre fin à tant de calamités, crut devoir ramener en Europe deux mille hommes, dont la conſtitution robuſte avoit réſiſté à l'intempérie du climat, à plus de miſères qu'on ne ſauroit dire.

L'état s'eſt trouvé heureuſement aſſez puiſſant, pour pouvoir ſoutenir de ſi grandes pertes. Mais qu'il eſt douloureux pour la patrie, pour les ſujets, pour toutes les ames avares du ſang François, de le voir ainſi prodiguer dans des entrepriſes ruineuſes, par une folle jalouſie d'autorité qui commande un ſilence rigoureux ſur les opérations publiques ! Eh ! n'eſt-ce pas l'intérêt de la nation entière, que ſes chefs ſoient éclairés ! Mais peuvent-ils l'être autrement que par des lumières générales ? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'inſtrument ? Eſpère-t-on commander aux volontés ſans l'opinion, & inſpirer le courage ſans la confiance ? Les vraies lumières ſont

dans les écrits publics, où la vérité se montre à découvert, où le mensonge craint d'être surpris. Les mémoires secrets, les projets particuliers, ne sont guère que l'ouvrage des esprits adroits & intéressés, qui s'insinuent dans les cabinets des administrateurs, par des routes obscures, obliques & détournées. Quand un prince, un ministre, s'est conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il éprouve des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent les lui reprocher. Mais des entreprises faites sans le conseil & le vœu de la nation, des événemens amenés à l'insu de tous ceux dont on expose la vie & la fortune; qu'est-ce autre chose qu'une ligue secrète, une conjuration de quelques individus contre la société entière? Jusqu'à quand l'autorité se croira-t-elle humiliée, en s'entretenant avec les citoyens? Jusqu'à quand témoignera-t-elle aux hommes assez de mépris, pour ne pas chercher même à se faire pardonner ses fautes?

Qu'est-il arrivé de la catastrophe, où tant de sujets, tant d'étrangers ont été sacrifiés à l'illusion du ministère François sur la Guyane? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. Heureusement les observations de quelques hommes éclairés nous mettent en état de débrouiller le cahos.

IX.
Idée qu'il faut se former des côtes & du sol de la Guyane.

Cette vaste contrée, qu'on décora du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartient pas toute entière à la cour de Versailles, comme elle en eut autrefois la prétention. Les Hollandois, en s'établissant au Nord & les Portugais au Midi, ont resserré les François entre la rivière de Marony & celle de Vincent Pinçon ou d'Oyapock, ce qui forme encore un espace de plus de cent lieues.

Les mers, qui baignent cette longue côte, sont faciles, ouvertes, débarrassées de tous les obstacles qui pourroient gêner la navigation. On n'y voit que les deux isles du Salut, à trois lieues de la terre-ferme. Comme elles ne sont séparées que par un canal de quatre-vingt toises, il seroit aisé de les joindre; & après leur union, elles formeroient un abri suffisant pour les

plus grands vaiſſeaux. La nature a tellement diſpoſé les choſes, qu'il n'en coûteroit que peu pour rendre ce poſte imprenable avec les matériaux qui ſe trouvent ſur les lieux même. De ce port, couvert de tortues une partie de l'année, & placé au vent de l'archipel Américain, une eſcadre pourroit, durant la guerre, voler en ſept ou huit jours au ſecours des poſſeſſions nationales, ou aller attaquer celles des puiſſances ennemies de la France.

Nul danger n'eſt à craindre dans ces parages. Les vents ſont généralement favorables pour approcher, autant & ſi peu qu'on veut, des côtes. Si, ce qui eſt infiniment rare, leur ordre eſt interverti, ou qu'il ſurvienne quelque calme, on a la reſſource de mouiller par-tout ſur un fonds excellent.

Ces avantages ſont malheureuſement accompagnés de quelques inconvéniens. Des courans rapides s'oppoſent à l'arrivée des navigateurs. Que ſi, pour les éviter, on approche trop près de la terre, l'eau manque preſque par-tout. On n'en trouve pas même à l'embouchure des rivières qui ne peuvent recevoir que de très-petits bâtimens. Celle d'Aprouague eſt la ſeule qui en ait douze pieds. Là, échoués ſur une vaſe molle, les navires peuvent ſe livrer ſans inquiétude à toutes les réparations dont ils ont beſoin. Cependant il leur convient de s'expédier fort vîte; parce que les vers, les eaux bourbeuſes, les pluies & les chaleurs y détruiſent, en fort peu de tems, les vaiſſeaux les mieux conſtruits, les mieux équipés.

Dans cette région, quoique voiſine de l'équateur, le climat eſt très-ſupportable. Cette température peut être attribuée à la longueur des nuits, à l'abondance des brouillards & des roſées. Dans aucun tems, on n'éprouve à la Guyane ces chaleurs étouffantes ſi ordinaires dans tant d'autres contrées de l'Amérique.

Malheureuſement, pendant les ſix premiers mois de l'année & quelquefois plus long-tems, cette colonie eſt abîmée par des déluges d'eau. Ces pluies ſurabondantes dégradent les lieux élevés, inondent les plaines, pourriſſent les plantes, & ſuſpendent ſouvent les travaux les plus preſſés. La végétation eſt alors ſi forte, qu'il ſeroit impoſſible de la retenir dans de juſtes bornes,

quelque nombre de bras qu'on employât pour la combattre. A cette calamité en succède une autre. C'est une longue sécheresse qui ouvre la terre & qui la calcine.

Les opinions sur le sol de la Guyane se contrarièrent très-long-tems. Il est aujourd'hui connu que c'est le plus souvent un tuf pierreux, recouvert de sables & du débris de quelques végétaux. Ces terres sont d'une exploitation facile : mais leur produit est toujours très-foible, & il cesse même après cinq ou six ans. Le cultivateur est alors réduit à faire de nouveaux défrichemens, qui ont toujours le sort des premiers. Ceux même qui sont exécutés dans quelques veines d'un sol plus profond qu'on trouve par intervalle, n'ont pas une longue durée, parce que les pluies répétées qui tombent en torrens dans cette région, ont bientôt entraîné les sucs qui pouvoient les fertiliser.

Ce fut sur ces maigres campagnes que s'établirent les premiers François qu'une fatale destinée poussa dans la Guyane. Les générations qui les remplacèrent cherchèrent par-tout des terreins plus féconds, sans en jamais trouver. Inutilement le fisc fit successivement de grands sacrifices pour améliorer cette colonie. Ces dépenses furent inutiles, parce qu'elles ne pouvoient pas changer la nature des choses. L'exemple des Hollandois qui, après avoir aussi langui dans le voisinage sur les terres hautes, avoient enfin prospéré sur des plantations formées dans des marais desséchés avec des travaux immenses, cet exemple ne faisoit aucune impression. Enfin M. Mallouet, chargé de l'administration de ce malheureux établissement, a lui-même exécuté ce qu'il avoit vu pratiquer à Surinam ; & l'espace qu'il avoit arraché à l'océan s'est aussi-tôt couvert de denrées. Ce spectacle a donné aux colons une émulation dont on ne les croyoit pas susceptibles ; & ils n'attendent que les bienfaits du gouvernement pour enrichir la métropole de leurs productions.

Ce sera sur des plages formées par la dégradation des montagnes & par la mer que seront désormais établies les plantations. Il faudra dessécher des marais, creuser des canaux, élever des digues : mais pourquoi les François craindroient-ils d'entreprendre

ce qu'ils voient si heureusement exécuté sur leurs frontières? Pourquoi la cour de Versailles se refuseroit-elle à encourager par des avances & des gratifications des défrichemens vraiment utiles? Des défrichemens! Voilà des conquêtes sur le cahos à l'avantage de tous les hommes, & non pas des provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaste pour s'en emparer; qui coûtent le sang de deux nations pour n'en enrichir aucune; qu'il faut garder à grands frais & couvrir de troupes pendant des siècles, avant de s'en promettre la paisible possession.

Tout invite le ministère de France au parti qu'on ose lui proposer. Dans la Guyane, les feux souterreins, si communs dans le reste de l'Amérique, sont actuellement éteints. On n'y éprouve jamais de tremblement de terre. Les ouragans n'exercent pas leurs ravages sur ses côtes. Son accès est rempli de tant de difficultés, qu'on peut prédire qu'elle ne sera pas conquise. Les isles Françoises, au contraire, déja prises une fois, attirent les regards, & sollicitent la cupidité d'une nation vivement aigrie de leur restitution. Son chagrin fait présumer qu'elle sera toujours disposée à réparer, par la force des armes, le vice de ses négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans sa marine, ne tardera pas peut-être à la précipiter dans une nouvelle guerre, pour reprendre ce qu'elle a rendu, pour étendre plus loin ses usurpations. Si la fortune secondoit encore ses efforts; si un peuple encouragé par des victoires, dont les citoyens recueillent seuls tout l'avantage, l'emportoit toujours sur une nation qui ne combat que pour ses rois: ce seroit du moins une grande ressource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions dont l'habitude a donné le besoin, & pour lesquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, si les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Le desséchement des côtes de la Guyane exigeroit des travaux longs & difficiles. Où prendre les bras nécessaires pour l'exécution de cette entreprise?

X. Quels bras pourra-t-on

On crut en 1763 que les Européens y seroient très-propres. Douze mille furent la victime de cette opinion. La mort n'épargna

qu'une ſoixantaine de familles Allemandes ou Acadiennes. Elles s'établirent ſur le Sinamary qui leur offroit des bords qui ne ſont jamais inondés par la mer, quelques prairies naturelles, & une grande abondance de tortues. Cette foible peuplade augmente & vit heureuſe le long de ce fleuve. La pêche, la chaſſe, l'éducation des troupeaux, la culture d'un peu de riz & de maïs: telles ſon ſes reſſources. Quelques ſpéculatifs ont voulu conclure de cet exemple que les blancs pourroient cultiver la Guyane: mais ils n'ont pas fait réflexion qu'on ne fondoit des colonies que pour obtenir des productions vénales, & que ces productions exigent des ſoins plus ſuivis & plus fatigans que ceux auxquels on ſe livre ſur les rives du Sinamary.

deſtiner aux cultures dont la Guyane eſt ſuſceptible?

Les naturels du pays pourroient, dit-on, opérer ſans inconvénient ce qui eſt deſtructeur pour nous. Ces ſauvages étoient aſſez multipliés ſur la côte, lorſqu'elle fut découverte. La férocité Européenne en a ſi fort diminué le nombre, qu'il n'y en reſte pas actuelllement plus de quatre ou cinq cens en état de porter les armes. Mais quelques aventuriers qui ont pénétré depuis peu dans lintérieur des terres, y ont découvert beaucoup de petites nations, toutes plus barbares les unes que les autres. Par-tout ils ont apperçu l'oppreſſion des femmes, des ſuperſtitions qui empêchent la multiplication des hommes, des haînes qui ne s'éteignent que par la deſtruction des familles & des peuplades, l'abandon révoltant des vieillards & des malades, l'uſage habituel des poiſons les plus variés & les plus ſubtils; cent autres déſordres dont la nature brute offre trop généralement le hideux tableau. Cependant le voyageur eſt acueilli avec reſpect, ſecouru avec la généroſité la plus illimitée & la plus touchante ſimplicité. Il entre dans la cabane du ſauvage; il s'aſſied à côté de ſa femme & de ſes filles nues; il partage leurs repas. La nuit, il prend ſon repos ſur un même lit. Au jour, on le charge de proviſions, on l'accompagne aſſez loin ſur ſa route, & l'on s'en ſépare avec les démonſtrations de l'amitié. Mais cette ſcène d'hoſpitalité peut devenir ſanglante en un moment. Ce ſauvage eſt jaloux à l'extrême; & au moindre ſigne de familiarité qui l'alarmeroit, on ſeroit égorgé.

Il faudroit commencer par aſſembler ces peuples toujours errans. Quelques préſens de leur goût, diſtribués à propos, rendroient cette première opération facile. On éviteroit, avec la plus ſcrupuleuſe attention, de réunir dans le même lieu celles de ces nations qui ont les unes pour les autres une averſion inſurmontable.

Ces peuplades ne ſeront pas formées au haſard. Il conviendra de les diſtribuer de manière à ſe procurer des facilités pour pénétrer dans l'intérieur du pays. A meſure que ces établiſſemens acquerront des forces, ils fourniront des facilités pour établir des habitations nouvelles.

Juſqu'ici, aucune conſidération n'a pu fixer ces Indiens. La plus ſûre voie, pour y réuſſir, ſeroit de leur diſtribuer des vaches qu'ils ne pourroient nourrir qu'en abattant des bois & en formant des prairies. Les légumes, les arbres fruitiers dont on enrichiroit leur demeure, ſeroient un moyen de plus pour prévenir leur inconſtance. Il eſt vraiſemblable que ces reſſources qu'ils n'ont jamais connues, les dégoûteroient avec le tems, de la chaſſe & de la pêche, qui ſont actuellement les ſeuls ſoutiens de leur miſérable & précaire exiſtence.

Un préjugé bien plus funeſte reſteroit à vaincre. Il eſt généralement établi chez ces peuples que les occupations ſédentaires ne conviennent qu'à des femmes. Cet orgueil inſenſé avilit tous les travaux aux yeux des hommes. Un miſſionnaire intelligent ne perdroit pas ſon tems à combattre cet aveuglement. Il anobliroit la culture, en travaillant lui-même avec les enfans; & il réuſſiroit par ce noble & heureux ſtratagême, à donner aux jeunes gens des mœurs nouvelles. Peut-être parviendroit-on à vaincre l'indolence des pères même, ſi l'on ſavoit leur donner des beſoins. Il n'eſt pas ſans vraiſemblance qu'ils demanderoient à la terre des productions pour les échanger contre des marchandiſes dont l'uſage leur ſeroit devenu néceſſaire.

Ce but ſalutaire s'éloigneroit infiniment, ſi l'on aſſujettiſſoit les ſauvages réunis à une capitation & à des corvées, comme ſe le ſont permis les Portugais & les Eſpagnols ſur les bords

de

de l'Amazone, de Rio-Negro & de l'Orenoque. Il faut que ces peuples aient joui pendant des siècles, des bienfaits de la civilisation, avant d'en porter les charges.

Cependant, après cette révolution heureuse, la Guyane ne rempliroit encore que très-imparfaitement les vues étendues que peut avoir la cour de Versailles. Jamais les foibles mains des Indiens ne feront croître que des denrées de valeur médiocre. Pour obtenir de riches productions, il faudra recourir nécessairement aux bras nerveux des nègres.

On craint la facilité qu'auront ces esclaves pour déserter de leurs atteliers. Ils se réfugieront, ils s'attrouperont, ils se retrancheront, dit-on, dans de vastes forêts, où l'abondance du gibier & du poisson rendra leur subsistance aisée ; où la chaleur du climat leur permettra de se passer de vêtement ; où les bois propres à faire des arcs & des flèches ne leur manqueront jamais. Cent d'entr'eux avoient pris ce parti, il y a environ trente ans. Les troupes envoyées pour les remettre sous la chaîne, furent repoussées. Cet échec faisoit craindre une désertion générale. La colonie entière étoit consternée. On ne savoit à quoi se résoudre, lorsqu'un missionnaire part, suivi d'un seul noir, arrive à l'endroit où s'étoit livré le combat, dresse un autel, appelle les déserteurs par le moyen d'une clochette, leur dit la messe, les harangue, & les ramène tous, tous sans exception, à leurs anciens maîtres. Mais les Jésuites qui avoient mérité & obtenu la confiance de ces malheureux, ne sont plus dans la colonie ; & leurs successeurs n'ont montré ni la même activité, ni une connoissance égale du cœur de l'homme. Cependant, il ne seroit peut-être pas impossible de prévenir l'évasion de ces infortunées victimes de notre cupidité, en rendant leur condition supportable. La loi de la nécessité, qui commande même aux tyrans, prescrira, dans cette région, une modération que l'humanité seule devroit inspirer par-tout.

XI. Avant de jetter des capitaux dans la

Ce nouvel ordre de choses engagera le gouvernement dans des dépenses considérables. Avant de s'y livrer, il examinera si la colonie a eu jusqu'à notre âge, l'organisation qui devoit la

Guyane, il convient d'examiner si la colonie est bien organisée ; il en faut régler les limites.

faire prospérer, & si Cayenne est le lieu le plus convenable pour être le chef-lieu d'un grand établissement. C'est notre opinion : mais d'habiles gens pensent le contraire ; & leurs raisons doivent être discutées.

Ces vues peuvent être excellentes, sans que les avantages en aient été plutôt apperçus ; & il ne faut pas s'en étonner. Les choses sont quelquefois d'une difficulté qui ne peut être surmontée que par l'expérience ou par le génie. Mais l'expérience qui marche à pas lents, demande du tems ; & le génie qui, semblable aux coursiers des dieux, franchit un intervalle immense d'un saut, se fait attendre pendant des siècles. A-t-il paru ? il est repoussé ou persécuté. S'il parle, on ne l'entend pas. Si, par hasard, il est entendu, la jalousie traduit ses projets comme des rêves sublimes, & les fait échouer. L'intérêt général de la multitude suppléeroit peut-être à la pénétration du génie, si on le laissoit agir en liberté : mais il est sans cesse contrarié par l'autorité dont les dépositaires ne s'entendent à rien, & prétendent ordonner de tout. Quel est celui qu'ils honoreront de leur confiance & de leur intimité ? c'est le flatteur impudent qui, sans en rien croire, leur répétera continuellement qu'ils sont des êtres merveilleux. Le mal se fait par leur sottise, & se perpétue par une mauvaise honte qui les empêche de revenir sur leurs pas. Les fausses combinaisons s'épuisent avant qu'ils aient rencontré les vraies, ou qu'ils puissent se résoudre à les approuver, après les avoir rejettées. C'est ainsi que le désordre règne par l'enfance des souverains, l'incapacité ou l'orgueil des ministres, & la patience des victimes. On se consoleroit des maux passés & des maux présens, si l'avenir devoit changer cette destinée : mais c'est une espérance dont il est impossible de se bercer. Et si l'on demandoit au philosophe à quoi servent les conseils qu'il s'opiniâtre d'adresser aux nations & à ceux qui les goûvernent, & qu'il répondît avec sincérité, il diroit qu'il satisfait un penchant invincible à dire la vérité, au hasard d'exciter l'indignation, & même de boire dans la coupe de Socrate.

Avant de prendre sur la Guyane une résolution finale, il con-

viendra de fixer les bornes encore incertaines de cette colonie. Au Nord, les Hollandois voudroient bien étendre les frontières de Surinam jufqu'aux bords du Sinamary : mais le pofte militaire que la cour de Verfailles a fait établir depuis long-tems fur la rive droite du Maroni, paroît avoir anéanti fans retour cette prétention ancienne. Du côté du Midi, les difficultés font moins applanies. L'Amazone fut autrefois inconteftablement la borne des poffeffions Françoifes, puifque, par une convention du 4 Mars 1700, les Portugais s'obligèrent à démolir les forts qu'ils avoient élevés fur la rive gauche de cette rivière. A la paix d'Utrecht, la France qui recevoit la loi, fut forcée de céder la navigation de ce fleuve avec les terres qui s'étendent jufqu'à la rivière de Vincent Pinçon, ou de l'Oyapock. Lorfque le tems fut venu d'exécuter le traité, il fe trouva que ces deux noms employés comme fynonymes, défignoient dans le pays, ainfi que fur les anciennes cartes, deux rivières éloignées l'une de l'autre de trente lieues. Chacune des deux cours voulut tourner cette erreur à fon avantage; celle de Lisbonne s'étendre jufqu'à l'Oyapock, & celle de Verfailles jufqu'à Vincent Pinçon. On ne put convenir de rien; & les terres conteftées font reftées défertes depuis cette époque affez reculée.

On n'aura pas la préfomption de s'ériger en juge de ce grand procès. L'unique obfervation qu'on fe permettra de faire, c'eft que le but de la ceffion exigée par le Portugal, a été de lui affurer la navigation exclufive de l'Amazone. Or les fujets de cette couronne jouiront paifiblement de cet avantage, en éloignant les limites des poffeffions Françoifes de vingt lieues feulement & jufqu'à la rivière de Vincent Pinçon, fans qu'il foit néceffaire de les reculer de cinquante jufqu'à l'Oyapock.

XII. Etat actuel de la Guyane Françoife.

Tout eft à faire dans la Guyane. On ne compte à Cayenne même que trente plantations prefque toutes miférables. Le continent eft dans un plus grand défordre encore que l'ifle. Les habitations y changent fouvent de place. Des déferts immenfes les féparent. Placées à une grande diftance du marché général, elles n'ont aucune facilité pour leurs échanges. On n'y jouit

d'aucune des commodités que se procurent mutuellement des hommes réunis. Les loix, la police, les bienséances, l'émulation, l'influence du ministère : tous ces avantages y sont inconnus. Pour l'exploitation de cent lieues de côtes, on ne comptoit en 1775 que treize cens personnes libres, & huit mille esclaves. Les productions de la colonie étoient même au-dessous de ces foibles moyens, parce qu'il n'y avoit dans les atteliers que des blancs sans intelligence, que des noirs sans subordination. Les denrées qu'emportèrent les bâtimens venus de l'Amérique Septentrionale ou de la Guadeloupe & de la Martinique, ne s'élevèrent pas à 100,000 livres, & la France ne reçut sur six navires que quarante quintaux de sucre ; qui furent vendus en Europe 2156 livres ; six cens cinquante-huit quintaux quatre-vingt-huit livres de café, qui furent vendus 31,296 livres 16 sols ; trois quintaux trente-quatre livres d'indigo, qui furent vendus 2839 livres ; cent cinquante-deux quintaux quarante-une livres de cacao, qui furent vendus 10,668 livres 16 sols ; trois mille trois quintaux cinquante-cinq livres de rocou, qui furent vendus 187,706 liv. 7 sols 6 deniers ; neuf cens soixante-douze quintaux soixante livres de coton, qui furent vendus 243,150 livres ; trois cens cinquante-trois cuirs, qui furent vendus 3177 livres ; quatorze cens vingt-deux quintaux huit livres de bois, qui furent vendus 7604 l. 3 f. 9 d. En tout 488,598 liv. 3 f. 3 den. Les 600,000 livres que la cour dépensa cette année comme les autres pour cet ancien établissement, servirent à payer ce qu'il avoit reçu au-delà de ses exportations. A cette époque Cayenne devoit 2,000,000 de livres au gouvernement ou aux négocians de la métropole.

Il faut attendre quelque chose des lumières que M. Mallouet a répandues dans la colonie ; des encouragemens que cet habile administrateur a fait accorder en 1777 à ceux des colons qui se livreroient à la coupe des bois de construction, à la culture des subsistances, à la salaison du poisson, à quelques autres productions de peu de valeur, dont il a assuré le débouché. Il faut attendre encore plus des arbres à épiceries. Le giroflier

a déja donné des clous qui ne ſont que très-peu inférieurs à ceux qui nous viennent des Moluques ; & tout annonce que le muſcadier ne réuſſira pas moins heureuſement. Mais rien de grand ne pourra ſe tenter ſans capitaux, & ſans capitaux conſidérables.

Ils ſont au pouvoir d'une riche compagnie qui s'eſt formée mais ſans privilège excluſif pour cette partie du Nouveau-Monde. Ce corps dont le fonds primitif eſt de 2,400,000 livres, a obtenu du gouvernement le vaſte eſpace qui s'étend depuis l'Approuague juſqu'à l'Oyapock ; & toutes les facilités qu'on lui pouvoit raiſonnablement accorder pour mettre en valeur ce ſol, regardé comme le meilleur de la Guyane. En attendant que ſes ſuccès lui permettent de s'occuper du deſſéchement des marais & des grandes cultures, cette aſſociation puiſſante a tourné ſes vues vers la coupe du bois, vers la multiplication des troupeaux, vers le coton & le cacao ; mais principalement vers le tabac.

Des eſclaves cultivent depuis long-tems, pour leur uſage, autour de leurs caſes, cette dernière plante. On lui trouve les mêmes vertus qu'au tabac du Bréſil, qui s'eſt ouvert un débit aſſez avantageux dans pluſieurs marchés de l'Europe, & qui eſt d'une néceſſité preſque abſolue pour l'achat des noirs ſur une grande partie des côtes d'Afrique. Si cette entrepriſe réuſſit, la France verra diminuer ſes beſoins, & ſes navigateurs ſeront diſpenſés d'aller chercher à Liſbonne cette portion de leur cargaiſon. Les eſpérances que peut donner Sainte-Lucie ont une autre baſe.

XIII. Après de longues diſcuſſions entre les cours de Londres & de Verſailles, Sainte-Lucie reſte à la France.

Les Anglois occupèrent ſans oppoſition cette iſle, dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paiſiblement depuis dix-huit mois, lorqu'un navire de leur nation, qui avoit été ſurpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraïbes accourus ſur leurs pirogues avec des fruits. Cette violence décida les ſauvages de Saint-Vincent, de la Martinique, à ſe réunir aux ſauvages offenſés ; & ils fondirent tous enſemble, au mois d'août 1640, ſur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils maſſacrèrent tout ce qui ſe préſenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établiſſement qui étoit encore au berceau.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il se fût formé des sociétés civiles & policées, tous les hommes en général avoient droit sur toutes les choses de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en servir, & même pour consumer ce qui étoit de nature à l'être. L'usage que l'on faisoit ainsi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une chose de cette manière, aucun autre ne pouvoit la lui ôter sans injustice. C'est sous ce point de vue, qui ne convient qu'à l'état de nature, que les nations de l'Europe envisagèrent l'Amérique, lorsqu'elle eut été découverte. Comptant les naturels du pays pour rien, il leur suffisoit, pour s'emparer d'une terre, qu'aucun peuple de notre hémisphère n'en fût en possession. Tel fut le droit public, constant & uniforme qu'on suivit dans le Nouveau-Monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir justifier en ce siècle, pendant les dernières hostilités.

Quoi, la nature de la propriété n'est pas la même par-tout, par-tout fondée sur la prise de possession par le travail, & sur une longue & paisible jouissance ! Européens, pouvez-vous nous apprendre à quelle distance de votre séjour ce titre sacré s'anéantit ? Est-ce à vingt pas ? est-ce à une lieue ? est-ce à dix lieues ? Non, dites-vous. Hé bien, ce ne seroit donc pas à dix mille lieues. Et ne voyez-vous pas que ce droit imaginaire que vous vous arrogez sur un peuple éloigné, vous le conférez à ce peuple éloigné sur vous ? Cependant que diriez-vous, s'il pouvoit arriver que le sauvage entrât dans votre contrée, & que, raisonnant à votre manière, il dît : cette terre n'est point habitée par les nôtres, donc elle nous appartient ? Vous avez l'Hobbisme en horreur dans votre voisinage ; & ce funeste systême, qui fait de la force la suprême loi, vous le pratiquez au loin. Allez ! après avoir été des voleurs & des assassins, il ne vous restoit plus que d'être d'exécrables sophistes ; & vous l'êtes devenus.

D'après ces principes, que les esprits justes & les cœurs droits réprouveront toujours, Sainte-Lucie devoit appartenir à toute puissance qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François

s'en avisèrent les premiers. Ils y firent passer, en 1650, quarante habitans sous la conduite de Roussellan, homme brave, actif, prudent, & singuliérement aimé des sauvages, pour avoir épousé une femme de leur nation. Sa mort, arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de ses successeurs furent massacrés par les Caraïbes, mécontens de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faisoit que languir, lorsqu'elle fut prise en 1664 par les Anglois, qui l'évacuèrent en 1666.

A peine étoient-ils partis, que les François reparurent dans l'isle. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fût la cause, lorsque l'ennemi qui les avoit chassés la première fois, les força de nouveau, vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au lieu d'évacuer l'isle, se réfugièrent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invasion passagère, se fut retiré, ils reprirent leurs occupations. Ce ne fut pas pour long-tems. La guerre, qui bientôt après déchira l'Europe, leur fit craindre de devenir la proie du premier corsaire, qui auroit envie de les piller; & ils allèrent chercher de la tranquillité dans les établissemens de leur nation, qui avoient plus de force, ou qui pouvoient se promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture suivie, ni de colonie régulière à Sainte-Lucie. Elle étoit seulement fréquentée par des habitans de la Martinique, qui y coupoient du bois, qui y faisoient des canots, & y entretenoient des chantiers assez considérables.

Des soldats & des matelots déserteurs s'y étant réfugiés après la paix d'Utrecht, il vint en pensée au maréchal d'Estrées d'en demander la propriété. Elle ne lui eût pas été plutôt accordée en 1718, qu'il y fit passer un commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat blessa la cour de Londres, qui avoit des prétentions sur l'isle, à raison de la priorité d'établissement; comme celle de Versailles, en vertu d'une possession rarement interrompue. Ses plaintes déterminèrent le ministère de France à ordonner que les choses seroient remises dans l'état où elles étoient, avant la concession qui venoit d'être faite.

Soit que cette complaisance ne parût pas suffisante aux Anglois; soit qu'elle leur persuadât qu'ils pouvoient tout oser, ils donnèrent eux-mêmes, en 1722, Sainte-Lucie au duc de Montaigu, qui en envoya prendre possession. Cette opposition d'intérêts donna de l'embarras aux deux couronnes. Elles en sortirent, en 1731, en convenant que, jusqu'à ce que les droits respectifs eussent été éclaircis, l'isle seroit évacuée par les deux nations: mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement n'empêcha pas les François d'y établir de nouveau en 1744, un commandant, une garnison, des batteries. Ou la cour de Londres ne fut pas avertie de cette infidélité, ou elle feignit de ne la pas voir, parce que ses navigateurs se servoient utilement de ce canal, pour entretenir avec des colonies plus riches, des liaisons interlopes que les sujets des deux gouvernemens croyoient leur être également avantageuses. Elles durèrent avec plus ou moins de vivacité, jusqu'au traité de 1763, qui assura à la France la propriété si long-tems & si opiniâtrément disputée de Sainte-Lucie.

XIV. Premières opérations de la France à Sainte-Lucie.

Un entrepôt fut le premier usage que la cour de Versailles se proposa de faire de son acquisition. Depuis que ses isles du Vent avoient abattu leurs forêts, étendu leurs cultures, & perdu la ressource du Canada & de la Louysiane, il étoit devenu impossible de s'y passer des bois & des bestiaux de l'Amérique Septentrionale. On avoit cru voir de grands inconvéniens à l'admission directe de ces secours étrangers; & Sainte-Lucie fut choisie pour les échanger contre les sirops de la Martinique, de la Guadeloupe. L'expérience ne tarda pas à démontrer que c'étoit un plan chimérique.

Pour que cet arrangement pût avoir son exécution, il faudroit que les américains déposâssent leurs cargaisons, qu'ils les gardâssent sur leurs navires, ou qu'ils les vendîssent à des négocians établis dans l'isle: trois combinaisons dont aucune n'est praticable.

Jamais les navigateurs ne se détermineront à mettre à terre leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidens les ruineroient infailliblement,

infailliblement, ni à dépofer dans des magafins des bois d'un trop mince prix, d'un trop gros volume, pour foutenir les frais d'un loyer. Jamais ils n'attendront fur leur bord des acheteurs éloignés qui pourroient ne pas arriver. Jamais ils ne trouveront des acheteurs intermédiaires, dont le miniftère feroit néceffairement fi cher, qu'on ne pourroit pas l'employer.

Le propriétaire des firops a les mêmes raifons d'éloignement pour ce marché. Les voitures, le coulage & la commiffion réduiroient à rien fa denrée. Si l'Anglois fe déterminoit à acheter les firops plus cher qu'il ne les payoit, il fe verroit forcé d'augmenter dans la proportion fes marchandifes, dont le confommateur ne voudroit plus après ce furhauffement.

Détaché de la première idée qu'il avoit eue, fans y renoncer formellement, le miniftère de France, s'occupa, dès 1763, du foin de former des cultures à Sainte-Lucie. Le projet étoit fage, mais l'exécution fut folle. Si le gouverneur & l'intendant de la Martinique dont cette ifle n'eft éloignée que de fept lieues, avoient été chargés de l'opération, les colons qu'on y auroit fait paffer, auroient obtenu les fecours que peut aifément fournir un établiffement qui remonte à plus d'un fiècle. La précipitation, la paffion des nouveautés, le defir de placer des parens ou des protégés, d'autres motifs peut-être encore plus blâmables, firent préférer l'envoi d'une adminiftration indépendante qui ne devoit avoir des liaifons qu'avec la métropole. Cette mauvaife combinaifon coûta 7,000,000 au fifc, & à l'état huit ou neuf cens hommes, dont la fatale deftinée infpire plus de pitié que de furprife. Sous les tropiques, les colonies le mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des foldats qui y font envoyés, quoique ce foient des hommes fains, robuftes & bien foignés : eft-il étonnant que des miférables, ramaffés dans les boues de l'Europe & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du défefpoir, aient miférablement péri dans une ifle inculte & déferte ?

L'avantage de la peupler étoit réfervé aux établiffemens voifins. Des François, qui avoient vendu très-avantageufement leurs

plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte-Lucie une partie de leurs capitaux. Un grand nombre des cultivateurs de Saint-Vincent, indignés de ſe voir réduits à acheter un ſol qu'ils avoient défriché avec des fatigues incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitans, dont les poſſeſſions étoient peu fécondes ou bornées, & des négocians qui ont retiré quelques fonds de leur commerce pour les confier à l'agriculture. On leur a diſtribué à tous gratuitement des terres.

XV. Quelle opinion faut-il avoir de Sainte-Lucie?

C'eût été un préſent funeſte, ſi le préjugé établi contre Sainte-Lucie, avoit eu quelque fondement. La nature, diſoit-on, lui avoit refuſé tout ce qui peut conſtituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, ſon terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux qui ne paieroit jamais les dépenſes qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de ſon climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir ou le déſeſpoir y feroient paſſer. Ces idées étoient généralement reçues.

Dans la vérité, le ſol de Sainte-Lucie n'eſt pas mauvais ſur les bords de la mer, & il devient meilleur à meſure qu'on avance dans les terres. Tout peut être défriché, à l'exception de quelques montagnes hautes & eſcarpées, ſur leſquelles on remarque aiſément des traces d'anciens volcans. Il reſte encore dans une profonde vallée huit ou dix excavations de quelques pieds de diamètre où l'eau bout de la manière la plus effrayante. On ne trouve pas, à la vérité, dans l'iſle, de grandes plaines, mais beaucoup de petites où le ſucre peut être heureuſement cultivé. La forme étroite & alongée de cette poſſeſſion en rendra le tranſport aiſé, dans quelques lieux que les cannes ſoient plantées.

L'air, dans l'intérieur de Sainte-Lucie, n'eſt que ce qu'il étoit dans les autres iſles, avant qu'on les eût habitées : d'abord impur & mal-ſain; mais à meſure que les bois ſont abattus, que la terre ſe découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on reſpire ſur une partie des côtes eſt plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivières qui, partant des pieds des montagnes, n'ont pas aſſez de pente pour entraîner les ſables

dont le flux de l'océan embarrasse leur embouchure. Cette barrière insurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais infects. Une raison si sensible avoit suffi pour éloigner de ces cantons le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'isle, en y abordant la première fois. Les François poussés dans le Nouveau-Monde par une passion plus violente que l'amour de la conservation, ont été moins difficiles que des sauvages. C'est dans cette étendue qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Plusieurs ont été punis de leur aveugle avidité. D'autres le seront un jour, à moins qu'ils ne construisent des digues, qu'ils ne creusent des canaux pour procurer aux eaux de l'écoulement. Le gouvernement en a déja donné l'exemple dans le port principal de l'isle; quelques citoyens l'ont suivi, & il est à croire, qu'avec le tems, une pratique si utile deviendra générale.

XVI. Etat actuel de la colonie de Sainte-Lucie.

Déja se sont formées, dans la colonie, onze paroisses, presque toutes sous le vent. Cette préférence, donnée à une partie de l'isle sur l'autre, ne vient pas de la supériorité du sol : mais du plus ou du moins de facilité à recevoir, à expédier des navires. Avec le tems, l'espace, qu'on a d'abord négligé, sera occupé à son tour; parce qu'on découvre tous les jours des ances où il sera possible d'embarquer sur des canots toutes sortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'isle, & deux chemins qui la traversent de l'est à l'ouest, donnent les facilités qu'on pouvoit desirer pour porter les denrées des plantations aux embarcadaires. Avec du tems & des richesses, ces routes parviendront à un degré de solidité qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, sans des dépenses trop considérables pour un établissement naissant. Les corvées, dont ces chemins sont l'ouvrage, ont retardé les cultures & excité bien des murmures : mais les colons commencent à bénir la main sage & ferme, qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité. Leur fardeau a été un peu allégé, dans les derniers tems, par l'attention qu'ont eue les administrateurs d'appliquer à ces travaux les taxes exigées pour les affranchissemens.

Au premier janvier 1777, la population blanche de Sainte-Lucie s'élevoit à deux mille trois cens perſonnes de tout âge & de tout ſexe. Il y avoit mille cinquante noirs ou mulâtres libres, & ſeize mille eſclaves. La colonie comptoit parmi ſes troupeaux onze cens trente mulets ou chevaux, deux mille cinquante-trois bêtes à cornes, trois mille ſept cens dix-neuf moutons ou chèvres.

Cinquante-trois ſucreries qui occupoient quinze cens quarante-un quarrés de terre ; cinq millions quarante mille neuf cens ſoixante-deux pieds de café ; un million neuf cens quarante-cinq mille ſept cens douze pieds de cacao ; cinq cens quatre-vingt-dix-ſept quarrés de coton formoient ſes cultures.

Ces produits réunis étoient vendus dans l'iſle même un peu plus de 3,000,000. Les deux tiers étoient livrés aux Américains, aux Anglois & aux Hollandois, en poſſeſſion de fournir librement aux beſoins de la colonie. Le reſte étoit porté à la Martinique, dont on dépendoit, & d'où on tiroit quelques marchandiſes, quelques boiſſons arrivées de la métropole.

Appuyés ſur le caractère & les lumières du comte d'Ennery, fondateur de cet établiſſement, nous avions aſſuré que lorſque Sainte-Lucie, qui a quarante lieues de circuit, ſeroit parvenue à toute ſa culture, elle pourroit occuper cinquante à ſoixante mille eſclaves, & donner pour neuf ou dix millions de denrées. D'autres adminiſtrateurs ont depuis confirmé ce grand témoignage. Par quelle fatalité cet établiſſement a-t-il donc fait ſi peu de progrès, malgré tous les encouragemens qu'il a reçus ?

XVII. Obſtacles qui ſe ſont oppoſés aux progrès de Sainte-Lucie.

C'eſt que, dès l'origine, on donna précipitamment des propriétés à des vagabonds qui n'avoient, ni l'habitude du travail, ni aucun moyen d'exploitation : c'eſt qu'on accorda un ſol immenſe à des ſpéculateurs avides qui n'étoient en état de mettre en valeur que quelques arpens : c'eſt que les terres intérieures furent diſtribuées, avant que les bords euſſent été défrichés : c'eſt que les fourmis qui déſoloient ſi cruellement la Martinique, ont porté le même ravage dans les ſucreries naiſſantes de Sainte-Lucie : c'eſt que le café y a éprouvé la même diminution que par-tout ailleurs : c'eſt enfin que l'adminiſtration n'y a été

ni aſſez régulière, ni aſſez ſuivie, ni aſſez éclairée. Quels remèdes employer contre tant d'erreurs, contre tant de calamités ?

Il faudra établir un gouvernement plus ferme, une police plus exacte. Il faudra dépouiller de leur territoire, ceux qui n'auront pas au moins rempli en partie l'engagement qu'ils avoient contracté de le rendre utile. Il faudra, par des réunions ſagement réglées, rapprocher, le plus qu'on pourra, des plantations ſéparées par des diſtances qui leur ôtent la volonté & la facilité de s'entr'aider. Il faudra contraindre légalement tous les débiteurs à reſpecter des créances dont ils ſe ſont habituellement joués. Il faudra aſſurer pour une longue ſuite d'années & par des actes authentiques aux navigateurs de toutes les nations la liberté de leurs liaiſons avec cette iſle. On devroit aller plus loin.

Les François de la métropole ne veulent pas & ceux des iſles ne peuvent pas mettre en valeur Sainte-Lucie. Beaucoup d'étrangers, au contraire, ont offert d'y porter leur induſtrie & leurs capitaux, ſi on vouloit ſupprimer le barbare droit d'aubaine : droit qui s'oppoſe au commerce réciproque des nations; qui repouſſe le vivant & dépouille le mort; qui déshérite l'enfant de l'étranger; qui condamne celui-ci à laiſſer ſon opulence dans ſa patrie, & qui lui interdit ailleurs toute acquiſition, ſoit mobiliaire, ſoit foncière : droit qu'un peuple, qui aura les premières notions de bonne politique, abolira chez lui, & dont il ſe gardera bien de ſolliciter l'extinction dans les autres contrées. Il faut eſpérer que la cour de Verſailles ne s'opiniâtrera pas plus long-tems à rejetter le ſeul moyen de tirer une colonie intéreſſante de l'état de langueur où des fléaux qu'il n'étoit pas poſſible de détourner & les vices d'une mauvaiſe adminiſtration l'ont plongée.

XVIII. Moyens que la cour de Verſailles ſe propoſe pour mettre Sainte-Lucie à l'abri de l'invaſion.

Lorſqu'on aura pris les meſures convenables pour rendre Sainte-Lucie floriſſante, le miniſtère de France pourra ſe livrer au ſyſtême qu'il paroît avoir adopté de défendre ſes colonies par des fortereſſes. Pour garder cette iſle, il ſuffira de garantir de toute inſulte le port du Carenage.

Ce port, le meilleur des Antilles, réunit pluſieurs avantages.

On y trouve par-tout beaucoup d'eau; la qualité de son fonds eſt excellente, la nature y a formé trois carenages parfaits, l'un pour les plus grands bâtimens, les deux autres pour des frégates. Trente vaiſſeaux de ligne y ſeroient à l'abri des ouragans les plus terribles. Les vers ne l'infeſtent pas encore. Les vents ſont toujours bons pour en ſortir; & l'eſcadre la plus nombreuſe ſeroit au large en moins d'une heure.

Une poſition ſi favorable, peut non-ſeulement défendre toutes les poſſeſſions nationales, mais menacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étendue de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre, ne ſauroient couvrir tous les lieux. La plus foible eſcadre, partie de Sainte-Lucie, porteroit, en peu de jours, la déſolation dans les colonies, qui, paroiſſant les moins expoſées, ſeroient dans la plus grande ſécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le port du Carenage; & cette croiſière, auſſi diſpendieuſe que fatigante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi, qui oſeroit tout ce qu'on peut oſer en mer.

Le Carenage, qui a l'inconvénient d'expoſer au danger d'être pris, les vaiſſeaux qui ſont à ſa vue, n'a jamais paru digne d'attention à la Grande-Bretagne, aſſez puiſſante, aſſez éclairée, pour penſer que c'eſt aux vaiſſeaux à protéger les rades, & non aux rades à protéger les vaiſſeaux. Pour la France, ce port poſſède la plus grande défenſe maritime; c'eſt-à-dire, une poſition qui empêche les vaiſſeaux d'y entrer ſous voile. Il faut alonger pluſieurs touées, pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ſes deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & paſſant près de terre de vingt-cinq à cent braſſes, ne permettroit pas aux attaquans de s'y emboſſer. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois; & il ſeroit battu en même tems de l'avant & des deux bords par des feux maſqués.

Si l'ennemi vouloit inſulter le port, il ſeroit réduit à faire ſa deſcente à l'ance du Choc; plage d'une lieue qui n'eſt ſéparée du Carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette ance. Maître de la Vigie, il couleroit bas ou forceroit d'amener tous

les vaiſſeaux qui ſe trouveroient dans la rade; & ce ſeroit ſans perte, de ſon côté, parce que cette péninſule, quoique dominée par une cidatelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'aſſaillant par ſon revers. Celui-ci n'auroit beſoin que de mortiers: il ne tireroit pas un coup de canon; il ne haſarderoit pas la vie d'un homme.

S'il ſuffiſoit de fermer à l'ennemi l'entrée du port, il ſeroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer : mais il faut protéger les vaiſſeaux de la nation. Il faut qu'une petite eſcadre y puiſſe braver les forces ennemies, les réduire à la bloquer, profiter de leur abſence ou d'une faute, ce qui ne ſe peut faire ſans fortifier le ſommet de la péninſule. On ne doit pas ſe diſſimuler, qu'en multipliant ainſi les points de défenſe, on augmentera le beſoin d'hommes : mais s'il y a des vaiſſeaux dans le port, leurs matelots & leurs canonniers ſeront chargés de la défenſe de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le ſalut de l'eſcadre en dépendra. Si le port eſt ſans bâtimens, la Vigie ſera abandonnée ou peu défendue; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, eſt une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces poſitions heureuſes, qu'on trouve rarement, pour y conſtruire une citadelle dont l'attaque n'exigera guère moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui ſera ſans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'ance du Carenage dans tous ſes points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable; de mettre en ſûreté la ville qu'on doit conſtruire ſur la croupe de la montagne; d'empêcher, enfin, l'aſſaillant de pénétrer dans l'iſle, quand même il auroit fait ſa deſcente au choc & qu'il ſe ſeroit emparé de la Vigie. Des combinaiſons plus approfondies ſur les précautions qu'exigeroit la conſervation de Sainte-Lucie, doivent être réſervées aux gens de l'art.

Certes, ce n'eſt pas une orgueilleuſe prétention qui nous a

engagés dans une matière, qui eſt ſi contraire à notre profeſſion, & qui ſuppoſe tant d'études qui nous ſont étrangères, & une ſi longue expérience dans ceux qui l'exercent. Mais le zèle, mais l'amour du bien, mais le patriotiſme répandent ſur tout les regards de l'homme & du citoyen. Son cœur s'échauffe. Il réfléchit. S'eſt-il perſuadé qu'il entrevoyoit le bien? Il faut qu'il parle. Il ſe reprocheroit ſon ſilence. « Si mes idées ſont juſtes, ſe dit-il à » lui-même, peut-être qu'on en profitera; ſi elles ſont fauſſes, » le pis qu'il puiſſe en arriver, c'eſt qu'on en ſourie, en m'ac- » cordant le nom de bon-homme, dont le vénérable abbé de » Saint-Pierre ſe glorifioit. J'aime mieux riſquer d'être ridicule » que de manquer l'occaſion d'être utile ». Ce devoir, bien ou mal rempli, fixons l'attention du lecteur ſur la Martinique.

XIX. Les François s'établiſſent à la Martinique ſur les ruines des Caraïbes.

Cette iſle a ſeize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, ſans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle eſt extrêmement hachée, & par-tout entrecoupée de monticules, qui ont, le plus ſouvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent ſur ces petits ſommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle eſt couverte, y arrêtent ſans ceſſe les nuages, y entretiennent une humidité mal-ſaine, qui achève de la rendre affreuſe, inacceſſible, tandis que les deux autres ſont preſque entiérement cultivées. De ces montagnes, mais ſur-tout de la première, ſortent les nombreuſes ſources dont l'iſle eſt arroſée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruiſſeaux, ſe changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles traverſent : excellentes en quelques endroits, & ſi mauvaiſes en d'autres, qu'il faut leur ſubſtituer pour la boiſſon, celles qu'on ramaſſe dans les ſaiſons pluvieuſes.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Martinique, partit, en 1635, de Saint-Chriſtophe, pour y établir ſa nation. Ce ne fut pas de l'Europe qu'il voulut tirer ſa population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation, périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un nouveau climat, ou par la miſère, qui ſuit preſque toutes les émigrations.

Cent

Cent hommes qui habitoient depuis long-tems dans ſon gouvernement de Saint-Chriſtophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue; habiles à défricher la terre, à former des habitations; abondamment pourvus de plants de patates & de toutes les graines convenables, furent les ſeuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établiſſement ſe fit ſans trouble. Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu, ou ſéduits par des proteſtations, abandonnèrent aux François la partie de l'iſle qui regarde au couchant & au midi, pour ſe retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe, voyant ſe multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenans, ſentit qu'il ne pouvoit éviter ſa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes; & il aſſocia les ſauvages des iſles voiſines à ſa politique. Tous enſemble, ils fondirent ſur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit conſtruit: mais ils furent reçus avec tant de vigueur qu'ils ſe replièrent, en laiſſant ſept ou huit cens de leurs meilleurs guerriers ſur la place. Cet échec les fit diſparoître pour long-tems; & ils ne revinrent qu'avec des préſens, & des diſcours pleins de repentir. On les accueillit amicalement; & la réconciliation fut ſcellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles, juſqu'à cette époque. La crainte d'être ſurpris obligeoit les colons de trois habitations, à ſe réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défenſe. C'eſt-là qu'ils dormoient ſans inquiétude, ſous la garde de leurs chiens & d'une ſentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec ſon fuſil, & deux piſtolets à ſa ceinture. Ces précautions ceſſèrent, lorſque les deux nations ſe furent rapprochées: mais celle dont l'amitié & la bienveillance avoient été implorées, abuſa ſi fort de ſa ſupériorité, pour étendre ſes uſurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haîne mal éteinte. Les ſauvages, dont le genre de vie exige un territoire vaſte, ſe trouvant chaque jour plus reſſerrés, eurent recours à la ruſe,

pour affoiblir un ennemi, contre lequel ils n'osoient plus employer la force. Ils se partageoient en petites bandes; ils épioient les François qui fréquentoient les bois; ils attendoient que le chasseur eût tiré son coup; & sans lui donner le tems de recharger son fusil, ils fondoient sur lui brusquement & l'assommoient. Une vingtaine d'hommes avoient disparu, avant qu'on eût su comment. Dès qu'on en fut instruit, on marcha contre les agresseurs; on les battit; on brûla leurs carbets; on massacra leurs femmes, leurs enfans; & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

XX. Premiers travaux des François à la Martinique.

Les François, devenus par cette retraite, seuls possesseurs de l'isle entière, occupèrent tranquillement les postes qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formoient alors deux classes. La première étoit composée de ceux qui avoient payé leur passage en Amérique: on les appelloit habitans. Le gouvernement leur distribuoit des terres en toute propriété, sous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens, aux dépenses qu'exigeoient l'utilité & la sûreté communes. A leurs ordres, étoient une foule de misérables, qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs frais, sous le nom d'*engagés*. C'étoit une espèce d'esclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient, par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient servis.

Les uns & les autres s'occupèrent d'abord uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du sucre ne commença que vers l'an 1650. Benjamin Dacosta, l'un de ces juifs qui puisent leur industrie dans l'oppression même où est tombée leur nation après l'avoir exercée, planta, dix ans après, des cacaotiers. Son exemple fut sans influence jusqu'en 1684, où le chocolat devint d'un usage assez commun dans la métropole. Alors, le cacao fut la ressource de la plupart des colons, qui n'avoient pas des fonds suffisans pour entreprendre la culture du sucre. Une de ces calamités, que les saisons apportent & versent, tantôt sur les hommes & tantôt sur les

plantes, fit périr, en 1727, tous les cacaotiers. La désolation fut générale parmi les habitans de la Martinique. On leur présenta le cafier, comme une planche après le naufrage.

Le ministère de France avoit reçu des Hollandois en présent, deux pieds de cet arbre, qui étoient conservés avec soin dans le jardin royal des plantes. On en tira deux rejettons. M. Desclieux, chargé, en 1726, de les porter à la Martinique, se trouva sur un vaisseau où l'eau devint rare. Il partagea, avec ses arbustes, le peu qu'il en recevoit pour sa boisson; & par ce généreux sacrifice, il parvint à sauver la moitié du précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompensée. Le café se multiplia avec une rapidité, avec un succès extraordinaires; & ce vertueux citoyen a joui jusqu'à la fin de 1774, avec une douce satisfaction du bonheur si rare d'avoir sauvé, pour ainsi dire, une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'industrie. Indépendamment de cette ressource, la Martinique avoit des avantages naturels, qui sembloient devoir l'élever en peu de tems à une fortune considérable. De tous les établissemens François, elle a la plus heureuse situation, par rapport aux vents qui règnent dans ces mers. Ses ports ont l'inestimable commodité d'offrir un asyle sûr contre les ouragans qui désolent ces parages. Sa position l'ayant rendue le siège du gouvernement, elle a reçu plus de faveurs, & joui d'une administration plus éclairée & moins infidelle. L'ennemi a constamment respecté la valeur de ses habitans, & l'a rarement provoquée, sans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même lorsqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec mesure, de renvoyer en Europe un gouverneur & un intendant qui la faisoient gémir sous le despotisme de leur avarice. L'ordre, la tranquillité, l'union que les colons surent maintenir en ce tems d'anarchie, prouvèrent plus d'aversion pour la tyrannie, que d'éloignement pour l'autorité, & justifièrent, en quelque sorte, aux yeux de la métropole, ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de prospérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françoises, l'étoit cependant fort peu à la fin du dernier siècle. En 1700, elle n'avoit en tout que six mille cinq cens quatre-vingt-dix-sept blancs. Le nombre des sauvages, des mulâtres, des nègres libres, hommes, femmes, enfans, n'étoit que de cinq cens sept. On ne comptoit que quatorze mille cinq cens soixante-six esclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de vingt-un mille six cens quarante personnes. Les troupeaux se réduisoient à trois mille six cens soixante-huit chevaux ou mulets, & à neuf mille deux cens dix-sept bêtes à corne. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & l'on exploitoit neuf indigoteries, & cent quatre-vingt-trois foibles sucreries.

XXI. La Martinique jette un grand éclat. Causes de cette prospérité.

Lorsque les guerres longues & cruelles qui portoient la désolation sur tous les continens & sur toutes les mers du monde, furent assoupies, & que la France eut abandonné des projets de conquête, & des principes d'administration qui l'avoient long-tems égarée, la Martinique sortit de l'espèce de langueur où tous ces maux l'avoient laissée. Bientôt ses prospérités furent éclatantes : elle devint le marché général des établissemens nationaux du Vent. C'étoit dans ses ports que les isles voisines vendoient leurs productions; c'étoit dans ses ports qu'elles achetoient les marchandises de la métropole. Les navigateurs François ne déposoient, ne formoient leurs cargaisons que dans ses ports. L'Europe ne connoissoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les spéculateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Espagnole & Septentrionale.

Comme agricole, elle occupoit, en 1736, soixante-douze mille esclaves, sur un sol nouvellement défriché en grande partie, & qui donnoit par conséquent des récoltes très-abondantes.

Ses rapports avec les autres isles lui valoient la commission & les frais de transport, parce qu'elle seule avoit les voitures. Le gain qu'elle faisoit pouvoit s'élever au dixième de leurs productions, qui devenoient de jour en jour plus considérables.

Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laiſſé pour l'accroiſſement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en eſclaves, en autres objets de premier beſoin, qui, rendant de plus en plus la Martinique créancière des colonies, les tenoit toujours dans ſa dépendance, ſans que ce fût à leur préjudice. Elles s'enrichiſſoient toutes par ſon ſecours, & leur profit tournoit à ſon utilité.

Ses liaiſons avec l'iſle Royale, avec le Canada, avec la Louyſiane, lui procuroient le débouché de ſon ſucre commun, de ſon café inférieur, de ſes ſirops & taffias que la France rejettoit. On lui donnoit en échange de la morue, des légumes ſecs, du bois de ſapin, & quelques farines.

Dans ſon commerce interlope aux côtes de l'Amérique Eſpagnole, tout compoſé de marchandiſes de fabrique nationale, elle gagnoit le prix du riſque auquel le marchand François ne vouloit pas s'expoſer. Ce trafic moins utile que le premier dans ſon objet, étoit d'un bien plus grand rapport dans ſes effets. Il lui rendoit un bénéfice de quatre-vingt ou quatre-vingt-dix pour cent, ſur une valeur de trois à quatre millions, qu'on portoit tous les ans à Caraque, ou dans les colonies voiſines.

Tant d'opérations heureuſes avoient fait entrer dans la Martinique un argent immenſe. Douze millions y circuloient habituellement avec une extrême rapidité. C'eſt peut-être le ſeul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fût indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étendue de ſes affaires attiroit annuellement dans ſes ports deux cens bâtimens de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour la Guinée, trente du Canada, dix ou douze de la Marguerite & de la Trinité; ſans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y gliſſoient en fraude. La navigation particulière de l'iſle aux colonies ſeptentrionales, au continent Eſpagnol, aux iſles du Vent, occupoit cent trente bateaux de vingt à ſoixante-dix tonneaux, montés par ſix cens matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cens eſclaves formés de longue main à la marine.

XXII. Manière dont se faisoit le commerce à la Martinique.

Dans les premiers tems, les navigateurs qui fréquentoient la Martinique abordoient dans les quartiers où se récoltoient les denrées. Cette pratique, qui sembloit naturelle, étoit remplie de difficultés. Les vents du Nord & du Nord-Est qui règnent sur une partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y sont assez considérablement éloignées, soit entre elles, soit de la plupart des habitations. Les chaloupes destinées à parcourir ces intervalles, étoient souvent retenues dans l'inaction par le gros tems, ou réduites à ne prendre que la moitié de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaisseau, & prolongeoient le tems de son chargement. Il résultoit de ces lenteurs un grand dépérissement des équipages, & une augmentation de dépenses pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce qui doit mettre au nombre de ses plus grands avantages, celui d'accélérer ses opérations, perdoit de son activité par un nouvel inconvénient: c'étoit la nécessité où se trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ses cargaisons par petites parties. Si quelque homme industrieux le déchargeoit de ces détails, son entreprise devenoit chère pour les colons. Le bénéfice du marchand se mesure sur la quantité des marchandises qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre qui vend moins est obligé de faire.

Un inconvénient plus considérable encore, c'est que certaines marchandises d'Europe surabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impossibilité d'assortir convenablement ses cargaisons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes les sortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire plusieurs escales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire son retour.

Les vaisseaux eux-mêmes éprouvoient de grands embarras. Plusieurs avoient besoin de se carener; la plus grande partie

exigeoit au moins quelque réparation. Ces ſecours manquoient dans les rades peu fréquentées, où les ouvriers ne s'établiſſoient point dans la crainte de n'y pas trouver aſſez d'occupation. Il falloit donc aller ſe radouber dans certains ports, & revenir prendre ſon chargement dans celui où l'on avoit fait ſa vente. Toutes ces courſes emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvéniens, & beaucoup d'autres, firent deſirer à quelques habitans & à tous les navigateurs, qu'il ſe formât un entrepôt où les objets d'échange entre la colonie & la métropole, fuſſent réunis. La nature paroiſſoit avoir préparé le fort Royal pour cette deſtination. Son port étoit un des meilleurs des iſles du Vent, & ſa ſûreté ſi généralement connue, que lorſqu'il étoit ouvert aux bâtimens Hollandois, la république ordonnoit qu'ils s'y retirâſſent dans les mois de juin, de juillet & d'août, pour ſe mettre à l'abri des ouragans ſi fréquens & ſi furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin, qui n'en ſont éloignées que d'une lieue, étoient les plus fertiles, les plus riches de la colonie. Les nombreuſes rivières qui arroſoient ce pays fécond, portoient des canots chargés, juſqu'à une certaine diſtance de leur embouchure. La protection des fortifications, aſſuroit la jouiſſance paiſible de tant d'avantages. Mais ils étoient contrebalancés par un territoire marécageux & mal-ſain. D'ailleurs cette capitale de la Martinique étoit l'aſyle de la marine militaire, qui dédaignoit alors, qui même opprimoit la marine marchande. Ainſi le fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles ſe portèrent à Saint-Pierre.

Ce bourg qui, malgré les incendies qui l'ont réduit quatre fois en cendres, contient encore dix-huit cens maiſons, eſt ſitué ſur la côte occidentale de l'iſle, dans une ance ou enfoncement, à-peu-près circulaire. Une partie eſt bâtie le long de la mer ſur le rivage même; on l'appelle le mouillage: c'eſt-là où ſont les vaiſſeaux & les magaſins. L'autre partie du bourg eſt bâtie ſur une petite colline peu élevée: on l'appelle le fort, parce que c'eſt-là qu'eſt placée une petite fortification, qui fut conſtruite en 1665, pour réprimer les ſéditions des habitans contre la

tyrannie du monopole, mais qui ſert aujourd'hui à protéger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg ſont ſéparées par un ruiſſeau, ou par une rivière guéable.

Le mouillage eſt adoſſé à un côteau aſſez élevé, & coupé à pic. Enfermé, pour ainſi dire, par cette colline, qui lui intercepte les vents de l'eſt, les plus conſtans & les plus ſalutaires dans ces contrées; expoſé ſans aucun ſouffle rafraîchiſſant aux rayons du ſoleil qui lui ſont réfléchis par le côteau, par la mer, & par le ſable noir du rivage, ce ſéjour eſt brûlant & toujours malſain. D'ailleurs, il n'a point de port; & les bâtimens qui ne peuvent tenir ſur ſes côtes durant l'hivernage, ſont forcés de ſe réfugier au fort Royal. Mais ces déſavantages ſont compenſés; ſoit par les facilités que préſente la rade de Saint-Pierre pour le débarquement & l'embarquement des marchandiſes; ſoit par la liberté que donne ſa poſition de partir par tous les vents, tous les jours, & à toutes les heures.

Ce bourg fut le premier qu'on édifia dans l'iſle, & le premier qui vit ſon territoire cultivé. Il dut moins cependant à ſon ancienneté qu'à ſes commodités, l'avantage de devenir le point de communication entre la colonie & la métropole. Saint-Pierre reçut d'abord les denrées de certains cantons, dont les habitans ſitués ſur des côtes orageuſes & conſtamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes ſans ſe déplacer. Les agens de ces colons n'étoient dans les premiers tems que des maîtres de bateau, qui s'étant fait connoître par leur navigation continuelle autour de l'iſle, furent déterminés par l'appât du gain, à prendre une demeure fixe. La bonne-foi ſeule étoit l'ame de ces liaiſons. La plupart de ces commiſſionnaires ne ſavoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres, ni regiſtres. Ils tenoient dans un coffre, un ſac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes; ils en tiroient l'argent néceſſaire pour les achats. Quand le ſac étoit épuiſé, le commiſſionnaire ne fourniſſoit plus; & le compte ſe trouvoit rendu. Cette confiance, qui doit paroître une fable dans nos mœurs & dans nos jours de

fraude

fraude & de corruption, étoit encore en ufage au commencement du fiècle. Il exifte des hommes qui ont pratiqué ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que fon utilité même.

Ces hommes fimples furent remplacés fucceffivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu paffer quelques-uns dans la colonie, lorfqu'elle étoit fortie des mains des compagnies exclufives. Leur nombre s'accrut à mefure que les denrées fe multiplioient; & ils contribuèrent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture, par les avances qu'ils firent à l'habitant, dont les travaux avoient langui jufqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les agens néceffaires de leurs débiteurs dans la colonie, comme ils l'étoient déja de leurs commettans de la métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba, pour ainfi dire, dans leur dépendance, par le befoin qu'il pouvoit avoir de leur fecours. Que le tems de la récolte foit retardé; que le feu prenne à une pièce de cannes; qu'un moulin foit démonté: que des édifices croulent; que la mortalité fe mette dans les beftiaux ou parmi les efclaves; que les féchereffes ou les pluies ruinent tout: où trouver les moyens de foutenir l'habitation pendant ces ravages, & de remédier à la perte qu'ils caufent? Ces moyens font en vingt mains différentes. Qu'une feule refufe du fecours; le cahos, loin de fe débrouiller, augmente. Ces confidérations déterminèrent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit, à confier leurs intérêts aux commiffionnaires de Saint-Pierre, pour être, en cas de malheur, affurés d'une reffource.

Le petit nombre d'habitans riches qui fembloient, par leur fortune, être à l'abri de ces befoins, furent comme forcés de s'adreffer à ce comptoir. Les capitaines marchands trouvant un port, où, fans fortir de leurs magafins & même de leurs vaiffeaux, ils pouvoient terminer avantageufement leurs affaires, défertèrent le fort Royal, la Trinité, tous les autres lieux, où le prix des productions leur étoit prefque arbitrairement impofé, où les paiemens étoient incertains & lents. Par cette révolution, les colons fixés dans leurs atteliers, qui exigent une préfence

continuelle & des ſoins journaliers, ne pouvoient plus ſuivre leurs denrées. Ils furent donc obligés de les confier à des hommes intelligens, qui, s'étant établis dans le ſeul port fréquenté, ſe trouvoient à portée de ſaiſir les occaſions les plus favorables pour vendre & pour acheter : avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des viciſſitudes continuelles. La Guadeloupe, la Grenade, ſuivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes beſoins les y déterminèrent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces proſpérités. Ce n'eſt pas que la Martinique ſe manquât à elle-même. Sa marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, ſe trouva toute formée pour les combats. En moins de ſix mois, quarante corſaires armés à Saint-Pierre, ſe répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens Flibuſtiers. Chaque jour, on les voyoit rentrer en triomphe, chargés d'un butin immenſe. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit ſa navigation, ſoit au Canada, ſoit aux côtes Eſpagnoles, entiérement interrompue, & ſon propre cabotage journellement inquiété. Le peu de vaiſſeaux qui arrivoient de France, pour ſe dédommager des pertes dont ils couroient les riſques, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainſi les productions tombèrent dans l'aviliſſement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des atteliers. Les eſclaves périſſoient faute de nourriture. Tout languiſſoit, tout s'écrouloit. Enfin la paix ramena, avec la liberté du commerce, l'eſpoir de recouvrer l'ancienne proſpérité. Les événemens trompèrent les premiers efforts que l'on fit.

XXIII. La Martinique décheoit. Cauſe de cette décadence.

Il n'y avoit pas deux ans que les hoſtilités avoient ceſſé, lorſque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faiſoit avec les Américains Eſpagnols. Cette révolution ne fut point l'effet de la vigilance des garde-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à ſe défendre, on mépriſe des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions ſouvent injuſtes. Ce fut la ſubſtitution des vaiſſeaux de regiſtre

aux flottes, qui mit des bornes très-étroites aux entreprises des interlopes. Dans le nouveau système, le nombre des bâtimens étoit indéterminé, & le tems de leur arrivée incertain ; ce qui jetta dans le prix des marchandises une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors, le contrebandier, qui n'étoit engagé dans son opération que par la certitude d'un gain fixe & constant, cessa de suivre une carrière qui ne lui assuroit plus le dédommagement du risque où il s'exposoit.

Mais cette perte fut moins sensible pour la colonie, que les traverses qui lui vinrent de sa métropole. Une administration peu éclairée embarrassa de tant de formalités, la liaison réciproque & nécessaire des isles avec l'Amérique Septentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755 que quatre bateaux au Canada. La direction des colonies en proie à des commis avides & sans talent, fut promptement dégradée, avilie, & prostituée à la vénalité.

Cependant, le commerce de France ne s'appercevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint-Pierre, des négocians qui lui achetoient bien ses cargaisons, qui lui renvoyoient avec célérité ses vaisseaux richement chargés ; & il ne s'informoit pas si c'étoit cette colonie ou les autres, qui consommoient & qui produisoient. Les nègres même qu'il y portoit, étoient vendus à un fort bon prix : mais il y en restoit peu. La plus grande partie passoit à la Grenade, à la Guadeloupe, même aux isles neutres ; qui, malgré la liberté illimitée dont elles jouissoient, préféroit les esclaves de traite Françoise, à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une assez longue expérience, que les nègres choisis, qui coûtoient le plus cher, enrichissoient les terres, tandis que les cultures dépérissoient dans les mains des nègres achetés à bas prix. Mais ces profits de la métropole étoient étrangers & presque nuisibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ses pertes, durant la paix, ni comblé le vuide des dettes qu'une suite de calamités l'avoit forcée à contracter ; lorsqu'elle vit renaître le plus grand de tous les fléaux, la guerre. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs,

qui, d'échec en échec, de perte en perte, fit tomber la Martinique fous le joug des Anglois. Elle fut reftituée au mois de juillet 1763, feize mois après avoir été conquife : mais on la rendit dépouillée de tous les moyens acceffoires de profpérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis quelques années, elle avoit perdu la plus grande partie de fon commerce interlope aux côtes Efpagnoles. La ceffion du Canada & de la Louyfiane lui ôtoit tout efpoir de r'ouvrir une communication qui n'avoit langui que par des erreurs paffagères. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans fes ports les productions de la Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, qui étoient devenues des poffeffions Britanniques. Un nouvel arrangement de la métropole qui lui interdifoit toute liaifon avec la Guadeloupe, ne lui permettoit plus d'en rien efpérer.

La colonie réduite à elle-même, ne devoit donc compter que fur fes cultures. Malheureufement, à l'époque où fes habitans pouvoient commencer à s'en occuper utilement, parut dans fon fein une efpèce de fourmi inconnue en Amérique, avant qu'elle eût ravagé la Barbade au point d'y faire délibérer s'il ne convenoit pas d'abandonner une colonie autrefois fi floriffante. On ignore fi ce fut du continent ou de cette ifle que l'infecte paffa à la Martinique. Ce qui eft fûr, c'eft qu'il caufa des ravages inexprimables dans toutes les plantations de fucre où il fe montra. Cette calamité, trop mollement combattue, duroit depuis onze ans, lorfque les colons affemblés arrêtèrent, le 9 mars 1775, une récompenfe de 666,000 liv. pour celui qui trouveroit un remède contre un fléau fi deftructeur.

Ce fecret important avoit déja été imaginé & mis en pratique par un officier nommé Defvouves, fur un des terreins le plus infeftés de fourmis. Cet excellent cultivateur avoit obtenu d'abondantes récoltes, en multipliant les labours, les engrais & les farclages ; en brûlant les pailles où cet infecte fe réfugie ; en replantant les cannes à chaque récolte & en les difpofant de manière à faciliter la circulation de l'air. Cet exemple a été enfin fuivi par les colons riches. Les autres l'imiteront, felon

leurs moyens, & on peut espérer, qu'avec le tems, il ne restera que le souvenir de ce grand désastre.

Cette calamité étoit dans sa plus grande force, lorsque l'ouragan de 1766, le plus furieux de ceux qui ont ravagé la Martinique, vint y détruire les vivres, moissonner les récoltes, déraciner les arbres, renverser même les bâtimens. La destruction fut si générale, qu'à peine resta-t-il quelques habitans en état de consoler tant de malheureux, de soulager tant de misères.

Le haut prix où, depuis quelques-tems, étoit monté le café, aidoit à supporter tant d'infortunes. Cette production, trop multipliée, tomba dans l'avilissement; & il ne resta à ses cultivateurs que le regret d'avoir consacré leurs terres à une denrée dont la valeur ne suffisoit plus à leur subsistance.

Pour comble de malheur, la métropole laissoit manquer sa colonie des bras nécessaires à son exploitation; depuis 1764 jusqu'en 1774, le commerce de France n'introduisit à la Martinique que trois cens quarante-cinq esclaves année commune. Les habitans étoient réduits à repeupler leurs atteliers du rebut des cargaisons Angloises introduit en fraude.

Un ministère éclairé, & dont les soins vigilans se seroient étendus sur toutes les parties de l'empire, auroit adouci le sort d'un grand établissement, si cruellement affligé. Il n'en fut pas ainsi. De nouvelles charges prirent dans la colonie la place des secours qu'elle avoit droit d'attendre.

Dans les établissemens François du Nouveau-Monde, & dans ceux des autres nations sans doute, les Africains se corrompoient beaucoup : c'est qu'ils étoient assurés de l'impunité. Leurs maîtres, séduits par un intérêt aveugle, ne déféroient jamais les criminels à la justice. Pour faire cesser un si grand désordre, le code noir régla que le prix de tout esclave qui seroit condamné à mort, après avoir été dénoncé au magistrat par le propriétaire, seroit payé par la colonie.

Des caisses furent aussi-tôt formées pour cet objet utile : mais on ne tarda pas à y puiser pour des dépenses étrangères à leur institution. Celle de la Martinique étoit encore plus grevée que

les autres de ces injuſtices, lorſqu'en 1771, elle ſe vit chargée des frais que faiſoit la chambre d'agriculture de la colonie, des honoraires d'un député que ſon conſeil entretient inutilement dans la métropole.

L'oppreſſion fut pouſſée plus loin. Les droits que le gouvernement faiſoit percevoir, à la Martinique, étoient originairement très-legers & ſe payoient en denrées. Elles furent converties en métaux, lorſque ces agens univerſels du commerce ſe furent multipliés dans l'iſle. Cependant l'impoſition fut modérée juſqu'en 1763. Elle fut alors portée à 800,000 liv. Trois ans après, il fallut la réduire : mais cette diminution, arrachée par le malheur des circonſtances, finit en 1772. Le tribut fut de nouveau baiſſé en 1778 à la ſomme de 666,000 livres, formant un million des iſles. Il eſt payé avec une capitation ſur les blancs & ſur les noirs, avec un droit de cinq pour cent ſur le prix du loyer des maiſons, avec le droit d'un pour cent ſur toutes les marchandiſes de poids qui entrent dans la colonie & un droit égal ſur toutes les denrées qui en ſortent, à l'exception du café qui doit trois pour cent.

XXIV. Etat actuel de la Martinique.

Au premier janvier 1778, la Martinique comptoit douze mille blancs de tout âge & de tout ſexe; trois mille noirs ou mulâtres libres, plus de quatre-vingt mille eſclaves, quoique ſes dénombremens ne montâſſent qu'à ſoixante-douze mille.

Elle avoit pour ſes troupeaux huit mille deux cens mulets ou chevaux, neuf mille ſept cens bêtes à corne, treize mille cent porcs, moutons ou chèvres.

Ses ſucreries étoient au nombre de deux cens cinquante-ſept qui occupoient dix mille trois cens quatre-vingt-dix-ſept quarrés de terre. Elle cultivoit ſeize millions ſix cens deux mille huit cens ſoixante-dix pieds de café ; un million quatre cens trente mille vingt pieds de cacao ; un million ſix cens quarante-huit mille cinq cens cinquante pieds de coton.

En 1775, les navigateurs François chargèrent ſur cent vingt-deux bâtimens, à la Martinique deux cens quarante-quatre mille quatre cens trente-huit quintaux cinquante-huit livres de ſucre

terré ou brut, qui furent vendus dans la métropole 9,971,155 l. 3 sols 7 deniers; quatre-vingt-seize mille huit cens quatre-vingt-neuf quintaux soixante-huit livres de café, qui furent vendus 4,577,259 livres 16 sols; onze cens quarante-sept quintaux huit livres d'indigo, qui furent vendus 975,018 livres; huit mille six cens cinquante-six quintaux soixante-trois livres de cacao, qui furent vendus 605,964 livres 12 sols; onze mille douze quintaux de coton, qui furent vendus 2,753,100 livres; neuf cens dix-neuf cuirs, qui furent vendus 8271 livres; vingt-neuf quintaux dix livres de carret, qui furent vendus 29,100 livres; dix-neuf cens soixante-six quintaux trente-cinq livres de canefice, qui furent vendus 52,980 l. 10 s.; cent vingt-cinq quintaux de bois, qui furent vendus 3125 l. Ce fut en tout 18,975,974 liv. 1 sol 10 deniers. Mais la somme entière n'appartenoit pas à la colonie. Il en devoit revenir un peu plus du quart à Sainte-Lucie & à la Guadeloupe qui y avoient versé une partie de leurs productions.

XXV. La Martinique peut-elle espérer de voir améliorer sa condition ?

Tous ceux qui, par instinct ou par devoir, s'occupent des intérêts de leur patrie, desireroient de voir les productions se multiplier à la Martinique. On sait, il est vrai, que l'intérieur de cette isle, rempli de rochers affreux, n'est point propre à la culture du sucre, du café, du coton; qu'une trop grande humidité y nuiroit à ces productions; & que si elles y réussissoient, les frais de transport, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le succès des récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand espace d'excellentes prairies; & le sol n'attend que la faveur du gouvernement pour fournir aux habitans ce genre de fécondité reproductive des bestiaux si nécessaires à la culture & à la subsistance. L'isle a d'autres quartiers d'une nature ingrate: des terreins escarpés, que les torrens & les pluies ont dégradés; des terreins marécageux, qu'il est difficile & peut-être impossible de dessécher; des terreins pierreux, qui se refusent à tous les travaux. Cependant les observateurs qui connoissent le mieux la colonie s'accordent tous à dire que ses cultures sont susceptibles d'augmentation, & que l'augmentation pourroit être de près

d'un tiers. On arriveroit même, ſans nouveaux défrichemens, à cette amélioration, par une culture meilleure & plus ſuivie. Mais pour atteindre ce but, il faudroit un plus grand nombre d'eſclaves. C'eſt beaucoup que les habitans aient pu juſqu'à nos jours maintenir leurs atteliers dans l'état où ils les avoient reçus de leurs pères. Nous ne croyons pas qu'il ſoit en leur pouvoir de les augmenter.

A la Martinique, les propriétaires des terres peuvent être diviſés en quatre claſſes. La première poſſède cent grandes ſucreries, exploitées par douze mille noirs. La ſeconde, cent cinquante, exploitées par neuf mille noirs. La troiſième, trente-ſix, exploitées par deux mille noirs. La quatrième, livrée à la culture du café, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper vingt mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en eſclaves des deux ſexes, eſt employé pour le ſervice domeſtique, pour la pêche, pour la navigation; eſt dans l'enfance ou dans un état de décrépitude.

La première claſſe eſt toute compoſée de gens riches. Leur culture eſt pouſſée auſſi loin qu'elle puiſſe aller; & leurs facultés la maintiendront ſans peine dans l'état floriſſant où ils l'ont portée. Les dépenſes même qu'ils ſont obligés de faire pour la reproduction, ſont moins conſidérables que celles du colon moins opulent, parce que les eſclaves qui naiſſent ſur leurs habitations, doivent remplacer ceux que le tems & les travaux détruiſent.

La ſeconde claſſe, qu'on peut appeller celle des gens aiſés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit beſoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Euſſent-ils les moyens d'acheter les eſclaves qui leur manquent, ils en ſeroient détournés par une funeſte expérience. Rien de ſi mal entendu que de placer un grand nombre de nègres à la fois ſur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occaſionne à ces malheureux; la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude, ni le goût, ne peuvent que rebuter un colon par les ſoins fatigans & multipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres.

terres. Le propriétaire le plus actif est celui qui peut augmenter son attelier d'un sixième d'esclaves tous les ans. Ainsi la seconde classe pourroit acquérir quinze cens noirs par an, si le produit net de sa culture le lui permettoit. Mais elle ne doit pas compter sur des crédits. Les négocians de la métropole ne paroissent pas disposés à lui en accorder; & ceux qui faisoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les y ont pas plutôt vus oisifs ou hasardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint-Domingue.

La troisième classe qui est à-peu-près indigente, ne peut sortir de sa situation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'est beaucoup qu'elle puisse subsister par elle-même. Il n'y a que la main bienfaisante du gouvernement qui puisse lui donner une vie utile pour l'état, en lui prêtant, sans intérêt, l'argent nécessaire pour monter convenablement ses habitations. La recrue des noirs peut s'y éloigner sans inconvénient des proportions que nous avons fixées pour la seconde classe; parce que chaque colon ayant moins d'esclaves à veiller, sera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera l'acquisition.

La quatrième classe, livrée à des cultures moins importantes que les sucreries, n'a pas besoin de secours aussi puissans pour recouvrer l'état d'aisance d'où la guerre, les ouragans & d'autres malheurs l'ont fait décheoir. Il suffiroit à ces deux dernières classes d'acquérir chaque année quinze cens esclaves, pour monter au niveau de la prospérité que la nature permet à leur industrie.

Ainsi, la Martinique pourroit espérer de porter ses cultures languissantes jusqu'où elles peuvent aller, si, outre les remplacemens, elle recevoit chaque année une augmentation de deux ou trois mille nègres. Mais elle est hors d'état de payer ces recrues, & les raisons de son impuissance sont connues. On sait qu'elle doit à la métropole, comme dettes de commerce, à-peu-près un million. Une suite d'infortunes l'a réduite à en emprunter quatre aux négocians établis dans le bourg Saint-Pierre. Les engagemens qu'elle a contractés à l'occasion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquisition d'un grand nombre de plantations l'ont rendue insolvable. Cette situation

déſeſpérée ne lui permet pas de remplir, du moins de long-tems, toute la carrière de fortune qui lui étoit ouverte.

XXVI. La Martinique peut-elle être conquiſe?

Encore eſt-elle expoſée à l'invaſion. Mais quoique cent endroits de ſes côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une deſcente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impoſſibilité de tranſporter à travers un pays extrêmement haché, ſon artillerie & ſes munitions au fort Royal qui fait toute la défenſe de la colonie. C'eſt vers ce parage ſeul qu'il tournera ſes voiles.

Au devant de ce chef-lieu, eſt un port célèbre ſitué ſur la partie latérale d'une large baie, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en courant des bordées, qui doivent décider du ſort de tout vaiſſeau forcé d'éviter le combat. S'il a le déſavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'eſſuyer quelque accident de la variation des rafales, des courans & des raz de marée; il tombera dans les mains d'un aſſaillant qui ſaura louvoyer plus heureuſement. La forterеſſe même peut devenir le témoin inutile & honteux de la défaite d'une eſcadre; comme elle l'a été cent fois de la priſe des navires marchands.

L'intérieur du port eſt détérioré, depuis que, pour oppoſer une digue aux Anglois dans la dernière guerre, on y a fait couler à fond les carcaſſes de pluſieurs navires. On a relevé ces bâtimens: mais il reſte beaucoup de dépenſes à faire, pour voir diſparoître les amas de ſable qui s'étoient élevés autour d'eux, & pour remettre les choſes dans l'état où elles étoient. Ces travaux ne ſouffriront ni délai, ni retardement; puiſque le port, quoique d'une grandeur médiocre, eſt le ſeul où les vaiſſeaux de tous les rangs puiſſent hiverner; le ſeul où ils trouveront des mâts, des voiles, des cordages, & une grande facilité à ſe procurer de l'eau excellente qui y arrive de plus d'une lieue, par un canal très-bien entendu.

C'eſt à ſon voiſinage que l'aſſaillant fera toujours ſon d'ébarquement, ſans qu'il ſoit poſſible de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui oppoſer ne ſeroit pas longue; & l'on ſeroit bientôt réduit à s'enſevelir dans des fortifications.

Autrefois elles ſe réduiſoient à celles du fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir ſous une chaîne de montagnes des dépenſes extravagantes. Tout l'art des plus habiles ingénieurs n'a pu donner une grande force de réſiſtance à des ouvrages conſtruits au haſard par l'incapacité même, ſans aucun plan ſuivi. Il a fallu ſe borner à ajouter un chemin couvert, un rempart, & des flancs aux parties de la place qui en étoient ſuſceptibles. Cependant le travail le plus important a été de creuſer dans le roc, qui ſe prête aiſément à tout ce qu'on en veut faire, des ſouterreins aérés, ſains, propres à mettre en ſûreté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les ſoldats, ceux des habitans à qui l'attachement pour la métropole, inſpireroit le courage de défendre la colonie. On a penſé que des hommes qui, après avoir bravé les périls ſur un rempart, trouveroient un repos aſſuré dans ces ſouterreins, y oublieroient aiſément leurs peines, & ſe préſenteroient avec une nouvelle vigueur aux aſſauts de l'ennemi. Cette idée eſt heureuſe & ſage. Elle appartient, ſi ce n'eſt pas à un gouvernement patriotique, du moins à quelque miniſtre éclairé par un eſprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter ne ſuffiſoit pas pour conſerver une place qui eſt dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une poſition plus avantageuſe; & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à quarante pieds que les points les plus élevés du Patate, du Tartanſon & du Cartouche, qui tous plongent ſur le fort Royal.

Sur cette élévation, a été conſtruite une citadelle compoſée de quatre baſtions. Ceux du front, le chemin couvert, les citernes, les magaſins à poudre, tous ces moyens de défenſe ſon prêts. Il ne reſte plus à conſtruire que les cazernes & quelques autres bâtimens civils. Alors, quand même les redoutes & les batteries établies pour réduire l'ennemi à aller faire ſa deſcente plus loin que l'ance à la caſe où il a pris terre à la dernière invaſion, n'opéreroient pas l'effet qu'on s'en eſt promis, la colonie oppoſeroit une réſiſtance d'environ trois mois. Quinze cens hommes défendront Garnier trente ou trente-ſix jours contre

une armée de quinze mille hommes; & douze cens hommes se soutiendront vingt ou vingt-cinq jours dans le fort Royal, qui ne peut être assailli qu'après la prise de Garnier. Voilà ce qu'on peut attendre d'une dépense de 10,000,000 de livres.

Une dépense si considérable a paru déplacée à ceux qui croient que c'est à la marine seule de protéger les colonies. Dans l'impuissance où l'on étoit, disent-ils, d'élever en même tems des fortifications & de construire des vaisseaux; il falloit préférer les moyens de première nécessité, à des ressources qui ne sont que du second ordre. S'il est sur-tout dans le caractère de l'impétuosité Françoise d'attaquer plutôt que de se défendre, c'est à elle de détruire des forteresses & non d'en construire; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts aîlés & mobiles qui vont porter la guerre, au lieu de l'attendre. Toute puissance qui aspire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaisseaux qui enfantent des hommes & des richesses, qui augmente la population & la circulation, tandis que des bastions & des soldats ne servent qu'à consumer des forces & des vivres. Ce que la cour de Versailles peut se promettre des dépenses qu'elle a faites à la Martinique : c'est que si cette isle est attaquée par le seul ennemi qui soit à craindre, on aura le tems de la secourir. Le génie Anglois va lentement dans les sièges. Il marche toujours en règle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la sûreté des assaillans. La vie du soldat lui est plus précieuse que le tems. Peut-être cette maxime, si sensée en elle-même, n'est-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique : mais c'est la maxime d'un peuple chez lequel le soldat est un homme au service de l'état, & non pas un mercenaire aux gages du prince. Quoi qu'il en soit du sort à venir de la Martinique, il est tems de connoître le sort actuel de la Guadeloupe.

XXVII. Les François envahissent la Guadeloupe. Calamités qu'ils y éprouvent.

Cette isle, dont la forme est fort irrégulière, peut avoir quatre-vingts lieues de tour. Elle est coupée en deux par un petit bras de mer, qui n'a pas plus de deux lieues de long, sur une largeur de quinze à quarante toises. Ce canal connu sous le nom de rivière salée, est navigable : mais ne peut porter que des pirogues.

La partie de l'iſle qui donne ſon nom à la colonie entière, eſt hériſſée dans ſon centre de rochers affreux où il règne un froid continuel, qui n'y laiſſe croître que des fougères & quelques arbuſtes inutiles couverts de mouſſe. Au ſommet de ces rochers, s'élève à perte de vue, dans la moyenne région de l'air, une montagne appellée la Souphrière. Elle exhale par des ouvertures, une épaiſſe & noire fumée, entremêlée d'étincelles viſibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des ſources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arroſent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boiſſon ſi renommée, que les galions qui reconnoiſſoient autrefois les iſles du Vent, avoient ordre de renouveller leurs proviſions, de cette eau pure & ſalubre. Telle eſt la portion de l'iſle, nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande-Terre, n'a pas été ſi bien traitée par la nature. Son ſol n'eſt pas auſſi fertile, ni ſon climat auſſi ſain & auſſi agréable. Elle eſt à la vérité moins hachée & plus unie: mais les rivières lui manquent généralement. On n'y voit pas même des fontaines. Des aqueducs, qui n'entraîneroient pas de grandes dépenſes, la feront jouir, ſans doute, avec le tems, de cet avantage de l'autre partie de la colonie.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette iſle, lorſque cinq cens cinquante François, conduits par deux gentilshommes nommés Loline & Dupleſſis, y arrivèrent de Dieppe le 28 juin 1635. La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été ſi mal choiſis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traverſée; & on en avoit embarqué ſi peu, qu'il n'en reſta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyoit pas; Saint-Chriſtophe en refuſa, ſoit par diſette, ſoit faute de volonté; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner. Il ne reſtoit de reſſource à la colonie que dans les ſauvages: mais le ſuperflu d'un peuple, qui, cultivant peu, n'avoit jamais formé de magaſins, ne pouvoit être conſidérable. On ne voulut pas ſe contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La réſolution

fut prise de les dépouiller; & les hostilités commencèrent le 6 janvier 1636.

Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations, & se retirèrent à la Grande-Terre ou dans les isles voisines. C'est de-là que les plus furieux repassant dans l'isle d'où on les avoit chassés, alloient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs flèches empoisonnées, ils assommoient à coup de massue tous les François qui se dispersoient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit, ils brûloient les cases, & ravageoient les plantations de leurs injustes ravisseurs.

Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, jusqu'à manger leurs propres excrémens, jusqu'à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Plusieurs qui avoient été esclaves à Alger, détestèrent la main qui avoit brisé leurs fers; tous maudissoient leur existence. C'est ainsi qu'ils expièrent le crime de leur invasion, jusqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les sauvages, à la fin de 1640. Quand on pense à l'injustice des hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amérique, on est tenté de se réjouir de leurs désastres, & de tous les fléaux qui suivent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité, brisant alors tous les nœuds du sang & de la patrie qui nous attachent aux habitans de notre hémisphère, change de liens, & va contracter au-delà des mers, avec les sauvages Indiens, la parenté, qui unit tous les hommes, celle du malheur & de la pitié.

XXVIII. La Guadeloupe sort peu-à-peu de la misère: mais ne devient une colonie florissante qu'après avoir été conquise par l'Angleterre.

Cependant, le souvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une isle envahie, excita puissamment aux cultures de première nécessité, qui amenèrent ensuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitans, échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe, mécontens de leur situation; par des Européens, avides de nouveautés; par des matelots, dégoûtés de la navigation; par des capitaines de navire, qui venoient, par prudence, confier au

fein d'une terre prodigue, un fonds de richeffe fauvé des caprices de l'océan. Mais la profpérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traverfée, par des obftacles qui naiffoient de fa fituation.

La facilité qu'avoient les Pirates des ifles voifines de lui enlever fes beftiaux, fes efclaves, fes récoltes même, la réduifit plus d'une fois à des extrémités ruineufes. Des troubles intérieurs, qui prenoient leur fource dans des jaloufies d'autorité, mirent fouvent fes cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui paffoient aux ifles du Vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armemens, fe laiffèrent attirer à la Martinique par le nombre & la commodité de fes rades. La protection de ces intrépides corfaires, amena dans cette ifle tous les négocians qui fe flattèrent d'y acheter à vil prix les dépouilles de l'ennemi, & tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer fans inquiétude à des travaux paifibles. Cette prompte population devoit introduire le gouvernement civil & militaire des Antilles à la Martinique. Dès-lors, le miniftère de la métropole s'en occupa plus férieufement que des autres colonies, qui n'étoient pas autant fous fa direction; & n'entendant parler que de cette ifle, y verfa le plus d'encouragemens.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avoit, en 1700, pour toute population que trois mille huit cens vingt-cinq blancs; trois cens vingt-cinq fauvages, nègres, ou mulâtres libres; fix mille fept cens vingt-cinq efclaves, dont un grand nombre étoient Caraïbes. Ses cultures fe réduifoient à foixante petites fucreries; foixante-fix indigoteries; un peu de cacao, & beaucoup de coton. Elle poffédoit feize cens vingt bêtes à poil, & trois mille fix cens quatre-vingt-dix-neuf bêtes à corne. C'étoit le fruit de foixante ans de travaux.

La colonie ne fit des progrès remarquables, qu'après la pacification d'Utrech. On y comptoit neuf mille fix cens quarante-trois blancs, quarante-un mille cent quarante efclaves, & les beftiaux, les vivres proportionnés à cette population, lorfqu'au mois d'avril 1759, elle fut conquife par les armes de la Grande-Bretagne.

La France s'affligea de cette perte : mais la colonie eut des raifons pour fe confoler d'un événement en apparence fi fâcheux.

Durant un siège de trois mois, elle avoit vu détruire ses plantations, brûler les bâtimens qui servoient à ses fabriques, enlever une partie de ses esclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de se retirer après tous ces dégâts, l'isle restoit sans ressource. Privée du secours de la métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à son secours, & faute de denrées à livrer, ne pouvant rien espérer des Hollandois, que la neutralité amenoit sur ses rades; elle n'auroit pas eu de quoi subsister jusqu'au tems des reproductions de la culture.

Les conquérans la délivrèrent de cette inquiétude. A la vérité, les Anglois ne sont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres, qui, pour la plupart, résident en Europe, envoient à leurs représentans ce qui leur est nécessaire, & retirent, par le retour de leur vaisseau, la récolte entière de leurs fonds. Un commissionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne, est chargé de fournir l'habitation & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât, à cet égard, l'usage des vaincus. Les Anglois, prévenus des avantages que la France retiroit de son commerce avec ses colonies, se hâtèrent d'expédier comme elle des vaisseaux à l'isle conquise, & multiplièrent tellement leurs expéditions, que la concurrence, excédant de beaucoup la consommation, fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le colon en eut presque pour rien; & par une suite de cette surabondance, obtint de longs délais pour le paiement.

A ce crédit de nécessité, se joignit bientôt un crédit de spéculation, qui mit la colonie en état de remplir ses engagemens. La nation victorieuse y porta dix-huit mille sept cens vingt-un esclaves, avec l'espoir de retirer un jour de grands avantages de leurs travaux. Mais son ambition fut trompée; & la colonie fut restituée à son ancien possesseur, au mois de juillet 1763.

XXIX. Variations du ministère de France dans le

L'état florissant où la Guadeloupe avoit été élevée par les Anglois, frappa tout le monde, lorsqu'ils la rendirent. On conçut pour elle ce sentiment de considération, qu'inspire aujourd'hui l'opulence.

l'opulence. La métropole la vit avec une sorte de respect. Jusqu'alors elle avoit été subordonnée à la Martinique, comme toutes les isles Françoises du Vent. On la délivra de ces liens, qu'elle trouvoit honteux, en lui donnant une administration indépendante. Cet ordre de choses dura jusqu'en 1768. A cette époque, elle fut remise sous l'ancien joug. On l'en retira, en 1772, pour l'y faire rentrer six mois après. En 1775, on lui accorda de nouveau des chefs particuliers; & il faut espérer qu'après tant de variations, la cour de Versailles se fixera à cet arrangement, le seul conforme aux principes d'une politique éclairée. Si le ministère s'écartoit jamais de cet heureux plan, il verroit encore les gouverneurs & les intendans prodiguer leurs soins, leur crédit, leurs affections à l'isle métropolitaine, immédiatement soumise à leur inspection; tandis que l'isle asservie seroit abandonnée à des subalternes, sans force, sans considérations; & par conséquent, sans aucun pouvoir, sans aucune volonté d'opérer le bien.

gouvernement de la Guadeloupe.

Les gens de guerre, qui ont opiné pour la réunion des deux colonies sous les mêmes chefs, se fondoient sur l'avantage qu'il y auroit à pouvoir réunir les forces des deux isles pour leur défense mutuelle. Mais ont-ils pensé, qu'entre la Martinique & la Guadeloupe, se trouvoit à une distance égale, la Dominique, établissement Anglois, qu'on ne peut éviter, & qui inspecte également le double canal, qui le sépare des possessions Françoises. Si vous êtes inférieur en forces maritimes, la communication est impraticable, parce que les secours respectifs ne sauroient manquer d'être interceptés; si vous êtes supérieur, la communication est inutile, parce qu'il n'y a point d'invasion à craindre. Dans les deux cas, le systême qu'on veut établir n'est qu'une chimère.

Il en seroit tout autrement, s'il s'agissoit d'exécuter des projets offensifs. La réunion des moyens propres à chaque isle, pourroit devenir utile, nécessaire même dans ces circonstances. Alors, on confieroit le commandement militaire à l'un des gouverneurs, & sa prééminence cesseroit après l'entreprise projettée.

Mais convient-il de laisser libre le versement des productions

territoriales d'une colonie dans l'autre ? Jusqu'à la conquête de la Guadeloupe par les Anglois, ses liaisons directes avec les ports de France s'étoient bornées à six ou sept navires chaque année. Ses denrées, par des motifs plus ou moins réfléchis, prenoient la plupart la route de la Martinique. Lorsqu'à l'époque de la restitution, l'administration des deux isles fut séparée, on sépara aussi leur commerce. Les communications ont été r'ouvertes depuis, & sont encore permises au tems où nous écrivons.

Cet ordre de choses trouve des censeurs en France. Il faut, disent-ils avec amertume, que les colonies remplissent leur destination, qui est de consommer beaucoup de marchandises de la métropole, & de lui renvoyer une grande abondance de productions. Or, avec les plus grands moyens pour remplir cette double obligation, la Guadeloupe ne sera ni l'un ni l'autre, tout le tems qu'il lui sera permis de porter ses denrées à la Martinique. Cette liaison sera toujours la cause ou l'occasion d'un versement immense dans les marchés étrangers, principalement à la Dominique. Ce n'est qu'en coupant le pont de communication, qu'on arrêtera ce commerce frauduleux & qu'on déracinera l'habitude de la contrebande.

Ces argumens puisés dans l'intérêt particulier, n'empêchent pas que la Guadeloupe & la Martinique ne doivent être confirmées dans les liaisons qu'elles ont formées. La liberté est le vœu de tous les hommes ; & le droit naturel de tout propriétaire est de vendre à qui il veut & le plus qu'il peut les productions de son sol. On s'est écarté, en faveur de la métropole, de ce principe fondamental de toute société bien ordonnée ; & peut-être le falloit-il dans l'état actuel des choses. Mais vouloir étendre plus loin les prohibitions, qu'éprouve le colon : vouloir le priver des commodités & des avantages qu'il peut trouver dans une communication suivie ou passagère avec ses propres concitoyens ; c'est un acte de tyrannie que le commerce de France rougira un jour d'avoir sollicité, & qui ne sera jamais accordé que par un ministère ignorant, corrompu ou lâche. Si, comme on le prétend, la navigation actuellement permise entre les deux isles,

donne une portion de leurs denrées à des rivaux rusés & avides, le gouvernement trouvera des moyens honnêtes pour faire couler dans le sein du royaume les richesses territoriales de la Guadeloupe & des petites isles qui en dépendent.

XXX. Quelles sont les dépendances de la Guadeloupe.

La Desirade, éloignée de quatre ou cinq lieues de la Guadeloupe, est une de ces isles. Son terrein, excessivement aride & de dix lieues de circonférence, ne compte que peu d'habitans, tous occupés de la culture de quelques pieds de café, de quelques pieds de coton. On ignore en quel tems précisément a commencé cet établissement, mais il est moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadeloupe, sont deux très-petites isles qui, avec un islot, forment un triangle & un assez bon port. Trente François, qu'on y avoit envoyés en 1648, furent bientôt forcés de les évacuer par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine qui donnât de l'eau, avant qu'on eût eu le tems de creuser des cîternes. Ils y retournèrent en 1652, & y établirent des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de café & cent milliers de coton.

A six lieues de la Guadeloupe est Marie-Galante, qui a quinze lieues de circuit. Les nombreux sauvages qui l'occupoient en furent chassés, en 1648, par les François qui eurent des attaques vives & fréquentes à repousser pour se maintenir dans leur usurpation. C'est un sol excellent où s'est successivement formée une population de sept ou huit cens blancs & de six ou sept mille noirs, la plupart occupés de la culture du sucre.

Saint-Martin & Saint-Barthelemi sont aussi dans la dépendance de la Guadeloupe, quoiqu'ils en soient éloignés de quarante-cinq & cinquante lieues. On a parlé de la première de ces isles dans l'histoire des établissemens Hollandois. Il reste à dire quelque chose de la seconde.

On lui donne dix à onze lieues de tour. Ses montagnes ne sont que des rochers & ses vallées que des sables, jamais arrosées par des sources ou par des rivières, & beaucoup trop rarement par les eaux du ciel. Elle est même privée des commodités d'un bon port, quoique tous les géographes l'aient félicité de cet

avantage. En 1646, cinquante François y furent envoyés de Saint-Christophe. Maſſacrés par les Caraïbes en 1656, ils ne furent remplacés que trois ans après. L'aridité du ſol les fit recourir au bois de gayac qui couvroit leur nouvelle patrie, & dont ils firent de petits ouvrages qu'on recherchoit aſſez généralement. Cette reſſource eut un terme, & le ſoin de quelques beſtiaux qui alloient alimenter les iſles voiſines, la remplaça. La culture du coton ne tarda pas à ſuivre, & la récolte s'en élève à cinquante ou ſoixante milliers, lorſque, ce qui arrive le plus ſouvent, des ſéchereſſes opiniâtres ne s'y oppoſent pas. Juſqu'à ces derniers tems, les travaux ont tous été faits par les blancs; & c'eſt encore la ſeule des colonies Européennes établies dans le Nouveau-Monde, où les hommes libres daignent partager avec leurs eſclaves les travaux de l'agriculture. Le nombre des uns ne paſſe pas quatre cens vingt-ſept, ni celui des autres trois cens quarante-cinq. L'iſle, dans ſon plus grand rapport, en nourriroit difficilement beaucoup davantage.

La miſère de ſes habitans eſt ſi généralement connue, que les corſaires ennemis qu'on y a vu ſouvent relâcher, ont toujours fidèlement payé le peu de rafraîchiſſemens qui leur ont été fournis, quoique les forces manquâſſent pour les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis & dans l'ame des corſaires. Ce n'eſt donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'eſt jamais cruel gratuitement. Le pirate armé, qui pille un vaiſſeau richement chargé, n'eſt pas ſans équité ni ſans entrailles pour des inſulaires que la nature a laiſſés ſans reſſource & ſans défenſe.

XXXI. Situation actuelle de la Guadeloupe & des petites iſles qui lui ſont ſoumiſes.

Au premier Janvier 1777, la Guadeloupe, en y comprenant les iſles plus ou moins fertiles ſoumiſes à ſon gouvernement, comptoit douze mille ſept cens blancs de tout âge & de tout ſexe, treize cens cinquante noirs ou mulâtres libres, & cent mille eſclaves, quoique leur dénombrement ne montât qu'à quatre-vingt quatre mille cent.

Ses troupeaux comprenoient neuf mille deux cens vingt chevaux ou mulets, quinze mille ſept cens quarante bêtes à corne, & vingt-cinq mille quatre cens moutons, porcs ou chèvres.

Elle avoit pour ſes cultures quatre cens quarante-neuf mille ſix cens vingt-deux pieds de cacao ; onze millions neuf cens ſoixante-quatorze mille quarante-ſix pieds de coton ; dix-huit millions ſept cens quatre-vingt dix-neuf mille ſix cens quatre-vingt pieds de café ; trois cens quatre-vingt-huit ſucreries qui occupoient vingt-ſix mille quatre-vingt-huit quarrés de terre.

Son gouvernement, ſon tribut & ſes impoſitions étoient les mêmes qu'à la Martinique.

Si ces ſupputations fréquentes fatiguent un lecteur oiſif, on eſpère qu'elles ennuieront moins des calculateurs politiques qui, trouvant dans la population & la production des terres la juſte meſure des forces d'un état, en ſauront mieux comparer les reſſources naturelles des différentes nations. Ce n'eſt que par un regiſtre bien ordonné de cette eſpèce qu'on peut juger avec quelque exactitude de l'état actuel des puiſſances maritimes & commerçantes qui ont des établiſſemens dans le Nouveau-Monde. Ici, l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage ; & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agrémens qui lui manquent, en faveur de l'utilité qui les remplace. Aſſez de tableaux éloquens, aſſez de peintures ingénieuſes amuſent & trompent la multitude ſur les pays éloignés. Il eſt tems d'apprécier la vérité, le réſultat de leur hiſtoire, & de ſavoir moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils ſont : car l'hiſtoire du paſſé, ſur-tout par la manière dont elle a été écrite, n'appartient guère plus au ſiècle où nous vivons que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter ſi ſouvent un dénombrement de nègres & d'animaux, de terres & de productions ; en un mot, des détails qui, malgré la ſéchereſſe qu'ils offrent à l'eſprit, ſont pourtant les fondemens phyſiques de la ſociété.

La Guadeloupe doit obtenir de ſes cultures une maſſe de productions très-conſidérable, & même plus conſidérable que la Martinique. Elle a beaucoup plus d'eſclaves ; elle en emploie moins à ſa navigation & à ſon commerce ; elle en a placé un grand nombre ſur un ſol inférieur à celui de ſa rivale, mais qui, étant en grande partie nouvellement défriché, donne des récoltes

plus abondantes que des terres fatiguées par une longue exploitation. Auffi eft-il prouvé que fes plantations, qui ne font pas dévorées par les fourmis, lui forment un revenu fort fupérieur à celui qu'obtient la Martinique. Cependant quatre-vingt & un bâtimens de la métropole n'enlevèrent, en 1775, de cette ifle que cent quatre-vingt-huit mille trois cens quatre-vingt-fix quintaux fix livres de fucre brut ou terré, qui rendirent en Europe 7,137,930 l. 16 f.; foixante-trois mille vingt-neuf quintaux deux livres de café, qui rendirent 2,993,860 liv. 19 f.; quatorze cens trente-huit quintaux vingt-fept livres d'indigo, qui rendirent 1,222,529 l. 10 f.; mille vingt-trois quintaux cinquante-neuf livres de cacao, qui rendirent 71,651 l. 6 f.; cinq mille cent quatre-vingt-treize quintaux foixante-quinze livres de coton, qui rendirent 1,298,437 l. 10 f.; fept cens vingt-fept cuirs, qui rendirent 6973 liv.; feize quintaux cinquante-fix livres de carret, qui rendirent 16,560 livres; douze quintaux foixante-deux livres de canefice, qui rendirent 336 l. 15 f. 10 d.; cent vingt-cinq quintaux de bois, qui rendirent 3125 liv. Ces fommes réunies ne fe montent qu'à 12,751,404 liv. 16 f. 10 den.

Quelques productions de la colonie paffoient à la Martinique. Elle livroit fes firops & quelques autres denrées aux Américains, de qui elle recevoit du bois, des beftiaux, des farines & de la morue; fes cotons à la Dominique qui lui fourniffoit des efclaves; fes fucres à Saint-Euftache qui payoit en argent ou en lettres-de-change & en marchandifes des Indes Orientales.

La vigilance des derniers adminiftrateurs a mis quelques bornes à ces liaifons interlopes. Auffi-tôt fe font multipliés les navires François deftinés à l'extraction des denrées. L'habitude en a conduit beaucoup dans la Guadeloupe proprement dite, à Saint-Charles de la Baffe-terre, où fe faifoient autrefois tous les chargemens, quoique ce ne foit qu'une rade foraine dont l'accès eft difficile, & où le féjour eft dangereux : mais un plus grand nombre fe font portés à la Pointe-à-Pitre.

C'eft un port profond & affez fûr, placé à l'une des extrémités de la Grande-Terre. Il fut découvert par les Anglois dans

le tems qu'ils reſtèrent les maîtres de la colonie; & ils s'occupoient du ſoin de lui donner de la ſalubrité, lorſque la paix leur arracha leur proie. La cour de Verſailles ſuivit cette idée d'un vainqueur éclairé, & fit tracer, ſans délai, le plan d'une ville qui s'eſt accrue très-rapidement. La nature, les vents, le giſſement des côtes : tout veut que le commerce preſque entier d'une ſi belle poſſeſſion ſe concentre dans cet entrepôt. Il ne doit reſter à Saint-Charles que la réunion des beaux ſucres des Trois-Rivières, & des cafés qui ſe récoltent dans les quartiers du Baillif, de Deshays, de Bouillante & de la Pointe-Noire. Cependant cette ville continuera à être le ſiège du gouvernement, puiſque c'eſt-là qu'eſt la force, que ſont les fortifications.

Si l'on en croyoit quelques obſervateurs, la colonie devroit s'attendre à décheoir. Sa partie, connue ſous le nom de Guadeloupe, & cultivée depuis très-long-tems, n'eſt pas, diſent-ils, ſuſceptible d'une grande amélioration. Ils aſſurent, d'un autre côté, que la Grande-Terre ne ſe ſoutiendra pas dans l'état floriſſant où un heureux haſard l'a portée. Ce vaſte eſpace, couvert preſque uniquement de ronces, il y a dix-ſept ou dix-huit ans, & qui fournit aujourd'hui les trois cinquièmes des richeſſes territoriales, n'a pas un bon ſol. Les ſucres y ſont d'une qualité très-inférieure. Privé de forêts, de roſées & de rivières, il eſt expoſé à de fréquentes ſéchereſſes qui détruiſent ſes beſtiaux & ſes productions. Le tems ne fera qu'accroître ces calamités.

Nous ſommes bien éloignés d'adopter ces inquiétudes; & l'on jugera des raiſons de notre ſécurité. Les fléaux d'une guerre malheureuſe avoient comme anéanti la Guadeloupe. Mais à peine eut-elle ſubi un joug étranger en 1759, que ſes cultivateurs ſe hâtèrent de relever les ruines de leurs manufactures pour profiter du haut prix que le conquérant mettoit à leurs productions. Les trois années qui ſuivirent la reſtitution furent employées à réédifier des bâtimens conſtruits avec précipitation. Dans les années 1767 & 1768, les chemins de la colonie furent tous refaits, & l'on ouvrit une communication facile entre la Guadeloupe & la Grande-Terre, par le moyen de deux levées de

trois mille toifes chacune, qu'il fallut pratiquer dans des marais. Antérieurement & poftérieurement à cette époque, furent érigées des fortifications confidérables & plus de cent batteries fur les côtes. Ces travaux ont long-tems privé les terres d'une partie des bras deftinés à les féconder. Actuellement que les efclaves font tous rendus à leurs atteliers, n'eft-ce pas une heureufe néceffité que les denrées fe multiplient ?

La colonie a d'autres raifons encore pour efpérer des accroiffemens rapides. Il lui refte des terreins en friche, & ceux qui font déja cultivés font fufceptibles d'amélioration. Ses dettes font peu confidérables. Avec moins de befoins que les établiffemens où la richeffe a depuis long-tems multiplié les goûts & les defirs, elle peut accorder davantage au progrès de fes cultures. Les ifles Angloifes continueront à lui fournir des efclaves, fi les navigateurs François fe bornent toujours à lui en porter annuellement cinq ou fix cens comme ils l'ont fait. La réunion de ces circonftances fait préfumer que la Guadeloupe arrivera bientôt d'elle-même au faîte de fa profpérité, fans le fecours & malgré les entraves du gouvernement.

XXXII. Mefures prifes par la France pour préferver la Guadeloupe de l'invafion.

Mais la France peut-elle s'affurer de jouir long-tems & tranquillement de cette poffeffion ? Si l'ennemi qui attaqueroit la colonie ne vouloit que ravager la Grande-Terre, y enlever les efclaves & les beftiaux, il feroit impoffible de l'en empêcher, ou même de l'en punir, à moins qu'on ne lui oppofât une armée. Le fort Louis, qui défend cette partie de l'établiffement, n'eft qu'un miférable fort à étoile, incapable d'une réfiftance un peu opiniâtre. Tout ce que l'on pourroit fe promettre, ce feroit d'empêcher que la dévaftation ne s'étendît plus loin. La nature du pays offre plufieurs pofitions plus heureufes les unes que les autres, pour arrêter fûrement un affaillant, quelle que foit fa valeur, quelles que foient fes forces. Il feroit donc obligé de fe rembarquer, pour aller attaquer la Guadeloupe proprement dite.

Sa defcente ne pourroit s'opérer qu'à la baie des Trois-Rivières & à celle du Baillif; ou plutôt ces deux endroits feroient plus avantageux au fuccès de fon entreprife, parce qu'ils l'approcheroient

plus

plus près que tous les autres du fort Saint-Charles de la Basse-terre, & qu'ils lui présenteroient moins d'obstacles à surmonter.

Qu'il préfère de ces deux plages celle qu'il lui plaira, il ne trouvera en arrivant à terre, qu'un terrein couvert de bois, coupé de rivières, de chemins creux, de gorges, d'escarpemens, qu'il faudra passer sous le feu des partis François. Lorsque, par la supériorité de ses forces, il aura vaincu ces difficultés, il sera arrêté par la hauteur du grand Camp. C'est un plateau que la nature a entouré de la rivière du Gallion, & de ravines effroyables. L'art y a ajouté des parapets, des barbettes, des flancs, des embrâsures, pour donner à l'artillerie qu'on y a placée la meilleure direction qu'il étoit possible. Ce retranchement, quoique redoutable, doit être pourtant forcé. On ne présume pas qu'un général intelligent pût jamais se déterminer à laisser derrière lui un poste de cette nature. Ses convois seroient trop exposés, & il ne pourroit que difficilement se procurer tout ce qui est nécessaire pour ses opérations du siège du fort Saint-Charles.

Si ceux qui furent chargés les premiers de mettre en sûreté la Guadeloupe, eussent été gens de guerre, ou même simplement ingénieurs, ils n'auroient pas manqué de prendre la position qui se trouve entre la rivière de la grande Ance & celle du Gallion, pour leur point à fortifier. Leur place auroit eu du côté de la mer un front qui auroit renfermé un bassin capable de contenir une quarantaine de navires, qui eût inquiété les vaisseaux ennemis au large, & qui eût été lui-même hors d'insulte. Ses fronts, du côté des rivières de la grande Anse & du Gallion eussent été inaccessibles, étant assis sur le sommet de deux escarpemens fort roides. Le quatrième front auroit été le seul attaquable, & il étoit aisé de le renforcer autant qu'on auroit voulu.

En se déterminant à la position actuelle du fort Saint-Charles, les ouvrages qu'on y construisit auroient dû au moins se flanquer, se défiler réciproquement de la mer & des auteurs. Mais on s'éloigna si fort des bons principes, que les feux des fortifications furent tout-à-fait mal dirigés, que l'intérieur des ouvrages étoit vu à découvert de toutes parts, qu'on pouvoit battre les revêtemens par le pied.

Tel étoit le fort Saint-Charles, lorſqu'en 1764 on voulut s'occuper du ſoin de le mettre en état de défenſe. Peut-être eût-il convenu de le raſer, & de placer les nouvelles fortifications ſur la poſition qu'on a indiquée. On ſe borna à revêtir d'ouvrages extérieurs le mauvais fort élevé par des mains mal habiles; d'y ajouter deux baſtions du côté de la mer; un bon chemin couvert qui règne tout autour avec des glacis, partie coupés & partie en pente douce; deux grandes places d'armes rentrantes, ayant chacune un bon réduit, & derrière elles de bonnes tenailles, avec caponnières & poternes de communication au corps de la place; deux redoutes, l'une ſur la prolongation de la capitale de l'une des deux places d'armes, & l'autre à l'extrémité d'un excellent retranchement fait le long de la rivière du Gallion, & dont le terre-plein eſt défendu par le canon tiré d'un autre retranchement fait ſur le ſommet de l'eſcarpement du bord oppoſé de la même rivière; des foſſés larges & profonds; une cîterne & un magaſin à poudre, à l'épreuve de la bombe; enfin, aſſez de ſouterreins pour loger le tiers de la garniſon. Tous ces dehors bien entendus, ajoutés au fort, mettront un commandant actif & expérimenté, en état de ſoutenir avec deux mille hommes, un ſiège de deux mois, & peut-être davantage. Quoi qu'il en puiſſe être de la réſiſtance qu'oppoſera la Guadeloupe aux attaques de ſes ennemis, il eſt tems de s'occuper de Saint-Domingue.

XXXIII. Courte deſcription de l'iſle de S. Domingue.

Cette iſle a cent ſoixante lieues de long. Sa largeur moyenne eſt à-peu-près de trente, & ſon circuit de trois cens cinquante ou de ſix cens, en faiſant le tour des Anſes. Elle eſt coupée dans toute ſa longueur, qui va de l'eſt à l'oueſt, par une chaîne de montagnes d'où l'on tiroit de l'or, avant que le continent de l'Amérique eût offert des mines infiniment plus riches.

Le navigateur qui approche de la partie Eſpagnole n'apperçoit qu'un amas informe de terres entaſſées, couvertes d'arbres & découpées vers la mer par des baies ou des promontoires: mais il eſt dédommagé de cette vue peu riante par le parfum des fleurs d'acacia, d'oranger ou de citronnier que les vents de terre lui portent ſoir & matin du fond des bois.

La côte Françoise, quoique cultivée, n'offre pas un aspect beaucoup plus riant. C'est toujours un horizon semblable ; ce sont par-tout les mêmes accidens, les mêmes cultures, les mêmes couleurs, les mêmes bâtimens. L'œil fatigué ne peut se reposer en aucun endroit, sans retrouver ce qu'il quitte, sans revoir ce qu'il a vu. Il n'y a que la partie du nord, remplie de riches plantations, depuis l'océan jusqu'à la cîme des collines, qui offre une perspective digne de quelque attention. Ce paysage est unique dans l'isle, sans être comparable à ceux de l'Europe où la nature & l'art sont bien plus féconds en beautés touchantes.

Les chaleurs sont toujours vives dans la plaine. Quoique la température des vallons dépende, en partie, de leur ouverture à l'est ou à l'ouest, on peut dire en général que l'air, humide & frais avant & après le coucher du soleil, y est embrâsé dans la journée. La différence du climat n'est véritablement sensible que sur les montagnes. Le thermomètre y est à dix-sept degrés à l'ombre, lorsqu'à la même exposition, il est à vingt-cinq dans la plaine.

XXXIV. Des vagabonds François se réfugient à Saint-Domingue.

L'Espagne occupoit, sans fruit comme sans partage, cette grande possession, lorsque des Anglois & des François qui avoient été chassés de Saint-Christophe, s'y réfugièrent en 1630. Quoique la côte Septentrionale où ils s'étoient d'abord établis, fût comme abandonnée, ils sentirent que, pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun, ils devoient se ménager un lieu sûr pour leur retraite. On jetta les yeux sur la Tortue, petite isle située à deux lieues de la grande ; & vingt-cinq Espagnols qui la gardoient, se retirèrent à la première sommation.

Les aventuriers des deux nations, maîtres absolus d'une isle qui avoit huit lieues de long sur deux de large, y trouvèrent un air pur, mais point de rivières & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes, des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du Nord paroissoit inaccessible. Celle du Sud offroit une rade excellente, dominée par un rocher qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'isle.

Cette heureuse position attira bientôt à la Tortue, une foule de ces gens qui cherchent la fortune ou la liberté. Les plus modérés

s'y livrèrent à la culture du tabac, qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chasser des bœufs sauvages à Saint-Domingue, dont ils vendoient les peaux aux Hollandois. Les plus intrépides armèrent en course, & firent des actions d'une témérité brillante, dont le souvenir durera long-tems.

Cet établissement alarma la cour de Madrid. Jugeant par les pertes qu'elle essuyoit déja des malheurs qui la menaçoient, elle ordonna la destruction de la nouvelle colonie. Le général des Galions choisit pour exécuter sa commission, l'instant où la plupart des braves habitans de la Tortue étoient à la mer ou à la chasse. Il fit pendre ou passer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit àlors si familière à sa nation, tous ceux qu'il trouva isolés dans leurs habitations; & il se retira sans laisser de garnison, persuadé que les vengeances qu'il venoit d'exercer, rendoient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'est pas le meilleur garant de la domination.

Les aventuriers instruits de ce qui venoit de se passer à la Tortue, avertis en même-tems qu'on venoit de former à Saint-Domingue un corps de cinq cens hommes destiné à les harceler, sentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine, qu'en cessant de vivre dans l'anarchie. Aussi-tôt sacrifiant l'indépendance individuelle à la sûreté sociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois, qui s'étoit distingué dans cent occasions par sa prudence & par sa valeur. Sous la conduite de ce chef, on reprit possession sur la fin de 1638, d'une isle qu'on avoit occupée pendant huit ans; & pour ne plus la perdre, on s'y fortifia.

Les François se ressentirent bientôt de la partialité de l'esprit national. Willis ayant attiré un assez grand nombre de ses compatriotes, pour être en état de donner la loi, traita les autres en sujets. C'est-là le progrès naturel de la domination. Ainsi se sont formées la plupart des monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, se donnent un capitaine, & celui-ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, jusqu'à ce que la multitude écrasée par le petit nombre, enhardisse le chef à s'emparer de toute la

puiſſance, & la monarchie alors n'eſt plus que deſpotiſme. Mais il faut des ſiècles & de grands états pour donner carrière à cette ſuite de révolutions. Une iſle de ſeize lieues quarrées, n'eſt pas faite pour ne contenir que des eſclaves. Le commandeur de Poinci, gouverneur général des iſles du Vent, averti de la tyrannie de Willis, fit partir ſur le champ de Saint-Chriſtophe quarante François qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint-Domingue. Ils débarquèrent à la Tortue, & s'étant joints aux habitans de leur nation, ils ſommèrent tous enſemble les Anglois de ſe retirer. Ceux-ci déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fût ſoutenue par des forces plus nombreuſes qu'elles ne l'étoient, évacuèrent l'iſle pour n'y plus revenir.

L'Eſpagnol montra plus d'opiniâtreté. Les corſaires qui ſortoient tous les jours de la Tortue, lui cauſoient des pertes ſi conſidérables, qu'il crut que ſa tranquillité, ſa gloire & ſes intérêts, exigeoient également qu'il la fît rentrer ſous ſa domination. Trois fois il réuſſit à s'en emparer, & trois fois il en fut chaſſé. Enfin elle reſta en 1659 aux François, qui l'évacuèrent lorſqu'ils ſe virent ſolidement établis à Saint-Domingue, mais ſans renoncer à ſa propriété. Le gouvernement en a toujours tiré les bois néceſſaires à ſes conſtructions, au ſervice de ſon artillerie, aux beſoins de ſes troupes, juſqu'à ce qu'un miniſtre avide l'ait arrachée au fiſc, pour en augmenter l'héritage de ſa famille.

Cependant les progrès de ces aventuriers furent lents & ne fixèrent les regards de la métropole qu'en 1665. Ce n'eſt pas qu'on ne vît errer d'une iſle à l'autre aſſez de chaſſeurs & de pirates: mais le nombre des cultivateurs qui étoient proprement les ſeuls colons, étoit exceſſivement borné. On ſentoit la néceſſité de les multiplier; & le ſoin de cet ouvrage difficile fut confié à un gentilhomme d'Anjou, nommé Bertrand Dogeron.

XXXV. La cour de Verſailles avoue ces hommes entreprenans, lorſque leur ſituation a pris

Cet homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, ſans le ſecours, ou malgré les traverſes de la fortune, avoit ſervi quinze ans dans le régiment de la Marine, lorſqu'en 1656 il paſſa dans le Nouveau-Monde. Avec les meilleures combinaiſons, il échoua dans ſes premières entrepriſes:

de la ftabilité, & leur donne un gouverneur.

mais la fermeté qu'il montra dans fes malheurs, donna plus d'éclat à fa vertu; & les reffources qu'il eut l'habileté de fe procurer, ajoutèrent à l'opinion qu'on avoit de fon génie. L'eftime & l'attachement qu'il avoit infpiré aux François de Saint-Domingue & de la Tortue, engagèrent le gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agiffoit d'élever l'ordre focial fur les ruines d'une féroce anarchie; de réduire le brigandage indépendant, fous l'autorité fainte & févère des loix; de reproduire le fentiment de l'humanité dans des ames endurcies par l'habitude du crime; de fubftituer les inftrumens innocens de l'agriculture aux armes deftructives du meurtre; de réfoudre à une vie laborieufe des barbares accoutumés à l'oifiveté, compagne des rapines; d'infpirer la patience à des hommes violens; la préférence des fruits lents d'un travail opiniâtre, à des jouiffances rapides, obtenues d'un coup de main; le goût de la paix à la foif du fang; la crainte du péril à celui qui fe plaifoit à le chercher; l'eftime de la vie à celui qui la méprifoit; enfin le refpect pour le privilège d'une compagnie exclufive formée en 1664 pour tous les établiffemens François, à celui qui n'avoit jamais rien refpecté, & qui étoit en poffeffion de traiter librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces facrifices, il falloit par les douceurs d'une adminiftration chérie, attirer de nouveaux habitans dans une terre dont le climat étoit auffi décrié que la fertilité en étoit peu connue.

Dogeron efpéra, contre l'opinion de tout le monde, qu'il réuffiroit. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner : & fes lumières n'en offroient à fon ame honnête que de nobles & de juftes. Les Flibuftiers étoient déterminés à chercher des parages plus avantageux : il les retint, en leur cédant la part que fa place lui donnoit fur leur butin, en leur obtenant du Portugal des commiffions pour courir fur les Efpagnols, même après qu'ils eurent fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie des hommes qui en fuffent devenus les ennemis

plutôt que de renoncer au pillage. Les boucaniers ou les chaſſeurs qui ne ſouhaitoient que des reſſources pour former des habitations, trouvoient dans ſa bourſe des avances ſans intérêt, ou bien en obtenoient par ſon crédit. Pour les cultivateurs qu'il chériſſoit par préférence à tous les autres colons, il les ſécondoit par tous les encouragemens qui dépendoient de ſon induſtrieuſe activité.

Ces changemens heureux n'avoient beſoin que de prendre de la conſiſtance. Le ſage gouverneur imagina que des femmes pouvoient ſeules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la proſpérité de la colonie, par les doux plaiſirs qui amènent la population. Cette idée étoit naturelle. Mais quelles devoient être les femmes dont on pouvoit ſe promettre des effets auſſi doux ! Des femmes nées de parens honnêtes & bien élevées, des femmes ſages & laborieuſes; des femmes qui deviſſent un jour dignes épouſes & tendres mères. La diſette abſolue d'un ſexe, dans le nouvel établiſſement, condamnoit l'autre au célibat. Dogeron ſongea à remédier à cette eſpèce d'indigence qui eſt la plus cruelle à ſupporter, & qui précipite l'homme dans la mélancolie & dans le dégoût d'une vie qui manque pour lui de l'attrait le plus puiſſant. La métropole lui fit paſſer cinquante jeunes perſonnes qu'on n'obtint qu'au plus haut prix. Bientôt après il en reçut un pareil nombre qui furent obtenues à des enchères encore plus fortes. Elles furent vendues comme des eſclaves, & achetées comme une marchandiſe ordinaire. Ce fut l'argent & non le choix de leur cœur qui décida de leur deſtinée. Qu'attendre d'unions ainſi contractées ? Cependant c'étoit la ſeule voie de ſatisfaire la paſſion la plus impétueuſe ſans entraîner des querelles, & de propager le ſang des hommes ſans le verſer. Tous les habitans s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes qui viendroient adoucir & partager leur ſort. Ils furent trompés dans leur eſpérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, de viles & mépriſables créatures qui s'embarquèrent avec tous les vices de l'ame & du corps attachés à une abjecte condition dont elles étoient bien éloignées de rougir; puiſqu'elles ne montrèrent aucune répugnance à s'engager pour

trois ans au ſervice des hommes. Cette manière de purger la métropole en infectant la colonie, entraîna de ſi grands déſordres, qu'on ſupprima un remède funeſte, mais ſans ſubvenir au beſoin qu'il devoit appaiſer. Par cette négligence, Saint-Domingue perdit un grand nombre de braves gens que l'inquiétude éloigna de ſes bords, & un accroiſſement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui reſtoient fidèles. La colonie s'eſt long-tems reſſentie, & ſe reſſent peut-être encore d'une faute ſi capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron dans le court eſpace de quatre ans, ne portât à quinze cens le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvé à quatre cens. Ses ſuccès augmentoient tous les jours, lorſqu'il les vit arrêtés en 1670 par un ſoulèvement dont l'incendie embrâſa la colonie entière. Perſonne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorſque cet homme vertueux fut nommé par la cour de France au gouvernement de la Tortue & de Saint-Domingue, il ne réuſſit à faire connoître ſon autorité, qu'en laiſſant eſpérer que les ports qui lui alloient être ſoumis ne ſeroient pas fermés aux étrangers. Cependant, avec l'aſcendant qu'il prit ſur les eſprits, il établit peu-à-peu dans ſa colonie, le privilège excluſif de la compagnie, qui parvint à négocier enfin ſans concurrens. Mais ſa proſpérité la rendit injuſte au point qu'elle vendoit ſes marchandiſes deux tiers de plus qu'on ne les avoit payés juſqu'alors aux Hollandois. Un monopole ſi deſtructif ſouleva les habitans. Ils prirent les armes, & ne les mirent bas, après un an de trouble, qu'à condition que tous les vaiſſeaux François auroient la liberté de trafiquer avec eux, en payant à la compagnie cinq pour cent d'entrée & de ſortie. Dogeron qui étoit l'auteur de l'accommodement, ſaiſit cette circonſtance pour ſe procurer deux bâtimens, deſtinés en apparence à porter ſes récoltes en Europe; mais qui réellement étoient plus à ſes colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ſes denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux gouverneur faiſoit étaler la cargaiſon à la vue du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient beſoin, non-ſeulement au prix de l'achat primitif, mais à crédit, ſans

intérêt,

intérêt, & même ſans billet. Dogeron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élévation, en ſe contentant de leur promeſſe verbale pour toute ſûreté. Il fit voir par cette conduite que le cœur humain lui étoit bien connu. Celui que vous avez avili à ſes propres yeux par de la méfiance, n'ayant rien à perdre dans votre eſprit, ne ſe fera aucun ſcrupule de ſe montrer dans l'occaſion, fourbe, lâche, traître, impoſteur tel qu'il eſt, ou même peut-être tel qu'il n'eſt pas, mais tel qu'il ſait que vous l'avez jugé; tandis que celui auquel vous avez témoigné de l'eſtime, ne ſe dégradera point s'il le méritoit, ou ſe piquera d'honneur s'il ne le méritoit pas. Suppoſer aux hommes des vertus ou des vices, c'eſt ſouvent un moyen de leur en donner. La mort ſurprit en 1675 Dogeron au milieu de ces ſoins paternels.

Miniſtres & dépoſitaires de l'autorité royale. Au lieu de ces longues & inutiles inſtructions, dreſſées par des commis auſſi ignorans qu'avides, & remiſes à ceux que vous prépoſez à l'adminiſtration des colonies, qui ne les ouvrent que pour les mépriſer; faites écrire pour leur uſage la vie de Dogeron, & qu'elle finiſſe par ces mots: AYEZ LES VERTUS DE CET HOMME, ET CONFORMEZ VOTRE CONDUITE A LA SIENNE.

O Dogeron! ta cendre inhonorée repoſe dans quelque endroit peut-être inconnu de Saint-Domingue ou de la Tortue. Mais ſi ta mémoire s'eſt éteinte dans ces contrées; ſi ton nom tranſmis des pères aux enfans ne s'y prononce pas avec attendriſſement: les neveux des colons que tu rendis heureux par tes talens, ton déſintéreſſement, ton courage, ta patience & tes travaux, ſont des ingrats qui ne méritent pas d'autres gouverneurs que la plupart de ceux qu'on leur envoie.

Dogeron laiſſa pour tout héritage des exemples patriotiques à ſuivre, des vertus humaines & ſociales à cultiver. Pouancey lui ſuccéda: mais avec les qualités de ſon oncle, il ne fut pas auſſi grand, parce qu'il marcha ſur ſes traces par eſprit d'imitation plutôt que par caractère. Cependant la multitude qui ne fait pas ces diſtinctions, n'accorda guère moins de confiance à l'un qu'à l'autre; & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur

de donner une forme & de la ſtabilité à la colonie, ſans loix & ſans ſoldats. Leur ſens naturel & leur droiture reconnue terminoient à la ſatisfaction de tout le monde, les différends qui s'élevoient, entre les particuliers; & l'ordre public étoit maintenu par cette autorité que prend naturellement le mérite perſonnel.

Une conſtitution ſi ſage ne pouvoit durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'apperçut en 1685 que tous les liens ſe relâchoient: & l'on tira de la Martinique, où la police avoit déja pris de bonnes racines, deux adminiſtrateurs qui furent chargés d'établir la règle & la ſubordination à Saint-Domingue. Ces légiſlateurs aſſurèrent l'ouvrage de la civiliſation, en formant des tribunaux de juſtice en différens quartiers, ſous la réviſion d'un conſeil ſupérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette juriſdiction devenant trop étendue avec le tems, on créa en 1701 un ſemblable tribunal au cap François, pour la partie du Nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des difficultés. Il étoit à craindre que les chaſſeurs & les corſaires qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne ſe retirâſſent chez les Eſpagnols & à la Jamaïque, où l'offre ſéduiſante de grands avantages ſembloit les appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés, par le dégoût que leur donnoit le vil prix de leurs productions, dont le commerce étoit chargé d'entraves continuelles. On gagna les premiers à force de careſſes, & les ſeconds par la perſpective d'un changement dans leur ſituation, qui étoit vraiment déſeſpérée.

Les cuirs, fruit unique des courſes des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint-Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt gêné par une compagnie excluſive. On la ſupprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puiſqu'elle fut miſe en ferme. Les habitans eſpérant pour prix de leur ſoumiſſion, quelque faveur du gouvernement, offrirent au roi de lui donner, affranchi de tous frais, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils enverroient dans le royaume, à condition qu'ils auroient la diſpoſition libre des trois

autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fisc plus de revenu que les quarante sols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts particuliers firent rejetter une ouverture si raisonnable.

Dans ces circonstances, je suis toujours étonné de la patience des opprimés. Je me demande pourquoi ils ne se rassemblent pas tous; & se transportant chez l'homme du ministère qui les gouverne, ils ne lui disent pas; « Nous sommes las d'une autorité » qui nous vexe. Sortez de notre contrée, & allez dire à celui » que vous représentez ici que nous ne sommes pas des rebelles, » parce que c'est contre un bon roi qu'on se révolte, & qu'il » n'est qu'un tyran contre lequel nous avons le droit de nous » soulever. Ajoutez que s'il est jaloux de posséder une contrée » déserte, il sera bientôt satisfait : car nous sommes tous résolus » à périr, plutôt que de vivre plus long-tems malheureux sous » une administration injuste ». Le colon ne prit pas le parti du désespoir : mais dans son dépit il tourna heureusement son activité vers la culture de l'indigo & du cacao. Le coton le tenta par les richesses que cette plante avoit données aux Espagnols dans les premiers tems : mais il s'en dégoûta bientôt, on ne sait pour quelle raison, & l'abandonna au point que quelques années après, on ne voyoit pas un seul cotonnier sur pied.

Jusqu'alors les travaux avoient été faits par les engagés, & par les plus pauvres des habitans. Des expéditions heureuses sur les terres des Espagnols, procurèrent quelques nègres. Leur nombre fut un peu grossi par deux ou trois vaisseaux François, & beaucoup plus par les prises qu'on fit sur les Anglois durant la guerre de 1688, par une descente à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille en 1694. C'étoient des instrumens sans lesquels on ne pouvoit entreprendre la culture du sucre : mais ils ne suffisoient pas. Il falloit des richesses pour élever des bâtimens, pour se procurer des ustensiles. Le gain que firent quelques habitans avec les Flibustiers, dont les expéditions étoient toujours heureuses, les mit en état d'employer les esclaves. On se livra donc à la plantation de ces cannes, qui font passer l'or du Mexique aux mains des nations qui n'ont au lieu de mines que des terres fécondes.

XXXVI.
Le miniſtère forme une compagnie pour la partie du Sud de S. Domingue.

Cependant la colonie qui, même en ſe dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu des ravages qui précédèrent la paix de Riſwich, quelques progrès au Nord & à l'Oueſt, n'étoit rien au Sud. Cette partie ne comptoit pas cent habitans tous logés ſous des hutes, & tous miſérables. Le gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen pour tirer quelque avantage d'un ſi grand terrein, que d'en accorder en 1698 pour un demi-ſiècle, la propriété à une compagnie qui prit le nom de Saint-Louis.

Elle s'engagea ſous peine de voir ſon octroi annullé, à former une caiſſe de douze cens mille livres; à tranſporter, dans les cinq premières années, ſur l'étendue de ſa conceſſion, quinze cens blancs & deux mille cinq cens noirs; cent des premiers, deux cens des ſeconds, chacune des années ſuivantes. On la chargeoit de diſtribuer des terres à tous ceux qui en demanderoient. Chacun ſelon ſes beſoins & ſes talens, devoit obtenir des eſclaves payables en trois ans, les hommes à raiſon de ſix cens francs, les femmes pour quatre cens cinquante livres. Le même crédit étoit accordé pour les marchandiſes.

A ces conditions, le privilège aſſuroit à la nouvelle ſociété le droit d'acheter & de vendre excluſivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné, mais ſeulement aux prix établis dans les autres quartiers de l'iſle. Encore cette dépendance onéreuſe au colon étoit-elle adoucie par la liberté qui lui reſtoit de prendre où il voudroit toutes les choſes dont on le laiſſeroit manquer, & de payer avec ſes denrées ce qu'il auroit acheté.

Le monopole ſe détruit par ſon avidité même. C'eſt un torrent qui ſe perd dans les gouffres qu'il creuſe. La compagnie de Saint-Louis eſt une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus des ſociétés excluſives. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profuſions de ſes agens, ſans que le territoire confié à ſes ſoins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorſqu'elle remit en 1720 ſes droits au gouvernement, étoit pour la plus grande partie l'ouvrage des interlopes.

XXXVII. Malgré les calamités qu'elle éprouve, la colonie de S. Domingue devient le plus bel établissement du Nouveau-Monde.

C'est durant la longue & sanglante guerre ouverte pour la succession d'Espagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il sembloit devoir faire de rapides progrès, avec la tranquillité que la paix d'Utrecht rendit aux nations. Une de ces calamités que les hommes ne peuvent prévoir, recula de si belles espérances. Tous les cacaoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers en 1665. Ils s'étoient multipliés avec le tems, sur-tout dans les gorges des montagnes du côté de l'ouest. On voyoit des habitations où il y en avoit jusqu'à vingt mille; de sorte que quoique le cacao ne se vendît que 5 sols la livre, il étoit devenu une source abondante de richesses.

Des cultures importantes compensoient cette perte avec usure, lorsqu'un spectacle des plus affligeans consterna la colonie entière. Un assez grand nombre de ses habitans, qui avoient consacré vingt ans d'un travail continuel sous un ciel brûlant, à se préparer une vieillesse heureuse dans la métropole, y étoient passés avec une fortune suffisante pour payer leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billets de banque, qui périrent dans leurs mains. Ce coup accablant les força à retourner pauvres dans une isle d'où ils étoient sortis riches, & les réduisit à demander, dans un âge avancé, de l'occupation aux mêmes gens qui avoient été autrefois à leur service. La vue de tant d'infortunés inspira un grand éloignement pour la compagnie des Indes qu'on rendoit responsable de ces calamités. Cette aversion, née de la compassion seule, ne tarda pas à se changer en une haîne profonde; & ce ne fut pas sans de grands motifs.

Depuis leur établissement, les colonies Françoises recevoient leurs esclaves des mains du monopole, & en recevoient par conséquent fort peu & à un prix exorbitant. Réduit, en 1713, à l'impossibilité de continuer ses opérations languissantes, le privilège associa lui-même à son commerce les négocians particuliers, sous la condition qu'ils lui paieroient quinze livres pour chaque noir qu'ils porteroient aux isles du Vent, & trente pour ceux qu'ils introduiroient à Saint-Domingue. Cette nouvelle combinaison fut suivie d'une telle activité, que le gouvernement

commença enfin à se détacher de l'exclusif, en conférant, en 1716, la traite de Guinée aux ports de Rouen, de Bordeaux, de Nantes & de la Rochelle. Il devoit leur en coûter deux pistoles pour chaque esclave qui arriveroit en Amérique: mais les denrées qui proviendroient de la vente de ces malheureux étoient déchargées de la moitié des droits auxquels les autres productions étoient asservies.

On commençoit à sentir le bien qu'alloit produire cette liberté, toute imparfaite qu'elle étoit, puisqu'elle se bornoit à quatre rades; lorsque Saint-Domingue fut encore condamné à recevoir ses cultivateurs de la compagnie des Indes, qui n'étoit même obligée de lui en fournir que deux mille chaque année. En vérité, on ne sait ce qui doit le plus étonner dans le cours des événemens relatifs au Nouveau-Monde, ou de la rage des premiers conquérans qui le dévastèrent, ou de la stupidité des gouvernemens qui, par une suite de réglemens insensés, semblent s'être proposé, ou d'en perpétuer la misère, ou de l'y replonger lorsqu'il se promettoit d'en sortir.

Ce fut en 1722 qu'arrivèrent dans la colonie les agens d'un corps odieux. Les édifices qui servoient à leurs opérations, furent réduits en cendres. Les vaisseaux qui leur arrivoient d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs ventes. Le gouverneur général qui voulut s'opposer à une licence excitée par l'abus de l'autorité, vit mépriser des ordres qui n'étoient pas soutenus de la force; il fut même arrêté. Toutes les parties de l'isle retentissoient de cris séditieux & du bruit des armes. On ne sait où ces excès auroient été poussés, si le gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Pour cette fois, les peuples ne furent point châtiés du délire de celui qui les gouvernoit; & le duc d'Orléans montra bien, dans cette circonstance, qu'il n'étoit point un homme ordinaire, en s'avouant lui-même coupable d'une rebellion qu'il avoit excitée par une institution vicieuse, & qui auroit été sévérement punie sous un administrateur moins éclairé ou moins modéré. Après deux ans de troubles & de confusion, les inconvéniens qu'entraîne

l'anarchie, ramenèrent les esprits à la paix; & la tranquillité se trouva rétablie, sans les remèdes violens de la rigueur.

Depuis cette époque, jamais colonie ne mit si bien le tems à profit que Saint-Domingue. Ses pas vers la prospérité furent prompts & soutenus. Les deux guerres malheureuses qui troublèrent ses mers, ne firent qu'en comprimer le ressort. Sa force s'en accrut; son action en devint plus rapide. La plaie se referme bientôt, lorsque la constitution du corps n'est pas altérée. Beaucoup de maladies ne sont dans l'état & dans l'animal que des espèces de remèdes qui dissipent les humeurs vicieuses, & restituent une vigueur nouvelle à un tempérament robuste. Les indispositions funestes à l'un & à l'autre, ce sont celles qui, étant lentes, les tiennent dans un mal-aise habituel & les conduisent imperceptiblement au tombeau. Mais après que celles qui sont vives ont causé une crise violente, le délire cesse, la foiblesse se passe; & il s'établit, avec le recouvrement de la force, un mouvement uniforme & régulier qui promet à la machine une longue durée. Ainsi la guerre semble renforcer & soutenir le caractère national chez plusieurs peuples de l'Europe, que la prospérité du commerce & les jouissances du luxe pourroient énerver & corrompre. Les pertes énormes qui suivent presque également la victoire & les défaites, laissent place à l'industrie & raniment le travail. Les nations refleurissent, pourvu que le gouvernement veuille seconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe est sur-tout applicable à la France, qui ne demande pour prospérer, qu'un champ ouvert à l'activité de ses habitans. Par-tout où la nature leur laisse une libre carrière, ils réussissent à lui donner tout son essor. Saint-Domingue a singuliérement éprouvé tout ce que peut un sol heureux, une position avantageuse, entre les mains des François.

XXXVIII. Etablissemens formés dans la partie du Sud de S. Domingue.

La partie du Sud, occupée par cette nation, s'étend actuellement depuis la Pointe-à-Pitre jusqu'au cap Tiburon. A l'époque de leurs conquêtes dans le Nouveau-Monde, les Espagnols avoient bâti sur cette côte deux grandes bourgades qu'ils abandonnèrent dans des jours moins brillans. La place qu'on laissoit

vuide ne fut pas d'abord remplie par les François qui devoient craindre le voisinage de San-Domingo, où étoient concentrées les principales forces de la puissance sur la ruine de laquelle ils s'élevoient. Leurs corsaires, qui s'assembloient ordinairement dans la petite isle à Vache, pour courir sur les Castillans, & pour y partager le butin qu'ils avoient fait, enhardirent quelques cultivateurs à commencer, en 1673, un petit établissement dans le continent. Presque aussi-tôt détruit, il ne fut repris qu'assez long-tems après. La compagnie établie pour l'affermir & pour l'étendre, remplit mal ses obligations. Il dut ses progrès aux Anglois de la Jamaïque & aux Hollandois du Curaçao, qui, s'étant avisés d'y porter des esclaves, retiroient seuls les productions d'un sol, que seuls ils mettoient en valeur. Ce ne fut qu'en 1740 que les négocians de la métropole ouvrirent les yeux. Depuis cette époque, ils ont un peu fréquenté cette partie de la colonie, malgré les vents qui en rendent souvent la sortie longue & difficile.

Le quartier, qui est à l'Est de tous les autres établissemens, se nomme Jacmel. Il est formé par trois paroisses qui occupent trente-six lieues de côte, sur une profondeur médiocre & très-inégale. Ce vaste espace est rempli par cent-soixante caféyères, soixante-deux indigoteries, & soixante cotonneries. La plupart de leurs cultivateurs sont pauvres, & ne peuvent jamais devenir bien riches. Un terrein généralement montueux, pierreux, exposé aux sécheresses, leur défend d'aspirer à l'opulence. Cette ambition n'est permise qu'à ceux qui partagent la plaine de Jacmel. Il y a vingt habitations très-vastes, dont dix seulement sont arrosées, quoique toutes soient susceptibles de cet avantage: c'est-là que, dans un sol usé, on fait de l'indigo qui demanderoit des terres vierges. Lorsque les bras & les autres moyens d'une grande exploitation ne manqueront plus, on lui substituera le sucre, qui réussit, aussi-bien qu'on puisse le desirer, dans la seule plantation où on ait commencé à le cultiver.

Aquin a quinze lieues sur le rivage de la mer, & trois, quatre, quelquefois six lieues dans l'intérieur des terres. Cet établissement compte

compte quarante plantations en indigo, vingt en café & neuf en coton. Ses montagnes, moins élevées que celles qui les joignent, ne jouiſſent par cette raiſon que de peu de ſources, que de peu de pluies, & ne promettent qu'une grande abondance de coton qu'on leur demandera quelque jour ſans doute. Pour ce qui concerne ſes plaines, elles furent autrefois aſſez floriſſantes : mais les ſéchereſſes, qui ont graduellement augmenté à meſure que le pays s'eſt découvert, ont de plus en plus diminué la quantité & la qualité de l'indigo qui faiſoit toute leur richeſſe. Cette plante, qui laiſſe la terre preſqu'habituellement expoſée aux ardeurs d'un ſoleil brûlant, doit être remplacée par le ſucre qui la tiendra couverte dix-huit mois de ſuite, & y conſervera long-tems les moindres fraîcheurs. Déja, quatre habitans des plus aiſés ont fait ce changement dans leurs plantations. La nature du ſol permet à vingt-cinq colons de ſuivre cet exemple ; & ils s'y détermineront ſans doute, lorſqu'ils en auront acquis les moyens, lorſque les eaux de la rivière Serpente auront été ſagement diſtribuées. Dans l'état actuel des choſes, toutes les productions du quartier ſe réuniſſent dans un ſeul bourg très-enfoncé dans les terres. L'impoſſibilité de les tranſporter ſur la côte dans la ſaiſon des pluies, les frais indiſpenſables pour les y voiturer dans les tems même les plus favorables, avoient fait imaginer de former cet entrepôt ſur les bords d'une baie profonde où l'on embarque les denrées. Mais cette poſition n'offre pas un arpent de terre qu'on puiſſe cultiver ; mais on n'y trouve point d'eau potable ; mais les eaux ſtagnantes de la mer y corrompent l'air. Ces raiſons ont fait perdre de vue un projet, dont les inconvéniens ſurpaſſoient les avantages.

Saint-Louis eſt une eſpèce de bourgade qui, quoique bâtie au commencement du ſiècle, n'a qu'une cinquantaine de maiſons. Un très-bon port, même pour les vaiſſeaux de ligne, décida cet établiſſement. Sur un iſlet ſitué à l'entrée de la rade, on éleva des fortifications conſidérables qui, en 1748, furent détruites par les Anglois, & qui depuis n'ont pas été rétablies. Le territoire de ce quartier s'étend cinq à ſix lieues ſur la côte. Ses montagnes,

encore couvertes de bois d'acajou, ſont la plupart ſuſceptibles de culture; ſa plaine inégale offre quelquefois un ſol fertile, & ſes nombreux marais peuvent être deſſéchés. On n'y compte que vingt cafeyères, quinze indigoteries, ſix cotonneries & deux ſucreries. Cette dernière production réuſſiroit dans dix ou douze plantations, ſur-tout ſi elles étoient arroſées par les eaux de la rivière Saint-Louis, comme on le croit très-praticable.

Cavaillon n'occupe que trois lieues ſur les bords de l'océan. C'eſt une grande gorge qui s'étend huit ou neuf lieues dans les terres. Elle eſt partagée par une aſſez grande rivière qui, malheureuſement dans les groſſes pluies, ſe répand au loin & cauſe ſouvent de grands malheurs. A deux lieues de ſon embouchure eſt un petit bourg où arrivent les navires & où ils chargent les denrées que fourniſſent vingt plantations de café, dix d'indigo, ſix de coton & dix-ſept de ſucre. Le nombre des dernières pourroit être aiſément doublé dans une plaine qui a cinq ou ſix mille quarreaux d'étendue : mais les trois les plus floriſſantes de celles qui exiſtent ont à peine atteint la moitié de leur culture; & les autres ne donnent qu'un foible produit & de mauvaiſe qualité. Les montagnes, quoique couvertes d'une terre excellente, ne rempliſſent pas le vuide. Les conceſſions que le gouvernement y a faites reſteront incultes, juſqu'à ce qu'on ait pratiqué des chemins pour l'extraction des denrées. Cette entrepriſe, qui eſt au-deſſus des moyens des habitans, devroit être exécutée par les troupes. L'oiſiveté & des marais infects ont engourdi juſqu'ici les ſoldats, les ont fait périr ſur les rivages de la mer: la fraîcheur des lieux élevés, l'air pur qu'on y reſpire, un travail modéré, l'aiſance dont il ſeroit juſte de les faire jouir : toutes ces cauſes réunies ne les maintiendroient-elles pas dans leurs forces naturelles, n'aſſureroient-elles pas leur conſervation?

La plaine du fonds de l'Iſle-à-Vache, contient vingt-cinq mille quarreaux d'un ſol excellent par-tout, à l'exception de quelques parties que les torrens ont couvertes de gravier, & d'un petit nombre de marais, dont le deſſéchement ne ſeroit pas difficile. Il s'y eſt ſucceſſivement formé quatre-vingt-trois ſucreries, & l'on

peut y en établir encore environ cinquante. Celles qui exiſtent n'ont guère qu'un tiers de leur domaine en valeur ; & cependant elles donnent une immenſe quantité de ſucre brut. Qu'on juge de ce que le territoire entier en fourniroit, s'il étoit convenablement exploité. On pourroit compter ſur un produit d'autant plus régulier, que les pluies manquent moins ſouvent dans ce quartier que dans les autres, & que trois rivières qui y coulent, s'offrent pour ainſi dire d'elles-mêmes, pour l'arroſement de toutes les plantations.

Le ſucre & l'indigo qui croiſſent dans la plaine ; le café & le coton qui deſcendent des montagnes : tout eſt porté à la ville des Cayes, formée par près de quatre cens maiſons, toutes enfoncées dans un terrein marécageux, & la plupart environnées d'une eau croupiſſante. L'air qu'on reſpire dans ce ſéjour, manque également de reſſort & de ſalubrité.

Cet entrepôt a été comme jetté ſans réflexion dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois paſſes, dont la profondeur, inſuffiſante en elle-même, diminue encore tous les jours. Le mouillage y eſt fort reſſerré, & ſi dangereux durant l'équinoxe, que les bâtimens qui s'y trouvent alors, périſſent très-ſouvent. La grande quantité de vaſe qu'y dépoſent les eaux de la ravine du ſud, s'accroît au point que dans vingt ans, on n'y pourra plus entrer. Le canal, formé par le voiſinage de l'Iſle-à-Vache, n'y ſert qu'à gêner la ſortie des navigateurs. Ses anſes ſont le repaire des corſaires de la Jamaïque. C'eſt-là que croiſant ſans voiles & voyant ſans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent, ſur des bâtimens auxquels la force & le lit conſtant des vents, ne permettent pas de paſſer au-deſſus de l'iſle. S'il étoit poſſible que des vaiſſeaux de guerre relâchâſſent dans ce mauvais port, l'impoſſibilité de vaincre cet obſtacle & celui des courans, pour gagner le vent de l'iſle, les forceroit de ſuivre la route des navires marchands. Ainſi, doublant la pointe de Labacou, l'un après l'autre, à cauſe des bas fonds, ces vaiſſeaux, qui ſe trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le déſavantage du vent, ſeroient infalliblement détruits par une eſcadre inférieure.

La mauvaise température de la ville, le vice de sa rade ont fait desirer à la cour de Versailles que les affaires qui s'y traitent, se portâssent à Saint-Louis. Ses efforts ont été inutiles, & ils devoient l'être; parce qu'il est tout simple que les échanges s'établissent dans l'endroit qui produit & consomme davantage. S'obstiner à contrarier encore cet ordre de choses prescrit par la nature, ce seroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établissement. Les caprices même de l'industrie méritent l'indulgence du gouvernement. La moindre inquiétude du négociant le conduit à la défiance. Les raisonnemens politiques & militaires ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Le commerce ne prospère que dans un terrein qu'il a choisi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie.

Ce que le ministère de France peut raisonnablement se proposer, c'est de retirer les tribunaux de Saint-Louis, qui n'est & ne sera jamais rien, pour les donner aux Cayes, où la population & les productions, déja considérables, doivent beaucoup augmenter; c'est de former un lit à une ravine dont les débordemens furieux causent souvent des ravages inexprimables; c'est de purifier & de fortifier un peu la ville. On feroit l'un & l'autre, en creusant tout autour un fossé, dont les déblais serviroient à combler les lagons intérieurs. Le sol, exhaussé par ce travail, se dessécheroit lui-même. L'eau de la rivière, qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce fossé profond, mettroit la ville, avec le secours de quelques fortifications, à l'abri des entreprises des corsaires, assureroit même une défense momentanée, qui donneroit les moyens de capituler devant une foible escadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt se trouvera bouché? Les navires marchands, qui vont chercher un asyle à la baie des Flamands, située à deux lieues au vent des Cayes, semblent y avoir désigné d'avance le havre dont cette ville a besoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaisseaux, même de guerre, à l'abri de tous les vents; il leur offre plusieurs

carenages; il leur permet de doubler au vent de l'Isle-à-Vache, & de conserver avec la ville un cabotage qui, protégé par des batteries bien distribuées, seroit respecté de tous les corsaires. Un seul inconvénient diminue la faveur de cette position. C'est que la qualité du fonds & le calme de la mer, y rendent la piquure des vers plus commune qu'ailleurs, & plus dangereuse pour les vaisseaux.

L'Abacou est une péninsule que l'abondance & la qualité de son indigo, rendirent autrefois florissante. Depuis que cette plante vorace a détruit tout principe de végétation, sur les petites collines très-multipliées de ce quartier, on ne cultive avec quelques succès que les bords de la mer, enrichis de la dépouille des terres supérieures. Cette dégradation a déterminé un assez grand nombre de colons à porter ailleurs leur activité. Ceux qui par habitude ou par raison ont persévéré dans leurs plantations, se sont agrandis de tout ce qui étoit à leur bienséance. Ils se soutiennent encore en laissant reposer une partie de leur héritage, pendant que l'autre est mise en valeur : mais cette ressource n'est pas ce qu'elle seroit en Europe. C'est l'opinion des habitans eux-mêmes, qui dirigent leur industrie vers le sucre, autant que leur fortune & leur crédit le leur permettent.

C'est sur les hauteurs défrichées, épuisées de ce quartier, qu'il conviendroit de multiplier les troupeaux. Le gouvernement s'est mépris, lorsqu'il a concédé des montagnes, sous la condition qu'on les couvriroit de bêtes à corne. Outre qu'il n'étoit pas raisonnable d'employer en pâturages des terres vierges, qu'on pouvoit rendre plus productives pour l'état; il étoit impossible d'espérer que des hommes entreprenans se feroient pasteurs, lorsqu'ils pouvoient tirer un meilleur parti de leur attelier, à quelque culture qu'ils l'employâssent. On peut même assurer que les bestiaux seront toujours infiniment rares à Saint-Domingue, même dans les lieux qui ne peuvent pas avoir une autre destination, tout le tems que le monopole des boucheries subsistera dans la colonie.

Les Côteaux occupent environ dix lieues de rivage, sur une

profondeur de deux jusqu'à cinq lieues. Par-tout on trouve de petites anses où le débarquement est facile, sans qu'aucune offre un abri sûr contre les mauvais tems. Le quartier contient vingt-quatre cafeyères, trois cotonneries, soixante-six indigoteries. Cette dernière production y a moins diminué en quantité, y a moins dégénéré en qualité qu'ailleurs, avantages qu'il faut attribuer à la nature & à la disposition du terrein. Cependant le tems ne paroît pas éloigné où les bords de la mer verront s'élever quatorze ou quinze sucreries, sur les débris de la culture ancienne. L'habitude & la facilité d'obtenir des esclaves par des liaisons interlopes, rendront la révolution facile.

Tiburon, qui a douze lieues d'étendue sur les bords de la mer, & deux, trois, quatre dans l'intérieur des terres, termine la côte. La rade de ce cap n'offre pas un abri suffisant contre les tempêtes : mais des batteries bien placées en peuvent faire un lieu de retraite & de protection, pour les bâtimens François, poursuivis en tems de guerre dans ces parages. Cet établissement a quatre habitations en coton, trente en indigo & trente-sept en café. Depuis la paix, il s'y est formé quatre sucreries, dont le nombre peut s'élever à seize.

XXXIX. Moyens qui pourroient améliorer les cultures dans le sud de la colonie.

Les établissemens qu'on vient de parcourir, languissent tous dans une misère plus ou moins grande. Aussi les ventes & les achats ne s'y font-ils pas avec des métaux, comme au nord & à l'ouest de la colonie. Au sud, on échange les marchandises d'Europe contre les productions de l'Amérique. Il résulte de cette sauvage pratique des discussions éternelles, des fraudes innombrables, des retards ruineux, qui éloignent les navigateurs, ceux principalement qui s'occupent du commerce des esclaves.

C'est une vérité trop bien prouvée que la perte annuelle des noirs s'élève naturellement au vingtième, & que les accidens la font monter au quinzième. Il suit de cette expérience que la contrée qui nous occupe & qui réunit plus de quarante mille esclaves, en a vu mourir vingt-cinq mille en dix ans de tems. Huit mille cent trente-quatre Africains, que les armateurs François ont introduits depuis 1763 jusqu'en 1773, n'ont pas assurément

rempli ce grand vuide. Quel auroit donc été le ſort de ces établiſſemens, ſi les interlopes n'avoient pourvu au remplacement ? Ce n'eſt pas tout.

La partie du ſud de Saint-Domingue a un grand déſavantage. Les montagnes qui la dominent, la privent, ainſi que la côte de l'oueſt, durant environ ſix mois, des pluies du nord, du nord-eſt, qui fécondent les campagnes ſeptentrionales. Elle ſera donc en friche ou mal cultivée juſqu'à ce que les eaux du ciel y aient été remplacées par celles des rivières. Cette opération, qui tripleroit les productions, exige de gros capitaux & beaucoup d'eſclaves. Le commerce de France, ſoit impoſſibilité, ſoit défiance, ne les fournit point.

Quel parti doit prendre le gouvernement ? Celui d'ouvrir pendant dix ou quinze ans cette portion de ſa colonie à tous les étrangers. Les Anglois y porteront des noirs ; les Hollandois feront des avances à un intérêt, que peuvent très-bien ſupporter les cultures du Nouveau-Monde. Le ſuccès eſt infaillible, ſi l'on fait des loix qui donnent une ſolidité convenable aux créances des deux nations.

Les ports de la métropole s'élèveront d'abord avec violence, contre cette innovation. Mais lorſque le monopole leur ſera rendu ; lorſqu'ils jouiront excluſivement de l'accroiſſement immenſe que la navigation, les ventes, les achats auront reçu, ils béniront la main courageuſe, qui aura préparé leur proſpérité.

XL. Etabliſſemens formés dans l'oueſt de Saint-Domingue.

L'oueſt de la colonie eſt bien différent du ſud. Le premier établiſſement digne de quelque attention qui s'y préſente, c'eſt Jérémie ou la Grande-Anſe. Il occupe vingt lieues de côte, depuis Tiburon juſqu'au Petit-Trou, & quatre ou ſix lieues dans les terres. Comme c'eſt un quartier naiſſant, il n'y a guère que les bords de la mer qui ſoient habités, & encore le ſont-ils fort peu. Cependant toutes les denrées qui enrichiſſent le reſte de l'iſle y ſont cultivées. Une production qui lui eſt particulière & dont il recueille annuellement cent cinquante milliers, c'eſt le cacao, qui ne réuſſiroit pas dans des cantons plus découverts. Le point de réunion eſt un bourg joliment bâti & ſitué ſur une

hauteur où l'air eſt très-ſalubre. Le tems doit rendre ce marché conſidérable. Malheureuſement ſa rade eſt mauvaiſe. Auſſi-tôt que le vent du nord ſouffle avec quelque violence, les navires ſont obligés de ſe réfugier au cap Dame-Marie, où l'on n'a pris aucune meſure pour leur aſſurer une protection, ou d'aller chercher l'iſle des Caymites expoſée aux entrepriſes des corſaires.

Le petit Goave eut autrefois un grand éclat, & il en fut redevable à un port où les vaiſſeaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abattre, un abri contre tous les vents. C'étoit l'aſyle le plus convenable pour des aventuriers, qui ne ſongeoient qu'à s'approprier les dépouilles des navigateurs Eſpagnols. Depuis que les cultures ont remplacé la piraterie, ce lieu a beaucoup perdu de ſa célébrité. Ce qui lui reſte de conſidération, il le doit à ſes richeſſes territoriales, bornées à quinze plantations en ſucre, vingt en café, & douze en indigo ou en coton; il le doit encore davantage au produit de vingt-quatre ſucreries, de cinquante indigoteries, de ſoixante-ſept cafeyères, de trente-quatre cotonneries, que les paroiſſes du Petit-Trou, de Lance-à-Veaux, de Saint-Michel & du grand Goave, verſent dans ſon entrepôt. Il eſt mal-ſain & le ſera, juſqu'à ce qu'on ait réuſſi à donner de la pente à la rivière Abaret, dont les eaux croupiſſantes forment des marais infects.

Les dépendances de Léogane ont de l'étendue. On y compte vingt habitations conſacrées à l'indigo, quarante au café, dix au coton, cinquante-deux au ſucre. Avant le tremblement de terre de 1770, qui détruiſit tout, la ville avoit quinze rues bien alignées & quatre cens maiſons de pierre, qui ne ſont plus qu'en bois. Sa poſition dans une plaine étroite, féconde, arroſée, ne laiſſeroit pas beaucoup à deſirer, ſi un canal de navigation lui ouvroit une communication facile avec ſa rade, qui n'eſt éloignée que d'un mille.

S'il étoit raiſonnable de faire une place de guerre ſur la côte de l'oueſt, Léogane mériteroit la préférence. Elle eſt aſſiſe ſur un terrein uni; rien ne la domine, & les vaiſſeaux ne peuvent pas l'inſulter. Mais du moins auroit-il fallu la mettre à l'abri d'un

d'un coup de main, en l'enveloppant d'un rempart de terre avec un foſſé profond, qu'il eût été facile de remplir d'eau ſans les moindres frais. Ces travaux auroient infiniment moins coûté, que ceux qui ont été entrepris au Port-au-Prince.

La première partie de l'iſle que les François cultivèrent, fut celle de l'Oueſt, comme la plus éloignée des forces Eſpagnoles qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient, ils y établirent le ſiège du gouvernement. On le plaça d'abord au petit Goave ; il fut depuis transféré à Léogane ; & c'eſt, en 1750, au Port-au-Prince, qu'on l'a fixé.

Le territoire de ce quartier contient quarante ſucreries, douze indigoteries, cinquante cafeyères, quinze cotonneries. Ce produit eſt groſſi par d'autres beaucoup plus conſidérables, qui lui viennent des riches plaines du Cul-de-Sac, de l'Arcahaye & des montagnes du Mirbalais. Sous ce point de vue, le Port-au-Prince eſt un entrepôt important auquel il falloit ménager une protection ſuffiſante pour prévenir une ſurpriſe & pour aſſurer la retraite des citoyens. Mais convenoit-il d'y concentrer l'autorité civile & militaire, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arcenal ; tout ce qui fait le ſoutien d'une grande colonie ? On en jugera.

Une ouverture d'environ quatorze cens toiſes, priſes en ligne directe, dominée de deux côtés, eſt l'emplacement qu'on a choiſi pour la nouvelle capitale. Deux ports, formés par des iſlets, ont ſervi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands, à moitié comblé, ne peut plus recevoir ſans danger des vaiſſeaux de guerre ; & le grand port qui leur eſt deſtiné, auſſi mal-ſain que l'autre par les exhalaiſons des iſlets, n'eſt défendu par rien, & ne le peut être contre un ennemi ſupérieur.

Une foible eſcadre ſuffiroit même pour en bloquer une plus forte, dans une poſition ſi déſavantageuſe. La Gonave, qui diviſe la baie en deux, laiſſeroit à la petite eſcadre une croiſière libre & ſûre ; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vînt à elle ; ceux de terre, en ouvrant la ſortie du port aux vaiſſeaux qu'on lui oppoſeroit, lui faciliteroient le choix de la

retraite entre les deux pertuis de Saint-Marc & de Léogane. A égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entre elle & l'escadre Françoise.

Que seroit-ce, si celle-ci se trouvoit la moins nombreuse? Désemparée & poursuivie, elle ne pourroit atteindre une relâche aussi enfoncée que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eût profité de sa déroute. Si les vaisseaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les poursuivre presqu'en ligne, & d'entrer jusques dans le port du roi où ils se retireroient.

La plus heureuse des stations, en fait de croisière, est celle qui donne la facilité d'accepter ou de refuser le combat, de n'avoir qu'un petit espace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages sûrs au bout de chaque bordée, de pouvoir se cacher sans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans de belles mers, où l'on n'a que des grains à craindre. Tels sont les avantages qu'une escadre ennemie aura toujours sur les vaisseaux François, mouillés au Port-au-Prince. Une frégate pourroit sans risque, venir les y braver. Elle suffiroit pour intercepter à l'entrée ou à la sortie, tous les navires marchands qui navigueroient sans escorte.

Cependant un port si défavorable a décidé la construction de la ville. Elle occupe en longueur sur le rivage, douze cens toises, c'est-à-dire, presque toute l'ouverture que la mer a creusée au centre de la côte de l'Ouest. Dans ce grand espace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cens cinquante toises, sont comme perdues cinq cens cinquante-huit maisons, ou cases, dispersées dans vingt-neuf rues. L'écoulement des ravines qui tombent des mornes, entretient dans ce séjour une humidité continuelle & mal-saine. Ajoutez à cette incommodité, le peu de sûreté d'une place, qui, commandée du côté de la terre, est par-tout abordable du côté de la mer. Les islets même qui distinguent les deux ports, loin de garantir d'une descente, ne serviroient qu'à la couvrir.

Tel est l'emplacement que des intérêts particuliers ont fait

malheureusement choisir pour y édifier la capitale de Saint-Domingue. Un tremblement de terre, arrivé en 1770, l'a détruite de fond en comble. C'étoit le moment du repentir. On avoit d'autant plus raison de l'espérer, que tout porte à croire que la nouvelle cité est assise sur la voûte du volcan. Vain espoir! Les maisons particulières, les édifices publics : tout a été rétabli.

Insensé Domingois, dors donc, puisque tu en as l'intrépidité, dors sur la couche fragile & mince qui te sépare de l'abîme de feu, qui bouillonne sous ton chevet. Ignore le péril qui te menace, puisque tes alarmes empoisonneroient tous les instans de ta vie & ne te garantiroient de rien. Ignore combien ton existence est précaire. Ignore qu'elle tient à la chûte fortuite d'un ruisseau, à l'infiltration peut-être avancée d'une petite quantité des eaux qui t'environnent, dans la chaudière souterraine à laquelle on a voulu que ton domicile servît de couvercle. Si tu sortois un moment de ta stupidité, que deviendrois-tu? Tu verrois la mort circuler sous tes pieds. Le bruit sourd des torrens du soufre mis en expansion, obsédéroit ton oreille. Tu sentirois osciller la croûte qui te soutient. Tu l'entendrois s'entr'ouvrir avec fracas. Tu t'élancerois de ta maison. Tu courrois éperdu dans tes rues. Tu croirois que les murs de ton habitation, que tes édifices s'ébranlent, & que tu vas descendre au milieu de leurs ruines, dans le gouffre creusé, sinon pour toi, du moins pour tes infortunés descendans. La consommation du désastre qui les attend, sera plus courte que mon récit. Mais s'il existe une justice vengeresse des grands forfaits; s'il est des enfers : c'est-là, je l'espère, qu'iront gémir dans des flammes qui ne s'éteindront point, les scélérats qui, aveuglés par des vues d'intérêt, en ont imposé au trône, & dont les funestes conseils ont élevé le monument d'ignorance & de stupidité que tu habites, & qui n'a peut-être qu'un moment à durer.

Saint-Marc, qui n'a que deux cens maisons, mais agréablement bâties, se présente au fond d'une baie couronnée d'un croissant de collines, remplies de pierre de taille. Deux ruisseaux traversent la ville, & l'air qu'on y respire est pur. On

ne compte fur fon territoire que dix fucreries, trente-deux indigoteries, cent cafeyères, foixante-douze cotonneries. Cependant fa rade, quoique mauvaife, attire un grand nombre de navigateurs ; & c'eft aux richeffes de l'Artibonite qu'elle doit cet avantage.

C'eft une excellente plaine de quinze lieues de long, fur une largeur inégale de quatre à neuf lieues. Elle eft coupée en deux parties par la rivière qui lui a donné fon nom & qui coule rapidement fur fa crête, après avoir parcouru quelques poffeffions Efpagnoles & le Mirbalais. L'élévation de ces eaux a fait naître l'idée de les fubdivifer. Des opérations géométriques en ont démontré la poffibilité : tant les nations favantes ont d'empire fur la nature. Mais un projet, appuyé fur la bafe des connoiffances mathématiques exige des précautions extrêmes dans l'exécution.

Dans l'état actuel des chofes, les plantations formées fur la rive droite, font expofées à de fréquentes féchereffes, qui ruinent fouvent les efpérances les mieux fondées. Celles de la rive gauche, fenfiblement plus baffes, font bien arrofées & parvenues par cet avantage, au dernier période de leur culture. Les propriétaires des premières preffent la diftribution des eaux ; les autres la repouffent, dans la crainte de voir leurs terres fubmergées.

Si, comme le bruit en eft généralement répandu, on a des moyens fûrs pour rendre une partie fertile, fans condamner l'autre à la ftérilité : pourquoi retarder une opération qui doit donner une augmentation de dix ou douze millions pefant de fucre? Cet accroiffement deviendroit encore plus confidérable, s'il étoit poffible de deffécher entiérement cette partie de la côte, qui eft noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'eft ainfi qu'en changeant le cours des fleuves, l'homme policé foumet la terre à fon ufage. La fertilité qu'il y répand peut feule légitimer fes conquêtes : fi toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus, réparent avec le tems l'injuftice d'une invafion.

Le territoire des Gonaïves eft plat, affez uni & fort fec. Il a deux plantations en fucre, dix en café, fix en indigo, & trente

en coton. Cette dernière production pourroit être aisément multipliée sur une grande étendue de sable qui ne paroît actuellement propre qu'à cette culture. Mais si les eaux de l'Artibonite sont jamais distribuées avec intelligence, une partie considérable de ce grand quartier se couvrira sûrement de cannes. Alors on verra peut-être que c'étoit dans son port excellent & facile à fortifier qu'il eût fallu placer le siège du gouvernement. Un autre avantage doit rendre cette contrée intéressante. Il s'y trouve des eaux minérales. On les négligea long-tems dans une colonie toujours remplie de convalescens & de malades. Enfin en 1772, on y bâtit des bains, des fontaines, quelques logemens commodes, un hôpital pour les soldats & les matelots.

XLI. Réflexions sur le peu d'intérêt que les métropoles & les colonies prennent les unes aux autres.

Les colonies nous offrent quelques phénomènes contradictoires qu'il est impossible de nier, & qui semblent difficiles à concilier.

Estimons-nous beaucoup les productions des colonies ? Je crois qu'on n'en sauroit douter. Pourquoi donc prenons-nous si peu d'intérêt à leur prospérité & à la conservation des colons ? Que la fureur d'un ouragan ait enseveli des milliers de ces malheureux sous la ruine de leurs habitations, & le dégât de leurs possessions, nous nous en occupons moins que d'un duel ou d'un assassinat commis à notre porte. Qu'une vaste contrée de ce continent éloigné continue d'être dévastée par quelque épidémie, on s'en entretient ici plus froidement que du retour incertain d'une petite-vérole inoculée. Que les horreurs de la disette réduisent les habitans de Saint-Domingue ou de la Martinique à chercher leur nourriture dans la campagne, ou à se dévorer les uns les autres, nous y prendrons moins de part qu'au fléau d'une grêle qui auroit haché les moissons de quelques-uns de nos villages. Il est assez naturel de penser que cette indifférence est un effet de l'éloignement, & que les colons ne sont pas plus sensibles à nos malheurs que nous aux leurs.

Mais, réplique-t-on, nos villes sont contiguës à nos campagnes. Nous avons sans cesse sous les yeux la misère de leurs habitans. Nous n'en desirons pas moins d'abondantes récoltes en tout genre, & l'on ne peut guère pousser plus loin le mépris pour l'encoura-

gement, la multiplication & la conſervation du cultivateur. D'où naît cette étonnante contradiction ? De ce que nous ſommes fous dans la manière dont nous en uſons avec nos colons, & inhumains & fous dans notre conduite avec nos payſans, puiſque nous voulons la choſe de près & de loin; & que ni de près ni de loin, nous n'en voulons les moyens.

Mais comment arrive-t-il que cette inconſéquence des peuples, ſoit auſſi le vice des gouvernemens ? C'eſt qu'il y a, ſelon toute apparence, plus de jalouſie que de véritable intérêt, ſoit dans l'acquiſition, la conſervation de cette eſpèce de propriété lointaine; c'eſt que les ſouverains ne comptent guère les colons au nombre de leurs ſujets. Le dirai-je ? oui je le dirai, puiſque je le penſe; c'eſt qu'une invaſion de la mer qui engloutiroit cette portion de leur domaine, les affecteroit moins que la perte qu'ils en feroient par l'invaſion d'une puiſſance rivale. Il leur importe peu que ces hommes meurent ou vivent, pourvu qu'ils n'appartiennent pas à un autre.

Je m'adreſſerai donc d'abord aux ſouverains, & je leur dirai: ou abandonnez ces hommes à leur ſort, ou ſecourez-les; enſuite aux colons, & je leur dirai: implorez l'aſſiſtance de la métropole à laquelle vous êtes ſoumis; & ſi vous en éprouvez un refus, rompez avec elle. C'eſt trop que d'avoir à ſupporter à la fois la miſère, l'indifférence & l'eſclavage.

Mais pourquoi les colonies ſont-elles & plus mal adminiſtrées, & plus malheureuſes encore ſous les puiſſances, à la force & à la ſplendeur deſquelles elles ſont le plus néceſſaires ? C'eſt que ces puiſſances ſont encore plus folles que nous. C'eſt que plus commerçantes, l'eſprit de l'adminiſtration eſt encore plus cruel. C'eſt que ſemblables au fermier qui n'eſt pas ſûr de jouir d'un nouveau bail, elles épuiſent une terre qui peut d'une année à une autre, paſſer entre les mains d'un nouveau poſſeſſeur. Lorſque les provinces d'un état ſont contiguës, les plus voiſines de la frontière ſont les plus ménagées. C'eſt tout le contraire pour les colonies. On les vexe par la ſeule crainte que dans une circonſtance périlleuſe, le ménagement qu'on auroit eu pour elle ne fût en pure perte.

L'oueſt de Saint-Domingue eſt ſéparé du Nord par le mole Saint-Nicolas, qui participe des deux côtes. A l'extrémité du cap eſt un port également beau, ſûr & commode. La nature en le plaçant vis-à-vis la pointe du Maiſi de l'iſle de Cuba, ſemble l'avoir deſtiné à devenir le poſte le plus intéreſſant de l'Amérique, pour les facilités de la navigation. Sa baie a quatorze cens cinquante toiſes d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au baſſin. Tout ce grand enfoncement eſt ſain, quoique la mer y ſoit comme ſtagnante. Le baſſin qu'on diroit fait exprès pour les carenages, n'a pas le défaut des ports encaiſſés : il eſt ouvert aux vents d'oueſt & de nord, ſans que leur violence puiſſe y troubler ou y retarder aucun des mouvemens des travaux intérieurs. La péninſule où le port eſt ſitué, s'élève comme par degrés juſqu'aux plaines qui repoſent ſur une baſe énorme. C'eſt pour ainſi dire une ſeule montagne qui, d'un ſommet large & uni, va par une pente douce, ſe rejoindre au reſte de l'iſle.

XLII. Etabliſſemens formés au nord de Saint-Domingue.

Le morne Saint-Nicolas n'avoit jamais fixé l'attention publique. Des côteaux pelés & des rochers applatis, n'avoient rien d'attrayant pour la cupidité. L'uſage que firent les Anglois de cette poſition durant la guerre de 1756, la tira du néant où elle étoit reſtée. Le miniſtère de France éclairé par ſes ennemis même, y établit en 1767 un entrepôt où les navigateurs étrangers pourroient librement échanger les bois & les beſtiaux qui manquoient à la colonie contre ſes ſirops & ſes eaux-de-vie de ſucre que la métropole rejettoit. Cette communication qu'une tolérance raiſonnable & une fraude induſtrieuſe étendirent encore à d'autres objets, donna naiſſance à une ville actuellement compoſée d'environ trois cens maiſons de bois, apportées toutes faites de la Nouvelle-Angleterre.

A quelque diſtance du port, mais toujours dans le diſtrict du mole, eſt la bourgade de Bombardopolis. Les Acadiens & les Allemands qu'on y avoit traſportés en 1763, y périrent d'abord avec une effrayante rapidité. C'eſt le ſort inévitable des nouveaux établiſſemens fondés entre les tropiques. Le peu de ces infortunés qui avoient échappé aux atteintes funeſtes du climat,

du chagrin & de la misère, ne songoient qu'à s'éloigner d'un sol peu fertile, lorsque les combinaisons faites à leur voisinage, relevèrent un peu leurs espérances. Ils cultivent des vivres, des fruits, des légumes qu'ils vendent aux navires ou aux habitans du port, & même un peu de café, un peu de coton pour l'Europe.

Après le mole Saint-Nicolas, le premier établissement qu'on trouve à la côte du nord, c'est le port de paix. Il dut sa fondation au voisinage de la Tortue, dont les habitans s'y réfugioient à mesure qu'ils abandonnoient cette isle. L'ancienneté de ses défrichemens a rendu ce canton un des moins mal-sains de Saint-Domingue, & il est parvenu depuis long-tems au point de richesse & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre sont peu de chose, quoique l'industrie ait été jusqu'à percer des montagnes pour conduire les eaux & arroser les terres. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au port de Paix, la sépare en quelque sorte du reste de la colonie.

Le petit Saint-Louis, le Borgne, le port Margot, Limbé, Lacul, sont aussi sans communication entre eux. Ces quartiers sont séparés par des rivières qui inondent & ravagent leurs meilleures terres. Aussi sont-elles généralement trop froides, pour que les cannes y puissent prospérer. On devroit contenir les eaux de ces torrens dans des lits larges & profonds. Après ces travaux, il seroit facile d'établir des ponts qui rapprocheroient les habitans, les mettroient à portée de se faire part de leurs lumières, & les feroient jouir des avantages d'une société mieux ordonnée. Alors les plantations d'indigo s'amélioreroient, & celles de sucre se multiplieroient, sans que le café fût abandonné. On le regarde comme le meilleur de la colonie. Limbé en récolte seul deux millions pesant, comparable à celui de la Martinique.

XLIII. Grande importance de la ville du Cap François, située sur la côte du nord de Saint-Domingue.

C'est peu, si c'est même quelque chose, en comparaison des productions de la plaine du cap, qui a vingt lieues de long, sur environ quatre de large. Il y a peu de pays plus arrosés : mais il ne s'y trouve pas une rivière où une chaloupe puisse remonter plus de trois milles. Tout ce grand espace est coupé par des

chemins

chemins de quarante pieds de large tirés au cordeau ; bordés de haies de citronniers, & qui ne laifferoient rien à defirer, s'ils étoient ornés de futaies propres à procurer un ombrage délicieux aux voyageurs, & à prévenir la difette de bois qui commence à fe faire trop fentir. C'eft le pays de l'Amérique qui produit le plus de fucre, & de meilleure qualité. La plaine eft couronnée par une chaîne de montagnes, dont la profondeur eft depuis quatre jufqu'à huit lieues. La plupart n'ont que peu d'élévation. Plufieurs peuvent être cultivées jufqu'à leur fommet. Toutes font féparées par des vallées remplies d'un nombre prodigieux de cafiers, & de très-belles indigoteries.

Quoique les François euffent reconnu de bonne heure le prix d'un terrein, dont la fertilité furpaffe tout ce qu'on en peut dire, ils ne commencèrent à le cultiver qu'en 1770, époque à laquelle ils cefsèrent de craindre l'Efpagnol, qui jufqu'alors s'étoit tenu en force dans le voifinage. Ce fut un de ces hommes que l'intolérance religieufe commençoit à profcrire dans leur patrie, le calvinifte Gobin, qui alla planter la première habitation au Cap. Les maifons s'y multiplièrent, à mefure que les campagnes limitrophes étoient défrichées; & vingt ans après, c'étoit une ville affez floriffante pour exciter la jaloufie. En 1695, elle fut attaquée, prife, pillée, & réduite en cendres par les forces réunies de la Caftille & de l'Angleterre.

On pouvoit tirer de ce défaftre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de circonférence, l'intérêt qui eft le premier fondateur des colonies, avoit fait choifir pour l'emplacement du Cap le pied d'un morne fort élevé, parce que c'étoit le terrein le plus à portée du mouillage ordinaire. Il convenoit d'y fubftituer une pofition plus faine, plus commode & plus fpacieufe. On n'y fongea pas. C'eft dans un gouffre qui n'eft jamais rafraîchi par la douce haleine des vents de terre, & où la réverbération des montagnes double les ardeurs du foleil ; c'eft-là qu'on rétablit une ville qui n'auroit jamais dû y être bâtie. Cependant la richeffe des campagnes voifines n'a ceffé d'agrandir cet établiffement.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau, coupent aujourd'hui le Cap

en deux cens vingt-cinq islets de maisons riantes, qui montent au nombre de neuf cens. Mais les rues étroites & sans pente, quoique le terrein soit en dos d'âne, sont toujous bourbeuses, parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruisseaux des côtés, qui n'ont pas une chûte égale, forment des cloaques, au lieu de servir à l'écoulement des eaux.

L'ancienne place de Notre-Dame, & le temple bâti avec des pierres apportées d'Europe qui la termine; la nouvelle place de Clugny, où l'on a établi le marché; les fontaines qui décorent l'un & l'autre de ces monumens; le gouvernement, les casernes, la salle de la comédie : aucun de ces édifices publics ne fixeroit l'attention d'un voyageur curieux qui auroit quelques bons principes d'architecture, & peut-être détourneroit-il ses regards de la plupart. Mais si la nature l'avoit fait sensible, son cœur se dilateroit au seul nom des maisons de la *Providence*.

La plupart des aventuriers qui arrivent dans la colonie, n'ont ni ressources, ni talens. Avant qu'ils aient acquis assez d'industrie pour subsister, ils sont exposés à des maladies trop souvent mortelles. Un citoyen humain & généreux fonda au Cap, pour ces malheureux sans fortune, deux hospices où les hommes & les femmes devoient trouver séparément les secours que leur situation pouvoit exiger. Cette belle institution, unique dans le Nouveau-Monde, & qui ne pouvoit jamais être assez protégée par l'autorité, assez enrichie par les dons des citoyens, a vu peu-à-peu réduits à rien ses revenus, par l'infidélité de ceux qui les régissoient & par l'indifférence du gouvernement.

Rien de bien ne peut donc subsister parmi les hommes! Et le riche attaquera l'indigent, même jusques dans son asyle, si la présence du gibet ne le contient. Malheureux ! vous ne connoissez pas toute l'atrocité de votre conduite. Si l'on traduisoit devant vous un de vos semblables, convaincu d'avoir saisi pendant la nuit un passant à la gorge, & de lui avoir appuyé le pistolet sur la poitrine pour avoir sa bourse, à quel supplice le condamneriez-vous? Quel qu'il soit, vous en méritez un plus grand. Vous joignez la lâcheté, l'inhumanité, la prévarication au vol; & à

quelle eſpèce de vol encore? Vous arrachez à celui qui meurt de faim, le pain qu'on vous a confié pour lui. Vous dépouillez la misère, abandonnée à votre ſollicitude. Vous la dépouillez clandeſtinement & ſans péril. L'imprécation que je vais lancer contre vous, je l'étends à tous les adminiſtrateurs infidèles des hôpitaux, de quelque contrée qu'ils ſoient, fuſſent-ils de la mienne; je l'étends à tous les miniſtres négligens, auxquels ils déroberont leurs forfaits ou qui les ſouffriront. Puiſſe l'ignominie, puiſſent les châtimens réſervés aux derniers des malfaiteurs, tomber ſur la tête proſcrite des ſcélérats capables d'un crime auſſi énorme contre l'humanité, d'un attentat auſſi contraire à la ſaine politique; & s'il arrive qu'ils échappent à la flétriſſure & à la punition, puiſſe le miniſtère qui aura ignoré ou toléré cet excès de corruption, être un objet d'exécration pour toutes les nations & pour tous les ſiècles!

Malgré le déſordre où ſont tombées les maiſons de la Providence, très-favorables à la conſervation de l'eſpèce humaine, il meurt, proportion gardée, moins de monde au Cap, que dans aucune autre des villes maritimes de la colonie. Il faut attribuer cet avantage au défrichement entier du territoire, au comblement des cloaques voiſins, à la diſſipation, aux commodités, à l'activité, aux ſecours de toute eſpèce qu'on trouve réunis dans une ſociété nombreuſe & agiſſante. L'air aura toute la ſalubrité que la nature des choſes permet, lorſqu'on aura deſſéché les marais de la petite Anſe, qui, dans les grandes ſéchereſſes, répandent une odeur infecte.

Le port eſt digne de la ville. Il eſt admirablement placé pour recevoir les vaiſſeaux qui arrivent d'Europe. Ceux de toute grandeur y ſont commodément & en ſûreté. Ouvert ſeulement au vent du Nord-Eſt, il n'en peut recevoir aucun dommage, ſon entrée étant ſemée de récifs, qui rompent l'impétuoſité des vagues.

C'eſt dans ce fameux entrepôt que ſont verſées plus de la moitié des denrées de la colonie entière. Elles y arrivent des montagnes; elles y arrivent des vallées; elles y arrivent principalement de la plaine. Les paroiſſes qui fourniſſent les plus importantes, ſont connues ſous les noms de Plaine-du-Nord, de la petite Anſe, de

la grande Rivière, de Morin, de Limonade, du Trou, du Terrier-Rouge, du fort Dauphin & d'Ouanaminthe, qui se termine à la rivière du Massacre. Le quartier Morin & l'islet de Limonade, sont fort au-dessus des autres établissemens, pour l'abondance & la qualité de leur sucre.

XLIV. Nature & quantité des productions que la France reçoit annuellement de sa colonie de S. Domingue.

Toutes les productions de Saint-Domingue se réduisoient, en 1720, à vingt-un million pesant de sucre brut; à un million quatre-cens mille livres de sucre terré; à un million deux-cens mille livres d'indigo. Ces denrées se sont rapidement & prodigieusement accrues. On y a ajouté le coton & le café vers 1737. La culture même du cacao a été reprise, mais un peu plus tard.

En 1775, la France reçut de cette colonie sur trois cens cinquante-trois navires, un million deux cens trente mille six cens soixante-treize quintaux soizante-dix liv. de sucre qui valurent 44,738,139 l. 2 s. 2 deniers; quatre cens cinquante-neuf mille trois cens trente-neuf quintaux quarante-une liv. de café, qui valurent 21,818,621 l. 19 sols 6 den.; dix-huit mille quatre-vingt-six quintaux vingt-neuf livres d'indigo, qui valurent 15,373,346 l. 10 sols; cinq mille sept cens quatre-vingt-sept quintaux soixante-quatre livres de cacao, qui valurent 405,134 l. 16 s.; cinq cens dix-huit quintaux soixante-une livres de rocou qui valurent 32,663 liv. 2 sols 6 den.; vingt-six mille huit cens quatre-vingt douze quintaux quatre-vingt-deux livres de coton, qui valurent 6,723,205 liv.; quatorze mille cent vingt-quatre cuirs, qui valurent 164,657 liv.; quarante-trois quintaux quarante-six livres de carret, qui valurent 43,460 liv.; quatre-vingt-dix quintaux dix-neuf livres de canefice, qui valurent 2435 liv. 0 s. 11 d.; quatre-vingt-douze sept cens quarante-six quintaux quatre-vingt-douze livres de bois, qui valurent 908,368 liv. 3 s. 8 deniers; en menues productions, dont quelques-unes appartenoient aux autres colonies, un million trois cens cinquante-deux mille cent quarante-huit livres; & enfin en argent 2,600,000 l. Réunissez toutes ces sommes, & vous trouverez un revenu de 94,162,178 l. 16 s. 9 deniers.

Si, aux 94,162,178 liv. 16 sols 9 den. produits par Saint-Domingue, on ajoute les 488,598 liv. 3 sols 3 den. produits

par Cayenne ; si l'on y ajoute les 18,975,974 liv. 1. f. 10 den. produits par la Martinique ; si l'on y ajoute les 12,751,404 liv. 16 sols 10 deniers produits par la Guadeloupe, l'on verra qu'en 1775, la France reçut de ses possessions du nouvel hémisphère sur cinq cens soixante-deux navires 126,378,155 liv. 18 sols 8 deniers.

Le royaume ne consomma de ces productions que pour 52,793,763 liv. 5 sols 8 deniers. Il en vendit donc à l'étranger pour 73,584,392 liv. 13. sols.

Cette grande exportation fut formée par un million quarante mille neuf cens quatre-vingt-dix-huit quintaux soixante-six livres de sucre, qui rendirent 38,703,463 liv. ; par cinq cens mille cinq cens quatre-vingt-deux quintaux quarante-six livres de café, qui rendirent 23,727,608 liv. 13 sols ; par onze mille trois cens six quintaux trente-huit livres d'indigo, qui rendirent 9,610,423 liv. ; par sept mille neuf cens vingt-deux quintaux soixante-quinze livres de cacao, qui rendirent 554,592 liv. 10 sols ; par quinze cens trente-un quintaux soixante-dix-huit livres de rocou, qui rendirent 95,838 liv. ; par mille vingt quintaux onze liv. de coton, qui rendirent 255,027 liv. 10 sols ; par douze cens sept quintaux cinqante-neuf livres de canefice, qui rendirent 32,605 liv. ; par quarante-un mille huit cens huit quintaux vingt livres de bois, qui rendirent 598,723 liv. ; par cinq cens soixante-huit cuirs, qui rendirent 5112 liv. ; par cent livres de carret, qui rendit 1000 livres.

Pour revenir à Saint-Domingue, ses étonnantes richesses étoient produites par trois cens quatre-vingt-cinq sucreries en brut & deux cens soixante-trois en terré ; par deux mille cinq cens quatre-vingt-sept indigoteries ; par quatorze millions dix-huit mille trois cens trente-six cotonniers ; par quatre-vingt-douze millions huit cens quatre-vingt-treize mille quatre cens cinq cafiers ; par sept cens cinquante-sept mille six cens quatre-vingt-onze cacaoyers.

A la même époque, la colonie avoit pour ses troupeaux soixante-quinze mille neuf cens cinquante-huit chevaux ou mulets, & soixante-dix-sept mille neuf cens quatre bêtes à corne.

Elle avoit pour ſes vivres ſept millions ſept cens cinquante-ſix mille deux cens vingt-cinq bananiers ; un million cent ſoixante-dix-huit mille deux cens vingt-neuf foſſes de manioc ; douze mille ſept cens trente-quatre quarreaux de maïs ; dix-huit mille ſept cens trente-huit de patates ; onze mille huit cens vingt-cinq dignames, & ſept mille quarante-ſix de petit mil.

Les travaux occupoient trente-deux mille ſix cens cinquante-blancs de tout âge & de tout ſexe ; ſix mille trente-ſix nègres ou mulâtres libres, & environ trois cens mille eſclaves. Le dénombrement de l'année ne portoit, il eſt vrai, qu'à deux cens quarante mille quatre-vingt-quinze le nombre de ces malheureux captifs : mais il eſt connu qu'alors chaque cultivateur en déroboit le plus qu'il pouvoit aux recherches du fiſc, pour ſe ſouſtraire à la rigueur des impoſitions.

Ces cultures, ces habitans ſont répartis ſur quarante-ſix paroiſſes. Il y en a dont la circonférence eſt de vingt lieues. Les limites d'un grand nombre ne ſont pas fixées. La plupart n'ont que des cabanes ou des ruines pour égliſe. Dans preſque aucune, le ſervice public ne ſe fait avec la décence convenable. Celles du Sud & de l'Oueſt ſont dirigées par des dominicains ; & celles du Nord, par des capucins qui ont ſuccédé aux jéſuites. Toutes ont un bourg ou une ville.

Les bourgs ſont formés par les boutiques de quelques marchands, par les atteliers de quelques artiſans, les uns & les autres conſtruits autour du presbytère. Il s'y établit les jours de fête une eſpèce de marché où les eſclaves viennent troquer les fruits, les volailles, les autres petites denrées qui leur ſont propres, contre des meubles, des vêtemens, des parures qui, quoique de peu de valeur, leur procurent quelques commodités, & les diſtinguent de ceux de leurs ſemblables, qui n'ont pas les mêmes jouiſſances. On ne ſauroit aſſez s'indigner que la tyrannie les pourſuive au milieu de ces foibles échanges ; & que les vils ſatellites de la juſtice, chargés de la police de ces aſſemblées, faſſent ſentir à ces infortunés la dureté de leur condition, juſques

dans les courts inſtans de relâche, qui leur ſont accordés par leurs barbares maîtres.

Il y a là deux perſonnages bien odieux, l'archer qui tourmente l'eſclave, & l'adminiſtrateur qui ne ſévit pas contre l'archer. Mais celui-là eſt un homme ſans pitié, que ſes fonctions journalières ont peut-être endurci au point de s'ennuyer, lorſque l'exercice en eſt ſuſpendu, & qu'il manque d'occaſions de faire ſouffrir; au lieu que celui-ci eſt un magiſtrat qui ne porte pas dans ſon ame la même férocité, dont le rôle habituel eſt de montrer de la dignité, & en qui la compaſſion doit régner à côté de la juſtice. Pourquoi deux êtres auſſi différens ſemblent-ils concourir enſemble au malheur des eſclaves? ſeroit-ce par un cruel mépris pour ces malheureux qu'on a preſque rayés du rang des hommes? les auroit-on tellement dévoués à la douleur & à la peine, que leurs cris & leurs larmes ne feroient plus aucune impreſſion?

Les villes de la colonie, & en général toutes celles des iſles d'Amérique, préſentent un ſpectacle bien différent des villes de l'Europe. En Europe, nos cités ſont peuplées d'hommes de toutes les claſſes, de toutes les profeſſions, de tous les âges; les uns riches & oiſifs, les autres pauvres & occupés; tous pourſuivant dans le tumulte & dans la foule l'objet qu'ils ont en vue, ceux-ci le plaiſir, ceux-là la fortune, d'autres la réputation ou le bruit du moment qu'on prend ſouvent pour elle, d'autres enfin leur ſubſiſtance. Dans ces grands tourbillons, le choc & la variété des paſſions, des intérêts, des beſoins produiſent néceſſairement de grands mouvemens, des contraſtes inattendus, quelques vertus & beaucoup de vices ou de crimes. Ce ſont des tableaux mouvans, plus ou moins animés à raiſon du nombre des acteurs & par conſéquent des ſcènes qui s'y jouent. A Saint-Domingue & dans le reſte de l'archipel Américain, le ſpectacle des villes eſt uniforme & monotone. Il n'y a ni nobles, ni bourgeois, ni rentiers. Elles n'offrent que des atteliers propres aux denrées que le ſol produit & aux différens travaux qu'elles exigent. On n'y voit que des commiſſionnaires, des

aubergiſtes & des aventuriers, s'agitant pour trouver un poſte qui les nourriſſe, & acceptant le premier qui ſe préſente. Chacun ſe hâte de s'enrichir, pour s'éloigner d'un ſéjour où l'on vit ſans diſtinctions, ſans honneurs, ſans plaiſirs, & ſans autre aiguillon que celui de l'intérêt. Perſonne ne s'arrête là avec le deſſein d'y vivre & d'y mourir. Les regards ſont attachés ſur l'Europe; & la principale jouiſſance qu'y procure l'accroiſſement des richeſſes conſiſte dans l'eſpoir plus ou moins éloigné de les rapporter parmi les ſiens dans notre hémiſphère.

XLV. Liaiſons de S. Domingue avec les nations étrangères.

Indépendamment des immenſes productions que la colonie envoie à ſa métropole & qui peuvent au moins augmenter d'un tiers, elle en livre quelques foibles portions à ſon indolent voiſin. C'eſt avec du ſucre, du taffia, & ſur-tout avec les boiſſons & les manufactures de l'Europe, qu'elle paie ce que la partie Eſpagnole de Saint-Domingue lui fournit de porc & de bœuf fumés, de bois, de cuirs, de chevaux & de bêtes à corne pour ſes atteliers ou ſes boucheries; qu'elle s'approprie tout l'argent envoyé des mines du Mexique dans cet ancien établiſſement. La cour de Madrid a cherché à diminuer la vivacité de cette liaiſon, en proſcrivant les marchandiſes étrangères dans ſa poſſeſſion, & en chargeant de droits exceſſifs les beſtiaux qui en ſortiroient. Ce réglement vicieux n'a eu d'autre effet que de mettre de la gêne dans ces échanges qui, pour l'intérêt des deux peuples, auroient dû continuer avec liberté. C'eſt ſur-tout dans cette partie du Nouveau-Monde que le beſoin l'emporte ſur l'antipathie de caractère, & que l'uniformité du climat étouffe ce germe de diviſion.

Les Hollandois de Curaçao envahiſſent une grande partie du commerce de la colonie Françoiſe, durant les guerres où ils ne ſont pas engagés: mais ils y enlèvent auſſi quelques denrées durant la paix. C'eſt avec des productions des Indes Orientales, c'eſt avec des lettres-de-change, qu'ils entretiennent ces foibles liaiſons.

Celles des Jamaïcains avec Saint-Domingue ſont beaucoup plus conſidérables. Les douze ou treize mille eſclaves que portent

annuellement

annuellement à la colonie les navigateurs François, ne l'empêchent pas d'en recevoir quatre ou cinq mille des Anglois. Les derniers lui coûtent un sixième de moins que les autres, & sont payés avec du coton, sur-tout avec de l'indigo, accepté à plus haut prix que par le commerce national. Ces interlopes l'introduisent dans leur patrie comme une production des isles Britanniques, & reçoivent une gratification de douze sols par livre.

Cependant, c'est avec l'Amérique Septentrionale que Saint-Domingue entretient une communication plus suivie & plus nécessaire. Dans des calamités pressantes, les navires de cette vaste contrée du Nouveau-Monde sont admis dans toutes les rades, & seulement au mole Saint-Nicolas, dans les tems ordinaires. Des bois de construction, des légumes, des bestiaux, des farines, du poisson salé, forment leurs cargaisons. Ils enlèvent publiquement vingt-cinq ou trente mille barriques de sirop, & en fraude toutes les denrées qu'on peut ou qu'on veut leur livrer.

XLVI. Les liaisons de la France avec S. Domingue deviennent dangereuses pendant la guerre. Pourquoi?

Tel est, durant la paix, le partage qui se fait des richesses territoriales de Saint-Domingue. La guerre ouvre une autre scène. Aussi-tôt que le signal des hostilités a été donné, l'Anglois s'empare de tous les parages de la colonie. Il en gêne les exportations, il en gêne les importations. Ce qui veut entrer, ce qui veut sortir tombe dans ses mains; & le peu qui auroit échappé dans le nouvel hémisphère est intercepté sur les côtes de l'ancien, où il est également en force. Alors, le négociant de la métropole interrompt ses expéditions; l'habitant de l'isle néglige ses travaux. A des communications importantes & rapides, succèdent une langueur & un désespoir, qui durent aussi long-tems que les divisions des puissances belligérantes.

Il en auroit été autrement, si les premiers François qui parurent à Saint-Domingue avoient songé à établir des cultures. Ils auroient occupé, comme ils le pouvoient, la partie de l'isle qui est située à l'Est. Elle a des plaines vastes & fertiles. Le rivage en est sûr. On entre dans ses ports le jour qu'on les découvre. Dès le jour qu'on en sort, on les perd de vue. La route est telle que

l'ennemi n'y peut préparer aucune embuſcade. Les croiſières n'y ſont pas faciles. Ses parages ſont à l'abord des Européens & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet de ces aventuriers fut d'attaquer les navires Eſpagnols & d'infeſter le golfe du Mexique de leurs brigandages, les poſſeſſions qu'ils occupèrent, ſur une côte tortueuſe, ſe trouvèrent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques; par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les iſles Lucayes; par une foule de bancs & de rochers, qui rendent la marche des bâtimens lente & incertaine; par des mers reſſerrées, qui donnent néceſſairement un grand avantage à l'ennemi pour aborder, bloquer & croiſer.

La cour de Verſailles ne parviendra jamais à maintenir, pendant la guerre, des liaiſons ſuivies avec ſa colonie, que par le moyen de quelques vaiſſeaux de ligne au Sud & à l'Oueſt, & d'une bonne eſcadre au Nord. La nature y a créé, au fort Dauphin, un port vaſte, commode, ſûr, & d'une défenſe aiſée. De cette rade, ſituée au vent de tous les autres établiſſemens, il ſera facile d'en protéger les différens parages. Mais il faut réparer & augmenter les ouvrages de la place; il y faut ſur-tout former un arſenal convenable de marine. Alors, aſſurés d'un aſyle & de tous les ſecours néceſſaires, après un combat heureux ou malheureux, les amiraux François ne craindront plus de ſe meſurer avec les ennemis de leur patrie.

XLVII. La partie de S. Domingue occupée par les François peut être attaquée par les Eſpagnols qui en poſſèdent l'autre partie.

Les meſures qu'il conviendroit de prendre, pour prévenir les ravages qu'il ſeroit poſſible aux Eſpagnols de commettre dans l'intérieur de Saint-Domingue, méritent auſſi quelque attention.

La Caſtille, qui occupe encore les deux tiers de cette iſle, la poſſédoit toute entière, lorſqu'un peu avant le milieu du dernier ſiècle, quelques François hardis & entreprenans allèrent y chercher un refuge contre les loix ou contre la miſère. On voulut les repouſſer; &, quoique ſans autre appui que leur courage, ils ne craignirent pas de ſoutenir la guerre contre un peuple armé ſous une autorité régulière. Ils furent avoués de

leur nation, lorſqu'on les crut aſſez forts pour ſe maintenir dans leurs uſurpations ; & on leur envoya un chef. Le brave homme, qui fut choiſi pour commander le premier à ces intrépides aventuriers, ſe pénétra de leur eſprit au point de propoſer à ſa cour la conquête de l'iſle entière. Il répondoit ſur ſa tête du ſuccès de cette entrepriſe, pourvu qu'on lui envoyât une eſcadre aſſez forte, pour bloquer le port de la capitale.

Pour avoir négligé un projet d'une exécution plus ſûre & plus facile qu'elle ne le paroiſſoit de loin, le miniſtère de Verſailles laiſſa ſes ſujets expoſés à des attaques continuelles. Ce n'eſt pas qu'on ne les repouſſât conſtamment avec ſuccès, qu'on ne portât même la déſolation ſur le territoire ennemi : mais ces hoſtilités nourriſſoient dans l'ame des nouveaux colons l'amour du brigandage ; elles les détournoient des travaux utiles & arrêtoient les progrés de la culture, qui doit être le but de toute ſociété bien dirigée.

La faute qu'avoit faite la France, en ſe refuſant à l'acquiſition de l'iſle entière, l'expoſa au péril de perdre ce qu'elle y poſſédoit. Pendant que cette couronne étoit occupée à ſoutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Eſpagnols & les Anglois, qui craignoient également de la voir ſolidement établie à Saint-Domingue, unirent leurs forces pour l'en chaſſer. Le début de leurs opérations leur faiſoit eſpérer un ſuccès complet, lorſqu'ils ſe brouillèrent d'une manière irréconciliable. Ducaſſe, qui conduiſoit la colonie avec de grands talens & beaucoup de gloire, profita de leur diviſion pour les attaquer ſucceſſivement. D'abord, il inſulta la Jamaïque, où tout fut mis à feu & à ſang. De-là ſes armes alloient ſe tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme aſſuré de ſe rendre maître ; lorſque les ordres de ſa cour arrêtèrent cette expédition.

La maiſon de Bourbon monta ſur le trône d'Eſpagne, & la nation Françoiſe perdit l'Eſpérance de conquérir Saint-Domingue. Les hoſtilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue & de Riſwick, n'y avoient pas même ſuſpendues, ceſſèrent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Celui qui avoit

établi des cultures tira quelque avantage de ce rapprochement. Depuis un tems ſes eſclaves profitoient des diviſions nationales, pour briſer leurs chaînes, & ſe retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté ſans travail. Cette déſertion fut rallentie par l'obligation que contractèrent les Eſpagnols, de ramener les tranſfuges à leurs voiſins pour la ſomme de 250 liv. par tête. Quoique la convention ne fût pas trop éxactement obſervée, elle devint un frein puiſſant juſques aux brouilleries qui diviſèrent les deux nations en 1718. A cette époque les nègres quittèrent en foule leurs atteliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le projet de chaſſer entiérement de l'iſle, des voiſins preſque auſſi dangereux par leur indolence même, que d'autres l'auroient été par leur inquiétude. La guerre ne dura pas aſſez long-tems pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V ordonna de reſtituer tout ce qu'on pourroit ramaſſer d'eſclaves fugitifs. On les avoit embarqués pour les conduire à leurs anciens maîtres; lorſque le peuple ſoulevé les remit en liberté, par un de ces mouvemens qu'on ne ſauroit déſaprouver, s'il eût été inſpiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haîne nationale. Il ſera toujours beau de voir des peuples révoltés contre l'eſclavage des nègres. Ceux-ci s'enfoncèrent, dit-on, dans des montagnes inacceſſibles, où ils ſe ſont multipliés au point d'offrir un aſyle aſſuré à tous les eſclaves qui peuvent les y aller joindre. C'eſt-là, que, graces à la cruauté des nations civiliſées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres; dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétabliſſe les droits de l'humanité violée, en s'emparant d'une iſle que la nature ſemble avoir deſtinée aux eſclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arroſent du ſang de ces victimes.

Les combinaiſons actuelles de la politique n'ordonnent pas que l'Eſpagne & la France ſe faſſent la guerre. Si quelque événement mettoit les deux nations aux priſes, malgré le pacte des couronnes; ce ſeroit vraiſemblablement un feu paſſager, qui ne donneroit ni le loiſir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on ſeroit obligé de reſtituer. Les entrepriſes, de part & d'autre, ſe rédui-

roient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint-Domingue, se trouveroit redoutable par sa misère même, à celle dont la culture a fait des progrès. Un gouverneur Castillan sentoit si bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pauvreté des siens, qu'il écrivit au commandant François que, s'il le forçoit à une invasion, il détruiroit plus dans une lieue, qu'on ne le pourroit faire en dévastant tout le pays soumis à ses ordres.

Cette position démontre que, si l'Europe voyoit commencer les hostilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette isle. Il auroit dû même, dit-on souvent, solliciter la cession absolue d'un territoire inutile ou onéreux à son possesseur. Nous ignorons si la cour de Versailles a jamais manifesté cette ambition. Mais combien il falloit supposer le ministère Espagnol éloigné de cette complaisance, quand il se montroit si difficile sur la fixation des limites confuses & incertaines des deux nations! Ce traité, vivement desiré, long-tems projetté, entamé même à plusieurs reprises, a été enfin conclu en 1776.

XLVIII. Les limites entre l'Espagne & la France ont-elles été judicieusement fixées à S. Domingue?

Quelle devoit être la base d'une négociation juste & raisonnable? l'état des possessions en 1700. A cette époque, les deux peuples, devenus amis, restèrent de droit les maîtres de tous les terreins qu'ils occupoient. Les usurpations que peuvent avoir faites depuis les sujets d'une des couronnes, sont des entreprises de particulier à particulier. Pour avoir été tolérées, elles n'ont pas été légitimées. Aucune convention directe ou indirecte ne leur a imprimé le sceau de l'approbation publique.

Or, des faits incontestables prouvent qu'au commencement du siècle, & même plusieurs années auparavant, les possessions Françoises, aujourd'hui bornées au Nord par une des branches de la rivière du Massacre, s'étendoient jusqu'à celle de Reboue; qu'au Sud ces limites, actuellement arrêtées à l'Ance-à-Pitre, se prolongeoient jusqu'à la rivière de Neybe. Cette surprenante révolution s'opéra par une suite naturelle du systême économique des deux peuples voisins. L'un devenu de plus en plus agricole,

ſe rapprocha des ports où ſes denrées devoient trouver un débit ſûr & avantageux. L'autre, reſté toujours paſteur, occupa les plages abandonnées, pour élever de plus nombreux troupeaux. Par la nature des choſes, les pâturages ſe ſont étendus; & les champs ſe ſont rétrecis, du moins rapprochés.

Une négociation, convenablement dirigée, auroit rétabli la France dans la ſituation où elle étoit, lorſqu'elle donna un roi aux Eſpagnols. C'étoit le vœu de la juſtice; c'étoit le vœu de la raiſon qui ne vouloit pas que des colons actifs & qui rendent utile la terre qu'ils fécondent, fuſſent immolés à un petit nombre de vagabonds, qui conſomment ſans reproduire. Cependant, par une politique dont les reſſorts nous ſont inconnus, la cour de Verſailles a renoncé à ce qu'elle avoit poſſédé anciennement, pour ſe réduire à ce qu'elle poſſédoit aux bords de la mer, à l'époque de la convention. Mais cette puiſſance a-t-elle du moins regagné dans l'intérieur des terres ce qu'elle ſacrifioit ſur la côte? S'il faut le dire; le moindre dédommagement ne lui a pas été accordé.

Avant le traité, la colonie Françoiſe formoit une eſpèce de croiſſant, dont la convexité produiſoit autour des montagnes un développement de deux cens cinquante lieues de côte, au Nord, à l'Oueſt, au Sud de l'iſle. C'eſt le même ordre de choſes, depuis que les limites ont été réglées. On reviendra un peu plutôt, un peu plus tard ſur cet arrangement, par une raiſon qui doit faire taire toutes les autres conſidérations.

Les établiſſemens François de l'Oueſt & du Sud ſont ſéparés de ceux du Nord par le territoire Eſpagnol. L'impoſſibilité où ils ſont de ſe ſecourir, les expoſe ſéparément à l'invaſion d'une puiſſance également ennemie des deux nations. Un intérêt commun déterminera la cour de Madrid à fixer les bornes, de manière que ſon allié y trouve les commodités dont elle a beſoin pour ſa défenſe. Or, cela ne ſera jamais, à moins qu'une ligne de démarcation, tirée des deux points arrêtés ſur les rives de l'Océan, ne détermine les propriétés des deux peuples. Inutilement, l'Eſpagne accorderoit pour toujours à ſon voiſin la liberté de traverſer

ses états, comme elle le lui permit passagérement en 1748. Cette complaisance ne serviroit de rien. Cet espace, de quinze & de vingt lieues, est coupé par des montagnes si escarpées, par des forêts si épaisses, par des ravins si profonds, par des rivières si capricieuses, qu'il est militairement impraticable dans sa situation actuelle. Pour le rendre utile, il faudroit de grands travaux; & ces travaux ne seront jamais ordonnés que par une couronne qui opérera sur son domaine. La cour de Madrid se déterminera d'autant plus aisément à céder cette communication, si nécessaire à une nation qui fait cause commune avec elle, que ce terrein intermédiaire n'a que peu de valeur. Il est inégal, peu fertile & fort éloigné de la mer. On n'y voit que quelques troupeaux épars. Cependant les propriétaires de ce sol inculte seront dédommagés par la France avec une générosité qui étouffera tous les regrets.

XLIX. Moyens qu'a la partie Françoise de S. Domingue pour se garantir d'une invasion étrangère.

Quand la colonie aura toutes ses possessions liées & soutenues au-dedans par une communication suivie & non interrompue, on aura plus de facilité pour repousser l'ennemi. Si l'Anglois veut entamer Saint-Domingue par l'Ouest ou le Sud, il rassemblera ses forces à la Jamaïque. Si c'est par le Nord, il fera ses préparatifs aux isles du Vent, & plus probablement à Antigoa, où est l'entrepôt de ses munitions navales.

L'Ouest & le Sud ne sauroient être défendus. L'immensité de terrein empêche de mettre de la liaison & du concert dans les mouvemens. Si on disperse les troupes, elles deviennent inutiles par la division des forces. Si on les rassemble pour soutenir des postes que leur foiblesse locale expose le plus à l'attaque, on risque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne seroient qu'un fardeau pour de vastes côtes, qui présentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On doit se borner à construire, à entretenir des batteries qui protègent les rades, les navires marchands & le cabotage; qui puissent éloigner des corsaires, ou même garantir des équipages d'un ou deux vaisseaux de guerre qui viendroient faire le dégât ou lever des contributions. Les troupes légères qui suffisent pour soutenir ces batteries, abandon-

neront du terrein à proportion des marches de l'ennemi, & se contenteront de ne pas se retirer, sans être menacées.

Ce n'est pas qu'on doive renoncer à toute espèce de défense. Chaque côte devroit avoir sur ses derrières un lieu d'asyle toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ses insultes, & capable de repousser ses attaques. Ce devroit être une gorge, où l'on pût se retrancher & se défendre avec avantage. De ces retraites inexpugnables, on harceleroit continuellement le conquérant qui, n'ayant point de places fortes, seroit exposé à mille surprises, & réduit un peu plutôt, un peu plus tard à se rembarquer.

La côte du Nord, plus riche, plus peuplée & moins étendue que les deux autres, est susceptible d'une guerre de campagne, & d'une défense suivie & régulière.

Le bord de la mer plus ou moins couvert de recifs y offre une terre marécageuse dans beaucoup d'endroits. les mangliers, qui couvrent un sol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défense naturelle est devenue moins commune, par les coupes de plusieurs taillis. Mais les embarcadaires, qui ne sont ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent pour être fermées, qu'un front médiocre. Les magasins & les autres bâtimens en pierre y sont communs: ils fournissent des postes à creneler, & assurent quelques feux couverts.

Cette première ligne de la plage semble faire espérer qu'un rivage de dix-huit lieues, si bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût secondé de la valeur Françoise, mettroit l'ennemi dans le risque d'être battu, dès le moment de la descente. Si ses projets étoient connus, si ses dispositions sur mer indiquoient de loin le lieu de son débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience assure un avantage infaillible aux escadres embossées.

Ce n'est point uniquement par ces nappes de feu, qui, partant des vaisseaux, couvrent l'abord des chaloupes; c'est par l'impossibilité où l'on est d'occuper tous les points de la côte, qu'une escadre mouillée à la facilité de faire des descentes. Elle menace

trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent, pour ainſi dire, autour des ſinuoſités, dans le tems que les canots & les chaloupes volent par un chemin plus court. L'attaquant ſuit la corde, tandis que le défenſeur à l'arc à parcourir. Trompé & fatigué par divers mouvemens, celui-ci n'eſt pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour ſe mettre en état de réſiſter à une deſcente, il faut d'abord la croire exécutée. On emploie alors ſon courage & ſes forces, à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit ſur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y tomber du ciel. Une grande plage abordable, laiſſera toujours la plaine du cap ouverte à la deſcente. C'eſt moins aux bords de la côte, qu'à l'intérieur des terres, qu'il faut regarder.

Elles ſont généralement couvertes de cannes, dont la hauteur, proportionnée aux différens degrés de la maturité, change ſucceſſivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, ſoit pour couvrir ſes flancs ou ſa marche, ſoit pour retarder la pourſuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de tems, l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des eſpèces de chaumes ou de guérets à perte de vue.

La ſéparation des pièces de cannes, les ſavanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvemens d'une armée, que ne le font nos prairies. Au lieu de nos villages, ce ſont des habitations, moins peuplées, mais plus multipliées. Les haies de citronniers épaiſſes & tirées au cordeau, plus impoſantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs : c'eſt-là ce qui fait la plus grande différence de perſpective, entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivières ; quelques ravines ; de foibles monticules ; un ſol généralement uni ; des digues contre les inondations ; peu ou point de foſſé ; un ou deux bois d'une foible épaiſſeur ; un petit nombre de marécages ; une terre qui ſe couvre d'eau dans

un orage, & de pouſſière en douze heures de ſoleil ; des fleuves d'un jour, taris le lendemain : voilà ce qui caractériſe le maſſif de la plaine du cap. C'eſt dans ſa diverſité qu'on doit trouver des campemens avantageux ; ſans oublier que dans une guerre défenſive, le poſte qu'on va prendre ne ſauroit être trop voiſin de celui que l'on quitte.

Ce n'eſt pas aux écrivains à preſcrire des règles aux gens de guerre. Céſar lui-même a dit ce qu'il a fait, & non ce qu'il falloit faire. Les deſcriptions topographiques, l'appréciation des poſtes, la combinaiſon des marches, l'art des campemens & des retraites, la plus ſavante théorie : tout eſt ſoumis au coup-d'œil du général, qui, avec les principes dans ſa tête & les matériaux dans ſa main, applique les uns & les autres aux circonſtances locales & momentanées, où le haſard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il eſt, eſt dépendant de la fortune qui ſubordonne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les règles ſont hériſſées d'exceptions, que le tact doit préſentir. L'exécution même change preſque toujours le plan & dérange le ſyſtême d'une action. Le courage ou la timidité des troupes ; la témérité de l'ennemi ; le ſuccès éventuel de ſes meſures ; une rencontre, un événement imprévus ; un orage qui gonfle un torrent ; le vent qui dérobe un piège ou une embuſcade, ſous des tourbillons de pouſſière ; la foudre qui épouvante les chevaux, ou qui ſe confond avec le bruit des canons ; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement ſur les eſprits du chef & ſur le ſang des ſoldats : ce ſont autant d'élémens phyſiques ou moraux, qui, par leur inconſtance, entraînent un renverſement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que ſoit le choix du lieu pour une deſcente au Nord de Saint-Domingue, la ville du Cap en ſera toujours l'objet. Le débarquement ſe fera ſans doute dans la baie du Cap même, où les vaiſſeaux ſeroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir l'artillerie, les vivres & les munitions néceſſaires pour aſſiéger cette opulante fortereſſe. C'eſt auſſi de ce boulevard de la colonie,

que tous les mouvemens de défenſe doivent tâcher d'éloigner l'aſſaillant. On cherchera par l'avantage des poſitions, à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la deſcente, il faut chicaner le terrein, en ſoutenant un commencement d'attaque, ſans compromettre la totalité des troupes. On ſe poſtera de façon à ſe ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garniſon, & l'autre dans les gorges des montagnes, pour y tenir une eſpèce de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du ſiège, & retarder la priſe de la place. Fût-elle emportée, comme il ſeroit facile en l'évacuant de favoriſer l'évaſion des troupes, tout ne ſeroit pas fini. Les montagnes où elles ſe réfugieroient, inacceſſibles pour une armée, enveloppent la plaine d'une double ou triple chaîne. Les quartiers habités en ſont comme gardés par des gorges fort ſerrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui eſt celle de la grande rivière, oppoſe à l'ennemi deux ou trois paſſes de rivière, qui s'étendent d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cens hommes y arrêteroient les plus nombreuſes forces, avec la ſeule précaution de creuſer le lit des eaux. Cette réſiſtance pourroit être ſecondée par vingt-cinq mille habitans blancs ou noirs, établis dans ces vallées. Comme les blancs y ſont plus multipliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de conſommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions dont ils vivent; & dès-lors, ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viande fraîche, ſeroit remplacé par les Eſpagnols, qui, ſur les derrières de ces montagnes, élèvent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la conſtance des troupes s'épuiſe par le manquement des vivres ou des munitions, & qu'elles ſoient ou forcées ou tournées. C'eſt ce qui fit imaginer à Verſailles, il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le centre des montagnes. Le maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On penſoit alors qu'avec des redoutes de terre diſperſées ſur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques régulières,

& le miner ſourdement par la perte de beaucoup d'hommes, dans un climat où les maladies les conſomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, expoſées ſur la frontière à l'invaſion des maîtres de la mer, parce qu'incapables de défendre l'habitant, elles ſervent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde facilement avec des vaiſſeaux, y dépoſe & en tire à ſon gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entiérement ouvert valoit mieux, diſoit-on, pour une puiſſance ſans forces maritimes, que des forces éparſes & abandonnées, ſur des rivages dévaſtés & dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'iſle qu'on ſe promettoit d'établir ſolidement ſa défenſe. Une route de vingt à trente lieues, entrecoupée d'obſtacles, où chaque marche ſeroit achetée par des combats, dans leſquels l'avantage des poſtes rendroit un détachement redoutable à toute une armée ; où les tranſports d'artillerie lents & laborieux, la difficulté des convois & l'intervalle de la communication avec l'océan, tout enfin conſpireroit à la deſtruction de l'ennemi : tel devoit être, pour ainſi dire, le glacis de la place qu'on ſe propoſoit de conſtruire. Cette capitale ſituée dans un lieu où l'élévation des terres tempérant la chaleur du climat, épureroit l'influence de l'air ; au milieu d'une campagne qui fourniroit les commeſtibles les plus néceſſaires ; environnée de troupeaux qui, paiſſant ſur un terrein le plus favorable à leur multiplication, ſeroient conſervés pour l'inſtant des beſoins ; munie de magaſins proportionnés à ſa grandeur & à ſa garniſon : une telle ville auroit changé en un royaume, qui ſe ſoutiendroit longtems de lui-même, une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le ſuperflu ſans avoir le néceſſaire, enrichit un petit nombre de propriétaires, qu'elle ne peut cependant faire ſubſiſter.

Si l'ennemi devenu maître des côtes qu'on ne lui diſputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour ſoutenir la défenſive, où les excurſions perpétuelles du centre le réduiroient à ſe borner. Les troupes de l'intérieur de l'iſle,

toujours ſûres d'une retraite reſpectable, pourroient être aiſément rafraîchies par des ſecours venus d'Europe, qui pénétreroient ſans peine au centre d'un cercle dont la circonférence eſt ſi vaſte, tandis que toutes les flottes Angloiſes ne ſuffiroient pas à remplir les vuides que le climat feroit continuellement dans leurs garniſons.

Malgré les avantages qu'on croyoit entrevoir dans la conſtruction de cette place intérieure, le projet en fut abandonné pour s'occuper d'un ſyſtême qui reduiroit au mole Saint-Nicolas toute la défenſe de la colonie. Le nouveau plan ne pouvoit manquer d'être applaudi par les colons qui ne voient jamais ſans chagrin auprès de leurs plantations, des citadelles & des garniſons, d'où réſulte moins de ſûreté que de dévaſtation. Ils comprirent que toutes les forces étant portées ſur un ſeul point, ils n'auroient plus dans leur voiſinage ſur les trois côtes, que des troupes légères qui, ſuffiſant pour éloigner des corſaires par des batteries, ſont d'ailleurs des défenſeurs commodes, prêts à céder ſans réſiſtance, à ſe diſperſer, ou à capituler au moindre ſigne d'une deſcente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier, ſe trouva conforme à l'opinion de militaires très-éclairés. Ils penſèrent que le petit nombre de troupes dont la colonie eſt ſuſceptible, étant comme perdu dans une iſle auſſi grande que Saint-Domingue, paroîtroit quelque choſe au mole. C'eſt Bombardopolis qu'on choiſit comme le poſte le plus reſpectable. Cette nouvelle ville eſt placée à l'extrémité d'une grande plaine dont l'élévation aſſure la fraîcheur. Une ſavane naturelle couvre ſon territoire, embelli par des boſquets de palmiers & de latoniers. Rien ne le domine, ce qui eſt rare à Saint-Domingue. On pourroit y bâtir une place réguliére auſſi forte qu'on le voudroit. Si elle ne préſervoit pas les côtes d'une invaſion, elle empêcheroit le conquérant de s'y établir ſolidement.

Il ſeroit à ſouhaiter, ajoutent les partiſans de ce nouveau ſyſtême, qu'au moment qu'on a commencé les travaux au mole, on y eût fait toutes les fortifications que comportoit une poſi-

tion ſi avantageuſe. C'eſt un tréſor qu'on ne devoit découvrir qu'en s'en aſſurant la poſſeſſion. Si cette précieuſe clef de Saint-Domingue, & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, ce Gibraltar du Nouveau Monde feroit plus fatal à l'Eſpagne & à la France, que celui de l'Europe même.

Au reſte, qu'on ne s'étonne pas de voir ſi peu de ſolidité dans toutes les précautions qu'on a priſes juſqu'ici pour la défenſe de Saint-Domingue. Tant que la prévoyance & la protection étoient bornées à des moyens du ſecond ordre, qui ne pouvoient que retarder & non empêcher la conquête de cette iſle, il n'étoit pas poſſible de ſuivre un plan invariable. Les principes fixes appartiennent excluſivement aux nations qui peuvent compter ſur leurs forces navales pour conſerver ou pour recouvrer leurs colonies. Celles de la France n'ont pas été juſqu'ici gardées par ces arſenaux mouvans, qui peuvent à la fois attaquer & défendre; mais cette puiſſance a ouvert les yeux, & ſa marine devient formidable. Il reſte à examiner ſi elle a conduit ſes poſſeſſions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée?

Le gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'eſprit national, qui ne s'écarte guère des vrais intérêts de l'état, a porté dans le Nouveau-Monde le droit de propriété, qui fait la baſe de ſa légiſlation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien poſſéder que ce qu'il a légitimement acquis, il a vendu, mais à un prix très-modéré, le ſol qu'on vouloit défricher dans ſes iſles. Cette méthode lui a ſemblé la plus ſûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités & les jalouſies que feroit naître une diſtribution guidée par les caprices de la faveur.

L. Le droit de propriété eſt-il bien établi dans les iſles Françoiſes?

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins ſage, en accordant gratuitement des poſſeſſions à ceux qui en demandoient. Dans le premier âge de ſes colonies, un vagabond s'enfonçoit dans les forêts, y marquoit l'eſpace plus ou moins étendu qu'il lui plaiſoit d'occuper, & en fixoit les limites en abattant tout autour des arbres. Ce déſordre ne pouvoit durer. Cependant l'autorité ne ſe permit pas de dé-

pouiller ceux qui s'étoient fait à eux-mêmes un droit : elle régla ſeulement que dans la ſuite il n'y auroit de propriété légitime que celle qui ſeroit accordée par les adminiſtrateurs. Sans aucun égard aux talens & aux facultés, la protection devint alors la meſure unique des diſtributions. On ſtipuloit à la vérité que les colons commenceroient leur établiſſement dans l'année même de la conceſſion, & qu'ils n'en diſcontinueroient pas le défrichement, ſous peine de confiſcation. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenſes de l'exploitation, des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'étoit infligée qu'à ceux qui, ſans fortune & ſans naiſſance, n'intéreſſoient perſonne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commiſération publique auroit dû ſecourir dans la miſère où la mort de leurs parens les laiſſoit expoſés. Tout propriétaire qui trouvoit de la recommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder ſon domaine en friche.

A cette prédilection qui devoit retarder ſenſiblement le progrès des colonies, s'eſt jointe une foule d'arrangemens économiques plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord aſſujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres, à y planter cinq cens foſſes de manioc pour chaque eſclave qu'ils auroient ſur leur habitation. Cet ordre bleſſoit également, & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile ſur un terrein qui pouvoit en rapporter de plus riches ; & l'intérêt public, en rendant inutiles les terreins ſecs qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'étoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Auſſi la loi qui faiſoit violence à la diſpoſition de la propriété, n'a-t-elle jamais été rigoureuſement exécutée : mais comme on ne l'a pas révoquée, elle eſt toujours un fléau entre les mains de l'adminiſtrateur ignorant, bizarre ou paſſionné, qui voudra s'en ſervir contre les habitans. C'eſt pourtant le moindre des maux qu'ils ont à reprocher à la légiſlation. La contrainte des loix agraires eſt encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un tems en Europe, c'étoit celui du gouvernement féo-

dal, où les métaux n'entroient guère dans les ſtipulations publiques ou particulières. Les nobles ſervoient l'état, non de leur bourſe, mais de leur perſonne; & ceux de leurs vaſſaux qu'ils s'étoient comme appropriés par la conquête, leur payoient des redevances, ſoit en denrées, ſoit en travaux. Ces uſages deſtructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin ils tombèrent par degré, à meſure que l'autorité des rois, ſous l'appât de l'affranchiſſement des peuples, vint à ſapper l'indépendance & la tyrannie des grands. Le prince devenu ſeul maître, abolit comme magiſtrat, quelques abus nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conſerva cependant beaucoup de ces uſurpations conſacrées par le tems. Celle des corvées s'eſt maintenue en quelques états, où la nobleſſe a preſque tout perdu, ſans que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore ſon aiſance gênée par cette ſervitude publique, dont on a réduit l'injuſtice en méthode, comme pour lui donner une ombre d'équité.

Qui croiroit que ſous le ſiècle le plus éclairé de cette nation; au tems où les droits de l'homme avoient été le plus ſévérement diſcutés; lorſque les principes de la morale naturelle n'avoient plus de contradicteurs; ſous le règne d'un roi bienfaiſant; ſous des miniſtres humains; ſous des magiſtrats intègres, on ait prétendu qu'il étoit dans l'ordre de la juſtice, & ſelon la forme conſtitutive de l'état, que des malheureux qui n'ont rien fuſſent arrachés de leurs chaumières, diſtraits de leur repos ou de leurs travaux, eux, leurs femmes, leurs enfans & leurs animaux, pour aller, après de longues fatigues, s'épuiſer en fatigues nouvelles, à conſtruire des routes encore plus faſtueuſes qu'utiles, à l'uſage de ceux qui poſſèdent tout, & cela ſans ſolde & ſans nourriture.

Ames de bronze, faites un pas de plus, & bientôt vous vous perſuaderez qu'il vous eſt permis ..... je m'arrête. L'indignation me pouſſeroit trop loin. Mais il convient d'avertir le gouvernement que l'affreux ſyſtême des corvées eſt encore plus funeſte à ſes colonies. La culture des terres, par la nature du

climat

climat & la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que souffrir extrêmement de l'absence de ses agens, qu'on occupe loin de leurs atteliers à des ouvrages publics, souvent inutiles, & toujours faits pour des bras oisifs. Si la métropole, malgré la foule des moyens qu'elle a sous la main, n'est pas encore parvenue à corriger ou à tempérer la vexation des corvées, elle doit juger combien il en résulte d'inconvéniens au-delà des mers, quand la direction de ces travaux est confiée à deux administrateurs qui ne peuvent être ni dirigés, ni redressés, ni arrêtés, dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir absolu. Mais le fardeau des corvées est doux & léger, au prix de celui des impôts.

LI. Les impôts sont-ils convenablement assis dans les isles Françoises?

On peut définir l'impôt, une contribution pour la dépense publique, qui est nécessaire à la conservation de la propriété particulière. La jouissance paisible des terres & des revenus, exige une force qui les défende de l'invasion, une police qui assure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paie pour le maintien de cet ordre public, est de droit & de justice; ce qu'on leve de plus est extorsion. Or, toutes les dépenses du gouvernement que la métropole fait pour les colonies, lui sont payées par la contrainte qui leur est imposée, de ne cultiver que pour elle, & de la manière qui lui convient. Cet assujettissement est le plus onéreux des tributs, & devroit tenir lieu de tous les impôts.

On sentira cette vérité, pour peu qu'on réfléchisse à la différence de situation qui se trouve entre l'ancien & le Nouveau-Monde. En Europe, la subsistance & les consommations intérieures sont le but principal du travail des terres & des manufactures: on ne destine à l'exportation que le superflu. Dans les isles, tout doit être envoyé au-dehors. La vie & les richesses y sont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive le manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur: la ressource de l'intérieur leur reste. Dans les isles les hostilités anéantissent tout. Il n'y a plus de ventes, plus d'achat, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ses frais.

En Europe, le colon qui a peu de terres, & qui ne peut faire

que des avances peu considérables, cultive à proportion aussi utilement que celui dont les domaines sont étendus & les trésors immenses. Dans les isles, l'exploitation de la moindre habitation exige des dépenses qui supposent d'assez grands moyens.

En Europe, c'est en général un citoyen qui doit à un autre citoyen: l'état n'est pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des isles sont d'une autre nature. Plusieurs colons pour travailler à leurs défrichemens, pour se relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, se sont tellement obérés par la ressource des emprunts, qu'on peut les regarder plutôt comme des fermiers du commerce, que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions aient échappé au ministère de France, soit que les circonstances l'aient entraîné loin de ses vues, il a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation imposée aux colonies, de tirer tous leurs besoins de la patrie principale, & de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir. Cette capitation a été restreinte dans quelques établissemens, aux esclaves qui travailloient; & dans quelques autres, elle est indifféremment étendue à tous les esclaves. Les deux dispositions ont été combattues par la colonie de Saint-Domingue assemblée. On va juger de la force de ses preuves.

Les enfans, les infirmes, les vieillards, forment à-peu-près le tiers du nombre des esclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne sont pour lui qu'un fardeau que l'humanité seule lui fait supporter; les autres ne lui donnent que des espérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement comment le fisc a pu exiger un tribut, d'un objet qui coûte au lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au-delà du tombeau; c'est-à-dire, qu'elle existe sur une tête qui n'est plus. Qu'un esclave meure après que le recensement a été fait; le colon, malheureux de la diminution de son revenu, malheureux de la diminution de son capital, se voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle ses pertes, & qui en aggrave l'armertume.

Les esclaves même qui travaillent, ne sont pas un tarif exact

de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs ſur un terrein excellent, on retire plus de productions, qu'un grand nombre n'en donne ſur des terres médiocres ou mauvaiſes. Les denrées qui occupent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le paſſage d'une culture à l'autre que le ſol exige, éloigne par intervalles le produit des travaux. Les ſéchereſſes, les inondations, les incendies, les inſectes dévorans, rendent ſouvent les peines inutiles. Toutes choſes d'ailleurs égales, un moindre nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de ſucre; ſoit à cauſe de la néceſſité de l'enſemble, ſoit parce que les travaux ne ſont vraiment productifs, qu'autant qu'on peut ſaiſir le moment qui leur eſt le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui, ſans débouché pour ſes denrées, eſt obligé de s'endetter pour ſoutenir ſa vie, & ſuſtenter ſa terre, ſe trouve encore réduit à payer un impôt pour des eſclaves dont le travail équivaut à peine à leur entretien. Souvent même, il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de ſon habitation, pour les beſoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ſes frais, & de les voir périr inutilement, avec la cruelle néceſſité de les remplacer un jour, s'il veut faire revivre ſes fonds languiſſans & comme anéantis.

Le fardeau de la capitation étoit plus peſant encore, pour les habitans abſens de la colonie qu'on condamnoit au triple de cet impôt : ſurcharge d'autant plus injuſte, qu'il n'importoit guère à la France que ſes marchandiſes ſe conſommâſſent dans le ſein du royaume ou dans ſes iſles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons? Ce n'eſt que par la douceur du gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays, & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs, des hommes qui, ſous un ciel brûlant, avoient accru par des travaux haſardeux la proſpérité publique, devoient avoir la douceur de finir leur carrière dans le ſéjour temperé de la métropole. Quoi de plus propre que le ſpectacle de leur fortune, à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oiſifs, dont l'état ſe délivreroit au profit de l'induſtrie & du commerce?

Rien de plus nuisible à l'un & à l'autre que cette capitation des noirs. La nécessité de vendre oblige le colon de baisser le prix de sa denrée. Le bon marché peut être avantageux, lorsqu'il est le fruit d'une grande abondance, & la suite d'une vivacité extrême dans les affaires. Mais tout est perdu, si l'on est réduit à perdre habituellement sur ses marchandises, pour payer le retour d'un impôt. La finance est comme un ulcère, où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A mesure que le sang passe dans une plaie par la circulation, il se corrompt pour la nourrir. Le commerce tarit par les canaux absorbans du fisc, qui reçoit toujours sans jamais rendre.

Enfin l'impôt dont il s'agit, est d'une perception très-difficile. Il faut nécessairement que tout propriétaire qui a des esclaves, en donne chaque année une déclaration. Il faut, pour prévenir les fausses déclarations, les faire vérifier par des commis. Il faut confisquer les nègres non déclarés : pratique insensée, puisque le nègre cultivateur est un capital, & que par sa confiscation on diminue la culture, on anéantit l'objet même pour lequel le droit est établi. C'est ainsi que dans des colonies où rien ne peut prospérer sans une tranquillité profonde, il s'établit entre la finance & le cultivateur une guerre destructive. Les procès se multiplient; les déplacemens deviennent fréquens, les voies de rigueur nécessaires, les frais considérables & ruineux.

Si l'impôt assis sur la tête des nègres est injuste dans son étendue, sans égalité dans sa répartition, compliqué dans sa perception ; l'impôt établi sur les denrées qui sortent des colonies, n'est guère moins blâmable. Le gouvernement se l'est permis, dans la persuasion que ce nouveau droit seroit entiérement supporté par le consommateur, ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereuse en économie politique.

L'action de consommer ne donne point d'argent pour payer les choses que l'on consomme. Le consommateur l'obtient de son travail ; & tout travail, quand on en suit la chaîne, est payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne sauroit renchérir constamment, que les

autres ne renchériſſent à proportion. Dans cet arrangement, il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la conſommation de la denrée renchérie diminuera néceſſairement ; & ſi elle diminue, ſon prix tombera. Sa cherté n'aura été que paſſagère.

Le négociant ne ſera pas plus en état que le conſommateur de ſe charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois. Mais s'il ne fait pas ſur les marchandiſes taxées le bénéfice naturel & néceſſaire, il en diſcontinuera bientôt le commerce. Eſpérer que la concurrence le forcera à prendre ſur ſes profits le paiement de l'impôt, c'eſt ſuppoſer qu'il faiſoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence, qui n'étoit pas alors ſuffiſante, deviendra plus vive, lorſque les profits ſeront diminués. Si les choſes étoient au contraire telles qu'elles devoient être, & que les bénéfices ne fuſſent que ſuffiſans : c'eſt ſuppoſer que la concurrence ſubſiſtera, quoique les profits qui la faiſoient naître ne ſubſiſtent plus. Il faut admettre toutes ces abſurdités, ou convenir que c'eſt le cultivateur des iſles qui paie l'impôt : qu'il ſoit perçu dans la première, dans la ſeconde ou dans la centième main.

Loin d'attaquer ainſi la cultivation des colonies par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puiſque par l'état de prohibition où l'on tient le commerce des colonies, ces libéralités ſeroient néceſſairement rapportées à la métropole, avec tous les fruits dont elles auroient été la ſemence.

Que ſi la ſituation d'un état arriéré par ſes pertes & par ſes fautes, ne permet pas de donner des leviers & d'ôter des fardeaux; on pourroit ſe rapprocher de la meilleure adminiſtration, en ſupprimant du moins le paiement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la métropole. Ce nouveau ſyſtême ſeroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Américain, comme d'éloigner de ſes yeux tout ce qui lui annonce ſa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il hait une taxe habituelle ; il en craint l'augmentation. Il cherche envain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe. Il s'indigne d'un joug

qui le pourſuit à travers les tempêtes de l'océan. Il ronge en murmurant les reſtes de ſon frein, & ne penſe qu'avec dépit à une patrie qui, ſous le nom de mère, lui demande du ſang, au lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ſes entraves. Que ſes richeſſes ne paient tribut à la métropole qu'en y débarquant: il ſe croira libre & privilégié, lors même que par la diminution de la valeur de ſes denrées, ou par le ſurcroît du prix qu'il mettra à celles d'Europe, il aura réellement porté par contre-coup tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que ſur une marchandiſe, qui, déſormais ſans riſque dans toute ſa valeur, ſera parvenue à ſa deſtination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bénéfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du prince le riſque même du naufrage, en perdant en route une cargaiſon dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires au contraire rapporteront en denrèes le montant du droit, & la valeur des productions ayant augmenté par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin le conſommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'eſt pas poſſible que le colon & le négociant ſe trouvent bien d'une diſpoſition, ſans qu'il lui en revienne, avec le tems, quelque utilité. Auſſi-tôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de frais, & par conſéquent la marchandiſe pourra être donnée à meilleur marché.

Ce ſyſtême de modération, que tout ſemble preſcrire, s'établira ſans peine. Toutes les productions des iſles ſont aſſujetties, en entrant dans le royaume, à un droit connu ſous le nom de domaine d'Occident, & qui eſt fixé à trois & demi pour cent avec huit ſols pour livre. Leur valeur, qui ſert de règle au paiement du droit, eſt déterminée dans les mois de janvier & de juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au-deſſous du cours réel. Le bureau d'Occident accorde d'ailleurs une tarre plus conſidérable que ne le fait le vendeur dans le commerce.

Qu'on ajoute à cet impôt celui du même rapport à peu près que paient les denrées aux douanes des colonies, ceux qui sont payés dans l'intérieur de ces isles, & le gouvernement se trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de ses établissemens du Nouveau-Monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revenus de l'état, on pourroit craindre qu'il ne fût pas employé à sa destination, qui doit être uniquement la protection des isles. Les besoins imprévus du trésor-royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il est des instans où la crise du mal ne permet pas de calculer les inconvéniens du remède. La nécessité la plus urgente absorbe toute l'attention. Rien n'est alors à l'abri du pouvoir arbitraire, dirigé par le besoin du moment. Le ministère prend & vuide toujours, dans la fausse espérance d'un remplacement prochain que de nouveaux besoins ne cessent de reculer.

D'après ces réflexions, ne seroit-il pas essentiel que la caisse destinée à recevoir les droits établis sur les productions des colonies fût entiérement séparée des fermes du royaume ? L'argent, qui y seroit toujours comme en dépôt, couvriroit les dépenses de ces établissemens. Le colon qui a continuellement des fonds à faire passer en Europe, le donneroit volontiers pour des lettres-de-change, dès qu'il seroit assuré qu'elles ne souffriroient ni délais ni difficultés. Cette espèce de banque formeroit promptement un nouveau lien de correspondance entre les isles & la métropole. La cour connoîtroit plus exactement la situation des affaires publiques dans les pays éloignés : elle y recouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis long-tems, quelque besoin qu'elle en ait, sur-tout dans des tems de guerre. Nous ne pousserons pas plus loin les discussions sur l'impôt : & nous passerons à ce qui regarde les milices.

LII. Les milices sont-elles bien ordonnées dans les isles Françoises ?

Les isles Françoises, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes troupes réglées. Les aventuriers qui les avoient conquises, regardoient comme un privilège le droit de se défendre eux-mêmes ; & les descendans de ces hommes intrépides se crurent assez forts pour garder leurs possessions.

Qu'avoient-ils en effet qu'à repousser quelques bâtimens qui débarquoient des matelots & des soldats aussi peu disciplinés que les habitans qu'ils venoient insulter ?

Tout est changé & a dû changer. Lorsqu'on a prévu que ces établissemens, devenus considérables par leurs richesses, seroient attaqués tôt ou tard par des armées Européennes transportées sur de nombreuses flottes, on y a fait passer d'autres défenseurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient insuffisans contre les forces terrestres & maritimes de l'Angleterre. Le colon lui-même a jugé ses efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'ennemi victorieux ne lui fît payer un obstacle superflu ; & on l'a vu moins disposé à combattre, qu'occupé des suites de la capitulation. Bientôt calculateur politique, il a senti que les fonctions militaires ne convenoient plus à son état d'impuissance : & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un soin qui, glorieux dans son principe, étoit dégénéré en une servitude onéreuse. Les milices furent supprimées en 1763.

Cet acte de complaisance mérita l'approbation de ceux qui n'envisageoient cette institution que comme un moyen de préserver les colonies de toute invasion étrangère. Ils pensèrent judicieusement qu'il étoit absurde d'exiger que des hommes qui ont vieilli sous un ciel ardent, pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'exposâssent aux mêmes dangers que ces malheureuses victimes de notre ambition, qui jouent à chaque moment leur vie pour une solde insuffisante à leur subsistance. Un pareil sacrifice leur parut contrarier trop la nature, pour qu'il fût raisonnable de l'espérer ; & ils applaudirent au ministère, qui avoit senti qu'il convenoit de renoncer à une défense si vaine & si onéreuse.

Les observateurs, à qui les établissemens du Nouveau-Monde sont mieux connus, portèrent de cette innovation un jugement moins favorable. Les milices, disoient-ils, sont nécessaires pour maintenir la police intérieure des isles ; pour prévenir la révolte des esclaves ; pour arrêter les courses des nègres fugitifs ; pour empêcher l'attroupement des voleurs ; pour protéger le cabotage ;

pour

pour garantir les côtes contre les corſaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs ni drapeaux, comment éloigner tant de dangers? comment diſſiper ces fléaux deſtructeurs, lorſqu'il n'aura pas été poſſible de les étouffer avant leur naiſſance? d'où naîtront cette harmonie & cet accord, ſans leſquels rien ne ſe fait convenablement?

Ces réflexions, qui, toutes frappantes, toutes naturelles qu'elles ſont, avoient pourtant échappé à la cour de Verſailles, ne tardèrent pas à changer ſes diſpoſitions. Elle ſe pénétra de la néceſſité de rétablir les milices, mais ſans vouloir renoncer aux taxes conſenties pour l'entretien des troupes régulières. La difficulté étoit d'amener les peuples à cet arrangement. On négocia, on corrompit, on menaça. La Guadeloupe & la Martinique, quoique révoltées des abus d'une autorité inconſtante & précipitée, ſe ſoumirent enfin aux volontés du miniſtère en 1767: mais cet exemple ne fit pas ſur Saint-Domingue l'impreſſion deſirée, eſpérée peut-être. L'année ſuivante, il fallut faire la guerre à cette riche colonie; & ce ne fut qu'après avoir mis aux fers les magiſtrats de l'oueſt & du ſud de l'iſle; qu'après avoir jonché la terre de cadavres, qu'il fut poſſible de réduire à la ſoumiſſion des cultivateurs, aigris par les vexations d'un gouvernement avide.

Depuis cette époque, malheureuſement gravée en lettres de ſang, tous les habitans des poſſeſſions Françoiſes dans l'autre hémiſphère, ſont de nouveau enrégimentés. Les obligations, que cette eſpèce d'enrôlement impoſe, ont ſouvent varié, & ne ſont pas encore clairement énoncées. Cette obſcurité, toujours dangereuſe dans les mains de chefs, ſans ceſſe occupés du ſoin d'étendre leur juriſdiction, tient le citoyen dans des alarmes continuelles pour ſa liberté, dont on eſt plus jaloux en Amérique qu'en Europe; elle l'expoſe chaque jour à des vexations. De-là ſuit pour ce genre de ſervitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des eſclaves. On doit, s'il ſe peut, effacer les impreſſions du paſſé, on doit diſſiper les défiances pour l'avenir. La légiſlation y réuſſira, en faiſant dans la forme des

milices, tous les changemens qui peuvent ſe concilier avec la police & la ſûreté qu'elles doivent avoir pour objet. C'eſt le bonheur des peuples gouvernés, qu'il faut enviſager dans l'uſage de l'autorité. Si le ſouverain ne marche pas vers ce but, il ne vivra que ſur des métaux ou des regiſtres, bientôt uſés par le tems, ou dédaignés de la poſtérité. Envain, la flatterie élève aux princes des monumens ſuperbes & multipliés. La main de l'homme les érige: mais c'eſt le cœur qui les conſacre. L'amour y met le ſceau de l'immortalité. Sans lui, les hommages publics n'étalent que la baſſeſſe du peuple & non la grandeur du maître. Il y a dans Paris une ſtatue, qui fait treſſaillir tous les cœurs d'un ſentiment de tendreſſe. Tous les regards ſe tournent vers cette image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le ſilence de l'oppreſſion. On bénit en ſecret le héros qu'elle éterniſe. Toutes les voix ſe réuniſſent après deux ſiècles pour célébrer ſa mémoire. Du fond de l'Amérique, on réclame ſon nom. Dans tous les cœurs, il proteſte contre les abus de l'autorité; il preſcrit contre les uſurpations des droits du peuple, il promet aux ſujets la réparation des maux & l'amélioration du bien; il demande l'une & l'autre aux miniſtres.

LIII. Le partage des héritages eſt-il utilement réglé dans les iſles Françoiſes ?

On doit mettre au rang des choſes qu'il faut réformer, l'uſage établi dans les poſſeſſions Françoiſes du Nouveau-Monde, de partager également, entre des enfans, l'héritage de leur père; entre des cohéritiers, la ſucceſſion de leur parent.

Nous abhorrons avec tous les hommes raiſonnables, que l'orgueil ou le préjugé n'ont point corrompus, nous abhorrons le droit abſurde de primogéniture, qui transfère le patrimoine entier d'une maiſon à un aîné qu'il corrompt, & qui précipite dans l'indigence ſes frères & ſes ſœurs, punis comme d'un crime du haſard, qui les a fait naître quelques années trop tard. En ſont-ils moins légitimes? celui qui leur a donné l'exiſtence eſt-il moins reſponſable de leur bonheur? Un chef de famille n'eſt que dépoſitaire; & fut-il jamais permis à un dépoſitaire de diviſer inégalement le dépôt entre des intéreſſés qui ont un droit

égal ? Si un ſauvage laiſſoit en mourant deux arcs & deux enfans, & qu'on lui demandât ce qu'il faut faire de ces deux arcs, ne répondroit-il pas qu'il en faut donner un à chacun ; & s'il les léguoit tous deux au même, ne laiſſeroit-il pas entendre que le proſcrit eſt un fruit des mauvaiſes mœurs de ſa femme ? Dans les contrées où cette monſtrueuſe exhérédation eſt autoriſée, le père eſt moins reſpecté de tous ; de l'aîné auquel il ne peut rien ôter, des cadets auxquels il ne peut rien donner. A la tendreſſe filiale qui s'éteint, ſuccède un ſentiment de baſſeſſe, qui accoutume preſque dès le berceau trois ou quatre enfans à ramper aux pieds d'un ſeul, qui en conçoit une importance perſonnelle, qui ne manque guère de le rendre inſolent. Des pères & des mères honnêtes craignent de multiplier autour d'eux des indigens condamnés au célibat. Tout l'héritage eſt placé dans les mains d'un fou, dont on n'arrête les diſſipations, que par la ſubſtitution, qui eſt un autre mal. De ſi grandes calamités doivent faire préſumer que le droit de primogéniture, que la ſuperſtition ne conſacra pas à ſon origine & que le deſpotiſme n'a aucun intérêt à perpétuer, ſera tôt ou tard aboli. C'eſt un reſte de barbarie féodale, dont nos deſcendans rougiront un jour.

Cependant, la loi de l'égalité, qui ſemble dictée par la nature même ; qui ſe préſente la première au cœur de l'homme juſte & bon ; qui ne laiſſe d'abord aucun doute à l'eſprit ſur ſa rectitude & ſon utilité : cette loi peut être quelquefois contraire au maintien de nos ſociétés. On en a l'exemple dans les iſles Françoiſes qu'elle écarte de leur deſtination & dont elle prépare de loin la ruine.

Le partage fut néceſſaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenſes. Le pouvoit-on ſans population ? & comment, ſans propriété, fixer dans ces régions éloignées & déſertes, des hommes, qui, la plupart, n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété ? Si le gouvernement leur eût refuſé des terres, ces aventuriers en auroient cherché de climat en climat, avec le déſeſpoir de commencer des établiſ-

ſemens ſans nombre, dont aucun n'auroit pris cette conſiſtance qui les rend utiles à la métropole.

Mais depuis que les héritages, d'abord trop étendus, ont été réduits par une ſuite de ſucceſſions & de partages ſoudiviſés, à la juſte meſure que demandent les facilités de la culture; depuis qu'ils ſont aſſez limités pour ne pas reſter en friche, par le défaut d'une population équivalente à leur étendue, une diviſion ultérieure de terreins les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obſcur, qui n'a que quelques arpens de terre, tire ſouvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent des domaines immenſes que le haſard de la naiſſance ou de la fortune a mis entre ſes mains. En Amérique, la nature des denrées qui ſont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur eſpèce, la quantité d'eſclaves, de beſtiaux, d'uſtenſiles néceſſaires pour une habitation: tout cela ſuppoſe des richeſſes conſidérables, qu'on n'a pas dans quelques colonies, & que bientôt on n'aura plus dans aucune, ſi le partage des ſucceſſions continue à morceler, à diviſer de plus en plus les terres.

Qu'un père, en mourant laiſſe une ſucceſſion de trente mille livres de rente. Sa ſucceſſion ſe partage également entre trois enfans. Ils ſeront tous ruinés, ſi l'on fait trois habitations; l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtimens, & qu'à proportion il aura moins de nègres & de terres; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas exploiter leur héritage ſans faire bâtir. Ils ſeront encore tous ruinés, ſi l'habitation entière reſte à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier eſt la plus mauvaiſe de toutes les conditions, les biens ſe ſont élevés à une valeur immodérée. Celui qui reſtera poſſeſſeur de tout, ſera trop heureux, s'il n'eſt obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or, comme la première loi eſt celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt, il ſera inſolvable; & du déſordre qui naîtra de cette ſituation, on verra ſortir la ruine de tous les cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages, eſt le ſeul remède à ce déſordre. Il eſt tems que la légiſlation, aujourd'hui plus éclairée, voie dans ſes colonies plutôt des établiſſemens de choſes, que de perſonnes. Sa ſageſſe lui inſpirera des dédommagemens convenables, pour ceux qu'elle aura dépouillés & ſacrifiés en quelque manière à la fortune publique. Elle leur doit les moyens de ſubſiſter par le ſeul travail poſſible à cette eſpèce d'hommes, en les plaçant ſur de nouveaux terreins; & elle ſe doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richeſſes par leur induſtrie.

Sainte-Lucie & la Guyane offroient, à la paix, un beau moment pour la réforme qu'on propoſe. La France devoit profiter de cette occaſion, peut-être unique, pour ſupprimer la loi du partage, en diſtribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs eſpérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur; & pour les avances de cette exploitation, les ſommes immenſes qu'on y a jettées ſans fruit. Des hommes habitués au climat; familiariſés avec la ſeule culture qu'on pouvoit avoir en vue; encouragés par l'exemple, les ſecours & les conſeils de leur famille; aidés enfin par les eſclaves que l'état leur auroit fournis, étoient plus propres que des vagabonds ramaſſés dans les boues de l'Europe, à porter de nouvelles colonies au dégré d'opulence & de proſpérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureuſement on ne vit pas que les premières colonies en Amérique avoient dû ſe faire d'elles-mêmes lentement, avec de grandes pertes d'hommes, ou des reſſouces extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence à ſoutenir: mais que les nouveaux établiſſemens ne peuvent ſe former que par voie de génération, comme un nouvel eſſaim s'engendre d'un ancien. La ſurabondance de la population dans une iſle, doit déborder dans une autre, & le ſuperflu d'une riche colonie fournir le néceſſaire à une peuplade naiſſante. C'eſt-là l'ordre naturel, que la politique preſcrit aux puiſſances maritimes & commerçantes. Tout autre moyen eſt déraiſonable, & ne produit que la deſtruction. Pour n'avoir pas ſaiſi un principe ſi ſimple & ſi fécond, la cour de Verſailles ne doit pas rejetter le projet d'empêcher les nou-

velles diviſions des terres. Si la néceſſité de cette loi eſt prouvée, il faut la faire, quoique dans un tems moins favorable que celui qu'on a laiſſé échapper. Quand on aura arrêté la décadence des habitations, par la ſuppreſſion des partages, qui leur coupent tous les reſſorts de la reproduction, on pourra les forcer à ſe libérer des dettes dont elles ſont obérées.

LIV.
A-t-on pourvu ſagement au paiement des dettes contractées par les iſles Françoiſes ?

Une partie de ces dettes tire ſon origine des droits qu'une loi peu réfléchie donnoit aux différens cohéritiers. Cet état de détreſſe a augmenté, à meſure que les colonies devenoient plus riches. Parvenues au point d'avoir plus d'habitans que de plantations à faire, la population ſurabondante eſt reſtée dans l'oiſiveté, créancière des terres qu'elle n'occupoit pas, & dès-lors inutile, onéreuſe même à la culture.

Il eſt d'autres créances qui proviennent de la vente que les colons ſe ſont faite mutuellement de leurs habitations. Rarement va-t-on en Amérique, ſans le projet de revenir jouir en Europe des richeſſes qu'un travail opiniâtre ou des haſards heureux, donnent ordinairement. Ceux qui ne s'écartent point de leurs vues, vivent avec plus ou moins d'économie, & font paſſer dans leur patrie ce qu'ils ont pu épargner de leurs revenus. Auſſi-tôt qu'ils ont atteint le degré de fortune où ils aſpiroient, ils cherchent à ſe débarraſſer de leurs plantations. Dans une région où le numéraire manque, il faut les vendre à crédit ou les garder; & la plupart des propriétaires aiment encore mieux livrer leur héritage à des acquéreurs qui manquent quelquefois à leurs engagemens, que de les confier à des régiſſeurs rarement fidèles.

Enfin, les avances faites aux colons ont été l'occaſion de beaucoup de créances. Les terres des iſles Françoiſes, comme des autres iſles de l'Amérique, n'offroient originairement aucune production qu'on pût exporter. Pour leur donner de la valeur, il falloit des fonds; & les premiers Européens qui les occupèrent ne poſſédoient rien. Le commerce vint à leur ſecours. Il leur fournit les uſtenſiles, les vivres, les eſclaves néceſſaires pour créer des denrées. Cette aſſociation des capitaux avec l'induſtrie donna

naiſſance à une grande quantité de dettes, qui ſe ſont multipliées, à meſure que les défrichemens ſe ſont étendus.

Les débiteurs n'ont que trop ſouvent manqué aux obligations qu'ils avoient contractées. Un luxe effréné, que rien ne peut excuſer dans des hommes nés dans la miſère, en a réduit pluſieurs à ce manquement de foi. D'autres y ont été entraînés par une indolence inconcevable dans des eſprits ardens qui avoient été chercher au-delà des mers un terme à leur indigence. Les moyens les plus abondans ont péri dans les mains de quelques-uns qui manquoient de l'intelligence néceſſaire pour les faire fructifier. Il s'eſt auſſi trouvé des colons ſans pudeur & ſans principes, qui, en état de ſe libérer avec leurs créanciers, ſe ſont audacieuſement permis de retenir un bien étranger. D'autres cauſes ont encore concouru à diminuer la force des engagemens.

Des ouragans, dont on retraceroit difficilement la violence, ont bouleverſé les campagnes & détruit les récoltes. Les bâtimens les plus diſpendieux, les plus néceſſaires ont été engloutis par des tremblemens de terre. Des inſectes indeſtructibles ont dévoré pendant une longue ſuite d'années tout ce qu'on pouvoit ſe promettre d'un ſol fertile & bien cultivé. Quelques denrées, dont la reproduction a ſurpaſſé la conſommation, ont perdu leur valeur & ſont tombées dans le dernier aviliſſement. Des guerres longues & cruelles, en oppoſant des obſtacles inſurmontables à la ſortie des productions, ont rendu inutiles les travaux les mieux ſuivis, les plus opiniâtres.

Ces calamités, qu'on a vu quelquefois réunies & qui ſe ſont au moins trop rapidement ſuccédées, ont donné naiſſance à une juriſprudence favorable aux débiteurs. Le légiſlateur a embarraſſé de tant de formalités la ſaiſie des terres & des eſclaves, qu'il paroît avoir eu le projet de la rendre impraticable. L'opinion a flétri le petit nombre de créanciers qui entreprenoient de vaincre ces difficultés; & les tribunaux eux-mêmes ne ſe prêtoient qu'avec une extrême répugnance aux rigueurs qu'on vouloit exercer.

Ce ſyſtême, qui a paru long-tems le meilleur qu'on pût ſuivre,

trouve encore quelques partiſans. Qu'importe à l'état, diſent ces calculateurs politiques, que les richeſſes ſoient entre les mains du débiteur ou du créancier, pourvu que la proſpérité publique ſoit augmentée ? Mais la proſpérité publique peut-elle augmenter, lorſqu'on foule aux pieds la juſtice ; lorſque le miniſtère encourage la mauvaiſe foi en lui offrant un aſyle ſous la protection de la loi, car ſi la loi ne pourſuit pas elle protège ; lorſqu'on fomente entre les citoyens le germe d'une méfiance qui doit, en ſe développant, en faire autant de fripons ennemis les uns des autres ; lorſque des emprunts, ſans aucune ſorte de garantie, ſeront devenus impoſſibles ou ruineux ; lorſque le brigandage de l'uſure s'exercera ſans aucun frein qui le retienne ; lorſqu'il n'y aura plus de crédit, ni au-dehors ni au-dedans de l'état, & que la nation entière paſſera pour un aſſemblage d'hommes ſans mœurs & ſans principes ? Non, la félicité générale ne peut avoir de baſe ſolide, ſans la validité des engagemens qui en ſont la ſource. Le fiſc lui-même doit ſe libérer par les voies & les règles de la juſtice. La banqueroute du gouvernement eſt un ſcandale, une atteinte plus funeſte encore à la morale de la ſociété qu'à la fortune des citoyens. Un tems viendra que toutes les iniquités ſeront citées au tribunal des nations, & que la puiſſance qui les commet, ſera elle-même jugée par ſes victimes.

D'autres ſpéculateurs, moins relâchés dans leurs principes, ont avancé qu'une légiſlation éclairée annulleroit les dettes antérieures à une époque qu'il faudroit fixer. On n'examinera pas ſi cette pratique de quelques républiques anciennes a jamais pu être ſalutaire : mais nous affirmerons, ſans crainte de nous égarer, qu'une pareille violation de la foi publique, ſi elle étoit commune, replongeroit l'Europe, devenue commerçante, dans la barbarie, dans l'inaction & dans la miſère où elle étoit il y a trois ou quatre ſiècles. Heureuſement, cette révolution deſtructive n'eſt pas à craindre. Le reſpect pour la propriété s'étend de jour en jour juſque chez les nations les moins éclairées. Avec le tems, il s'établira dans les iſles Françoiſes, comme ailleurs, ſi le gouvernement réduit enfin les colons à donner quelque ſatisfaction

à

à leurs créanciers. On ne s'accorde pas sur les voies les plus propres à amener cet acte de justice.

Les uns souhaiteroient des loix somptuaires qui, en bornant les dépenses de l'habitant, le mettroient en état de remplir ses engagemens. Comment a-t-il pu tomber dans l'esprit d'ériger en maxime les privations dans les colonies ? Leurs productions tirent tout leur prix des échanges. Anéantir ces échanges, ne seroit-ce pas forcer les Américains à faire peu de denrées ou à les donner pour rien ? Que si la métropole vouloit remplacer par des métaux la vente de ses marchandises, tout l'or qu'on tire d'une partie du Nouveau-Monde, ne reflueroit-il pas dans l'autre ? Après quinze ou vingt ans d'un pareil commerce, les puissances ennemies de la France n'auroient-elles pas un motif de plus pour attaquer des possessions dont la fertilité leur cause tant d'étonnement & de jalousie ?

D'autres ont imaginé que tout crédit devroit être désormais prohibé. Mais les cultures, actuellement établies, ne souffriroient-elles donc rien de ce systême absurde ? Mais le défrichement des terres vierges, qui sont généralement les plus productives, ne seroit-il pas arrêté ? Mais les opérations des négocians de la métropole ne deviendroient-elles pas de jour en jour plus languissantes ? On connoît le chagrin qu'ils ont de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même ses produits en Europe, à tirer d'Europe ses consommations, & à réduire ses correspondans à n'être que ses commissionnaires. Si la dépendance, qui est une suite nécessaire des dettes venoit à cesser, ce ne seroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce seroit la colonie entière qui feroit ses achats & ses ventes. Elle deviendroit commerçante, & le seroit bientôt sans concurrens, parce qu'elle seule connoîtroit le terme de ses besoins.

Plusieurs voudroient qu'il fût permis de saisir & de vendre les esclaves d'un débiteur. Ceux qui cesseroient d'arroser de leurs sueurs une plantation, iroient, dit-on, en cultiver une autre; & la colonie ne perdroit rien. Quelle erreur ! Non, jamais les noirs ne passeront impunément d'un attelier à l'autre. Ces hommes,

déja trop malheureux, ne prendroient pas les nouvelles habitudes qu'exigeroit un changement de local, de maître, de méthode & d'occupation. Ils ne fauroient fe paffer de leurs maîtreffes & de leurs enfans qui font leur plus chère confolation, le feul bien qui les attache à la vie. Loin de cet unique bien des ames tendres & fouffrantes, ils languiffent, il tombent malades, fouvent ils défertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & fans ardeur. D'ailleurs, en affurant le paiement d'un créancier, on en ruineroit infailliblement plufieurs. Le cultivateur le plus intelligent & le plus actif, privé d'une partie des bras néceffaires aux travaux de fa plantation, deviendroit en peu de tems & pour toujours infolvable.

L'honneur a paru à quelques perfonnes une reffource plus efficace que toutes les autres. Notez, ont-elles dit, notez d'infamie le débiteur qui manque à fes engagemens, déclarez-le incapable de jamais exercer aucune fonction publique; & ne craignez pas qu'il fe joue de ce préjugé. Les hommes les plus avides ne facrifient une partie de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'efpoir de jouir de leur fortune. Or, il n'eft point de jouiffance dans l'opprobre. Voyez avec quelle exactitude les dettes du jeu font payées. Ce n'eft pas un excès de délicateffe, ce n'eft pas l'amour de la juftice qui ramènent dans les vingt-quatre heures un joueur ruiné aux pieds d'un créancier quelquefois fufpect. C'eft l'honneur; c'eft la crainte d'être exclu de la fociété. Mais dans quel fiècle, en quel tems invoque-t-on ici le nom facré de l'honneur? N'eft-ce pas au gouvernement à donner l'exemple de la juftice qu'il veut qu'on pratique? Seroit-il poffible que l'opinion publique tînt pour flétris des particuliers qui n'auroient fait que ce que l'état fe permet ouvertement? Lorfque l'opprobre s'introduit dans les grandes maifons, dans les premières places, dans les camps & dans le fanctuaire, fait-on rougir encore? Qui pourra craindre d'être déshonoré, fi ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoiffent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir; fi, pour s'élever, il faut ramper;

pour servir l'état, plaire aux grands & aux femmes; & si tous les dons de plaire supposent, au moins, de l'indifférence pour toutes les vertus? l'honneur qui s'exile des climats de l'Europe, ira-t-il se réfugier en Amérique?

La cour de Versailles, perpétuellement égarée par les administrateurs de ses colonies, a toujours paru vouloir que l'acquittement des dettes y dépendît de leurs volontés arbitraires. Jamais on n'a pu lui faire entendre que c'étoit établir un plan de tyrannie dans le Nouveau-Monde. Des chefs ignorans, capricieux, interéssés ou vindicatifs peuvent choisir, à leur gré, ceux des débiteurs qu'il leur convient de ruiner. Il leur est également facile d'être injustes envers les créanciers. Ce ne sera, ni le plus ancien, ni le plus pressé, ni le plus honnête qu'ils feront payer: mais le plus puissant, le plus protégé, le plus actif ou le plus violent. En quelque lieu du monde ou par quelque motif que ce puisse être, l'autorité ne doit point s'asseoir à la place de la justice, ni la probité ou la vertu, à la place de la loi; parce qu'il n'y a point d'autorité qu'on ne puisse corrompre; parce qu'il n'y a ni probité, ni vertu qu'on ne puisse ébranler.

Deux siècles perdus dans des essais, des expériences, des combinaisons, doivent avoir convaincu le ministère de France que la calamité qu'on déplore ici ne trouvera son terme que dans des réglemens clairs, simples d'une exécution facile. Lorsque les créanciers pourront faire sans délai, sans frais, sans formalités gênantes toutes les propriétés de leur débiteur, alors seulement l'ordre s'établira. Cette jurisprudence sevère n'aura pas un effet retroactif. L'humanité & la politique indiqueront les tempéramens qu'il conviendra de prendre pour la liquidation des dettes anciennes. Mais pour les engagemens nouveaux, rien ne pourra les soustraire à la rigueur de la loi qu'on aura portée.

Des réclamations amères & très-amères se feront d'abord entendre. Quel sera, dira-t-on, le cultivateur assez téméraire pour former quelque entreprise un peu considérable, quand il verra sa ruine certaine, si la fortune & les élémens ne secondent pas ses

travaux au jour marqué par ses engagemens ? La crainte de la misère & de l'opprobre s'emparera de tous les esprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie, le crédit sera détruit par le systême même imaginé pour le rétablir.

Nous n'en doutons point, ce sera le premier langage des colons. Mais à la fin, cet ordre de choses sera chéri par ceux même qu'il aura d'abord le plus révoltés. Eclairés par les lumières publiques & par l'expérience, ils sentiront que la facilité de ne pas payer leur étoit onéreuse, & qu'ils ne trouvoient du crédit qu'en l'achetant à un prix qui balançât le risque de leur prêter.

Les tempéramens qui pouvoient convenir au premier âge des colonies, seroient de nos jours une foiblesse impardonnable. Jamais ces établissemens ne prospéreront convenablement que les moyens d'exploitation ne se multiplient, & ils ne se multiplieront que lorsque le créancier pourra prendre une confiance entière en son débiteur. Renversez le systême favorable à l'impéritie, à la témérité, à la mauvaise foi : bientôt tout changera de face. Le négociant de l'Europe qui ne fait aujourd'hui qu'en tremblant de foibles avances au cultivateur de l'Amérique, ne verra pas un meilleur emploi de ses capitaux. Avec de plus grands secours, il se formera d'autres plantations. Les anciennes acquerront une valeur nouvelle. Les isles Françoises atteindront enfin au dégré de fortune où la richesse de leur sol les appelle vainement depuis si long-tems. Si, malgré les progrès des connoissances, la cour de Versailles n'imaginoit pas une législation plus savante & plus parfaite que celle qui est établie dans les possessions Angloises & Hollandoises, il ne faudroit pas balancer à l'adopter. Déja les trois puissances ont d'autres traits de conformité dans leurs principes. Elles ont également concentré les liaisons de leurs établissemens du Nouveau-Monde dans la métropole.

LV. La métropole, en obligeant ses isles à ne livrer

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premières dûrent leur naissance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui, après avoir long-tems erré dans des contrées

désertes, se fixoient enfin par lassitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples, chassés de leur territoire par un ennemi puissant, ou attirés par quelque hasard dans un sol préférable à celui de leurs pères, se transplantèrent sous un nouveau ciel, & y partagèrent les terres avec les premiers habitans de ce climat étranger. L'excès de la population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions, déterminèrent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nouvelles cités. L'esprit de conquête fit établir une partie des soldats vainqueurs dans des états subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fondèrent Tyr, Carthage, Marseille, républiques commerçantes, n'étoient que des retraites nécessaires sur des côtes barbares, & des entrepôts, où les vaisseaux partis de différens ports, & fatigués d'une longue navigation, faisoient réciproquement leurs échanges.

qu'à elle leurs productions, en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction ?

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle espèce d'établissement, qui a pour base l'agriculture. Les gouvernemens, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs sujets qu'ils y transportoient, ne pussent consommer que les marchandises que leur fourniroit la métropole, ne pussent vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la chose même. Elles n'ont pas regardé une communication exclusive avec leurs colonies, comme un dédommagement excessif des dépenses faites pour les former, à faire pour les conserver. Tel a toujours été le système de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France comme les autres nations, voulut toujours que ses établissemens du Nouveau-Monde lui envoyâssent tous les produits de leur culture, reçussent d'elle tous leurs approvisionnemens. Mais dans l'état actuel des choses, cet arrangement est-il praticable ?

Ses isles ont besoin de farines, de vins, d'huiles, de toiles, d'étoffes, de meubles, de tout ce qui peut contribuer à rendre

la vie agréable. Elles doivent recevoir tous ces objets de la métropole qui, même dans le systême d'une liberté indéfinie, les vendroit exclusivement, à l'exception des farines que l'Amérique Septentrionale pourroit donner à meilleur marché.

Mais il faut aussi à ces possessions des noirs pour leurs travaux. La métropole n'a fourni jusqu'ici que très-imparfaitement à ce grand besoin. On doit donc se résoudre à recourir aux Anglois, seuls en état de remplir le vuide. L'unique précaution qu'il conviendroit de prendre, ce seroit d'établir peut-être sur les secours qu'on recevroit de ces rivaux, un impôt qui les privât de l'avantage que des circonstances particulières leur donnent sur les négocians François.

Enfin dans l'état où sont ces colonies, les bestiaux, le poisson salé, les bois étrangers sont devenus pour elles d'une nécessité absolue. On doit regarder comme impossible de les leur porter d'Europe. Ce n'est que de la Nouvelle-Angleterre qu'elles peuvent obtenir ces moyens essentiels à l'exploitation de leurs plantations.

La contrebande plus ou moins tolérée, a été jusqu'ici la ressource des colons. Cette voie est trop chère, malhonnête & insuffisante. Il est tems que les loix prohibitives plient sous l'impérieuse loi de la nécessité. Que le gouvernement indique les ports où seront reçues les productions étrangères; qu'il règle les denrées qu'on pourra livrer en échange; que des institutions sages donnent de la consistance à cet arrangement: & l'on verra sortir de ce nouvel ordre de choses des avantages qui ne seront suivis d'aucun inconvénient. Il fut fait un essai de ce systême en 1765. Si l'on abandonna un si heureux plan, ce fut par une suite de cette fatale instabilité qui, depuis si long-tems, décrie les opérations maritimes de la France. On le reprendra donc, & l'on assurera en même-tems aux colonies le débouché de toutes leurs productions.

Ces établissemens offrent chaque année à la métropole, leur consommation prélevée, cent mille barriques de sirop, dont la valeur peut être de neuf à dix millions. Par un intérêt mal en-

tendu, elle les a privées, elle s'eſt privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ſes propres eaux-de-vie. Celles de ſucre toujours au-deſſous de celles de vin, ne peuvent être que la boiſſon des peuples pauvres, ou même des gens les moins aiſés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que ſur celles de grain que la France ne diſtille pas. Les ſiennes auront toujours pour conſommateurs, même dans les iſles, la claſſe d'hommes aſſez aiſée pour les payer. Le gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuſte & funeſte, ni recevoir trop tôt dans ſes ports les ſirops & les taffias, pour y être conſommés ou pour être envoyés où le beſoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la conſommation, que d'autoriſer les navigateurs François à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une opinion qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être conteſtée, il convient de la fonder ſur des principes développés.

Les iſles Françoiſes fourniſſent à leur métropole, des ſucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle conſomme une partie, & verſe l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandiſes dont elle a beſoin. Ces mêmes iſles reçoivent à leur tour de la métropole des vêtemens, des ſubſiſtances, des inſtrumens de culture. Telle eſt la double deſtination des colonies. Pour qu'elles puiſſent la remplir, il faut qu'elles ſoient riches. Pour qu'elles ſoient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions, & qu'elles en aient le débit au meilleur prix poſſible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il ſoit le plus grand poſſible. Pour qu'il puiſſe être le plus grand poſſible, il faut qu'il jouiſſe de la plus grande liberté poſſible. Pour qu'il jouiſſe de la plus grande liberté poſſible, il faut que cette liberté ne ſoit grevée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenſes, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaiſon, doivent décider s'il

eſt avantageux que les productions des colonies ſoient aſſujetties aux lenteurs, aux dépenſes d'un entrepôt en France.

Il faudra néceſſairement que ces frais intermédiaires retombent ſur le conſommateur ou ſur le cultivateur. Si le premier les paie, il conſommera moins, parce que ſes facultés n'augmentent pas en raiſon de l'augmentation des frais. Si c'eſt le ſecond, recevant un moindre prix de ſes denrées, il rendra moins d'avances à la terre, & n'en tirera plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conſéquences deſtructives, n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec aſſurance, que les marchandiſes doivent, avant d'être conſommées, faire beaucoup de frais de main-d'œuvre & de tranſport; que ces frais occupant & nourriſſant bien du monde, contribuent à ſoutenir la population, & à augmenter les forces d'un état. On eſt ſi aveuglé par le préjugé, qu'on ne voit pas, que s'il eſt avantageux que les denrées avant d'être conſommées faſſent des frais comme deux, il ſera plus avantangeux qu'elles en faſſent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande proſpérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivières, bannir même les animaux de la culture, & n'y employer que des hommes, afin d'ajouter un ſurcroît de frais aux frais qui déja précèdent la conſommation. Voilà pourtant toutes les abſurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu.

Mais les queſtions d'économie politique veulent être longtems agitées, avant d'être éclaircies. J'avancerai ſans crainte d'être contredit, que la géométrie tranſcendante n'a ni la profondeur, ni la ſubtilité de cette eſpèce d'arithmétique. Il n'y a rien de poſſible en mathématique, dont le génie de Newton ou de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs n'ait pu ſe promettre de venir à bout. Je n'en dirai pas autant d'eux, dans les matières qui nous occupent. On croit, au premier coup-d'œil, n'avoir qu'une difficulté à réſoudre; mais bientôt cette difficulté en entraîne

entraîne une autre, celle-ci une troisième, & ainsi de suite jusqu'à l'infini; & l'on s'apperçoit qu'il faut ou renoncer au travail, ou embrasser à la fois le systême immense de l'ordre social, sous peine de n'obtenir qu'un résultat incomplet & défectueux. Les données & le calcul varient selon la nature du local, ses productions, son numéraire, ses ressources, ses liaisons, ses loix, ses usages, son goût, son commerce & ses mœurs. Quel est l'homme assez instruit pour saisir tous ces élémens? Quel est l'esprit assez juste pour ne les apprécier que ce qu'ils valent? Toutes les connoissances des différentes branches de la société ne sont que les branches de l'arbre qui constitue la science de l'homme public. Il est ecclésiastique; il est militaire; il est magistrat; il est financier; il est commerçant; il est agriculteur. Il a pesé les avantages & les obstacles auxquels il doit s'attendre des passions, des rivalités, des intérêts particuliers. Avec toutes les lumières qu'on peut acquérir sans génie; avec tout le génie qu'on peut avoir reçu sans lumières, il ne fait que des fautes. Après cela est-il étonnant que tant d'erreurs se soient accréditées parmi le peuple qui ne répète jamais que ce qu'il a entendu; parmi les spéculateurs qui se laissent entraîner par l'esprit systématique, & qui ne balancent pas à conclure une vérité générale de quelques succès particuliers; parmi les hommes d'affaires, tous plus ou moins asservis à la routine de leurs prédécesseurs, & plus ou moins retenus par les suites ruineuses d'une tentative hors d'usage; parmi les hommes d'état que la naissance ou la protection conduisent aux places importantes où ils ne portent qu'une profonde ignorance qui les abandonne à la discrétion de subalternes corrompus qui les trompent ou qui les égarent. Dans toute société bien ordonnée, il ne doit y avoir aucune matière sur laquelle on ne puisse librement s'exercer. Plus elle est grave & difficile, plus il est important qu'elle soit discutée. Or en est-il de plus importantes ou de plus compliquées que celles de gouvernement? Qu'auroit donc de mieux à faire une cour qui aimeroit la vérité, que d'encourager tous les esprits à s'en occuper? Et quel jugement seroit-on autorisé à porter de

celle qui en interdiroit l'étude, si ce n'est ou la méfiance de ses opérations, ou la certitude qu'elles sont mauvaises ? Le vrai résumé d'un édit prohibitif sur ce grand objet, ne seroit-il pas : LE SOUVERAIN DÉFEND QU'ON LUI DÉMONTRE QUE SON MINISTRE EST UN IMBÉCILLE OU UN FRIPON, CAR TELLE EST SA VOLONTÉ QU'IL SOIT L'UN OU L'AUTRE, SANS QU'ON Y FASSE AUCUNE ATTENTION. Le conseil de Versailles long-tems aveuglé par les tenèbres où il laissoit dormir sa nation, n'a pas encore pu s'éclairer sur l'administration qui convenoit le mieux à ses colonies. Il ne sait pas encore quel est le gouvernement le plus propre à les faire prospérer.

LVI. L'autorité aux isles Françoises, est-elle dans les mains les plus propres à les faire prospérer ?

Les colonies Françoises établies par des hommes sans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, sembloient dans l'origine, n'avoir besoin que d'une police sévère. On les confia donc à des chefs, dont l'autorité étoit illimitée. L'esprit d'intrigue naturel à toutes les cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un ascendant universel, fit de tout tems parvenir aux grandes places en Amérique, des hommes sans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le ministère, par un reste de pudeur, craignant de les élever sur le théâtre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur fortune au-delà des mers, où leurs désordres n'étoient pas connus. Une compassion mal entendue, une fausse maxime de cour, qui suppose la fourberie nécessaire & les fripons utiles, fit sacrifier de sang-froid à des brigands dignes des prisons, la tranquillité des cultivateurs, la sûreté des colonies, l'intérêt même de l'état. Ces ministres de rapine & de débauches, étouffèrent les germes du bien, & retardèrent la prospérité qui naissoit d'elle-même.

La puissance absolue porte dans sa nature un poison si subtil, que les despotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vues honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils résister à la flatterie, qui ne manque jamais d'élever sa bassesse sur la servitude générale, & d'avancer sa fortune dans les maux publics ?

Le peu de gouverneurs, qui échappèrent à la corruption,

n'ayant aucun point d'appui dans une adminiſtration ſans limites, paſſoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne ſont pas des hommes qui doivent gouverner les hommes, c'eſt la loi. Otez aux adminiſtrateurs cette meſure commune, cette règle de leurs jugemens; il n'y aura plus de droit, plus de ſûreté, ni de liberté civile. Dès-lors on ne verra qu'une foule de déciſions contradictoires; que des réglemens paſſagers qui s'entre-choqueront; que des ordres qui, faute de maximes fondamentales, n'auront aucune liaiſon entre eux. Si l'on déchiroit le corps des loix, dans l'empire même le mieux conſtitué par ſa nature, on verroit bientôt que ce ne ſeroit pas aſſez d'être juſte, pour le bien conduire. La ſageſſe des meilleures têtes n'y ſuffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même eſprit, & que l'eſprit de chacune ne ſeroit pas toujours dans la même ſituation, l'état ne tarderoit pas à être bouleverſé. Cette eſpèce de cahos fut continuel dans les colonies Françoiſes; & d'autant plus grand, que les chefs ne faiſoient qu'y paroître, pour ainſi dire, & en étoient rappellés avant d'avoir rien vu par eux-mêmes. Après avoir marchés trois ans ſans guide, dans un pays nouveau, ſur des plans informes de police & de loix, ces adminiſtrateurs étoient remplacés par d'autres, qui, dans un terme auſſi court, n'avoient pas le tems de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir aſſez leurs projets, pour leur donner ce caractère de juſtice & de douceur, qui en aſſure l'exécution. Ce défaut de règle & d'expérience, intimidoit ſi fort un de ces magiſtrats abſolus, que, par délicateſſe, il n'oſoit prononcer ſur les choſes les plus communes. Ce n'eſt pas qu'il ne ſentît les inconvéniens de ſon indéciſion: mais tout éclairé qu'il étoit, il ne ſe croyoit pas les lumières d'un légiſlateur, & il ne vouloit pas en uſurper l'autorité.

Cependant il étoit aiſé de tarir la ſource de ces déſordres, en mettant à la place du gouvernement militaire, violent en lui-même, & fait pour des tems de criſe & de péril, une légiſlation modérée, fixe & indépendante des volontés particulières. Mais ce projet, mille fois propoſé, déplut aux gouverneurs,

jaloux d'un pouvoir abſolu, qui, redoutable en lui-même, eſt toujours plus odieux dans un ſujet. Ces eſclaves, échappés à la tyrannie ſecrète de la cour, n'aimoient rien tant que cette juſtice Aſiatique, dont ils épouvantoient juſqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejettée par des gouverneurs qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir, qu'en ſe réſervant le droit de faire le bien, ils laiſſoient à leurs ſucceſſeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous ſe déclarèrent hautement contre un plan de légiſlation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples : & la cour eut la foibleſſe de céder à leurs inſinuations ou à leurs conſeils, par une ſuite de cette pente que les princes & leurs miniſtres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut faire aſſez pour ſes colonies, en leur donnant un intendant qui devoit balancer le commandant.

Ces établiſſemens éloignés, qui, juſqu'à ce moment, avoient gémi ſous le joug d'un ſeul, ſe virent alors en proie à deux pouvoirs, également dangereux, & par leur diviſion & par leur union. Lorſqu'ils ſe choquoient, ils partageoient les eſprits, ils ſemoient la diſcorde entre leurs partiſans, ils allumoient une eſpèce de guerre civile. Le bruit de leurs diſcuſſions retentiſſoit juſqu'en Europe, où chacun d'eux avoit ſes protecteurs, animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorſqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vues bonnes ou mauvaiſes ſe trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un aſcendant décidé ſur l'autre, la condition des colons devenoit encore plus fâcheuſe. Quelle que fût l'oppreſſion de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la métropole, qui regardoit l'harmonie de ſes délégués, comme la preuve la plus déciſive d'une adminiſtration parfaite.

Le ſort des colonies Françoiſes n'a que peu changé. Leurs gouverneurs, outre la diſpoſition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitans, de leur preſcrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les occuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en ſervir même pour conquérir. Dépoſitaires d'un pouvoir abſolu, libres & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils ſont dans

l'ufage de connoître des dettes civiles. Le débiteur eft mandé, condamné à la prifon ou au cachot, & forcé de payer, fans d'autres formalités : c'eft ce qu'on appelle le fervice ou le département militaire. Les intendans décident feuls de l'emploi des finances, & en règlent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent trop fouvent devant eux les affaires civiles ou criminelles; foit que la juftice n'en ait pas encore pris connoiffance, foit qu'elles aient été déja portées aux tribunaux même fupérieurs : c'eft ce qu'on appelle adminiftration. Les gouverneurs & les intendans accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugeoient, il n'y a que peu d'années, de tous les différends qui s'élevoient au fujet des anciennes poffeffions. Cet arrangement mettoit dans leurs mains, dans celles de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons; & dès-lors rendoit précaire le fort de toutes les propriétés. On ne fauroit imaginer un plus grand défordre.

Dans la méchanique, plus les puiffances réfiftantes font éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées : de même, a-t-on dit, on ne peut s'affurer des colonies que par un gouvernement violent & abfolu. S'il en eft ainfi, le chevalier Petty n'aura pas eu tort de défapprouver ces fortes d'établiffemens. Il vaut mieux que la terre refte dépeuplée, ou peu habitée, que de voir quelques puiffances s'étendre pour le malheur des peuples. C'eft à la France de combattre le fyftême d'un Anglois contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus fur la manière de les gouverner. L'efprit de lumière qui caractérife ce fiècle, quoi qu'en difent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices inféparables du luxe; à la liberté de penfer & d'écrire, les mauvaifes mœurs, qui viennent des paffions des grands & des abus du pouvoir : cet efprit de lumière, qui nous foutient & nous guide encore, quand la morale croule fur des fondemens ruineux, ramènera la cour de Verfailles aux bons principes, que nous-mêmes nous avons fi fouvent ramenés fous fes yeux. Si quelqu'un s'en eft offenfé, interrogez-le, & vous trouverez que c'eft un vil flatteur des grands, ou quelque perfonnage fubalterne, attaché par état ou par intérêt à l'adminiftration,

dont il eſt le panégyriſte. Prononcez qu'il ignore le devoir de tout citoyen envers la patrie. Quoi, je ſerois le complice d'un ſcélérat, ſi je ne criois pas, lorſque je lui verrois jetter une torche allumée dans la maiſon d'un concitoyen; & mon ſilence ſeroit innocent, lorſque ſous mes yeux on menaceroit d'incendier l'empire! Le ſujet fidèle, ce n'eſt pas celui qui aveugle le ſouverain ſur les périls de ſa ſituation : c'eſt celui qui l'en inſtruit avec franchiſe, au riſque de s'attirer ſon indignation. Mais au lieu de vous adreſſer au public, que ne vous adreſſez-vous, dit-on, à l'oreille de ceux qui gouvernent? Eſt-ce qu'on en approche? eſt-ce qu'on en eſt écouté? eſt-ce qu'ils croient ignorer quelque choſe? eſt-ce qu'ils jugent par eux-mêmes? eſt-ce que les ſpéculations les plus importantes ne ſeroient pas renvoyées dans des bureaux & ſoumiſes à la déciſion d'un commis, qui ne manqueroit pas de les improuver, ou par ignorance, ou par vanité, ou par quelque autre motif moins ſecret & plus vil? Quand ma voix ſeroit appuyée de cent mille autres voix, il eſt incertain qu'elle ſe fît entendre. Laiſſez-moi donc parler. Laiſſez-moi dire à ma nation ce qui peut élever ſes établiſſemens du Nouveau-Monde au degré de proſpérité, au degré de bonheur dont ils ſont ſuſceptibles.

LVII. Changemens qu'il conviendroit de faire dans l'adminiſtration des iſles Françoiſes.

On ne trouvera que peu de changemens à faire dans ce qui concerne le culte public. Il a été ſubordonné, autant qu'il étoit poſſible, à l'autorité civile. Ses miniſtres ſont des moines, dont l'extérieur composé, l'habillement bizarre, font plus d'impreſſion ſur des nègres bornés & ſuperſtitieux, qu'on ne pourroit l'attendre de la ſublime morale de la religion. L'attrait de la nouveauté, ſi puiſſant en France, avoit inſpiré, il n'y a que peu d'années, le projet de ſubſtituer à ces paſteurs commodes des évêques & un clergé nombreux. En vain tous les eſprits s'étoient réunis, pour repouſſer un corps redoutable par ſon ambition, par ſon avarice & ſes prétentions. Sans la chûte du miniſtre inquiet & mal habile qui avoit formé ce plan deſtructeur, les iſles Françoiſes alloient être tourmentées par une calamité plus fâcheuſe encore, que celle qu'elles éprouvent depuis ſi longtems du côté de la juſtice.

Un hasard, heureux ou malheureux, fonda ces grands établissemens, un peu avant le milieu du dernier siècle. On n'avoit alors aucune idée arrêtée sur les contrées du Nouveau-Monde. Il arriva de-là qu'on choisit pour les conduire la coutume de Paris & les loix criminelles du royaume. Les gens sages ont bien compris depuis qu'une pareille jurisprudence ne pouvoit pas convenir à un pays d'esclavage & à un climat, à des mœurs, à des cultures, à des possessions, qui n'ont aucune ressemblance avec les nôtres : mais ces réflexions de quelques particuliers n'ont eu aucune influence sur l'action du gouvernement. Loin de corriger ce que ces premières institutions avoient de vicieux, il a ajouté à l'absurdité des principes l'embarras, la confusion, la multiplicité des formes. Aussi la justice n'a-t-elle pas été rendue.

Il en sera ainsi, jusqu'à ce qu'une législation particulière aux isles, rende possibles, faciles même les décisions : mais cet ouvrage important ne sauroit être fait en France. Laissez aux colons assemblés le soin de vous éclairer sur leurs besoins. Qu'ils forment eux-mêmes le code qu'ils penseront convenir à leur situation. Lorsque ce grand travail aura été exécuté avec la maturité convenable, il sera livré aux discussions les plus profondes & les plus sévères. La sanction du gouvernement ne lui sera accordée que lorsque l'on n'aura pas le moindre doute sur son utilité, sur sa perfection. Ne craignez pas alors de manquer de bons magistrats. Les loix seront si précises, si claires, si bien adaptées aux affaires, que les tribunaux ne pourront plus être accusés d'ignorance, d'inapplication, ou de mauvaise foi.

De ce nouvel ordre de choses, sortira une police exacte. Ce moyen de contenir les citoyens dans la règle est facile en Europe. Le père fait la fonction de censeur dans sa famille : il surveille sa femme, ses enfans, ses domestiques. Le propriétaire ou le principal locataire exerce la même magistrature dans sa maison; le manufacturier ou l'artisan, dans sa boutique ou son attelier. Le voisin est une espèce d'inspecteur de son voisin. Les corps, jaloux de leur honneur, ont sans cesse les yeux ouverts sur la conduite & les actions des membres qui les composent; on n'y reçoit point un homme mal famé; on en chasse celui qui se

déshonore. L'homme dangereux est bientôt connu, & trouve les portes fermées. L'honneur a son tribunal & la médisance a le sien. Les mœurs exercent une espèce de justice que personne ne peut décliner. Qui est-ce qui n'est pas plus ou moins retenu par le jugement public ? Toutes ces sortes d'autorités abrègent les fonctions du gouvernement. L'Amérique, remplie d'individus isolés, sans patrie, sans parens, qui se déplacent continuellement, qui se renouvellent sans cesse, & que la soif des richesses pousse toujours aux entreprises les plus hardies : l'Amérique exige une surveillance plus active, plus suivie & plus détaillée.

Cependant un officier, qui, sous le nom de lieutenant du roi, résidoit dans un port ou dans une bourgade, fut seul chargé pendant long-tems, dans les isles Françoises, de ce soin important. C'étoit un petit tyran, qui vexoit les cultivateurs, qui rançonnoit le commerce, & qui aimoit mieux vendre un pardon, que prévenir des fautes. Depuis quelques années, les commandans des milices de chaque quartier sont chargés, sous l'inspection du chef de la colonie, du maintien de la tranquillité publique. Ce nouvel arrangement est moins vicieux que l'ancien : mais il est encore trop arbitraire. Il est doux d'espérer que le même code, qui mettra la fortune des particuliers sous la protection des loix, y mettra aussi leur liberté.

A cette époque, le commerce sera mieux réglé qu'il ne l'a été. Les négocians de France ne vont pas eux-mêmes aux isles. Ils y envoient des cargaisons plus ou moins riches. Celles qui n'ont que peu de valeur, sont ordinairement distribuées au comptant par les capitaines des navires. Les plus importantes, telles que celles des esclaves, sont généralement livrées à crédit; & ce sont des commissionnaires fixés dans ces établissemens, qui sont chargés des recouvremens. Le paiement se fait rarement aux échéances convenues; & ce manquement de foi a toujours divisé les colonies & la métropole. Le ministère cherche depuis long-tems un terme à ces discordes éternelles. Ne pourroit-on pas établir dans chaque jurisdiction un registre où toutes les dettes seroient inscrites, dans l'ordre où elles auroient été contractées ?

Lorsqu'au

Lorſqu'au jugement des experts, le fonds de l'habitation ſe trouveroit grevée de plus de la moitié de ſa valeur, chaque créancier auroit le droit de la faire vendre.

Cet arrangement, quoique ſage, quoique néceſſaire, déplairoit ſûrement aux colons : mais ils ſe conſoleroient de ce qu'ils auroient d'abord regardé comme une infortune, ſi cette rigueur étoit tempérée par une meilleure adminiſtration des finances. Le gouvernement eut la dureté de demander, dès l'origine, des tributs à des malheureux qui avoient été chercher leur ſubſiſtance dans un Nouveau-Monde. On exigea d'eux de plus fortes contributions, à meſure que leurs travaux & les fruits de leurs travaux ſe multiplioient. Cependant l'énorme fardeau, dont leurs denrées, leurs conſommations, leurs eſclaves ſont ſurchargés, excitent à peine quelques foibles réclamations. Les plaintes portent généralement ſur la manière tyrannique dont le revenu public eſt perçu, ſur les uſages pernicieux auxquels il eſt deſtiné. Le fiſc ſe dit ou ſe croit accablé par les dépenſes qu'exige la conſervation des iſles. Elles offrent de fournir abondamment à tous ces frais, pourvu que ce ſoient les aſſemblées nationales qui ordonnent les impôts, pourvu qu'elles en aient la diſpoſition. Alors les troupes ſeront plus réguliérement payées, & les fortifications mieux entretenues, ſous l'inſpection du gouvernement lui-même. Débarraſſées de cette foule d'officiers, qui, ſous le nom d'états-majors, les épuiſent; de ces légions de traitans avides qui les preſſurent ſans fin & ſans meſure, les colonies s'occuperont de leur amélioration. Il s'ouvrira des voies commodes de tous les côtés. Les marais ſeront deſſéchés. On creuſera un lit aux torrens; celui des rivières ſera redreſſé; & l'on conſtruira des ponts qui aſſureront les communications. Les jeunes créoles recevront ſur leur propre ſol une inſtruction convenable, qu'ils ne trouvoient pas même en paſſant les mers. Enfin, il y aura un corps autoriſé à pourſuivre juſqu'au pied du trône cette rage deſpotique qui ſaiſit le plus ſouvent les hommes vains ou corrompus, choiſis par l'intrigue ou par l'ignorance pour conduire ces régions lointaines.

Rien ne paroît plus conforme aux vues d'une politique judi-

cieuſe, que d'accorder à ces inſulaires le droit de ſe gouverner eux-mêmes, mais d'une manière ſubordonnée à l'impulſion de la métropole, à-peu-près comme une chaloupe obéit à toutes les directions du vaiſſeau qui la remorque. Peut-être dira-t-on que le peuple ſe renouvellant ſans ceſſe dans ces iſles éloignées, par l'inſtabilité que le commerce y donne aux richeſſes, cette fermentation y jette beaucoup d'écume; & qu'on n'y verra que bien tard aſſez de mœurs & de lumières pour y faire naître cet eſprit de patrie & ce ton de gravité qui ſoutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection ſembleroit fondée, ſi l'on ne conſultoit que le caractère des Européens, pouſſés en Amérique par leurs beſoins ou par leurs vices; devenus par ces tranſplantations volontaires ou forcées, étrangers par-tout; ordinairement corrompus par le défaut de loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui réſulte de l'abus de l'eſclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fait oublier leur première obſcurité. Mais cette claſſe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une adminiſtration qu'on laiſſeroit aux propriétaires, nés la plupart dans les colonies : puiſque la juſtice ſuit naturellement la propriété, & que perſonne n'a plus d'intérêt & de droit au bon gouvernement d'un pays que ceux à qui la naiſſance y donne de plus grandes poſſeſſions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchiſe, de l'élévation, un certain amour de la juſtice qui naît de ces belles qualités, touchés des marques d'eſtime & de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du ſoin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce ſol fertile, ſe feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une ſociété civiliſée. Au lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche eſt une accuſation de dureté contre ſes miniſtres, on verroit naître dans les colonies cet attachement que la confiance paternelle inſpire toujours à des enfans. Au lieu de cet empreſſement ſecret qui les fait courir durant la guerre au-devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repouſſer une invaſion. Si la crainte retient

les hommes ſous les yeux d'un maître puiſſant & terrible, il n'y a que l'amour qui puiſſe leur commander au loin. C'eſt le ſeul reſſort peut-être qui agiſſe dans les provinces frontières d'un grand état, quand la molleſſe & la cupidité ſe taiſent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour eſt un ſentiment qu'on ne ſauroit trop ménager, trop étendre. Mais ſi le prince ne ſait ni le mériter, ni le rendre, on ne le lui prodiguera pas long-tems. Alors plus de joie dans les fêtes publiques, plus de tranſports dans les réjouiſſances, plus de ces cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curioſité mène & preſſe la foule à tout ce qui fait ſpectacle : mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des eſprits. Elle ſe communique d'une province à l'autre, & de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois, ſont dans l'alarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les haſarde, bleſſent tous les cœurs, & tombent ſucceſſivement ſur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, ſont traduits en criminels dans les priſons de l'Europe, les vengeurs du crime & les défenſeurs du droit des colons. Les armes qui ſembloient émouſſées devant l'ennemi, s'aiguiſent contre ces ſujets précieux à l'état. On va épouvanter dans la paix ceux même qu'on n'a pas ſu défendre durant la guerre. Non, jamais le miniſtère de France n'a donné à ſes poſſeſſions du Nouveau-Monde l'appui néceſſaire pour les préſerver des ravages ou de l'invaſion, & jamais il ne remplira cette obligation, à moins qu'il ne multiplie dans l'ancien ſes arſenaux, ſes atteliers & ſes eſclaves. Philoſophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un écrivain François d'exciter ſa patrie à élever une marine formidable. C'eſt pour le repos de la terre qu'il fait des vœux, en ſouhaitant de voir établir ſur toutes les mers l'équilibre qui fait aujourd'hui la ſûreté du continent.

LVIII. La France peut-elle avoir une marine militaire? Lui con-

Douteroit-on que la France pût aſpirer à ce genre de puiſſance ? Voyez ſa poſition. Aſſez vaſte pour n'être dépendante d'aucune des puiſſances qui l'environnent ; aſſez heureuſement limitée pour n'être pas affoiblie par ſa grandeur, cette monarchie

vient-il de l'avoir ? Mesures qu'elle doit prendre pour l'avoir.

est située au centre de l'Europe entre l'océan & la méditerranée. Elle peut transporter toutes ses productions d'une mer à l'autre, sans passer sous le canon menaçant de Gibraltar, sous le pavillon insultant des Barbaresques. Ses provinces sont la plupart arrosées par des rivières ou coupées par des canaux qui assurent la communication de ses terres centrales avec ses ports, de ses ports avec ses terres centrales. Un heureux hasard lui a donné des voisins qui ne savent pas fournir à leur subsistance, ou qui n'ont qu'un commerce purement passif. La température de son climat lui procure l'avantage inestimable d'expédier & de recevoir ses navires dans toutes les saisons. Elle doit à la profondeur de ses rades de donner à ses vaisseaux la forme la plus propre à la célérité, à la sûreté.

La France manqueroit-elle d'objets & de matières à exporter. Tous les peuples se disputent ses productions de l'ancien & du Nouveau-Monde : mais c'est encore plus par ses manufactures & par ses modes qu'elle a subjugué l'Europe & quelques parties de l'autre hémisphère. Les nations sont fascinées & n'en reviendront point. Les efforts qu'on a faits par-tout pour s'affranchir d'un tribut ruineux, en copiant cette industrie étrangère, n'ont eu nulle part le succès qu'on en attendoit. La fécondité de l'invention dévancera toujours la promptitude de l'imitation ; & la légéreté d'un peuple qui rajeunit tout dans ses mains, qui vieillit tout chez ses voisins, trompera la jalousie & l'avidité de ceux qui voudront la surprendre en la contrefaisant. Quelle pourroit être la navigation d'un empire qui fournit aux autres états les alimens de leur vanité, de leur luxe, de leur volupté ?

La population de la France seroit-elle jugée insuffisante pour des armemens nombreux ? Qui peut ignorer aujourd'hui que cette puissance compte vingt-deux millions d'habitans ? Le reproche qu'on lui fait d'avoir sur chaque navire plus de matelots que ses rivaux, ne prouve-t-il pas lui seul que, dans cet état, ce ne sont pas les hommes qui manquent à l'art, mais que c'est l'art qui manque aux hommes. Cependant, quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la construction des vaisseaux, plus de cette dextérité de corps qui

peut économiser le tems & les frais de la manœuvre par la simplicité, par la célérité des moyens ?

La France seroit-elle réduite à l'impuissance d'avoir une marine, parce qu'elle ne trouveroit pas dans son sein toutes les munitions navales ? Mais ses rivaux ne sont-ils pas obligés comme elle, & plus qu'elle, à demander des secours au nord de l'Europe ? Leur climat, leur industrie & leurs colonies leur donnent-ils les mêmes facilités pour consommer leurs échanges avec la mer Baltique ?

La France a donc tous les moyens convenables pour être une puissance vraiment maritime. Mais lui convient-il d'avoir cette ambition ?

On ne connut long-tems que des armées nombreuses & aguerries pour arriver à la fortune & à la gloire. Les deux Indes furent découvertes ; & cet événement imprévu fit une révolution étonnante dans tous les esprits. Peut-être une ambition raisonnable se seroit-elle bornée à obtenir par des échanges les richesses & les productions de ces deux grandes parties du globe. L'amour de la domination, trop ordinaire aux nations, fit préférer généralement le système ruineux & destructeur des conquêtes. Ces immenses contrées furent la plupart asservies. On alla plus loin. Les hommes qui habitoient ces nouveaux climats étoient ou trop foibles, ou trop indolens, pour servir d'instrumens à la cupidité d'un ravisseur injuste. En plusieurs endroits ils furent exterminés ou chassés des campagnes qui les avoient vu naître, & remplacés par des Européens, par des esclaves Africains, qui multiplièrent les denrées dont ils avoient trouvé le germe, qui établirent d'autres cultures auxquelles se prêtoit aisément un sol neuf, fécond & varié.

Il falloit donner de la stabilité à ces établissemens. On pouvoit craindre, & l'inquiétude des nations qui étoient entrées en partage de ces régions intactes, & la jalousie des nations qui n'avoient pas eu cet avantage : des forces navales pouvoient seules donner de la consistance aux colonies naissantes, aux colonies même qui avoient fait le plus de progrès. Pour les préserver de l'invasion, on construisit, on arma des flottes. A cette époque remarquable, la politique changea tout-à-fait de face. La terre

ſe vit, en quelque manière, ſoumiſe à la mer; & les grands coups d'état furent frappés ſur l'océan.

La France, moins accoutumée à ſervir de guide qu'à ſurpaſſer ſes maîtres, la France vit ſans émulation s'élever un nouveau genre de puiſſance. La marine n'entra même pour rien dans les trop vaſtes projets de l'ambitieux Richelieu. Il étoit réſervé au monarque dont il avoit préparé la grandeur de faire reſpecter ſon pavillon dans les deux hémiſphères : mais cette gloire n'eut que peu de durée. Louis XIV ſouleva par ſes entrepriſes tout le continent de l'Europe; & pour réſiſter aux ligues qui s'y formèrent, il lui fallut ſoudoyer des armées innombrables. Bientôt ſon royaume ne fut plus qu'un camp; ſes frontières ne furent plus qu'une haie de places fortes. Sous ce règne brillant, les reſſorts de l'état furent toujours trop tendus. On ne ſortoit d'une criſe que pour entrer dans une autre. A la fin, le déſordre ſe mit dans les finances; & dans l'impoſſibilité de ſuffire à toutes les dépenſes, le ſacrifice des forces navales fut jugé, mal-à-propos peut-être, indiſpenſable.

Depuis la fin d'un ſiècle, où la nation ſoutenoit du moins ſes diſgraces par le ſouvenir de ſes ſuccès, en impoſoit encore à l'Europe par quarante ans de gloire, chériſſoit un gouvernement qui l'avoit honorée, & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés : depuis cette époque, la France a perdu beaucoup de ſa fierté, malgré les acquiſitions dont ſon territoire s'eſt agrandi. De longues paix ne l'auroient pas énervée, ſi l'on eût tourné vers la navigation des forces trop long-tems prodiguées à la guerre : mais ſa marine militaire n'a pris aucune conſiſtance. L'avarice d'un miniſtère, les prodigalités d'un autre, l'indolence de pluſieurs; de fauſſes vues, de petits intérêts; les intrigues d'une cour qui mènent le gouvernement; une chaîne de vices & de fautes; une foule de cauſes obſcures & mépriſables : tout a empêché la nation de devenir ſur mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, ſi ce n'étoit pas à la prépondérance. Les pertes même qu'elle fit, dans toutes les parties du globe, durant les hoſtilités commencées en 1756, les humiliations qu'il lui fallut dévorer à la paix de 1763, ne rendirent

pas l'esprit de sagesse au conseil qui la gouvernoit, ne ramenèrent pas ses projets & ses efforts au systême d'une marine redoutable.

Mais par quelles voies la France parviendroit-elle à créer, à maintenir des forces navales ?

Une première opération, sans laquelle les autres seroient inutiles ou funestes, sera l'encouragement de la navigation marchande. Seule, elle peut former des hommes endurcis aux injures des climats, aux fatigues du travail, aux dangers des tempêtes. Cette vérité, bien sentie, fera supprimer les innombrables entraves qui jusqu'ici ont exclusivement assuré aux bâtimens étrangers l'exportation des denrées du royaume, qui même leur livrent trop souvent son propre cabotage. On n'affirmera pas qu'un acte de navigation pareil à celui qui a produit la grandeur de l'Angleterre convînt à la France : mais du moins cette couronne devroit-elle faire de tels réglemens que ses sujets pussent entrer en partage des bénéfices que les Suédois, les Danois & les Hollandois viennent leur enlever jusque dans ses rades ?

Ce nouvel ordre de choses ne s'établira jamais si la marine marchande ne sort de l'humiliation où jusqu'ici elle a été malheureusement plongée. La loi veut que nul navigateur ne puisse commander un bâtiment de commerce, sans avoir fait trois campagnes sur un vaisseau de roi; elle veut qu'après cette épreuve, on puisse le forcer à y servir encore durant la guerre. L'état d'abjection où on le tient dans ce service, écarte nécessairement de la mer les hommes qui ont reçu de l'éducation, qui jouissent de quelque fortune, ou qui se trouvent de l'élévation. Il faut briser ces honteuses chaînes, ou renoncer à l'espoir de voir l'océan se couvrir de nombreux, de riches armemens.

L'oppression sous laquelle on tient les matelots, est un autre obstacle à la multiplication des expéditions. Ces hommes qui contribuent si essentiellement à l'opulence & à la force du royaume, sont tous inscrits sur des registres avec l'obligation de s'embarquer dans les vaisseaux de guerre, au premier ordre du ministère, pour le tems qu'il veut, & au prix qu'il juge à propos d'y mettre, sans que les talens ni l'âge puissent rien changer à la dureté de ces conditions. Lors même que le service public ne les occupe pas, ils ne

peuvent diſpoſer de leurs bras & de leur loiſir que de l'aveu d'un agent du gouvernement. Cet eſclavage détourne d'une profeſſion ſi néceſſaire la plupart de ceux que leur inclination y porteroit, ſi elle n'étoit pas deſtructive de toute liberté. Qu'on ſupprime les claſſes, qu'on en tempère du moins la rigueur, & l'on verra les ports, les côtes de la France ſe couvrir de navigateurs.

Mais qui les conduira aux combats, à la défenſe de la patrie? Seignelay décida que ce ſeroit la nobleſſe, & l'on a penſé depuis comme Seignelay. La nature a-t-elle donc excluſivement accordé au gentilhomme une conſtitution phyſique que les climats, la faim, les fatigues ne ſauroient altérer? Lui a-t-elle excluſivement donné l'audace qui fait braver les périls, le ſang-froid qui les fait ſurmonter? Lui a-t-elle excluſivement départi le génie qui décide & fixe la victoire? L'opinion, le préjugé donnent, dit-on, aux hommes de cet ordre, une ardeur pour la gloire, une indifférence pour les richeſſes qui ne ſe trouvent pas dans les autres conditions. Quoi! ce ſeroit au ſein d'une cour corrompue, dans les décombres d'un château ruiné qu'il faudroit aller chercher de préférence des principes d'élévation ou de déſintéreſſement? Ah! croyez que le fils d'un armateur, dont la fortune a couronné les heureux travaux, & qui ne peut avoir d'ambition que celle d'illuſtrer ſon nom, n'eſt pas moins appellé aux actions mémorables, aux grands ſacrifices, que ce jeune noble qui s'environne ſans ceſſe des lauriers de ſes aïeux. Depuis quand le titre qu'on a eſt-il un aiguillon plus puiſſant que le titre auquel on aſpire? Le premier qui mérita la nobleſſe, qu'étoit-il avant que de l'avoir obtenue? Mettez à ſa place un de ſes illuſtres deſcendans, & il auroit laiſſé roturiers ſes enfans & ſes neveux. La véritable nobleſſe étoit dans le ſang & dans la deſtinée avant que d'exiſter ſur un parchemin. Il faut du bonheur & du mérite; du bonheur qui nous préſente aux grandes occaſions; du mérite qui nous y faſſe répondre. Tous ceux qui dans les ſiècles paſſés ſe ſont anoblis; tous ceux qui s'anobliront dans les ſiècles à venir, ont prouvé & prouveront que le ciel ouvre ces deux grandes voies à un petit nombre d'hommes, & qu'il eſt auſſi facile d'avoir

l'ame haute ſous un vêtement bourgeois, que l'ame baſſe ſous un cordon. Le courage, la vertu & le génie ſont de toutes les conditions. Mais voulez-vous ſavoir de bonne foi ce qui en eſt? Ouvrez indiſtinctement la carrière à tous ceux qui auront reçu une éducation honnête. Qu'ils ſoient embarqués ſur des vaiſſeaux de guerre; qu'ils faſſent quelques campagnes ſous des chefs expérimentés; qu'ils ſoient aſſujettis à tous les travaux, à toutes les privations qu'exige une profeſſion ſi difficile. Après ces épreuves, vous admettrez dans la marine royale les élèves qui auront montré le plus de vigueur, d'intelligence, de courage & d'émulation.

La beauté d'un art qui fait quelquefois maîtriſer les élémens; les avantages d'un métier où les occaſions ſont plus fréquentes, & dans lequel la gloire eſt individuelle dès qu'on eſt appellé au commandement du plus petit bâtiment : ces raiſons les pouſſeront à étudier, à réfléchir, ſur-tout à deſirer de pratiquer ſans ceſſe : car c'eſt dans ce métier que la théorie la plus ſavante a beſoin d'être accompagnée de la pratique la plus continuelle. Soit dans les combats, ſoit dans la ſimple navigation, les réſolutions doivent être ſi promptes qu'elles paroiſſent plutôt l'effet du ſentiment que celui de la réflexion. L'homme de mer a ſur-tout beſoin de ces penſées déciſives, de ces illuminations ſoudaines, comme les avoit ſi bien définies un orateur ſublime dans l'éloge d'un grand capitaine; & ces coups d'inſtinct & de talent, pour parler un langage moins élevé, doivent plus ſouvent être le partage de la pratique, que celui de la théorie.

Une pratique continuelle! que ce mot eſt étranger à la marine de France. Des armemens découſus. Des campagnes d'un jour, où l'on voit en ſortant du port le jour qu'on doit y rentrer. Des côtes que l'on parcourt avec auſſi peu d'attention que les pays où l'on voyage en poſte. Des colonies d'où l'on part auſſi étranger qu'on y eſt arrivé. Des miſſions où l'on ne porte que des idées d'un prompt retour, & où l'on a ſes yeux & le cœur conſtamment tournés vers ſes habitudes. Des vaiſſeaux que l'on enviſage comme des priſons, & que l'on quitte avec tranſport ſans en connoître ni les défauts, ni les qualités. O François! ô mes

concitoyens ! voilà dans la plus exacte vérité, voilà quel a été jusqu'ici le déplorable emploi des forces navales de votre patrie.

A ces armemens successifs de quelques frégates isolées, dont la mission passagère n'est d'aucune utilité réelle, substituez des escadres permanentes durant trois ans ou plus dans tous les parages de l'ancien & du Nouveau-Monde, où vous avez des établissemens, où vous faites un grand commerce. Que ces croisières instructives occupent constamment la moitié de vos bâtimens inférieurs, & quelques vaisseaux de ligne. Alors les officiers qui ne tiennent à leur état que par la facilité de n'en pas remplir les devoirs, prendront le parti de se retirer. Alors ceux qui persévéreront dans ce métier périlleux & honorable, acquerront des lumières, de l'expérience, l'amour d'un élément où ils doivent trouver leur gloire & leur fortune. Alors des inférieurs jaloux de plaire à des chefs destinés à leur commander long-tems, connoîtront la subordination. Alors les équipages formés avec soin au service & à la manœuvre par des capitaines qui devront recueillir le fruit de tant de peines, se battront avec plus de résolution & plus de capacité. L'Europe a paru étonnée que les François, dignes émules des Anglois au commencement des dernières guerres, aient perdu avec le tems, cette honorable égalité. Plusieurs causes ont influé dans la révolution. La principale qui n'a pas été apperçue, c'est que les premiers ont eu de nouveaux matelots à chaque campagne, & que leurs rivaux ont conservés les mêmes matelots jusqu'à la fin des hostilités.

L'établissement des stations sera suivi d'autres innovations non moins importantes. Le corps de la marine, actuellement trop nombreux, actuellement surchargé de membres inutiles & oisifs, sera proportionné au nombre des vaisseaux & des armemens. On abolira ces funestes départemens qui excitent des jalousies sans émulation, & qui par des haînes héréditaires font souvent avorter les projets le mieux cobinés. L'ordre du tableau, qui par-tout & dans tous les siècles a étouffé le génie & les talens, cessera de présider aux promotions & aux récompenses. Dans le trop grand nombre de grades qu'il faut parcourir, plusieurs seront supprimés, afin qu'il soit possible d'arriver au commande-

ment, avant l'âge prefcrit par la nature pour le quitter. Si l'on croit devoir conferver les claffes, la direction en fera changée & mieux ordonnée. Les Amiraux dont l'âge, les travaux, les bleffures auront diminué les forces, le courage ou l'activité, compoferont un tribunal qui préfidera au choix des munitions navales à leur confervation & à leur emploi. C'eft lui qui admettra dans le corps, qui décidera des promotions, qui donnera les commandemens, qui réglera les croifières, qui dirigera, autant qu'il fe peut, les opérations. Tel fera déformais le confeil d'un miniftre, qui étranger à fes fonctions, placé à cent lieues de la mer, livré par goût ou par néceffité aux intrigues d'une cour orageufe, n'a ceffé d'être jufqu'à nos jours le jouet de quelques aventuriers obfcurs, ignorans & intéreffés.

A mefure que les plans de réformation qu'on vient de tracer, s'exécuteront, les vaiffeaux qui pourriffoient dans l'inaction feront réparés, il en fera conftruit d'autres. La France fe verra dans peu de nombreufes flottes. Mais où trouver des reffources pour les mettre en activité !

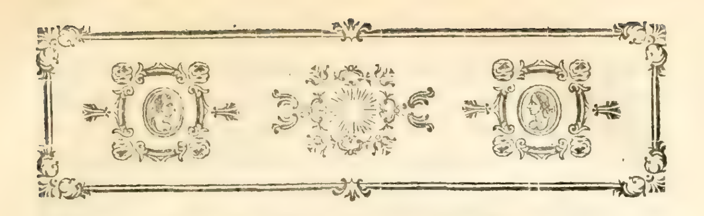
Démoliffez des édifices trop magnifiques ou inutiles, dont l'entretien devient ruineux. Mettez fin aux infidélités trop ordinaires dans l'achat des munitions navales, à la négligence qu'on a porté jufqu'ici à leur confervation. Renvoyez ces manœuvres défœuvrés que la protection a multipliés fans mefure dans vos arfenaux. Simplifiez la marche de votre adminiftration en mettant de la juftice & de l'exactitude dans vos paiemens. Diminuez les équipages trop nombreux de vos armemens, de l'aveu de tous les gens défintéreffés. Réduifez à la demi-folde tous ceux de vos officiers que le fervice de l'état n'occupera pas à la mer. Banniffez tous les genres de luxe, de délicateffe, de volupté qui énervent vos défenfeurs & ruinent vos efcadres. Rendez les radoubs, les réparations de vos vaiffeaux plus rares. Après ces changemens, les fonds actuellement affignés pour la marine, fe trouveront fuffifans pour élever à un degré refpectable cette branche fi effentielle de votre puiffance. Il eft même un moyen très-fimple de la porter plus haut fans de nouvelles dépenfes; & le voici.

La France a formé dans le Nouveau-Monde des colonies qui lui envoient chaque année pour cent trente millions de denrées. Un produit ſi conſidérable ne pourroit lui échapper, ſans laiſſer un vuide immenſe dans ſon numéraire, dans ſa population, dans ſon induſtrie, dans ſon revenu public. L'importance de conſerver ces riches établiſſemens a été ſentie; & pour y parvenir, on a eu recours à des bataillons, à des forteresſes. L'expérience a prouvé la foibleſſe de cette défenſe. Elle appartient à la marine, & ne peut appartenir qu'à elle. Qu'on mette donc les iſles ſous ſes voiles, & qu'on verſe dans ſes caiſſes ce que coûtoit la protection inſuffiſante qu'on leur accordoit: alors les fonds ordinaires de la marine de France ſe trouveront ſuffiſans pour donner à ſes opérations de la dignité & des avantages.

Telle eſt l'eſpérance de l'Europe. Elle ne croira pas ſa liberté aſſurée juſqu'à ce qu'elle voie voguer ſur l'océan un pavillon qui ne tremble point devant celui de la Grande-Bretagne. Le vœu des nations eſt maintenant pour la puiſſance qui ſaura les défendre contre la prétention d'un ſeul peuple à la monarchie univerſelle des mers; & il n'y a en ce moment que la France qui puiſſe les délivrer de cette inquiétude. Le ſyſtême de l'équilibre ordonne donc que la cour de Verſailles augmente ſes forces navales, d'autant plus qu'elle ne le peut ſans diminuer ſes forces de terre: alors ſon influence partagée entre les deux élémens, ne ſera plus redoutable ſur aucun qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie.

Et puiſſe avant que je meure, cette grande révolution déja commencée, s'achever à la ſuite de quelques-unes des réformes que j'ai indiquées. Alors j'aurai obtenu la véritable récompenſe de mes veilles. Alors je m'écrierai: Ce n'eſt donc pas en vain que j'ai obſervé, réfléchi, travaillé. Alors je m'adreſſerai au ciel, & je lui dirai: « A préſent tu peux diſpoſer de moi, car mes » yeux ont vu la ſplendeur de mon pays, & la liberté des mers » reſtituée à toutes les nations ».

Fin du treizième Livre.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Des Etablissemens et du Commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE QUATORZIEME.

Établissemens des Anglois dans les isles de l'Amérique.

UN nouvel ordre de choses va se présenter à nos regards. L'Angleterre est, dans l'histoire moderne, la contrée des grands phénomènes politiques. C'est-là qu'on a vu la liberté le plus violemment aux prises avec le despotisme, tantôt foulée sous ses pieds, & tantôt l'écrasant à son tour. C'est-là qu'elle a fini par triompher, & que, jusqu'au fanatisme de religion, tout a concouru à son triomphe. C'est-là qu'un roi, traîné juridiquement sur l'échafaud, & qu'un autre, déposé avec toute sa race par un arrêt de la nation, ont donné une grande leçon à la terre. C'est-là qu'au milieu des convulsions civiles, & dans les intervalles d'un calme momentané, on a vu les sciences exactes & profondes

portées le plus loin ; les efprits s'accoutumer à raifonner, à réfléchir, à s'occuper fur-tout du gouvernement. C'eft-là enfin qu'après de longues & violentes fecouffes, s'eft formée cette conftitution, finon parfaite, finon exempte d'inconvéniens, du moins la plus heureufement affortie à la fituation du pays ; la plus favorable à fon commerce ; la plus propre à développer le génie, l'éloquence, toutes les facultés de l'efprit humain ; la feule, peut-être, où, depuis que l'homme vit en fociété, les loix lui aient affuré fa dignité, fa liberté perfonnelle, fa liberté de penfer ; où elles l'aient fait, en un mot, citoyens, c'eft-à-dire, partie conftituante & intégrante de l'état & de la nation.

I. Quel étoit l'état de l'Angleterre, lorfqu'elle commença à former des établiffemens dans les ifles de l'Amérique.

L'Angleterre n'avoit pas encore donné au monde ce grand fpectacle, lorfqu'elle commença fes établiffemens dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embraffoit alors ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à foie, n'avoient pas été heureufes. Tous les foins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, fuffifoient rarement à la fubfiftance du royaume. Une grande partie de fes greniers étoient approvifionnés par les champs qui bordent la mer Baltique.

L'induftrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle fe réduifoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matière première étoit défendue : mais un peuple infulaire, qui fembloit ne travailler que pour lui, n'avoit pas fu donner à fes étoffes, les agrémens du luxe, que le goût imagine pour le débit & la confommation. Elles alloient recevoir la teinture & le luftre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repaffoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au fervice des compagnies exclufives, qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, fans en excepter celle des draps, dont les autres enfemble ne formoient qu'un dixième dans la maffe des richeffes vénales de la nation. Celles-ci fe

trouvoient ainsi concentrées dans les mains de trois ou quatre cens personnes, qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandises, soit à l'entrée, soit à la sortie du royaume. Le privilège de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale, où la cour vendoit les provinces. Londres seul avoit six fois plus de vaisseaux, que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas, ne pouvoit pas être fort considérable. Il étoit en ferme; méthode ruineuse qui a précédé la régie dans tous les états, & qui ne s'est perpétuée que dans les gouvernemens absolus. La dépense étoit proportionnée à la modicité du fisc. La flotte n'étoit pas nombreuse; & les bâtimens qui la composoient étoient si foibles, qu'au besoin, les navires marchands étoient convertis en vaisseaux de guerre. Cent soixante mille hommes de milice, qui composoient les forces nationales, étoient armés en tems de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes sur pied durant la paix; & le prince même n'avoit point de garde.

Avec des moyens si bornés au-dedans, la nation ne devoit guère s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda, qui jettèrent de profondes racines de prospérité. Ces établissemens dûrent leur origine à des événemens, dont la cause avoit des sources bien éloignées dans le passé.

II. Causes qui hâtèrent la population des isles Angloises.

Quand on connoît l'histoire & la marche du gouvernement Anglois, on sait que l'autorité royale ne fut long-tems balancée, que par un petit nombre de grands propriétaires appellés barons. Ils opprimoient continuellement le peuple, dont la plus grande partie étoit avilie par l'esclavage; & ils luttoient sans cesse contre la couronne, avec plus ou moins de succès, suivant le caractère des chefs & le hasard des circonstances. Ces querelles politiques faisoient verser des torrens de sang.

Le royaume étoit épuisé par des guerres intestines de deux cens ans, lorsque Henri VII en prit les rênes au sortir d'un champ de bataille, où la nation, divisée en deux camps, avoit combattu pour se donner un maître. Ce prince habile profita de la lassitude, où de longues calamités avoient laissé ses sujets,

pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du gouvernement féodal n'avoit jamais pu fixer les limites, en les resserrant sans cesse. Il étoit secondé dans cette entreprise, par la faction qui lui avoit mis la couronne sur la tête, & qui étant la moins nombreuse, ne pouvoit espérer de se maintenir dans les principaux emplois où elle se voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de son chef. On donna de la solidité à ce plan, en autorisant pour la première fois la noblesse, à aliéner ses terres. Cette faveur dangereuse, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produisit une grande révolution dans les fortunes. Les fiefs immenses des barons se dissipèrent par degrés, & les possessions des communes s'étendirent.

Les droits, qui suivent les terres, s'étant divisés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir les volontés & les forces de plusieurs, contre l'autorité d'un seul. Les monarques profitèrent de cette époque favorable à leur agrandissement, pour gouverner sans obstacle & sans contradiction. Les seigneurs déchus, craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs pertes. Les communes se crurent assez honorées d'imposer les taxes nationales. Le peuple un peu soulagé de son joug par ce léger mouvement dans la constitution, toujours borné dans l'étroite enceinte de ses idées, au soin de ses affaires ou de ses travaux, étoit dégoûté des séditions par le dégât & les misères qui l'en punissoient. Ainsi, lorsque les yeux de la nation cherchoient le souverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confusion des guerres civiles, le monarque seul arrêtoit tous les regards. La majesté du trône, qui concentroit sur lui toute sa splendeur, sembloit la source de l'autorité, dont elle ne devoit être que le signe visible & l'organe permanent.

Telle étoit la situation de l'Angleterre, lorsque Jacques I y fut appellé d'Ecosse, comme seul héritier de deux royaumes, que son avénement réunit sous la même main. Une noblesse inquiète, agitant de ses fureurs ses barbares vassaux, avoit mis le trouble & le feu des séditions dans ces montagnes du Nord, qui partageoient l'isle en deux états. Le monarque avoit pris,

dès

dès ſon enfance, autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le deſpotiſme de la monarchie abſolue. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe. Egal des autres ſouverains, comment le nouveau roi n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir? Ses prédéceſſeurs en avoient joui, depuis un ſiècle, en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à la faveur des conjonctures. Ce prince théologien, croyant tenir tout de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui ſeul l'eſprit de raiſon, de ſageſſe, de conſeil; & ſembloit s'attribuer l'infaillibilité, que la réformation dont il ſuivoit les dogmes ſans les aimer, avoit ôtée aux papes. Ces faux principes, qui feroient du gouvernement un myſtère de religion, d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois ſur les opinions, ſur les volontés & ſur les actions, s'étoient ſi fort enracinés dans ſon eſprit, avec tous les autres préjugés d'une mauvaiſe éducation, qu'il ne penſoit pas même à les appuyer d'aucune des reſſources humaines de la prudence ou de la force.

Rien ne s'accordoit moins que ce ſyſtême, avec la diſpoſition générale des eſprits. Tout s'agitoit au-dedans & au-dehors. La naiſſance de l'Amérique avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embraſſoit le globe entier. La communication entre les peuples alloit être le fléau des préjugés: elle ouvroit une porte à l'induſtrie & aux lumières. Les arts méchaniques & libéraux s'étendoient, & marchoient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit les ornemens du goût. Les ſciences acquéroient la ſolidité que donne l'eſprit calculateur du commerce. La politique agrandiſſoit la ſphère de ſes vues. Cette fermentation univerſelle, élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le coloſſe monſtrueux du gouvernement gothique, endormis depuis pluſieurs ſiècles dans la léthargie de l'ignorance, commencèrent de toutes parts à ſe remuer, à former des entrepriſes. Dans le continent, où le prétexte de la diſcipline avoit enfanté des armées mercenaires, la plupart des princes acquirent une autorité ſans bornes, opprimant leurs

peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de la liberté si naturel à l'homme qui se sent ou qui pense; excité dans le peuple, par les novateurs en matière de religion; réveillé dans les esprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'antiquité, qui puisèrent dans la démocratie le sublime de la raison & du sentiment : cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux, la haîne excessive d'une autorité sans limites. L'ascendant que sut prendre & conserver Elisabeth, par une prospérité de quarante ans, retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entreprises utiles à l'état. Mais on ne vit pas plutôt une branche étrangère sur le trône, & le sceptre dans les mains d'un monarque peu redoutable par la violence même de ses prétentions, que la nation revendiqua ses droits, & conçut l'ambition de se gouverner.

Alors éclatèrent des disputes vives, entre la cour & le parlement. Les deux pouvoirs sembloient essayer leurs forces, en se choquant continuellement. Le prince prétendoit qu'on lui devoit une obéissance purement passive, & que les assemblées nationales ne servoient que d'ornement, & non de base à la constitution. Les citoyens réclamoient avec chaleur contre ces principes, toujours foibles dès qu'ils sont discutés, & soutenoient que le peuple faisoit l'essence du gouvernement, autant & plus que le monarque. L'un est la matière, l'autre la forme. Or la matière peut & doit changer de forme, pour sa conservation. La loi suprême est le salut du peuple, & non du prince. Le roi peut mourir, la monarchie périr, & la société subsister, sans monarque & sans trône. Ainsi raisonnoient les Anglois, dès l'aurore de la liberté. On se chicanoit; on se contrarioit; on se menaçoit. Jacques finit sa carrière au milieu de ces débats, laissant à son fils ses droits à discuter, avec la résolution de les étendre.

L'expérience de tous les âges a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir absolu, refroidit les esprits, abat le courage, retrécit le génie, jette une nation entière dans une léthargie universelle. Mais exposons les degrés successifs de cette misère,

& que les peuples connoiſſent le profond anéantiſſement dans lequel ils croupiſſent ou dont ils ſont menacés.

Au moment où s'eſt élevé, au centre d'une nation, le grand fantôme ſur lequel on ne porte ſes regards qu'en tremblant, les ſujets ſe partagent en deux claſſes. Les uns s'éloignent par crainte; les autres s'approchent par ambition; & ceux-ci ſe promettent la ſécurité dans la conſcience de leur baſſeſſe. Ils forment entre le deſpote & le reſte de la nation, un ordre de tyrans ſubalternes, non moins ombrageux & plus cruels que leur maître. Ils n'ont à la bouche que ces mots : Le roi; le roi l'a dit; le roi le veut; j'ai vu le roi; j'ai ſoupé avec le roi; c'eſt l'intention du roi. Ces mots ſont toujours écoutés avec étonnement, & finiſſent par être pris pour des ordres ſouverains. S'il reſte quelque énergie, c'eſt dans le militaire qui ſent toute ſon importance, & qui n'en devient que plus inſolent. Et le prêtre, quel rôle joue-t-il ? Favoriſé, il achève d'abrutir les peuples par ſon exemple & par ſes diſcours. Négligé, il prend de l'humeur; il devient factieux, & cherche un fanatique qui ſe dévoue. Par-tout où il n'y a ni loix fixes, ni juſtice, ni formes conſtantes, ni propriétés réelles, le magiſtrat eſt peu de choſe, ou n'eſt rien; il attend un ſigne pour être ce qu'on voudra. Le grand ſeigneur rampe devant le prince, & les peuples rampent devant le grand ſeigneur. La dignité naturelle de l'homme s'eſt éclipſée. Il n'a pas la moindre idée de ſes droits. Autour du deſpote, de ſes ſuppots, de ſes favoris, les ſujets ſont foulés aux pieds, avec la même inadvertance, que nous écraſons les inſectes qui fourmillent dans la pouſſière de nos campagnes. La morale eſt corrompue. Il vient un moment où les vexations les plus criantes, les attentats les plus inouis ont perdu leur caractère d'atrocité & ceſſent de révolter. Celui qui prononceroit les noms de vertu, de patriotiſme, d'équité, ne ſeroit qu'une tête exaltée, expreſſion qui décèle toujours une indulgence abjecte pour des déſordres dont on profite. La maſſe de la nation devient diſſolue & ſuperſtitieuſe : car le deſpotiſme ne peut ni s'établir ſans l'entremiſe, ni ſe ſoutenir ſans l'étai de la ſuperſtition : car la ſervitude conduit à

la débauche, qui console & qui n'est jamais réprimée. Les hommes instruits, quand il en reste, ont des vues, font la cour aux grands & professent la religion politique. La tyrannie menant à sa suite l'espionnage & la délation, il y a des délateurs & des espions, dans tous les états, sans en excepter les plus distingués. La moindre indiscrétion prenant la teinte du crime de lèze-majesté, les ennemis sont très-dangereux, & les amis deviennent suspects. On pense peu; on ne parle point, & l'on craint de raisonner. On s'effraie de ses propres idées. Le philosophe retient sa pensée, comme le riche cache sa fortune. La vie la plus sage, est la vie la plus ignorée. La méfiance & la terreur forment la base des mœurs générales. Les citoyens s'isolent; & toute une nation devient mélancolique, pusillanime, stupide & muette. Voilà les chaînes, les symptômes funestes, ou l'échelle de misère sur laquelle chaque peuple connoîtra le degré de la sienne.

Si vous revenez sur les phénomènes qui précèdent, & que vous en imaginiez de contraires, ils vous indiqueront le mouvement des législations, qui tendent à la liberté. Il est troublé; il est rapide; il est violent. C'est une fièvre plus ou moins forte, mais toujours convulsive. Tout annonce de la sédition, des meurtres. Tout fait trembler pour une dissolution générale; & si le peuple n'est pas destiné au dernier malheur, c'est dans le sang que sa félicité renaît.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers tems de l'administration de Charles I, moins pédant, mais aussi avide d'autorité que son père. La division commencée entre le roi & le parlement, s'empara de toute la nation. La haute noblesse, celle du second ordre, qui étoit la plus riche, craignant de se voir confondue avec le vulgaire, embrassa le parti du monarque, dont elle recevoit ce lustre emprunté, qu'elle lui rend toujours, par une servitude volontaire & vénale. Comme ils possédoient encore la plupart des grandes terres, ils attachèrent à leur cause presque tous les peuples des campagnes, qui naturellement aiment le prince, parce qu'ils sentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes considérables, à qui le gouvernement municipal donne

un esprit républicain, se déclarèrent pour le parlement, entraînant avec elles les commerçans, qui, ne s'estimant pas moins que ceux de la Hollande, aspiroient à la liberté de cette démocratie.

Du sein de ces dissentions, sortit la guerre civile la plus vive, la plus sanglante, la plus opiniâtre, dont l'histoire ait conservé le souvenir. Jamais le caractère Anglois ne s'étoit développé d'une manière si terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs, qu'on croyoit poussées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il sembloit que la nation touchoit à son dernier terme ; & que tout Breton avoit juré de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie.

III. Par quels hommes furent peuplées les isles Angloises.

Dans l'embrâsement universel, des esprits moins ardens cherchèrent un refuge paisible vers les isles de l'Amérique, dont la nation Angloise venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouvèrent, multiplia les émigrations. A mesure que l'incendie gagnoit la métropole, on vit les colonies s'accroître & se peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, se joignirent bientôt les royalistes opprimés par les républicains, dont les armes avoient enfin prévalu.

Sur les traces des uns & des autres, on vit passer au Nouveau-Monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes passions donnent de grands desirs, inspirent des projets vastes, qui bravent les dangers, les hasards & les travaux, dont ils ne voient que deux issues, la mort ou la fortune; qui ne connoissent que les extrémités de l'opulence, ou de la misère : également propres à renverser ou à servir la patrie, à la dévaster ou à l'enrichir.

Les isles furent encore l'asyle des négocians, que le malheur de leurs affaires, ou les poursuites de leurs créanciers, avoient réduits à l'indigence & plongés dans l'oisiveté. Forcés de manquer à leurs engagemens, cette disgrace fut pour eux la route de la prospérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute considération, dans les provinces d'où l'ignominie & un abandon universel les avoient bannis.

Cette ressource étoit encore plus néceffaire à de jeunes gens,

que la première effervefcence de l'âge des plaifirs, avoit entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'euffent quitté leur pays, la honte & le décri, qui ne manquent jamais de flétrir l'ame, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'eftime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de fageffe, où ils n'avoient à effacer aucune impreffion de leurs fautes, ils trouvèrent après le naufrage, une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les défordres de leur conduite; & des hommes fortis de l'Europe en brigands qui la déshonoroient, y retournèrent honnêtes, & furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur difpofition, pour défricher & cultiver leurs terres, les fcélérats des trois royaumes d'Angleterre, qui pour des crimes capitaux, avoient mérité la mort: mais que par un efprit de politique humaine & raifonnée, on faifoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Tranfportés aux ifles, où ils devoient paffer un certain nombre d'années dans l'efclavage, ces malfaiteurs contractèrent dans les fers le goût du travail, & des habitudes qui les remirent fur la voie de la fortune. On en vit qui, rendus à la fociété par la liberté, devinrent cultivateurs, chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations: tant cette modération dans les loix pénales, fi conforme à la nature humaine qui eft foible & fenfible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des états civilifés!

IV. Sous quelle forme d'adminiftration s'établirent les ifles Angloifes.

Cependant l'ifle métropolitaine étoit trop occupée de fes diffentions domeftiques, pour fonger à donner des loix aux ifles de fa dépendance; & les colons n'avoient pas affez de lumières pour combiner eux-mêmes une légiflation propre à une fociété naiffante. A mefure que la guerre civile épuroit le gouvernement de l'Angleterre, fes colonies, fortant des entraves de l'enfance, formèrent leur conftitution fur le modèle de leur mère. Dans chacun de ces établiffemens féparés, un chef repréfente le roi; un confeil tient lieu des pairs; & les députés des différens

quartiers, composent la chambre des communes. L'assemblée générale fait les loix, règle les impôts, juge de l'administration. L'exécution appartient au gouverneur. Il décide encore provisoirement sur les affaires qu'on n'a pas prévues. Ce n'est, il est vrai, qu'avec le conseil & à la pluralité des voix : mais comme les membres de ce corps lui doivent ordinairement leur rang, il est rare qu'ils traversent ses vues.

Pour concilier ses intérêts avec la liberté de ses colonies, la métropole a voulu qu'on n'y pût faire aucune loi qui contrariât les siennes; elle a voulu que ses délégués jurâssent qu'ils ne permettroient jamais que dans les lieux soumis à leur autorité, on s'écartât, pour quelque cause que ce pût être, des réglemens imaginés pour la prospérité de son commerce. Cette religion du serment a été imaginée, parce que les isles réglant & payant elles-mêmes la majeure partie des gages de leurs chefs, il étoit à craindre que quelques-uns de ces commandans ne cherchâssent à exciter la libéralité par leurs complaisances. Un autre frein a été mis à la corruption. Il faut que la rétribution accordée au gouverneur s'étende à toute la durée de son administration, & qu'elle soit l'objet du premier bill qui se passe à son arrivée. Ces précautions parurent cependant insuffisantes à quelques despotes. Aussi opinèrent-ils à proscrire un usage qui faisoit dépendre en quelque manière ceux qui ordonnoient des hommes qui leur étoient subordonnés. Le parlement se refusa toujours à ce changement. Craignant avec raison l'orgueil & l'avarice qui font passer les mers, il a toujours maintenu une pratique qu'il croyoit propre à arrêter la cupidité & la tyrannie. C'est dans le même esprit qu'il a décerné contre les gouverneurs qui violeroient les statuts des colonies, les peines infligées en Angleterre aux infracteurs des constitutions nationales.

Ce corps a aussi autorisé les isles à entretenir dans la métropole des députés chargés de leurs intérêts. Leur fonction principale est d'obtenir la confirmation des statuts passés dans les colonies. Ces actes sont provisoirement exécutés : mais ils n'ont force de loi que lorsqu'ils ont été approuvés par le monarque. Cette sanction

une fois obtenue, ils ne peuvent être révoqués que par l'assemblée de la colonie elle-même, ou par le parlement qui exerce la suprême autorité dans tout l'empire. Les agens des isles font à Londres ce que les députés du peuple font dans le sénat Britannique. Malheur à l'état, s'il devenoit sourd au cri des représentans, quels qu'ils soient. Les comtés se soulèveroient en Angleterre; les colonies se détacheroient en Amérique; les trésors des deux mondes seroient perdus pour l'isle métropolitaine. L'empire entier tomberoit dans la confusion.

Les sources de la félicité publique n'ont pas été jusqu'ici corrompues par ce mauvais esprit. Les établissemens formés dans les Indes Occidentales, ont toujours tenu à leur patrie par les liens du sang, par les nœuds du besoin. Leurs cultivateurs ont eu sans cesse les yeux attachés sur une mère qui veilloit à leur sûreté, qui s'occupoit de leur amélioration. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ses aiglons, Londres voit du sommet de sa tour, ses colonies croître & prospérer sous ses regards attentifs. Ses innombrables vaisseaux couvrant de leurs voiles orgueilleuses un espace de deux mille lieues, lui forment comme un pont sur l'océan, pour communiquer sans relâche d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas besoin pour garder ses possessions éloignées de troupes réglées qui sont toujours un fardeau pesant & ruineux. Deux corps très-foibles, fixés à Antigoa & à la Jamaïque, suffisent à une nation qui pense avec raison que des forces navales bien entretenues, continuellement exercées, toujours dirigées vers l'utilité publique, sont les vraies fortifications de ces utiles établissemens.

Par ces soins bienfaisans, qu'une politique éclairée puisa dans l'humanité même, les isles Angloises furent bientôt heureuses, mais peu riches. Leur culture se bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenans allèrent chercher au Brésil des cannes à sucre. Elles multiplièrent prodigieusement, mais sans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuse plante; & on n'en tiroit qu'un

foible & mauvais produit, que l'Europe rejettoit ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une ſuite de voyages à Fernambuc apprit à cultiver le tréſor qu'on y avoit enlevé; & les Portugais qui juſqu'alors avoient ſeuls fourni le ſucre, eurent en 1650, dans un allié dont l'induſtrie leur ſembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour leurs richeſſes.

V.
Moyen employé par la métropole, pour s'aſſurer toutes les productions de ſes iſles.

Cependant la métropole n'avoit qu'une part très-bornée aux proſpérités de ſes colonies. Elles répandoient elles-mêmes directement leurs denrées par-tout où elles en eſpéroient un meilleur débit; & les navigateurs de toutes les nations étoient indiſtinctement reçus dans leurs ports. Cette liberté illimitée livroit preſqu'entiérement ce commerce à un peuple voiſin, qui à raiſon du bas intérêt de ſon argent, de l'abondance de ſes capitaux, du nombre de ſes navires, de la médiocrité de ſes droits d'entrée & de ſortie, pouvoit faire de meilleures conditions au vendeur & à l'acheteur. La Hollande étoit ce peuple. Elle réuniſſoit tous les avantages d'une armée ſupérieure qui, toujours maîtreſſe de la campagne, a toutes ſes opérations libres. Elle s'empara bientôt du profit de tant de productions qu'elle n'avoit ni plantées, ni moiſſonnées. On voyoit dans les iſles Angloiſes, dix de ſes vaiſſeaux pour un navire Anglois.

Ce déſordre avoit peu occupé la nation durant le tems que les guerres civiles l'avoient bouleverſée: mais auſſi-tôt qu'eurent ceſſé ces troubles & ces orages qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courans, elle jetta ſes regards au-dehors. Elle vit que ceux de ſes citoyens, qui s'étoient comme ſauvés dans le Nouveau-Monde, ſeroient perdus pour l'Etat, ſi les étrangers qui dévoroient le fruit de ſes colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée, fit éclorre en 1651 ce fameux acte de navigation qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des iſles Angloiſes, en devoit faire exporter directement toutes les productions dans les pays ſoumis à la nation. Le gouvernement qui preſſentoit & bravoit les inconvéniens de cette excluſion, n'enviſageant l'empire que comme

un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc, des sucs qui se portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Toutefois on ne poursuivit pas à la rigueur l'observation de cette loi gênante. Peut-être les navires marchands de la métropole n'étoient-ils pas assez multipliés pour enlever toutes les productions des isles ? Peut-être craignit-on d'aigrir ces colonies en privant subitement leurs rades d'une concurrence qui augmentoit le prix des denrées ? Peut-être les plantations avoient-elles encore besoin de quelque tolérance pour porter leurs cultures au point où on les desiroit ? Ce qui est sûr, c'est que l'acte de navigation ne fut sévérement exécuté qu'en 1660. A cette époque, les sucres Anglois avoient remplacé le sucre Portugais dans tout le nord de l'Europe. On peut croire qu'ils l'auroient également supplanté au midi, si l'obligation imposée aux navigateurs d'aborder dans les ports Britanniques, avant de passer le détroit de Gibraltar, n'avoit mis des obstacles insurmontables à ce commerce. Il est vrai que pour acquérir cette supériorité sur la seule nation qui fût en possession de cette denrée, les Anglois avoient été obligés de baisser considérablement les prix : mais l'abondance des récoltes les dédommageoit avantageusement de ce sacrifice. Si le spectacle de cette fortune encourageoit d'autres peuples à cultiver, du moins, pour leur consommation, l'Angleterre s'ouvroit de nouveaux débouchés qui remplissoient le vuide des anciens. Le plus grand malheur qu'elle éprouva dans une longue suite d'années, ce fut de voir beaucoup de ses cargaisons enlevées & vendues à vil prix par des corsaires François. Le cultivateur en ressentoit le double inconvénient de perdre une partie de ses sucres, & de n'en débiter l'autre qu'au-dessous de sa valeur.

VI.
Diminution des avantages que l'Angleterre retiroit de ses isles. Quelle en fut la cause.

Malgré ces pirateries passagères, que le calme de la paix faisoit toujours cesser, les travaux s'accrurent de plus en plus dans les isles Angloises. Toutes les productions propres à l'Amérique y obtinrent de nouveaux soins : mais les riches propriétaires s'attachèrent plus particuliérement au sucre, dont le débit augmentoit chaque jour dans l'Europe entière. Cette prospérité duroit depuis un demi-siècle, lorsque les esprits attentifs s'apperçurent

que les exportations se ralentissoient. On crut alors assez généralement que les colonies étoient usées. Le sénat de la nation adopta lui-même ce préjugé, sans considérer que si le sol n'avoit plus cette fécondité particulière aux campagnes nouvellement défrichées, il lui restoit toujours le degré de fertilité que la terre perd rarement, à moins que des fléaux & des écarts de la nature ne changent sa substance. La vérité ne tarda pas à se faire jour. Il fallut reconnoître que les marchés étrangers se fermoient peu-à-peu pour la Grande-Bretagne, & ne s'ouvriroient bientôt que pour la France.

Cet empire qui, par ses avantages naturels & le génie actif de ses habitans, devroit être le premier à tout entreprendre, s'est long-tems trouvé, par les entraves de son gouvernement, un des derniers à s'instruire de ses intérêts. Il reçut d'abord son sucre des Anglois. Ensuite, il en cultiva pour ses usages; puis pour vendre, jusqu'à ce que les gênes de tous les genres l'eussent réduit à ses seuls besoins. Ce ne fut qu'en 1716 que ses isles recommencèrent à approvisionner les autres nations. La qualité supérieure de leur sol; l'avantage d'exploiter des terres neuves; l'économie forcée de leurs cultivateurs encore pauvres : tout se réunissoit pour les mettre en état d'offrir leur production à un prix plus bas que les colonies rivales. D'ailleurs elle étoit meilleure. Aussi à mesure qu'elle se multiplioit, celle qu'autrefois on recherchoit si fort, étoit-elle repoussée dans tous les marchés. Vers l'an 1740, le sucre des plantations Françoises se trouva suffisant pour l'approvisionnement général; & à cette époque, les Anglois se virent réduits à ne cultiver que pour leurs besoins. Ils étoient encore très-bornés au commencement du siècle : mais l'usage du thé & d'autres nouveaux goûts en ont prodigieusement augmenté la consommation.

VII. Les Anglois s'établissent à la Barbade. Grande prospérité de cette isle.

La Barbade étoit une des possessions Britanniques qui fournissoient le plus de cette denrée. Cette isle, située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsqu'en 1627 quelques familles Angloises s'y transportèrent, mais sans aucune influence de l'autorité publique.

Ce ne fut que deux ans après qu'il s'y forma une colonie régulière aux dépens & par les soins du comte de Carlisle, qui, à la mort tragique de Charles I, perdit une propriété que ce foible prince lui avoit imprudemment accordée. On la trouva couverte d'arbres si gros & si durs, qu'il falloit pour les abattre, un caractère, une patience, & des besoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement: car il est douteux, si la nature n'embellit pas mieux son ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui seul. Des citoyens, las de voir couler le sang de leur patrie, se hâtèrent de peupler ce séjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévastées que cultivées, par des vagabonds que la misère & le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitans, qui lui apportoient avec des capitaux, du goût pour l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition; ces vices & ces vertus qui sont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une isle qui n'a que sept lieues de longueur, depuis deux jusqu'à cinq de largeur, & dix-huit lieues de circonférence, s'éleva en moins de quarante ans à une population de plus de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cens navires de cent cinquante tonneaux chacun. Jamais peut-être le globe n'avoit vu se former un si grand nombre de cultivateurs dans un espace si resserré, ni créer de si riches productions en si peu de tems. Les travaux, dirigés par des Européens, étoient supportés par des malheureux achetés sur les plages Africaines, ou même volés en Amérique. Cette dernière espèce de barbarie étoit un appui ruineux pour un nouvel édifice. Elle faillit en causer le renversement.

VIII.
Conspiration formée à la Barbade par les esclaves.

Des Anglois débarqués sur les côtes du continent pour y faire des esclaves, furent découverts par les Caraïbes qui servoient de butin à leurs courses. Ces sauvages fondirent sur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme long-tems poursuivi, se jetta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, sauva ses jours, le nourrit secrètement, & le recon-

duifit après quelque tems fur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés : la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le fuivre au vaiffeau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monftre vendit celle qui lui avoit confervé la vie, qui lui avoit donné fon cœur, avec tous les fentimens & tous les tréfors de l'amour. Pour réparer l'honneur de la nation Angloife, un de fes poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la poftérité, ce monument infâme d'avarice & de perfidie. Plufieurs langues l'ont fait détefter des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas affez hardis pour entreprendre de fe venger, communiquèrent leur reffentiment aux nègres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit poffible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les efclaves jurèrent la mort de leurs tyrans. Cette confpiration fut conduite avec tant de fecret, que la veille de l'exécution la colonie étoit fans défiance. Mais comme fi la générofité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit fon maître. Des lettres auffi-tôt répandues dans toutes les habitations, arrivèrent à tems. On arrêta la nuit fuivante les efclaves dans leurs loges; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour, & cet acte de févérité fit tout rentrer dans la foumiffion.

IX. Etat actuel de la Barbade.

Elle ne s'eft pas démentie depuis; & cependant la colonie a prodigieufement déchu de fon ancienne profpérité. Ce n'eft pas qu'on n'y compte encore dix mille blancs & cinquante mille noirs : mais les récoltes ne répondent pas à la population. Elles ne s'élèvent pas dans les meilleures années au-deffus de vingt millions pefant de fucre, & reftent très-fouvent au-deffous de dix millions. Encore, pour obtenir ce foible produit, faut-il faire des dépenfes beaucoup plus confidérables que n'en exigeoit un revenu double dans les premiers tems.

Le fol de la colonie, qui n'eft qu'un rocher de pierre calcaire recouvert de fort peu de terre, eft entiérement ufé. Tous les ans il faut l'ouvrir à une affez grande profondeur, & remplir de fumier les trous qu'on a faits. Le plus ordinaire de ces engrais eft le varec, que le flux jette périodiquement à la côte. C'eft

dans cette herbe marine que les cannes ſont plantées. La terre n'y ſert guère plus à la production que les caiſſes dans leſquelles ſont mis les orangers en Europe.

Le ſucre, qui ſort de ſes cultures, a généralement ſi peu de conſiſtance, qu'on ne peut l'expédier brut, & qu'il a fallu le terrer : méthode qu'on ne ſuit pas dans les autres établiſſemens Anglois, quoiqu'elle n'y ſoit pas prohibée, comme pluſieurs écrivains l'ont avancé. Ce qui prouve encore mieux ſa mauvaiſe qualité, c'eſt qu'il ſe réduit en melaſſe beaucoup plus que par-tout ailleurs. Les ſéchereſſes, qui ſe répètent ſouvent à la Barbade, depuis qu'elle eſt entiérement découverte, mettent le comble aux malheurs des habitans de cette iſle, autrefois ſi floriſſante.

Auſſi, quoique les taxes annuelles ne paſſent pas 136,291 l., payées par une foible capitation ſur les noirs & quelques autres impoſitions, les colons ſont-ils réduits à une médiocrité qui approche de l'indigence. Cette ſituation les empêche d'abandonner le ſoin de leurs plantations à des ſubalternes, pour aller habiter des climats plus doux. Elle les rend même inhumains envers leurs eſclaves, qu'ils traitent avec une cruauté inconnue dans les autres colonies.

Aux iſles du Vent, la Barbade étoit naguère la ſeule poſſeſſion Britannique qui fût commerçante. Les navires qui venoient d'Afrique, y abordoient généralement. Ils livroient leur cargaiſon entière à un ſeul acheteur & à un prix commun, ſans diſtinguer dans le marché ni l'âge, ni le ſexe. Ces nègres, que les négocians avoient achetés en gros, ils les vendoient en détail dans l'iſle même, ou dans les autres établiſſemens Anglois ; & le rebut étoit introduit clandeſtinement ou à découvert dans les colonies des autres peuples. Ce grand mouvement a beaucoup diminué depuis que les autres iſles Britanniques ont la plupart voulu recevoir leurs eſclaves directement de Guinée, & ſe ſont ſoumiſes à l'uſage établi de les payer en lettres-de-change à quatre-vingt-dix jours de vue. On a depuis étendu à un an ce crédit trop limité, & très-ſouvent il a fallu le proroger encore.

Antérieurement à cette révolution, il circuloit un aſſez gros

numéraire à la Barbade. Le peu d'argent qu'on y voit encore aujourd'hui est tout Espagnol, regardé comme marchandise, & ne se prend qu'au poids. La marine, qui appartient en propre à cet établissement, consiste en quelques bateaux nécessaires pour ses diverses correspondances, & en une quarantaine de chaloupes, employées à la pêche du poisson volant.

La Barbade est assez généralement unie, &, à l'exception d'un très-petit nombre de ravins, par-tout susceptible de culture. Ce n'est qu'au centre que le terrein s'élève insensiblement & forme une espèce de montagne couverte jusqu'à son sommet de plantations commodes & agréables; parce que, comme les autres, elles furent toutes formées dans des tems d'une grande opulence. L'isle n'est point arrosée : mais les sources d'eau potable y sont assez communes; de très-beaux chemins la coupent d'une extrémité à l'autre. Ils aboutissent à Bridgetown, ville mal située mais bien bâtie, où sont embarquées les denrées qu'on doit exporter, quoique ce ne soit qu'une rade ouverte à plusieurs vents.

X. La Barbade est-elle susceptible d'une grande défense?

La colonie, partagée en onze paroisses, n'offre pas une position où l'on pût arrêter un ennemi qui seroit débarqué; & le débarquement, impossible dans plusieurs points des côtes, est très-praticable en d'autres, malgré les redoutes & les batteries placées pour l'empêcher. Les gens de l'art pensent que le plus sûr moyen de faire réussir une attaque seroit de la former entre la capitale & le bourg de Holetown.

Cette entreprise exigeroit des forces plus considérables qu'on ne seroit porté à le penser, en considérant que la Barbade n'a point de troupes régulières. Elle est remplie de petits cultivateurs braves, actifs, accoutumés aux exercices militaires, & qui vraisemblablement ne feroient guère moins de résistance qu'une milice mercenaire. C'est de l'Europe que devroit partir l'armement destiné à faire cette conquête. Si on le formoit à la Martinique ou à quelque autre établissement situé sous le vent, les escadres Angloises, qui seroient dans ces parages, pourroient bloquer le port, dans lequel se prépareroit l'expédition, ou bien

arriver à tems à la Barbade, pour troubler les opérations de l'assaillant.

Cette isle est au vent de toutes les autres ; & cependant on ne sauroit tirer de grands avantages de sa position considérée militairement. Elle n'a que des rades foraines ; &, quoique moins exposée aux tempêtes & aux ouragans que les parages voisins, elle n'offre dans aucun tems un asyle sûr aux vaisseaux de guerre, & moins encore dans les six derniers mois de l'année où la mer est plus orageuse. Aussi la métropole n'y-a-t-elle formé aucun établissement de marine. Les escadres nationales n'y sont jamais en station. S'il y en paroît quelquefois, ce n'est que pour peu de tems. C'est ainsi qu'en 1761 & en 1762, on y rassembla au mois de janvier & de février, dans la belle saison, les flottes destinées à s'emparer de la Martinique & de la Havane.

XI. Evénemens arrivés dans Antigoa. Productions & charges de cette isle. Importance dont elle est pour la Grande-Bretagne.

Antigoa qui a une forme circulaire & environ vingt milles de long, fut trouvée tout-à-fait déserte par le petit nombre de François qui s'y réfugièrent, lorsqu'en 1628 ils furent chassés de Saint-Christophe par les Espagnols. Le défaut de sources qui, sans doute, avoit empêché les sauvages de s'y établir, en fit sortir les nouveaux réfugiés, aussi-tôt qu'ils purent regagner leurs premières habitations. Quelques Anglois, plus entreprenans que les François & les Caraïbes, se flattèrent de surmonter ce grand obstacle, en recueillant dans des cîternes l'eau de pluie ; & ils s'y fixèrent. On ignore en quelle année précisément fut commencé cet établissement : mais il est prouvé qu'au moins de janvier 1740, on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guère augmenté, lorsque le lord Willoughby, à qui Charles II venoit d'acorder la propriété d'Antigoa, y fit passer à ses frais, en 1666, un assez grand nombre d'habitans. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui seuls les occupoient, ne les auroient jamais vraisemblablement enrichis, si le colonel Codrington n'eût porté en 1680 dans l'isle, qui étoit rentrée au domaine de la nation, une source de prospérité par l'introduction du sucre. Celui qu'elle produisit d'abord fut noir, âcre & grossier. On le dédaignoit en Angleterre ; & il ne trouvoit des débouchés qu'en

qu'en Hollande & dans les villes Anſéatiques, où il ſe vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus ingénieux que la nature n'eſt rebelle, donnèrent avec le tems à cette denrée ce qui lui manquoit de prix & de perfection. L'ambition de tous fut alors de la multiplier. Ce ſoin occupoit trois mille cinq cens trente-huit blancs & vingt-ſept mille quatre cens dix-huit noirs en 1741. Depuis cette époque, le nombre des hommes libres a beaucoup diminué, & celui des eſclaves s'eſt accru conſidérablement. Leurs travaux réunis font naître dix-huit ou vingt millions peſant de ſucre brut & une quantité de rum proportionnée. Ce revenu diminue conſidérablement dans les années trop ſouvent répétées, où la ſéchereſſe afflige la colonie qui, par cette raiſon, eſt fort endettée.

C'eſt à Saint-Jean, ſitué à l'oueſt de l'iſle, que ſont tous les tribunaux. C'eſt auſſi dans ce bourg que s'eſt concentrée la plus grande partie du commerce. Malheureuſement ſon port eſt fermé par une barre ſur laquelle il ne reſte que douze pieds d'eau. Si elle diminue encore, les navigateurs prendront leur chargement au nord de la colonie, dans la rade de Parham, beaucoup meilleure que celle qu'ils fréquentent, mais infiniment moins commode pour la réunion des denrées.

Un grand intérêt doit exciter l'Angleterre à prévenir par tous les moyens poſſibles, la décadence d'un ſi précieux établiſſement. C'eſt l'unique boulevard des nombreuſes & petites iſles qu'elle occupe dans ces parages. Toutes ont les yeux fixés ſur Antigoa & ſur le Havre Anglois, port excellent où mouillent les forces navales chargées de leur ſûreté, & où les eſcadres trouvent réunis dans des arſenaux & des magaſins très-bien entendus, les objets néceſſaires pour aſſurer leurs opérations. L'entretien des médiocres fortifications qui entourent les deux principales rades; une partie de la ſolde des ſix cens hommes chargés de leur défenſe; les frais qu'entraîne l'artillerie: ces dépenſes ſont à la charge de la colonie, & abſorbent les deux tiers des 272,582 livres qu'elle eſt obligée de demander annuellement à ſes habitans.

C'eſt un trop grand fardeau. Pour en diminuer le poids, l'aſſemblée de l'iſle imagina de mettre une taxe ſur tous ceux de ſes propriétaires qui réſideroient en Europe : mais la métropole annulla un réglement qui bleſſoient ouvertement la liberté individuelle. Alors la colonie ordonna que les cultivateurs auroient à l'avenir ſur leurs plantations un blanc ou deux blanches pour chaque trentaine de noirs. Cette loi qui fut adoptée par pluſieurs autres iſles n'eſt guère obſervée, parce qu'il en coûte moins cher pour la violer que pour entretenir des êtres libres dont les ſoins ne ſont pas indiſpenſables. Auſſi les amendes réglées, pour en punir la tranſgreſſion, ſont-elles devenues une des plus grandes reſſources du tréſor public de cet établiſſement.

Son corps légiſlatif a quelquefois montré un courage remarquable. Les iſles Angloiſes n'ont point de monnoies qui leur ſoient propres. Celles qu'on y voit circuler ſont toutes étrangères. La métropole crut en devoir régler la valeur au commencement du ſiècle. Cet arrangement fut jugé contraire à l'intérêt de la colonie qui les établit elle-même ſur un pied plus haut. Il étoit raiſonnable de penſer que le parlement annulleroit un acte ſi contraire à ſon autorité. Les avocats s'engagèrent, ſi cet événement arrivoit, de ne jamais prêter leur miniſtère à aucun de ceux qui auroient refuſé de prendre les eſpèces au prix fixé par l'aſſemblée.

Une autre occaſion développa encore mieux l'eſprit qui régnoit à Antigoa. Son gouverneur, le colonel Pach, bravant également les loix, les mœurs & les bienſéances, ne connoiſſoit ni frein ni meſure. La colonie demanda & obtint ſon rappel. Comme il ne ſe diſpoſoit pas à partir, pluſieurs des plus conſidérables habitans allèrent lui faire de très-vives repréſentations ſur cette eſpèce de déſobéiſſance. Ses gardes les repouſſent avec brutalité. On prend les armes. Le tyran eſt attaqué dans ſa maiſon, & meurt percé de mille coups. Son cadavre jetté nud dans la rue, eſt mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole, plus touchée des droits ſacrés de la nature, que jalouſe de ſon autorité, détourne les yeux d'un attentat que ſa vigilance auroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance.

Ce n'eſt que la tyrannie qui, après avoir excité la rebellion, veut l'éteindre dans le ſang des opprimés. Le machiavéliſme, qui enſeigne aux princes l'art de ſe faire craindre & déteſter, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité preſcrit aux rois la juſtice dans la légiſlation, la douceur dans l'adminiſtration, la modération pour ne pas occaſionner les ſoulèvemens, & la clémence pour les pardonner. La religion ordonne l'obéiſſance aux peuples: mais avant tout, Dieu commande aux princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'élèveront contre un ſeul homme, au jugement du ciel & de la terre.

Le conſeil d'Antigoa n'étend pas ſa juriſdiction ſur les iſles voiſines qui ont toutes leurs aſſemblées particulières: mais ſon chef l'eſt auſſi des autres, excepté de la Barbade, qui, à cauſe de ſa poſition & de ſon importance, a mérité d'être diſtinguée. Ce commandant général doit faire tous les ans l'inſpection des lieux ſoumis à ſon autorité; & c'eſt par Montſerrat qu'il commence ordinairement ſa tournée.

XII. A quoi ſe réduit l'établiſſement formé par les Anglois à Montſerrat.

Cette iſle, reconnue en 1493 par Colomb & occupée en 1632 par les Anglois, n'a que huit ou neuf lieues de circonférence. Les ſauvages qui y vivoient paiſiblement en furent, ſelon l'uſage, chaſſés par les uſurpateurs. Cette injuſtice n'eut pas d'abord des ſuites fort heureuſes. La marche du nouvel établiſſement fut long-tems ſi lente, que cinquante-ſix ans après ſa fondation, on y comptoit à peine ſept cens habitans. Ce ne fut que vers la fin du ſiècle que la population en blancs & en noirs devint ce qu'elle pouvoit être dans une poſſeſſion ſi reſſerrée. Des cannes furent alors ſubſtituées aux denrées de peu de valeur qui avoient fait languir leurs cultivateurs dans la miſère. La guerre & les élémens renverſèrent, à pluſieurs repriſes, les eſpérances les mieux fondées, & forcèrent les colons à contracter des dettes qui ne ſont pas encore acquittées. A l'époque où nous écrivons, la vigilance de mille perſonnes libres & le travail de huit mille eſclaves font naître cinq à ſix millions peſant de ſucre brut ſur de petites plaines ou dans des vallons que fertiliſent les eaux

tombées des montagnes. Un des désavantages de cette isle, où la dépense publique ne passe pas annuellement 49,887 livres, c'est qu'elle n'a pas une seule rade où les chargemens, où les déchargemens soient faciles. Les navires même seroient en danger sur ses côtes, si ceux qui les conduisent n'avoient l'attention, lorsqu'ils voient approcher les gros tems, de prendre le large ou de se retirer dans les ports voisins. Nièves est exposée au même inconvénient.

XIII. Mœurs anciennes & état actuel de l'isle de Nièves.

L'opinion la plus généralement reçue est que cette isle fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'est proprement qu'une montagne très-haute, & d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Les plantations règnent tout autour; & commençant au bord de la mer, s'élèvent presque jusqu'au sommet. Mais à mesure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminue, parce que leur sol devient plus pierreux. Cette isle est arrosée de nombreux ruisseaux. Ce seroit des sources d'abondance, si dans les tems d'orages il ne se changeoient en torrens, n'entraînoient les terres, & ne détruisoient les trésors qu'ils ont fait naître.

La colonie de Nièves fut un modèle de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires aux soins paternels de son premier gouverneur. Cet homme unique excitoit, par sa propre conduite, tous les habitans à l'amour du travail, à une économie raisonnable, à des délassemens honnêtes. Celui qui commandoit, ceux qui obéissoient: tous n'avoient pour règle de leurs actions, que la plus rigide équité. Les progrès de ce singulier établissement furent si considérables, que quelques relations n'ont pas craint d'y compter jusqu'à dix mille blancs, jusqu'à vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population, sur un terrein de deux lieues de long & d'une de large, fut-il très-exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible, de la prospérité qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met ni l'homme isolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature, ou des injures de la fortune. En 1689, une affreuse mortalité moissonna la moitié de cette heureuse peuplade. Une escadre Françoise y porta le ravage

en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille esclaves. L'année suivante, la ruine de cette isle fut consommée par le plus furieux ouragan dont on ait conservé le souvenir. Depuis cette suite de désastres, elle s'est un peu relevée. On y voit six cens hommes libres & cinq mille esclaves, dont les impositions ne passent pas 45,000 livres, & qui envoient à l'Angleterre trois ou quatre millions pesant de sucre brut, que les navigateurs chargent en totalité sous les murs de la jolie ville de Charles-Town. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la destruction des Américains & de la servitude des Africains, seroient-ils un peu consolés, si les Européens étoient par-tout aussi humains que les Anglois l'ont été à Nièves; si les isles du Nouveau-Monde étoient toutes aussi-bien cultivées à proportion : mais la nature & la société voient peu de ces prodiges.

XIV. S. Christophe, d'abord partagé entre les Anglois & les François, reste à la Grande-Bretagne.

Saint-Christophe fut le berceau de toutes les colonies Angloises & Françoises du Nouveau-Monde. Les deux nations y arrivèrent le même jour, en 1625. Elles se partagèrent l'isle; elles signèrent une neutralité perpétuelle; elles se promirent des secours mutuels contre l'ennemi commun : c'étoit l'Espagnol qui, depuis un siècle, envahissoit ou troubloit l'un & l'autre hémisphères. Malheureusement, par une convention peu réfléchie, on avoit laissé en commun la chasse, la pêche, les bois, les rades, les salines. Cet arrangement mêloit trop des hommes qui ne pouvoient s'aimer; & la jalousie divisa bientôt ceux qu'un intérêt momentané avoit unis. Cette funeste passion enfantoit tous les jours des querelles, des combats, des dévastations : mais c'étoient des animosités particulières, dont les gouvernemens respectifs ne s'occupoient pas. Des causes plus graves ayant, en 1666, allumé entre les métropoles des guerres qui remplirent presque sans interruption le reste du siècle, leurs sujets de Saint-Christophe se battirent avec un acharnement qu'on ne retrouvoit pas ailleurs. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils se chassoient tour-à-tour de leurs plantations. Cette alternative, si long-tems balancée, de succès & de disgraces, finit, en 1702, par l'expulsion des François auxquels le traité d'Utrech ôta tout espoir de retour.

Ce facrifice devoit peu coûter à un peuple qui ne s'étoit jamais férieufement occupé du foin de faire naître des productions fur fon domaine. La population s'y réduifoit à fix cens foixante-fept blancs de tout âge & de tout fexe, à vingt-neuf noirs libres, à fix cens cinquante-neuf efclaves. Cent cinquante-fept chevaux, deux cens foixante-cinq bêtes à corne, formoient fes troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton & d'indigo; elle n'avoit qu'une fucrerie.

XV. Ce que Saint-Chriftophe eft devenu fous la domination Britannique.

Quoique l'Angleterre eût fu depuis long-tems mieux faire valoir fes droits dans cette ifle, elle ne profita pas d'abord de la ceffion qui la lui laiffoit toute entière. Sa conquête fut long-tems en proie à des gouverneurs avides, qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les diftribuoient à leurs créatures, fans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la conceffion, au-delà du terme de leur adminiftration. Le parlement fit enfin ceffer ce défordre. Il ordonna que toutes les terres fuffent mifes à l'encan, & que le prix en fût porté aux caiffes de l'état. Depuis cette fage difpofition, les poffeffions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'ifle, qui eft généralement, mais très-inégalement étroite, peut avoir une furface de trente-fix lieues quarrées. Des monts entaffés, ftériles, quoique couverts de verdure & qui occupent le tiers du terrein, la coupent dans prefque toute fa longueur. Du pied de ces montagnes fortent une infinité de fources qui, la plupart, tariffent malheureufement dans la faifon fèche. On voit éparfes dans la plaine, des habitations agréables, propres, commodes, ornées d'avenues, de fontaines & de bofquets. Le goût de la vie champêtre, qui s'eft plus confervé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civilifée, eft devenu une forte de paffion à Saint-Chriftophe. Jamais on n'y fentit la néceffité de fe réunir en petites affemblées, pour tromper l'ennui; & fi les François n'y avoient laiffé une bourgade où leurs mœurs règnent encore, on n'y connoîtroit point cet efprit de fociété qui enfante plus de tracafferies que de plaifirs; qui, nourri de galanterie, aboutit à la débauche; qui commence par les joies

de la table, & finit par les querelles du jeu. Au lieu de ce ſimulacre d'union, qui n'eſt qu'un germe de diviſion, les repréſentans des propriétaires, preſque tous fixés en Europe, vivent au nombre de dix-huit cens ſur les plantations, dont, par les bras de vingt-quatre à vingt-cinq mille eſclaves, ils arrachent dix-huit millions peſant d'un ſucre brut, le plus beau du Nouveau-Monde. Ce produit met la colonie en état de fournir aiſément aux dépenſes publiques, qui ne paſſent pas annuellement 68,145 liv. 10 ſols.

C'eſt à Saint-Chriſtophe que ſe paſſa, en 1756, une ſcène digne d'être racontée. XVI. Déplorables cataſtrophes arrivées à Saint-Chriſtophe.

Un nègre fut aſſocié dès l'enfance aux jeux de ſon jeune maître. Cette familiarité, communément ſi dangereuſe, étendit les idées de l'eſclave, ſans altérer ſon caractère. Quazy mérita bientôt d'être choiſi pour directeur des travaux de la plantation; & il montra, dans ce poſte important, une intelligence rare & un zèle infatigable. Sa conduite & ſes talens augmentèrent encore ſa faveur. Elle paroiſſoit hors de toute atteinte, lorſque ce chef des atteliers, juſqu'alors ſi chéri & ſi diſtingué, fut ſoupçonné d'avoir manqué à la police établie, & publiquement menacé d'une punition humiliante.

Un eſclave, qui a long-tems échappé aux châtimens, infligés trop facilement & trop ſouvent à ſes pareils, eſt infiniment jaloux de cette diſtinction. Quazy, qui craignoit l'opprobre plus que le tombeau & qui ne ſe flattoit pas de faire révoquer par ſes ſupplications l'arrêt prononcé contre lui, ſortit, à l'entrée de la nuit, pour aller invoquer une médiation puiſſante. Son maître l'apperçut malheureuſement, & voulut l'arrêter. On ſe prend corps à corps. Les deux champions, adroits & vigoureux, luttent quelques momens avec des ſuccès variés. L'eſclave terraſſe à la fin ſon inflexible ennemi, le met hors d'état de ſortir de cette ſituation fâcheuſe, & lui portant un poignard ſur le ſein, lui tient ce diſcours :

« Maître, j'ai été élevé avec vous. Vos plaiſirs ont été les » miens. Jamais mon cœur ne connut d'autres intérêts que les

» vôtres. Je ſuis innocent de la petite faute dont on m'accuſe; » & quand j'en aurois été coupable, vous auriez dû me la par- » donner. Tous mes ſens s'indignent au ſouvenir de l'affront » que vous me prépariez; & voici par quels moyens je veux » l'éviter ». En diſant ces mots, il ſe coupe la gorge, & tombe mort ſans maudire un tyran qu'il baigne de ſon ſang.

Dans la même iſle, l'amour & l'amitié ſe ſont ſignalés par une tragédie, dont la fable & l'hiſtoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux nègres, jeunes, bien faits, robuſtes, courageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Aſſociés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines, qui, dans les cœurs ſenſibles, attachent plus que les plaiſirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils ſe conſoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négreſſe, eſclave comme eux, avec des regards plus vifs ſans doute & plus brûlans à travers un teint d'ébène que ſous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inſpirer que pour ſentir une grande paſſion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux: mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à ſon ami. Le tems ne fit qu'accroître les tourmens qui dévoroient leur ame, ſans affoiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient amères & cuiſantes, dans les embraſſemens qu'ils ſe prodiguoient à la vue de l'objet trop chéri, qui les déſeſpéroit. Ils ſe juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le ſpectacle de ces combats déchirans. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle négreſſe.

Un jour ils la ſuivirent au fond d'un bois. Là, chacun des deux l'embraſſe à l'envi, la ſerre mille fois contre ſon cœur, lui fait tous les ſermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendreſſe; & tout-à-coup, ſans ſe parler, ſans ſe regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le ſein. Elle expire; & leurs larmes, leurs ſanglots, ſe confondent avec ſes derniers ſoupirs.

Ils

Ils rugiſſent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un eſclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baiſers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ces deux amis qui, le poignard à la main, ſe tenant embraſſés ſur le corps de leur malheureuſe amante, baignés dans leur ſang, expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruiſſeloient de leurs propres bleſſures.

Ces amans, ces amis étoient dans les fers. C'eſt dans cette condition aviliſſante, que naiſſent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à celui que l'énergie de cet amour féroce ne fait pas frémir d'horreur & de pitié. La nature l'a formé, non pas pour l'eſclavage des nègres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu ſans commiſération, il mourra ſans conſolation; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne ſera pleuré.

XVII. Particularités ſur la Barboude.

La Barboude, qui appartient toute entière à la famille de Codrington, & dont la circonférence eſt de ſix à ſept lieues, a des côtes dangereuſes. C'eſt peut-être, de toutes les iſles de l'Amérique, la plus unie. Les arbres qui la couvrent ſont foibles & peu élevés, parce qu'il ne s'y trouve jamais plus de ſix ou ſept pouces de terre, ſur une couche de pierre à chaux. La nature y a placé une grande abondance de tortues; un caprice y a fait envoyer des bêtes fauves & pluſieurs eſpèces de gibier; le haſard y a rempli les bois de pintades & d'autres volailles, échappées des navires dans quelques naufrages. Sur ce ſol, ſont nourris des bœufs, des chevaux, des mulets, pour les travaux des établiſſemens voiſins. On n'y connoît d'autre culture que celle de l'herbe de Guinée, néceſſaire pour la nourriture de ces nombreux troupeaux, dans les ſaiſons où les pâturages manquent. Sa population ſe réduit à trois cens cinquante eſclaves, & au petit nombre d'hommes libres, chargés de les conduire. Cette propriété particulière ne paie aucun tribut à la nation, quoiqu'elle ſoit ſoumiſe aux tribunaux d'Antigoa. L'air y eſt très-pur & très-ſain. Autrefois, les infirmes des autres iſles Angloiſes l'alloient reſpirer, pour arrêter le progrès de leurs maux, ou pour

rétablir leurs forces. Cet ufage a ceffé, depuis que quelques-uns d'entre eux fe font permis des chaffes deftructives.

Quoi, pour nourrir des animaux, on laiffera périr des hommes! Comment fouffre-t-on que cet ufage atroce qui attire les imprécations de prefque toute l'Europe fur les fouverains, fur les feigneurs de nos contrées, s'établiffe au-delà des mers! Je l'ai demandé, & l'on ma répondu que l'ifle appartenoit aux Codringtons, & qu'ils avoient le droit de difpofer de leur propriété à leur fantaifie. Je demande à préfent fi le droit, facré fans doute, de la propriété n'a point de limites? fi ce droit n'eft pas dans mille circonftances, facrifié au bien public? fi celui qui poffède une fontaine peut refufer de l'eau à celui qui fe meurt de foif? fi un Codrington mangeroit d'une de ces précieufes pintades, qui auroit coûté la vie à fon compatriote, à fon femblable? fi celui qui feroit convaincu d'avoir laiffé mourir un malade à fa porte, feroit fuffifamment puni par l'exécration générale, & s'il ne mériteroit pas d'être traîné au tribunal des loix comme affaffin? Poffeffeur de la Barboude, vous l'êtes de tous ceux à qui vous avez enlevé la falubrité de l'air, qui les auroit confervés; & fi vous n'en êtes pas défefpéré en mourant, c'eft que vous braverez au fond du cœur la juftice divine. Hâtez-vous de rappeller cet impudique repréfentant, qui alarmé pour un ferrail de mulâtreffes, qui fait, dit-on fes délices, pourfuit à la rigueur l'exécution de votre barbare défenfe.

XVIII. La colonie d'Anguille eft très-miférable, & fon fort ne peut pas changer.

L'Anguille a fept ou huit lieues de long, fur une largeur très-inégale, mais qui n'excède jamais deux lieues. On n'y voit ni montagnes, ni bois, ni rivières. Son fol n'eft que de la craie.

Quelques vagabonds Anglois s'établirent fur ce rocher poreux & friable, vers l'an 1650. Après un travail opiniâtre, ils arrachèrent enfin à cette efpèce de tuf un peu de coton, un peu de millet & quelques patates. Six veines de terre végétale, qu'on découvrit avec le tems, reçurent des cannes qui, dans les meilleures récoltes, ne donnent que cinquante milliers de fucre, & n'en produifent quelquefois que cinq ou fix milliers. Ce qui fort de plus de la colonie y a été porté clandeftinement de Sainte-Croix, où les habitans d'Anguille ont formé plufieurs plantations.

Dans les années de féchereffe, qui fe répètent trop fouvent, l'ifle ne trouve des reffources que dans un étang dont on livre le fel aux nouveaux Anglois, & dans la vente des moutons & des chèvres, qui réuffiffent mieux fous ce climat fec, fur ces plaines arides, que dans le refte de l'Amérique.

Anguille ne compte que deux cens perfonnes libres & cinq cens efclaves. Elle a cependant une affemblée & même un chef, toujours choifi par les habitans & confirmé par le gouverneur d'Antigoa. Un étranger, envoyé pour conduire ce foible établiffement, feroit infailliblement repouffé par des hommes qui ont confervé quelque chofe du caractère indépendant & des mœurs un peu fauvages de leurs pères.

Les côtes de l'ifle n'offrent que deux rades; & encore n'y a-t-il que de très-petits bateaux qui puiffent y mouiller. L'une & l'autre font protégées par quatre canons, qui, depuis un demi-fiècle, font hors de tout fervice.

XIX. Tortola eft la feule des ifles Vierges que les Anglois aient cultivée. Reproche au gouvernement.

Les Vierges font un grouppe d'une foixantaine de petites ifles, la plupart montueufes, fèches & arides, où les Efpagnols de Portoric pêchèrent long-tems feuls, des tortues qui y étoient très-abondantes. Les Hollandois venoient d'y commencer un petit établiffement à Tortola, une des meilleures & celle qui a le port le plus fûr, lorfqu'en 1666 ils en furent chaffés par les Anglois. Ceux-ci ne tardèrent pas à fe répandre fur les iflots & les rochers voifins. Là, ils vécurent, pendant près d'un fiècle, comme des fauvages, uniquement occupés de la culture du coton. Ce ne fut qu'après la paix de 1748, que leur activité fe tourna vers le fucre, dont depuis ils ont envoyé affez réguliérement tous les ans quatre ou cinq millions pefant à leur métropole.

Avant cette époque, il n'y avoit eu ni gouvernement régulier, ni culte public à Tortola. L'un & l'autre ont été établis très-récemment; & ce qui étoit peut-être plus difficile, on a fait confentir fes habitans à payer au fifc quatre & demi pour cent, à la fortie de leurs productions. Une adminiftration prévoyante auroit follicité un bill, pour affermir les propriétés. Toutes ou la plupart ont été tranfmifes d'une manière affez irrégulière; &

si elles étoient juridiquement attaquées, il y a peu de colons qui ne puſſent être légalement ruinés.

Voilà donc à Tortola le gouvernement très-ardent à tirer de l'argent des colons, & très-peu ſoucieux d'aſſurer leur bonheur, quoiqu'il ne lui en eût coûté qu'un peu de bienveillance, ſans aucun ſacrifice. Peut-on dire à des hommes d'une manière plus impudente : « Vous ne nous êtes rien. Payez, payez encore; » & lorſque vous ne ſerez plus en état de payer, ſoyez mal- » heureux, périſſez, mourez; peu nous importe. L'intérêt que » nous prenons à votre ſort, eſt en raiſon des ſommes que » vous nous fourniſſez ». On ne tient nulle part ce propos inhumain : mais on a par-tout la même façon de penſer, la même façon d'agir. Par-tout on traite les ſujets, comme des mines qu'on ceſſe d'exploiter, quand elles ne rendent plus rien. Par-tout on oublie qu'avec un peu de juſtice & de protection, on les rendroit inépuiſables. Par-tout les empires ſe croient éternels, & ceux qui les gouvernent ſe conduiſent comme s'ils n'avoient pas un jour à durer. Le danger de Tortola n'eſt pas celui de la Jamaïque.

XX. Deſcription de la Jamaïque.

Cette iſle, qui eſt ſous le vent des autres iſles Angloiſes, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, peut avoir quarante-trois ou quarante-quatre lieues de long, & ſeize ou dix-ſept dans ſa plus grande largeur. Elle eſt coupée de pluſieurs chaînes de montagnes, irrégulières, où des rochers affreux ſont confuſément entaſſés. Leur ſtérilité n'empêche pas qu'elles ne ſoient couvertes d'une prodigieuſe quantité d'arbres de différentes eſpèces, dont les racines, pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité, que laiſſent des orages & des brouillards fréquens. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par une foule d'abondantes caſcades, forme un printems de toute l'année, & préſente aux yeux enchantés, le plus beau ſpectacle de la nature. Mais ces eaux, qui, tombant des ſommets arides, verſent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre, déſagréable & mal-ſain. Le climat eſt plus dangereux encore. De toutes les iſles de l'Amérique, c'eſt la Jamaïque qui

eſt la plus meurtrière. On y périt très-rapidement; &, après deux ſiècles de défrichemens, il ſe trouve des diſtricts très-fertiles, même près de la capitale, où un homme libre ne paſſeroit pas la nuit ſans une extrême néceſſité.

XXI. Les Eſpagnols découvrent la Jamaïque, & s'y établiſſent quelque tems après.

Colomb découvrit en 1494 cette grande iſle; mais il n'y forma point d'établiſſement. Huit ans après, il y fut jetté par la tempête. La perte de ſes vaiſſeaux, le mettant hors d'état d'en ſortir, il implora l'humanité des ſauvages, & il en reçut tous les ſecours de la commiſération naturelle. Cependant ce peuple qui ne cultivoit que pour ſes beſoins, ſe laſſa de nourrir des étrangers, qui l'expoſoient à mourir lui-même de diſette, & il s'éloigna peu-à-peu des côtes. Les Eſpagnols ne gardèrent plus alors de ménagement avec ces timides Indiens qu'ils avoient déja effarouchés par des actes de violence; & ils s'emportèrent juſqu'à prendre les armes contre un chef humain & juſte qui n'approuvoit pas leurs férocités. Pour ſortir de cette ſituation déſeſpérée, Colomb profita d'un de ces phénomènes de la nature où l'homme de génie trouve quelquefois des reſſources pardonnables à la néceſſité.

Ses connoiſſances aſtronomiques l'inſtruiſoient qu'il y auroit bientôt une éclipſe de lune. Il fit avertir les caciques voiſins de s'aſſembler pour entendre des choſes utiles à leur conſervation. « Pour vous punir, leur dit-il d'un air inſpiré, de la dureté » avec laquelle vous nous laiſſez périr mes compagnons & moi, » le dieu que j'adore va vous frapper de ſes plus terribles coups. » Dès ce ſoir, vous verrez la lune rougir, puis s'obſcurcir, & » vous refuſer ſa lumière. Ce ne ſera que le prélude de vos » malheurs, ſi vous vous obſtinez à me refuſer des vivres ».

A peine l'amiral a parlé, que ſes prophéties s'accompliſſent. La déſolation eſt extrême parmi les ſauvages. Ils ſe croient perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce que le ciel, touché de leur repentir, appaiſe ſa colère, & que la nature va reprendre ſon cours. Dès ce moment, les ſubſiſtances arrivent de tous côtés, & Colomb n'en manqua plus juſqu'à ſon départ.

Ce fut don Diegue, fils de cet homme extraordinaire, qui fixa les Efpagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit paffer de Saint-Domingue, foixante-dix brigands fous la conduite de Jean d'Efquimel. D'autres ne tardèrent pas à les fuivre. Tous fembloient n'aller dans cette ifle paifible que pour s'y baigner dans le fang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta que lorfqu'il n'y refta pas un feul habitant, pour conferver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, fimple & bienfaifant. Pour le bonheur de la terre, fes exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même fe multiplier dans une ifle qui ne fourniffoit pas de l'or? Leur cruauté fut fans fruit pour leur avarice; & la terre qu'ils avoient fouillée de carnage, fembla fe refufer aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y fixer. Tous les établiffemens élevés fur la cendre des naturels du pays, tombèrent à mefure que le travail & le défefpoir achevèrent d'épuifer le refte des fauvages échappés aux fureurs des premiers conquérans. Celui de Sant-Iago de la Vega, fut le feul qui fe foutint. Les habitans de cette ville, plongés dans l'oifiveté qui fuit la tyrannie après la dévaftation, fe contentoient de vivre de quelques plantations dont ils vendoient le fuperflu aux vaiffeaux qui paffoient fur leurs côtes. Toute la population de la colonie, concentrée au petit territoire qui nourriffoit cette race de deftructeurs, étoit bornée à quinze cens efclaves commandés par autant de tyrans; lorfque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

XXII. La Jamaïque eft conquife par les Anglois. Evénemens arrivés dans l'ifle depuis qu'ils en font les maîtres.

Avec eux y entra la difcorde. Ils en apportoient les plus funeftes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitans que trois mille hommes de cette milice fanatique, qui avoit combattu & triomphé fous les drapeaux du parti républicain. Bientôt ils furent joints par une multitude de royaliftes, qui efpéroient trouver en Amérique la confolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'efprit de divifion, qui avoit fi longtems & fi cruellement déchirés les deux partis en Europe, les fuivit au-delà des mers. C'en étoit affez pour renouveller dans le Nouveau-Monde les fcènes d'horreur & de fang tant de fois

répétées dans l'ancien. Mais Penn & Venables, conquérans de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus ſage, qui ſe trouvoit le plus ancien officier. C'étoit Dodley, qui avoit plié ſous l'autorité d'un citoyen vainqueur, mais ſans rien perdre de ſon attachement pour les Stuarts. Deux fois Cromwel, qui avoit démêlé ces ſentimens ſecrets, lui ſubſtitua de ſes partiſans, & deux fois leur mort replaça Dodley à la tête des affaires.

Les conſpirations qu'on tramoit contre lui furent découvertes & diſſipées. Jamais il ne laiſſa impunies les moindres brèches faites à la diſcipline. La balance fut, dans ſes mains, toujours égale entre la faction que ſon cœur déteſtoit & celle qu'il aimoit. L'induſtrie étoit excitée, encouragée par ſes ſoins, ſes conſeils & ſes exemples. Son déſintéreſſement appuyoit ſon autorité. Content de vivre du produit de ſes plantations, jamais on ne réuſſit à lui faire accepter des appointemens. Simple & familier dans la vie privée, il étoit dans ſa place intrépide guerrier, commandant ferme & ſévère, ſage politique. Sa manière de gouverner fut toute militaire: c'eſt qu'il avoit à contenir ou policer une colonie naiſſante, uniquement compoſée de gens de guerre; à prévenir ou repouſſer une invaſion des Eſpagnols, qui pouvoit tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais, lorſque Charles II eut été appellé au trône, par la nation qui en avoit précipité ſon père, il s'établit à la Jamaïque un gouvernement civil, modelé comme dans les autres iſles, ſur celui de la métropole. Cependant, ce ne fut qu'en 1682 que ſe forma ce corps de loix, qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces ſages ſtatuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

Le but du premier eſt d'exciter les citoyens à la défenſe de la patrie, ſans que la crainte de commetre leur fortune particulière puiſſe les détourner du ſervice public. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi, ſera payé ſur le champ par l'état; & aux dépens de tous les ſujets, ſi le fiſc n'y ſuffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population.

Elle veut que tout maître de vaisseau, qui aura porté dans la colonie un homme hors d'état de payer son passage, reçoive une gratification genérale de 22 liv. 10 s. La gratification particulière est de 168 liv. 15 s. pour chaque personne portée d'Angleterre ou d'Ecosse; de 135 liv. pour chaque personne portée d'Irlande; de 78 liv. 15 s. pour chaque personne portée du continent de l'Amérique; de 45 liv. pour chaque personne portée des autres isles.

La troisième loi tend à favoriser la culture. Lorsqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ses emprunts, sa plantation est vendue au prix estimé par douze propriétaires. Sa valeur, quelle qu'elle soit, libère entièrement le débiteur. Mais si elle excédoit ses dettes, on seroit tenu de lui rembourser le surplus. Cette jurisprudence, qu'on pourroit trouver partiale, a le mérite de diminuer la rigueur des poursuites du rentier & du marchand contre le cultivateur. Elle est à l'avantage du sol & des hommes en général. Le créancier en souffre rarement, parce qu'il est sur ses gardes; & le débiteur en est plus tenu à la vigilance, à la bonne-foi, pour trouver des avances. C'est alors la confiance qui fait les engagemens, & cette confiance ne se mérite & ne s'entretient que par des vertus.

Le tems a amené d'autres réglemens. On s'apperçut que les Juifs, établis en grand nombre à la Jamaïque, se faisoient un jeu de tromper les tribunaux de justice. Un magistrat imagina que ce désordre pouvoit venir de ce que la Bible qui leur étoit présentée étoit en anglois. Il fut arrêté que ce seroit sur le texte hébreu qu'ils jureroient dans la suite, & après cette précaution les faux sermens devinrent infiniment plus rares.

En 1761, il fut décidé que tout homme qui ne seroit pas blanc ne pourroit hériter que de 13,629 liv. 3 s. 4 d. Ce statut déplut à plusieurs membres de l'assemblée qui s'indignèrent qu'on voulût ravir à des pères tendres la satisfaction de laisser une fortune achetée par de longs travaux à une postérité chérie, parce qu'elle ne seroit pas de leur couleur. On se divisa, & le parlement d'Angleterre se saisit de la contestation. Un des plus célébres orateurs

de

de la chambre des communes se déclara hautement contre les nègres. Son opinion fut que c'étoient des êtres vils, d'une espèce différente de la nôtre. Le témoignage de Montesquieu fut le plus fort de ses argumens, & il lut avec confiance le chapitre ironique de l'esprit des Loix sur l'esclavage. Aucun des auditeurs ne soupçonna les véritables vues d'un écrivain si judicieux, & son nom subjugua tout le sénat Britannique.

Tout le sénat Britannique ! tout un corps assemblé pour discuter les intérêts de la nation & prononcer gravement sur une motion, dont l'injustice & la déraison ne méritoient que des huées ! Et pourquoi ne pas opiner que ces noirs fussent entiérement déshérités ? Si leur couleur autorisoit à les priver d'une portion du bien de leurs pères, pourquoi pas de tous ? C'est par le ridicule, & non par des argumens qu'il falloit combattre des opinions d'une aussi palpable absurdité. Et quand, contre toute vraisemblance, c'eût été le sentiment de Montesquieu, qu'importoit son autorité ? Du moins falloit-il d'ailleurs s'assurer du sentiment de cet auteur.

Le bill alloit s'étendre aux Indiens, lorsqu'un homme, moins aveuglé que les autres, observa que ce seroit une injustice horrible de confondre les anciens propriétaires de l'isle avec les Africains, & qu'il n'en restoit d'ailleurs que cinq ou six familles.

Avant qu'aucune de ces loix eût été portée, la colonie avoit acquis une assez grande célébrité. Quelques aventuriers, autant par haîne ou jalousie nationale, que par inquiétude d'esprit, & besoin de fortune, attaquèrent les vaisseaux Espagnols. Ces corsaires furent secondés par les soldats de Cromwel, qui, ne recueillant après sa mort que l'aversion publique attachée à ses cruels succès, cherchèrent au loin un avancement qu'ils n'espéroient plus en Europe. Ce nombre fut grossi d'une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au sang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine & de carnage, écumoient les mers, dévastoient les côtes du Nouveau-Monde. C'étoit à la Jamaïque qu'étoient toujours portées par les nationaux & souvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette isle plus de facilité, d'accueil,

de protection & de liberté qu'ailleurs; soit pour débarquer, soit pour dépenser à leur gré le butin de leurs courses. C'est-là que les prodigalités de la débauche les rejettoient bientôt dans la misère. Cet unique aiguillon de leur sanguinaire industrie, les faisoit voler à de nouvelles proies. Ainsi, la colonie profitoit de leurs continuelles vicissitudes de fortune; & s'enrichissoit des vices qui étoient la source & la ruine de leurs trésors.

Quand cette race exterminante fut éteinte, par sa meurtrière activité, les fonds qu'elle avoit laissés, & qui n'étoient, après tout, dérobés qu'à des usurpateurs plus injustes & plus cruels encore, ces fonds devinrent la base d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnèrent d'ouvrir un commerce interlope avec les possessions Espagnoles. Cette veine de richesse, qu'on avoit ouverte vers 1672, s'accrut successivement, & très-rapidement vers la fin du siècle. Des Portugais, avec un capital de trois millions, dont leur souverain avoit avancé les deux tiers, s'engagèrent, en 1696, à fournir aux sujets de la cour de Madrid, cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette compagnie tira de la Jamaïque un grand nombre de ces esclaves. Dès-lors, le colon de cette isle eut des liaisons suivies avec le Mexique & le Pérou; soit par l'entremise des agens Portugais; soit par les capitaines de ses propres vaisseaux employés à la navigation de ce commerce. Mais ces liaisons furent un peu ralenties, par la guerre de la succession au trône d'Espagne.

A la paix, le traité de l'Assiento donna des alarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la compagnie du Sud, chargée de pourvoir de nègres les colonies Espagnoles, ne lui fermât entiérement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changèrent point les mesures du ministère Anglois. Il avoit sagement prévu que l'activité des Assientistes, donneroit une nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope; & ses vues se trouvèrent justes.

Le commerce prohibé que faisoit la Jamaïque étoit simple dans sa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres; que son mât étoit rompu, ou qu'il avoit

une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni découvrir, ni étancher, ſans ſe décharger. Le gouverneur permettoit que le navire entrât dans le port & s'y réparât. Mais, pour ſe garantir ou ſe diſculper de toute accuſation auprès de ſa cour, il faiſoit mettre le ſceau ſur la porte du magaſin où l'on avoit enfermé les marchandiſes du vaiſſeau; tandis qu'il reſtoit une autre porte non ſcellée, par où l'on entroit & l'on ſortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce ſecret. Quand il étoit terminé, l'étranger, qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépenſe qu'il avoit faite : permiſſion qu'il eût été trop barbare de refuſer. Cette facilité étoit néceſſaire, pour que le commandant ou ſes agens puſſent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en ſecret; parce qu'on ſuppoſeroit toujours que ce ne pouvoit être autre choſe que les effets qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainſi ſe vuidoient & ſe répandoient les plus groſſes cargaiſons.

La cour de Madrid ſe flatta de mettre fin à ce déſordre, en défendant l'admiſſion des bâtimens étrangers dans ſes ports, ſous quelque prétexte que ce pût être. Mais les Jamaïcains, appellant la force au ſecours de l'artifice, ſe firent protéger dans la continuation de ce commerce par les vaiſſeaux de guerre Anglois, qui recevoient cinq pour cent ſur tous les objets dont ils favoriſoient l'introduction frauduleuſe.

Cependant, à cette violation éclatante & manifeſte du droit public, en ſuccéda une plus ſourde & moins menaçante. Les navires expédiés de la Jamaïque ſe rendoient aux rades de la côte Eſpagnole les moins fréquentées : mais ſur-tout à deux ports également déſerts; celui de Brew à cinq milles de Carthagène, & celui de Grout à quatre mille de Porto-Belo. Un homme qui ſavoit la langue du pays, étoit mis promptement à terre, pour avertir les contrées voiſines de l'arrivée des vaiſſeaux. La nouvelle ſe répandoit de proche en proche, avec la plus grande célérité, juſqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands venoient avec la même diligence; & la traite commençoit, mais avec des précautions dont l'expérience avoit enſeigné la néceſſité.

L'équipage du bâtiment étoit divisé en trois parties. Pendant que l'une accueilloit les acheteurs avec politesse & veilloit d'un œil attentif sur le penchant & l'adresse qu'ils avoient pour le vol; l'autre étoit occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or & l'argent des Espagnols, en échange des esclaves, du vif-argent, des soieries, & d'autres marchandises qui leur étoient livrées. En même-tems, la troisième division retranchée en armes sur le tillac, veilloit à la sûreté du navire & de l'équipage, ayant soin de ne pas laisser entrer plus de monde à la fois qu'elle n'en pouvoit contenir dans l'ordre.

Lorsque les opérations étoient terminées, l'Anglois regagnoit son isle avec ses fonds qu'il avoit communément doublés, & l'Espagnol sa demeure avec ses emplettes, dont il espéroit retirer un semblable & même un plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évitoit les grandes routes & marchoit dans des chemins détournés, avec des nègres qu'il venoit d'acheter & qu'il avoit chargés de marchandises, distribuées en paquets, d'une forme & d'un poids faciles à porter.

Cette manière de négocier prospéroit depuis long-tems au grand avantage des colonies des deux nations; lorsque la substitution des vaisseaux de registre aux gallions rallentit, comme l'Espagne se l'étoit proposé, la marche de ce commerce. Il diminua par degrés; & dans les derniers tems, il étoit réduit à peu de chose. Le ministère de Londres, voulant le ranimer, pensa, en 1766, que le meilleur expédient, pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Aussi-tôt les bâtimens Espagnols du Nouveau-Monde y arrivèrent de tous les côtés pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloises. Cet empressement avoit cela de commode, que le gain, dont il étoit la source, étoit sans danger & ne pouvoit être l'occasion d'aucune brouillerie; mais il falloit s'attendre que la cour de Madrid ne tarderoit pas à rompre une communication si nuisible à ses intérêts. La Grande-Bretagne le pensa ainsi; & pour continuer à faire couler dans son sein les richesses du continent voisin, elle jetta sur la côte des Mosquites les fondemens d'une colonie.

XXIII. Cultures établies à la Jamaïque.

Quel que soit un jour le sort de ce nouvel établissement, il est certain que la Jamaïque s'occupa long-tems beaucoup trop d'un commerce frauduleux, & trop peu de ses cultures. La première à laquelle les Anglois se livrèrent fut celle du cacao qu'ils avoient trouvée bien établie par les Espagnols. Elle prospéra tant que durèrent les plantations de ce peuple qui en faisoit sa principale nourriture & son négoce unique. Les arbres vieillirent; il fallut les renouveller : mais soit défaut de soins ou d'intelligence, ils ne réussirent pas, & on leur substitua l'indigo.

Cette production prenoit des accroissemens considérables, lorsque le parlement la chargea d'un droit qu'elle ne pouvoit porter, & qui en fit tomber la culture à la Jamaïque, comme dans les autres isles Angloises. Cette imprudente taxe fut depuis supprimée; on lui substitua même des gratifications : mais cette générosité tardive n'enfanta que des abus. Pour jouir du bienfait, les Jamaïcains contractèrent l'habitude qu'ils ont conservée de tirer cette précieuse teinture de Saint-Domingue & de l'introduire dans la Grande-Bretagne comme une richesse de leur propre sol.

On ne sauroit regarder comme entiérement perdue la dépense que fait à cette occasion le gouvernement, puisque la nation en profite : mais elle entretient cette défiance &, s'il faut le dire, cette friponnerie que l'esprit de finance a fait naître dans toutes nos législations modernes entre l'état & les citoyens. Depuis que le magistrat n'a cessé d'imaginer des moyens pour s'approprier l'argent du peuple, le peuple n'a cessé de chercher des ruses pour se soustraire à l'avidité du magistrat. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans les dépenses, de bornes dans l'imposition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement; il n'y a plus eu de scrupule sur la violation des loix pécuniaires, de bonne-foi dans le paiement des impôts, de franchise dans les engagemens du sujet avec le prince. Oppression d'un côté, pillage de l'autre. La finance poursuit le commerce, & le commerce élude ou trompe la finance. Le fisc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impose au fisc par de fausses déclarations. Ce sont les mœurs des deux hémisphères.

Dans le nouveau, il exiſtoit encore quelques plantations d'indigo à la Jamaïque, lorſqu'on commença à s'y occuper du coton. Cette production eut un ſuccès rapide & toujours ſuivi, parce qu'elle trouva ſans interruption un débouché avantageux en Angleterre, où on la mettoit en œuvre avec une adreſſe qui a été plutôt imitée qu'égalée par les nations rivales.

Le gingembre a été moins utile à la colonie. Les ſauvages, que les Européens trouvèrent dans les iſles d'Amérique, en faiſoient aſſez généralement uſage : mais leur conſommation en ce genre, comme dans les autres, étoit ſi bornée, que la nature brute leur en fourniſſoit ſuffiſamment. Les uſurpateurs prirent une eſpèce de paſſion pour cette épicerie. Ils en mangeoient le matin, pour aiguiſer leur appétit. On leur en ſervoit à table, confit de pluſieurs façons. Ils en uſoient après le repas, pour faciliter la digeſtion. C'étoit, dans la navigation, leur antidote contre le ſcorbut. L'ancien monde adopta le goût du nouveau, & ce goût dura juſqu'à ce que le poivre, qui avoit eu long-tems une valeur extraordinaire, fut baiſſé de prix. Alors le gingembre tomba dans une eſpèce de mépris ; & la culture en fut à-peu-près abandonnée par-tout, excepté à la Jamaïque.

Cette iſle produit & vend une autre épicerie, connue ſous le nom impropre de poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit eſt une eſpèce de myrte, qui croît ordinairement ſur les montagnes & s'élève à plus de trente pieds. Il eſt très-droit, d'une groſſeur médiocre, & couvert d'une écorce griſâtre, unie & luiſante. Ses feuilles, qui ont une bonne odeur, reſſemblent pour la forme & pour la diſpoſition à celles du laurier, & les branches ſont terminées par de corymbes de fleurs en tout ſemblables à celles du myrte ordinaire. Les fruits qui leur ſuccèdent ſont de petites baies un peu plus groſſes que celles de genièvre. On les cueille vertes, & on les met ſécher au ſoleil. Elles bruniſſent, & prennent une odeur d'épicerie qui, en Angleterre, a fait appeller ce piment *allspice*. L'uſage en eſt excellent pour fortifier les eſtomacs froids : mais qu'eſt-ce que cet avantage en comparaiſon de tous ceux que procure le ſucre ?

L'art de le cultiver ne fut connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitans de la Barbade. L'un d'entre eux avoit tout ce qu'exige la ſorte de création qui dépend des hommes : c'étoit Thomas Moddifort. Son activité, ſes capitaux, ſon intelligence le mirent en état de défricher un terrein immenſe, & l'élevèrent, avec le tems, au gouvernement de la colonie. Cependant le ſpectacle de ſa fortune & ſes vives ſollicitations ne pouvoient engager aux travaux de la culture des hommes nourris la plupart dans l'oiſiveté des armes. Douze cens malheureux, arrivés en 1670 de Surinam, qu'on venoit de céder aux Hollandois, ſe montrèrent plus dociles à ſes leçons. Le beſoin leur donna du courage, & leur exemple inſpira l'émulation. Elle fut nourrie par l'abondance d'argent que les ſuccès continuels des Flibuſtiers faiſoient entrer chaque jour dans l'iſle. Une grande partie fut employée à la conſtruction des édifices, à l'achat des eſclaves, des uſtenſiles, de tous les meubles néceſſaires aux habitations naiſſantes. Avec le tems, il ſortit de cette poſſeſſion une grande abondance de ſucre, inférieur, à la vérité, à celui qu'on fabriquoit dans la plupart des autres colonies, mais dont le rum avoit une ſupériorité marquée.

Le cafier proſpéroit dans les établiſſemens Hollandois & François du Nouveau-Monde, avant que les Anglois euſſent ſongé à ſe l'approprier. La Jamaïque fut même la ſeule des iſles Britanniques qui crut devoir l'adopter, mais elle n'en pouſſa jamais la culture auſſi loin que les nations rivales.

C'étoit, en 1756, une opinion généralement reçue, que la Jamaïque étoit dans le plus grand état de proſpérité où elle pût atteindre. Une iſle occupée depuis un ſiècle par un peuple actif & éclairé. Une iſle où la piraterie & un commerce frauduleux avoient verſé ſans interruption les tréſors du Mexique & du Pérou. Une iſle à laquelle aucun moyen d'exploitation n'avoit jamais manqué. Une iſle dont les parages ſûrs & les rades excellentes n'avoient ceſſé d'appeller les navigateurs. Une iſle qui avoit toujours vu ſes productions recherchées par l'Europe entière : un tel établiſſement devoit paroître, même aux eſprits

les plus réfléchis, avoir fait tous les progrès dont la nature l'avoit rendu susceptible.

La guerre, qui rendra cette époque à jamais célèbre, dissipa une illusion si raisonnable. Un fléau, qui quelquefois bouleverse les états & toujours les épuise, fut une source de fortune pour la Jamaïque. Les négocians Anglois, enrichis des dépouilles d'un ennemi, par-tout vaincu, par-tout fugitif, se trouvèrent en état de faire de grosses avances & de longs crédits aux cultivateurs. Les colons eux-mêmes, animés par le découragement des colons François, dont les travaux avoient jusqu'alors été si heureux, profitèrent avec chaleur des facilités que des événemens inattendus mettoient dans leurs mains. La paix n'arrêta pas l'impulsion reçue. Ce mouvement rapide a continué; & les productions de la colonie sont de près d'un tiers plus considérables qu'elles ne l'étoient il y a trente ans.

XXIV. Etat actuel de la Jamaïque, considérée sous tous ses rapports.

L'isle entière peut contenir trois millions huit cens mille acres de terre. Les montagnes, les rochers, les lacs, les marais, les rivières, d'autres lieux nécessairement perdus pour les travaux utiles en occupent un million sept cens vingt-huit mille quatre cens trente-un, selon les lumières d'un homme judicieux & appliqué qui a long-tems conduit la colonie. Le gouvernement en a successivement accordé un million six cens soixante-onze mille cinq cens soixante-neuf qui sont défrichés ou qui peuvent l'être. Il en reste encore à concéder quatre cens mille qui attendent des bras & des moyens d'exploitation.

En 1658, la Jamaïque comptoit quatre mille cinq cens blancs & quatorze cens esclaves; en 1670, sept mille cinq cens blancs & huit mille esclaves; en 1734, sept mille six cens quarante-quatre blancs & quatre-vingt-six mille cinq cens quarante-six esclaves; en 1746, dix mille blancs & cent douze mille quatre cens vingt-huit esclaves; en 1768, dix-sept mille neuf cens quarante-sept blancs & cent soixante-six mille neuf cens quatorze esclaves; en 1775, dix-huit mille cinq cens blancs, trois mille sept cens noirs ou mulâtres libres, & cent quatre-vingt-dix mille neuf cens quatorze esclaves. Cent dix mille de ces malheureux sont placés sur six

cens quatre-vingts ſucreries. Le reſte eſt employé à des cultures moins précieuſes dans quatorze cens ſoixante habitations, à la navigation, au ſervice domeſtique, & à d'autres travaux de néceſſité première.

Les dépenſes publiques de la colonie s'élèvent annuellement à 817,750 liv. C'eſt avec des impoſitions ſur les maiſons, ſur les différentes productions du ſol, ſur les boiſſons étrangères, ſur la tête des noirs; &, dans les cas extraordinaires, avec un doublement de capitation, qu'on pourvoit à ces beſoins. Les comptables chargés, dans les dix-neuf paroiſſes, de lever les contributions ordonnées par l'aſſemblée générale, ont obtenu pour prix de leurs ſoins deux & demi pour cent, & le receveur général en retient cinq.

Les monnoies, qui circulent habituellement dans l'iſle, ne paſſent pas 954,041 livres. Ce numéraire eſt plus que ſuffiſant, parce qu'il ne ſert qu'aux plus petits détails de commerce. Les eſclaves apportés d'Afrique; les marchandiſes que l'Europe envoie : tout ce qui a une grande valeur eſt payé en lettres-de-change ſur Londres & ſur quelqu'un des autres ports Britanniques où les colons envoient leurs denrées pour leur propre compte.

Le prix de ces productions n'eſt pas uniquement deſtiné aux beſoins ſans ceſſe renaiſſans de la Jamaïque. Une grande partie doit ſervir à l'acquittement des dettes qu'un luxe immodéré & des malheurs trop répétés lui ont fait ſucceſſivement contracter. Ses engagemens, autant qu'on en peut juger, s'élèvent aux deux tiers de ſes richeſſes apparentes. Le plus grand nombre de ſes créanciers eſt fixé en Angleterre. Les autres ſont des négocians paſſagérement établis dans l'iſle, parmi leſquels on compte beaucoup de Juifs. Puiſſe ce peuple, d'abord eſclave, puis conquérant & enſuite avili pendant vingt ſiècles, poſſéder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelque autre iſle riche du Nouveau-Monde! Puiſſe-t-il y raſſembler tous ſes enfans, & les élever en paix dans la culture & le commerce, à l'abri du fanatiſme qui le rendit odieux à la terre, & de la perſécution qui l'a trop

rigoureusement puni de ses erreurs! Que les Juifs vivent enfin libres, tranquilles & heureux dans un coin de l'univers; puisqu'ils sont nos frères par les liens de l'humanité, & nos pères par les dogmes de la religion!

La colonie envoie actuellement, chaque année, à sa métropole huit cens mille quintaux de sucre, qui, à 40 livres le quintal, produisent 32,000,000 livres. Quatre millions galons de rum, qui, à 1 livre 10 sols le galon, produisent 6,000,000 livres. Trois cens mille galons de melasse, qui, à 10 sols le galon, produisent 150,000 livres. Six mille quintaux de coton, qui, à 150 livres le quintal, produisent 900,000 livres. Six mille quintaux de piment, qui, à 42 livres le quintal, produisent 252,000 livres. Dix-huit mille quintaux de café, qui, à 50 liv. le quintal, produisent 900,000 livres. Trois mille quintaux de gingembre, qui, à 70 livres le quintal, produisent 210,000 liv. Pour 400,000 livres en bois de teinture ou de marqueterie. Tous ces objets réunis portent les produits de la Jamaïque à 40,812,000 livres.

Les navires destinés à leur extraction sont très-multipliés: mais du port de cent cinquante à deux cens tonneaux seulement.

Un petit nombre prennent leur chargement au port Morant, qu'il faudroit regarder comme bon si l'entrée en étoit moins difficile. Cette rade, située dans la partie méridionale de l'isle, n'est défendue que par une batterie mal-construite & mal-placée. Douze hommes, commandés par un sergent, y font continuellement la garde. Non loin de là est une baie du même nom, plus commode & plus fréquentée par les navigateurs.

La côte n'offre plus de mouillage que pour de très-petits bateaux jusqu'au Port-Royal où est embarquée la moitié des productions de la colonie destinées pour l'Europe.

Plus loin est le vieux havre, communément assez fréquenté. Les planteurs voisins ont souvent résolu d'élever quelques ouvrages pour protéger contre les petits corsaires les bâtimens qui y formeroient leur cargaison. Ce projet dispendieux paroît tout-à-fait abandonné. On a compris enfin que l'embarras de l'entrée seroit toujours la meilleure des défenses.

La baie de la rivière Noire exigeroit une bonne batterie. On l'établiroit ſans beaucoup de frais, & elle feroit la ſûreté du grand nombre de petits navires qui la fréquentent.

Savane-la-Marr n'a jamais que peu d'eau, & ſon entrée eſt par-tout embarraſſée de récifs & de rochers ſubmergés. C'eſt le plus mauvais port de la colonie. Il eſt pourtant devenu l'entrepôt d'un aſſez grand commerce, depuis que le territoire voiſin a été défriché. Ses habitans voulurent autrefois s'entourer de fortifications. L'ouvrage fut abandonné après qu'on y eut dépenſé plus de cent mille écus. Il ne reſte plus de ces travaux qu'un amas de ruines.

L'iſle n'a ſur ſa côte occidentale très-reſſerrée, qu'un ſeul port, & c'eſt celui d'Orange. Sept ou huit bâtimens y prennent annuellement leur charge.

Le premier havre au nord, c'eſt celui de Sainte-Lucie. Il eſt ſpacieux ; il eſt ſûr ; il eſt défendu par un fort, capable de faire quelque réſiſtance, s'il étoit réparé, ſi ſon artillerie étoit miſe en état de ſervir. On y entretient toujours une foible garniſon.

Huit ou neuf lieues plus loin, eſt l'excellente baie de Montego. La cinquième partie des productions de la colonie eſt embarquée dans ſa petite ville de Barnet-Town, défendue par une batterie de dix canons.

Des bas-fonds rendent difficile l'entrée du port Sainte-Anne. A peine reçoit-il tous les ans quinze ou ſeize navires.

Le port Antonio eſt un des plus ſûrs, mais non des plus fréquentés de l'iſle. Son fort eſt gardé par un détachement, que commande un officier.

La côte orientale n'offre que le havre de Manchineel. Le mouillage y eſt bon, mais dans les parages voiſins, la mer eſt toujours violemment agitée par les vents d'eſt. C'eſt le quartier le plus expoſé à l'invaſion ; & la batterie de dix canons qu'on y a conſtruite, ne le mettroit pas à l'abri du danger, ſi ſes richeſſes étoient plus conſidérables. Toute la défenſe de la colonie réſide proprement dans le Port-Royal.

XXV. Moyens qu'a la Jamaïque pour ſe garantir de l'invaſion.

Les Anglois ne ſe furent pas plutôt rendus maîtres de la Jamaïque, que le ſoin de rendre cette conquête utile & de s'en aſſurer la poſſeſſion, les occupa. Les défrichemens, entrepris par les Eſpagnols, & les avantages d'une rade immenſe, ſûre, commode, arrêtèrent ſagement leurs regards ſur Port-Royal. La ville qu'ils y bâtirent, quoique placée dans des ſables ſur une langue de terre très-étroite, quoique privée par la nature d'eau potable & de tous les autres ſoutiens de la vie, devint en moins de trente ans, une cité célèbre. Elle dut cet éclat au mouvement rapide, qu'y entretenoient les productions de l'iſle, le butin des Flibuſtiers, le commerce ouvert avec le continent voiſin. Il y avoit peu d'entrepôts ſur le globe, où la ſoif des richeſſes & des plaiſirs eût réuni plus d'opulence & de corruption.

Un moment détruit, le 7 juin 1692, ce brillant ſpectacle. Le ciel, d'un azur clair & ſerain, devient ſombre & rougeâtre, dans toute l'étendue de la Jamaïque. Un bruit ſourd ſe répand ſous terre, des montagnes dans la plaine. Les rochers ſe fendent. Des côteaux ſe rapprochent. A la place des monts engloutis, s'élèvent des marais infects. De vaſtes forêts ſont tranſportées à pluſieurs milles de leur ſituation première. Les édifices diſparoiſſent dans des gouffres, ou tombent renverſés ſur leurs fondemens. Treize mille hommes trouvent la mort dans ce tombeau de l'iſle entière; trois mille périſſent de la contagion, qui ſuit ce fléau deſtructeur. A cette époque, la nature perd, dit-on, de ſa beauté, l'air de ſa pureté, le ſol de ſa fertilité. Les Européens apprennent de ce phénomène épouvantable, ou ils ne l'apprendront jamais, à ne pas ſe repoſer ſur la poſſeſſion d'un monde qui chancèle ſous leurs pieds, qui ſemble ſe dérober à leurs avides mains.

Dans ce déſordre général, Port-Royal voit enſevelis dans les flots irrités, ou jettés au loin ſur des plages déſolées, les nombreux vaiſſeaux, dont les orgueilleux pavillons le rendoient ſi fier. La ville elle-même eſt détruite & ſubmergée. Vainement on la tire de ſes débris. Téméraires travaux! un nouvel ouragan renverſe ſes murs renaiſſans. Port-Royal, comme Jéruſalem, ne

peut être réédifié. La terre ne se laisse creuser, que pour l'engloutir encore. Par une singularité, qui confond tous les efforts & les raisonnemens de l'homme, les seules maisons qui échappent au nouveau bouleversement, restent bâties à l'extrémité d'une pointe infiniment étroite, qui s'avance plusieurs milles dans la mer : comme si l'inconstance de l'océan eût offert une base solide à des édifices que la terre-ferme sembloit rejetter.

Les habitans de Port-Royal, découragés par ces calamités répétées, se réfugient à Kingstown, situé sur la même baie. Bientôt leur activité & leur industrie, font de ce bourg, jusqu'alors obscur, une ville agréable & florissante. Les affaires même y sont peu-à-peu devenues plus vives qu'elles ne le furent à aucune époque dans les marchés qu'elle a remplacés; parce que la colonie a plus gagné par l'augmentation de ses cultures, qu'elle n'a perdu par la diminution de son commerce interlope.

Cependant Port-Royal n'avoit jamais été, & Kingstown ne devenoit pas la capitale de l'isle. Sant-Yago de la Vega, que les Anglois ont appellé Spanish-Town, continuoit à jouir de cette utile prérogative. Cette ville, bâtie par les Espagnols à quelques milles de la mer, sur la rivière de Cobre, la plus considérable du pays, sans être navigable, étoit toujours le siège du corps législatif, du gouverneur général, des tribunaux de justice, & par conséquent le séjour des colons les plus riches.

L'amiral Knowles jugea cet arrangement contraire au bien public; &, en 1756, il fit décider par l'assemblée générale, que tous les ressorts, tous les pouvoirs de l'administration, seroient réunis à Kingstown. Des haînes personnelles contre l'auteur du projet; la dureté des mesures qu'il employoit à l'exécution; l'attachement qu'on prend pour les lieux comme pour les choses même; une foule d'intérêts particuliers, que la révolution devoit nécessairement blesser : toutes ces causes inspirèrent à beaucoup de colons un éloignement invincible pour une innovation qui pouvoit bien avoir quelques inconvéniens : mais qui étoit appuyée sur des raisons décisives & qui présentoit de grands avantages. Les entraves, dont les opposans embarrassèrent le

nouveau ſyſtême, n'arrêtèrent pas l'autorité. Ce fut même le tems qu'elle choiſit pour réparer le fort Charles, qui ſert de citadelle à Port-Royal, & pour augmenter de l'autre côté de la baie les fortifications très-bien entendues de Moſquito-Point, qui dominent le canal où doivent paſſer les bâtimens deſtinés pour Kingſtown. Si au lieu d'entrer dans la baie, l'ennemi vouloit débarquer au nord de la nouvelle capitale, il ſe trouveroit arrêté dans ſa marche par Zock, fort conſtruit avec intelligence & entretenu avec ſoin dans un défilé très-ſerré, à une lieue de la ville. Dans ces différens ouvrages & dans quelques autres poſtes moins importans, ſont habituellement répartis deux régimens. Ils reçoivent une ſolde de la métropole : mais la colonie y ajoute une gratification journalière de douze ſols pour chaque ſoldat, & une gratification double pour tout officier. Ces troupes, fuſſent-elles auſſi bonnes qu'elles ſont mauvaiſes, ne préſerveroient pas l'iſle de l'invaſion & ſeroient bientôt réduites à capituler devant des forces navales, ſupérieures à celles qu'on auroit deſtinées pour les appuyer.

Quand même la Jamaïque pourroit ſe garantir des malheurs d'une invaſion étrangère, elle n'en reſteroit pas moins expoſée à des dangers domeſtiques, plus à craindre encore.

XXVI. Dangers qui menacent la Jamaïque dans ſon propre ſein.

Lorſque les Eſpagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laiſſèrent un aſſez grand nombre de nègres & de mulâtres, qui, las de leur eſclavage, prirent la réſolution de ſauver, dans les montagnes, une liberté que ſembloit leur offrir la fuite de leurs tyrans vaincus. Après avoir établi des réglemens qui devoient aſſurer leur union, ils plantèrent du maïs & du cacao dans les lieux les plus inacceſſibles de leur retraite. Mais l'impoſſibilité de ſubſiſter juſqu'au tems de leur récolte, les força de deſcendre dans la plaine, pour y dérober des vivres. Le conquérant ſouffrit ce pillage d'autant plus impatiemment, qu'il n'avoit rien à perdre, & déclara la guerre la plus vive à ces raviſſeurs. Pluſieurs furent maſſacrés. Le plus grand nombre ſe ſoumit. Cinquante ou ſoixante ſeulement, trouvèrent encore des rochers, pour y vivre ou mourir libres.

La politique, qui a des yeux & point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs, échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes, qui périssoient, ou s'épuisoient de fatigue, ne goûtèrent pas un système de destruction, qui devoit leur coûter encore du sang. On y renonça, dans la crainte de les soulever. Cette condescendance eut des suites funestes. Les esclaves que l'horreur du travail ou la peur des châtimens, jettoit dans le désespoir, ne tardèrent pas à chercher un asyle dans les bois, où ils étoient sûrs de trouver des compagnons prêts à les assister. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit bientôt déserter par essaims, après avoir massacré leurs maîtres, & dépouillé les habitations, qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux des partisans actifs, auxquels on assura 900 livres pour chaque noir massacré, dont ils présenteroient la tête. Cette rigueur ne changea rien; & la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rebelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690, ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin se croyant assez forts, même pour attaquer, on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations Angloises, où ils firent des dégâts horribles. En vain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes; en vain pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps-de-garde : malgré ces précautions, les ravages recommencèrent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs, achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la racine du mal, résolurent, en 1735, d'employer toutes les forces de la colonie, à détruire un ennemi justement implacable.

Aussi-tôt les loix militaires prennent la place de toute administration civile. Tous les colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement; on marche aux rebelles, par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de Nauny, que les noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les montagnes

bleues. Avec du canon, on réuſſit à réduire une place conſtruite ſans règles, défendue ſans artillerie. Mais les autres entrepriſes n'ont qu'un ſuccès équivoque, ou balancé par des pertes. Les eſclaves plus glorieux d'un triomphe qu'abattus de dix revers, s'enorgueilliſſent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils ſont vaincus, ce n'eſt pas ſans vengeance. Leur ſang eſt au moins confondu avec celui de leurs barbares maîtres. Ils vont au-devant de l'épée de l'Européen, pour lui plonger un poignard dans le cœur. Les réfugiés, forcés de céder au nombre ou à l'adreſſe, ſe retranchent dans des lieux inacceſſibles, & s'y diſperſent en petites troupes réſolus de n'en plus ſortir, & bien aſſurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courſes, on abandonne enfin le projet de les ſoumettre.

Ainſi l'emportera tôt ou tard, ſur des armées nombreuſes, aguerries, & même diſciplinées, un peuple déſeſpéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injuſtice de la conquête, s'il a le courage de ſouffrir la faim plutôt que le joug; s'il joint à l'horreur d'être aſſervi, la réſolution de mourir; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples, que d'augmenter celui des eſclaves. Qu'il cède la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux, & qu'il ſe retire au cœur des montagnes, ſans bagage, ſans toît, ſans proviſions; la nature ſaura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y reſte, s'il le faut des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oiſiveté, la débauche aient dévoré ou conſumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à eſpérer, ni gloire à recueillir. Qu'il deſcende quelquefois avec les torrens, pour ſurprendre l'ennemi dans ſes tentes, & ravager ſes lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand & d'aſſaſſin, que lui prodiguera ſans honte une grande nation, aſſez lâche pour s'armer toute entière contre une poignée d'hommes chaſſeurs, & aſſez foible pour ne pouvoir les vaincre.

Telle fut la conduite des nègres avec les Anglois. Ceux-ci rebutés de courſes & d'armemens inutiles, tombèrent dans un découragement univerſel. Les plus pauvres d'entre eux n'oſoient

accepter

accepter les terreins, que le gouvernement leur offroit au voisinage des montagnes. Des établissemens plus éloignés des rebelles aguerris, furent négligés, ou même abandonnés. Plusieurs endroits de l'isle, qui, par leur aspect, annonçoient le plus de fécondité, restèrent dans leur état inculte.

Dans cette situation, Trelaunay fut chargé de l'administration de la colonie. Ce gouverneur sage & sans doute humain, ne tarda pas à sentir que des hommes, qui, depuis près d'un siècle, vivoient de fruits sauvages, nus, exposés à toutes les injures de l'air; qui, toujours aux prises avec un assaillant plus fort & mieux armé, ne cessoient de combattre pour la défense de leur liberté, ne seroient jamais réduits par la force ouverte. Il eut donc recours aux voies de conciliation. On leur offrit, non-seulement des terres en propriété, mais la liberté, mais l'indépendance. Ces ouvertures furent accueillies favorablement. Le traité conclu avec eux en 1739, porta que le chef qu'ils choisiroient eux-mêmes, recevroit sa commission du gouvernement Anglois; qu'il se rendroit tous les ans dans la capitale de la colonie, s'il en étoit requis; que deux blancs résideroient habituellement auprès de lui, pour maintenir une harmonie utile aux deux nations; & qu'il prendroit les armes avec tous les siens, si la colonie étoit jamais attaquée.

Tandis que Trelaunay faisoit cet accommodement au nom de la couronne, l'assemblée générale de la colonie proposa son arrangement particulier. Dans ce second accord, le nouveau peuple s'engagea à ne plus donner de retraite aux esclaves fugitifs; & on lui assura une somme fixe pour chaque déserteur qu'il dénonceroit, une récompense plus considérable pour ceux qu'il ramèneroit dans leurs plantations. Depuis ce pacte honteux, la petite république rétrograda toujours. Elle ne compte plus dans son sein que treize cens individus, hommes, femmes, enfans, répartis dans cinq ou six villages.

Soit que ce qui venoit de se passer eût inspiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eût soulevé la haîne, les nègres esclaves résolurent d'être libres aussi. Pendant que la guerre d'Eu-

rope embrafoit l'Amérique, ces malheureux convinrent, en 1760, de prendre tous les armes le même jour, de maffacrer leurs tyrans, & de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des confpirateurs mirent, avant le tems convenu, le feu aux habitations, en poignardèrent les maîtres; & ne fe voyant pas en état de réfifter à toutes les forces de l'ifle, que leur entreprife prématurée avoit réunies en un moment, ils fe réfugièrent dans les montagnes. De cet afyle impénétrable, ils ne cefsèrent de faire des forties meurtrières & deftructives. Les Anglois, dans leur défefpoir, furent réduits à rechercher à prix d'argent, le fecours des nègres fauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le fceau d'un traité. On leur promit une forte fomme, pour la tête de chaque efclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le fang de leurs frères : ils les pourfuivirent, ils en tuèrent un grand nombre par furprife. Enfin les conjurés affoiblis & trahis par leur propre race, reftèrent longtems dans le filence & l'inaction.

On croyoit le feu de la confpiration éteint fans retour, lorfque les révoltés accrus par le renfort des déferteurs qui s'étoient échappés de diverfes plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots, tout fe réunit contre des efclaves. On les combattit, on les vainquit en plufieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le refte fe difperfa dans les bois & dans les rochers. Tous les prifonniers furent fufillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la confpiration furent attachés vivans à des gibets où ils périrent lentement, expofés & confumés au foleil ardent de la Zone-Torride, fupplice plus cuifant, plus affreux que celui du bûcher. Cependant leurs tyrans favouroient avec avidité les tourmens de ces miférables, dont le feul crime étoit d'avoir voulu recouvrer par la vengeance des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulèvemens. Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ose aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de 225 liv. C'est ainsi que les Anglois, ce peuple si jaloux de sa liberté, se joue de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce & l'esclavage des nègres ont dû conduire des usurpateurs. Tels sont les progrès de l'injustice & de la violence. Pour conquérir le Nouveau-Monde, il a fallu sans doute en égorger les habitans. Pour les remplacer, il falloit acheter des nègres, seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinoit à cultiver la terre sans y rien posséder, il a fallu les prendre par force & les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes que doit exciter la dureté de la servitude, il faut des supplices, des châtimens, des loix atroces contre des hommes qui le sont devenus.

Mais enfin la cruauté même a son terme dans sa nature destructive. Un moment suffit; une descente heureuse à la Jamaïque y peut faire passer des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppresseurs. Le François qui ne songera qu'à nuire à son ennemi, sans prévoir que la révolte des nègres dans une colonie les peut soulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois placé entre deux feux perdra sa force, son courage, & laissera la Jamaïque en proie à des esclaves & à des conquérans, qui se la disputeront par de nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injustice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne se rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime; le sang attire le sang, & la terre demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misère & de deuil, où les générations viennent successive-

ment se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & se renverser dans la poussière.

XXVII. Avantages de la Jamaïque pour la guerre. Désavantages pour la navigation.

Ce seroit pourtant une perte funeste à l'Angleterre que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette isle à l'entrée du golfe du Mexique, & l'a comme rendue la clef de ce riche pays. Les vaisseaux qui vont de Carthagène à la Havane, sont forcés de passer sur ses côtes. Elle est plus à portée qu'aucune autre isle des différentes échelles du continent. La multitude & l'excellence de ses rades, lui donnent la facilité de lancer des vaisseaux de guerre de tous les points de sa circonférence. Tant d'avantages sont achetés par des inconvéniens.

Si l'on arrive aisément à la Jamaïque par les vents alisés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'est pas aussi facile d'en sortir, soit qu'on prenne le détroit de Bahama, soit qu'on se détermine pour le passage sous le vent.

La première de ces deux routes a toute la faveur du vent durant deux cens lieues : mais dès qu'on a doublé le cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arrière. Ainsi l'on perd plus de tems qu'on n'en avoit gagné, avec le risque d'être enlevé par les gardes-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courans portent avec une extrême violence. L'Elisabet, vaisseau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorsqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi; c'étoit dans le feu de la guerre. « Je viens, dit le » capitaine Edward au gouverneur de la place, je viens vous » livrer mon navire, mes matelots, mes soldats & moi-même; » je ne vous demande que la vie pour mon équipage. Je ne » commettrai point, dit le commandant Espagnol, une action » déshonorante. Si nous vous avions pris dans le combat, en » pleine mer, ou sur nos côtes, votre vaisseau seroit à nous, » & vous seriez nos prisonniers. Mais battus par la tempête, » & poussés dans ce port par la crainte du naufrage, j'oublie » & je dois oublier que ma nation est en guerre avec la vôtre. » Vous êtes des hommes, & nous le sommes aussi. Vous êtes

» malheureux, nous vous devons de la pitié. Déchargez donc » avec assurance, & radoubez votre vaisseau. Trafiquez, s'il le » faut, dans ce port, pour les frais que vous devez payer. Vous » partirez ensuite, & vous aurez un passe-port jusqu'au-delà » des Bermudes. Si vous êtes pris après ce terme, le droit de » la guerre vous aura mis dans nos mains : mais en ce moment, » je ne vois dans des Anglois que des étrangers pour qui l'hu- » manité réclame du secours ».

Mais Espagnol, race incompréhensible, dis-moi donc, puisque tu sais sentir & parler ainsi à un ennemi que les vents te livroient, pourquoi n'as-tu pas su respecter le sauvage innocent qui se prosternoit à tes pieds, & qui t'adoroit? Ah! je le conçois, le navire d'Edward n'étoit pas chargé de la poussière jaune dont la vue te change en bête féroce. Peut-être te calomnié-je : mais je t'ai vu tant de fois au-dessous de ton espèce, que tu as bien mérité que je doutasse de tes vertus, sur-tout lorsque tu me les montres avec le caractère d'un héroïsme qui m'attendrit & qui m'étonne. J'oppose des soupçons, peut-être injustes, à mon admiration & à mes larmes prêtes à couler.

La seconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite isle que les Anglois nomment Crooked, & qui est située à quatre-vingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'Est, ranger de fort près les côtes de Saint-Domingue, de peur d'être poussé sur les basses de Cuba, & passer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes isles, où il est bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corsaires, ou par leurs vaisseaux de guerre. Les navigateurs partis des isles Lucayes, n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

XXVIII. Révolutions arrivées dans les Lucayes. Etat de ces isles.

On en compte environ deux cens, toutes situées au nord de Cuba. La plupart ne sont que des rochers à fleur d'eau. Colomb qui les découvrit en arrivant dans le Nouveau-Monde, & qui donna le nom de San-Salvador à celle où il aborda, n'y fit point d'établissement. Les Castillans ne s'y fixèrent pas non plus dans la suite: mais en 1507 ils en enlevèrent tous les habitans

qui périrent bientôt dans les travaux des mines, ou par la pêche des perles. Ce petit archipel étoit entiérement désert; lorsqu'en 1672 quelques Anglois s'avisèrent d'aller occuper l'isle de la Providence. Chassés sept ou huit ans après par les ordres de la cour de Madrid, ils y retournèrent en 1690, pour en être expulsés de nouveau en 1703 par les Espagnols & les François réunis. Un événement particulier la repeupla.

En 1714, des vaisseaux richement chargés furent engloutis par la tempête sur les côtes de la Floride. Les trésors qu'ils portoient appartenoient à l'Espagne, qui les fit pêcher. Une si riche proie tenta quelques habitans de la Jamaïque. On refusa de les admettre au partage; & Jennings, le plus hardi d'entre eux, eut recours aux armes, pour soutenir ce qu'il appelloit un droit naturel & imprescriptible. La crainte d'être sévérement puni pour avoir troublé une paix après laquelle l'Europe avoit long-tems soupiré, & dont on ne commençoit qu'à jouir, le fit pirate. Ses compagnons furent bientôt en assez grand nombre, pour qu'il fallût multiplier les armemens. Les Lucayes devinrent leur repaire. C'est de-là que ces brigands s'élançoient pour attaquer tous les navigateurs indistinctement, les Anglois ainsi que les autres. Les nations craignoient de voir se renouveller dans le Nouveau-Monde les scènes d'horreur qu'y avoient données les anciens Flibustiers; lorsque George I réveillé par les cris de son peuple & par le vœu de son parlement, fit partir en 1719 des forces suffisantes pour réduire ces forbans. Les plus déterminés refusèrent l'amnistie qui leur étoit offerte, & allèrent infester l'Asie & l'Afrique de leurs brigandages. Les autres grossirent la colonie que Vooder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui composée de trois ou quatre mille ames. La moitié est établie à la Providence, où l'on a construit le fort Nassau, & qui a un port suffisant pour de petits bâtimens : le reste est réparti dans les autres isles. Ils envoient annuellement à l'Angletetre pour quarante ou cinquante mille écus en coton, en bois de teinture, en tortues vivantes; & avec leur sel, ils paient les vivres que leur fournit l'Amérique Septentrionale.

Quoique le sol des Lucayes ne puisse pas être comparé à celui de plusieurs colonies, il seroit suffisant pour faire vivre dans une assez grande abondance par le travail, une population beaucoup plus considérable que celle qui s'y trouve actuellement en hommes libres ou en esclaves. Si la culture y est si négligée, c'est aux premières mœurs, c'est aux inclinations actuelles qu'il faut l'attribuer. Ces isles séparées d'un côté de la Floride par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne qui se termine à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres isles nommées Turques ou Caïques, qui se prolongent jusques vers le milieu de la côte septentrionale de Saint-Domingue. Une position si favorable à la piraterie, a tourné les vues des habitans vers la course. Sans cesse ils soupirent après des hostilités qui puissent faire tomber dans leurs mains les productions Espagnoles ou Françoises. Les Bermudes offrent un tableau plus calme.

XXIX. Pauvreté des Bermudes. Caractère de leurs habitans.

Ce petit archipel éloigné d'environ trois cens lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Espagnol Jean Bermudes, qui lui donna son nom, mais sans y aborder. Ferdinand Camelo, Portugais, en obtint l'an 1572 de Philippe II, une concession qui n'eut point de suite. Le navigateur François Barbotiere y fit naufrage en 1593, & n'y pensa plus après en être sorti. Le vaisseau de George Sommers s'y brisa en 1609. Avec les débris de ce navire, on construisit un petit bâtiment qui eut le bonheur de regagner l'Angleterre.

Trois ans après fut formée à Londres une compagnie pour peupler les Bermudes entiérement désertes. On y envoya soixante hommes que beaucoup d'autres ne tardèrent pas à suivre. Ils occupèrent d'abord Saint-George, celle de ces isles qui avoit le meilleur port, & avec le tems toutes celles qui étoient susceptibles de culture. Les terres furent exactement mesurées & distribuées aux habitans, selon que leurs familles étoient plus ou moins nombreuses.

Ce qu'on publioit de la salubrité, de la douceur de ce climat y attira des colons de toutes les parties de l'empire Britannique. On s'y rendoit des Antilles pour recouvrer la santé, & des pro-

vinces ſeptentrionales pour jouir paiſiblement d'une fortune acquiſe par d'heureux travaux. Pluſieurs royaliſtes allèrent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, paſſa les mers, & chanta ces iſles fortunées, inſpiré par l'influence de l'air & la beauté du payſage, vrais dieux de la poéſie. Il fit paſſer ſon enthouſiaſme à ce ſexe qu'il eſt ſi doux d'enflammer. Les dames Angloiſes ne ſe croyoient belles & bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmier, qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme diſparut, & ces iſles tombèrent dans l'oubli que méritoit leur petiteſſe. Elles ſont extrêmement nombreuſes, & n'occupent qu'un eſpace de ſix à ſept lieues. Le ſol y eſt d'une qualité médiocre, ſans aucune ſource pour l'arroſer. On n'y boit d'autre eau que celle des puits & des cîternes. Le maïs, les légumes, beaucoup de fruits excellens, y donnent une nourriture abondante & ſaine. Il n'y croît point de ce ſuperflu qu'on exporte aux nations. Cependant le haſard a raſſemblé ſous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitans, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Leurs liaiſons avec l'Angleterre ne paſſent pas annuellement cent vingt mille livres, & celles qu'ils ont formées dans le continent de l'Amérique ne ſont guère plus étendues.

Pour augmenter l'aiſance de cette foible colonie, il a été ſucceſſivement propoſé d'y cultiver la ſoie, la vigne, la cochenille. Aucun de ces projets n'a eu ſon exécution. L'induſtrie s'y eſt bornée à la fabrique des toiles à voile : occupation qui s'allioit ſi naturellement avec la conſtruction de ces petits bâtimens de cèdre ou d'acajou qui n'ont jamais eu d'égaux, ſur le globe, ni pour la marche, ni pour la durée.

Les principaux habitans des iſles Bermudes formèrent, en 1765, une ſociété, dont les ſtatuts ſont peut-être le monument le plus reſpectable qui ait jamais honoré l'humanité. Ces vertueux citoyens s'engagèrent à former une bibliothèque de tous les livres économiques, en quelque langue qu'ils euſſent été écrits ;

écrits ; à procurer aux perſonnes valides des deux ſexes, une occupation convenable à leur caractère ; à récompenſer tout homme qui auroit introduit dans la colonie un art nouveau, ou qui auroit perfectionné un art déja connu ; à donner une penſion à tout journalier, qui, après quarante ans d'un travail aſſidu & d'une réputation ſaine, n'auroit pu amaſſer des fonds ſuffiſans pour couler ſes derniers jours ſans inquiétude ; à dédommager enfin tout individu, que le miniſtère ou le magiſtrat auroient opprimé.

Garde ces avantages, peuple laborieux ſans richeſſes, heureux de ton travail & de ta pauvreté qui conſervent tes mœurs. Un ciel pur & ſerein veillent ſur tes jours innocens. Tu reſpires la paix de l'ame avec la ſanté. Aucun poiſon du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouves l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent ſur tes bords, comme les tempêtes de l'océan qui t'environnent. C'eſt pour jouir du ſpectacle de ta frugalité, que l'homme vertueux voudroit paſſer les mers. Ah! que les vents ne t'apportent jamais les événemens du monde où nous vivons! Tu ſaurois.... hélas!... non, mon eſprit ſe trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien....

Telles étoient les poſſeſſions Britanniques, dans l'archipel Américain, lorſque les ſuccès de la guerre, terminée en 1763, y donnèrent au domaine de cette puiſſance une extention conſidérable, dont la Grenade fut la partie la plus riche.

XXX. La Grenade fut d'abord occupée par les François. Ce qu'y firent les premiers colons.

Cette iſle a vingt-une lieues de circonférence, ſix dans ſon plus grand diamètre qui eſt du nord au ſud, & quatre de l'eſt à l'oueſt. Son terrein, quoique fort haché, eſt preſque généralement fertile, & ſuſceptible de quelque culture ſuivant ſa qualité & ſon expoſition qu'on n'étudie pas aſſez. Cependant le ſol eſt d'autant moins productif qu'il eſt plus éloigné des côtes : ce qui peut venir de ce que les pluies trop fréquentes au pied des montagnes, lors même que le reſte de l'iſle eſt affligé par la ſéchereſſe, entretiennent dans les terres preſque toutes argilleuſes qui les avoiſinent une fraîcheur & une humi-

dité contraires à leur ameubliſſement & par conſéquent à leur fécondité.

Dix rivières arroſent la partie de l'oueſt; trois la partie du nord; huit la partie de l'eſt & cinq celle du ſud. Outre ces ſources, toutes aſſez conſidérables pour faire rouler des moulins à ſucre, on en voit pluſieurs de moins abondantes très-utiles aux cafeyères.

Le continent voiſin préſerve la Grenade de ces funeſtes ouragans qui portent la déſolation dans tant d'autres iſles; & la nature y a multiplié les anſes, les baies, les rades qui favoriſent l'exportation des denrées. Son port principal ſe nomme Baſſe-Terre ou Saint-George. Il fourniroit un abri ſûr à ſoixante vaiſſeaux de guerre.

Quoique les François, inſtruits de la fertillité de la Grenade, euſſent formés dès l'an 1638 le projet de s'y établir, ils ne l'exécutèrent qu'en 1651. En arrivant, ils donnèrent quelques haches, quelques couteaux, un barril deau-de-vie au chef des ſauvages qu'ils y trouvèrent; & croyant à ce prix avoir acheté l'iſle, ils prirent le ton de ſouverains, & bientôt agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la foibleſſe inſpire toujours contre l'oppreſſion, de maſſacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & ſans défenſe. Les troupes qu'on envoya pour ſoutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus ſûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reſte des malheureux qu'ils avoient exterminés, ſe réfugia ſur une roche eſcarpée, aimant mieux ſe précipiter tout vivans de ce ſommet, que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommèrent légérement ce roc, *le morne des ſauteurs*, nom qu'il conſerve encore.

Comment ce peuple frivole perdroit-il dans des contrées éloignées le ton de plaiſanterie qu'il garde dans ſon pays, au milieu des plus grandes calamités! Il n'eſt point cruel, mais une gaieté indigène qui le ſuit ſous des tentes, au milieu des camps, ſur un champ de bataille, ſur un matelas d'hôpital où on l'a

déposé couvert de blessures dont il expirera dans un moment, lui suggère un mot bizarre qui fait sourire ses camarades aussi maltraités que lui; & la disparate du caractère avec les circonstances se manifestera de la même manière dans tous les François, & dans quelques originaux chez tous les peuples de la terre.

Un gouverneur avide, violent, inflexible, les paya justement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de sa tyrannie, se réfugièrent à la Martinique; & ceux qui étoient restés sous son obéissance le condamnèrent au dernier supplice. Dans toute la cour de justice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un seul homme nommé Archangeli, savoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au lieu de sa signature, il avoit pour sceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui remplissoit l'office de greffier, écrivit gravement : *Marque de monsieur de la Brie, conseiller-rapporteur.*

On craignit sans doute que la cour de France ne ratifiât pas un jugement si extraordinaire & réduit à des formalités inouïes, quoique dictées par le bon sens. La plupart des juges du crime, & des témoins du supplice, disparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui, par leur obscurité, devoient se dérober à la perquisition des loix. Le dénombrement de 1700 atteste qu'il n'y avoit dans l'isle que deux cens cinquante-un blancs, cinquante-trois sauvages ou mulâtres libres, & cinq cens vingt-cinq esclaves. Les animaux utiles se réduisoient à soixante-quatre chevaux, & cinq cens soixante-neuf bêtes à corne. Toute la culture consistoit en trois sucreries, & cinquante-deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714, & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette isle jettoit alors les fondemens d'une splendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenses, dont elle étoit payée en marchandises précieuses, qui la plupart étoient versées sur les côtes Espagnoles. Ses bâtimens touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchissemens. Les corsaires marchands qui se chargeoient de cette navigation, apprirent à

cette isle le secret de sa fertilité. Son sol n'avoit besoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négocians fournirent les esclaves & les ustensiles pour élever des sucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade se libéroit peu-à-peu avec ses riches productions; & la solde entière alloit se terminer, lorsque la guerre de 1744, interceptant la communication des deux isles, arrêta les progrès de la plus importante culture du Nouveau-Monde. Alors furent plantés des cotonniers, des cacaoyers, sur-tout des cafiers qui acquirent durant les hostilités l'accroissement nécessaire pour donner des fruits abondans. La paix de 1748 ne fit pas abandonner ces arbres utiles: mais les cannes furent de nouveau poussées avec une ardeur proportionnée à leur importance. Des malheurs trop mérités privèrent bientôt la métropole des grands avantages qu'elle se promettoit de sa colonie.

La rage de jouir avant le tems, & sans mesure; cette maladie qui a gagné le gouvernement d'une nation, digne pourtant d'être aimée de ses maîtres; cette prodigalité qui moissonne quand il faudroit semer; qui détruit d'une main le passé, de l'autre l'avenir; qui séche & dévore le fond des richesses par l'anticipation des revenus; ce désordre qui résulte des besoins où le défaut de principes & d'expérience ne manque jamais de réduire un état qui n'a que des forces sans vues & des moyens sans conduite; l'anarchie qui règne au timon des affaires; la précipitation, la brigue subalterne, le vice ou le manque de projets; d'un côté, la hardiesse de tout faire impunément, & de l'autre, la crainte de parler, même pour le bien public: ce concours de maux qui s'entraînent de loin, fit passer la Grenade au pouvoir de la Grande-Bretagne qui fut maintenue dans sa conquête par le traité de 1763.

XXXI. Evénemens arrivés dans la Grenade depuis qu'elle est tombée sous la domination Britannique.

Les Anglois n'y débutèrent pas heureusement. Un grand nombre d'entre eux voulurent avoir des plantations dans une isle dont on s'étoit fait d'avance la plus haute idée; & dans leur enthousiasme, ils les achetèrent beaucoup au-dessus de leur valeur réelle. Cette fureur qui expulsa d'anciens colons habitués au climat,

fit sortir de la métropole trente-cinq ou trente-six millions de livres. A cette imprudence succéda une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés sans doute par l'orgueil national, substituèrent de nouvelles méthodes à celles de leurs prédécesseurs. Ils voulurent changer la manière de vivre des esclaves. Par leur ignorance même attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les nègres se révoltèrent. Il fallut faire marcher des troupes, & verser du sang. Toute la colonie se remplit de soupçons. Des maîtres, qui s'étoient jettés dans la nécessité de la violence, craignirent d'être brûlés ou assassinés dans leurs habitations. Les travaux languirent, furent même interrompus. Le calme se rétablit enfin : mais un nouvel orage le suivit de près.

Sur toute l'étendue de l'empire Britannique, les sectateurs du culte romain sont rigoureusement privés de la moindre influence dans les résolutions publiques. En établissant le gouvernement Anglois, à la Grenade, le ministère crut devoir s'écarter des principes généralement reçus ; & il voulut que les anciens habitans, quelle que fût leur religion, pussent donner leur voix dans l'assemblée coloniale. Cette innovation éprouva la résistance la plus opiniâtre : mais enfin le parlement qui avoit perdu quelque chose de ses préjugés, se déclara pour l'administration ; & les catholiques furent autorisés à s'occuper de l'intérêt commun comme les autres.

La prédilection que George III avoit montrée pour les François devenus ses sujets, lui fit penser que ses volontés ne trouveroient aucune opposition dans un établissement où ils formoient encore le plus grand nombre. Dans cette confiance, il ordonna qu'on y perçût, à la sortie des productions, les quatre & demi pour cent que toutes les isles Britanniques, excepté la Jamaïque, avoient très-anciennement accordés dans un accès de zèle. On lui contesta ce pouvoir. La cause fut plaidée solemnellement, & la décision ne fut pas favorable au monarque.

Cette victoire enfla le cœur des colons. Pour accélérer les cultures, ils avoient fait de gros emprunts aux capitalistes de la

métropole. Ces dettes qui s'élevoient à cinquante millions de livres, ne furent pas acquittées à leur échéance. Les prêteurs s'armèrent du glaive de la loi qui les autorisoit à saisir les plantations hypothéquées, à les faire vendre publiquement, & à en exiger après huit mois la valeur entière. Cette sévérité répandit la consternation. Dans son désespoir, le corps législatif de l'isle porta le 6 Juin 1774 un bill qui partageoit en cinq paiemens le prix de l'acquisition, & qui reculoit jusqu'à trente-deux mois le dernier terme. Le motif secret de cet acte singulier, étoit sans doute de mettre les débiteurs à portée de se rendre adjudicataires de leurs propres biens, & de leur procurer par ce moyen des délais qu'ils auroient vainement attendus de la commisération de leurs créanciers.

Une entreprise si hardie souleva l'Angleterre entière. On y fut généralement blessé qu'une très foible partie de l'empire se crût en droit d'anéantir des engagemens contractés sous la disposition d'une loi universelle dans la bonne foi du commerce. Cette indignation fut partagée par les isles même de l'Amérique, qui comprirent bien qu'il n'y auroit plus de crédit à espérer, si la confiance n'avoit plus de base. Les Bretons de l'ancien & du Nouveau-Monde unirent leurs voix pour presser la puissance suprême de repousser sans délai cette grande brèche faite au droit important & imprescriptible de la propriété.

XXXII. Cultures de la Grenade & des Grenadins.

Le parlement, quelle que dût être la détresse d'une si précieuse acquisition, pensa comme les peuples. En 1771 & en 1775, Saint-George fut réduit en cendres par des incendies effroyables. La colonie éprouva d'autres calamités, & cependant ses productions ont triplé depuis qu'elle est sortie des mains des François. Elle est devenue sous l'autre hémisphère, la seconde des isles Angloises. Sa nouvelle métropole en reçoit annuellement dix-huit millions pesant de sucre, qui à 40 livres le quintal, produisent en Europe 7,200,000 livres; un million cent mille galons de rum, qui à 1 livre 10 sols le galon, produisent 1,650,000 livres; trente mille quintaux de café, qui, à 50 livres le quintal, produisent 1,500,000 livres; trois mille quintaux de

cacao, qui à 50 livres le quintal, produisent 150,000 livres; trois cens quintaux d'indigo, qui à 800 livres le quintal, produisent 240,000 livres; treize mille quintaux de coton, qui à 150 livres le quintal, produisent 1,950,000 livres, c'est en tout 12,690,000 livres; mais dans ce revenu est compris celui que donnent les Grenadins.

Ce sont une douzaine de petites isles depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de rivière, & le climat en est cependant très-sain. La terre seulement couverte de halliers clairs, n'a pas été défendue des rayons du soleil pendant des siècles; & l'on peut la travailler sans qu'elle exhale dans aucun tems ces vapeurs mortelles qui attaquent ailleurs généralement les jours des cultivateurs.

Cariacou, la seule de ces isles que les François eussent occupée, fut d'abord fréquentée par des pêcheurs de tortue qui, dans les intervalles de loisir que leur laissoit cette occupation, essayèrent quelques cultures. Leur petit nombre fut bientôt augmenté par plusieurs habitans de la Guadeloupe que des insectes mal-faisans avoient chassés de leurs plantations. Ces bonnes gens aidés de huit ou neuf cens esclaves, s'occupèrent assez utilement du coton. Cet arbuste fut porté par les Anglois dans les autres Grenadins, & ils formèrent même une sucrerie à Bequia, & deux à Cariacou.

XXXIII. L'isle de Tabago, qui occasionna de grands combats entre les Hollandois & les François devient une possession Britannique.

Tabago acquis à la Grande-Bretagne à la même époque & par le même traité, n'est séparé de l'isle Espagnole de la Trinité que par un canal de neuf lieues. Cette possession a dix lieues de long sur quatre dans sa plus grande largeur. A sa côte septentrionale est une rade qui a vingt-cinq à trente pieds d'eau, & à sa côte septentrionale il en est une autre où l'on n'en trouve que vingt ou vingt-cinq. Toutes deux sont à l'abri de la plupart des vents, avantages dont ne jouit pas celle du sud. Parmi les monticules qui occupent le centre de l'isle, il en est un plus élevé, dont la couleur noire ou rougeâtre paroît indiquer les débris d'un ancien volcan. Elle n'est pas exposée à ces terribles ouragans qui causent ailleurs de si grands ravages. Le voisinage du continent peut lui procurer ce bonheur.

Auſſi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, ſelon quelques traditions. Ses habitans y réſiſtèrent long-tems aux attaques vives & fréquentes des ſauvages de la Terre-ferme, ennemis opiniâtres, implacables. Enfin laſſés de ces incurſions toujours renaiſſantes du continent, ils ſe diſperſèrent dans les iſles voiſines.

Celle qu'ils avoient abandonnée, étoit ouverte aux invaſions de l'Europe, lorſqu'en 1632 il y débarqua deux cens Fleſſinguois, pour y jetter les fondemens d'une colonie Hollandoiſe. Les Indiens du voiſinage ſe joignirent aux Eſpagnols de la Trinité, contre un établiſſement qui leur portoit ombrage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuſe fureur, fut maſſacré ou fait priſonnier. Le peu qui ſe ſauva de leurs mains à la faveur des bois, ne tarda pas à déſerter l'iſle.

La Hollande oublia durant vingt ans un établiſſement qu'elle ne connoiſſoit que par les déſaſtres de ſa naiſſance. En 1654, on y fit paſſer une nouvelle peuplade. Elle en fut chaſſée en 1666. Les Anglois ſe virent bientôt arracher cette conquête par les François. Mais Louis XIV content de vaincre, rendit à la république, ſon alliée, une iſle qu'elle avoit poſſédée. Cet établiſſement ne proſpéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à paſſer en Amérique, n'y a jamais dû pouſſer les Hollandois. Leur métropole offre à l'induſtrie de ſes citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux : ils n'ont pas beſoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuſe tolérance, achetée, comme la liberté, par des fleuves de ſang, y laiſſe enfin reſpirer les conſciences : jamais des ſcrupules de religion n'y réduiſent les ames timorées, à ſe bannir du ſol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de ſageſſe & d'humanité à la ſubſiſtance & à l'occupation des pauvres, que le déſeſpoir ne contraint point d'aller défricher une terre accoutumée à dévorer ſes premiers cultivateurs. Tabago n'eut donc jamais plus de douze cens hommes occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter ſix ſucreries.

La colonie étoit bornée à cet effor d'induftrie, quand elle fut attaquée par la nation même qui l'avoit rétablie dans fes droits primitifs de poffeffion & de propriété. Au mois de février 1677, une flotte Françoife deftinée à s'emparer de Tabago, rencontra la flotte Hollandoife qui devoit s'oppofer à cette invafion. Le combat s'engagea dans une des rades de l'ifle, qui devint fameufe par cette action mémorable, dans un fiècle fécond en grands événemens. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaiffeaux étoient fans mâts, fans agrêts, fans matelots pour manœuvrer, & qu'on fe battoit encore. La bataille ne finit que quand on vit douze bâtimens brûlés & plufieurs coulés à fond. Les affaillans perdirent moins de monde, & les défenfeurs gardèrent encore l'ifle.

Mais d'Eftrées qui vouloit l'emporter, y defcendit cette même année au mois de décembre. Il n'y avoit plus de flotte pour arrêter ou détourner fes forces. Une bombe lancée de fon camp, alla tomber fur le magafin à poudre. Ce coup ordinairement décifif, mit l'ennemi hors d'état de défenfe : il fe rendit à difcrétion. Le vainqueur avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de rafer les fortifiçations, réduifit les plantations en cendres, s'empara de tous les navires, & tranfporta les habitans hors de l'ifle qu'il avoit prife. La conquête en fut affurée à la France, par la paix qui fuivit une action où la défaite fut fans honte, & la victoire fans avantage.

La cour de Verfailles négligea cette ifle importante, au point de n'y pas envoyer un feul homme. Peut-être dans l'ivreffe d'une fauffe grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaife opinion de Tabago, jufqu'à la regarder comme un rocher ftérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des Francois qui, trop nombreux à la Martinique, fe débordèrent aux ifles de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Dominique. Celles-ci étoient des poffeffions précaires, & d'une qualité médiocre. Les auroit-on préférées à une ifle dont le terrein étoit meilleur & la propriété inconteftable ? Ainfi raifonnoit un gouvernement qui n'avoit pas alors

ſur le commerce & les plantations des colonies, aſſez de lumières pour diſcerner les vrais motifs du peu de penchant que ſes ſujets avoient pour Tabago.

Une colonie naiſſante, ſur-tout quand elle eſt fondée avec de foibles moyens, a beſoin de ſecours immédiats pour ſubſiſter. Elle ne peut faire des progrès qu'à meſure qu'elle trouve la conſommation de ſes premières denrées. Celles-ci ſont pour l'ordinaire d'une eſpèce commune qui, ne valant pas les frais d'une longue exportation, ne ſe vend guère que dans les lieux voiſins, & doit mener inſenſiblement par des profits médiocres, à l'entrepriſe des grandes cultures, qui ſont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établiſſemens François, pour attirer des habitans par cette gradation de ſuccès. On lui préféra des iſles moins abondantes, mais plus rapprochées des reſſources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette iſle orgueilleuſe qui ſe croit la reine des iſles, parce qu'elle eſt la plus floriſſante de toutes, prétendoit avoir des droits impreſcriptibles ſur Tabago, pour l'avoir occupée pendant ſix mois. Ses forces couronnèrent ſes prétentions, & la paix de 1763 juſtifia le ſuccès de ſes armes, en lui aſſurant une poſſeſſion qu'elle vengera de l'inaction des François.

XXXIV. Plan de défrichement pour les iſles d'Amérique.

Preſque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons qui, agiſſant au haſard dans des tems d'inexpérience, ſans aucun concours de leur métropole, faiſoient autant de fautes que de pas. Leur avidité mépriſa la pratique des naturels du pays qui, pour diminuer la trop grande influence d'un ſoleil éternellement ardent, ſéparoient les petites portions de terrein qu'ils étoient forcés de défricher par de grands eſpaces couverts d'arbres & d'ombre. Ces ſauvages inſtruits par l'expérience, plaçoient leurs logemens au milieu des bois, dans la crainte des exhalaiſons vives & dangereuſes qui ſortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les deſtructeurs de ce peuple ſage, preſſés de jouir, abandonnèrent cette méthode trop lente; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entières,

Auſſi-tôt des vapeurs épaiſſes s'élevèrent d'un ſol échauffé pour la première fois des rayons du ſoleil. Elles augmentèrent à meſure qu'on fouilla les champs, pour les enſemencer ou pour les planter. Leur malignité s'introduiſit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail mettoit dans une tranſpiration exceſſive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté; tous les viſcères ſe dilatèrent, le corps enfla, l'eſtomac ceſſa ſes fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs peſtilentielles du jour, la nuit on reſpiroit la mort avec le ſommeil, dans des cabanes dreſſées à la hâte au milieu des terres défrichées, ſur un ſol dont la végétation trop active & mal-ſaine, conſumoit les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces obſervations, voici le plan qu'il ſeroit bon de ſuivre dans l'établiſſement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels ſont les vents qui règnent le plus dans l'archipel de l'Amérique, & nous trouverions qu'ils y ſont réguliers du ſud-eſt au nord-eſt. Si nous avions la liberté du choix, ſi la nature du terrein n'y mettoit point d'obſtacle, nous éviterions de nous placer ſous le vent, de peur qu'il n'apportât continuellement dans notre ſein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât par l'exhalaiſon des plantations neuves, une plantation qui ſe ſeroit purifiée avec le tems. Ainſi nous devrions fonder notre colonie au vent de tous les pays, qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on conſtruiroit dans les bois tous les logemens, autour deſquels nous ne laiſſerions pas couper un ſeul arbre. Le ſéjour des bois eſt ſain. La fraîcheur qu'ils conſervent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette ſurabondance de tranſpiration, qui fait périr la plupart des Européens, par la ſéchereſſe & l'acrimonie d'un ſang inflammable & dépouillé de ſon fluide. On allumeroit du feu pendant la nuit dans les caſes, pour diviſer le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet uſage établi conſtamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit en attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions priſes, nous commencerions à abattre le bois,

mais à l'éloignement de cinquante toises au moins des cabanes. Lorsque la terre seroit découverte, les esclaves seroient envoyés au travail à dix heures du matin seulement, c'est-à-dire, après que le soleil auroit divisé les vapeurs, & que le vent les auroit chassées. Les quatre heures perdues depuis le lever du jour, seroient plus que compensées par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la conservation de l'espèce humaine. On continueroit cette attention, soit qu'il fallût défricher les terres ou les ensemencer, jusqu'à ce que le sol bien purgé, bien consolidé, permît d'y établir les colons, & de les occuper à toutes les heures du jour, sans avoir rien à craindre pour leur sûreté. L'expérience a justifié d'avance la nécessité de toutes ces mesures.

XXXV. Malheurs arrivés aux Anglois à Tabago, pour s'être écartés des maximes que nous venons de tracer.

Pour n'avoir pas suivi la route que nous venons de tracer, les Anglois & leurs esclaves périrent en foule à Tabago, quoique venus la plupart ensemble des colonies voisines. Eclairés par ce désastre, ils se placèrent au-dessus du vent, & la mort cessa ses ravages. L'usage où est le gouvernement Britannique de vendre le sol de ses isles & les formalités inséparables d'un pareil systême, retardèrent la formation d'un établissement qu'avec des maximes moins sages peut-être, on auroit commencé immédiatement après la paix. Ce ne fut qu'en 1766 que furent adjugés quatorze mille acres de terre, divisés en portions de cinq cens acres chacune. De nouvelles adjudications furent faites dans la suite : mais il ne fut jamais permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot.

L'isle, dont les terres se sont trouvées trop sablonneuses, n'est encore habitée que par quatre cens blancs & huit mille noirs. Ils ont été arrêtés au commencement de leur carrière par les fourmis, qui ont dévoré la plus grande partie des cannes déja plantées. Les quarante mille quintaux de sucre que rendoient trente habitations, ont été réduits à la moitié. Le vuide a été rempli par le coton, dont on récolte huit cens mille livres pesant, & par l'indigo dont on obtient douze mille livres. Saint-Vincent n'a pas éprouvé la même calamité.

XXXVI. Histoire des Sauvages de S. Vincent.

Lorsque les Anglois & les François, qui ravageoient depuis quelques années les isles du Vent, voulurent donner, en 1660,

de la consistance à des établissemens qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique & Saint-Vincent resteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces sauvages, dispersés jusqu'à ce moment, allèrent chercher leur asyle dans la première, & le plus grand nombre dans la seconde. C'est-là que ces hommes doux, modérés, amis de la paix & du silence, vivoient au milieu des bois, en familles éparses, sous la direction d'un vieillard, que l'âge seul avoit instruit & appellé au gouvernement. L'empire passoit successivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours roi, c'est-à-dire, guide & père de la nation. Ces sauvages ignorans ne connoissoient pas l'art sublime de soumettre & de gouverner les hommes par la force des armes; d'égorger les habitans d'un pays, pour en posséder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête; & de dépouiller à la longue l'un & l'autre des droits & des fruits, par des taxes arbitraires.

La population de ces enfans de la nature, s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains, dont on n'a pu savoir exactement l'origine. Un navire, dit-on, qui transportoit des nègres pour les vendre, vint échouer à Saint-Vincent; & les esclaves, échappés au naufrage, y furent accueillis comme des frères par les sauvages. D'autres prétendent que ces noirs sont des transfuges, qui ont déserté les plantations des colonies voisines. Une troisième tradition veut que ce sang étranger provienne des nègres que les Caraïbes enlevoient aux Espagnols, dans les premières guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre, le plus ancien historien des Antilles, ces terribles sauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoient chez eux, leur rendoient la liberté pour jouir de la vie, c'est-à-dire, du ciel & du sol; en un mot, des biens de la nature, qu'aucun homme ne doit ni ravir, ni refuser à personne.

C'est peu. Les maîtres de l'isle donnèrent leurs filles en mariage à ces étrangers, quel que fût le hasard qui les eût conduits. L'espèce procréée de ce mélange, forma une génération, qu'on appella Caraïbes noirs. Ils ont plus conservé de la couleur pri-

mitive de leurs pères, que de la nuance mitoyenne de leurs mères. Le Caraïbe rouge eſt de petite ſtature; le Caraïbe noir eſt grand, robuſte; & cette race doublement ſauvage, parle avec une véhémence, qui ſemble tenir de la colère.

XXXVII. L'arrivée des François à St. Vincent brouille les Caraïbes noirs avec les Caraïbes rouges.

Cependant le tems éleva des nuages entre ces deux nations: ils furent apperçus de la Martinique. On réſolut de profiter de cette méſintelligence, pour s'élever ſur les ruines de l'un & de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient aſyle aux eſclaves déſerteurs des iſles Françoiſes. L'impoſture n'enfante que l'injuſtice. On attaqua ſans raiſon ceux qu'on accuſoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition; la jalouſie des chefs qu'on y deſtina; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des ſecours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux; la difficulté des ſubſiſtances; l'impoſſibilité d'atteindre des ennemis cachés dans des bois & dans des montagnes: tout concourut à faire échouer une entrepriſe auſſi téméraire que violente. Il fallut ſe rembarquer, après avoir perdu bien des hommes utiles: mais la victoire des ſauvages ne les empêcha pas de demander la paix en ſupplians. Ils invitèrent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié ſincère, une concorde inaltérable. Cette propoſition fut acceptée; & l'on vit dès l'année ſuivante, qui fut 1719, pluſieurs habitans de la Martinique, aller ſe fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paiſiblement, non-ſeulement de l'aveu, mais avec le ſecours du Caraïbe rouge. Ce ſuccès attira d'autres colons, qui, par jalouſie ou par d'autres motifs, enſeignèrent aux ſauvages un funeſte ſecret. Ce peuple, qui ne connoiſſoit de propriétés que celles des fruits, parce que c'eſt la récompenſe du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru juſqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toiſe à la main. Il poſa des bornes; & dès ce moment la paix & le bonheur furent exilés de ſon iſle. Le partage des terres amena la diviſion entre les hommes. Voici les cauſes de la révolution qui ſuivit l'eſprit d'uſurpation.

Lorſque les François étoient arrivés à Saint-Vincent, c'étoit

avec des esclaves pour défricher & pour cultiver. Les Caraïbes noirs, humiliés, effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude, craignirent qu'on n'abusât un jour de la couleur qui trahissoit leur origine, pour les attacher au même joug; & ils se réfugièrent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque distinctive qui fût le signe de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfans, à mesure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes dont la tête n'avoit pu se plier à cette étrange forme, n'osèrent plus se montrer sans le caractère ineffaçable & visible de la liberté. La génération suivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à-peu-près du même âge, grands, bien faits, vigoureux & farouches, vinrent sur les côtes, planter des cabanes.

Dès qu'ils surent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres insulaires. On appaisa d'abord ce premier instinct de cupidité, par des présens d'eau-de-vie & de quelques sabres. Mais peu contens de ces armes, ils demandèrent bientôt des fusils, comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrein qui se vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on avoit déja faites. Irrités de ce qu'on leur refusoit de les associer à ce partage fraternel, ils formèrent une tribu séparée, jurèrent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, se donnèrent un chef, & commencèrent la guerre.

Le nombre des combattans pouvoit être égal de part & d'autre: mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent sur les rouges tout l'ascendant que l'industrie, la valeur & l'audace, prennent bientôt sur la foiblesse de tempérament & la timidité de caractère. Cependant l'esprit d'équité, qui n'abandonne guère l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu le territoire de l'isle situé sous le vent. C'étoit le seul dont les deux partis fussent jaloux, parce qu'il leur attiroit les présens des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'isle alloient tous s'établir dans le quartier de son rival, où la côte étoit plus accef-

ſible. Cette préférence ranima une haîne mal éteinte. Les combats recommencèrent. Les rouges, toujours battus, ſe retirèrent au vent de l'iſle. Pluſieurs allèrent ſur leurs canots deſcendre en terre-ferme, ou ſe réfugier à Tabago. Le peu qui reſta vécut ſéparé des noirs.

Ceux-ci, conquérans & maîtres de toute la côte ſous le vent, exigèrent des Européens qu'ils achetâſſent de nouveau les terres qu'ils avoient déja payées. Un François voulut montrer un contract d'acquiſition paſſé avec un Caraïbe rouge. *Je ne ſais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton papier, mais lis ce qui eſt écrit ſur ma flèche. Tu dois y voir en caractères qui ne mentent point, que ſi tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai brûler ce ſoir ton habitation.* C'eſt ainſi que raiſonnoit avec des faiſeurs d'écriture un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il uſoit du droit de la force avec autant d'aſſurance, avec auſſi peu de remords, que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le tems, qui change les procédés avec les intétêts, mit fin à ces vexations. Les François, ſans doute, furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amuſèrent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du maïs, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occupèrent huit cens blancs & trois mille noirs. Saint-Vincent étoit dans cette ſituation, quand il tomba ſous la domination Angloiſe, & y fut attaché par le traité de 1763.

XXXVIII. Saint-Vincent tombe au pouvoir des Anglois. Sort de l'iſle ſous cette domination.

Cette iſle, qui peut avoir quarante lieues de circuit, eſt montueuſe, mais coupée par d'excellens vallons & arroſée par quelques rivières. C'eſt dans ſa partie occidentale que les François avoient commencé la culture du cacao & du coton, & pouſſé aſſez loin celle du café. Les conquérans y formèrent quelques ſucreries. L'impoſſibilité de les multiplier ſur un terrein inégal & rempli de ravins, leur fit deſirer d'occuper les plaines de l'Eſt. Les ſauvages qui s'y étoient réfugiés, refuſoient de les abandonner, & l'on eut recours aux armes pour les y contraindre. La réſiſtance qu'ils oppoſèrent aux foudres de la tyrannie Européenne, ne fut pas & ne pouvoit être que très-difficilement opiniâtre.

Un officier arpentoit le ſol qui venoit d'être envahi, lorſque le détachement

détachement qui l'escortoit fut inopinément attaqué & presque totalement détruit le 25 mars 1775. Personne ne douta que les malheureux qu'on venoit de dépouiller ne fussent les auteurs de cette violence, & les troupes se mirent en mouvement pour les détruire.

Heureusement, il fut constaté à tems que les Caraïbes étoient innocens; qu'ils avoient pris ou massacré plusieurs esclaves fugitifs coupables de ces cruautés; & qu'ils avoient juré de ne s'arrêter que lorsqu'ils auroient purgé l'isle de ces vagabonds dont les atrocités leur étoient souvent imputées. Pour affermir les sauvages dans cette résolution par l'attrait des récompenses, le corps législatif passa un bill pour assurer une gratification de cinq moïdes ou cent vingt livres à quiconque apporteroit la tête d'un nègre déserteur depuis trois mois.

La Grande-Bretagne n'a pas recueilli jusqu'ici un grand fruit de ces barbaries. Saint-Vincent ne compte encore que cinq cens blancs & sept ou huit mille noirs. Leurs travaux ne donnent que douze cens quintaux de coton, six millions pesant de très-beau sucre & trois cens soixante mille galons de rum. Ces productions croissent sur une terre très-légère, & que pour cette raison on croit devoir être bientôt usée. C'est une opinion généralement établie en Amérique. Il seroit utile d'examiner si elle est bien fondée.

Sans doute des pluies qui tombent en torrens sur un pays haché doivent entraîner plus facilement une terre sablonneuse qu'une terre argilleuse & dont les grains seroient plus adhérens entre eux. Mais comprend-on comment un sol pourroit s'épuiser? Seroit-ce par la perte de ces parties terreuses dans lesquelles les plantes qu'il produit se réduisent enfin & dont il semble qu'on le dépouille, lorsque les plantes ne périssent pas sur le lieu où elles ont été cultivées? Mais il est prouvé par l'expérience de Vanhelmont, que les plantes n'enlèvent aucun poids sensible à la terre: c'est l'eau seule dont elle est arrosée qui fait tous les frais de la végétation. Seroit-ce par la perte des sels qu'elle fournit pour les développemens successifs de la plante? Mais

il eſt également prouvé par les nombreuſes expériences de M. Tillet, & de pluſieurs autres phyſiciens, que la terre n'eſt autre choſe qu'une matrice dans laquelle les germes des plantes reçoivent leur développement qu'elles ne paroiſſent devoir qu'à la chaleur & à l'humidité. Toutes ces expériences rapprochées paroiſſent auſſi prouver que l'eau ſeule des arroſemens ou naturels ou artificiels contient tous les ſels, tous les principes qui doivent concourir à ce développement.

Bornons-nous donc à dire que telle eſpèce de terre eſt plus ou moins facilement miſe en état de recevoir & de conſerver la quantité d'eau néceſſaire à une végétation complette. Le moindre travail ſoulève la terre légère; la moindre pluie la pénètre alors: mais une pluie forte l'affaiſſe, & le ſoleil en pompant très-aiſément l'humidité dont elle n'avoit pu, dans cet état d'affaiſſement, s'abreuver qu'à une très-petite profondeur, lui enlève l'unique eſpèce de nourriture qu'elle fourniſſoit à la plante, & ſans laquelle la plante ne pouvoit ſubſiſter. Cependant on n'accuſe point la ſaiſon, encore moins l'ignorance de celui qui n'en ſait point modérer les effets. Le préjugé déclare la terre uſée, ruinée. On ne la travaille plus qu'à regret & mal par conſéquent. On l'abandonne. Elle n'attendoit qu'une culture convenable pour enrichir le propriétaire qui la néglige.

Quelques degrés de friabilité de moins donnent ce qu'on appelle une terre forte qui exige une plus grande quantité de labours & des labours plus pénibles: mais une fois préparée, ameublie, humectée, la terre forte conſerve beaucoup plus long-tems ſon humidité, véhicule néceſſaire des ſels, ſoit qu'ils y ſoient continuellement portés & ſucceſſivement remplacés par l'eau des pluies ou des arroſemens.

A quoi ſert donc le fumier, dira-t-on? à ſoulever plus aiſément, plus généralement la terre par la fermentation qu'il y excite, & à la tenir plus long-tems ſoulevée, ameublie, ſoit par ſes parties actives qui ne peuvent ſe développer que par degrés dans les terres compactes, comme celles de la ſeconde eſpèce qu'on diviſe en l'échauffant; ſoit par ſes parties onctueuſes qui, en engraiſſant la terre de la première eſpèce, y retiennent plus

long-tems l'humidité que ſa trop grande poroſité & l'incohérence de ſes grains laiſſeroit bientôt échapper.

Ainſi, le fumier, employé à propos & ſuivant ſa qualité, ſupplée en partie aux labours. Les labours peuvent-ils ſuppléer au fumier? Je ne le crois pas pour les terres légères. Heureuſement, il leur en faut peu. Je le crois pour les terres fortes, & il leur en faudroit beaucoup. Mais rien ne peut ſuppléer à la pluie qui, en Amérique, lorſqu'elle eſt abondante, rend toutes les terres à-peu-près égales. Quelques fruits hâtés par la ſaiſon pourriſſent dans les excellentes: mais preſque tous acquièrent leur perfection dans les terres les plus communes. En Amérique, point d'année pluvieuſe qui ne ſoit fertile. Dans une année ſèche, le revenu diminue quelquefois de la moitié.

L'unique objet qui mérite l'attention des habitans de Saint-Vincent, comme de tout poſſeſſeur d'une terre légère, dans quelque zone qu'elle puiſſe être ſituée, doit donc être de l'arrêter ſur leurs mornes, d'y préférer la culture des plantes qui la couvrent le plutôt & qui la laiſſent le moins expoſée au choc immédiat des fortes pluies qui l'affaiſſent de plus en plus quand elle n'eſt pas labourée, & l'entraînent quand elle eſt ameublie; de chercher ſur-tout le ſyſtême de culture qui, ſans trop contrarier la plante, lui donne le degré d'accroiſſement néceſſaire pour garantir le ſol au moment du plus grand beſoin, dans cette ſaiſon où les averſes plus fréquentes ne manqueroient pas à la longue de le dépouiller juſqu'au tuf. Pendant qu'il ſera couvert d'une terre quelconque, ne redoutons point ſa ſtérilité. Le ſol qui ſuffit une fois à la nourriture d'une plante, remis par les ſoins du cultivateur à ſon premier état, y ſuffira juſqu'à la conſommation des ſiècles.

XXXIX. La Grande-Bretagne entre en poſſeſſion de la Dominique.

La Dominique étoit habitée par ſes propres enfans. En 1732, on y trouva neuf cens trente-huit Caraïbes, répandus dans trente-deux carbets. Trois cens quarante-neuf François y occupoient une partie de la côte que les ſauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour inſtrumens, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que vingt-trois mulâtres libres, & trois cens trente-huit eſclaves. Tous étoient occupés à élever des

volailles, à produire des denrées comeſtibles pour la conſommation de la Martinique, & à ſoigner ſoixante-douze mille deux cens pieds de coton. Le café vint augmenter la maſſe de ces foibles productions. Enfin l'iſle comptoit ſix cens blancs & deux mille noirs à la paix de 1763, qui en fit une poſſeſſion Angloiſe.

Dès la fin du dernier ſiècle, la Grande-Bretagne, qui marchoit à l'empire des mers, en accuſant la France d'aſpirer à la monarchie du continent, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle témoigna dans les dernières négociations, où la victoire lui donnoit le droit de tout choiſir. Sur cette iſle ſe ſont ſucceſſivement établies neuf paroiſſes, où, au premier janvier 1778, on comptoit quinze cens ſoixante-quatorze blancs de tout âge & de tout ſexe; cinq cens ſoixante-quatorze mulâtres ou noirs libres; quatorze mille trois cens huit eſclaves.

Ses troupeaux ne s'élevoient pas au-deſſus de deux cens quatre-vingt-huit chevaux, de ſept cens ſept mulets, de trente-quatre ânes, de dix-huit cens trente bêtes à corne, de neuf cens quatre-vingt-dix-neuf cochons & de deux mille deux cens vingt-neuf moutons ou chèvres.

Pour ſes cultures, elle avoit ſoixante-cinq ſucreries qui occupoient cinq mille deux cens cinquante-ſept acres de terre. Trois mille trois cens ſoixante-neuf acres plantés en café, à raiſon de mille pieds par acre. Deux cens ſoixante-dix-ſept acres plantés en cacao, à raiſon de cinq cens pieds par acre. Quatre-vingt-neuf acres plantés en coton, à raiſon de mille pieds par acre. Soixante-neuf acres d'indigo & ſoixante arbres de canéfice.

Ses vivres conſiſtoient en douze cens deux acres de bananiers, ſeize cens quarante-ſept acres d'ignames ou de patates; & deux mille ſept cens vingt-neuf foſſes de manioc.

Dix-neuf mille quatre cens ſoixante-dix-huit acres étoient occupés par les bois; quatre mille deux cens quatre-vingt-ſeize par des prairies ou ſavanes; trois mille ſix cens cinquante-cinq étoient réſervés pour la couronne; & trois mille quatre cens trente-quatre entiérement ſtériles.

C'étoit tout ce que quinze ans de travaux avoient pu opérer ſur un ſol extrêmement montueux & très-peu fertile.

XL. Discorde entre les Anglois de la Dominique & les François des isles voisines.

Cet établissement essuya, dès ses premiers pas, une infidélité des plus criminelles. Plusieurs de ses cultivateurs avoient obtenu du commerce des avances très-considérables. Pour ne pas payer leurs dettes, ils se réfugièrent avec leurs esclaves dans les isles Françoises, où une protection marquée leur fut accordée. Inutilement, on les réclama; inutilement on demanda qu'ils fussent tenus de satisfaire à leurs créances : les sollicitations furent inutiles. Alors le corps législatif fit une loi qui assuroit à tous les émigrans François l'avantage de jouir avec sécurité de toutes les richesses qu'ils porteroient à la Dominique.

Examinons, sans partialité, la conduite des deux nations, & nous la trouverons mauvaise de part & d'autre.

François ! répondez-moi. Ces transfuges n'étoient-ils pas des voleurs ? Pourquoi donc leur accordez-vous un asyle. Lorsqu'on les réclama, pourquoi en refusâtes-vous la restitution ? On vous l'aura demandée impérieusement. Je l'ignore : mais je le suppose. Ce n'étoit pas le ton qu'il s'agissoit d'examiner, mais la justice de la demande. Ce n'est pas le moment de répondre à la morgue par de la morgue. Une action sollicitée par la justice ne peut jamais humilier. Mettez-vous pour un moment à la place des créanciers, & dites-moi si vous n'auriez pas fait entendre à la cour de Londres les mêmes représentations & les mêmes plaintes; si son silence ou son refus ne vous auroient pas également indignés ? Est-ce qu'il y a deux justices ?

Et vous Anglois, lorsque par représailles, vous offrîtes un asyle aux émigrans François, ne doublâtes-vous pas le même délit ? N'invitâtes-vous pas au vol & à la désertion les débiteurs infidèles qui étoient tentés d'échapper à la poursuite légitime de leurs créanciers ? Si les nations qui se sont partagées le Nouveau-Monde avoient, à votre exemple, pris le même parti; qui eût fait à ses colons les avances dont ils auroient eu besoin ? Que seroit devenue l'Amérique, si ce mauvais esprit s'étoit manifesté à l'origine des conquêtes ? Que deviendroit-elle, s'il s'étendoit ? Réfléchissez-y un moment, & vous vous convaincrez qu'une suspension générale de la justice deviendroit un des plus redoutables fléaux, dont l'espèce humaine pût être affligée. Vous sentirez qu'un accord

aussi funeste des nations rameneroit l'univers à un état de brigandage & de barbarie, dont nous n'avons pas même l'idée. Quel avantage trouverez-vous à nous remplir de vos scélérats & à vous infecter des nôtres? Quel intérêt, quelle confiance peut-on prendre à des hommes sans foi envers leurs concitoyens? Vous promettez-vous plus de probité des nôtres? Si vous les accueillez, pourquoi une troisième nation les repousseroit-elle? Votre projet est-il que la perfidie puisse impunément errer de contrée en contrée, & se promener avec impunité sur toute la surface du globe? J'exagère les suites de votre procédé : mais si l'on veut juger sainement d'une action, il faut en porter les effets à l'extrême. C'est un moyen sûr d'en faire sentir avec force le résultat.

Mais, me répliquez-vous, que falloit-il faire? Ce qu'il falloit faire? D'abord ce que vous avez fait. Ensuite descendre, à main armée, dans les asyles de vos déserteurs, & les ravager. Et c'est ainsi que vous vous seriez montrés des hommes braves & justes. Le sang répandu ne vous auroit pas été imputé; & vous auriez été applaudis par tous les peuples de l'Europe intéressés dans la même cause.

Au reste, dois-je être surpris que vous donniez réciproquement retraite à vos malfaiteurs, lorsque je vois tous les jours que vous vous arrogez le droit de vous les envoyer, en prononçant contre eux le bannissement : loi aussi contraire au droit commun que le seroit au droit particulier celle qui autoriseroit un citoyen, dont le chien devient enragé, à le lâcher dans la maison de son voisin?

Mais un homme qui a deux bras est toujours un bon effet...... Donc il ne faut pas le receler...... Et il n'est pas sans espoir, comme il n'est pas sans exemple, qu'un méchant s'amende...... Oui, un contre cent...... Reste à savoir si pour un scélérat qui se corrigera, vous voulez acquérir cent scélérats incorrigibles.

XLI. En quoi consiste l'importance de la Dominique.

Cependant un autre objet que des établissemens de culture entroit de loin dans les vues étendues de l'Angleterre. Elle vouloit attirer à la Dominique les productions des colonies Françoises, pour en faire elle-même le commerce. C'est pour l'exécution de ce grand projet qu'en 1766 furent rendues libres toutes les rades de cette isle. Aussi-tôt accoururent d'Europe & de l'Amérique Septentrionale,

une foule d'hommes actifs & entreprenans. Des dépôts immenses de farines, de poisson salé, d'esclaves, furent formés au Roseau. Cette bourgade fournit aux besoins de la Martinique, de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie, & en reçut en paiement des denrées plus ou moins précieuses. Les échanges auroient été même plus considérables si, par une avidité fiscale mal entendue, la Grande-Bretagne n'avoit elle-même resserré les bornes de ces liaisons frauduleuses.

Les événemens qui ont détaché de l'Angleterre le continent de l'Amérique, & les efforts que font les François pour étendre leurs liaisons en Afrique, doivent bientôt réduire à rien ou à peu de chose, l'entrepôt de la Dominique : mais rien ne peut lui ôter l'avantage de sa position. Située entre la Guadeloupe & la Martinique, à sept lieues seulement de l'une & de l'autre, elle les menace également. A ses deux extrémités, nord & sud, sont deux excellentes rades, d'où les corsaires & les escadres intercepteront la navigation de la métropole avec ses colonies, la communication même des deux établissemens entre eux. Que seroit-ce si, comme il est facile, la rade du nord, connue sous le nom de prince Rupert, étoit convertie en port, & entourée de fortifications. Le projet en a été, dit-on, arrêté dans le conseil de George III. Tout porte à croire qu'il ne sera jamais exécuté. La nation met trop de confiance en ses forces navales, pour se prêter jamais à cette dépense.

XLII. Loix particulières à la Dominique.

La Dominique a fixé dans les derniers tems l'attention de l'Amérique entière par un événement dont les causes remontent, ou peu s'en faut, à la découverte du Nouveau-Monde.

Les Européens avoient à peine imprimé leurs pas sanglans sur cet autre hémisphère, qu'il fallut demander à l'Afrique des esclaves pour le défricher. Dans cette espèce dégradée se trouvoient des femmes que le besoin rendit agréables aux premiers colons. De cette alliance que la nature sembloit réprouver, sortit une génération mixte, dont la tendresse paternelle rompit très-souvent les fers. Une bonté innée dans l'homme, fit tomber en quelques occasions d'autres chaînes, & l'argent rendit encore un plus grand nombre de captifs à la liberté. En vain une politique soupçonneuse & prévoyante voulut s'élever avec force contre cet usage

applaudi par l'humanité : les affranchiſſemens ne diſcontinuèrent pas. On en vit même augmenter le nombre.

Cependant les affranchis ne furent pas égalés en tout à leurs anciens maîtres. Les loix imprimèrent généralement à cette claſſe un caractère d'infériorité. Le préjugé l'abaiſſa encore davantage dans les fréquentes concurrences de la vie civile. Sa poſition ne fut jamais qu'un état intermédiaire entre l'eſclavage & la liberté originaire.

Des diſtinctions ſi humiliantes remplirent de rage ces affranchis. L'eſclave eſt communément ſi abruti, qu'il n'oſe braver ſon tyran ; il ne peut que le haïr : mais le cœur de l'homme qui a vu tomber ſes fers a plus d'énergie. Il hait & brave les blancs.

Il falloit prévenir les dangereux effets de ces diſpoſitions ſiniſtres. Dans les ſociétés de l'Europe, où tous les membres ſont égaux, où l'intérêt de chaque individu eſt l'intérêt de tous, il n'eſt pas permis de ſuppoſer à un citoyen l'intention de nuire au bien général ſans de bonnes preuves. Mais en Amérique, où un corps monſtrueux, bizarre, diviſé de ſentimens, eſt compoſé de trois claſſes différentes, on ſe croit en droit de ſacrifier les deux dernières à la ſûreté de la première. L'eſclave eſt retenu dans une oppreſſion perpétuelle, & l'affranchi eſt empriſonné au moindre ſoupçon. Son averſion pour les blancs eſt regardée comme un délit fort grave, & juſtifie aux yeux de l'autorité les précautions qu'on prend contre lui. C'eſt à cette étrange ſévérité que la plupart des nations ont voulu attribuer l'eſpèce de tranquillité dont elles ont joui dans leurs établiſſemens du Nouveau-Monde.

Dans les ſeules colonies Angloiſes, le noir libre eſt aſſimilé au blanc. La préſomption la plus forte ne ſuffit pas pour attenter plutôt à la liberté de l'un que de l'autre. Il arrive de-là que la loi qui craint de ſe méprendre ſur le choix du criminel, reſte quelquefois dans l'inaction plus long-tems que l'avantage public ne le voudroit. Les affranchis ont quelquefois abuſé de ces ménagemens dans les iſles Britanniques. Leurs mouvemens ſéditieux ont déterminé la Dominique à changer de ſyſtême.

Par un bill du mois de ſeptembre 1774, il ne ſera plus permis à aucun colon de donner la liberté à ſon eſclave, avant d'avoir

verſé

versé cent pistoles dans le trésor public. Mais si cet affranchi prouvoit dans la suite que son travail ne suffit pas à sa subsistance, il recevroit 80 liv. tous les six mois, jusqu'à ce que des circonstances plus heureuses lui permissent de se passer de ce secours.

Tout affranchi convaincu devant deux juges de paix par la déposition de deux témoins libres ou esclaves de quelque délit qui ne sera pas capital, sera puni par le fouet, par une amende, ou par la prison, selon que les magistrats l'estimeront convenable. On lui imposera les mêmes peines pour avoir troublé l'ordre public, pour avoir insulté, menacé ou battu un blanc.

Un affranchi qui aura favorisé la désertion d'un esclave, qui lui aura donné asyle ou accepté ses services, sera comdamné à une amende de deux mille livres applicable aux besoins publics. Si le coupable étoit hors d'état de payer cette somme, on lui feroit subir une prison de trois mois, ou on lui infligeroit le fouet, selon que les juges de paix l'ordonneroient.

Aucun nègre, mulâtre ou métis libre ne pourra voter à l'élection du représentant de sa paroisse dans l'assemblée générale de la colonie. La faveur ni la fortune ne pourront jamais effacer ce sceau de réprobation.

XLIII. Plan conçu par le ministère Britannique, pour rendre florissantes les trois isles autrefois neutres.

Après avoir parlé séparément de chacune des trois isles neutres acquises à l'Angleterre par le traité de 1763, il convient d'exposer les moyens que cette puissance a cru devoir employer pour tirer des avantages solides de ses prospérités.

D'abord le gouvernement jugea qu'il lui convenoit de vendre les différentes portions du sol étendu que les succès de la guerre lui avoient donné. Si elles avoient été gratuitement accordées, la faveur & l'intrigue les eussent obtenues; & de long-tems elles n'eussent été utiles. Mais la nation étoit bien assurée que tout citoyen qui auroit employé une partie de ses capitaux à l'acquisition d'un fonds, feroit les dépenses nécessaires pour mettre en valeur sa propriété.

Cependant, les nouvelles plantations demandent tant de dépenses en bâtimens, en bestiaux, en esclaves, qu'il pouvoit être funeste d'exiger tout-à-coup le prix des terres concédées.

Cette considération fit régler que l'acheteur ne seroit tenu de donner que vingt pour cent dans le premier moment; dix pour cent chacune des deux années suivantes; & enfin vingt pour cent les autres années, jusqu'à la fin de son paiement. Il devoit être déchu de tous ses droits, si, aux époques fixées, il ne remplissoit pas ses obligations.

Pour adoucir ce que cette loi pouvoit avoir de trop rigoureux, on laissa au cultivateur la liberté de convertir sa dette en une rente perpétuelle. Ce cens même ne devoit commencer que douze mois aprés le défrichement.

Comme dans les isles depuis long-tems possédées par l'Angleterre, la trop vaste étendue des héritages avoit visiblement diminué la masse des productions, on crut devoir prendre des mesures pour éloigner ce désordre des acquisitions nouvelles. Il fut statué que personne ne pourroit acquérir plus d'une plantation, & que la plus grande n'excéderoit pas cinq cens acres. On la borna même à trois cens pour la Dominique, dont la position & la destination exigeoient un plus grand nombre d'Européens. L'autorité arrêta encore que sur chaque centaine d'acres, il en seroit défriché cinq tous les ans, jusqu'à ce que la moitié de l'habitation eût été mise en valeur; & que ceux qui n'auroient pas rempli cette obligation, devroient une amende de cent douze livres dix sols toutes les années, pour chaque acre de terre qui n'auroit pas été cultivé dans le tems prescrit. Chaque colon fut de plus asservi à mettre sur son territoire un blanc ou deux blanches pour chaque centaine d'acres, sous peine de payer tous les ans au fisc neuf cens francs pour chaque homme, & la moitié de cette somme pour chaque femme qui manqueroit au nombre qu'il devoit avoir.

Cette dernière précaution devoit donner quelque consistance aux nouveaux établissemens : mais on jugea qu'un jour ils auroient besoin de plus grandes forces. Pour les leur procurer de bonne heure, des concessions gratuites, depuis dix jusqu'à trente acres, furent ordonnées en faveur des pauvres qui voudroient se fixer dans les isles. C'étoit assez de terrein pour les faire vivre par le travail dans une aisance qu'ils n'auroient jamais connue

dans l'ancien hémisphère. La crainte qu'ils ne prêtâssent leur nom à quelque homme avide, ou ne lui vendissent ensuite leur propriété, fit statuer qu'ils seroient tenus de prendre eux-mêmes possession du sol trois mois après qu'il leur auroit été donné, d'y habiter douze mois de suite, & de le garder sept ans entiers. Leur petit lot devoit être exempt de tout droit pendant quatre années. Après ce terme ils devoient un cens de douze sols pour chacun des acres qui seroient en valeur, & deux livres cinq sols pour ceux qui resteroient incultes.

Les isles Angloises se plaignoient depuis long-tems de manquer de pluie, parce que toutes les forêts y avoient été abattues. Afin de prévenir cet inconvénient dans les nouvelles possessions, les commissaires eurent ordre de réserver à la couronne les bois nécessaires pour attirer des nuages, & pour entretenir l'humidité, dont toutes les plantes propres à l'Amérique ont plus ou moins besoin.

Enfin, aucune des sommes que la vente des terres pourroit rendre, ne devoit tourner au profit du fisc. Elles devoient être toutes consacrées à des chemins, à des fortifications, à des objets utiles à ces isles.

Il restoit à régler le sort des François établis en grand nombre à la Dominique & à Saint-Vincent. Ces cultivateurs n'avoient aucune inquiétude sur leur propriété. Ils l'avoient obtenue ou achetée des Indiens, & y avoient été confirmés par le gouvernement de la Martinique qui, en reconnoissance, exigeoit d'eux un léger tribut. Le premier de ces titres ne pouvoit être d'aucun poids aux yeux de la puissance conquérante; & le second étoit manifestement contraire aux conventions des cours de Londres & de Versailles, qui s'étoient engagées à ne pas permettre que leurs sujets respectifs s'établîssent dans ces isles neutres.

Aussi l'attente des hommes actifs qui devoient accélérer les progrès de deux colonies qu'ils avoient su fonder, fut-elle entiérement trompée. Soit que le ministère Britannique craignît de dégoûter les Anglois, en leur faisant payer un terrein que leurs anciens rivaux auroient continué à posséder gratuitement; soit qu'on desirât de se débarrasser de ceux de ces étrangers que leur

religion & leurs habitudes pouvoient attacher trop fortement à leur première patrie, il fut réglé que les François ne jouiroient à l'avenir de leurs plantations qu'à bail perpétuel.

Cette dureté si contraire aux maximes d'une saine politique, les dispersa. L'émigration ne fut pas pourtant universelle. Après la première humeur du mécontement, les plus sages comprirent qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres dont ils jouissoient, qu'à s'aller établir sur un nouveau sol dont le fonds ne leur coûteroit rien.

XLIV. Obstacles qui se sont opposés à la prospérité des isles neutres.

La Grande-Bretagne se promettoit beaucoup des mesures qu'elle avoit prises pour la prospérité de ses conquêtes. Le succès n'a pas répondu à son attente, & les causes de cet étrange mécompte sont connues.

A peine les traités eurent assuré les trois isles neutres à l'Angleterre, que la fureur d'y avoir des établissemens devint universelle. Cette manie épidémique donna un prix extravagant aux terres que le gouvernement faisoit vendre. Comme la plupart des acquéreurs n'avoient que leur hardiesse pour toute fortune, le crédit devint leur ressource unique. Ils en trouvèrent à Londres & dans quelques autres places de commerce, dont les négocians égarés par la même illusion, puisoient dans les banques des sommes considérables à un intérêt modique, pour les confier à un intérêt plus fort à ces spéculateurs entreprenans.

Les nouveaux propriétaires, qui, la plupart, s'étoient fait adjuger un sol, sans prendre la peine de le reconnoître, portèrent la même légéreté dans la formation de leurs plantations. Les côtes & l'intérieur des isles acquises se trouvèrent tout-à-coup couverts de maîtres & d'esclaves, également inexpérimentés dans l'art difficile & pénible des défrichemens. Ce furent des fautes sur des fautes, des malheurs sur des malheurs. Le désordre étoit extrême. Il ne tarda pas à éclater.

Le colon avoit fait ses emprunts à huit pour cent, en 1766 ou vers cette époque. Il devoit rembourser cinq ans après. L'impossibilité où il se trouva de remplir ses engagemens alarma ses créanciers d'Europe. Frustrés des remises auxquelles ils s'étoient attendus, ces prêteurs avides ouvrirent enfin les yeux. Plus leur

confiance avoit été crédule, plus leur inquiétude devint active. Armés du glaive de la loi, ils expulsèrent des plantations les infortunés qu'un espoir téméraire avoit malheureusement séduits. Ainsi se termina le beau rêve des nouvelles colonies Angloises.

Mais cette grande agitation doit avoir des suites favorables. Les défrichemens, entrepris par des hommes sortis du néant & qui y sont rentrés, seront pour la nation le résultat avantageux d'une fermentation irrégulière & désordonnée. Un sol, qui languissoit dans les mains des premiers possesseurs, sera cultivé avec de plus grands moyens, avec plus d'intelligence & d'économie. En attendant ce nouvel effort d'industrie & d'activité, résumons les possessions Angloises dans l'archipel Américain. Pour une puissance maritime & commerçante, évaluer ses colonies, c'est apprécier ses forces.

XLV. Etat actuel des isles Angloises.

Aux Indes Occidentales, les isles Britanniques sont en général plus étendues que fertiles. Des montagnes, qu'on ne sauroit cultiver, occupent beaucoup d'espace dans quelques-unes, & d'autres sont formées en tout ou en partie, d'une craie très-peu productive. Les meilleures sont défrichées depuis long-tems, & ont besoin du secours des engrais imparfaits & rares dans cette partie du Nouveau-Monde. Presque toutes ont été dépouillées des forêts qui les couvroient originairement, & se trouvent exposées à des sécheresses qui ruinent souvent les travaux entrepris avec le plus d'attention & de dépense.

Aussi l'augmentation des denrées n'a-t-elle pas proportionnellement suivi la multiplication des bras employés pour les obtenir. Il y a de nos jours, dans ces colonies, près de quatre cens mille esclaves dont les sueurs forment à peine les deux tiers du revenu qu'avec les mêmes moyens on obtient sur un sol plus riche.

Le nombre des blancs a diminué assez généralement, à mesure que celui des noirs augmentoit. Ce n'est pas qu'il n'y eût, pour remplacer ceux qui périssoient ou qui disparoissoient avec la fortune qu'ils avoient acquise, autant d'hommes indigens ou désœuvrés, en Angleterre, que dans les premiers tems de l'émigration : mais cet esprit d'aventure, que la nouveauté des objets & le concours des circonstances avoient fait éclorre, a été arrêté ou étouffé. D'un côté, l'espace qu'occupoient les petites cultures a été fondu successivement dans les sucreries qui exigent un

terrein fort vaſte; de l'autre, les propriétaires de ces grandes plantations ont réduit, le plus qu'il étoit poſſible, des agens dont les ſalaires étoient devenus un fardeau peſant.

Depuis cette révolution, les iſles Britanniques ont plus que jamais à craindre des ravages ou une invaſion. Leurs colons, tous enrégimentés, furent autrefois en force ſuffiſante pour repouſſer du moins un ennemi foible & mal armé. Si la marine de la métropole ceſſoit aujourd'hui un moment de les protéger, elles pourroient être, la plupart, emportées par un coup de main. C'eſt beaucoup que, dans l'état où elles ſont, les milices puiſſent contenir les noirs, plus malheureux ſous la domination Angloiſe que ſous aucune autre : car il ſemble que l'eſclavage ſoit d'autant plus dur chez les nations libres qu'il y eſt plus injuſte & plus étranger. Telle eſt donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir ſecoué le joug, il veut l'impoſer; & que le cœur le plus impatient de la ſervitude devient le plus amoureux de la domination!

Jamais les Indes Occidentales ne furent aſſujetties à aucun impôt par la Grande-Bretagne. Seulement en 1663, la Barbade & les autres iſles, excepté la Jamaïque, s'engagèrent librement à lui payer à perpétuité quatre & demi pour cent pour toutes celles de leurs productions qui ſeroient exportées. Une ſi grande générosité parut depuis onéreuſe & le poids en fut allégé autant qu'il étoit poſſible. Comme cette obligation eſt acquittée avec des denrées, on ne livre guère au gouvernement que celles qui ont quelque imperfection; & l'on n'eſt pas plus ſcrupuleux ſur le poids que ſur la qualité. De cette manière le fiſc ne reçoit que les deux tiers du don, qui lui fut anciennement accordé.

C'eſt encore trop pour des établiſſemens chargés de fournir eux-mêmes à leurs dépenſes intérieures. Elles furent très-conſidérables, lorſque ces colonies régloient leur organiſation, ou élevoient des fortifications jugées néceſſaires à leur ſûreté. Les taxes étoient multipliées à cette époque; & chaque événement fâcheux en amenoit de nouvelles, parce qu'on trouvoit plus ſage de demander des contributions au citoyen, que d'avoir recours à des engagemens publics. Le tems a diminué les beſoins. Il a fallu même pourvoir, avec plus d'économie, à ceux qui reſtoient,

parce que les reſſources des cultivateurs ne ſont plus les mêmes. Les tributs ſont actuellement peu de choſe, & on pourroit les réduire encore, ſi, par une contradiction manifeſte avec l'eſprit républicain, qui eſt un eſprit de déſintéreſſement, ceux qui rempliſſent les places d'adminiſtration n'exigeoient de trop gros ſalaires.

Mais c'eſt un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant. Libre ou non, il vient à n'aimer, à n'eſtimer que les richeſſes. La ſoif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du beſoin, on ne ſe raſſaſie pas de tréſors comme des alimens des autres paſſions. Celles-ci ſont iſolées & n'ont qu'un tems; elles ſe combattent ou ſe ſuccèdent. La paſſion de l'argent nourrit & ſatisfait toutes les autres, du moins elle y ſupplée à meſure qu'elle les uſe par les moyens qu'elle fournit de les aſſouvir. Il n'eſt point d'habitude qui ſe fortifie plus par l'uſage que celle d'amaſſer : elle ſemble s'irriter également par les jouiſſances de la vanité & par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours beſoin de remplir ou de groſſir ſon tréſor. C'eſt une expérience conſtante qui s'étend des individus aux nations.

Depuis que le commerce a élevé des fortunes conſidérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y eſt devenue le mobile univerſel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas voulu s'attacher à cette profeſſion la plus lucrative, n'ont pas renoncé cependant au lucre, dont les mœurs & l'opinion leur faiſoient un beſoin. Même en aſpirant à l'honneur, ils couroient aux richeſſes. Dans la carrière des loix & des vertus, qui doivent ſe chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de ſiéger au parlement, ils ont vu le moyen d'agrandir leur fortune. Pour ſe faire élire membres de ce corps puiſſant, ils ont corrompu les ſuffrages du peuple, & n'ont pas plus rougi de revendre à la cour ce peuple que de l'avoir acheté. Chaque voix eſt devenu vénale dans le ſénat de l'empire. Un miniſtre célèbre avoit le tarif des probités, & s'en vantoit publiquement, à la honte des Anglois. C'étoit, diſoit-il, un devoir de ſa place d'acheter les repréſentans de la nation pour les faire voter, non pas contre, mais ſelon leur conſcience. Eh! que dit la conſcience où l'argent a parlé? Si l'eſprit mercantille a pu répandre dans la métropole la contagion de l'intérêt

perſonnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies dont il eſt le principe & le ſoutien ? Eſt-il bien vrai que chez la fière Albion, un citoyen aſſez généreux pour ſervir la patrie par amour de la gloire, ſeroit un homme du monde & d'un ſiècle qui ne ſont plus ? Iſle ſuperbe, puiſſent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil eſprit d'intérêt ? Tu leur rendras, un jour, tout ce qu'ils ont perdu. Cependant tout reſpire l'opulence dans les établiſſemens Anglois des Indes Occidentales : c'eſt que les actes d'une autorité arbitraire qui déſolent tant d'autres contrées n'y ſont pas connus : c'eſt que ces vils inſtrumens du fiſc qui ruinent le fonds pour établir la forme ne s'y trouvent pas : c'eſt que la culture du ſucre y a été ſubſtituée aux productions de peu de valeur : c'eſt que les plantations appartiennent généralement à des hommes riches ou à des aſſociations puiſſantes qui ne les laiſſent jamais manquer des moyens néceſſaires pour la meilleure exploitation : c'eſt que ſi des haſards malheureux réduiſent un colon à faire des emprunts, il les obtient facilement & à bon marché, parce que ſes poſſeſſions reſtent hypothéquées à ſon créancier, & que le paiement eſt aſſuré aux époques convenues : c'eſt que ces iſles ſont moins expoſées au dégât & à l'invaſion que les poſſeſſions des puiſſances riches en productions & foibles en vaiſſeaux : c'eſt que les événemens des guerres les plus opiniâtres & les plus meurtrières n'empêchent jamais & ne retardent que rarement l'exportation de leurs denrées : c'eſt que les ports Britanniques ouvrent toujours à leurs principales récoltes un débouché plus avantageux que leurs rivaux n'en peuvent eſpérer ailleurs. Auſſi les terres ſe vendent-elles conſtamment à un très-haut prix dans les iſles Angloiſes. On voit un égal empreſſement parmi les Européens, parmi les Américains, pour en acheter.

Ce ſol auroit été plus recherché encore, ſi les Indes Occidentales euſſent été moins ſévérement fermées aux navigateurs étrangers ; ſi elles avoient eu la liberté de choiſir elles-mêmes leurs acheteurs ſur tout le globe : mais des loix, dont il n'a jamais été poſſible d'éluder les diſpoſitions, ont concentré leurs liaiſons dans les limites de l'empire Britannique, avec les provinces nationales de l'un & l'autre hémiſphère.

Ces colonies ne voient croître ſur leur territoire ni vivres pour leur ſubſiſtance, ni bêtes de ſomme pour leurs travaux, ni bois pour leurs édifices. Ces objets de néceſſité première leur étoient fournis par l'Amérique Septentrionale qui recevoit en paiement du rum & d'autres productions pour trois ou quatre millions chaque année. Les troubles qui ont diviſé la vieille & la nouvelle Angleterre ont interrompu cette communication, au grand détriment des iſles. Juſqu'à ce que des beſoins impérieux la faſſent r'ouvrir ou qu'il ſe forme des combinaiſons qui la remplacent; les Indes Occidentales n'auront de débouché que celui que leur fournira la Grande-Bretagne.

A l'époque où nous écrivons, l'Angleterre reçoit tous les ans, des iſles qu'elle occupe dans les Indes Occidentales, pour environ quatre-vingt-treize millions de denrées, en y comprenant ſeize ou dix-ſept millions qu'elles paient au fiſc, & le rum que l'Irlande reçoit directement en paiement des ſalaiſons qu'elle fournit à ces colonies.

Preſque tout le ſucre, qui forme les trois quarts du produit des iſles, ſe conſomme dans le royaume même ou eſt porté en Irlande. Ce n'eſt que rarement qu'on en envoie à Hambourg ou dans d'autres marchés.

Les exportations que fait la Grande-Bretagne des productions de ſes iſles, ne s'élèvent pas annuellement au-deſſus de ſept ou huit millions de livres. Ajoutez à cette ſomme ce qu'elle doit gagner ſur les cotons, qu'elle manufacture avec tant de ſuccès & qui ſe répandent dans une grande partie du globe, & vous aurez une idée aſſez juſte des avantages que cet empire retire des Indes Occidentales.

Les iſles reçoivent en paiement leurs meubles & leur vêtement, les uſtenſiles néceſſaires à leurs fabriques, beaucoup de quincaillerie & les eſclaves qui doivent exploiter leurs terres. Mais combien il s'en faut que ce qu'on leur envoie approche de ce qu'on obtient d'elles! Il faut prélever les frais de navigation, les aſſurances, la commiſſion, ou le bénéfice du marchand. Il faut prélever l'intérêt de ſeize millions ſterlings ou de trois cens ſoixante

millions tournois, que ces colonies doivent à la métropole. Il faut prélever ce que les propriétaires des plus riches plantations dépensent en Angleterre, où ils résident habituellement. Si l'on excepte les possessions acquises ou assurées par les traités de 1763, dont les plantations naissantes ont encore besoin d'avances, les autres possessions des Indes Occidentales voient à peine arriver dans leurs rades la quatrième partie des valeurs qui en sont sorties.

C'étoit la capitale de l'empire qui faisoit autrefois presque tous les envois : c'étoit elle qui recevoit presque tous les retours. Un pareil désordre blessoit justement les gens éclairés. Mais du moins Londres est le plus beau port de l'Angleterre ; Londres construit des vaisseaux & fabrique des marchandises ; Londres fournit des matelots à la navigation & des bras au commerce ; Londres est dans une province tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en sortir. Elle est vraiment le cœur du corps politique, par sa situation locale. Cette cité n'est pas remplie de superbes oisifs, qui ne font qu'embarrasser & surcharger un peuple laborieux. C'est le siège de la nation assemblée. Là, le palais du prince n'est ni vaste, ni vuide. Il y règne par sa présence, qui vivifie tout. Le sénat y dicte des loix, au gré du peuple qu'il représente. Il n'y craint pas l'aspect du monarque, ni les attentats du ministère. Londres n'est point parvenue à sa grandeur, par l'influence du gouvernement, qui force & subordonne toutes les causes physiques : mais par l'impulsion naturelle des hommes & des choses, par une sorte d'attraction du commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre, c'est le monde entier, qui veulent que Londres soit riche & peuplé.

Cependant cet entrepôt immense a perdu, avec le tems, quelque chose de l'espèce de monopole, qu'il exerçoit sur les colonies & sur les provinces. Bristol, Liverpool, Lancaster, Glascou, ont pris une part assez considérable à ce grand mouvement. Il se seroit même établi une concurrence, plus universelle, si des mœurs nouvelles, le dégoût d'une vie retirée, le desir d'approcher du trône, une mollesse & une corruption qui ont passé toutes les bornes, n'eussent réuni à Londres ou sur son territoire, le tiers de la population du royaume, & principalement les grands consommateurs.

L'hiſtoire du grand archipel de l'Amérique ne ſauroit être, ce ſemble, mieux terminée que par une récapitulation des avantages qu'il procure aux puiſſances, qui l'ont ſucceſſivement envahi. C'eſt uniquement par l'impulſion que ſes immenſes productions ont donnée au commerce, qu'il doit tenir une place éternelle dans les faſtes des nations; puiſqu'enfin les richeſſes ſont le mobile des révolutions rapides, qui tourmentent le globe. Ce furent les colonies de l'Aſie mineure, qui amenèrent ſa ſplendeur & la chûte de la Grèce. Rome, qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans ſa grandeur, quand elle eut ſous ſa main les tréſors de l'Orient. La guerre ſembla s'aſſoupir un moment en Europe, pour aller envahir le Nouveau-Monde; & ne s'eſt depuis ſi ſouvent réveillée, que pour en partager les dépouilles. La pauvreté, qui ſera toujours le partage du grand nombre des hommes, & le choix du petit nombre de ſages, ne fait pas de bruit ſur la terre. Les annales de l'univers ne peuvent donc s'entretenir que de maſſacres ou de richeſſes.

XLVI. Réſumé des richeſſes qui ſortent de tout l'archipel Américain.

Les iſles de l'autre hémiſphère, donnent annuellement quinze millions à l'Eſpagne; huit au Danemarck; trente à la Hollande; quatre-vingt-deux à l'Angleterre; cent vingt-ſix à la France. C'eſt donc environ deux cens ſoixante-un millions, que ſont vendues dans notre continent les productions recueillies dans des champs, qui étoient entiérement incultes il n'y a pas trois ſiècles.

Ce n'eſt pas un don que le Nouveau-Monde fait à l'ancien. Les peuples qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs ſujets, établis en Amérique, livrent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur ſol & leurs atteliers fourniſſent. Quelques-uns conſomment en totalité, ce qu'ils tirent de ces poſſeſſions éloignées: les autres font de leur ſuperflu la baſe d'un commerce floriſſant avec leurs voiſins. Ainſi chaque nation propriétaire dans le Nouveau-Monde, quand elle eſt vraiment induſtrieuſe, gagne moins encore par le nombre des hommes qu'elle entretient au loin ſans aucuns frais, que par la population que lui procure au-dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie dans l'autre hémiſphère, il lui faut cultiver une province en Europe; & ce

furcroît d'occupation augmente fa force intérieure, fa richeffe réelle. Tout le globe fe reffent de cette impulfion.

Les travaux des colons, établis dans ces ifles long-tems méprifées, font l'unique bafe du commerce d'Afrique; étendent les pêcheries & les défrichemens de l'Amérique Septentrionale; procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Afie; doublent, triplent peut-être l'activité de l'Europe entière. Ils peuvent être regardés, comme la caufe principale du mouvement rapide qui agite l'univers. Cette fermentation doit augmenter, à mefure que des cultures fi fufceptibles d'extenfion approcheront davantage de leur dernier terme.

XLVII. Moyen le plus propre à multiplier les productions de l'archipel de l'Amérique.

Rien ne feroit plus propre à avancer cet heureux période, que le facrifice du commerce exclufif, que fe font réfervé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux ifles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les efprits par une concurrence générale. Les hommes qui, ofant invoquer l'amour du genre-humain, puifent leurs lumières dans ce feu facré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrières qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'Amérique, avec tous les ports de l'Europe. Les gouvernemens qui, prefque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent fe conduire par les principes de cette bienveillance univerfelle, ont cru que des fociétés, fondées la plupart fur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un feul homme, devoient reftreindre à leur métropole toutes les liaifons de leurs colonies. Ces loix prohibitives, ont-ils dit, affurent à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de fes productions territoriales, des moyens pour fe procurer des denrées étrangères dont elle a befoin, une balance avantageufe avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce fyftême, après avoir été jugé long-tems le meilleur, s'eft vu vivement attaqué, lorfque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans fa propriété de quoi fournir à tous les befoins que la nature ou l'imagination donnent à fes colonies. Il n'y en a pas une feule qui ne foit obligée de tirer de l'étranger de quoi completter les

cargaisons qu'elle destine pour ses établissemens du Nouveau-Monde. Cette nécessité met tous les peuples dans une communication, du moins indirecte, avec ces possessions éloignées. Ne seroit-il pas raisonnable d'éviter la route tortueuse des échanges, & de faire arriver chaque chose à sa destination par la ligne la plus droite ? Moins de frais à faire, des consommations plus considérables, une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fisc : mille avantages dédommageroient les métropoles du droit exclusif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes sont vraies, solides, utiles : mais elles ne seront pas adoptées. En voici la raison. Une grande révolution se prépare dans le commerce de l'Europe ; & elle est déja trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les gouvernemens travaillent à se passer de l'industrie étrangère. La plupart y ont réussi ; les autres ne tarderont pas à s'affranchir de cette dépendance. Déja les Anglois & les François, qui sont les grands manufacturiers de l'Europe, voient refuser de toutes parts leurs chefs-d'œuvre. Ces deux peuples qui sont en même tems les plus grands cultivateurs des isles, iront-ils en ouvrir les ports, à ceux qui les forcent, pour ainsi dire, à fermer leurs boutiques ? Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront consentir à la concurrence dans le seul débouché qui leur restera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'est avec ces retours qu'ils conserveront leur avantage dans la balance du commerce, sans craindre que l'abondance de ces denrées les fasse tomber dans l'avilissement. Le progrès de l'industrie dans notre continent, ne peut qu'y faire augmenter la population, l'aisance, & dès-lors, la consommation & la valeur des productions qui viennent des Antilles.

XLVIII. Quel doit être le sort futur des isles de l'Amérique.

Mais cette partie du Nouveau-Monde, que deviendra-t-elle ? Les établissemens qui la rendent florissante, resteront-ils aux nations qui les ont formés ? changeront-ils de maître ? S'il y arrive une révolution, en faveur de quel peuple se fera-t-elle, & par quels moyens ? Grande matière aux conjectures : mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les isles sont dans une dépendance entière de l'ancien monde, pour tous leurs besoins. Ceux qui ne regardent que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent supporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approvisionnement des vivres, excite une désolation universelle, une sorte d'alarme, qui fait plutôt desirer, que craindre l'approche de l'ennemi. Aussi passe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne manqueront jamais de capituler devant une escadre, qui, au lieu de barils de poudre à canon, armera ses vergues de barils de farine. Prévenir cet inconvénient, en obligeant les habitans de cultiver pour leur subsistance, ce seroit sapper par les fondemens l'objet de l'établissement, sans utilité réelle. La métropole se priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de ses colonies, & ne les préserveroit pas de l'invasion.

En vain espéreroit-on repousser une descente avec des nègres, qui, nés dans un climat où la mollesse étouffe tous les germes du courage, sont encore avilis par la servitude, & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans. Dans de telles mains, les meilleures armes doivent être impuissantes. On pourroit même craindre qu'ils ne les tournâssent contre leurs impitoyables oppresseurs.

Les blancs paroissent de meilleurs défenseurs pour les colonies. Outre le courage qu'inspire naturellement la liberté, ils doivent être encore animés de celui qui appartient exclusivement aux grands propriétaires. Ce ne sont pas des hommes avilis par des travaux grossiers, par des occupations obscures, ou par l'indigence. L'empire absolu qu'ils exercent dans leurs plantations, a dû leur inspirer de la fierté & agrandir leur ame. Mais dispersés dans de vastes héritages, que peuvent-ils en si petit nombre ? quand ils pourroient empêcher une invasion, le voudroient-ils ?

Tous les colons ont pour maxime, qu'il faut regarder leurs isles, comme ces grandes villes de l'Europe, qui, ouvertes au premier occupant, changent de domination sans attaque, sans siège, & presque sans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort est leur maître. *Vive le vainqueur*, disent leurs habitans, à l'exemple des Italiens, passant & repassant d'un joug à l'autre, dans une

ſeule campagne. Qu'à la paix la cité rentre ſous ſes premières loix, ou reſte ſous la main qui l'a conquiſe, elle n'a rien perdu de ſa ſplendeur; tandis que les places revêtues de remparts & difficiles à prendre, ſont toujours dépeuplées & réduites en un monceau de ruines. Auſſi n'y a-t-il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé deſtructeur, l'audace d'expoſer ſa fortune pour ſa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ſes récoltes reſtent ſur pied. C'eſt pour s'enrichir qu'il a paſſé les mers. S'il conſerve ſes tréſors, il a rempli ſon but. La métropole qui l'abandonne, ſouvent après l'avoir tyranniſé; qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le ſacrifice de ſa vie ? Sans doute il eſt beau de mourir pour la patrie. Mais un état où la proſpérité de la nation eſt ſacrifiée à la forme du gouvernement; où l'art de tromper les hommes, eſt l'art de façonner des ſujets; où l'on veut des eſclaves & non des citoyens; où l'on fait la guerre & la paix, ſans conſulter, ni l'opinion, ni le vœu du public; où les mauvais deſſeins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche, dans les pratiques du monopole; où les bons projets ne ſont reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les font avorter : eſt-ce là la patrie à qui l'on doit ſon ſang ?

Les fortifications élevées pour la défenſe des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fuſſent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvues qu'elles ne l'ont jamais été; il faudra toujours finir par ſe rendre, à moins qu'on ne ſoit ſecouru. Quand la réſiſtance des aſſiégés dureroit au-delà de ſix mois, elle ne rebuteroit pas l'aſſaillant, qui, libre de ſe procurer des rafraîchiſſemens par mer & par terre, ſoutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garniſon ne ſauroit réſiſter à la longueur d'un ſiège.

Il n'eſt pas d'autre moyen de conſerver les iſles, qu'une marine redoutable. C'eſt ſur les chantiers & dans les ports de l'Europe, que doivent être conſtruits les baſtions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainſi dire, ſous les aîles de ſes vaiſſeaux; tant qu'elle rem-

plira de ses flottes le vaste intervalle qui la sépare de ces isles, filles de son industrie & de sa puissance; sa vigilance maternelle sur leur prospérité, lui répondra de leur attachement. C'est donc vers les forces de mer que les peuples, propriétaires du Nouveau-Monde, porteront désormais leurs regards. La politique de l'Europe, veut en général garder les frontières des états, par des places. Mais pour les puissances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres, & des vaisseaux sur la circonférence. Une isle commerçante, n'a pas même besoin de places. Son rempart, c'est la mer qui fait sa sûreté, sa subsistance, sa richesse. Les vents sont à ses ordres, & tous les élémens conspirent à sa gloire.

A ces titres, la Grande-Bretagne pouvoit naguère tout oser, tout se promettre. Ses isles étoient en sûreté, & celles de ses rivaux exposées à son invasion. Les sentimens qu'elle avoit conçus de sa valeur; la terreur que ses armes avoient inspirée; le fruit d'une heureuse expérience acquise par ses amiraux; la multitude & la bonté de ses escadres : ces différens moyens d'agrandissement devoient s'anéantir dans le calme d'une longue paix. L'orgueil de ses succès; l'inquiétude inséparable de ses prospérités; le fardeau même des conquêtes, qui semble être le châtiment de la victoire : tout la ramenoit donc à la guerre. Les projets de son active ambition ont éte anéantis par la révolution qui a détaché de son empire l'Amérique Septentrionale : mais la possession des isles, devenues très-riches, que la nature a placées au voisinage de ce grand continent, encore pauvre, est-elle maintenant plus assurée aux nations qui les ont défrichées ? C'est dans la position, c'est dans les intérêts, c'est dans l'esprit des nouvelles républiques, que nous allons étudier le secret de nos destinées.

Fin du quatorzième Livre, & du Tome troisième.

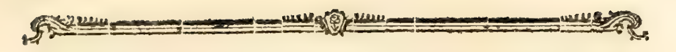


TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE TROISIÈME VOLUME.

B

C

D

E

F

G

H

M

N

Q

R

S

W

Z

Fin de la Table des matières du troisième Volume,

ERRATA
DU TOME TROISIÈME.

PAge 7, ligne 2, ſuit celles, *liſez*, ſuit celle.

Page 8, ligne 7, moins compacte, *liſez*, moins compact.

Page 15, ligne 15, moins vites, *liſez*, moins vite.

Page 28, ligne 6, ou que la mort, *liſez*, ou que ſa mort.

Page 66, ligne 3, & le deſir, *liſez*, le deſir.

Page 98, ligne 8, ſes officiers dans une dépendance, *liſez*, ſes officiers ſont dans une dépendance.

Page 134, ligne 25, voila les ſuites ordinaires, *liſez*, voilà les ſujets ordinaires.

Page 154, ligne 26, eſt Protonove, *liſez*, eſt Portonove.

Page 177, ligne 3, ne les garantit, *liſez*, ne le garantit.

Page 218, ligne 20, être vanné d'un autre, *liſez*, être vanné dans un autre.

Page 288, ligne 30, payent plus, *liſez*, payent de plus.

Page 300, ligne dernière, dont il fallut, *liſez*, dont il fallut donner.

Page 322, ligne 3, d'un profond politique, *liſez*, d'une profonde politique.

Page 396, ligne 16, qui augmente, *liſez*, qui augmentent.

Page 401, ligne 15, ſans conſidérations, *liſez*, ſans conſidération.

Page 409, ligne 32, & des auteurs, *liſez*, & des hauteurs.

Page 483, ligne 25, pourront faire ſans délai, *liſez*, pourront faire ſaiſir ſans délai.

Page 528, ligne 26, au moins de janvier 1740, *liſez*, au mois de janvier 1640.





